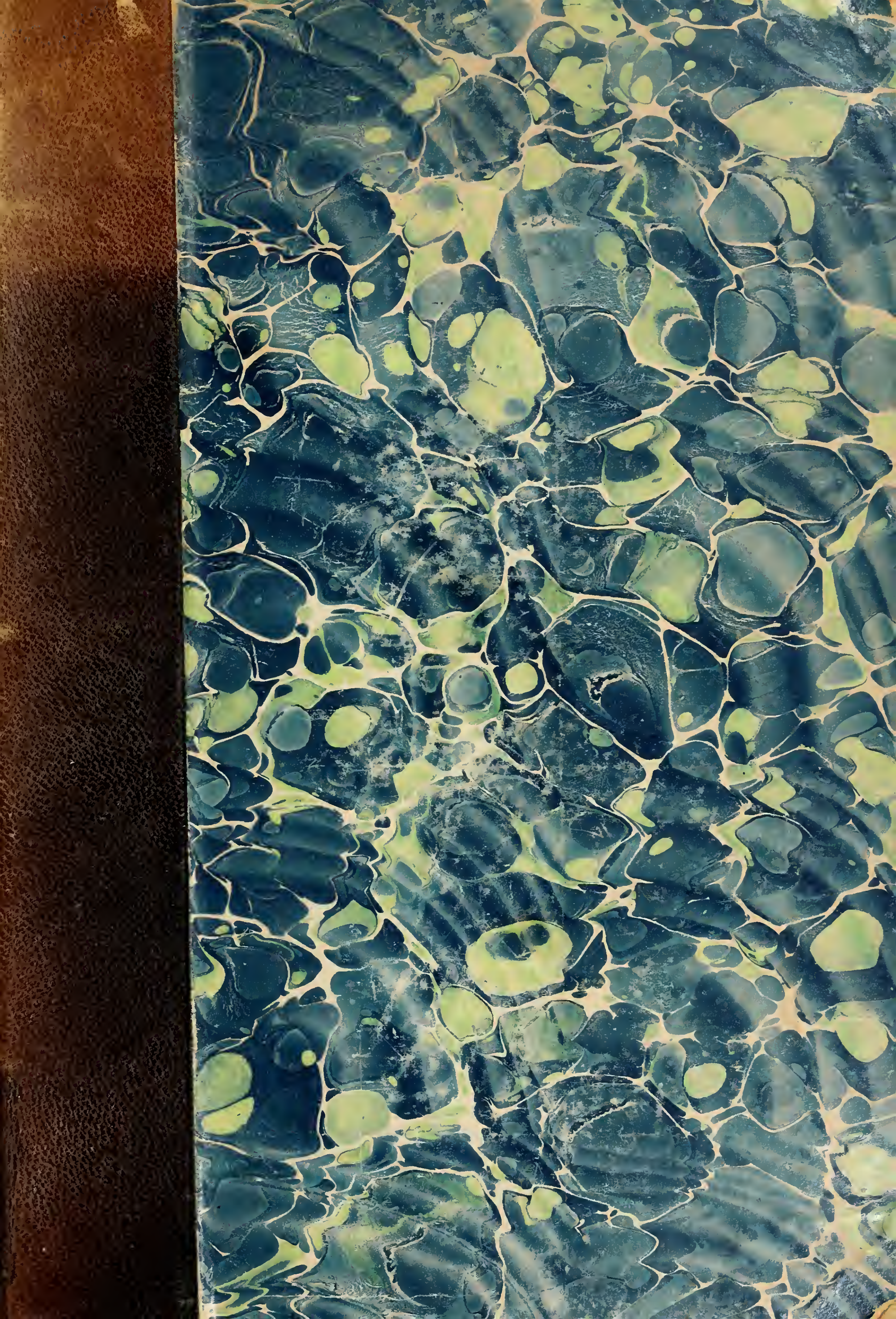
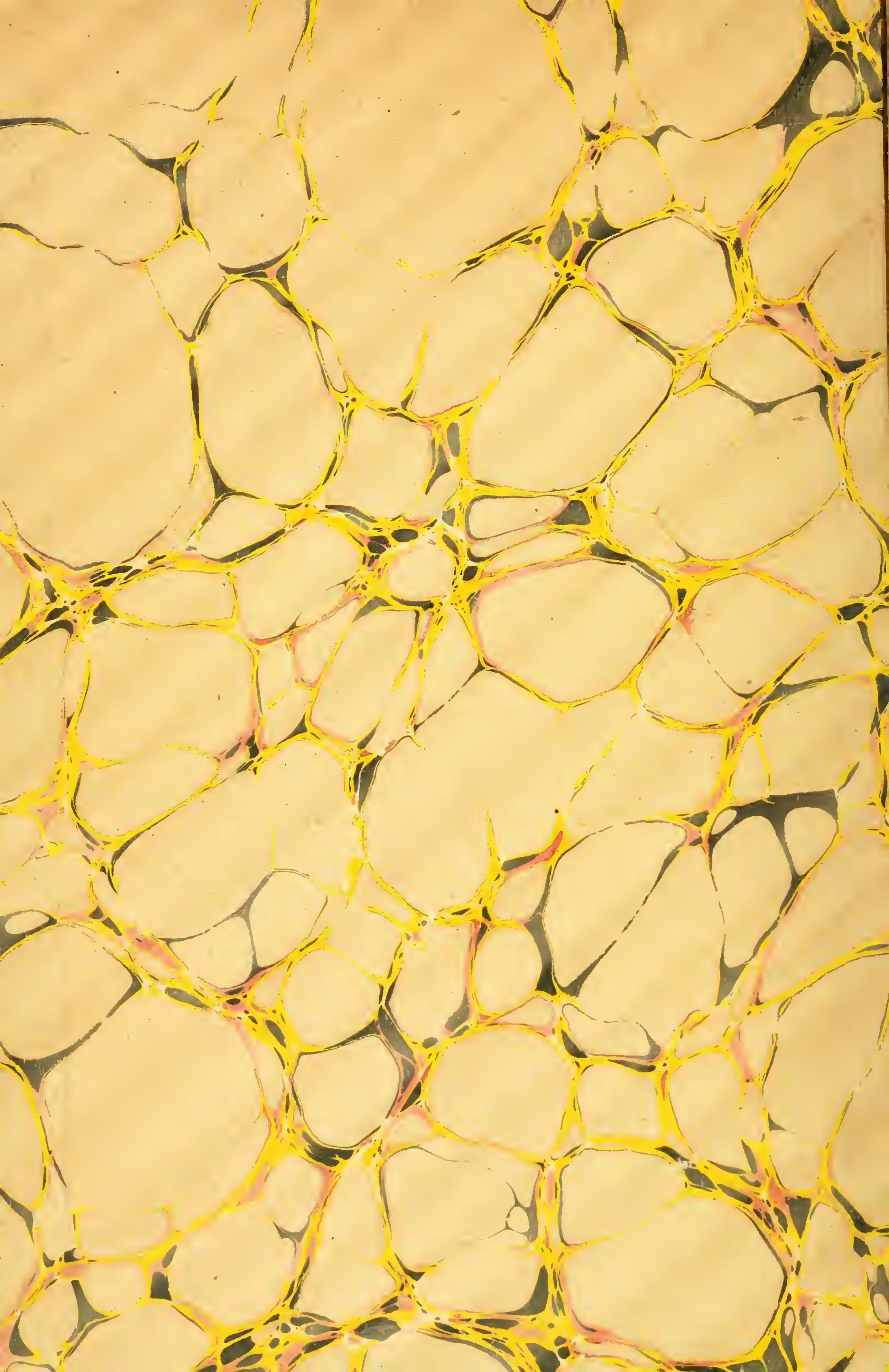
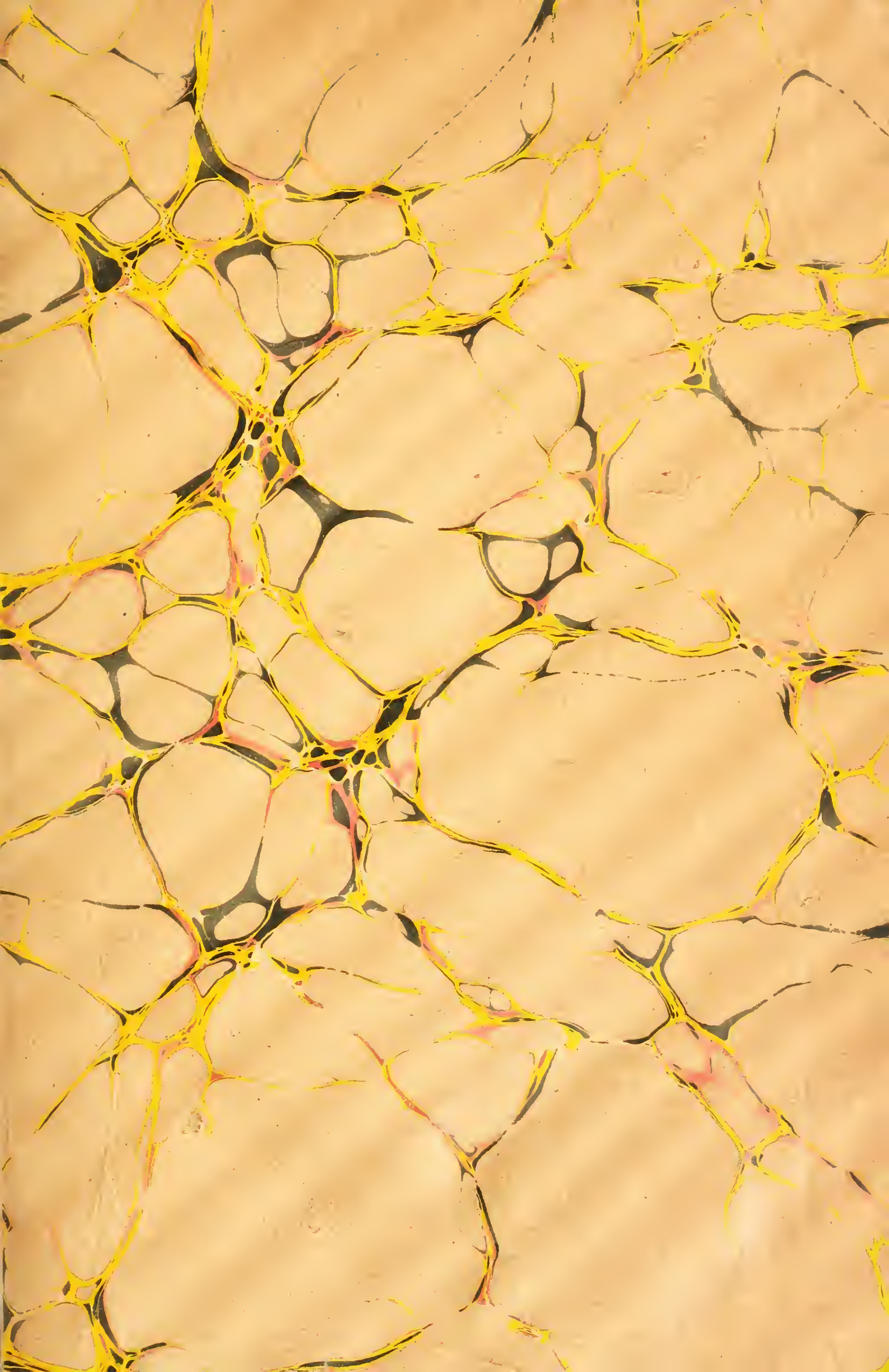






LES GRANDS TYPES

DE L'HUMANITÉ

LES GRANDS TYPES
DE L'HUMANITÉ

Imprimerie Eugène Heutte et Cie, à Saint-Germain

LES

GRANDS TYPES

DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION SYSTÉMATIQUE

DES PRINCIPAUX AGENTS DE L'ÉVOLUTION HUMAINE

PAR

P. (Pierre) LAFFITTE

LEÇONS RÉDIGÉES PAR LE Dr P. DUBUISSON

VOLUME II

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1876

LES GRANDS TYPES
DE L'HUMANITÉ

DIXIÈME LEÇON

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
SUR
L'ÉVOLUTION PROPRE A L'OCCIDENT

I

DE LA NATURE DE CETTE ÉVOLUTION.

Le régime théocratique ne pouvait préparer le régime final. Une évolution dont la durée a été courte, si on la compare à celle de théocraties encore vivantes, et qui a eu pour théâtre un espace relativement restreint, devait conduire l'Humanité à la religion universelle. Cette évolution est l'*évolution occidentale*, dont nous nous proposons d'apprécier, dans cette leçon, le rôle et les caractères principaux.

L'état théocratique, par la coordination puissante qu'il imprime aux forces naissantes de l'Humanité, assure

l'existence des sociétés primitives et préside à leur organisation. En instituant le régime des castes, il permet la transmission, la conservation et même, dans une certaine mesure, le progrès de toutes les découvertes industrielles, morales, philosophiques, que le polythéisme a consacrées. Les premiers résultats acquis se consolident et se développent. Les hommes trouvent une satisfaction suffisante aux penchants légitimes de leur nature. Le monde peut vivre.

Mais cet état, si bien adapté qu'il soit à l'enfance de l'Humanité, lui devient une prison quand ses forces commencent à croître. La sociabilité est comprimée dans une constitution où toute existence a une destination exclusivement personnelle; l'intelligence, uniquement employée à la satisfaction des besoins pratiques, s'y trouve étouffée. Non moins hostile à l'activité collective qu'à la spéculation abstraite, toujours entravée par le caractère absolu de sa coordination théologique, la théocratie tend à immobiliser les forces humaines. D'ailleurs comme aucune partie du système ne peut être touchée, sans que le reste ne soit également atteint, il n'y a d'autre alternative pour un tel régime que de demeurer ce qu'il est ou de mourir.

Ce régime, toutes les sociétés l'ont plus ou moins subi. Les unes, et c'est le plus grand nombre, s'y sont maintenues et attendent. D'autres n'ont fait que le traverser. Celles-là, jetées dans la voie des révolutions, ont mené une existence tourmentée. Mais dans les difficultés de cette vie nouvelle gisaient les conditions indispensables à l'accomplissement du progrès humain.

Ce sont ces conditions qu'il importe aujourd'hui d'examiner.

Faisons d'abord un pas en arrière et rappelons quelques notions fondamentales concernant la nature humaine.

Le cerveau comporte trois ordres de fonctions : un premier ordre comprend les fonctions groupées sous le nom de *sentiment;* ce sont les penchants personnels et les penchants sympathiques ; les mobiles de l'intérêt et de l'ambition et ceux plus élevés de l'attachement, de la vénération et de la bonté.

Un second ordre comprend les fonctions de l'*intelligence :* contemplation, méditation et expression. Enfin le troisième se compose des fonctions du *caractère,* le courage qui entreprend, la prudence qui retient et la fermeté qui maintient.

Au sentiment appartient l'impulsion. Il montre le but et commande. L'intelligence est chargée de fournir les moyens propres à le satisfaire ; elle conseille. Le caractère ou l'activité réalise.

Le degré de développement de chacun de ces trois aspects de notre nature influe sur le développement des forces sociales. Il est certain, par exemple, qu'à mesure que les hommes deviendront plus intelligents, l'opinion publique, cette force immense, deviendra plus irrésistible. De même, à mesure que les hommes se feront plus moraux, c'est-à-dire à mesure que leurs penchants sympathiques l'emporteront davantage sur leurs instincts égoïstes, le concours sera de plus en plus assuré, et partant le but par excellence de toute vie sociale sera mieux atteint. De même encore, et il est inutile d'insister, l'accroissement des vertus actives, courage, fermeté, prudence, ne

peut qu'accélérer le triomphe de l'homme dans sa lutte incessante contre les obstacles qui l'entourent.

C'est dans le développement de ces trois ordres de fonctions que réside le progrès, et c'est dans leur parfaite coordination, alors qu'ils auront acquis la plénitude de leur développement, que consiste l'état final vers lequel tend l'Humanité.

Ces trois aspects de notre nature pouvaient-ils se développer simultanément? S'il en eût été ainsi, l'état théocratique eût suffi à diriger les destinées humaines et à les mener au but le plus élevé qu'elles pussent atteindre. Mais nous avons montré que l'état théocratique se prêtait si peu à toute espèce de progrès, que là, où il est demeuré, il semble doué d'immobilité, et que là, où des modifications sensibles ont pu s'accomplir, il s'est effondré. Le développement de nos forces cérébrales ne pouvait donc s'effectuer que successivement et en dehors des théocraties, c'est-à-dire dans un milieu révolutionnaire.

Ici se présentent plusieurs difficultés. Ce développement successif de chacun des éléments fondamentaux n'a-t-il pas constitué chez les peuples réellement sacrifiés qui l'ont subi, de véritables maladies sociales? L'intelligence, l'activité ou le sentiment ont-ils pu tour à tour prendre cet essor spécial et démesuré sans produire les plus dangereuses anomalies? Et d'autre part, comment expliquer que chacun de ces développements successifs ait laissé après lui d'assez solides résultats, pour que la culture propre à une période n'ait pas effacé jusqu'aux derniers effets de la période antérieure? Le peuple qui va, pendant plusieurs siècles, cultiver spécialement l'activité ou le sentiment ne

perdra-t-il pas, dans cette préoccupation trop exclusive, les fruits du labeur intellectuel qui a précédé ?

Si l'on veut se rappeler ce que nous avons dit des races sociologiques, on aura une réponse facile à ces objections. Les modifications effectuées dans les cerveaux, comme les modifications accomplies dans les os ou dans les muscles, se fixent dans la race et se transmettent par génération. Il est certain que, dans un cas comme dans l'autre, et pour le cerveau en particulier, une désuétude suffisamment prolongée amènerait une sorte d'atrophie et la perte de la fonction ; mais aucune des périodes durant lesquelles chacun des éléments cérébraux s'est tour à tour développé, n'a été d'une durée telle que les résultats acquis dans la période antécédente aient pu disparaître. Tout progrès accompli a subi impunément le choc des révolutions ultérieures, et chaque époque, malgré le soin plus spécial qu'elle a pris de certaines fonctions, a laissé intact le fruit laborieux des efforts passés. Mais il y a plus. Si particulière, si confinée qu'ait été la culture de telle ou telle partie du champ cérébral, il était impossible que les autres ne profitassent à un certain degré de l'amélioration produite chez l'une d'elles. Il est évident que l'activité, par exemple, spécialement cultivée par les militaires, ne pouvait prendre un convenable essor sans que l'intelligence et le sentiment n'eussent une part considérable dans cet accroissement. La guerre développe avant tout les facultés du caractère, mais elle développe aussi, bien qu'à un moindre degré, l'intelligence, qui donne les moyens de lutter, et les penchants sympathiques qui naissent du besoin et de l'habitude du concours. Aussi, quand

nous disons que telle époque a cultivé l'intelligence, telle autre l'activité, telle autre le sentiment, il ne faut pas donner à notre pensée un sens exclusif qu'elle n'a pas. Nous voulons dire simplement que cette époque a développé par-dessus tout telle ou telle de nos facultés. Et cela explique d'ailleurs que les peuples en puissance de révolution aient pu vivre. Ils ne sont devenus véritablement malades que le jour où, ayant atteint le but désiré et les limites du développement possible, ils se sont épuisés en efforts désormais inutiles, et ont, pour ainsi dire, travaillé dans le vide. Ce jour-là a marqué le commencement de la décadence et le début de nouvelles révolutions.

Chez quelles populations, sous le poids de quelles circonstances, se sont produits ces trois développements spéciaux de l'intelligence, de l'activité et du sentiment?

Nous avons expliqué pourquoi ce triple progrès ne pouvait être effectué par les théocrates. Nous avons montré comment leur système, sous peine d'effondrement, ne pouvait se prêter à aucune modification vraiment sérieuse, et exigeait au moins, problème difficile, eu égard à la faiblesse des cerveaux humains, le progrès simultané des trois ordres de fonctions. C'est donc en dehors des populations théocratiques que ce triple progrès s'est accompli.

Il a été le fait des populations militaires.

Est-il nécessaire de répéter ici ce que nous avons énoncé déjà tant de fois, que la race, dans le sens qu'on attache au mot, n'est pour rien dans les caractères variables que les peuples ont revêtus?

Les circonstances, les nécessités de la vie ont fait de

chacun ce que l'histoire nous le montre. Ceux-ci se sont livrés à l'agriculture, ceux-là au commerce, quelques-uns sont restés pasteurs, d'autres enfin se sont adonnés à la guerre. Pour ces derniers, il n'est pas difficile de faire voir quel ensemble de causes les a poussés dans cette voie. Comme tous les autres, à l'exception des peuples demeurés nomades, ils ont passé d'abord par l'état théocratique, le seul qui fût au début capable d'organiser, de constituer, de diriger une société. Mais ce passage a été court.

Soit qu'un sol ingrat refusât de nourrir une population devenue trop nombreuse, et qu'il fût nécessaire de chercher ailleurs les plus élémentaires moyens d'existence; soit que des voisins, mus par la même cause, et faisant irruption sur leur territoire, leur missent les armes à la main, ces nations se trouvèrent poussées à la lutte et prirent bientôt des mœurs guerrières. La nouvelle situation amena dans le gouvernement une grave et nécessaire modification. Toute préoccupation cédant à la nécessité d'attaquer ou de se défendre, il devait arriver que les chefs militaires prissent dans la direction des affaires la place prépondérante que le sacerdoce jusqu'alors y avait tenue. Le pouvoir passa aux mains des praticiens et les prêtres désormais subordonnés ne gardèrent bientôt plus que le droit d'avertir et de conseiller. Le régime théocratique faisait place au régime militaire.

Quels sont les avantages et les inconvénients de ce nouveau régime ?

Si l'absence d'obstacles lui permet d'acquérir tout le développement dont il est susceptible, il favorise surtout l'activité. Ceci est une vérité si évidente qu'une longue dé-

monstration est inutile. Rien n'est, en effet, plus propre que la guerre à exalter les qualités actives dont le caractère se compose : courage, prudence et fermeté. Elles sont constamment en jeu. Elles se développent nécessairement chez les guerriers. Entre les trois, la plus rare est la dernière : la fermeté. C'est celle que l'on doit priser surtout chez le général, car c'est par elle que tous les grands hommes de guerre se sont principalement signalés. Masséna sentait croître sa persévérance à mesure que la fortune semblait multiplier ses coups. Bonaparte, au contraire, et en cela même, il s'est montré inférieur, ne put jamais subir une défaite sans déserter.

A côté de l'activité ou du caractère, le régime militaire développe plusieurs qualités précieuses et en particulier l'indépendance et le concours. Par indépendance nous entendons ce sentiment qui fait que chacun a conscience de sa valeur et veut être respecté. Le soldat ne peut être traité comme un esclave. Il défend une famille, une propriété, et par-dessus tout une patrie. Ses compagnons d'armes ont besoin de lui sur le champ de bataille; le général compte sur son intelligence et sur son courage. Placé en sentinelle, il n'ignore pas que le salut de l'armée dépend de sa fidélité et de son attention. Tout cela inspire son dévouement, mais lui donne en même temps la notion du rôle utile qu'il remplit et lui communique une juste fierté.

Quant au concours, il atteint peut-être dans la vie militaire sa plus haute et sa plus complète expression. Sans lui point de guerre. Mais la guerre le perfectionne et l'épure. Si au début c'est l'impérieuse nécessité de la conservation

personnelle qui groupe les hommes et les fait marcher sous un chef, ce sera plus tard un sentiment moins étroit qui va les réunir et les diriger. Peu importe alors que le danger l'atteigne, pour que l'individu donne son concours. Il lutte pour quelque chose de plus élevé et de plus noble; il se bat pour la cité, pour la patrie; et quand, après la période de défense, commence l'ère des conquêtes, c'est pour un résultat dont il ne profite guère personnellement, c'est pour la gloire et pour la puissance de cette patrie qu'il prétend combattre et mourir. C'est à la guerre que nous sommes redevables de l'esprit de dévouement et de sacrifice, c'est dans la guerre que les hommes ont appris à oublier, quand il le faut, l'intérêt de l'individu et de la famille, et à placer avant tout l'intérêt de la patrie, acheminement nécessaire vers l'amour plus complet et plus élevé de l'Humanité.

Nous avons déjà fait remarquer que la guerre était singulièrement propre à développer l'intelligence. Sans parler de cette intelligence rapide et sûre que l'on a appelée le coup d'œil militaire, indispensable au général sur le champ de bataille, il existe encore tout un développement intellectuel que la guerre favorise au même titre que l'industrie. Mais il faut bien dire qu'en ce point la guerre et l'industrie ne font qu'un. La guerre demande pour être soutenue avec succès toutes sortes de perfectionnements industriels. Il faut forger des armes, construire des routes, bâtir des vaisseaux, fortifier les villes, inventer des machines, une tactique et des stratagèmes; il faut, en un mot, cultiver toutes les sciences et tous les arts, et comme il y va souvent du salut, c'est une culture fiévreuse dont les progrès sont rapides.

Le régime militaire développe donc, quoique à des degrés fort inégaux, les trois aspects de notre nature. Il se recommande surtout par son caractère social, par l'intensité qu'il procure au caractère civique, par l'esprit d'abnégation qu'il éveille, par le besoin qu'il fait naître d'aimer et de servir une collectivité, une patrie, privilége incomparable que Rome a légué à l'Occident.

Mais pour que ce régime garde son vrai caractère et fasse paraître tous ses avantages, il n'est pas indifférent de considérer quelle sorte d'obstacles doivent rencontrer dans la lutte les populations militaires. Il serait, en effet, assez absurde de s'imaginer que les mêmes vertus puissent paraître suivant que le peuple guerrier trouvera sur son chemin des nations vieillies dans la théocratie et qu'une longue paix a rendues incapables de toute résistance, ou qu'il ira se heurter contre des peuples également guerriers et qui lui feront payer cher la moindre victoire ? Non-seulement, dans le premier cas, aucune des véritables qualités militaires ne peut réellement surgir, mais ce triomphe commode obtenu sur des populations sans défense amènera en réalité un double désastre. Vainqueurs et vaincus perdent également les avantages des institutions qui jusqu'alors les avaient fait vivre et ne mettent en commun que leurs vices. Dans sa situation nouvelle, le militaire ne peut que se dégrader. Il prend vite et volontiers les mœurs du pays conquis ; mais il ne les prend pas dans leur ensemble ; il y fait un choix. Comme il n'accepte pas le seul frein capable de contenir, en dehors de la guerre, les passions les plus personnelles et les plus basses, c'est-à-dire le joug de la classe théocratique, il prend surtout dans ces

mœurs ce qu'elles ont de séduisant et de facile et tombe, à force de dépravation, plus bas que ceux qu'il a soumis. Quant à ceux-ci, perdant peu à peu, par l'exemple qui leur est donné, le respect dû au sacerdoce, ils sont entraînés bientôt dans la même voie fatale et ne doivent une chute moins prompte qu'à la résistance exercée par des habitudes séculaires qui ne contiennent pas les vainqueurs. Ce n'est pas le vainqueur qui s'assimile le vaincu. C'est en réalité celui-ci qui s'assimile le vainqueur.

Tel n'est pas l'effet d'une conquête entreprise contre des populations militaires. Celle-là ne se fait pas en un jour. Elle est l'œuvre des siècles, car la résistance est longue, courageuse, désespérée. Il y a des alternatives de succès et de revers. Tout à coup le labeur de cent années va s'évanouir et la cité jusque-là victorieuse sera mise à deux doigts de sa perte. Mais c'est dans ces épreuves multipliées et terribles que se trempent les vertus militaires, c'est alors que grandissent le courage et la fermeté, c'est alors qu'éclatent et se rajeunissent l'amour de la patrie, le sentiment civique, l'esprit de sacrifice et d'abnégation. Les luttes de cette espèce ont ce caractère admirable que peu après la victoire il n'existe ni vainqueurs ni vaincus. Il y a assimilation parfaite entre le peuple conquérant et le peuple conquis; non cette assimilation qui consiste, comme nous le disions tout à l'heure, dans une sorte de dégradation mutuelle, mais celle qui réside dans la digne association d'égales vertus. La guerre a fait surgir les mêmes qualités chez les deux peuples ennemis; de part et d'autre elles ont développé la même activité, la même intelligence, les mêmes sympathies. Quel que soit celui que la fortune favo-

rise, il ne peut voir dans l'autre qu'un égal, qu'il respectera d'autant mieux que la résistance lui aura coûté plus d'efforts et plus de sang.

En venant remplacer le régime théocratique, le régime militaire n'a pas seulement substitué un état de guerre à un état pacifique et industriel. Il a profondément modifié les conditions mêmes de l'existence des sociétés. De l'organisation des castes instituée par le sacerdoce, il est resté peu de choses. Les prêtres, subordonnés aux militaires, n'eurent plus qu'une influence consultative, et encore chez de vrais guerriers, comme les Romains, cette situation même leur fut refusée, attendu que le général se confondit le plus souvent avec le pontife. On conçoit sans peine tout l'intérêt d'une semblable transformation. Au milieu de peuples encore superstitieux et pleins de foi, il n'était pas indifférent que les divinités fussent interrogées d'une manière ou d'une autre. Leur réponse, que l'on découvrait dans les entrailles des victimes ou dans le vol des oiseaux, n'était pas toujours tellement claire que celui qui était chargé de la lire ne pût l'interpréter facilement au gré de ses désirs ou des intérêts de son parti. S'il importait que le général, avant la bataille, pût dire à ses soldats : « J'ai consulté les dieux : ils nous promettent la victoire, » il importait aussi que sur le forum les chefs militaires, devenus chefs politiques, présidant aux élections et disputant leur pouvoir à une plèbe difficile à gouverner, fussent les maîtres de la procédure, et gardassent le secret des jours fastes et néfastes, priviléges énormes arrachés au sacerdoce. On peut donc dire que chez les nations militaires la caste sacerdotale ne conserva qu'un rôle secon-

daire, réduit le plus souvent aux offices inférieurs de l'entretien des temples et du sacrifice des animaux. Quant aux autres castes, elles furent, cela se conçoit sans peine, ou totalement supprimées ou profondément altérées dans leurs caractères. La guerre nécessitant l'emploi de toutes les forces vives de la cité, tout le monde dut apprendre à manier l'épée, et il n'y eut plus de distinction essentielle qu'entre les officiers et les soldats. De là, deux castes différentes, les seules qui aient survécu. Mais cette dernière épave du régime théocratique ne pouvait demeurer elle-même à l'abri des révolutions. Si la classe supérieure se partagea d'abord sans difficulté les emplois politiques et militaires, bientôt la classe inférieure, soumise comme l'autre aux rudes travaux de la guerre, et plus apte à ressentir les abus du régime qu'à en apprécier les avantages, demanda à partager la direction des affaires, à devenir quelque chose dans l'État. Il y eut donc lutte, mais comme il fallait bien composer avec ceux dont on ne pouvait se passer, on fit cette première concession que les soldats participeraient au choix de leurs officiers, à la condition de ne les choisir que dans la classe supérieure. Alors la ruine du régime des castes fut consommée. Nous voyons surgir le régime de l'élection.

Le nouveau régime forme, quant à la désignation des chefs, une sorte de transition entre l'état théocratique et l'état final. L'état théocratique fait dépendre le pouvoir de la naissance et c'est évidemment la solution la plus raisonnable dans un temps où tous les hommes sont dans une égale ignorance de l'art de gouverner. Il est juste de supposer que cet art, le plus difficile et le plus important, a

plus besoin encore que tout autre de demeurer attaché aux mêmes familles, et de se conserver par l'éducation et par le sang. Dans l'état final, au contraire, le seul mérite désigne les chefs, et la naissance ne peut que rendre plus faciles à certains hommes les moyens de se signaler, sans jamais leur assurer aucun droit. Nous n'avons pas à parler ici des procédés qu'il convient d'employer pour juger le mérite et lui faire sa place. Rappelons seulement que, contrairement à ce qui se passe dans le régime d'élection, la masse des inférieurs n'est pas admise à nommer ses chefs, et que c'est, dans la plupart des cas, au titulaire même que doit être dévolu le libre choix de son successeur. Le régime de l'élection se rapproche de cet état final en ce que les suffrages vont à ceux que l'on imagine être les plus méritants, et il procède de l'état théocratique en ce que le choix ne peut se porter que sur les individus d'une certaine classe. Ajoutons que sa tendance naturelle est de se distraire de plus en plus des considérations de naissance pour ne s'attacher qu'au mérite.

Cette importante révolution dans l'ordre économique et social devait avoir son contre-coup dans l'ordre moral, qui en est la base.

On connaît la belle formule dans laquelle Aug. Comte a posé la base morale de l'ordre social : *Dévouement des forts aux faibles, Vénération des faibles pour les forts.* Si la première partie de ce double précepte n'a pu être réalisée que par la suite des révolutions dont se compose l'évolution humaine, la seconde n'est pas seulement en germe, elle est déjà en pratique dans l'âge préliminaire de l'Humanité. A la vérité, cette vénération des faibles pour les

forts n'est guère dans le principe qu'un sentiment d'impuissance et de crainte. Hercule impose le respect et l'admiration. Mais dès l'époque théocratique, la vénération modifiée, cessant d'être le privilége de la force, s'adresse surtout à la naissance. On honore la caste. Le prêtre a le pas sur le guerrier, et celui-ci sur l'artisan. La croyance veut que les hommes qui occupent les premiers rangs dans l'État soient d'une race différente et supérieure; un sang plus ou moins divin coule dans leurs veines. Énée, comme César, est fils de Vénus, Romulus descend de Mars, Louis XIV doute s'il est homme; la duchesse du Maine s'étonne qu'une autre dame ait les mains faites comme les siennes. Telle est la raison d'être de la vénération théocratique.

Avec le régime militaire se développe une autre sorte de vénération, que nous appellerons *sociocratique*. Elle est en rapport avec la transformation opérée dans le régime des castes, où l'ordre de mérite tend à se substituer à l'ordre de naissance. On cesse alors d'honorer un homme uniquement parce qu'il est *né*. On l'honore parce qu'il est utile, capable, vertueux. La naissance est insuffisante à la guerre, et le dernier des plébéiens, s'il est hardi, ferme, industrieux, vigilant, inspire plus de confiance et de respect sur le champ de bataille que le patricien sans vertus qui compterait Jupiter parmi ses aïeux. La vénération prend dès lors son vrai caractère : elle devient le privilége du mérite. Nous tendons vers l'état final.

L'esclavage était une conséquence nécessaire de cette suppression presque absolue du régime des castes. Il est évident qu'une population adonnée tout entière aux tra-

vaux guerriers n'a ni le temps ni le goût des travaux industriels ; et si, pendant une première période, les guerres ne sont pas encore assez lointaines pour que le citoyen ne puisse, après chaque campagne, revenir à la charrue, il arrive toujours une époque où il faut quitter pour de longs mois, pour des années même, le foyer domestique et la cité. Alors surgit l'esclavage, qui est non-seulement une création utile aux populations militaires, mais encore un adoucissement aux mœurs barbares que les premières guerres ont enfantées. Au début, on massacre l'ennemi vaincu. C'est la condition même de l'existence du vainqueur, puisque en se disputant le sol, on se dispute surtout la vie. Mais plus tard, quand la guerre change de nature, et devient moins une lutte pour l'existence que pour la domination, la suppression des vaincus n'est plus nécessaire, et le vainqueur, en leur accordant la vie en échange de la liberté, ne fait pas seulement œuvre humaine ; il assure aussi la culture nécessaire des professions qu'il ne peut lui-même exercer. C'est ainsi que l'esclavage, à peu près inconnu, ou tout au moins d'une utilité très-secondaire chez les peuples théocratiques, devint aussi inévitable qu'indispensable chez ceux que l'esprit militaire avait définitivement entraînés.

Dans le tableau sommaire des modifications sociales que nous présente ce grand régime transitoire, nous devons placer, en terminant, deux réformes importantes :

La transformation de la polygamie en monogamie et l'emploi de l'écriture alphabétique.

Celle-ci était connue et employée par les théocrates, mais elle demeurait chez eux confondue avec l'écriture hiéro-

glyphique. Le progrès accompli par les nations militaires et commerçantes, car celles ci n'étaient pas moins intéressées dans la question, fut de dégager complétement l'écriture alphabétique de l'hiéroglyphique. En dehors du besoin des communications rapides, aussi indispensables dans les relations d'affaires que dans les relations diplomatiques et guerrières, et qui auraient toujours été entravées, s'il eût fallu que toute correspondance passât entre les mains d'une certaine caste, il était encore de l'intérêt des militaires de secouer ce dernier vestige de la domination théocratique.

Quant à la transformation de la polygamie en monogamie, elle est la conséquence naturelle de cet état économique, où l'épouse, à qui la guerre enlève à tout instant son mari, est appelée à gouverner la famille et la maison. Outre que la fonction même réclame l'unité, sans laquelle toute autorité serait compromise, il est certain que l'habitude du commandement donne à la femme une dignité, une fierté que la monogamie seule peut satisfaire, et qui ne peut se combiner avec l'état d'infériorité, propre à la condition polygamique.

Il était nécessaire que l'Humanité passât par le régime militaire ; mais les tendances subversives que ce régime a favorisées, et très-heureusement d'ailleurs, puisque sans elles aucun progrès n'eût pu s'accomplir, ont eu le grave inconvénient de persister au delà des besoins qui les avaient fait naître, et de s'implanter plus profondément qu'il n'était utile dans les habitudes de l'esprit humain. Nous sommes devenus révolutionnaires. A force de changer d'ancêtres, les hommes ont perdu tout sentiment de la

continuité. Faute de pouvoir suivre dans ce déplacement perpétuel du siége de l'évolution humaine, la marche de son développement, ils se sont imaginés que toute révolution marquait pour l'Humanité un nouveau point de départ et que l'œuvre des siècles était chaque fois à recommencer. De là le mépris des ancêtres, la croyance qu'avant une certaine époque le crime et l'imbécillité n'ont cessé de se partager le monde, la conviction que toute révolution est possible puisque le passé sans force n'oblige pas les successeurs. Dispositions fâcheuses et menaçantes! C'est grâce à elles que les uns croient pouvoir agir sur l'Humanité au gré de leurs désirs, sans s'apercevoir que les siècles ont fixé dans les cerveaux des idées, des sentiments, des habitudes qu'aucune puissance ne saurait détruire et que le temps seul est capable de modifier. C'est grâce à elles que d'autres se refusent à tout changement et se claquemurent dans un passé disparu, estimant que toutes choses ont atteint leur perfection du jour où leur idéal s'est trouvé suffisamment rempli. Aux premiers il manque l'idée d'*ordre*, aux seconds l'idée de *progrès*, l'une et l'autre contenues dans la notion de continuité. Si par là en effet nous voulons dire que l'évolution humaine n'est qu'un progrès continu, produit par une suite ininterrompue de révolutions, nous entendons également que ces révolutions ne sont pas l'effet de volontés arbitraires, mais dérivent toujours, chacune en son temps, de l'ensemble des faits sociaux qui constituent le passé. L'Humanité se modifie sans cesse, mais suivant un ordre déterminé.

II

DES DIVERSES TRANSITIONS PROPRES A L'OCCIDENT.

C'est autour du bassin de la Méditerranée que s'est constitué ce régime militaire qui portait dans ses flancs le progrès humain. De là la qualification d'occidentale donné à la civilisation que la Grèce et Rome ont enfantée et dont l'Espagne, la Gaule, et plus tard l'Angleterre et l'Allemagne ont gardé d'abord puis développé les résultats.

Sans attacher aux climats toute l'influence que Montesquieu leur accorde, nous devons cependant reconnaître que cette influence est grande, surtout au début. Les conditions cosmologiques ont une action évidemment prépondérante sur le caractère d'un peuple naissant. Il n'est pas indifférent pour sa destinée qu'il habite un pays glacé, tempéré ou torride, qu'il soit près de la mer ou dans l'intérieur, qu'il habite une île ou le continent. Il prendra des habitudes et des mœurs toutes différentes, suivant qu'il trouvera sur le sol, dont les circonstances l'ont rendu maître, une nourriture abondante ou rare, certaines espèces animales et végétales et non certaines autres, suivant que son domaine sera limité par le désert, par la mer, ou par des contrées plus fertiles...

Auguste Comte a fait cette remarque que les grandes théocraties de l'Afrique et de l'Asie, celles de l'Inde, de l'Égypte et de la Chaldée par exemple, ont dû à une situation géographique exceptionnellement favorable de se

fonder et de se maintenir. Établies dans d'immenses vallées, toujours fertilisées par un grand fleuve, et présentant toutes les conditions d'une existence facile, mais entourées de déserts ou de montagnes infranchissables, elles ont pu grandir à l'aise, à l'abri des incursions militaires de populations moins heureuses. Quand le génie de la guerre, ne connaissant plus d'obstacles, put enfin les atteindre, elles avaient déjà vécu des milliers d'années.

Telle n'était pas la situation des peuples chez qui se fonda la civilisation occidentale. Une vaste mer intérieure, toute semée d'îles, dont les rivages, au nord surtout, profondément découpés, présentaient toutes les variétés de presqu'îles, de golfes et d'isthmes, rendait les communications singulièrement faciles entre des nations nombreuses et d'origine différente. Aucune d'elles ne pouvait espérer demeurer longtemps ignorée des autres, et dans de telles conditions il était difficile qu'aucun régime vraiment stable et à l'abri de toute influence étrangère pût s'établir. D'autre part, le climat était favorable au développement de l'activité.

Les climats du Nord sont oppressifs. L'homme se tient renfermé chez lui ; il sent le besoin d'une nourriture plus copieuse et plus riche ; la meilleure partie de ses efforts est employée à vaincre les obstacles les plus grossiers, le froid et la faim. Les climats du Sud au contraire sont dépressifs. Il y suffit de peu pour se nourrir et la terre offre tout en abondance. Un soleil torride pousse à l'inaction. L'homme étendu sous la tente se livre au sommeil.

Il n'en est pas ainsi des climats tempérés. « La terre,

a dit Vauvenargues, est bien construite, car elle est fertile en obstacles susceptibles d'être vaincus. » Faut-il ajouter : « par des hommes intelligents et actifs » ?

Cette opinion s'applique admirablement aux climats tempérés. Il faut, en effet, pour que l'homme puisse acquérir, dans ses meilleures facultés, tout le développement dont il est capable, un milieu qui ne soit ni trop privilégié ni trop ingrat. Il ne faut pas que l'existence n'exige aucune peine, mais il ne faut pas davantage que les plus pénibles efforts soient tout au plus suffisants pour se procurer le nécessaire. Si dans le premier cas, aucun progrès n'est possible, parce que les facultés n'ont pas l'occasion de s'exercer, dans le second tout progrès est entravé par l'oppression continuelle des besoins les plus élémentaires et les plus urgents. Les climats tempérés ont leur place entre ces deux excès. Ils sont fertiles en obstacles, mais ces obstacles ne sont pas invincibles. L'homme ne peut demeurer inactif, mais son activité lui donne au delà de ce qui est indispensable ; il jouit de quelque superflu.

La température est douce sur les rivages de cette Méditerranée. Les peuples y vivent au dehors et on les rencontre plus souvent sur le forum que dans l'intérieur des maisons. Le sol ne produit pas tout de lui-même, mais il n'est pas ingrat et répond aux efforts de l'agriculteur. Le figuier, l'olivier, la vigne, le blé y viennent à merveille. On a pu faire du pain, cet aliment commode, facile à digérer et nourrissant. Pour des catholiques et des bouddhistes, habitués à traiter la vie d'exil et le corps de guenille, de tels détails sont sans valeur. Ils sont au-dessus de telles misères. Mais pour ceux qu'intéresse le progrès

de l'Humanité et qui en recherchent les causes, ces détails, prétendus vulgaires, ont leur importance. Il n'est pas indifférent au développement cérébral que l'individu se nourrisse de chair, qu'il boive du vin, que son alimentation soit excitante et copieuse. Or les peuples riverains de la Méditerranée rencontraient sur leur sol une alimentation convenable, et de plus ils pouvaient être sobres, car ils n'avaient pas à réagir contre un froid terrible, comme les habitants des pays du Nord.

De plus, et c'était chose importante pour des populations militaires, la terre recélait dans son sein d'énormes richesses métallurgiques. Le fer et le cuivre y existaient en abondance, et cela permettait la fabrication des armes et le développement de l'industrie. Enfin, à un autre point de vue, la situation choisie par ces populations méditerranéennes était encore excellente. Elles étaient assez éloignées des peuples nomades et assez rapprochées des peuples théocratiques. Adam Smith a fait cette observation que toutes les civilisations avaient péri ou failli périr sous les entreprises des nomades. Or, dans le cas présent, il fallait traverser des mers, des montagnes et des déserts avant de rencontrer des nations errantes. On était, pour longtemps au moins, à couvert de ce côté, et si, à une époque très-tardive, les nomades ont pu franchir ces espaces et envahir le foyer de la civilisation, c'est que celle-ci en décadence était devenue incapable de les arrêter. D'autre part on était près des théocraties, non assez pour qu'il fût facile de les conquérir, ce qui eût été, comme nous l'avons expliqué, aussi désastreux pour les militaires que pour les théocrates et eût étouffé dans son germe tout

progrès, mais assez pour que les commerçants et les voyageurs instituassent des relations constantes, et fissent bénéficier les populations guerrières de plusieurs résultats précieux de la théocratie.

Ce bassin était donc aussi favorable que possible à l'établissement des peuples militaires dont la destinée était d'achever l'évolution humaine.

Cette évolution se compose de trois phases distinctes qui forment autant d'évolutions successives :

1° Une évolution *intellectuelle*, qui est l'évolution *grecque ;*

2° Une évolution *sociale*, qui est l'évolution *romaine ;*

3° Une évolution *sentimentale*, qui est l'évolution *catholico-féodale*.

Ces trois évolutions ont été suivies d'une évolution purement révolutionnaire. Celle-ci a commencé au XIVe siècle, avec la dissolution du régime catholique, et elle a persisté jusqu'au jour où Auguste Comte a fermé l'ère des synthèses provisoires par la constitution d'une synthèse complète et définitive.

Nous devons exposer brièvement les caractères principaux de ces trois grandes transitions organiques.

1° *Evolution grecque.* Un seul peuple dans l'antiquité a fait de la science ; un seul a créé la science abstraite ; un seul s'est élevé à la notion de loi, de relation constante ; c'est le peuple grec. Nous n'avons pas à examiner en ce moment un point que nous discuterons en détail quand nous parlerons de Thalès, d'Aristote, de Pythagore et d'Archimède ; nous ne faisons qu'énoncer ici ce résultat capital de l'évolution intellectuelle propre

à la Grèce. Ajoutons seulement que cette phase scientifique a été amenée par deux phases préliminaires non moins admirables : la première esthétique, la seconde philosophique et scientifique, mais principalement philosophique.

Auguste Comte, dans une de ses plus ingénieuses théories, a montré comment cet admirable mouvement intellectuel avait pu surgir au sein de populations militaires. Si confuse et si légendaire que soit l'histoire des premiers temps de la Grèce, nous y pouvons démêler cependant qu'elle fut dès le début le théâtre d'invasions successives et fréquentes, ce qu'explique trop aisément sa situation si favorisée, et que son territoire relativement restreint se trouva partagé, lorsqu'une sorte d'équilibre s'établit enfin, en une multitude de petits peuples, ennemis les uns des autres, et incapables de se soumettre mutuellement. Qu'est-il arrivé? C'est qu'après des luttes aussi prolongées que stériles, les natures d'élite, reconnaissant l'impossibilité d'aboutir à la conquête, but suprême du régime militaire, cessèrent de s'intéresser aux choses de la guerre pour s'adonner à des travaux plus capables de répondre à leurs efforts. L'activité, l'intelligence et la sociabilité qu'avait développées dans ces populations le génie de la guerre, trouvèrent leur emploi dans la culture des beaux-arts, de la philosophie et de la science. Ne pouvant être des conquérants, les hommes supérieurs se firent poëtes, sculpteurs et savants, et il fallut des circonstances graves, comme celles des guerres médiques, pour qu'on retrouvât dans ces penseurs la nature disparue des guerriers. La cause que nous donnons du développement intellectuel propre

à la Grèce, trouve sa confirmation éclatante dans le fait très-justement remarqué par Aug. Comte, que ce développement prend naissance non pas dans la Grèce elle-même, mais dans les colonies qu'elle a jetées sur les côtes de l'Asie-Mineure et dans les îles qui la bordent, dans le midi de l'Italie et dans la Sicile. Par quels hommes, en effet, ces colonies furent-elles fondées? Par des hommes lassés d'un régime militaire impuissant, mais qui, doués à un degré supérieur des qualités que ce régime fait naître, et en particulier de hardiesse et d'indépendance, les portèrent loin de la mère patrie, dans des lieux où elles pouvaient à l'aise s'épanouir et se développer. Ce fut très-tardivement qu'Athènes devint un centre de culture intellectuelle, et encore ne fut-elle jamais en réalité que la capitale de l'art grec. Peu de philosophes en firent leur séjour, et, si l'on en excepte Platon, les plus célèbres ne purent y enseigner en liberté. S'ils ne périrent pas tous de mort violente, comme Socrate, ils durent s'exiler, comme Aristote et Anaxagore. Quant à la science, son véritable centre fut Alexandrie et non Athènes. Cela ne veut pas dire que tous ceux qui s'occupèrent de médecine, de mathématiques et d'astronomie furent nécessairement alexandrins, car il y eut des savants partout où la langue grecque fut parlée; mais l'école d'Alexandrie, fondée par les Ptolémées, demeura toujours la plus nombreuse et la plus florissante, et ceux qui ne pouvaient aller s'y établir, ni même entreprendre le voyage d'Égypte, entretenaient au moins, comme Archimède nous en est un exemple, une correspondance suivie avec les savants alexandrins.

Cette évolution intellectuelle, dont la Grèce fut le

théâtre, eut cela de particulier et de fâcheux qu'elle ne pouvait être l'œuvre d'une population entière, mais seulement de quelques penseurs. La masse n'était évidemment pas composée de Thalès, d'Apollonius ou d'Aristote et cependant, pour permettre à ces natures éminentes de surgir et de donner toute leur mesure, il fallait qu'elle conservât elle-même le goût des choses de l'esprit. On eut donc ce spectacle d'un peuple servant de substratum, de piédestal à un petit nombre d'hommes de génie, ne concourant que d'une manière passive, en quelque sorte, à l'accomplissement de sa destinée, et obligé constamment à placer l'intelligence au-dessus de l'activité. De là une inévitable dégradation. Incapables dans leur ensemble d'apprécier à leur juste valeur toutes les conceptions qui se faisaient jour, et portés, comme le sont toutes les foules, vers les médiocrités bruyantes et non vers les supériorités réelles, les Grecs finirent par ne plus considérer que le talent de la parole et mirent l'expression au-dessus de la pensée. Si la conquête romaine, comme le fait remarquer Aug. Comte, n'était arrivée à temps, toutes les cités grecques fussent tombées finalement sous la vile tyrannie de quelque rhéteur. Ce peuple fut sacrifié au reste de l'humanité.

2° *Évolution romaine.* L'évolution grecque avait été exclusivement intellectuelle ; l'évolution romaine fut surtout sociale. Rome fit la paix dans l'Occident. Elle unit dans un but et dans un intérêt communs les nations qui sans elle se seraient épuisées en luttes stériles. Elle les unit par la conquête, seul moyen qui fût en son pouvoir, dans une époque où la force seule était respectée.

Le Latium d'abord, puis l'Italie et la Grèce furent con-

quis ; vinrent ensuite les guerres puniques, qui décidèrent du sort de l'Espagne, et finalement cette guerre des Gaules par laquelle César acheva l'agrégation de l'Occident.

Ce fut en effet de ce côté que la lutte entreprise par les Romains fut à la fois sérieuse et efficace. S'il fallut des siècles pour achever cette difficile incorporation, si Rome y employa le meilleur de ses légions et les plus habiles de ses généraux, ajoutons que là seulement les résultats acquis ont pu braver les efforts du temps. Les conquêtes des Romains en Orient se sont opérées avec une facilité merveilleuse, mais le jour où par des causes diverses leur domination dut disparaître, on put s'apercevoir que ces peuples si aisément vaincus avaient accepté le joug de Rome, mais n'en avaient reçu ni le génie ni les lois.

Rome fut impuissante sur ces esclaves, tandis qu'elle poussa si loin l'assimilation de l'Espagne et des Gaules que les meilleurs de ses empereurs appartinrent à ces contrées.

La première conséquence de la grande assimilation romaine fut d'étendre à tout l'Occident les résultats de l'évolution grecque. On peut dire que Rome, en s'emparant de la Grèce, était depuis longtemps vaincue par sa conquête. Les Grecs avaient pénétré à Rome par leurs mœurs, par leurs lois et par les produits de leur art. Rome s'était inclinée devant tant de grâce et de génie, et tout en continuant d'étendre son empire, elle s'était assimilé tout ce que les Grecs avaient enfanté. C'est elle qui, maîtresse du monde, y répandit les incomparables résultats de l'art, de la philosophie et de la science grecques, qu'elle avait pieusement recueillis.

Les Romains furent le peuple social par excellence. Ils favorisèrent spécialement l'essor de l'activité, à laquelle ils subordonnèrent l'intelligence, ce qui assura à celle-ci sa véritable destination. Mais en même temps qu'ils fournissaient à l'activité l'occasion d'un développement sans exemple, ils éveillaient au plus haut point l'esprit de concours ; ils faisaient naître l'idée de patrie ; ils déposaient le germe de la notion d'Humanité. Le temps et les invasions des barbares n'ont pu affaiblir ces admirables effets de l'incorporation romaine. Les peuples qui l'ont subie en ont gardé la trace ineffaçable et précieuse, et si le catholicisme, pénétrant en Occident, put y fonder quelque chose de durable et d'utile, c'est qu'il y féconda une terre que Rome avait merveilleusement préparée.

3° *Évolution catholico-féodale*. Cette évolution était la conséquence naturelle des deux précédentes et devait compléter ce qui manquait à l'une et à l'autre.

La Grèce avait développé nos forces intellectuelles et Rome notre activité. Le régime catholico-féodal développa surtout le sentiment. Il y avait dans toute la philosophie grecque une tendance au monothéisme ; il y avait dans la société romaine une aspiration réelle vers l'unité du genre humain ; le catholicisme satisfit à l'une et à l'autre par la fondation d'une religion monothéique et susceptible, en apparence au moins, de devenir universelle.

De plus, il fut le premier qui organisa d'une façon systématique la culture du sentiment. Aux aspirations vagues et sans efficacité réelle des moralistes grecs et romains, il substitua un culte et des prières appropriées, il demanda à chacun des efforts précis et continus. Mais il mérite le

même reproche que le bouddhisme : il a plus comprimé les instincts personnels qu'éveillé les instincts sympathiques, puisqu'il s'est borné à prêcher la charité.

Au régime, qui lui doit en partie son nom, il a moins apporté en réalité que le passé légué par le monde grec et romain, chez qui l'activité guerrière avait fait surgir le concours, bien qu'il n'ait affiché qu'un mépris insultant pour ses admirables prédécesseurs. Et cela est tellement vrai que tout ce qui a subi d'une manière insuffisante l'incorporation romaine, n'a rien pu produire de ces grands résultats, faussement attribués à la seule influence du catholicisme. C'est dans l'Occident romain et nulle part ailleurs, c'est de cette féodalité fondée sur les ruines mêmes de l'empire, que sont sortis ces deux bienfaits immenses : l'émancipaton de la femme, et l'abolition du servage. Ce que l'on peut dire de plus juste en l'honneur du catholicisme, c'est que, durant cette grande période, il s'est constamment prêté aux transformations sociales nécessaires, et a consacré toutes les dispositions utiles, bien qu'elles fussent souvent les plus opposées à son caractère et à ses véritables principes.

Le régime catholico-féodal finit avec le moyen âge, au XIIIe siècle. Alors commence un état purement révolutionnaire, dépourvu de toute coordination, où toutes les forces cérébrales s'accentuent et se complètent, et dans lequel sont surtout intéressées l'intelligence et l'activité. Il n'est pas dans notre intention de donner même un aperçu de ce dernier état transitoire, dont nous traiterons en particulier dans le cours de l'an prochain. Nous aurions passé sous silence l'évolution catholico-féodale elle-même, s'il

n'eût été utile d'achever, par les quelques mots que nous en avons dit, ce court résumé des trois grandes transitions propres à l'Occident.

III

DE LA COORDINATION SYSTÉMATIQUE DES PRINCIPAUX TYPES DE L'ÉVOLUTION PROPRE A L'OCCIDENT.

Nous avons distingué dans l'évolution générale, propre à l'Occident, trois évolutions secondaires nettement déterminées, suivies d'une période révolutionnaire qui achève de préparer la synthèse finale. Auguste Comte a coordonné cette longue évolution dans un certain nombre de types concrets, qu'il a placés au calendrier positiviste. Ils occupent douze mois, sur les treize dont le calendrier se compose. Quatre mois sont consacrés à l'antiquité, deux mois à la civilisation catholico-féodale, six mois à l'âge moderne. Le fondateur du positivisme s'est efforcé de maintenir dans cette répartition l'ordre chronologique ; cependant il ne faudrait point le chercher en dehors des mois pris dans leur ensemble. Chaque mois étant voué à quelqu'une des grandes acquisitions intellectuelles, sociales, morales ou pratiques de l'Humanité, il a bien fallu grouper sous un même chef, dans le même mois, toutes les individualités plus ou moins marquantes qui ont apporté leur concours à l'œuvre commune. C'est ainsi que, dans le mois d'Homère, nous voyons figurer Virgile, Ovide, Lucain, trois mois avant César. C'est ainsi que, dans le sixième mois, celui de saint Paul, nous voyons figurer Bossuet et

Bourdaloue, qui précèdent ainsi Charlemagne, Dante, Guttemberg, Descartes, etc., etc. Cependant Auguste Comte n'a fait en cela que respecter l'ordre d'évolution. L'évolution grecque a précédé l'évolution romaine, et dans l'évolution grecque la poésie a précédé la philosophie et la science. Il était donc juste qu'Auguste Comte plaçât Homère avant Aristote, Archimède et César; et comme les poëtes latins, Virgile en tête, se sont bien plus inspirés des Grecs qu'ils n'ont eu une originalité propre; comme de toute manière, ils ne sauraient présenter que l'un des côtés de la poésie antique, il a encore bien fait de leur assigner dans le mois d'Homère une semaine déterminée. N'en est-il pas de même pour Bossuet et Bourdaloue, qui représentent le catholicisme dans sa période de décadence et qui doivent nécessairement faire partie du mois qui lui est consacré, entre la civilisation militaire représentée par César et la civilisation féodale représentée par Charlemagne ?

Les trois mois, accordés à l'évolution grecque, correspondent aux trois aspects que comporte cette évolution: l'art, la philosophie et la science, placés ainsi dans leur ordre d'apparition ou de dégagement. Nous verrons dans la séance prochaine comment l'art était appelé à surgir le premier du sein de ces sociétés tout imprégnées encore de théocratie, et dans les suivantes comment la philosophie d'abord et la science ensuite se sont développées. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'énoncer cette succession.

Le premier mois de l'évolution grecque, qui est le second de l'année, le précédent étant réservé à la théocratie, est donc consacré à la poésie ancienne, représentée par Ho-

mère. Personne assurément n'oserait disputer à Homère une telle préséance. Non-seulement il est le poëte éternellement admiré, que tous les autres se sont efforcés d'égaler mais n'ont surpassé jamais, il est encore le premier venu. A ce double titre, il préside le mois de l'art antique.

Les quatre chefs de semaine placés sous la présidence d'Homère sont Eschyle, Phidias, Aristophane et Virgile.

Eschyle représente plus spécialement la poésie. Aucun n'a réuni une telle beauté de forme et une telle profondeur de pensée. Moins complet qu'Homère, il est le plus grand après lui. Dans la semaine, à laquelle son nom est attaché, trouvent place les différents genres de la poésie : l'épopée avec Hésiode, le genre lyrique avec Tyrtée et Pindare, le genre léger avec Anacréon, le drame avec Sophocle et Euripide, le mode pastoral avec Théocrite et Longus.

Phidias préside la semaine consacrée aux beaux-arts proprement dits, architecture, sculpture et peinture. Une telle place revenait de droit à l'auteur de la Minerve et du Jupiter Olympien, à celui qui dirigea les travaux du Parthénon. Sous lui sont rangés les noms les plus célèbres dans les trois genres : Scopas, Zeuxis, Ictinus, Praxitèle, Lysippe et Apelles.

Aristophane donne son nom à la semaine des satiriques et des critiques, dont il est le type le plus parfait. Aug. Comte a placé ici des noms latins à côté des noms grecs, non-seulement parce que les Latins, bien qu'ils aient surtout imité les Grecs, ne se sont pas montrés dans cette partie inférieurs à leurs modèles, mais encore sur plusieurs

points les ont complétés. Nous trouvons groupés dans cette semaine : Ésope, Plaute, Térence, Ménandre, Phèdre, Juvénal et Lucien. Un des adjoints est Pilpaï, le plus célèbre des fabulistes indous.

Enfin la quatrième semaine, dont Virgile est le chef, est consacrée tout entière à honorer la poésie latine. Bien qu'elle fasse moins paraître une réelle originalité que l'ambition de rappeler la Grèce, il était juste de lui accorder une place en rapport avec son importance dans l'antiquité. Virgile, si parfait et si pur, est le prince incontesté de ces poëtes latins, et derrière lui Aug. Comte a placé, représentant les époques et les genres divers : Ennius, Lucrèce, Horace, Tibulle, Ovide et Lucain.

Le second mois de l'évolution grecque, et par conséquent le troisième de l'année, est rempli par la philosophie ancienne et présidé par Aristote ; Aristote, ce maître de ceux qui savent, a dit Dante, cette expression parfaite des deux qualités qui constituent les vrais philosophes : la connaissance la plus étendue jointe à l'esprit de généralisation le plus puissant. Si avancé que soit le monde, il y aura toujours profit à lire ses œuvres, comme celles de tous ceux qui méritent de lui être comparés. Leur érudition est dépassée, sans nul doute, et leurs théories sont délaissées ; mais cette méthode qu'ils ont apportée dans leurs écrits, mais cette audace d'invention qu'ils ont constamment montrée, ne cesseront d'être l'exemple le plus salutaire, l'excitation la plus puissante pour tous les penseurs.

Des quatre semaines dont le mois d'Aristote se compose, la première est consacrée à Thalès. Thalès représente ces premiers pas de la philosophie grecque où l'esprit s'efforce

de construire une synthèse objective avec les premiers résultats de l'observation naissante. Le monde n'est que le produit des transformations multipliées d'un même élément. Les penseurs groupés autour de Thalès sont les plus importants de ces chefs d'écoles, de ces inventeurs d'hypothèses que nous présente le début de la philosophie grecque.

Il y a quelque chose de plus dans Pythagore, qui préside la semaine suivante. Le philosophe de Crotone ne représente pas seulement une période plus avancée de la science et de la philosophie grecque ; il représente surtout l'effort de quelques-uns des penseurs de cette antiquité vers la construction d'un système qui, fondé sur la science, fournit des règles pour le gouvernement des individus et des sociétés. C'est la première tentative effectuée pour la création d'un pouvoir spirituel indépendant. Aussi Aug. Comte a placé dans cette semaine des noms qui appartiennent moins à de purs philosophes qu'à des théoriciens politiques proprement dits, comme ceux de Thucydide et de Solon.

Les philosophes dont les noms remplissent les deux dernières semaines du mois d'Aristote sont loin d'avoir, aux yeux d'Aug. Comte, la valeur des précédents. Néanmoins ils ont eu une influence réelle en préparant dans une mesure considérable la transition monothéique et catholique, et à ce titre ils méritaient une place importante dans un calendrier destiné surtout à célébrer l'évolution occidentale. Quoi qu'il en soit, ces pseudo-philosophes occupent deux semaines, dont l'une est présidée par Socrate et l'autre par Platon. La première représente surtout le côté

moral de cette philosophie transitoire : on y rencontre les noms d'Aristippe, d'Antisthènes, de Zénon, de Cicéron, d'Épictète et de Tacite. La seconde nous en montre surtout l'aspect dogmatique, et c'est pour cette raison qu'elle renferme des noms de théoriciens catholiques ou même de certains métaphysiciens juifs, comme Philon d'Alexandrie.

Nous ne pouvons qu'indiquer très-rapidement les principales divisions des mois qui suivent. L'important est surtout de montrer l'esprit qui a guidé l'auteur du Calendrier dans ces choix, car leur justification sortira d'elle-même à mesure que nous ferons apprécier dans leur détail les services et la valeur de chacun.

Le troisième mois de l'évolution grecque, le quatrième du calendrier, est consacré à la science ancienne. Il est présidé par Archimède, le génie scientifique le plus éclatant de l'antiquité. Ses quatre semaines correspondent aux quatre parties cultivées alors dans la science. La première appartient aux médecins et est présidée par Hippocrate, père de la médecine. La médecine arabe, simple prolongement de la médecine grecque, y est représentée par Avicenne et Averrhoës. La seconde est celle des géomètres et a pour chef Apollonius. La troisième appartient aux astronomes et est présidée par Hipparque. La quatrième enfin, qui a pour chef Pline l'ancien, est la semaine des érudits. S'il y a une différence réelle entre l'érudition et la vraie science, il ne faut pas moins reconnaître que cette réunion et en même temps cette épuration des matériaux qui constituent le travail de l'érudit, sont éminemment profitables à la science elle-même, en pré-

parant et en facilitant les travaux futurs des véritables savants.

Le mois suivant est consacré à la civilisation militaire, représentée par son type le plus admirable, l'incomparable César. Il est partagé entre la Grèce et Rome, bien que la part de celle-ci, dans la reconnaissance humaine, doive être évidemment supérieure. Des deux semaines accordées à la Grèce, l'une est presidée par Thémistocle, qui représente la résistance immortelle opposée par les petites peuplades de la Grèce au colosse asiatique. La seconde est présidée par Alexandre. Il représente cette période de la lutte où la simple résistance fait place à l'attaque et où les Grecs vont sur son propre terrain chercher et vaincre leur ennemi.

Scipion est le chef de la première semaine consacrée à la civilisation romaine. Il représente la période d'incorporation, l'époque des grandes conquêtes, la soumission de l'Italie et de l'Espagne et la guerre des Gaules. C'est la République. Trajan, le meilleur des empereurs romains, représente la période d'assimilation. Rome a achevé ses conquêtes ; elle s'efforce alors de faire un tout homogène de ces éléments dispersés; elle forme le noyau de la civilisation occidentale. César, dont le mois porte le nom, est à ce double point de vue le type le plus complet de l'œuvre romaine. C'est lui qui achève l'incorporation par la conquête des Gaules; c'est lui qui, reprenant l'œuvre interrompue des Gracques, donne l'impulsion la plus énergique au travail assimilateur. Il fait de ces vaincus pleins d'intelligence et de courage des citoyens et des légionnaires ; il les introduit dans le sénat.

Il serait vraiment inutile de poursuivre plus avant, pour le moment du moins, cette analyse du Calendrier. Nous la reprendrons au début du cours de l'an prochain, quand nous commencerons avec saint Paul et Charlemagne l'étude du catholicisme et de la féodalité. L'appréciation de César terminera le cours de cette année, dont la prochaine leçon sera consacrée à la poésie ancienne, représentée par Homère.

ONZIÈME LEÇON

APPRÉCIATION DE L'ART ANTIQUE

(HOMÈRE)

Nous avons expliqué dans notre dernière leçon comment il devait appartenir au monde occidental, plus franchement militaire, de développer les forces humaines que la théocratie tendait à contenir. Nous avons vu dans cet état militaire se dessiner deux cas très-distincts. D'un côté un peuple s'épuisant en vains efforts et ne pouvant aboutir au but suprême de toute guerre, c'est-à-dire à la conquête : c'est le peuple grec; de l'autre un peuple qui, placé dans des circonstances moins défavorables, conquiert le monde : c'est le peuple romain. De là, avons-nous dit, deux développements tout différents. Chez le peuple romain, essor de l'activité, qui croît à mesure qu'elle se voit mieux récompensée; chez le peuple grec, essor de l'intelligence, qui, éveillée d'abord par les nécessités de la guerre, détourne de plus en plus à son profit les natures d'élite dont l'activité n'est pas satisfaite. Il se forme au sein de cette population, encore à demi plongée dans l'état théo-

cratique, une classe intellectuelle, distincte du sacerdoce; il se rencontre un certain nombre d'individus disponibles, qui, surgissant dans un milieu déjà cultivé, s'adonnent avec indépendance aux travaux de l'esprit et se trouvent soutenus par un public prêt à les goûter.

C'est là, en effet, un point sur lequel il est nécessaire d'appeler l'attention, parce que là est une des causes les plus réelles du succès des Grecs dans le développement de leur mentalité. Ceux qui s'y consacrent le plus spécialement ne sont pas, comme nous l'avons vu dans certaines théocraties, celles de l'Inde par exemple, des hommes sortis d'une caste spéciale, dont l'unique fonction est de cultiver l'intelligence, et qui, insuffisamment renseignés sur les besoins d'une vie pratique, qu'ils ne partagent pas, vivent trop souvent dans un monde artificiel de spéculations vagues et sans portée. Les penseurs grecs sont fils de praticiens et praticiens eux-mêmes; ils participent à l'existence commune, ils en apprécient les nécessités, et ils ne cultivent leur intelligence que pour mieux les vaincre. Ce ne sont pas des moines enfermés dans des couvents ou des ascètes méditant dans le désert; ce sont des hommes qui s'occupent de science, d'art, de poésie, mais qu'on rencontre sur la place publique, dans le gouvernement ou dans les affaires, et qui, lorsque la cité est menacée, prennent l'épée pour la défendre. De là ce caractère de précision dont toutes leurs spéculations sont empreintes; de là cette constante préoccupation d'utilité qu'on y admire, de là cette simplicité et cette mesure propres au génie grec.

Dans ce développement intellectuel qui comprend l'art, la philosophie et la science, l'art, comme nous le di-

sions dans notre dernière séance, a le premier surgi. N'oublions pas qu'à cette époque la théocratie est puissante encore et capable de réprimer tout ce qui tenterait de s'élever contre elle. Elle ne montrera pas plus d'indulgence à l'égard de ceux qui prétendraient approfondir ses dogmes qu'envers ceux qui chercheraient à surprendre les lois des phénomènes naturels, privilége essentiellement théocratique. Mais elle ne pourra empêcher de croître cette poésie et ces beaux-arts qui, en apparence au moins, semblent devoir la servir. Elle ne saurait persécuter des poëtes qui vont chanter les dieux qu'elle a créés, des sculpteurs qui vont reproduire leur image, des architectes qui leur éleveront des temples. Elles ne s'imaginent pas que dans ce premier essor de la pensée libre est le germe de la révolution qui doit la détruire.

La leçon d'aujourd'hui sera consacrée à l'appréciation de l'art antique. Nous l'étudierons d'abord dans sa généralité, puis dans ses types principaux, en insistant principalement sur celui d'Homère, qui est entre tous le plus complet et le plus puissant.

L'art, pour en donner une définition, est une *idéalisation de la réalité*. Expliquons-nous. Tout artiste fait trois choses : 1° il *observe ;* 2° il *idéalise ;* 3° il *exprime*. Il observe toujours. C'est dans la réalité qu'il puise toutes ses conceptions, jusqu'aux plus fantastiques et aux plus bizarres. Le rôle de l'imagination la plus riche ne peut consister qu'à réunir des éléments qu'elle a choisis et séparés dans la nature, et à reconstruire avec leur aide un nouvel ensemble. Si immense, par exemple, que soit la supériorité dont l'esprit humain ait doué la divinité, il n'a jamais

pu trouver pour la représenter autre chose que le type humain. Il en est de même pour les êtres merveilleux comme les démons ou les anges, dont on a fait des hommes plus ou moins étrangement transformés; de même pour les Pégase, pour les Cerbère, pour les Dragons et toutes les bêtes de la fable. Là où il n'y a pas imitation plus ou moins parfaite de ce qui est, il y a tout au plus combinaison d'éléments préexistants.

En second lieu, l'artiste, dans une certaine mesure, idéalise toujours. Cela veut dire qu'il ne peut jamais reproduire absolument la nature; que, quel que soit son désir à cet égard, il est toujours obligé de laisser quelque chose dans l'oubli, de faire un choix, d'déaliser en un mot. Il y a fatalement une part de convention dans toute œuvre d'art, car la statue en marbre de Paros ne représente pas plus exactement la nature humaine que ne fait le trait de crayon du dessinateur. Il n'y a en vérité que des signes rappelant des images, non pas des signes arbitraires, ce qui ferait de l'art une sorte d'hiéroglyphique, mais des signes tirés de la réalité même, plus ou moins exactement imitée. Ce qu'on a appelé le réalisme n'est donc que plaisanterie pure.

Ajoutons que l'artiste idéalise encore, lorsque, indépendamment de l'impuissance où il se trouve de reproduire exactement la nature, il néglige ou exagère de parti pris certains des caractères de l'objet qu'il représente. C'est par là surtout que l'art remplit son office vis-à-vis des foules en leur faisant admirer et en leur proposant comme exemple des types supérieurs à ceux de la réalité.

Quant à l'expression, dernière partie du travail artistique, bien que résultant de l'observation et de l'idéalisation préliminaires, elle dépend aussi du talent de *communication* propre à chaque artiste. Celui-ci pourra être l'observateur le plus accompli et le plus capable d'idéaliser; s'il n'a pas suffisamment en lui le don de communiquer aux autres ce qu'il a construit dans son cerveau, il produira des œuvres appréciées sans doute de quelques-uns, mais peu fêtées par le vulgaire, et se verra placé au-dessous d'hommes dont les conceptions seront inférieures, mais qui seront plus habiles à les exprimer. C'est ainsi que si longtemps, comme l'a justement remarqué Auguste Comte, un public mauvais juge et plus ami de la forme que revêt la pensée que de la pensée elle-même, a mis Racine, dont le langage est plus pur, au-dessus de Corneille, dont la pensée est plus profonde.

L'art s'adresse à nos sens. C'est par leur intermédiaire qu'il fait naître dans notre esprit des images, qui à leur tour éveillent des sentiments. Il devrait donc exister autant d'arts différents que nous avons de sens distincts. Mais, outre que plusieurs de nos sens sont très-imparfaits et ne possèdent pas cette délicatesse indispensable au développement esthétique, d'autres ont dans la nature humaine une destination si étroite, si intimement adaptée aux besoins de la conservation et au bien-être physique, que leur culture spéciale, par des arts appropriés, n'aurait pour effet que de tenir en éveil les sentiments les plus personnels et les plus grossiers. Il est certain, par exemple, que l'odorat et le goût, si peu perfectionnés qu'ils soient, se prêtent aux impressions multiples qu'engendrent l'art du parfumeur et

celui du cuisinier; mais où trouve-t-on là cette destination sociale, cette excitation des penchants élevés et sympathiques, qui donnent à l'art véritable son caractère et sa raison d'être? Seuls, deux de nos sens offrent à l'art de dignes serviteurs. Ce sont la vue et l'ouïe. A celle-ci appartiennent la *poésie* et la *musique*, confondues d'abord et ne s'isolant qu'avec le temps; à l'autre, les arts de la forme : *peinture*, *sculpture* et *architecture*. La poésie demeure entre tous l'art par excellence; c'est le plus général et le plus complet; c'est le plus capable de faire naître en nous avec le plus d'intensité les sentiments les plus nombreux. Les autres arts suivent dans l'ordre où nous les avons énoncés. Ils sont de moins en moins généraux, mais en revanche de plus en plus techniques, si bien que l'architecture, le dernier placé dans la hiérarchie, est une sorte de transition entre l'art et l'industrie.

L'art est une émanation du culte, et c'est ce qui explique, comme nous l'avons fait observer, qu'il ait marqué le premier pas du développement intellectuel de l'Humanité. Le sacerdoce, pour faire accepter ses dieux, ne pouvait évidemment demander à la masse l'effort cérébral qu'avait nécessité leur création. Il eut recours non à des raisonnements qui eussent été sans nul doute fort inefficaces, mais à des procédés qui, destinés surtout à frapper les sens, devaient avoir une vertu plus certaine sur ces populations primitives. De là, le culte et ses pompes. A la vérité, des prêtres, chargés, comme il arrivait dans les théocraties, de fonctions sociales absorbantes, qui étaient à la fois chefs d'État, législateurs, juges, médecins, géomètres, n'avaient guère de temps à

consacrer au développement esthétique de ce culte dont ils étaient les ministres. Ils firent pour lui le nécessaire, l'indispensable, mais rien de plus. C'était à une classe nouvelle, indépendante du sacerdoce et possédant plus de loisir, qu'il appartenait de donner à l'art tout le développement dont il était susceptible. Cela devint possible chez les populations militaires. Mais alors on vit se produire cette conséquence naturelle, que l'artiste, non confondu désormais avec le prêtre, tendit de plus en plus à rendre son art indépendant du culte, et par là même à le dégager de cette grande destination sociale, que la théocratie lui avait d'abord inculquée. C'est là un état transitoire, évidemment utile et favorable à l'objet même qui l'a créé, mais qui doit graduellement disparaître pour faire place à l'état normal et définitif, celui où l'art, réintégré dans le culte, ne sera plus que l'agent principal de ces grandes émotions collectives que le culte est chargé d'entretenir et de diriger.

Deux conditions ont été nécessaires au développement esthétique :

En premier lieu, il a dû se produire au sein d'une civilisation abstraite, c'est-à-dire d'une civilisation où l'on se fût déjà préoccupé d'analyser les objets, de les décomposer, de les observer dans leurs différentes parties et propriétés. Il était indispensable que l'on fût sorti du fétichisme et de son esprit concret, car si l'art éprouve de nos jours une tendance de plus en plus marquée à se retremper dans cette première condition de l'Humanité, il n'en est pas moins vrai qu'elle était incapable de former de véritables artistes. Nous n'en voulons pour preuve que l'état infé-

rieur dans lequel l'art s'est maintenu chez les populations de l'Asie demeurées fidèles au fétichisme astrolâtrique. Les procédés d'exécution y ont atteint une perfection presque inconnue à l'Occident, et cependant l'observateur, tout émerveillé qu'il est du fini et de la délicatesse de certains détails, cherche en vain cet art véritablement grand, capable de produire des chefs-d'œuvre comparables dans leur genre à nos cathédrales du moyen âge, aux statues de Phidias et de Michel-Ange, aux opéras de Mozart. L'abstraction est la condition nécessaire et première de toute idéalisation.

Une seconde condition non moins indispensable au développement esthétique était qu'il s'accomplît dans un milieu militaire. De là dépendaient en effet et l'indépendance de l'artiste et la perfection de son œuvre. Nous avons expliqué déjà comment la théocratie était insuffisante pour assurer à l'art sa pleine et complète manifestation, comment l'artiste, étant confondu avec le prêtre, celui-ci déjà chargé d'importantes fonctions sociales, manquait de loisir pour se consacrer à aucune autre étude. D'ailleurs, l'artiste eût-il été personnellement indépendant du prêtre, que sa subordination trop absolue l'eût encore empêché de prendre son essor et de s'élever au delà des mesquines nécessités d'un culte étroit. Il fallait un état où le sacerdoce, subordonné à son tour, ne pût empêcher de grandir à ses côtés, libre de tous liens, une classe nouvelle adonnée aux arts, ne reconnaissant d'autre loi que le jugement d'un public chargé de corriger ses fautes et de réprimer ses écarts. Mais ce qui était plus important peut-être encore dans cette civilisation mili-

taire que l'absence d'un culte oppresseur, c'était ce milieu social, éminemment pratique, chez qui les besoins de la guerre avaient développé au plus haut point les habitudes d'ordre, l'horreur des conceptions vagues, le sentiment du possible, l'amour du mesuré et du précis. C'est là, nous le disions au début, le caractère même de la perfection grecque. Tandis que chez les Indous une continuelle et fastidieuse accumulation d'extravagances fait le fonds d'un art qui ne parvient pas à vaincre notre admiration, on ne rencontre chez les Grecs qu'œuvres finies et mesurées, dont l'œil peut toujours embrasser l'ensemble, où toutes les proportions sont observées, dont aucune partie n'est inutile et ne pourrait être distraite impunément. Et cependant les deux civilisations sont abstraites. Mais dans l'une, l'artiste, architecte ou poëte, est un homme qui vit en dehors du monde et se préoccupe médiocrement de ses semblables ; qui, seul à seul avec ses pensées, delivré du frein salutaire qu'imposent les nécessités d'une existence pratique, laisse sa fantaisie errer à l'aventure et ne sait tirer de son cerveau que des conceptions vagues ou bizarres. Dans l'autre, au contraire, l'artiste, poursuivant un but, stimulé et dirigé à la fois par le milieu qui l'entoure, participant à tous les travaux, à toutes les aspirations de cette foule pour laquelle il conçoit et exprime, l'artiste fait revivre dans son œuvre cette nature humaine qu'il observe sans cesse, mais améliorée et embellie ; il présente aux hommes dans ses demi-dieux et ses héros un idéal qui n'est point tellement au-dessus d'eux qu'ils ne puissent s'y reconnaître et ne fassent effort pour y atteindre. L'artiste grec n'est pas un

homme impatient de quitter la terre et de s'endormir dans le Nirvâna ; il aime sa patrie, il a eu sa part dans ses triomphes et dans ses malheurs; il peut comme Eschyle faire graver sur son tombeau : « Ce monument couvre Eschyle, fils d'Euphorion. Né à Athènes, il mourut dans les plaines fécondes de Géla. Le bois tant renommé de Marathon et le Mède à la longue chevelure diront s'il fut brave : ils l'ont bien vu ! »

Ces deux conditions d'une civilisation à la fois abstraite et militaire sont donc indispensables au développement esthétique, et c'est parce qu'elles se sont rencontrées dans une mesure suffisante sur ce petit coin du monde appelé la Grèce, que l'art y a pris un si noble essor. Cette théorie seule peut donner raison d'un cas à la fois si particulier et si étonnant. Jusqu'à elle, toute l'imagination des métaphysiciens ne pouvait se hausser au delà de cette explication lumineuse, à savoir que les Grecs ont fait de l'art parce qu'ils sont une race esthétique ; qu'ils ont fabriqué de beaux poëmes parce qu'il était dans leur sang de fabriquer de beaux poëmes. Cette commode théorie des races que M. Renan a déjà employée dans le cas juif, lui sert ici pour le cas grec et lui servira pour tous les cas semblables, quelque embarrassants et compliqués qu'ils puissent être. Nous n'avons plus à la discuter et à la juger.

Si, prenant l'art antique dans son ensemble, nous recherchons avec quelque attention quels ont été son rôle et son influence dans l'évolution de l'Humanité, nous remarquons que sa destination première, bien que transitoire, a été principalement de servir à l'éducation de l'esprit humain. Il a été le premier aiguillon de l'intelligence ; il a

habitué les hommes à observer, à réfléchir, à combiner ; il leur a donné certaines habitudes mentales, sans parler des autres ; il les a amenés doucement au travail plus difficile et plus abstrait de la science. Celle-ci n'a été jamais accessible qu'à un petit nombre ; elle exige, sinon de tous ceux qui s'y livrent, au moins de ceux qui la cultivent pour la développer, une supériorité intellectuelle à laquelle la foule ne peut prétendre et dont quelques privilégiés ne jouissent que grâce aux efforts accumulés d'innombrables générations antérieures. C'est par une éducation extraordinairement lente, dont les résultats sont transmissibles, qu'à un moment donné, certains hommes favorisés peuvent jeter dans le monde quelques-unes de ces découvertes qui se comptent par siècles et dont la première est relativement proche de nous. C'est être dans l'erreur la plus profonde que de s'imaginer que l'homme est naturellement poussé vers les spéculations mentales, qu'il aime à observer et à méditer, qu'il se plaît aux choses de l'esprit, qu'il vit volontiers dans un monde subjectif et idéal. Rien n'est plus faux que cet axiome fameux de M. de Bonald : « L'homme est une intelligence servie par des organes. » C'est le contraire même, qui est le plus généralement la vérité. Si de nos jours, si depuis un petit nombre de siècles, quelques natures exceptionnellement douées ont pu ne pas démentir cette définition véritablement utopique, est-ce que la masse humaine en est là ? Est-ce que l'immense majorité des hommes n'est pas assez employée à se procurer les moyens de vivre ? A-t-elle quelque superflu d'intelligence à dépenser dans des conceptions qui la servent sans aucun doute, mais qui exigent de la part du penseur tant d'ab-

négation et de génie ? Or, si de nos jours il en est ainsi, pouvons-nous croire que la situation fût toute contraire au début de l'Humanité. Alors plus que jamais l'homme fut absorbé par la nécessité de vivre et fit servir tout ce qu'il avait d'intelligence à nourrir et à protéger ses organes. Mais peu à peu, l'art, procédant du culte, vint le distraire de ces préoccupations purement physiques, et, en excitant chez lui le sentiment, éveilla du même coup la pensée. L'homme prit plaisir à ces imitations plus ou moins grossières d'abord, où il retrouva sa nature et ses émotions ; il s'apprit à comparer, à abstraire et à construire ; il développa ses facultés engourdies et les prépara lentement à l'immense effort que la science quelque jour allait réclamer.

A côté de cette éducation intellectuelle de l'espèce humaine, office évidemment transitoire, inaperçu de beaucoup et sur lequel il était nécessaire d'appeler l'attention, nous rappellerons des résultats mieux connus et mieux appréciés. Nous voulons parler des productions mêmes de l'art antique, dont un certain nombre sont définitivement incorporées au capital de l'Humanité. Les poëmes d'Homère, les tragédies d'Eschyle et de Sophocle, les comédies d'Aristophane, les odes de Pindare ne cesseront d'enthousiasmer les hommes ; ce qui nous reste des chefs-d'œuvre de leur sculpture fera éternellement le charme des yeux. Nous n'avons pas à mettre en lumière un point sur lequel tout le monde est d'accord ; nous observerons seulement que ces créations du génie antique nous intéressent à un double point de vue : si elles ont une valeur absolue qui les place auprès, sinon au-dessus des meilleures productions

modernes, elles servent encore à nous faire connaître et apprécier nos prédécesseurs. Non-seulement l'œuvre elle-même nous montre ce qu'ils étaient capables de concevoir et d'exécuter, mais ce qu'elle contient nous donne les plus précieux détails sur leur vie, sur leurs sentiments, sur leurs pensées. Nous sommes transportés par eux-mêmes dans la civilisation où ils ont vécu.

Avant d'entrer dans une appréciation plus spéciale de l'art antique et des principaux types qu'Aug. Comte a placés dans le mois d'Homère, il nous reste à dire quelques mots de la situation occupée par l'artiste dans le monde grec. Cette situation a-t-elle eu un caractère définitif ou simplement transitoire ?

L'art, en échappant aux mains de la théocratie, ce qui était la condition nécessaire de son développement, perdit en dignité ce qu'il gagna en perfection. L'artiste fut déchu bientôt de la haute destination sociale que la théocratie lui avait maintenue. Le poëte, le sculpteur, le peintre grecs entreprirent de distraire et d'amuser la foule, mais se soucièrent peu de l'instruire et de l'élever. C'est à peine si le grand art, l'art d'Homère et d'Eschyle, put échapper au sort commun. Pouvait-il en être autrement dans une civilisation où l'art ne trouvant plus dans le sacerdoce son soutien matériel et moral, dut aller quêter auprès des grands son existence et son inspiration ? Il se fit servile ; il chanta les athlètes qui le faisaient vivre et leur tailla des statues. Oubliant le but noble, élevé, social, pour lequel il avait été créé, il poursuivit, sans souci du reste, l'étude secondaire des perfectionnements techniques et se renferma de plus en plus dans le culte exclusif de la forme. L'art,

ainsi conçu, n'était plus qu'une superfétation, qu'une excroissance dans la civilisation qui l'avait vu naître. N'ayant d'autre emploi que de surexciter certaines passions détestables et d'avilir encore des populations déjà dépravées, il y devenait non-seulement inutile, mais pernicieux. Aussi nous ne nous étonnons point quand nous voyons les historiens et les philosophes afficher un mépris si profond pour les artistes produits par cette société :

« Tout homme qui exerce quelque art bas et indigne, dit Plutarque dans sa vie de Périclès, produit contre lui-même un témoin irréprochable de sa paresse et de sa lâcheté à apprendre des choses honnêtes ; et ce témoin, c'est le travail même qu'il a employé à en acquérir d'inutiles, ou qui ne méritent que du mépris. Et je mets en fait qu'il n'y a point de jeune homme bien né, qui, pour avoir vu à Pise la belle statue de Jupiter, voulût être Phidias ; ni Polyclète, pour avoir vu celle de Junon à Argos ; ni Anacréon, Philémon, ou Archiloque, pour avoir pris plaisir à lire leurs vers. Car, de ce qu'on trouve un ouvrage agréable, il ne s'ensuit pas de là nécessairement qu'on estime l'auteur. Tout ce qui ne fait pas naître dans l'âme des spectateurs une émulation forte, et dont il ne sort pas, pour ainsi dire, des esprits qui excitent la volonté, est profondément inutile et fâcheux. »

Ainsi pensait également Platon, qui, dans sa République, construisit une utopie sociale d'où l'art était systématiquement exclu. Y avait-il place, en effet, dans cette société idéale pour un art qui, dans la réalité, ne se montrait efficace que pour avilir et corrompre ? C'est au positivisme qu'il appartient de ramener l'art à sa tendance

véritable, et, tout en lui gardant son indépendance, de le rendre à sa destination première, qui est de moraliser l'Humanité.

II

LE MOIS CONSACRÉ A HOMÈRE.

Nous avons vu dans notre dernière leçon quelles raisons avaient porté Aug. Comte à choisir, parmi les représentants les plus considérables de l'art antique, les types d'Eschyle et de Phidias, d'Aristophane et de Virgile pour en faire les chefs des quatre semaines du mois d'Homère. L'appréciation plus spéciale, quoique nécessairement brève, que nous allons donner de chacun d'eux, fera mieux ressortir toute la justesse de vue qui a présidé à ces choix.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, vu les instants trop courts dont nous disposons, apprécier dans cette séance Virgile et son œuvre. La lacune, d'ailleurs, sera d'autant moins sensible que la poésie latine, représentée par Virgile, n'est, en réalité, qu'un prolongement de la poésie grecque, et malgré tout le charme et l'intérêt qu'elle présente, il y aurait en quelque sorte répétition à traiter de l'une après l'autre. Nous passerons donc aujourd'hui en revue les types d'Eschyle, de Phidias et d'Aristophane, et nous terminerons par celui d'Homère, auquel sera consacrée toute la troisième partie de cette leçon.

Eschyle représente l'art dramatique dans l'antiquité. Chacun sait que la poésie n'a pas revêtu du premier coup

une forme aussi compliquée et qu'elle n'est au début ni lyrique, ni épique, ni dramatique. C'est un art grossier encore, quoique déjà puissant, où le culte va chercher ses manifestations les plus importantes, et où toutes les formes sont naïvement confondues. Lentement, comme d'un tronc commun, les différents genres se séparent et l'un d'eux va devenir la poésie dramatique. Elle tire son origine du culte de Bacchus. Autour d'un autel sur lequel on immolait un bouc, le chœur faisait entendre un dithyrambe en l'honneur du Dieu. De là le nom même de *tragédie* (*chant du bouc.*) Après avoir longtemps fourni à l'imagination des compositeurs, la légende de Bacchus s'étant trouvée enfin épuisée, on lui ajouta d'abord des épisodes empruntés aux légendes populaires, et finalement on l'évinça complétement. Ce ne fut pas, à la vérité, sans résistance, car le jour où Épigène de Sicyone effectua cette innovation radicale, on entendit les assistants s'écrier en manière de protestation : « Qu'y a-t-il donc là pour Bacchus ? » comme nous dirions : à la question ! Le premier pas fait, on alla vite. Le chœur ne demeura pas seul. Un acteur, se détachant du groupe, chantait les exploits du héros ou du Dieu, et le chœur, alternant, lui répondait. Enfin intervint le dialogue, nouveauté introduite par Eschyle, qui, chez lui, garda la forme d'un récit dialogué plutôt qu'elle ne prit celle d'une véritable action, conduite et développée sous l'œil même du spectateur.

Eschyle, bien qu'il ait reçu des Athéniens le surnom de *Père de la tragédie*, n'est donc pas, à proprement parler, l'inventeur du genre. Il n'est que le dernier venu de ceux qui l'ont créé ; il l'a complété. Ses successeurs, So-

phocle et Euripide, innoveront bien en partie; ils augmenteront le nombre des personnages, ils tendront à réduire le rôle du chœur, ils donneront plus de place à l'action. Mais toutes ces modifications ne sont en réalité que médiocrement importantes en comparaison du progrès qu'Eschyle avait accompli.

Directement émané du culte, l'art dramatique garda longtemps la trace de son origine ; les poëtes continuèrent de poursuivre dans leurs conceptions un but ouvertement religieux et moralisateur. La puissance et la grandeur des dieux, les exploits et les bienfaits des héros demeurèrent jusqu'à une époque avancée le principal objet de leurs chants. On peut dire que d'Homère à Eschyle ils formèrent une sorte de pouvoir spirituel spontané, devant lequel s'inclina le vulgaire et qui tint dignement la place du sacerdoce disparu. Mais à mesure que l'influence théocratique alla en s'affaiblissant, l'art dramatique perdit de plus en plus toute réelle destination sociale. Le poëte chercha moins à redresser qu'à plaire ; il fit consister son ambition, non à dominer, mais à servir cette foule, dont l'éducation lui était confiée. Il brigua ses faveurs ; il s'abaissa devant ses caprices, il flatta ses préférences. L'art du bien dire, les rapprochements spirituels, les mots heureux tinrent lieu des grands sentiments et des grandes pensées. Il n'y eut plus désormais rien de glorieux et d'utile que de remporter le prix du concours tragique aux Dionysies, devant cinq juges tirés au sort. Aussi ne s'étonne-t-on pas, lorsqu'on embrasse l'histoire de la poésie grecque, de constater combien, en quelques années, sous l'influence de mœurs funestes, sa décadence est rapide. L'art, grandiose et pro-

digieux dans Eschyle, déchoit déjà, quoique admirable encore, avec Sophocle, et tombe définitivement avec Euripide.

Eschyle naquit à Éleusis, en Attique. S'il a fait mettre sur sa tombe qu'il était athénien, c'est qu'en réalité toute l'Attique était athénienne. Il n'avait pas trente ans lorsqu'il commença sa carrière de poëte tragique et apporta ses vers aux fêtes de Bacchus. A trente-cinq ans, il s'arma pour la défense de sa patrie et fut présent aux combats de Marathon, de Salamine et de Platée. Il fut même blessé à Marathon. L'histoire a conservé le souvenir de l'héroïsme que montrèrent à ses côtés ses deux frères, Amynias et Cynégire. C'est ce dernier qui, suivant Hérodote, périt si glorieusement en arrêtant un vaisseau perse, qui se disposait à fuir.

Si, comme le dit justement Condorcet, tout homme au cœur généreux le sent tressaillir encore au souvenir immortel de Marathon et de Salamine, ces journées vengeresses de la civilisation, qui saurait dire les sentiments des héros qui y prirent part, le souvenir qu'ils en gardèrent gravé au fond de leur âme? C'est là qu'Eschyle a connu les grandes émotions humaines; c'est là qu'il a emprunté les plus nobles pages de son œuvre.

Il composa dans sa carrière de poëte quatre-vingts pièces environ, dont cinquante-deux remportèrent le prix au concours. Quelques-unes étaient des drames satiriques dont aucun ne nous est resté; beaucoup avaient leur place dans des trilogies, groupes formés de trois tragédies, qu'unissaient un lien et un intérêt communs. Dans ce

genre nous ne possédons plus que l'Orestie, composée d'Agamemnon, des Choéphores et des Euménides. C'est le chef-d'œuvre d'Eschyle.

Le poëte, appelé vers la fin de ses jours par l'admiration des Siciliens et de leur tyran Hiéron, le même qui avait déjà attiré auprès de lui Pindare, abandonna Athènes, sa patrie, et s'en fut vivre à Géla. Ses nouveaux compatriotes l'entourèrent d'honneurs et le comblèrent de présents. Il mourut à Géla même, l'an 456 avant notre ère, à l'âge de soixante-six ans, et son tombeau fut orné de l'inscription que nous avons rapportée.

De l'œuvre d'Eschyle, le temps ne nous a conservé que sept tragédies : le *Prométhée enchaîné*, les *Perses*, les *Sept contre Thèbes*, les *Suppliantes* et le triple drame de l'*Orestie*.

Il est facile de retrouver sous l'allégorie du *Prométhée enchaîné* la lutte caractéristique soutenue par le régime grec, la lutte anti-théocratique. Prométhée est un théocrate révolutionnaire et félon, pousuivi et châtié par sa propre caste. Prométhée a livré au vulgaire les secrets de la classe privilégiée à laquelle il appartient, et subit la peine de son dévouement à l'Humanité. Le regrette-t-il ? non pas ! Il est fier de s'être sacrifié, et, content d'avoir éclairé et enrichi les hommes, il accepte avec la résignation la plus parfaite les tourments auxquels Jupiter l'a condamné. « N'avais-je pas prévu mon sort ? s'écrie-t-il. Mon crime fut volontaire. Je savais qu'en servant les mortels, j'allais de moi-même au-devant du châtiment !..... Oui, j'ai dérobé dans une férule l'étincelle féconde, la source de la flamme, le feu, ce maître qui a enseigné aux mortels tous

les arts, cet instrument de tous leurs biens... » Mais sa bonté pour l'homme a été plus loin : « J'ai mis fin aux terreurs que leur inspirait l'avenir ; j'ai déposé au fond de leur âme l'aveugle espérance..... Autrefois, ils voyaient, mais ils voyaient mal ; ils entendaient, mais ils ne comprenaient pas..... Je leur enseignai l'instant où se lèvent les astres, et l'art plus difficile encore d'observer leur coucher. C'est moi qui inventai pour eux la science des nombres, la plus noble des sciences ; pour eux, je formai l'assemblage des lettres; je fixai la mémoire, la mère, l'instrument des muses. C'est moi qui, le premier, accouplai sous le joug les animaux, désormais esclaves de l'homme ; et le corps des mortels fut soulagé du poids des plus rudes travaux. C'est moi qui attachai ces chevaux, dociles au frein, à ces chars splendides, orgueil de l'opulence. Enfin, ces autres chars, aux ailes de lin, qui emportent le matelot sur les ondes, quel autre que moi les a inventés ?..... Jadis, l'homme, atteint de maladie, périssait sans secours. J'ai enseigné la composition de mélanges salutaires, qui préservent aujourd'hui de tous les maux. Et cette autre science aux aspects si divers, la divination, c'est moi encore qui l'ai fondée. C'est moi qui le premier distinguai, parmi les songes, les visions qui doivent s'accomplir ; c'est moi qui expliquai les pronostics, dont rien ne donnait l'intelligence. J'ai enseigné quels oiseaux étaient d'un heureux ou d'un sinistre augure ; j'ai indiqué les signes favorables dans les entrailles des victimes... Tels furent mes bienfaits ; et je ne parle pas de ces trésors que la terre dérobait aux hommes dans ses profondeurs, l'airain, le fer, l'argent, l'or : qui pourrait se vanter de les avoir décou-

verts avant moi ? Personne, sans nul doute, à moins d'une folle jactance. En un seul mot, je puis tout t'apprendre : l'inventeur de tous les arts des humains, c'est Prométhée ! »

Mais au milieu de ses tourments, Prométhée se console en prévoyant le jour où Jupiter, frappé lui-même dans sa gloire, viendra implorer son appui : le persécuteur suppliera à son tour la victime. Jupiter entend ces menaces et veut arracher son secret au Titan. Celui-ci refuse. Alors la colère du Dieu éclate, le tonnerre gronde, les vents sifflent, la mer se soulève, le rocher vole en éclats sous les coups de la foudre, et Prométhée est abîmé sous les débris.

Quel autre sentiment a pu guider le poëte dans la composition de ce sombre drame, sinon l'antique haine de cette oppression sacerdotale, dont la Grèce ne s'était débarrassée qu'à la longue, et qui se redressait devant elle, au temps d'Eschyle, dans la personne des Darius et des Xerxès? En dépeignant, sous forme allégorique, cette lutte acharnée des premiers siècles de la Grèce entre la puissance théocratique et la libre pensée, n'était-il point soutenu par le souvenir vivant encore des journées anti-théocratiques de Salamine et de Marathon?

Les *Perses* lui furent une occasion toute naturelle et plus directe de faire revivre dans l'âme de ses compatriotes ces grandes émotions passées. Dans cette tragédie superbe, qui n'est que le récit du désastre de Xerxès, placé dans la bouche des Perses eux-mêmes, l'ardeur civique du poëte a entassé les accents et les images les plus magnifiques ! Quel enthousiasme dans Athènes, entendant

son ennemi le plus acharné célébrer, dans des vers héroïques, son courage et ses vertus! Quel frémissement dans cette assemblée, composée des acteurs mêmes de la lutte gigantesque, quand le soldat perse, échappé au massacre, commençait le récit du combat de Salamine : « Le jour aux coursiers blancs répandait déjà sur le monde sa bienfaisante lumière, lorsqu'une clameur immense, modulée comme un cantique sacré, s'éleva dans les rangs des Grecs.... L'écho des rochers de l'île répondit à ces accents. Trompés dans leur espoir, les barbares, saisis d'effroi, comprirent que ce n'était point le signal de leur fuite, cet hymne saint que chantaient les Grecs; pleins d'une audace intrépide, ils se précipitaient au combat. Le son de la trompette enflammait leur cœur. Soudain les rames retentissantes frappent d'un battement cadencé l'onde salée qui frémit, et toute leur flotte apparaît à nos yeux. L'aile droite en ordre s'avançait la première ; et ces mots retentissaient au loin : « Allez, ô fils de la Grèce, délivrez la patrie, délivrez vos enfants, vos femmes et les temples des dieux de vos pères, et les tombeaux de vos aïeux; un seul combat va décider de tous ces biens ! » A ces cris, nous répondons par le cri de guerre des Perses... etc. » C'est ainsi qu'Eschyle entretenait vivante dans l'âme des Grecs la haine du régime théocratique et royal, et préparait le dernier acte de cette lutte immense, qu'Alexandre, un siècle après lui, devait consommer.

Dans les *Sept contre Thèbes*, c'est le génie même de la guerre que le poëte met en scène. Les spectateurs, dit Aristophane, en sortaient remplis de la fureur des combats. Jamais en effet l'instinct destructeur n'a trouvé

d'accents plus sauvages, de menaces plus terribles, de fureur plus sanglante. Quelle page que celle où Étéocle, défenseur de Thèbes, se désigne lui-même pour combattre à la porte Dircéenne contre son propre frère Polynice, qui lutte dans les rangs des ennemis de sa patrie ! Comme il va de lui-même au-devant du sort funeste prédit par Œdipe, leur père ! Comme il court à ce combat singulier où tous deux doivent trouver la mort : « O race, frappée de démence par le ciel ; objet d'horreur pour les dieux ; race d'Œdipe, ô mon déplorable sang ! Ah ! c'est aujourd'hui que s'accomplissent les imprécations de mon père ; mais non : point de larmes, point de gémissements ! Polynice, mortel bien digne de ton nom, c'est tout à l'heure qu'on saura à quoi servent les emblèmes ; qu'on verra si, pour rentrer dans ta patrie, il te suffit de quelques lettres d'or gravées sur un bouclier ! Oui, si la Justice, si cette vierge, fille de Jupiter, dirigeait ton cœur et ton bras, oui, tu pourrais espérer. Mais, ni à l'instant où tu quittas le flanc ténébreux de ta mère, ni dans tes premiers ans, ni au jour de l'adolescence, ni depuis que la barbe couvre ton menton, jamais la justice n'a eu pour toi une parole, jamais elle ne t'a trouvé digne de ses soins ; et ce n'est pas, certes, quand tu prépares la ruine de ta patrie, qu'elle viendra combattre à tes côtés. Alliée à un mortel dont l'âme est capable de tous les crimes, son nom de justice serait le plus menteur des noms. Voilà ce qui fait ma confiance. C'est moi-même qui joindrai Polynice ; quel autre a plus de titres à cet honneur ? Oui, nous nous reverrons face à face, roi contre roi, frère contre frère, ennemi contre ennemi ! »

Cependant cette tragédie furieuse, où la passion parle un langage si féroce, se termine de la façon la plus touchante. Le moraliste reparaît ici derrière le soldat. Les deux frères sont morts et les deux cadavres sont ramenés dans Thèbes où un traitement dissemblable les attend. Étéocle sera enseveli avec honneur, tandis que le corps de Polynice sera jeté aux chiens. Mais sa sœur Antigone veille et ne souffrira pas qu'il reste sans sépulture, le plus grand des malheurs qui puisse advenir à l'homme après la mort. « Si personne ne veut l'ensevelir, dit-elle, je l'ensevelirai moi-même, j'en courrai le danger. Pour donner la sépulture à un frère, je ne rougis point de désobéir aux lois. Elles ont une voix puissante, ces entrailles où nous avons pris la vie, enfants d'une mère infortunée, d'un père malheureux. Partage volontairement, ô mon âme! son malheur involontaire; vivante, gardons pour le mort des sentiments fraternels. Non, des loups au ventre affamé ne se repaîtront point de ses chairs; non, ne l'espérez pas! J'irai moi-même, faible femme, creuser la fosse et j'élèverai le tombeau; moi-même, dans les plis de ma robe de lin, je porterai la terre et j'en couvrirai le cadavre... »

C'est encore le moraliste que nous retrouvons dans l'*Orestie*. Dans les trois actes de cette trilogie, le poëte nous présente le tableau du criminel dans la société antique. Il déroule sous les yeux des spectateurs, cette série de forfaits monstrueux dont fut témoin le palais des Atrides depuis l'horrible repas de Thyeste jusqu'au meurtre de Clytemnestre par son propre fils. Il nous est impossible de donner même une idée de ce drame immense, d'une si puissante unité dans son apparente division. Quelques

mots seulement sur l'acte des Euménides qui suit l'acte d'Agamemnon et celui des Choéphores, et où se concentre toute la moralité de la tragédie.

Oreste, pour venger Agamemnon son père, a tué sa mère Clytemnestre et l'amant de sa mère, Égisthe. Harcelé par les Furies vengeresses, filles de la Nuit, divinisation antique du remords, il erre de lieux en lieux, expiant son crime par le sacrifice et la prière, et implorant contre ses persécutrices la protection des dieux. Conseillé et soutenu par Apollon, dont l'ordre l'a poussé au parricide, il va embrasser la statue de Minerve, et rappelant tout ce qu'il a accompli pour laver sa faute, il demande justice. Les Furies réclament leur proie. « Des lois nouvelles vont bouleverser le monde, s'écrient-elles, si la cause de cet homme triomphe, la cause d'un scélérat, d'un parricide! Tous les mortels vont imiter son forfait, puisque l'impunité leur est assurée! Que d'attentats menacent aujourd'hui les pères! la main de leurs enfants est levée sur eux. »

« Notre courroux, le courroux des Furies vigilantes, ne poursuivra plus le meurtrier : nous laisserons un libre cours à tous les crimes. Et les hommes accuseront leurs proches; ils apprendront, chacun à son tour, qu'il n'est plus à leurs maux ni paix ni trêve un peu durable, qu'il n'est plus de consolation pour l'affligé.

« Et qu'ils n'aillent pas, frappés par l'infortune, qu'ils n'aillent pas nous invoquer, pousser des cris suppliants : « O Justice! ô Justice! ô trône des Furies! » Ce sera là bientôt le cri de douleur de quelque père, d'une mère expirante. Impuissante clameur! Le palais de la Justice se sera écroulé.

« Il est des hommes pour qui la terreur est un frein salutaire, un juge vigilant toujours attaché à leur conscience ; car c'est du remords que naît souvent la sagesse. Mais si le cœur n'est plus éclairé par un flambeau, quelle ville, quel mortel désormais respectera la Justice ? »

Apollon plaide pour Oreste au tribunal de Minerve. Il expose le forfait de Clytemnestre et justifie le meurtre qui en a été la conséquence. Il montre en outre la longue expiation à laquelle s'est soumis le meurtrier. Minerve absout le suppliant et l'arrache aux Furies. Mais d'une part, afin qu'un tel exemple ne devienne pour l'avenir une cause de bouleversement et d'anarchie, il institue l'Aréopage, tribunal suprême, chargé de juger les criminels et de veiller à l'exécution des lois ; d'autre part, pour calmer les divinités vengeresses, il leur promet un temple dans Athènes, où on les appellera les *Euménides*, c'est-à-dire les bienveillantes.

Ce qui frappe avant tout, dans cette belle œuvre, n'est-ce pas cette effrayante peinture du remords personnifié par les Furies ? L'homme possédé et torturé durant sa vie par un Dieu vengeur, l'homme tenu de payer sa dette sur la terre même qu'il a souillée, ne voilà-t-il pas certainement l'une des conceptions les plus admirables des sacerdoces de l'antiquité ? N'y a-t-il pas dans cette idée salutaire, pour maintenir l'Humanité dans le devoir, un moyen plus efficace sans nul doute que les inventions de purgatoire et d'enfer sorties des religions ultérieures ? Quel homme se soucie d'une échéance aussi éloignée ? Mais quel homme ne redouterait pas ce châtiment immédiat et terrible que les poëtes nous ont dépeint ?

Nous ne pouvons insister davantage sur Eschyle et son œuvre. Le peu que nous en avons cité suffit sans nul doute à faire apprécier la puissance et la grandeur de son génie. Jamais poëte n'a moins failli à son rôle et il ne fait que se rendre justice à lui-même dans l'éloge magnifique qu'Aristophane a placé dans sa bouche : « C'est à Homère que j'ai emprunté les Patrocle et les Teucer au cœur de lion, que je faisais revivre devant les citoyens, pour les exciter à se montrer dignes de ces illustres modèles, lorsque retentiraient les accents guerriers. Mais je ne leur montrais ni Sthénobée, ni Phèdre impudique ; et je ne sache pas avoir mis en scène une femme amoureuse. Le poëte doit cacher ce qui est infâme, et ne pas le produire, le représenter sur la scène. Le maître instruit l'enfance, et le poëte l'âge mûr. Nous ne devons montrer que le bien... L'expression doit s'élever à la hauteur des grandes maximes et des grandes pensées. Ainsi le langage des demi-dieux est plus sublime, comme leurs vêtements sont plus magnifiques ; j'ai ennobli la scène ; toi, Euripide, tu l'as dégradée ! »

Avec Phidias, nous touchons aux arts de la forme, aux beaux-arts proprement dits. C'était à un sculpteur qu'il appartenait de présider la semaine qu'Aug. Comte leur consacrait, puisque les anciens ne se sont nulle part autant signalés que dans la sculpture, où ils ont atteint une perfection qui ne sera peut-être jamais dépassée.

Nous ne prétendons pas qu'en certains points ce bel art n'a pas reçu des modernes d'incontestables améliorations ; que l'expression des mouvements de l'âme, que le jeu des physionomies, par exemple, n'a pas été par eux mieux étu-

dié et mieux rendu qu'il ne l'avait été par les Grecs; qu'ils n'ont pas animé d'une vie plus puissante le marbre et la pierre, que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs. Mais ces perfectionnements, il faut bien l'avouer, semblent disparaître devant l'immensité des progrès, accomplis par l'antiquité, dans un art où les difficultés techniques assuraient à la forme la part la plus importante dans les résultats. Or, les sculpteurs grecs ont poussé l'art de la forme aussi loin qu'il peut l'être, et sur ce point, on peut le dire, le progrès est achevé.

L'idée de progrès entraîne avec elle une illusion, contre laquelle il importe de se défendre. Le progrès humain a des limites. Il ne peut aller, en toutes choses, au delà d'un certain idéal, que notre médiocrité intellectuelle ou morale ne nous permet pas de franchir. Dès aujourd'hui, sur plusieurs points cet idéal est atteint et ce serait nous consumer en vains efforts que de vouloir ajouter à l'œuvre aussi parfaite que possible de nos devanciers. Qui donc désormais accepterait de consacrer son temps à perfectionner la théorie de l'addition? Qui oserait prétendre surpasser, dans la peinture de certains sentiments humains, Homère, Eschyle ou Dante? Qui espérera jamais découvrir une architecture plus inspirée que celle de nos monuments du moyen âge? Eh bien! il en est ainsi pour la sculpture grecque. La sculpture, en tant que recherche de la beauté plastique, en tant qu'idéalisation et expression de la forme, a rencontré chez les Grecs la limite idéale que l'humanité peut atteindre.

D'ailleurs, il est aisé de démontrer qu'en aucun temps et sous aucun climat, les hommes n'ont rencontré, pour le

développement d'un tel art, un pareil ensemble de conditions favorables. Que l'on songe d'abord à cette multitude de dieux, légués comme un héritage par la théocratie, et que l'imagination des poëtes avait doués de perfections multiples, entre lesquelles brillait au premier rang la perfection physique, la beauté. Il s'agissait de représenter les habitants de l'Olympe, non-seulement avec les attributs qui permettaient de les distinguer les uns des autres, mais avec cette forme incomparable que les poëtes, après les prêtres, avaient dépeinte et chantée. Il fallait que l'artiste, pour demeurer égal à sa tâche, s'élevât au-dessus de la nature humaine; car l'œuvre, sortant de ses mains, devait imposer assez de respect aux hommes pour qu'ils l'acceptassent comme le réceptacle d'un Dieu. Par le plus heureux des priviléges, l'artiste grec trouva autour de lui une réalité déjà si parfaite, que l'idéaliser dut lui coûter peu d'efforts. Il vivait au sein de la race la plus accomplie dans ses formes que l'univers ait jamais produite. Sous ce climat, d'une température si égale, que les plus beaux fruits de la terre venaient en abondance, l'espèce humaine avait pris un magnifique et libre essor. La stature avait acquis toute sa majesté; et tandis que chez l'homme le développement musculaire, soigneusement cultivé d'ailleurs, appelait l'idée de force et de puissance, la souplesse des contours et l'harmonie des proportions donnait à toute femme une grâce charmante et vraiment divine. Les plus parfaits modèles s'offraient donc en foule aux yeux de l'artiste, et s'il ne trouvait dans aucun l'être accompli qu'il avait rêvé, il lui était facile de prendre chez plusieurs de quoi composer cet idéal surhumain.

N'oublions pas que la douceur de l'atmosphère permettait à la population, sinon une absence totale de vêtements, que la civilisation la moins chatouilleuse n'eût pu souffrir, du moins une nudité adoucie. Hommes et femmes se promenaient sur les places publiques à demi découverts, ou vêtus d'étoffes tellement subtiles que rien dans le dessin du corps ne pouvait échapper aux regards. D'autre part, les jeux où des athlètes aux membres nus se disputaient les prix d'adresse ou de force ; ceux où l'on disputait le prix de la beauté, et qu'avait institués, au temps même des Héraclides, Cypselus, roi d'Arcadie ; les pompes sacrées et les théories étaient des occasions naturelles et constantes pour le peuple grec d'aller charmer ses yeux par le spectacle de formes harmonieuses. On sait qu'à Lacédémone, les jeunes filles elles-mêmes, dans la nudité des athlètes, luttaient en public et que l'estime de la beauté était porté si loin que tout enfant mal venu était jeté à la voirie et que les femmes gardaient dans leurs chambres les statues de Narcisse, d'Hyacinthe, de Castor et de Pollux, pour avoir de beaux enfants. On conviendra qu'une population habituée à contempler sans cesse la beauté sous toutes ses formes, qui la recherchait et l'exaltait en toutes choses et partout, était admirablement propre à favoriser le développement d'un art dont le but principal était de la reproduire et de la fixer.

Nous ne pouvons retracer ici, même à grands traits, l'histoire de la sculpture grecque. Ceux qui l'ont faite, l'ont divisée en plusieurs périodes qui semblent répondre assez parfaitement aux différents caractères qu'elle a revêtus. Ils ont montré qu'après une première phase, où le sculpteur

n'est guère autre chose qu'un humble tailleur de fétiches plus ou moins grossiers, de véritables écoles se fondent à Égine, dans l'Attique, dans l'île de Rhodes et à Sicyone. L'artiste s'apprend à faire mouvoir les membres, à donner quelques proportions aux formes humaines, à les assouplir, à les varier. En se développant, il cesse d'employer le bois pour recourir aux métaux, à la pierre et au marbre; il use aussi de la terre. C'est l'époque du bas-relief dont on orne l'intérieur et les parties externes des temples; les artistes grecs commencent à décorer le monde hellénique, de la Sicile à l'Asie-Mineure.

Vient alors le siècle de Périclès et de Phidias, qui nous offre l'art grec dans tout son éclat. Cette période fameuse a vu fleurir deux genres différents, appartenant à deux époques distinctes. Dans le temps qui précède immédiatement la guerre du Péloponnèse, l'œuvre des sculpteurs atteint une grandeur, une majesté, en même temps qu'une simplicité vraiment idéales. C'est le moment où le ciseau de Phidias taille dans le marbre et l'or les Minerve et les Jupiter. L'école d'Athènes rivalise avec les écoles de Sicyone et d'Argos, de puissance, de noblesse, de beauté sévère dans ses productions. A côté de Phidias, se signalent Polyclète, auteur de la Junon d'Argos, du Doryphore et de l'Amazone; Alcamenès, élève et rival de Phidias, auteur d'une Aphrodite célèbre, Polygnote, Miron, Callimaque, Agoracrite, etc.

Nous ne connaissons qu'un petit nombre des chefs-d'œuvre de Phidias.

Il exécuta pour Athènes une statue colossale de *Minerve guerrière*, en bois doré, aux mains et aux pieds de

marbre, produit des dépouilles de Marathon ; puis une *Minerve Poliade*, également colossale, en bronze, destinée à l'Acropole. Il acheva ensuite deux nouvelles *Minerve*, l'une d'ivoire et d'or pour la ville de Pellène en Achaïe, l'autre qui était un don des habitants de Lemnos aux Athéniens. Enfin, chargé par Périclès de diriger les travaux du Parthénon, il représenta une dernière fois la déesse de la Sagesse, la protectrice d'Athènes, dans une statue haute de 26 coudées, debout, faite d'ivoire et d'or. C'est à ce propos qu'il fut accusé par ses frivoles concitoyens d'avoir gardé une partie de l'or, qu'on lui avait confié pour ce travail. Il n'eut pas de peine à se disculper, mais alors il fut poursuivi pour crime d'impiété, parce qu'il avait placé son image et celle de Périclès sur le bouclier de Pallas, dans le combat de Thésée et des Amazones. Dégoûté de sa patrie, il se retira en Élide, où il fit la statue célèbre du Jupiter Olympien, qui excita dans toute la Grèce des transports d'admiration. Ce grand artiste, qui a tant dominé son siècle, ne cessera de provoquer l'enthousiasme de ceux qui aiment avant tout ce qu'il y a de sévère et de noble dans la beauté. Appliqué à saisir dans la nature les traits les plus majestueux, dit M. Émeric David en terminant son appréciation, il l'imite avec sincérité ; il allie la naïveté à la grandeur, et, si nous pouvons parler ainsi, il est sublime avec simplicité.

La guerre du Péloponnèse marqua une courte halte dans le développement du génie artistique de la Grèce, qui reprit aussitôt après sous une forme sinon toute nouvelle, du moins modifiée. Le grandiose fit place au gracieux. On délaissa les dieux sévères de Polyclète et de Phidias, leur

Minerve et leur Jupiter, pour s'attacher de préférence à des divinités plus efféminées. C'est l'époque des Bacchus, des Apollon, des Amours, des Vénus et des déesses nonchalantes. Le marbre n'est plus chargé de rendre la majesté de la forme humaine ; mais il en reproduit l'élégance, l'harmonie, la souplesse et le charme voluptueux. A cette époque appartiennent Scopas de Paros, Polyclès, Léocharès, Euphranor, Praxitèle, Timothée, Lysippe, Silanion, etc.

Avec Alexandre et la conquête asiatique, la sculpture grecque entre dans l'ère de décadence. La réaction de l'Asie sur l'Europe se fait sentir. L'art qui a servi jusqu'alors à décorer les édifices publics et les temples, s'introduit avec le luxe dans la demeure des particuliers. La quantité des petits ouvrages de sculpture qui surgissent à cette époque est prodigieuse. Il y en a de toute matière et partout. Les artistes se sont multipliés et ont acquis dans l'exécution la plus étonnante habileté. Mais aussi, en même temps que l'art se vulgarise, il s'abaisse, et perd en dignité ce qu'il gagne en étendue. Le goût se fait de moins en moins pur et quand la conquête romaine survient et transporte à Rome les chefs-d'œuvre des siècles passés, c'est en vain que les artistes grecs y suivent leurs modèles et vont travailler pour de nouveaux maîtres : la flamme est éteinte et tous les efforts des vainqueurs ne parviennent pas à la ranimer.

Bien qu'Aug. Comte ait placé dans la semaine de Phidias un architecte, Ictinus, et des peintres, Zeuxis et Apelles, nous ne pouvons traiter ici ni de l'architecture ni de la peinture grecques. Quant à la peinture, il serait difficile

de porter sur elle un jugement équitable, à cause du nombre trop restreint des œuvres que le temps a épargnés et de l'obligation où l'on se trouve de croire, sur parole, ce que nous en ont rapporté les historiens de l'antiquité. Quant à l'architecture, outre que le temps ne nous permet pas d'en aborder l'examen, il nous semble qu'elle est loin d'offrir le même intérêt puissant que la sculpture. L'architecture grecque n'a pas atteint, tant s'en faut, la perfection idéale, et, à notre avis, elle a été certainement trop vantée. Non pas qu'il n'y ait une beauté très-réelle et une science vraiment étonnante dans ces monuments aux lignes harmonieuses et aux proportions si bien gardées. Mais dans les plus parfaits d'entre eux, quelle sécheresse, quelle raideur, quelle pauvreté même, si on les compare à ces cathédrales gothiques, si pures dans leur ensemble, si merveilleuses dans les broderies qui les couvrent, et tellement bien adaptées à leur noble destination que l'homme le plus rebelle au sentiment religieux ne peut y pénétrer sans émotion!

Aristophane donne son nom à la troisième semaine du mois d'Homère. C'est la semaine des faiseurs de fables, de satires et de comédies.

Le grand moqueur athénien est venu au monde à l'époque de la pleine émancipation grecque, dans cette période critique où le régime militaire, ayant produit ses plus importants résultats, allait montrer d'une façon croissante ce qu'il contenait de profondément vicieux. Au temps d'Aristophane, Athènes et la Grèce ont conquis, à peu de chose près, toute leur gloire. Leurs plus grands artistes sont morts ou disparaissent, Eschyle et Pindare ne

sont plus et Phidias s'éteint. Les Thémistocle, les Aristide, les Périclès ont vécu; et, dans un autre genre, si Aristote est à peine né, les Socrate et les Platon, qui tiennent la scène, montrent déjà une philosophie en décadence, qui ne peut soutenir la comparaison avec celle des Thalès et des Pythagore. Dans une société qui touchait à son déclin, Aristophane ne pouvait être que réactionnaire; il railla sans pitié des innovations qu'il croyait funestes et déchira à belles dents les innovateurs. Nous accordons qu'en plusieurs occasions, et dans sa critique politique en particulier, il eut le tort de se faire le champion d'un parti plutôt que le défenseur de ce qui était raisonnable et juste; nous accordons que dans sa haine contre Cléon et le parti démocratique, par exemple, il a dépassé toutes limites et n'a réussi qu'à faire suspecter sa bonne foi; nous accorderons même qu'au milieu de ses critiques les plus justifiées, il n'a pas assez vu ce qu'il y avait encore d'admirable dans cette population grecque, si humaine, si éclairée, si tolérante et si brave. Mais pouvons-nous lui faire un reproche grave d'avoir dit à ses concitoyens que les hommes de leur génération ne valaient point leurs prédécesseurs; que les gens de Pylos étaient inférieurs aux héros de Marathon; que les Nicias et les Cléon n'étaient point des Thucydide, qu'un Socrate ne pouvait se comparer à un Thalès, qu'Euripide n'était point digne de dénouer les sandales d'Eschyle? Si l'on fait la part de cette exagération de langage, qu'il faut pardonner au poëte et qui n'était d'ailleurs que trop goûtée dans Athènes, quel est celui de ses jugements que la postérité n'a point ratifié? Si par l'amour constant qu'il montra du passé, il fut incontestablement

homme de réaction, il faut avouer que son œuvre, pleine d'une passion magnifique pour tout ce qui est grand, hommes, pensées, sentiments ou choses; de regrets pour des vertus disparues; de mépris et de colère pour des nouveautés bizarres ou fâcheuses, est en réalité l'une des plus salutaires et des plus vraiment progressives, dont l'esprit humain puisse s'enorgueillir.

Ses pièces n'appartiennent vraiment ni à la comédie ni au drame ; ce sont des satires dialoguées ou règne la plus inexprimable fantaisie. L'auteur s'adresse à tout instant au public, soit par la bouche de quelque personnage, soit par l'intermédiaire du chœur. Il emploie volontiers l'allégorie, et se plaît à personnifier les abstractions. Il ramène sur la scène les dieux, qui, depuis Eschyle, en ont été à peu près bannis; mais, devant cette génération nouvelle d'Athéniens sceptiques, il ne les rappelle que pour les bafouer. Sa critique est avant tout politique et sociale; il s'attaque aux praticiens qui gouvernent et aux théoriciens à utopies; s'il flétrit çà et là quelques-uns de nos vices, il est clair qu'il n'en fait point son étude et cherche moins à corriger les hommes que les Athéniens. Aussi son œuvre n'a-t-elle eu qu'une utilité passagère. Le charme que nous fait goûter sa lecture tient moins à l'enseignement qui en découle, qu'à l'intérêt que procure en tout temps la vive peinture d'une société qui n'est plus. Tandis que l'œuvre d'Homère et d'Eschyle, de même que celle de Térence, de Plaute et de Molière, contribueront éternellement à l'instruction des hommes, celle d'Aristophane n'aura été véritablement utile qu'au petit nombre de ceux parmi lesquels il a vécu.

Il ne nous reste du satirique qu'une douzaine de pièces sur les cinquante-quatre qu'il a composées. Cinq d'entre elles sont essentiellement politiques : ce sont les *Acharniens*, la *Paix*, *Lysistrata*, les *Guêpes* et les *Chevaliers*. Dans les trois premières, Aristophane, qui eut le malheur de voir naître cette terrible guerre du Péloponnèse, dont Athènes souffrit durant vingt-sept années, poursuit le même but par des procédés différents ; ce but, c'est la paix.

A ses compatriotes, lassés de privations et de fatigues, accablés de défaites et de déceptions, trahis par leurs alliés, entraînés par des chefs ambitieux ou incapables, il fait une peinture habile et alléchante des plaisirs et des douceurs de la paix ; il rappelle à ces affamés les riches produits qu'ils tiraient de Mégare et de la Béotie, et qui ne viennent plus aux marchés d'Athènes; à ces soldats qu'on envoie guerroyer au loin, il retrace, en homme qui sait les goûter, les joies intimes du foyer domestique ; il leur dévoile les trames secrètes des intrigants qui les mènent ; il les fouaille sans pitié de leur naïveté et de leur sottise. Les Athéniens riaient et décernaient le prix au poëte ; mais la guerre continuait toujours.

Dans les *Guêpes*, il critique un point particulier de la constitution politique d'Athènes : l'organisation des tribunaux, et une manie, qui n'est malheureusement pas spéciale à Athènes : la manie des procès. Sans parler de l'aréopage, qui se recrutait d'une façon toute particulière, la justice était rendue par six mille juges, annuellement tirés au sort, salariés par l'État, et répartis entre dix tribunaux, tant civils que criminels. On conçoit combien un tel état

de choses devait prêter à la corruption, qui n'est jamais pratiquée avec plus de succès que lorsque la responsabilité est disséminée. Cette comédie, où Racine a pris quelques scènes de ses *Plaideurs*, sans être une des plus belles du poëte, est cependant intéressante à plusieurs égards. Le portrait que le juge trace de lui-même est plein de verve comique : « Est-il un bonheur, une béatitude comparable à celle du juge? s'écrie-t-il; est-il un être qui vive davantage au sein des délices, et qui soit plus redouté, tout vieux qu'il est? Je ne suis pas sorti du lit que des hommes puissants, les plus illustres de la cité, m'attendent à la barre du tribunal; du plus loin qu'on m'aperçoit, on vient me tendre doucement une main qui a volé les deniers publics; on me supplie, on s'incline très-bas, et d'une voix lamentable : « O mon père, dit-on, aie pitié de moi, je t'en conjure par les profits que tu as pu faire toi-même dans les charges publiques, ou à l'armée, ou dans le trafic des vivres. » Et celui qui parle ainsi ne se douterait pas que j'existe, si je ne l'avais absous une première fois... Ces supplications ont apaisé ma colère; j'entre et en réalité ne fais rien de ce que j'ai promis. Cependant j'écoute les accusés. Que d'artifices pour se faire absoudre! Ah! il n'est pas de flatterie qui ne soit adressée au juge! Les uns gémissent de leur pauvreté et exagèrent leur position pour se prétendre aussi misérables que moi. D'autres racontent des anecdotes plaisantes ou quelques traits comiques d'Ésope; si je ris, pensent-ils, je serai désarmé. Tout cela demeure-t-il insuffisant? Voilà qu'ils nous traînent par la main leur postérité, garçons et filles, et tout ce monde-là se prosterne et geint à la fois. Le père, tremblant

comme devant un Dieu, demande pitié pour eux et me supplie de ne pas le condamner... Alors nous détendons un peu les cordes de notre colère. N'est-ce pas là un grand pouvoir, qui permet de dédaigner les richesses?.. Œagrus est-il accusé? il n'est pas absous avant de nous avoir récité un passage de Niobé, et il choisit le plus beau. Un joueur de flûte gagne-t-il sa cause; en retour il met sa courroie à la bouche, et nous joue l'air du départ quand nous nous retirons. Un père en mourant désigne un mari pour sa fille, qui est son unique héritière; mais nous ne nous soucions guère du testament et nous donnons la fille à celui qui a su le mieux nous toucher. Jamais de comptes à rendre. Où trouves-tu une autre charge qui soit irresponsable?... »

Nous ne pouvons tout citer. Les Guêpes forment le chœur. C'est par elles surtout que le poëte tire pour le spectateur la morale de sa fiction. Elles personnifient l'ancienne génération athénienne, celle des grandes journées de la défense nationale, celle qui voit d'un œil attristé l'introduction des mœurs nouvelles. Par instants, la muse du comique s'élève à des accents que ne renierait point Eschyle. « Si quelqu'un de vous, spectateurs, me regarde avec étonnement à cause de cette taille de guêpe, ou ne sait pas ce que signifie cet aiguillon, j'aurai bientôt instruit son ignorance. Nous, qui portons cet appendice, nous sommes les Attiques, seuls vraiment nobles et indigènes, et le plus courageux des peuples. C'est nous, qui, les armes à la main, avons tout fait pour la patrie, lorsque le barbare répandit sur notre ville des torrents de flamme et de fumée, dans son désir furieux de s'emparer de nos guê-

piers. Nous accourûmes armés de la lance et du bouclier et nous leur livrâmes bataille, enivrés du vin aigri de la colère, debout, homme contre homme, et de rage déchirant nos lèvres. Cependant, avec l'aide des dieux, vers le soir nous repoussions l'ennemi. Alors nous le poursuivîmes le fer dans les reins, comme on poursuit les thons; aussi les barbares disent-ils encore qu'il n'y a rien de plus redoutable que la guêpe attique. Oh! alors j'étais terrible, je ne craignais rien; j'allais sur mes galères chercher l'ennemi et le vaincre. C'est qu'on ne se souciait guère d'arrondir une belle phrase; on ne songeait pas à calomnier; c'était à qui serait le plus brave rameur. Aussi nous avons pris bien des villes aux Mèdes, et c'est à nous surtout qu'Athènes doit ces tributs que volent les jeunes gens d'aujourd'hui. » Ce passage n'est point le seul dans l'œuvre d'Aristophane où apparaît l'âme attristée du patriote, épris de la grandeur d'Athènes, et qui la voit avec terreur marcher vers sa ruine. C'est par là peut-être qu'il est le plus grand.

Dans les *Chevaliers*, le poëte donne carrière à son antipathie pour Cléon et les démagogues. Le peuple y est représenté sous les traits d'un vieillard hébété, qui se laisse berner par les flatteurs. Les chevaliers, c'est-à-dire la classe riche d'Athènes, le parti aristocratique, composent le chœur et représentent dans la pièce les hommes sensés. Il est peu croyable que Cléon et son parti méritassent tant d'outrages, et ce que nous devons surtout admirer dans cette pièce, c'est l'admirable tolérance des spectateurs, qui accueillaient sans murmurer des apostrophes telles que celle-ci : « Peuple, tu es un roi puissant; tout tremble devant

toi, mais on te mène par le nez. Tu aimes qu'on te flatte et qu'on te dupe; tu écoutes les orateurs, bouche béante, et ton esprit bat la campagne... »

Les *Nuées* sont une pièce philosophique dirigée contre Socrate et son école. On a dit à ce propos qu'Aristophane avait causé par ses accusations la mort de Socrate. Mais il suffit, pour disculper le grand comique, de rappeler que plus de vingt ans séparent la mort du philosophe de la représentation des *Nuées*. Le nom même de la comédie montre le but qu'a poursuivi son auteur. C'est une satire dirigée contre cette métaphysique nébuleuse, qui, ne reposant sur rien de réel et de solide, autorise toutes les conceptions, donne le goût et l'habitude des subtilités, crée des ergoteurs et ne parvient à fabriquer ni un philosophe ni un savant. Dès la seconde page, le poëte s'élève contre l'exagération des recherches scientifiques, contre la manie des études inutiles, contre l'amour des minuties. La scène est d'un haut comique : le bonhomme Strepsiade, qui veut apprendre à discuter afin de confondre ses créanciers, vient frapper à la porte de Socrate et réveille un disciple :

LE DISCIPLE. — C'est à coup sûr un ignorant et un malappris qui lance ainsi des ruades dans la porte. Tu m'as fait avorter une idée.

STREPSIADE. — Pardon, c'est que j'habite loin d'ici à la campagne. Mais, dis-moi, quelle est cette idée avortée?

LE DISCIPLE. — Il ne m'est permis de le dire qu'aux disciples.

STREPSIADE. — Dis-le donc sans crainte, car je viens étudier chez vous.

LE DISCIPLE. — A la bonne heure, mais songe que ce sont des mystères. Tout à l'heure une puce mordit Chéréphon au sourcil et s'élança de là sur la tête de Socrate. Socrate demanda à Chéréphon : « Combien une puce saute-t-elle de fois la longueur de ses pattes? »

STREPSIADE. — Et comment s'y prit-il pour la mesurer.

LE DISCIPLE. — Très-adroitement. Il fit fondre de la cire, saisit la puce et lui trempa dans la cire les deux pattes qui, une fois refroidies, restèrent chaussées de vrais cothurnes persiques. Il les détacha et avec eux mesura la distance.

STREPSIADE. — Ah ! grand Jupiter ! quel esprit ! quelle finesse !

Et le disciple, poursuivant, raconte quelques autres découvertes de Socrate qui sont de même force.

Un peu plus loin, apparaît Socrate, suspendu en l'air dans une corbeille, et Strepsiade lui demande ce qu'il fait là. Socrate répond : « Je parcours les airs, je contemple le soleil... Pour bien pénétrer les choses du ciel, il me fallait suspendre ma pensée, et confondre la subtile essence de mon esprit dans cet air qui est de même nature. Si, restant sur la terre, j'avais considéré d'en bas ce qui est en haut, je n'aurais rien découvert ; car la terre par sa force attire à elle la séve de l'esprit. C'est ce qui arrive pour le cresson... »

Socrate aidé des Nuées, qui forment le chœur, entreprend l'éducation du nouveau disciple ; il lui enseigne comment les vieilles divinités de l'Olympe sont déchues et remplacées ; il l'initie aux secrets du beau lan-

gage, il s'efforce de le former aux habiletés de la dialectique. Peine perdue! le vieux paysan est insensible à toutes ces belles choses, et, se sentant incapable de rien faire qui vaille, il amène à Socrate son fils Phidippide, qui, plus jeune et mieux doué, fera sans doute plus de progrès. Ici se trouve une scène vraiment admirable, où la verve la plus étincelante couvre les pensées les plus vraies. Strepsiade a demandé à Socrate d'apprendre avant tout à son fils l'art de gagner une mauvaise cause au moyen d'arguments injustes, et Socrate, dédaignant de faire la leçon, met le jeune homme en présence de deux personnages qui sont la personnification du *Juste* et de l'*Injuste*. Ceux-ci étalant l'un après l'autre leurs avantages et leurs mérites, cherchent à entraîner le jouvenceau. L'injuste finit par triompher. Ces quelques pages sont d'une incomparable beauté. Quelle élévation de sentiments dans le discours du Juste! quelle honnêteté et quelle sagesse dans ses conseils! Après avoir montré le genre d'éducation que recevaient les jeunes gens d'Athènes, à l'époque où l'on y enseignait la justice et où la modestie était en honneur, il ajoute : « Voilà pourtant par quels enseignements j'ai formé les hommes de Marathon. Mais toi, tu enseignes aux enfants d'aujourd'hui à s'empaqueter dans des vêtements, et j'enrage, quand, aux fêtes des Panathénées, je les vois en dansant oublier Minerve et se couvrir de leur bouclier. Ose donc, jeune homme, t'attacher à moi, qui suis la justice et la raison; et tu sauras fuir la place publique, t'abstenir de bains, rougir de ce qui est honteux, prendre feu si on raille ta vertu, céder ta place aux plus âgés, honorer tes parents, éviter enfin tout ce qui est mal. Sois la pudeur

même, et ne cours pas applaudir des danseuses ; si tu te passionnes pour de tels spectacles, une courtisane te jettera la pomme, et c'en sera fait de ta réputation. Ne réponds pas à ton père, ne le traite pas de radoteur, ne reproche pas son âge au vieillard qui t'a nourri...

L'Injuste interrompt : Si tu l'écoutes, par Bacchus ! tu seras tout le portrait des fils d'Hippocrate, et on t'appellera *le grand niais à maman.*

LE JUSTE. — Non, mais tu passeras ton temps dans les gymnases, brillant de force et de santé ; tu n'iras pas sur la place publique caqueter et ergoter comme on fait aujourd'hui ; tu ne craindras pas qu'on te traîne en justice pour une vétille grossie par la chicane. Mais tu descendras aux jardins d'Académus, pour courir sous les oliviers sacrés, la tête ceinte de roseau blanc, avec un vertueux ami de ton âge, jouissant de ton loisir et respirant le parfum de l'if et des pousses nouvelles du peuplier, heureux de voir le printemps renaître, heureux d'écouter le doux bruissement du platane et de l'ormeau. Si tu t'appliques à pratiquer mes leçons, ta poitrine sera robuste, ton teint brillant, tes épaules larges, ta langue courte. Mais si tu imites les mœurs du temps, tu auras le teint pâle, les épaules étroites, la poitrine grêle, la langue longue ; et tu sauras délayer de verbeux projets de loi. On te persuadera aussi de regarder comme beau tout ce qui est honteux et comme honteux tout ce qui est beau ; enfin, tu te vautreras dans la débauche comme Antimachus.

LE CHŒUR. — Qu'elle est belle, élevée, illustre, cette sagesse que tu pratiques ! Quel doux parfum d'honnêteté

exhalent tes discours! Heureux les hommes d'autrefois qui vivaient quand tu fus en honneur! etc... »

L'Injuste prend la parole à son tour, et en démontrant que le bonheur de l'existence ne peut consister que dans le plaisir, il ne tarde pas à confondre son adversaire. Phidippide, ayant achevé son éducation à la plus grande satisfaction de Strepsiade, qui se voit enfin maître de ses créanciers, reprend sa place dans la maison paternelle. Mais une discussion s'étant élevée à propos d'Euripide, le père et le fils en viennent aux mains. Le père appelle au secours et demande vengeance; mais Phidippide, qui sait manier la parole et triompher sans droit, accable son père sous une grêle d'arguments du plus haut comique et lui prouve clairement qu'il ne saurait se plaindre d'avoir été battu. Là est la moralité de la comédie.

Dans les *Fêtes de Cérès et de Proserpine*, de même que dans les *Grenouilles*, Aristophane s'acharne contre le malheureux Euripide. Euripide et Cléon, dans les comédies mêmes où ils ne sont pas spécialement attaqués, sont toujours en butte à ses traits. Il n'est pas une pièce où il n'y ait quelque mot pour eux.

On peut nier qu'une partie des reproches qu'il fait à Euripide soient fondés, mais envers lui comme envers Cléon, il a évidemment dépassé les bornes d'une critique équitable. Il lui a reproché d'avoir avili la tragédie, d'avoir souillé le théâtre, d'avoir dépravé le goût et insulté la morale. Or, Euripide n'a certainement pas commis tous ces crimes. Il s'est incliné avec un respect exagéré peut-être devant le goût du jour et n'a pas tenu assez haut son rôle de poëte ; mais à côté de quelques types monstrueux

ou vils qui déshonorent son théâtre, nous ne devons pas oublier qu'il existe des figures touchantes et sympathiques, comme celles d'Alceste et d'Iphigénie.

Nous ne dirons rien des *Fêtes de Cérès*, sinon que c'est une amusante comédie, bien menée, et où l'intérêt, chose rare dans l'œuvre d'Aristophane, se soutient jusqu'au bout. Quant aux *Grenouilles*, c'est l'une des pièces du poëte, qui sont le plus capables de nous intéresser. Eschyle et Euripide se disputent aux enfers le sceptre de la tragédie et, sous cette forme allégorique, l'auteur a tracé de main de maître la fonction et les devoirs du poëte tragique. Rien n'égale les belles paroles qu'il met dans la bouche d'Eschyle, disant l'opinion qu'il avait de son rôle et rappelant ce qu'il a enseigné aux hommes de son temps. Quel orgueil quand il parle de lui-même ! Quel mépris quand il écrase Euripide !

« Réponds-moi, dit-il à son adversaire : qu'admire-t-on dans un poëte ?

EURIPIDE. — Les habiles conseils qui rendent les citoyens meilleurs.

ESCHYLE. — Et si tu as manqué à ce devoir, si d'honnêtes et purs qu'étaient les hommes, tu en as fait des scélérats, quel châtiment crois-tu mériter ?

BACCHUS (*qui préside*). — La mort ; je réponds pour lui.

ESCHYLE. — Vois-donc quels hommes grands et braves je lui ai laissés ; ils ne fuyaient pas les charges publiques ; ce n'étaient pas, comme aujourd'hui, des fainéants, des fourbes, des charlatans ; ils ne voyaient que lances, piques, casques aux blanches aigrettes, cuirasses et cuis-

sards ; c'étaient des âmes doublées de sept cuirs de bœuf.

BACCHUS. — Et comment leur avais-tu enseigné la bravoure ?

ESCHYLE. — En composant un drame plein de l'esprit de Mars.

BACCHUS. — Lequel ?

ESCHYLE. — *Les Sept devant Thèbes.* Tout homme qui l'avait vu brûlait de marcher au combat..... Puis, en donnant les *Perses*, je vous ai appris à vaincre tous vos ennemis ; c'est mon chef-d'œuvre ! Voilà les sujets que doivent traiter les poëtes. Vois combien, dès la plus haute antiquité, les poëtes aux nobles pensées ont été utiles ! Orphée nous a enseigné les mystères et l'horreur du meurtre ; Musée, la guérison des maladies et les oracles ; Hésiode, les travaux de la terre, les époques où l'on doit labourer et moissonner ; et le divin Homère ne doit-il pas son immortelle gloire à ses grandes leçons ? N'est-ce pas lui qui enseigna les vertus belliqueuses, l'art de combattre et de s'armer ?... etc.... »

Dans l'*Assemblée des Femmes*, Aristophane épanche sa verve comique sur les utopies dangereuses que Protagoras et Platon, dans sa République, venaient de développer. Il suppose que les Athéniennes, déguisées en hommes, se sont introduites dans l'assemblée, et ont fait adopter à la majorité des suffrages une Constitution nouvelle, fondée sur la communauté des biens et des femmes, et qui charge celles-ci de présider aux affaires publiques.

Les premiers tableaux sont d'un comique achevé. On ne dépassera jamais dans l'art de la bonne satire les scènes où sont peints les conciliabules secrets des femmes, la façon

dont elles s'exercent à jouer leurs rôles d'hommes, enfin l'assemblée populaire où elles ont la prépondérance. Le reste de la comédie est un peu chargé et le côté obscène y tient trop de place. Mais quel bon sens dans toute cette œuvre ! Avec quelle aisance merveilleuse le poëte crève de ses traits les rêveries maladives du théoricien ! Comme un peu d'observation de la nature humaine lui donne de puissance contre la métaphysique d'un rhéteur !

Dans *Plutus*, le comique se fait philosophe à son tour. Plutus, dieu des richesses, est aveugle. De là l'injuste distribution qu'il fait de ses dons. L'honnête et malheureux Chrémyle lui fait recouvrer la vue par les soins d'Esculape, et désormais la vertu seule est favorisée. Cette allégorie ne présente pas par elle-même un intérêt et une moralité très-puissants. Ce n'est qu'un cadre dans les détails duquel l'auteur a jeté à profusion les conseils et les enseignements. On y trouve une apologie de la médiocrité, de l'*aurea mediocritas,* qui égale en beauté le discours du Juste dans les *Nuées ;* on y rencontre un incomparable éloge du travail ; du travail, qui fait vivre l'Humanité, qui procure à l'homme le bonheur véritable en lui procurant le sentiment du devoir accompli, et qui lui donne par surcroît ces biens précieux, la santé, la science et la vertu.

Dans cette trop brève appréciation d'Aristophane, où nous nous sommes efforcés de montrer surtout le moraliste et le patriote, ce que nous n'avons pu rendre et qui est inappréciable, c'est ce génie comique qui règne dans son œuvre et qui le fait lire par les modernes avec un plaisir presque égal à celui que devaient éprouver les Athéniens

qui l'écoutaient. Sous ce rapport, malgré les grossièretés de langage trop fréquentes qui déparent sa muse et que notre civilisation plus prude n'autoriserait pas, il est resté l'inimitable modèle, vers lequel les satiriques occidentaux, depuis Plaute jusqu'à Molière, ont tenu leurs regards toujours attachés.

III

APPRÉCIATION D'HOMÈRE.

Homère est le représentant le plus parfait de la poésie, ou, pour mieux dire, de l'art antique.

Bien que nous soyons absolument opposés et pour cause, à l'école célèbre qui fait d'Homère un être impersonnel et collectif, nous avouons cependant que l'époque de son existence est et demeurera probablement toujours indécise. C'est tout au plus si les documents existants permettent de la placer vers le IXe siècle. On sait d'ailleurs que les temps qui précèdent la bataille de Thymbrée, gagnée par Cyrus contre Crésus, en l'année 540, et dont la date n'a été fournie que par la considération des éclipses, sont enveloppés d'une obscurité et d'une indétermination telles, que la vie des personnages de ces âges lointains et la succession des événements auxquels ils ont pris part, appartiennent en réalité plutôt à la légende qu'à l'histoire.

On suppose qu'Homère est né à Chio, île de la côte asiatique, où étaient venus se fixer, vers le milieu du XIe siècle, des colons ioniens chassés du Peloponnèse par la conquête dorienne.

Nous avons expliqué dans notre dernière leçon comment l'art et la science avaient dû se développer d'abord dans ces colonies, qui, fondées par l'élite des nations grecques, présentaient certaines conditions favorables qu'on ne rencontrait point dans la mère patrie.

Dans les îles ou sur les côtes de l'Asie-Mineure, s'étaient constituées des populations nouvelles, chez qui la vie maritime avait affermi et développé les qualités de caractère et d'intelligence, que la vie militaire leur avait imprimées, et qui, émancipées de la théocratie, avaient trouvé dans le commerce richesse et indépendance.

De là le besoin et en même temps la liberté d'agir et de penser. C'est dans ce milieu qu'Homère avait surgi.

La poésie était cultivée dans toute la Grèce fort longtemps avant Homère, et ses vers ne furent pas les premiers à faire retentir les échos d'Ionie. On pourrait affirmer à priori qu'une œuvre aussi parfaite que l'Iliade ou l'Odyssée n'a pu naître sans avoir été précédée d'un développement esthétique déjà considérable, si, pour plus de certitude, la mémoire humaine n'avait sauvé de l'oubli quelques noms de poëtes des âges antérieurs, en même temps que quelques fragments de leurs poésies : Arctinus de Milet, Augias de Trezène, Carcinus de Naupacte, Cimèle de Corinthe, Cirrops de Milet, Cléophile de Samos, Leschès de Lesbos, Pisandre de Camiros, Stasinus de Chypre, etc., que l'on a appelés les *poëtes cycliques*. D'ailleurs le sacerdoce primitif, dont l'influence s'évanouissait alors, n'avait-il pas déjà créé une puissante ébauche de tous les arts et particulièrement de la poésie ? Il est évident que les poëtes ne furent que les continuateurs des premiers

prêtres, dont ils jetèrent dans leurs poëmes les maximes et les fictions.

Cependant cette obscurité qui entoure la vie d'Homère, jointe à la perfection de son œuvre, qui est la première œuvre complète que nous possédions, et à l'ignorance presque absolue où nous sommes des phases esthétiques qui l'ont précédée, ont porté certains esprits du siècle dernier à mettre en doute l'existence même d'Homère et à expliquer par des théories plus ou moins subtiles et savantes la création de ses deux poëmes. Homère n'a plus été que la *raison sociale*, pour ainsi parler, d'une succession de poëtes, dont les inventions colligées, et sans cesse améliorées, auraient fini par se condenser dans les deux chefs-d'œuvre incomparables qui nous sont restés : l'*Iliade* et l'*Odyssée*. En sorte que ces deux modèles de la poésie humaine ne sont plus le produit d'un individu déterminé, mais l'œuvre collective de toute une nation, s'exprimant par des organes multiples.

C'est Vico qui le premier a introduit ces ténèbres, dans une question qui jusque-là n'avait fait doute. Il a été suivi dans cette voie, et cela devait être, par un Allemand, homme non sans mérite, au dire des hellénistes, A. Wolff, professeur à l'université de Halle et auteur d'une célèbre édition d'Homère. On a résumé le livre des *Prolégomènes*, où il expose sa théorie, par cette courte phrase : « Il n'y a a pas eu d'Homère ! » C'eût été vraiment miracle que nos académiciens, avec leur flair habituel, ne courussent à l'hameçon et ne se fissent les prôneurs de ces conceptions embrouillées.

M. Renan, nous regrettons de le retrouver ici encore, a

suivi la foule et nous a exprimé ses idées dans un livre intitulé : *Des origines du langage.* « Un des progrès les plus importants, accompli par la critique de notre siècle, dit-il, c'est d'avoir entrevu le caractère impersonnel des grandes créations de la haute antiquité. On ne parle plus d'Homère. comme d'un écrivain composant artificiellement les deux poëmes qui portent son nom ; de Lycurgue, comme d'un législateur, dressant de son autorité privée, etc... L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont pour nous l'expression pure du génie de la Grèce héroïque... » Et M. Renan développe l'idée que nous avons résumée plus haut. Mais comme, après tout, M. Renan est homme d'esprit, littérateur distingué, et poëte éminent lui-même à ses heures, son bon sens, sa nature d'artiste, se roidissent contre l'absurdité d'une semblable théorie, et à quelques lignes plus loin, il donne une explication qui est tout justement le contraire de la précédente; on a ainsi l'antidote près du poison. « Mais il faut, d'un autre côté, ajoute-t-il, se garder de prendre à la lettre les formules un peu vagues qu'on s'est habitué à employer pour ces sortes de sujets. L'œuvre spontanée est l'œuvre de la foule; mais ces sentiments ont eu un individu pour interprète. Il y a eu un Lycurgue, il y a eu un Homère; mais le premier n'a fait que consacrer en un système plus rigoureux les anciennes lois de sa nation; le second n'a fait que donner un corps aux inspirations de l'antique muse hellénique. De part et d'autre il n'y a eu invention personnelle, comme chez Virgile, ou les législateurs de l'école philosophique. Les poésies populaires elles-mêmes, qui sont si essentiellement anonymes, ont toujours eu un auteur; seulement cet au-

teur n'ayant point laissé la trace de son individualité, on peut dire avec justesse qu'elles sont l'œuvre de tous. La personne du poëte primitif est de même un fait secondaire, puisque le poëte aux époques spontanées ne se met pas dans ses œuvres, et que la beauté de ses chants est indépendante de lui. On peut dire que de pareilles productions sont anonymes, même lorsqu'on connaît les syllabes du nom de l'auteur. »

Ce n'est pas qu'il n'y aurait encore à reprendre dans ce nouveau passage de M. Renan, lorsqu'il déclare, par exemple, que l'œuvre est anonyme, parce que le poëte, si connu qu'il soit, n'y a pas mis son individualité. Nous lui demanderons s'il consentirait à traiter d'anonymes et à considérer comme surgies du sein des foules, toutes les œuvres où l'auteur s'est personnellement effacé? Voudrait-il ignorer que les plus grandes productions n'ont jamais servi à mettre en lumière ceux qui les ont enfantées, et que les poëtes les plus illustres ont employé tout leur génie, moins à rendre leurs opinions et leurs sentiments propres, que ceux de cette masse humaine, capable de sentir, mais incapable d'exprimer? Dante a fait œuvre personnelle, sans nul doute; mais Dante ne s'est pas représenté sous les traits d'un autre; c'est lui-même qu'il a transporté aux enfers, c'est lui-même qu'il a fait agir et parler, et l'on ne concevrait pas en vérité qu'il se fût prêté un autre langage. Où voit-on que Shakespeare, que Corneille, que Molière, que Racine, que Voltaire même, dans ses bons moments, se soient introduits furtivement dans la peau de leurs personnages pour leur faire exprimer autre chose que ce que com-

portent leur caractère et leur position? Est-il œuvres à ce titre plus impersonnelles que les leurs, et cependant dira-t-on qu'elles sont anonymes?

Quant à la théorie antérieurement citée, et qui descend de Vico, en passant par Wolff, elle nous semble profondément absurde. En premier lieu, elle exagère outre mesure l'influence des antécédents, ce qui la porte à diminuer dans la même proportion la valeur des organes spéciaux indispensables. Elle dit : « Longtemps avant Homère on faisait des poésies sur la prise de Troie. Homère, au défaut de ceux dont il tient la place, n'a fait que mettre de l'ordre, de l'harmonie dans des éléments dispersés. C'est un arrangeur et non un créateur. » Qui a prétendu qu'on n'avait jamais chanté avant Homère la prise de Troie? Là en réalité n'est pas la question. Est-ce que le Cid de Corneille n'a pas été précédé d'un Cid espagnol? Est-ce que plus d'une fable et des plus vantées, de La Fontaine, ne sont pas prises chez Phèdre ou Ésope? Combien de Jupiter avant celui d'Olympie; combien de Minerve avant celle du Parthénon? Il est des sujets qui, par des causes diverses, ont le don d'échauffer plus que tous les autres, l'imagination des penseurs. Faiseurs d'épopées ou de tragédies, poëtes, sculpteurs, c'est là que tous vont puiser, comme à une source intarissable et commune, jusqu'au jour où l'un d'entre eux a produit une œuvre si parfaite, qu'il ne laisse à ses successeurs que le désespoir de ne pouvoir pas l'égaler. Ainsi en fut-il d'Homère. Nous devons voir en lui non le premier, mais le dernier chantre de la prise de Troie. Il a succédé à d'autres. Il leur a pris beaucoup sans doute : des idées, des expressions, des vers

entiers peut-être. Mais il a apporté une chose qui est bien à lui : ce génie qui ne peut se partager entre plusieurs, et d'où dépend ce qui fait la perfection dans un poëme, l'unité ; unité du plan, unité des caractères chez les personnages, unité même du style. Croit-on que ce puisse être l'affaire de cerveaux médiocres, fussent-ils un certain nombre à se prêter appui, que de composer une œuvre où une action si considérable et si indivisible se poursuit avec une telle simplicité jusque dans ses conséquences extrêmes ; où d'innombrables personnages ont des caractères si tranchés et demeurent jusqu'au bout si parfaitement conformes à eux-mêmes ; où Achille, Agamemnon, Diomède, Ulysse, Hector ou Pâris, tous animés d'une vie puissante, ne prononcent pas un mot qui ne convienne à leur bouche, ne font pas un acte qui ne soit dans leur rôle? Il existe des lois intellectuelles aussi certaines que les lois physiques. S'il n'est permis à personne de se soutenir dans les airs ou de marcher sur les eaux, il n'est pas permis davantage de composer un chef-d'œuvre hors de certaines conditions. Nous estimons que la coordination esthétique est ce qu'il y a au monde de plus difficile ; qu'il faut, pour la réaliser, une tête unique, mais une tête puissante, où la faculté, qui combine et qui construit, soit égale à celle qui fait revivre les images, et fournit au poëte ses peintures ; nous estimons qu'une œuvre d'art, vraiment digne de ce nom, ne se fait pas comme un dictionnaire, où les plumes les plus étrangères les unes aux autres peuvent concourir ; nous estimons enfin, pour tout dire, qu'il n'y a dans cette mauvaise querelle, faite à l'existence d'Homère, que la répugnance toute démocratique de quelques lettrés à s'incliner devant le génie.

Ce fut sous les Pisistratides qu'on recueillit pour la première fois, par écrit, les vers d'Homère, alors que le papyrus fut venu d'Égypte. Ce fut à la même époque que l'on obligea les rapsodes, qui les chantaient aux Panathénées, à les chanter en entier, sans changement ou omission. On conçoit combien l'écriture dut répandre rapidement, dans le monde grec, de nombreuses copies de ce premier manuscrit : il y eut des copies vulgaires, que tout individu put posséder ; d'autres faites avec plus de soin, destinées à enrichir les bibliothèques des cités riches. Mais on conçoit aussi combien durent se glisser de fautes par l'erreur, la négligence ou même la fraude des copistes. On interprétait un mot illisible, on remplaçait un vers par un autre ; au besoin on intercalait un passage; certains introduisaient, non sans talent parfois, jusqu'à des hymnes entiers. Si bien qu'après quelques centaines d'années un travail considérable était à faire : c'était la révision des textes d'Homère, de plus en plus défigurés et mutilés. Les grammairiens de l'école d'Alexandrie nous ont rendu ce service. S'appuyant sur les manuscrits les plus authentiques, munis d'une patience et d'une sûreté de jugement vraiment remarquable, ils ont révisé et commenté le texte des deux poëmes homériques. Cependant leurs précieux travaux, oubliés par les byzantins, nous seraient encore complétement inconnus, si un érudit français, J. B. G. d'Ansse de Villoison, envoyé en mission littéraire à Vienne en 1781, n'avait retrouvé, enfoui dans la bibliothèque de saint Marc, un manuscrit de l'*Iliade*, couvert des notes d'Aristarque, le plus célèbre des grammairiens de la grande école. Cette découverte, n'eût-elle servi à autre chose, aurait du moins

contribué à démontrer que les Alexandrins ne furent que des commentateurs, des correcteurs de texte, et en aucune façon des arrangeurs ou même des compositeurs, comme quelques-uns l'ont prétendu. Toute la part qu'ils prirent à l'œuvre d'Homère, fut de la restituer, autant qu'ils purent, dans sa pureté primitive, en la dégageant des additions ou des changements, que l'ignorance ou la mauvaise foi ne cessaient de lui infliger.

On a dit (faut-il vraiment relever cette objection), on a dit, pour combattre par un dernier argûment l'existence d'Homère, que ses poëmes, au moins dans la forme qu'ils ont conservée, ne pouvaient être antérieurs à l'importation du papyrus, parce qu'il était impossible, soi-disant, de retenir tant de vers par cœur. Sait-on bien jusqu'où pouvait aller la puissance de la mémoire, exercée comme elle devait l'être à une époque où l'écriture, cette mémoire fixée, n'existait pas? Était-il vraiment impossible à ces rapsodes, à ces Homérides, qui faisaient profession de parcourir la Grèce en chantant les vers d'Homère, de les retenir tous? Qui de nous n'a vu autour de lui quelques exemples de mémoires non moins prodigieuses? Qui n'a entendu parler de certains calculateurs extraordinaires? Qui n'a lu dans l'histoire du Mahométisme que le Coran n'a été fixé par l'écriture que sous le califat d'Abou-Becr, et que jusque-là c'était un certain nombre des compagnons du Prophète, ceux qu'on appelait les porteurs du Coran, qui étaient chargés de le réciter? Pourquoi en eût-il été autrement des poëmes d'Homère?

Il y a deux parts à faire dans l'œuvre du grand poëte : l'une qui est éternelle, parce qu'elle peint l'homme de

tous les temps et de tous les lieux ; l'autre qui, pour être plus spécialement grecque, n'est pas moins digne de notre respect, si nous songeons au rôle qu'a joué la Grèce dans l'évolution occidentale.

D'un côté nous trouvons les grandes formules morales, qui, après avoir élevé l'humanité, continuent à la protéger, la description de la nature humaine, dans ce qu'elle a de noble et de honteux, de glorieux et de misérable. De l'autre, nous trouvons la religion grecque, avec ses divinités et son culte ; le peuple grec avec ses passions, ses mœurs et ses intérêts, les tribus grecques dans leurs origines plus ou moins fameuses, sous le gouvernement de leurs premiers rois, fils des dieux, race flottante entre l'Olympe et la terre.

Homère a systématisé le polythéisme antique ; il lui a donné une sorte d'unité, en chantant la suprématie de Jupiter, maître des hommes et des dieux. Il s'est opéré par lui une sorte de révolution dans le ciel. A l'anarchie primitive a succédé un ordre qui tend à devenir de plus en plus parfait. Les vieilles divinités rebelles sont soumises, et les dieux nouveaux se groupent sans trop d'humeur autour du fils de Saturne. Cependant on sent planer encore sur l'Olympe l'irrésistible influence du fétichisme primitif. Le pouvoir de Jupiter même n'est pas sans limites. La Terre, que la plupart des dieux reconnaissent pour mère ; la Nuit, fille du Chaos ; le Destin, fils de la Nuit, le tiennent courbé sous leurs lois. A tous les chants de l'*Iliade*, alors que deux héros sont aux prises et que la lutte se prolonge, on voit Jupiter prendre son *immortelle balance*, et abandonner le mortel qu'il favorise, si le Destin

s'est prononcé contre lui. On sait d'ailleurs à quoi se réduit, dans Homère, l'intervention des dieux. Jamais poëte, jamais imagination théologique, n'a moins donné dans le miracle, n'a moins fait usage du merveilleux. Que l'on compare donc la part faite aux dieux dans l'action de l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, à celle qui leur est accordée dans les poëmes de l'Inde ou dans les poëmes catholiques du moyen âge. Ici un bouleversement inouï de toute réalité, une confusion indécente entre la vie et la mort, une méconnaissance absolue dees lois naturelles, un mépris absurde de l'observation. Là, au contraire, des hommes qui attendent peu des dieux, et qui comptent beaucoup sur eux-mêmes. Ils savent que les dieux sont peu puissants ; qu'au besoin ils détourneront une flèche ; qu'en un moment critique, ils les envelopperont d'un nuage ; mais qu'ils ne pourront jusqu'au bout les préserver du coup fatal. D'ailleurs les dieux s'exposent eux-mêmes. Mars, en voulant atteindre Diomède, reçoit du fils de Tydée, qu'il a manqué, un coup de javelot dans le flanc. Il faut voir comme il quitte rapidement la terre et court au trône de Jupiter se plaindre de l'audace des mortels. Mais aussi quelle réception lui fait le maître des dieux : « Misérable, qui n'as que des fureurs et des caprices, ne viens pas m'importuner de tes plaintes. De tous les habitants de l'Olympe, tu m'es le plus odieux. Tu n'aimes que la discorde, la guerre et le carnage. Tu as le caractère violent, implacable de ta mère, dont j'ai tant de mal à maîtriser l'humeur... » C'est encore Diomède qui blesse à la main Vénus, au moment où elle arrache à une mort certaine son fils Énée, que poursuit le héros grec. La plus grande

licence que se permettent les dieux d'Homère, est de se complaire aux métamorphoses. Ils prennent volontiers la forme humaine, et à l'occasion même ne dédaignent point de revêtir la forme animale. Ainsi Pallas, simulant Déiphobe, s'élance pendant le duel suprême aux côtés d'Hector, ou encore sous les traits d'un oiseau s'échappe de Pylos, après y avoir conduit Télémaque. Mais il n'est pas en leur puissance de transformer les hommes. C'est tout au plus si la divinité qui le protége, peut déposer quelques rides sur le front d'Ulysse et blanchir sa chevelure, quand il va rentrer dans Ithaque. Il ne faut pas douter que cette faible part laissée au merveilleux dans l'œuvre d'Homère ne soit une des causes qui la feront lire éternellement. Ces hommes que nous voyons lutter contre des obstacles que nous rencontrons nous-mêmes, qui passent par toutes les épreuves, par toutes les douleurs, par toutes les difficultés humaines, qui en triomphent souvent, mais qui parfois faiblissent et succombent, ces hommes nous attirent parce que nous sentons que notre cause est commune avec la leur, que nous vivons de la même vie, que nous sommes de la même race, du même sang, que nous combattons sur la même terre. Nous n'avons que faire des contes d'enfants où l'homme, représenté comme un jouet des dieux, n'offre qu'une peinture méprisable et capable seulement de dégrader l'humanité.

Homère, avons-nous dit, s'est fait le propagateur des grandes formules morales jetées dans le monde par le sacerdoce, et qu'il appartenait désormais aux poëtes de répandre et d'imposer. Aucun de ses personnages en effet n'est féroce ou monstrueux. S'il a montré çà et là dans

quelques courts épisodes des natures exceptionnellement vicieuses, il a fait en sorte qu'elles n'inspirassent qu'horreur et dégoût; il les a peintes de couleurs affreuses, et il a toujours pris soin de les châtier. Sous chacun de ses héros, il y a une vertu agissante. C'est la sagesse chez Nestor, c'est la prudence chez Ulysse, c'est la générosité chez Diomède ou Ménélas ; c'est la grandeur d'âme et l'abnégation chez Achille et chez Hector ; ce sont les vertus domestiques dans les héros de l'Odyssée, depuis Pénélope, cette femme chaste, depuis Laerte, ce travailleur, jusqu'à Eumée, le serviteur fidèle, jusqu'à Argus, le chien dévoué et reconnaissant. Et cependant il n'a point surfait notre nature ; il l'a représentée comme elle est, plutôt faible et médiocre que forte et grandiose. Les meilleurs de ses héros éprouvent des sentiments de colère, respirent la vengeance, se livrent au désespoir, commettent des folies, de même qu'ils se montrent tendres, sympathiques, ardents... Mais ces hommes, c'est nous-mêmes. Si le poëte les eût faits trop grands, qui eût tenté de les égaler ?

L'œuvre n'est pas seulement une œuvre moralisatrice par les peintures qu'elle présente et dans lesquelles tout concourt à éveiller les plus nobles émotions de l'âme ; elle l'est encore et surtout par le sujet même, qui en a fourni la trame et qui a inspiré son auteur. Cette guerre de Troie, dans laquelle une nation entière s'armait pour laver l'outrage porté à la sainteté du lien conjugal, pour punir le rapt et la violation, n'était-elle point le plus admirable motif que pût choisir un poëte, au milieu d'une civilisation, non barbare assurément, mais violente encore, et où la chasteté féminine n'etait certes point la vertu la plus

respectée ? Le sentiment d'accomplir une œuvre vengeresse, honorable et juste, anime jusqu'au bout ces guerriers héroïques ; et quand parfois le découragement les saisit, il suffit que l'un d'eux prononce les noms d'Hélène et de Pâris pour rendre à tous leur première ardeur. Hélène elle-même, poursuivie par les remords, maudissant le jour qui l'a vue naître, méprisant sa faiblesse et Pâris, demandant aux dieux la victoire pour les Grecs et le trépas pour elle, en expiation de son crime, suscite-t-elle autre chose qu'un mouvement de légitime compassion?

Les poëmes d'Homère eurent pour les Grecs cet incomparable avantage de faire vivre dans leur mémoire la seule grande action qui ait rapproché leurs peuplades désunies avant le temps des guerres médiques. Ce fut le livre de ralliement, le livre qui entretint dans les cœurs la flamme sacrée. Au milieu des guerres intestines qui les épuisaient sans résultat, ils continuaient de chanter les combats où leurs pères avaient glorieusement lutté côte à côte dans un intérêt commun ; ils gardaient au fond de leur cœur un reste de passion pour la patrie grecque. Athènes bataillait bien avec Lacédémone, Thèbes ou Argos ; mais ce n'était là en réalité qu'affaires domestiques, et le jour où la théocratie persane prétendit intervenir dans leurs différends, elle ne rencontra plus qu'un seul peuple, debout contre l'étranger.

Faut-il rappeler enfin que tous les artistes grecs se sont inspirés d'Homère, que les poëtes tragiques lui ont emprunté leurs fictions et n'ont fait que transporter à la scène ce qu'il avait mis dans ses épopées ; que les sculpteurs et

les peintres se sont contentés de reproduire ses héros et ses dieux, ont mis toute leur ambition à égaler ses peintures? Eschyle, Sophocle, Euripide, Phidias, Praxitèle, Apelles, tous le proclament leur maître, tous vont lui demander le souffle divin, tous se prosternent devant son génie.

L'*Iliade* ne représente qu'un incident dans la guerre de Troie; c'est la colère d'Achille et ses conséquences. Là sont dépeintes surtout la vie politique et la vie guerrière; ce sont les grandes vertus sociales que le poëte a exaltées. Le sentiment du concours, et en même temps la nécessité d'un chef, accepté et obéi, éclatent dans les grandes figures d'Agamemnon et de Nestor, l'un plus désireux d'imposer ses lois par la persuasion que par la violence, toujours prêt à consulter sur ce qu'il doit entreprendre, peu porté à abuser d'un pouvoir que la consécration divine rend cependant absolu; l'autre, donnant l'exemple d'une soumission parfaite malgré ses cheveux blancs, gourmandant les séditieux, enflammant les cœurs d'espérance, apaisant les rivalités. Diomède, Ménélas, les deux Ajax, sont des types incomparables de bravoure militaire; mais les deux premiers sont aussi des types de générosité et de grandeur d'âme. Quoi de plus touchant que cette rencontre de Diomède et de Glaucus, se précipitant l'un contre l'autre pour se donner mutuellement la mort, et échangeant ensuite leurs armes en signe d'amitié, quand le fils de Tydée a reconnu dans son rival le petit-fils d'un homme que ses ancêtres ont reçu à leur foyer : « Ah! tes aïeux et les miens furent unis par les nœuds de l'hospitalité. Æneus reçut jadis Bellérophon dans son palais et l'y retint vingt

jours entiers. Tous deux, en se quittant, ils se donnèrent des gages du droit sacré qu'ils avaient acquis l'un sur l'autre. Bellérophon eut un baudrier superbe, tout brillant d'or et de pourpre; Æneus un vase d'or, qu'en partant je laissai dans mon palais. Je ne te parle point de Tydée, mon père; mes yeux ne l'ont point vu; j'étais encore au berceau quand il périt sous les murs de Thèbes. L'hospitalité sacrée unit nos deux maisons. Moi, je te la dois dans Argos; tu me la donneras en Lycie, si jamais le ciel me conduit dans ces contrées. Séparons-nous et gardons de nous rencontrer dans cette lutte funeste. Les Troyens et leurs alliés m'offrent assez d'autres victimes, que le hasard amènera sous mes coups, ou que mon bras saura bien atteindre. Toi, tu as mille Grecs à immoler; échangeons nos armes; que tout le monde sache que nous nous honorons des liens qui ont uni nos aïeux. »

Toute la théorie de l'esclavage est contenue dans ce court épisode où Adraste tombe vif au pouvoir de Ménélas. « Adraste, renversé de son char, tombe la tête en bas, étendu sur la poussière. Le fils d'Atrée fond sur lui, le fer à la main. Adraste embrasse ses genoux et implore sa pitié : « Épargne ma vie, lui dit-il; consens à recevoir ma rançon; le fer, l'or, l'airain sont entassés dans le palais de mon père; tous ses trésors sont à toi, s'il apprend que son fils vit captif sous tes lois. » Il dit et le héros se laisse attendrir à sa prière... » L'esclave, c'est le vaincu épargné.

Dans ce poëme où dominent les scènes guerrières, le poëte, avec un art inimitable, a semé à profusion les tableaux tendres, les calmes images de la vie sociale et domestique. Après un chant consacré en entier aux duels

héroïques, aux horreurs sanglantes des batailles, l'esprit lassé rencontre sur son chemin quelques-unes de ces fraîches peintures. Ce sera le retour de Chryseïs dans sa patrie et la description des cérémonies du culte antique ; ou le tableau animé des mœurs de l'Olympe et des rivalités des dieux ; ou les fêtes funèbres en l'honneur de Patrocle ; ou les adieux d'Andromaque et d'Hector, à la porte Scée. Quel cœur a pu demeurer insensible à la lecture de ces pages humaines, si pleines à la fois de faiblesse et de grandeur ? Quelle plainte déchirante et persuasive dans la bouche d'Andromaque, tremblante pour les jours d'Hector ; quel courage simple, quel doux reproche dans les paroles du héros ! « Chère Andromaque, tu me vois tout attendri sur toi ; mais que diraient les Troyens, que diraient leurs femmes, si, comme un lâche, j'abandonnais le combat ? Mon cœur se révolte à cette idée. Jusqu'ici j'ai signalé ma valeur, et, au premier rang dans tous les combats, j'ai soutenu et ma gloire et celle de mon père. Je sais, hélas ! (l'affreux pressentiment en est dans mon cœur), je sais qu'un jour viendra, qui sera fatal à Ilion, à Priam, à ses enfants et à son peuple. Et cependant le malheur des Troyens, d'Hécube, de Priam, de tant de frères généreux, occupent moins de place dans ma pensée que le sort qui t'attend toi-même. Dieux ! un Grec chargerait Andromaque de fers, et l'emmènerait sur ses vaisseaux, captive, désespérée ! Esclave dans Argos, tu tournerais le fuseau sous les lois d'une maîtresse impérieuse ! Mourante de peine et de misère, tu porterais l'eau des fontaines de Mességis et d'Hypérée ! Un Grec, en te voyant baignée de larmes, dirait : Voilà la femme d'Hec-

tor, de ce guerrier fameux qui guidait les Troyens, quand nous combattions sous les murs d'Ilion! Et toi, tu entendrais de telles infamies ! Ne sentirais-tu pas ta plaie se rouvrir et au fond de ton cœur se glisser quelque reproche contre un époux qui aurait pu venger tes outrages et briser tes liens... Ah! plutôt que d'entendre tes cris, plutôt que de voir mon Andromaque se débattre sous la main d'un ennemi implacable, puissé-je être enseveli dans la tombe! »

Que ne pouvons-nous apprécier, comme il le mérite, ce type d'Achille, si complétement homme dans le portrait que le poëte nous en a tracé; tout entier d'abord à sa colère et à sa rancune, jouissant même du désastre des Grecs, et ne prenant pitié d'eux que lorsqu'il voit leur armée perdue; puis, par un retour naturel, et comme éclairé par la perte de son plus fidèle ami, reconnaissant l'étendue de sa faute, pardonnant à Agamemnon et accusant les dieux, acceptant avec joie la mort qui lui est prédite, pourvu qu'il lui soit donné de mourir vainqueur et sur des monceaux de Troyens, immolés aux mânes de Patrocle. C'est peut-être dans la dernière scène, dans cette scène immortelle où Priam vient, en suppliant, réclamer la dépouille d'Hector, que la nature toute humaine du héros éclate avec le plus de vérité. Farouche encore et tout en proie à sa fureur, il repousse le vieillard, il le menace, il l'insulte. Puis par degrés, aux accents émus de cette voix touchante, son cœur s'amollit; il contemple avec compassion ce père qui se traîne à ses pieds, il le relève, il l'accueille, et lui rend le cadavre de son fils, qu'il fait entourer de soins pieux.

A la fin d'une leçon déjà trop longue, nous nous trou-

vons dans une sorte d'obligation de passer, ou peu s'en faut, sous silence, le second poëme d'Homère, cette peinture exquise de la vie privée, l'Odyssée, moins éclatante peut-être et moins grandiose que la guerrière *Iliade*, mais où règne jusqu'au bout un intérêt si dramatique, un charme si pénétrant. Nous aurions retrouvé, en parcourant ces pages, en suivant dans sa course errante l'infatigable roi d'Ithaque, plusieurs des héros que nous avons connus et admirés au siége de Troie : à Pylos, le sage Nestor ; Ménélas à Lacédémone, Ménélas, qui a retrouvé le bonheur en se réconciliant avec Hélène. Mais nous aurions rencontré aussi des figures nouvelles, gracieuses ou terribles, les Calypso, les Circé, Nausicaa et Alcinoüs, Eumée, Pénélope et Laërte, et l'épouvantable Polyphème, le monstre châtié par la main d'Ulysse. Entre tous ces types, il en est deux auxquels le génie d'Homère a apporté ses soins les plus délicats : ce sont l'épouse et le père d'Ulysse. Tout ce que l'imagination peut prêter à une femme de vertus domestiques, Homère l'a prêté à Pénélope : il l'a faite épouse fidèle, mère dévouée, femme travailleuse et économe, véritable modèle de ménagère, bien qu'assise sur le trône d'Ithaque, et tout cela avec simplicité, pleine d'une timidité toute féminine, toujours prête à trembler pour les jours de Télémaque, remplie d'horreur pour ces prétendants qui l'assiégent, et qu'elle craint par-dessus tout d'offenser... Pénélope est sans contredit l'image la plus pure, la plus suave, qu'ait jamais tracée la poésie grecque. Les types ultérieurs ne la valent point : ils sont moins parfaits ou moins vrais. On dirait qu'il en est de la poésie comme de l'enfance ; qu'après une première période de bégaiements,

de cris inarticulés, de désirs qui ne peuvent s'exprimer et qu'on ne peut satisfaire, elle entre dans une phase où tout est heureux, vertueux, facile, où l'âme communique avec naïveté à ceux qui l'entourent les émotions dont elle est remplie, où le mal ignoré semble ne pas exister; plus tard seulement vient l'âge ingrat, où les passions naissantes vont troubler le cœur et initier l'adolescent aux luttes de la vie.

A côté de Pénélope, Homère a placé Laërte, type merveilleux de cette simplicité primitive dont un luxe vicieux nous a de plus en plus détournés. C'est une salutaire leçon que nous offre le poëte dans la personne de ce vieillard, qui a occupé un trône, dont le fils est roi, et qui achève tranquillement sa vie autour des arbres de son verger. Certes, il n'est pas dans notre idée de prétendre que ceux qui gouvernent doivent se nourrir de lentilles, comme Fabricius, et prendre, à l'heure de la retraite, le métier de cultivateur, comme Laërte, mais nous estimons qu'il est préférable, pour le bien de l'Humanité, que les rois, comme les sujets, mettent plutôt leur ambition à se rapprocher de la simplicité d'un Laërte, d'un Fabricius ou d'un Frédéric que du faste d'un Louis XIV. Il nous appartient de suivre en ce qui concerne le luxe, l'exemple des Grecs de la grande époque. Autant ils aimaient à rendre digne du nom qu'ils portaient ce qui était la propriété de tous les citoyens; autant ils aimaient à prodiguer leurs trésors dans la construction et la décoration des édifices publics, ornements de leurs cités, autant les particuliers se contentaient de peu pour eux-mêmes et se montraient simples dans l'aménagement de leur foyer. Le monde en

tier connaissait les merveilles du Parthénon ou des Propylées, mais l'étranger qui pénétrait dans Athènes eût vainement cherché ce qui distinguait la demeure de Périclès ou de Cimon de celle des autres citoyens.

Une dernière remarque, en terminant. Ulysse acquiert dans l'*Odyssée* une grandeur qu'Homère ne lui avait pas donnée dans l'*Iliade*. Si nous retrouvons chez lui le diplomate habile, l'homme de ressources, qui s'est signalé contre les Troyens, nous découvrons aussi une nature énergique et tendre que nous ne lui connaissions pas. Il a pris aux bords du Scamandre la nostalgie du sol natal. Il veut revoir Ithaque, il veut embrasser son épouse et son enfant, et tout l'acharnement des dieux sera impuissant contre son dessein. Il pourrait vivre heureux près d'Alcinoüs, dans les bras de Nausicaa ; il préfère une vie de mendiant sur les rochers de son île. Calypso lui offre l'immortalité auprès d'elle, il aime mieux mourir, pourvu qu'il meure dans sa patrie : « O déesse, je sais que près de toi, Pénélope n'a ni beauté, ni attraits. Elle est mortelle et tu es immortelle ; il t'est donné de ne point vieillir. Mais telle qu'elle est, je brûle de la revoir ; je brûle de revoir Ithaque ; je ne soupire qu'après l'heureux jour qui doit me rendre à mes foyers. Si un Dieu me poursuit encore, je subirai le poids de sa colère. J'ai une âme endurcie au malheur, après ce que j'ai subi sur terre, sur mer et dans les combats ! D'autres malheurs peuvent venir : je les attends et me soumets ! » Tel est le nouvel Ulysse que nous montre Homère.

Nous ne savons si nous sommes parvenu à faire apprécier comme il doit l'être le plus parfait représentant de la poésie antique. Le temps, hélas ! ne nous a pas permis

d'exposer en détail toutes les beautés qu'il a répandues dans son œuvre ; cependant nous serions satisfait si nous avions pu contribuer à rendre plus profonde la vénération de nos contemporains pour l'homme dont le génie poétique sera surpassé peut-être, mais dont l'influence sociale, comme l'a dit Aug. Comte, ne sera jamais égalée.

DOUZIÈME LEÇON

APPRÉCIATION
DE LA PHILOSOPHIE ANTIQUE
(I. THALÈS)

I

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'INSTITUTION DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE.

On se souvient que nous avons distingué trois phases distinctes dans le mouvement intellectuel propre à la Grèce : une phase esthétique, une phase philosophique, une phase scientifique. La première a été étudiée dans notre leçon précédente. Nous nous proposons d'accorder trois leçons entières à l'étude de la phase philosophique, que nous suivrons aujourd'hui dans ses débuts avec Thalès et son école, l'école ionique.

En mettant de côté toute idée de race, notre premier soin sera de rechercher et d'expliquer comment a pu surgir dans le milieu grec cette évolution philosophique. Ce

que nous avons fait pour l'art, nous devons le faire pour la philosophie, en reconnaissant toutefois que notre travail est fort abrégé par ce qui a été dit, et que nous aurons plus souvent à résumer nos considérations précédentes qu'à en introduire de nouvelles.

Ici encore, c'est dans l'étude des conditions cosmologiques et sociales, que nous devons puiser les éléments de notre démonstration. C'est parce qu'une situation géographique favorisée, et par cela même disputée, a créé un milieu militaire, que celui-ci, à son tour, a produit une classe théorique, libre, sans castes, indépendante du sacerdoce, apte aux spéculations philosophiques.

Un des grands bienfaits du polythéisme, indépendamment même de tous services sociaux, fut de cultiver et de développer l'*abstraction*, ou, pour mieux nous faire entendre, la faculté cérébrale chargée d'abstraire, pendant de très-nombreuses générations. On sait que les dieux n'ont pas été créés du premier coup, que certains d'entre eux ne sont venus au monde que fort tard, tandis que d'autres disparaissant lentement, éprouvaient une sorte de condensation. Des dieux qui pendant longtemps avaient joui d'un culte particulier, se trouvaient finalement groupés sous un même chef, qui prenait les attributs communs, et d'autre part, suivant que la nécessité s'en faisait sentir, on voyait s'élever des autels en l'honneur de divinités jusqu'alors inconnues. Nous avons fait cette remarque, en parlant d'Homère, qu'il avait contribué à systématiser le polythéisme en chantant la suprématie de Jupiter et en établissant une certaine hiérarchie parmi les habitants de l'Olympe, jusque-là fort indisciplinés et peu faits pour

inspirer aux mortels les idées d'ordre et le sentiment du respect. Nous pouvons également constater qu'aux temps d'Homère, le nombre des Muses était encore indéterminé. Tout cela montre bien avec quelle lenteur le polythéisme grec a atteint son plein développement.

Le sacerdoce d'abord, l'art ensuite, en ont été les auteurs. La marche qu'ils ont suivie, loin d'être arbitraire, était tracée à l'avance. Les dieux, n'étant créés que pour représenter les causes des phénomènes naturels, dont les lois à cette époque ne pouvaient être même soupçonnées, devaient subir dans leur manière d'être autant de changements qu'en apporterait dans la conception de ces phénomènes, une observation chaque jour plus complète et mieux conduite. C'est ainsi qu'après avoir attribué à des causes, c'est-à-dire à des dieux différents, le gouvernement de phenomènes identiques, on arrivait peu à peu à les réunir sous la main d'un même personnage, en ne laissant aux dépossédés qu'un rôle secondaire et subordonné. De même, l'observation, quoique cela dût être plus rare, devait mener à la séparation de phénomènes que l'on avait crus d'abord identiques, et par là même à la création de nouveaux dieux.

Ces efforts continus étaient singulièrement favorables au développement de l'abstraction. Mais, tant qu'avait duré la théocratie, cette culture abstraite n'avait pu s'effectuer que chez un petit nombre, parmi les membres d'une caste privilégiée. Il n'en fut plus de même dès que, par la subordination des prêtres aux militaires, l'art put se propager en toute liberté. En prenant, par les poëtes, la succession du sacerdoce, il commença, comme nous l'avons dit, l'éducation

abstraite de la foule. Ce n'était, en effet, ni la philosophie, ni la science, en admettant qu'il y eût déjà des philosophes et des savants, qui pouvaient produire un tel résultat. La masse fût demeurée insensible à des spéculations qui ne pouvaient intéresser que l'intelligence, tandis qu'elle courait d'elle-même vers des artistes qui la prenaient surtout par le sentiment. Pense-t-on qu'elle se fût passionnée pour la quadrature de la parabole ou du cercle, ou pour la sphéricité de la terre, ou pour les lois de la pesanteur? Non; mais elle était capable de s'enthousiasmer pour Achille et de pleurer sur la douleur d'Andromaque. Et par là elle s'habituait lentement à goûter les choses de l'esprit; elle faisait effort pour suivre dans ses combinaisons l'œuvre du poëte ; elle s'apprenait à comparer, à éliminer, à construire; elle s'initiait aux difficultés de l'abstraction. Alors seulement que cette première éducation fut achevée, les philosophes purent surgir : le terrain était assez préparé.

D'ailleurs, comme nous l'avons fait remarquer, quand bien même l'intelligence universelle eût été douée de la faculté d'abstraction nécessaire, il eût été encore impossible aux philosophes de précéder les artistes. L'influence théocratique, qui ne pouvait que lentement s'éteindre, ne l'eût point permis. Autant les prêtres, dans une époque de transition, se montrèrent faciles envers des poëtes qui étaient pour eux de véritables auxiliaires, autant ils se fussent élevée avec énergie contre des philosophes, qui venaient renverser leurs dogmes et renouveler leurs conceptions.

A la vérité, cette bienveillance du sacerdoce ne pouvait se continuer à l'évolution esthétique au delà de ses dé-

buts. Cette limite passée, le prêtre devenait un obstacle, et le régime militaire, c'est-à-dire le régime de l'indépendance intellectuelle, était aussi indispensable aux artistes qu'aux philosophes. Mais ce régime avait un autre effet précieux. Si nous avons noté, en effet, comme une des causes de la perfection de l'art grec, qu'il s'est produit au sein d'une population militaire, c'est, avons-nous dit, parce que les qualités pratiques, puisées dans des mœurs guerrières, avaient été comme un frein naturel imposé aux écarts possibles de l'imagination. Est-il nécessaire de démontrer que la même condition était non-seulement utile, mais indipensable au développement de la philosophie ; que là surtout, bien plus encore que dans l'art, il importait de limiter, de circonscrire le cercle des divagations ; que seules, de solides habitudes mentales d'ordre et de précision pouvaient offrir quelque obstacle aux tendances vagues, obscures, nuageuses de l'esprit métaphysique ? Aussi voyons-nous que la plupart des philosophes grecs ont été des praticiens avant d'être des penseurs. On rencontre parmi eux des militaires, des politiques, des commerçants, des marins : Solon s'est livré au cabotage ; Thalès a vendu de l'huile ; presque tous ont entrepris des voyages ; tous ont appartenu à la vie commune ; et l'on sent que s'ils ont détourné leur intelligence vers les spéculations philosophiques, ç'a été dans l'espoir d'enrichir leurs concitoyens de quelque découverte utile, bien plus que dans le but frivole de trouver dans ces études élevées une sorte de divertissement et de satisfaction pour leur esprit.

Par les mêmes raisons, la philosophie devait, à l'exemple de l'art, prendre naissance dans les colonies, où tous les

avantages du régime militaire se trouvaient comme centuplés. Mais tandis que l'art se réfugiait de très-bonne heure dans Athènes et y rencontrait ses représentants les plus illustres après Homère, les Eschyle, les Sophocle, les Phidias, les Ictinus, les Apelles, la philosophie se perpétuait plus volontiers dans les colonies et n'apparaissait que fort tard dans la grande ville. Il faut aller jusqu'à Socrate et Platon pour y voir s'installer les philosophes. Toute la première époque du mouvement philosophique appartient aux colonies grecques de la mer Égée : Thalès, Anaximandre, Anaximène sont de Milet ; Anaxagore est de Clazomène, Héraclite d'Éphèse, Hérodote d'Halicarnasse, Démocrite et Leucippe d'Abdère sur les côtes de Thrace, Pythagore de Samos ; nous verrons plus tard naître Aristote à Stagyre. Rien ne se conçoit plus aisément que cette défiance des philosophes pour Athènes. Des hommes, dont les idées audacieuses devaient battre en brèche les dogmes théocratiques, ne pouvaient en vérité prendre pied dans une ville, qui, toute libérale et toute sceptique qu'elle fût, trouvait encore, plus d'un siècle après Thalès, des lois pour chasser Anaxagore, coupable d'athéisme, pour faire périr Socrate et exiler Aristote, accusés et convaincus d'impiété.

En revanche, les villes maritimes des côtes et des îles de l'Asie mineure leur offraient un asile sûr. Fondées en majeure partie, par des proscrits grecs, hommes insubordonnés et hardis, elles jouissaient déjà du régime le plus libre, quand les vieilles cités de la mère-patrie étaient encore plongées sous le joug théocratique et royal. Leur population composée de marins, de soldats, de commerçants, toute

entière à l'activité pratique, laissait pleine licence aux penseurs et ne songeait guère à inquiéter qui que ce fût pour crime d'opinion. Là était évidemment le lieu prédestiné. choisi, où devait éclore la libre pensée, où devaient naître et faire école les premiers sages, les premiers philosophes du monde grec. Plus tard, seulement, quand après une lutte prolongée avec la royauté lydienne, les colons ioniens, par la défaite de Crésus, se trouvèrent placés sous la domination des Perses, la situation changea. Non pas que des conditions aussi favorables à la philosophie disparurent tout d'un coup, car les Perses, qui depuis longtemps étaient une nation militaire, n'attachaient pas une importance exagérée aux choses religieuses, et d'ailleurs plus d'une ville ionienne les avait aidés contre Crésus ; mais autre chose était, pour maintenir ardente la flamme sacrée, le nouveau gouvernement des satrapes ou l'ancien gouvernement autonome de ces républiques. Sans s'éteindre absolument, le mouvement philosophique s'éloigna de plus en plus des colonies et se rapprocha d'Athènes. Celle-ci, que son admirable patriotisme dans le grand acte des guerres médiques avait placée à la tête des cités grecques, devint le centre irrésistible, vers lequel allèrent converger toutes les opinions et toutes les doctrines, en quête d'un foyer de coordination et de propagande. Des écoles célèbres, l'Académie, le Portique et le Lycée s'y établirent. La philosophie trouva enfin dans la ville de Périclès l'asile que devait plus tard rencontrer la science dans la capitale des Ptolémées.

On se rappelle ce curieux passage de Plutarque, cité dans notre leçon précédente, où s'accuse un si profond mé-

pris non de l'art lui-même, mais des artistes, et qui montre bien dans quelle estime médiocre la plupart d'entre eux, et ceux de la forme en particulier, étaient tenus dans la société antique. Seuls, les plus grands des poëtes, les Homère, les Eschyle et les Sophocle, échappèrent à cette humiliante situation. Il en fut de même des philosophes.

On ne saurait s'étonner d'une telle différence, si l'on songe que la nature même de ses travaux maintient la classe artistique, ou tout au moins le sculpteur, l'architecte et le peintre, dans un état de sujétion, de dépendance à l'égard du public, que ne subissent ni les philosophes, ni les poëtes. L'artiste vit de commandes; il lui faut l'aide du gouvernement ou de riches particuliers. C'est en vain qu'Ictinus aurait porté dans sa tête le plan du Parthénon et Phidias l'image de sa Minerve et de son Jupiter: ils seraient morts sans gloire, s'il ne s'était trouvé là, pour leur venir en aide, un Périclès et des Athéniens. Mais à ceux qui s'adonnent aux spéculations intellectuelles et morales, qu'est-il besoin d'un secours étranger, du moment que l'existence matérielle, fût-ce la plus modeste, leur est assurée? Ont-ils à mendier pour leurs travaux, des trésors d'ivoire, d'or et de marbre? Ils portent dans leur tête, ils gardent avec eux, comme Bias, tous les éléments de leurs créations, et ne dépendant que d'eux-mêmes, ils ont une situation plus digne et plus honorée.

D'un autre côté, dans des arts où les connaissances techniques acquièrent une importance si considérable et où l'expression a une part presque égale à celle de la conception, un génie de premier ordre n'estpas nécessaire pour produire

des œuvres recommandables, et tout individu assez initié aux procédés d'exécution peut toujours contenter ceux qui l'emploient. Mais qui oserait prétendre qu'il suffit de se montrer prodigue pour faire sortir de terre une épopée comme l'*Iliade* ou une philosophie comme celle de Descartes ou de Pythagore? Qui voudrait croire qu'avec un peu d'or on produit un Homère, un Aristote ou un Archimède? Outre que de tels génies sont la chose du monde la plus rare, personne n'ignore que la première condition de leur succès réside dans leur pleine indépendance et qu'ils n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont libres.

Aussi voyons-nous que tous les philosophes grecs sans exception ont joui d'une certaine aisance, aisance que les uns tenaient de leurs pères par héritage, que les autres avaient acquise dans le commerce. Ils ont eu du loisir, ils ont pu se livrer en toute sécurité à ces études attrayantes sans doute, mais non moins ingrates ; à ces études qui, en réclamant de grands sacrifices, donnent peu en échange, et ne procurent souvent à celui qui les cultive que l'apparence d'un fou ou d'un paresseux. Il n'est pas douteux pour quiconque est de bonne foi, que dans cette appropriation individuelle, dans cette aisance que quelques hommes ont tenue des mœurs et de la civilisation de leur temps, gît la cause première de toute la grandeur intellectuelle et même industrielle de l'Humanité. S'imagine-t-on que des sociétés organisées, comme l'ont rêvé quelques utopistes, se seraient jamais élevées au dessus de l'industrialisme le plus grossier, qu'aucun progrès, qu'aucune découverte se serait accomplie, s'il eût fallu que le savant ou le philosophe allât demander au peuple assemblé de lui

faire des loisirs, de lui fournir le moyen de réfléchir à l'aise, de contempler et de méditer? Si notre état social s'est amélioré au point que le plus misérable d'entre nous est dans une situation préférable à celle du plus heureux de nos premiers pères ; si la masse peut aujourd'hui participer à ces commodités, à ces jouissances qui rendent la vie supportable ; si la moralité humaine a franchi l'espace immense qui sépare de la bestialité primitive les habitudes de vénération et de bonté ; si l'industrie a pris un tel essor qu'il importe plus maintenant de la régler que de l'étendre, c'est que, pendant des milliers d'années, il a existé des observateurs oisifs, des hommes assez riches pour ne rien faire que penser ! Et quand bien même ils auraient été entretenus et nourris aux frais de l'État, comme les prêtres des théocraties, ils auraient encore manqué le but, puisqu'ils auraient été privés d'indépendance, et se seraient éternellement débattus dans le cercle étroit que l'esprit de caste leur aurait fixé.

Les conditions dans lesquelles a pris naissance cette classe nouvelle dans le monde grec, nous sont désormais assez connues, pour que nous puissions entreprendre d'étudier ce qu'elle a produit.

Notre premier soin doit être de nous faire une idée générale des principes qui l'ont dirigée dans ses spéculations, du but qu'elle s'est efforcée d'atteindre et des services même qu'elle a rendus.

La philosophie grecque a trouvé sa base dans les premiers éléments de la science abstraite, qui se fondait dans le même temps, grâce au génie des mêmes hommes. Non pas que nous comprenions par là que Thalès et ses plus

proches successeurs aient puisé dans les spéculations numériques ou géométriques les données mêmes sur lesquelles ils ont élevé leur système. Aucun d'eux, si ce n'est Pythagore peut-être, n'y a songé. Mais ce qu'ils ont trouvé dans cette culture mathématique, peu développée encore et néanmoins déjà puissante par ses effets, ce sont, outre des principes et des méthodes d'une incontestable utilité dans le raisonnement, d'inappréciables habitudes mentales ; ils ont pris là le goût et le besoin des fortes démonstrations mathématiques, des démonstrations sérieuses ; ils ont introduit dans leurs conceptions, autant qu'ils l'ont pu, l'ordre, la précision, la rigueur sans lesquels on ne peut avancer dans les sciences exactes ; ils ont apporté ainsi une sorte de contrepoids naturel aux entraînements que devait provoquer dans des cerveaux non éprouvés encore, la simple observation des propriétés abstraites indépendamment de leurs relations.

Si heureuse toutefois qu'ait été l'influence de la notion de loi sur les conceptions philosophiques, en leur communiquant une coordination, une harmonie qu'elle seule était capable de procurer, il faut dire que là s'arrête sa part dans les premières constructions de ces penseurs. N'ayant pu trouver par eux-mêmes un nombre suffisant de lois naturelles, ils furent inévitablement amenés à remplacer par des combinaisons résultant de simples convenances mentales, des matériaux que l'observation n'avait pas encore fournis. Et si l'on songe que les théorèmes les plus simples de l'arithmétique et de la géométrie étaient à peine découverts, on juge si l'imagination eut beau jeu et se donna carrière en présence du vide immense qu'il s'a-

gissait de combler. Rendons cependant cette justice à Thalès et à son école que ce n'est point chez eux qu'il faut chercher les divagations les plus étonnantes. Ils ont la candeur, la timidité de ceux qui débutent ; ils semblent craindre d'épouvanter par trop de hardiesse. C'est beaucoup plus tard, c'est dans la florissante école d'Alexandrie, que surgiront toutes les insanités avec ces néoplatoniciens rhéteurs, qui, vivant côte à côte avec des savants, n'ont appliqué leur intelligence qu'aux questions les plus insolubles et aux inventions les plus anti-scientifiques et les plus grotesques.

Où tendait donc cette première philosophie grecque, ainsi appuyée sur la science? Elle tendait à construire une *systématisation abstraite*. Rien ne se conçoit mieux, si l'on se représente la double influence qu'ont subie sur ce point les penseurs grecs.

1° Ils se sont trouvés d'abord dans l'impossibilité de systématiser autre chose que des notions abstraites. Si l'on songe en effet que les phénomènes concrets les plus simples ne sont que la résultante de phénomènes nombreux et distincts, tous assujettis à des lois particulières, on comprend que l'esprit humain, devant une complication aussi écrasante renonce à poursuivre dans ces phénomènes concrets une loi qu'il ne peut découvrir, soit en la cherchant directement par l'observation, soit en combinant déductivement les diverses lois abstraites qui la composent. La météorologie, pour n'en citer qu'un exemple, nous présente à tout instant cette complexité qui déjoue les ressources de notre esprit, et nous pousse à suppléer par la création de règles empiriques aux lois que nous ne parve-

nons pas à connaître. Ce n'est donc que par l'étude abstraite des phénomènes que l'on peut espérer trouver les lois qui les régissent, et ce n'est qu'en considérant des cas abstraits, qui seuls sont assez simples, que l'on peut tenter une coordination véritable des notions correspondantes.

2° A cette première nécessité, tenant à la nature de leurs recherches, il faut ajouter que les philosophes étaient encore poussés vers une systématisation abstraite par le génie même de la civilisation grecque. On n'a pas oublié sans doute (nous l'avons suffisamment expliqué à plusieurs reprises pour qu'il soit inutile d'y insister ici) que cette civilisation revêtait un caractère de plus en plus abstrait, à mesure que se développait le polythéisme, sous l'impulsion de la culture esthétique. C'est sous cette double influence que s'est accomplie l'évolution philosophique propre au monde grec.

Elle a duré neuf cents ans. Elle commence vers le septième siècle avant Jésus-Christ et se poursuit à peu près jusqu'au deuxième siècle de notre ère. En deçà et au-delà il n'y a rien en vérité qui mérite le nom de philosophe et de philosophie; et dans cette longue élaboration abstraite elle-même, nous disons abstraite et non scientifique, nous n'ignorons pas quelle part immense est à faire au dévergondage intellectuel, aux questions insolubles, aux simples combinaisons de notions ou de propriétés abstraites.

Deux éléments vraiment distincts ont concouru au mouvement :

L'un, qui a jeté les bases de la véritable philosophie grecque et laissé après lui, tant au point de vue philosophique qu'au point de vue logique, des résultats définitifs,

incorporés à jamais au capital intellectuel de l'Humanité, est représenté essentiellement par Thalès, Aristote et Pythagore.

A l'autre est due une élaboration philosophique, dont l'utilité purement transitoire a été de préparer l'avènement du monothéisme. Socrate et Platon en sont les types caractéristiques.

Nous regrettons que la brièveté de ce cours ne nous permette pas d'apprécier Pythagore comme nous allons apprécier Thalès, Aristote, Socrate et Platon. Le philosophe de Crotone est certainement, après Aristote, la tête la plus puissante de la Grèce philosophique, et mérite mieux que quelques mots d'éloge glissés dans le courant d'une leçon. Aussi nous proposons-nous, si les circonstances le permettent, de revenir sur cette grande figure et d'apporter dans son étude toute l'attention qu'elle réclame et dont elle est digne.

Avant d'insister d'une manière plus spéciale sur Thalès et son école, il nous reste à résumer brièvement les résultats les plus importants de la philosophie grecque. Elle a été doublement utile. 1° Par une action toute *passagère*, elle a préparé la philosophie finale de l'Humanité. Elle l'a préparée en ce qu'elle a apporté dans ses conceptions un caractère à la fois *abstrait et général*, ce qui était la chose importante, en dehors de la valeur même de ces conceptions. La science en effet est abstraite, mais dans l'antiquité, à une époque où elle n'étudie encore que la forme, elle est fort peu générale, au moins d'une *généralité subjective*. Il est certain que la propriété de la forme est objectivement très générale, en ce sens qu'elle se retrouve dans

tous les objets quelconques ; mais les pensées qui s'y rattachent, manquent absolument de généralité, puisqu'elle n'embrasse qu'une seule des propriétés des choses. C'est en ce sens qu'Aug. Comte a fait remarquer avec une admirable justesse que la hiérarchie encyclopédique nous offre le spectacle d'une généralité objective décroissante, coïncidant avec une généralité subjective croissante. Or la philosophie grecque, en demeurant abstraite, a gardé en même temps la véritable généralité subjective. De là sont résultés et une certaine culture logique des intelligences et un type de spéculations générales, qui fructueusement copié, lorsque les documents sont devenus plus nombreux et plus complets, a conduit les penseurs à l'établissement de la synthèse finale.

2° Outre cette utilité passagère, elle a eu une utilité *scientifique* proprement dite, par les résultats définitifs dont elle a enrichi l'avoir intellectuel de l'Humanité, et parmi lesquels nous rencontrons en première ligne : *le perfectionnement de l'arithmétique fétichique*, et *la fondation de la géométrie abstraite.*

Quant aux résultats philosophiques qui, plus ou moins modifiés et développés, sont parvenus jusqu'à nous, ce sont, pour ne citer que les principaux :

La *notion de loi,* poussée jusqu'au point de concevoir tous les phénomènes comme gouvernés par des lois numériquement assignables, ce dont aucun de ces philosophes n'a pu, à la vérité, donner la démonstration, faute d'avoir trouvé un assez grand nombre de ces lois;

L'ébauche d'une théorie de l'abstraction et de la raison abstraite ;

La conception moléculaire;

La conception des éléments;

Une conception biologique générale;

Enfin *ce type anticipé du sacerdoce final*, légué au monde par l'immortelle tentative de Pythagore.

II

THALÈS.

La semaine que préside Thalès dans le mois d'Aristote, représente surtout une tentative de philosophie objective, qui consiste à ramener tous les phénomènes à un phénomène unique. Les philosophes de cette école qui refuse d'admettre la direction surnaturelle d'un être unique ou multiple, appartiennent tous à la vie pratique. Plusieurs ont gouverné leurs concitoyens. Ils joignent pour la plupart au goût des spéculations philosophiques les préoccupations morales et sociales; ils créent même et répandent dans le public quelques formules morales pratiques, qu'ils préservent avec soin de tout esprit théologique. C'est à ce titre particulier qu'Aug. Comte a introduit Hérodote dans la semaine de Thalès, comme un des représentants les plus éminents de cette philosophie morale et sociale, où la part du théologisme est réduite au minimum. A côté d'Hérodote, Aug. Comte a placé Anaximandre et Anaximène de Milet, Héraclite d'Éphèse, Anaxagore de Clazomène, Démocrite et Leucippe d'Abdère; tous philosophes qui se rattachent à la même école et dont nous apprécierons rapidement les travaux spéciaux, quand nous aurons

achevé l'étude de Thalès et de ses plus importantes découvertes.

Thalès est né à Milet, ou tout au moins il s'y est établi de très bonne heure, si tant est qu'il fût né en Phénicie, comme le veulent quelques-uns. La chronologie de Volney le fait vivre de 640 à 557 avant J.-C., ce que nous ne devons prendre que comme une approximation. Les renseignements que nous possédons sur son compte nous viennent d'Hérodote, de Diogène Laërce, et d'Aristote. Mais au temps d'Aristote, il ne restait déjà plus de lui aucun écrit. Ce que l'on a recueilli sur son existence se réduit donc à peu de chose.

Il appartenait à une famille riche, et c'est seulement après s'être occupé pendant longtemps de la chose publique, qu'il résolut de se consacrer, dit un historien, à la contemplation de la nature. Son passage aux affaires ne fut point, parait-il, défavorable aux intérêts des Milésiens, car Thalès était homme de bon conseil. Diogène Laërce et Hérodote en font foi. « Il est certain, dit le premier, que Thalès donna des conseils très-avantageux à sa patrie; car, Crésus ayant sollicité les Milésiens de se joindre à lui contre Cyrus, Thalès s'y opposa, et ce conseil devint le salut de la ville de Milet après la victoire de Cyrus. » « Les Milésiens, confirme Hérodote, furent les seuls Ioniens avec lesquels Cyrus fit un traité aux mêmes conditions que leur avait accordées Crésus », et dans un autre endroit, en parlant du conseil que Bias donna aux Ioniens, accablés de maux par les Perses, il dit : « Tel fut le conseil que Bias donna aux Ioniens après qu'ils eurent été réduits en esclavage. Mais avant que leur pays eût été

subjugué, Thalès de Milet leur en avait donné un qui était excellent : c'était d'établir à Teos, au centre même de l'Ionie, un conseil général pour toute la nation, sans pour cela porter atteinte au gouvernement de chaque cité, qui aurait continué à suivre ses usages particuliers. » Ses aptitudes commerciales ne semblent pas avoir été inférieures à ses aptitudes politiques. Il paraît que pendant un temps ses concitoyens le plaisantaient volontiers sur sa manie de contempler les astres, et une bonne femme, devant laquelle il s'était laissé tomber, lui disait en ricanant qu'il ferait mieux de regarder à ses pieds que dans la lune. Thalès ne soufflait mot; mais, ayant prévu une certaine année qu'il y aurait abondance d'olives, il accapara le plus grand nombre possible de pressoirs et en les louant fort cher à ses concitoyens, quelques mois après, il leur prouva que s'il s'occupait des choses du ciel, il s'entendait assez bien à celles de la terre.

Mais tout cela nous importe moins que de connaître le penseur.

Il y a tout à la fois dans Thalès un philosophe proprement dit et un savant, ce qui constitue un type accompli de philosophe. Nous aurons à parler plus longuement de ses découvertes scientifiques, dont nous jouissons encore, que de ses théories philosophiques, qui ne conservent guère pour nous aujourd'hui qu'un intérêt historique.

En géométrie, Thalès découvre que tout angle quelconque inscrit dans une demi-circonférence est un angle droit, proposition qui suppose connue, d'après le mode de démonstration employé par les anciens, le grand théorème

que la somme des trois angles d'un triangle est égale à deux angles droits.

Il découvre également que les triangles équiangles ont les côtés homologues proportionnels, ce qui permet de le considérer comme le fondateur de la théorie des triangles semblables. Auguste Comte désignait ces deux théorèmes sous le nom de *Théorèmes de Thalès.*

Il institue ainsi la géométrie des lignes, la géométrie véritablement abstraite. Nous assistons là à l'une des révolutions les plus importantes de l'esprit humain, c'est-à-dire à l'établissement de la *science abstraite,* qui ne saurait consister en de simples notions numériques, communes à tous les peuples, et évidemment insuffisantes. Ce sont les Grecs qui ont fondé la science abstraite; c'est Thalès qui le premier a mis la main à cette incomparable création. Les théocrates en effet ne connaissaient que la géométrie des surfaces, géométrie réduite à de simples quadratures, empiriquement obtenues, tandis que Thalès introduisit la vraie géométrie abstraite, celle qui consiste à établir des relations précises entre les diverses parties d'une figure, de manière a pouvoir déterminer rigoureusement l'une d'elles au moyen des autres. En outre, et ce fut là un service considérable, il fit pénétrer dans la logique humaine, par ses deux théorèmes, la double idée d'*équation* et de *proportion.* Son premier théorème (la somme des trois angles d'un triangle est égale à deux droits) fournit la notion d'équation; le second (les triangles équiangles ont les côtés homologues proportionnels) fournit la notion de proportion. Ces deux notions, et principalement la seconde, perfectionnées par les philosophes

de l'école de Pythagore, devinrent entre leurs mains des procédés abstraits de déduction, comme le montre clairement le dixième livre d'Euclide.

Personne assurément n'oserait aujourd'hui marchander son estime à celui qui a trouvé ces choses; mais nous devons supposer que Thalès n'aurait rencontré chez ses concitoyens qu'un bien petit nombre d'admirateurs, s'il n'eût trouvé dans l'application même de ses découvertes, une façon plus saisissante de faire éclater son génie.

On ne possède avant lui aucun exemple de ce passage de l'abstrait au concret, de la théorie à la pratique. S'appuyant sur son second théorème, celui de la proportionnalité des cotés dans les triangles équiangles, l'histoire rapporte qu'il mesura, le premier, la hauteur des pyramides, au moyen de leur ombre, ce qui combla d'étonnement les prêtres d'Égypte.

Thalès enfin, par son double théorème, nous fournit, sans que pour cela il ait pu lui-même concevoir la notion de loi, formulée seulement par Auguste Comte, le type d'une véritable loi abstraite, type dont l'influence a été considérable sur la constitution et le développement de la science. A ce sujet une courte démonstration est nécessaire.

Si nous considérons en effet l'idée de loi naturelle, nous voyons qu'elle peut se présenter à nous sous deux formes différentes, quoique profondément connexes :

1° *La loi, c'est la constance dans la variété;*

2° *La loi, c'est la notion mathématique de fonction.*

On dit en mathématique d'une quantité qu'elle est *fonction* d'une ou de plusieurs autres quantités, lorsqu'elle

en est dépendante, c'est-à-dire lorsque ses propres variations peuvent être mesurées au moyen des variations de ces quantités.

Or, le premier théorème de Thalès peut donner l'idée de la loi sous ces deux formes. Sous une première forme, en prenant A, B et C pour les trois angles d'un triangle, j'écris : $A + B + C = 2$ angles droits. Que nous montre cette équation? Elle nous montre que, qu'elles que soient les valeurs infiniment variables que peuvent présenter A, B et C, pourvu qu'ils représentent les trois angles d'un même triangle, il existe, au milieu de cette variété quelque chose de constant, à savoir : la somme de ces valeurs. Nous découvrons donc bien dans le théorème l'idée de constance dans la variété.

Sous une seconde forme on peut écrire le même théorème de la manière suivante : $A = 2$ angles droits — $(B + C)$. On voit par là que A est *fonction* de B et de C, puisque, en faisant varier les valeurs de B et de C, nous faisons du même coup varier les valeurs de A suivant un mode rigoureux et déterminé.

Cette deuxième forme de la notion de loi, qui est au fond la plus précise, n'est en réalité qu'une transformation de la première; mais, bien que vérifiée dans des cas très-nombreux de philosophie naturelle, elle n'a pu véritablement surgir qu'après Descartes, introduisant dans la science l'idée de *fonction*.

Nous avons dit que Thalès n'avait pu concevoir la notion de loi. Cependant cette notion, sous la première des deux formes que nous venons de présenter, a pu, par une action toute spontanée, fournir à lui et à ses successeurs

la conception d'une *certaine harmonie dans la variété, d'une harmonie indépendante de toute volonté*. C'est de cette vue puissante qu'on est parti pour rechercher s'il n'existait pas en dehors de nous quelque *ordre* qui ne résultât point d'une ou de plusieurs volontés. Au début, en effet, la notion d'ordre ne peut être indépendante de l'idée de commandement, seule capable de mettre quelque harmonie dans la famille et la société, dans la famille surtout. Aussi l'esprit humain, obéissant à la première loi de philosophie première, qui pousse à *assimiler l'inconnu au connu*, proclame spontanément d'abord, puis d'une façon systématique, ce grand principe, que *tout ordre vient d'une volonté*, seul principe sur lequel reposent toutes les prétendues démonstrations de l'existence de Dieu. Avec Thalès, au contraire, l'esprit abstrait faisait pour la première fois nettement surgir la notion d'un ordre et d'une harmonie nécessaires, indépendants de toute volonté. Notion étroite encore, parce qu'on ne la croyait alors applicable qu'à un petit nombre de phénomènes, mais qui, par la découverte de lois naturelles de plus en plus nombreuses, devait faire de tels progrès, que de nos jours, non content de ne plus faire dépendre tout ordre, toute loi d'une ou de plusieurs volontés, on conçoit qu'aucune volonté ne peut s'exercer utilement qu'en se subordonnant aux lois. C'est là l'état positif, fruit de la lente et difficile élaboration dont Thalès jetait les premiers fondements.

Les découvertes géométriques du philosophe, dont toute l'importance, à la vérité, ne pouvait être bien appréciée que de nos jours, ne semblent pas avoir été autant prisées par ses contemporains que les travaux astronomiques, aux-

quels il s'est également livré. Cela paraît du moins ressortir assez clairement des dires de son historien Diogène Laërce et de l'inscription que l'on plaça sur son tombeau et qui était conçue en ces termes :

« Autant que le sépulcre de Thalès est petit ici-bas, autant la gloire de ce prince des astronomes est grande dans la région étoilée. »

C'est en effet avec Thalès et son école qu'apparaît la véritable astronomie scientifique, dont les Grecs ont été indubitablement les créateurs. La différence entre cette astronomie, fondée par les Grecs, et l'astronomie des théocrates, des Chinois, par exemple, est que cette dernière, toute concrète et empirique, consiste uniquement à déterminer la durée de quelques périodes ou à indiquer, d'une manière purement pratique, les mouvements du soleil et des planètes, tandis que l'autre s'efforce de découvrir les lois géométriques des mouvements célestes, et, par exemple, la nature de la courbe décrite par le centre du soleil. Thalès a été l'initiateur de cette grande révolution. On doit à son école, autant qu'il est permis de le conjecturer, la notion d'*écliptique*, c'est-à-dire la notion d'un cercle décrit par le centre du soleil, ayant sur la sphère céleste une position déterminée, et la notion de *sphère* elle-même, qui est une notion essentiellement grecque. Ce furent ces premiers éléments qui servirent plus tard de base aux grands travaux d'Hipparque, d'Eudoxe, etc., etc.

Nous connaissons le géomètre et l'astronome; quelques mots du moraliste.

Thalès ne nous a point laissé un traité de morale,

comme Aristote, mais le temps nous a conservé de lui un certain nombre de pensées, de sentences, de formules morales, qui, en témoignant une âme élevée et remplie de préoccupations sociales, montrent au plus haut degré combien était grande l'indifférence théologique de l'esprit qui les a créées. Diogène Laërce en rapporte un grand nombre. Nous citerons les suivantes :

« Le flux de paroles n'est pas une marque d'esprit. Êtes-vous sages? Choisissez une chose, une étude digne de votre application. Par là vous pourrez facilement en remontrer aux gens qui n'ont que la volubilité de la langue en partage. »

« Ce qu'il y a de plus difficile au monde est de se connaître soi-même; ce qu'il y a de plus aisé est de donner conseil; ce qu'il y a de plus doux est d'obtenir ce que l'on souhaite. »

« Le moyen de bien régler sa conduite est d'éviter ce que nous blâmons dans les autres. »

« On peut appeler heureux celui qui jouit de la santé du corps, qui possède du bien, et dont l'esprit n'est ni émoussé par la paresse, ni abruti par l'ignorance. »

« Il faut toujours avoir pour ses amis les mêmes égards, qu'ils soient présents ou absents. »

« La vraie beauté ne consiste pas à s'orner le visage, mais à enrichir l'âme de science. »

« N'amassez pas de bien par de mauvaises voies. Ne vous laissez pas exciter par des discours contre ceux qui ont eu part à votre confiance. Attendez-vous à recevoir de vos enfants la pareille de ce que vous aurez fait envers votre père et votre mère. »

Rappelons enfin cette formule célèbre qu'on lui attribue et que tous les philosophes grecs ont répétée après lui : « Connais-toi toi-même. »

Dans ce philosophe accompli, il n'y a plus que le philosophe même et son système philosophique, que nous n'ayons pas étudiés. Ce système, qui peut nous sembler aujourd'hui, quand nous le considérons en lui-même, une conception bien puérile et naïve, a marqué, au temps de Thalès, un pas immense dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Thalès, cherchant l'ordre en dehors de toute volonté, a conçu le monde comme le résultat des modifications indéfiniment multipliées d'une matière unique, qui est l'*eau*. L'eau, suivant lui, est le principe de toutes choses. Aristote, dans sa *Métaphysique*, a parfaitement caractérisé la tentative de Thalès, et les tentatives semblables de ses successeurs :

« La plupart de ceux qui philosophèrent les premiers, dit-il, ne considérèrent les principes de toutes choses que sous le point de vue de la matière. Suivant eux, il existe un principe, un élément, d'où sortent tous les êtres, d'où provient tout ce qui se produit, où aboutit toute destruction, car la substance persiste, quelles que soient ses modifications. Aussi pensent-ils que rien ne naît et ne périt véritablement, puisque cette nature première subsiste toujours. De même que nous ne disons pas que Socrate naît réellement, lorsqu'il devient beau ou musicien, ni qu'il périt quand il perd ces manières d'être, parce que le sujet des modifications, parce que Socrate lui-même persiste dans son existence, de même on ne peut se servir de ces expressions pour aucun des autres êtres, car il faut

qu'il y ait une nature première, soit unique, soit multiple, qui, toujours existante, produise toutes choses. Quant au nombre et au caractère propre des éléments, ces philosophes ne sont point d'accord. Thalès, fondateur de cette philosophie, regarde l'*eau* comme premier principe. Aussi va-t-il jusqu'à prétendre que la terre repose sur l'eau, amené probablement à cette idée parce qu'il voyait que c'est l'humidité qui nourrit toutes choses, que le chaud lui-même en vient et que tout animal vit de l'humidité. Or, ce dont viennent les choses est le principe de toutes choses. Une autre observation encore l'amena à cette opinion : c'est que les semences de toutes choses sont humides de leur nature et que l'eau est le principe de l'humidité des choses humides. »

Il est certain qu'une pareille doctrine, pas plus que les raisonnements sur lesquels elle est appuyée, ne saurait nous satisfaire. Mais il nous importe peu que Thalès se soit trompé (et encore eût-il pu choisir plus mal que l'eau comme principe des choses), s'il nous a rendu le service infiniment plus considérable de jeter par sa conception le premier fondement de la *synthèse objective*. Jusque-là en effet, la synthèse était ou subjective comme dans le fétichisme, mais purement individuelle ; ou objective, comme dans le théologisme, mais reposant sur l'emploi de volontés conçues en dehors de nous ; c'est seulement avec Thalès qu'apparaît une synthèse à la fois objective et abstraite, où les phénomènes, considérés comme indépendants de toute volonté quelconque, s'expliquent par les combinaisons indéfinies des parties d'une matière unique. Après lui, et dans la même voie marchent les philosophes

de l'école ionique. Leurs conceptions, dont nous allons brièvement indiquer les plus importantes, présentent comme celles de Thalès plutôt un intérêt historique et logique qu'une réelle valeur scientifique.

Le premier en date après Thalès est *Anaximandre* de Milet, qui vivait vers l'an 610 avant Jésus-Christ. Il reconnaissait l'*infini* pour élément et principe des choses. C'était, suivant lui, une sorte d'intermédiaire entre l'air et l'eau, dont les parties pouvaient éprouver des modifications, sans que le fond en fût altéré. Il prétendait que la Terre en occupait le centre, et était de figure sphérique; que la lune n'était point lumineuse par elle-même, mais empruntait sa lumière au soleil, qui égalait la terre en grandeur et était composé d'un feu très-pur. On lui attribue encore l'invention du style des cadrans solaires, et d'instruments spéciaux pour marquer les solstices et les équinoxes; il s'occupa également de géographie et construisit la sphère.

Anaximène de Milet, qui vivait en l'année 557 avant Jésus-Christ, était disciple d'Anaximandre. Il combina comme son maître l'étude de la philosophie à celle de l'astronomie. Il admit l'*air* comme principe des choses.

Héraclite d'Éphèse florissait vers l'an 500 avant Jésus-Christ. Il prit le *feu* pour l'élément dont les changements divers produisent tout, selon qu'il est plus raréfié ou plus dense. Ses explications d'ailleurs sont fort confuses. Il croit que tout se fait par l'opposition d'une chose avec l'autre et compare le cours de la nature à celui d'un fleuve. Il suppose l'univers fini et n'admet qu'un seul monde, qui, étant produit par le feu, se dissout aussi par cet élément au bout de certaines périodes, et cela en vertu

d'une destinée. Il appelle l'action des contraires, qui produit la génération, une guerre et une discorde; il nomme celle qui produit l'embrasement du monde, une paix et une union... Le feu condensé se change en humidité, qui, ayant acquis sa consistance, devient eau. L'eau épaissie se change en terre, et c'est là le mouvement de haut en bas. Réciproquement la terre liquéfiée se change en eau, de laquelle naît ensuite tout le reste par l'évaporation qui s'élève de la mer, et voilà le mouvement de bas en haut... etc., etc., etc.

On lui doit également la formulation de quelques règles morales empiriques.

Nous devons placer ici *Empédocle* d'Agrigente, qui vivait vers l'an 444 av. J.-C. et dont le système ne diffère de celui d'Héraclite qu'en ce qu'il reconnaît une nature distincte aux quatre éléments qu'Héraclite fait dériver du feu. Cependant le feu, dans le système d'Empédocle, joue encore le principal rôle. C'est dans cette doctrine qu'Aristote ira puiser sa théorie des quatre éléments.

Anaxagore naquit à Clazomène, vers l'an 500. Comme Anaximène, son maître, il s'occupa d'astronomie et enseigna que le soleil était une masse de feu plus grande que tout le Péloponnèse, que la lune était habitée, qu'elle renfermait des montagnes et des vallées. Il s'adonna aussi à la physique et expliqua la formation de l'univers par des combinaisons de corpuscules, les vents par la raréfaction de l'air par le soleil, le tonnerre par le choc des nues, l'éclair par leur frottement, le tremblement de terre, par l'air qui pénètre dans la terre, etc... Mais il prépara la métaphysique théologique, et porta ainsi un coup à l'école ioni-

que, en faisant dépendre l'*ordre naturel* d'une volonté unique et intelligente, chargée de coordonner les éléments préexistants à l'état de chaos.

Leucippe était d'Élée, ou d'Abdère, ou de Milet. Il florissait vers l'an 500. Il fut le maître de Démocrite. D'une façon plus précise qu'Anaxagore, il expliqua la création de ce qui existe par les combinaisons des *corpuscules*. Les mondes, suivant ce philosophe, se font de la manière suivante : un grand nombre de corpuscules, détachés de l'infini, et de formes très-différentes, voltigent dans le vide immense, jusqu'à ce qu'ils se rassemblent et forment un tourbillon qui se meut en rond de toutes les manières possibles, mais de telle sorte que les parties, qui sont semblables, se séparent pour s'unir les unes aux autres. Ainsi se forme la terre.... Quelques-uns de ces corpuscules desséchés et entraînés par le tourbillon qui agite le tout, forment par leur entrelacement un assemblage qui, d'abord humide et bourbeux, s'enflamme ensuite et se transforme en autant d'astres différents. Le cercle du soleil est le plus éloigné, celui de la lune le plus voisin de la terre; ceux des astres tiennent le milieu entre ceux-là. Les astres s'enflamment par la rapidité de leur mouvement, etc., etc.

Démocrite, élève de Leucippe, naquit à Abdère, vers 494. Il developpa après son maître les théories des corpuscules ou *atomes* et des *tourbillons*. Il admettait pour principes de l'univers les atomes et le vide, rejetant tout le reste comme fondé sur des conjectures. Il croyait qu'il y a des mondes à l'infini, qu'ils ont un commencement, et qu'ils sont sujets à corruption ; que rien ne se fait de rien, ni ne s'anéantit; que les atomes sont infinis quant à leur gran-

deur et à leur nombre ; qu'ils se meuvent en tourbillon, et que de là proviennent toutes les concrétions, le feu, l'eau, l'air et la terre ; que ces matières sont des assemblages d'atomes; que leur solidité les rend impénétrables et fait qu'ils ne peuvent être détruits ; que le soleil et la lune sont formés par les mouvements et les circuits grossis de ces masses agitées en tourbillon ; que l'âme, qu'il dit être la même chose que l'esprit, est un composé de même nature ; que l'intuition se fait par des objets qui tombent sous son action ; que tout s'opère absolument par la raison du mouvement de tourbillon, qui est le principe de la génération et qu'il appelle *nécessité*, etc.

Démocrite ne fut pas seulement un philosophe de grand mérite. Par les ouvrages très-nombreux qu'il a laissés sur les sujets les plus divers, il a montré des aptitudes véritablement universelles et a pris rang parmi les génies les plus vastes et les plus puissants de l'antiquité. On lui doit plusieurs traités de morale, un grand nombre de livres sur la physique, l'histoire naturelle, la médecine ; il s'est occupé de mathématiques et d'astronomie ; il a écrit sur les beaux-arts et sur la musique ; il a disserté sur la poésie et sur Homère ; il a composé même un ouvrage sur la tactique et la science des armes.

Il faut croire cependant qu'il souleva par ses doctrines de singulières animosités dans certaines écoles philosophiques, s'il est vrai, comme le rapporte Diogène Laërce, que Platon voulut brûler tout ce qu'il avait pu recueillir de ses œuvres, et qu'il n'en fut détourné que par cette considération que les livres du philosophe étaient déjà trop répandus. Une chose certaine, c'est que Platon, qui fait men-

tion de tous les anciens sages, ne parle jamais de Démocrite. Il a craint apparemment qu'on ne mît sur le compte d'une hostilité aveugle des critiques même justifiées.

Tel fut dans son ensemble, et brièvement résumé dans ses représentants les plus illustres, le premier mouvement philosophique de la Grèce. Il garda jusqu'au bout le caractère que lui avait imprimé Thalès, qui en avait été l'initiateur, et tendit constamment vers ce triple but :

1° Développement de la science géométrique et astronomique ;

2° Élaboration d'une morale empirique, dégagée de toute théologie ;

3° Institution d'une synthèse purement objective et abstraite, fondée sur les combinaisons des éléments de la matière.

III

APPRÉCIATION SOMMAIRE DE LA SYNTHÈSE OBJECTIVE ET DE LA THÉORIE ATOMISTIQUE QUI LUI SERT DE BASE.

La recherche introduite par Thalès et son école, d'une synthèse objective, consistant à expliquer tous les phénomènes quelconques par les transformations d'un phénomène unique, s'est poursuivie jusqu'à nous et a rencontré dans Descartes son représentant le plus considérable et le plus puissant. Progressive jusqu'à Descartes, la recherche

de cette synthèse est devenue chez ses successeurs œuvre de réaction, et de nos jours la lutte philosophique est circonscrite entre ceux qui recherchent à des degrés divers une synthèse objective et ceux qui, avec le positivisme, cherchent à constituer une nouvelle synthèse subjective : Reprenant le point de vue individuel, qui est celui de la synthèse fétichique, la synthèse subjective, telle que l'organise le positivisme, affirme qu'il y a un grand nombre de propriétés distinctes, irréductibles les unes aux autres, et qu'aucune systématisation ne peut être tentée en dehors de cette unité de destination et de création, qui consiste à concevoir toutes nos théories comme créées par l'Humanité pour le service de l'Humanité.

Mais en déclarant que la synthèse objective, dont le caractère est devenu profondément rétrograde, doit aujourd'hui disparaître, nous sommes les premiers à reconnaître que, pendant la longue transition qui va de Thalès à Descartes et même à Aug. Comte, non-seulement elle a joué, comme toutes les doctrines absolues et transitoires, un rôle immense et de la nature la plus progressive, mais elle a même laissé au milieu des diverses formes qu'elle a revêtues, un certain nombre de conceptions fondamentales, qui, purifiées de tout mélange hétérogène, méritent de prendre place dans l'avoir de l'esprit humain.

Nous exposerons donc rapidement les différents services négatifs ou positifs, rendus par la synthèse objective.

En premier lieu, c'est à elle que les hommes ont dû de

s'émanciper de la théologie. De Thalès à Diderot, ses adeptes ont été les promoteurs et les gardiens de l'indépendance intellectuelle de l'Humanité. Quelle doctrine en effet eût pu porter de plus rudes coups au théologisme, qui explique le monde en le faisant dépendre d'une ou de plusieurs volontés, que celle qui, en dehors de toute volonté, attribuait son existence aux combinaisons des divers parties de la matière, aux transformations infinies d'une même propriété? Par une influence toute naturelle, la philosophie, émancipée par la synthèse objective, dégageait à son tour la morale de toute influence théologique. Jusqu'à Descartes, en effet, nous voyons que tous les hommes qui ont constitué cette synthèse, s'efforcent également de fonder une morale; morale tout empirique, tout étroite, où font défaut les grandes vues sociales, où les spéculations métaphysiques tiennent, comme on devait s'y attendre, une place considérable, mais dont les règles, empruntées à l'observation, sont préservées avec soin de toute sanction surnaturelle.

D'un autre côté, et nous touchons là à des services plus positifs, la synthèse objective a poussé énergiquement aux études de philosophie naturelle; sa recherche des éléments fondamentaux et constitutifs du monde, a dirigé l'esprit d'investigation dans le domaine cosmologique, et a suscité par là même de véritables progrès. Chemin faisant, elle a affirmé, tout au moins d'une manière implicite, cette subordination de l'homme au monde et des phénomènes les plus nobles aux plus grossiers, que le fétichisme avait sentie et proclamée. Si son influence dans la philosophie naturelle a fini par devenir rétrograde, c'est que son désir de

trouver le phénomène unique qui expliquât tous les autres, l'a conduite à exagérer jusqu'à l'absurde l'importance de la déduction et à suppléer aux recherches spéciales et effectives, seules capables de nous révéler les propriétés distinctes des corps, par des combinaisons trop exclusivement arbitraires. Il a fallu à une certaine époque s'insurger contre l'oppression de l'école cartésienne, pour fonder la mécanique céleste, la physique, la chimie, et la physiologie, qui, si on eût laissé faire, seraient demeurées éternellement enfouies au milieu de spéculations stériles sur les mouvements des atomes. C'est ce qui nous fait dire que la synthèse objective atteint, comme œuvre de progrès, son apogée dans Descartes, et devient rétrograde après lui. Nous pouvons ajouter qu'elle est encore de l'ancien régime, en ce qu'elle maintient l'*esprit absolu* contre l'*esprit relatif*, par son inacceptable prétention à vouloir découvrir la réalité absolue des choses. Aussi la synthèse objective doit-elle disparaître, ne laissant d'elle, en dehors du souvenir de ses services transitoires, qu'un grand artifice logique, définitivement incorporé par le positivisme au capital intellectuel de l'Humanité; nous voulons parler de *la théorie moléculaire ou atomistique*.

Mise au monde par Thalès et définitivement constituée par Démocrite, la théorie moléculaire a joué depuis cette époque et sous les formes les plus diverses, un rôle considérable dans l'évolution scientifique et philosophique de l'Occident. Le positivisme accepte l'héritage de ses prédécesseurs. Mais, en marquant à la théorie moléculaire sa place dans la science humaine, il lui fait subir au préa-

lable une importante modification. Il n'admet pas, comme les savants l'ont conçu de tout temps et le conçoivent encore, que les molécules jouissent d'une véritable réalité objective, qu'elles existent réellement ; il ne voit dans la conception moléculaire qu'un puissant *artifice logique*, indispensable à la science abstraite en cosmologie. On juge tout ce que cette vue nouvelle élimine de divagations arbitraires.

La définition même, que l'on donne de la molécule, s'oppose à ce que son existence puisse être jamais établie, puisque, par ses dimensions infiniment petites, elle échappe nécessairement à tous nos moyens d'investigation. Tout ce que l'on peut dire d'elle, c'est qu'*elle est l'artifice indispensable pour penser à une propriété commune à tous les corps et à toutes les parties d'un même corps*. Supposons que l'on recherche les lois de la pesanteur, et, par exemple, la loi de la chute des corps dans le vide, dans ce qu'elle a de fondamental, c'est-à-dire de commun à tous les corps et à toutes les parties d'un même corps. Pour cela, il faut faire abstraction des dimensions du corps et les considérer comme indéfiniment décroissantes : on est conduit ainsi à la molécule, et en découvrant la loi de la chute de la molécule, on découvre la loi fondamentale de la pesanteur. De même si nous voulons trouver ce qu'il y a de fondamental dans la loi de l'échauffement et du refroidissement des corps, il faut faire abstraction non-seulement de la nature du corps, mais aussi de ses dimensions, c'est-à-dire chercher la loi de l'échauffement et du refroidissement de la molécule. Tel est le vrai point de vue sous lequel il faut considérer cette institution fondamentale.

La science cosmologique purement abstraite devrait s'en tenir strictement à la molécule. Mais pour opérer le passage de l'abstrait au concret, c'est-à-dire de la théorie à l'application, on s'est trouvé obligé de considérer les corps eux-mêmes, et cela a poussé les physiciens à instituer la notion abstraite de *corps*. On conçoit alors le corps comme composé de molécules, dont les diverses combinaisons peuvent donner lieu à tous les systèmes imaginables; conception purement logique, nécessaire à nos déductions, mais ne comportant ni confirmation ni infirmation objective. En réalité, les corps réels ne sont jamais que des approximations des corps abstraits que suppose la science. Ainsi, le liquide mathématique, qu'imagine l'hydrostatique, consiste en un système de molécules liées entre elles, douées d'une mobilité infinie et si invariablement distantes les unes des autres que le volume total reste constant, quelles que soient les pressions qu'il supporte. Or il est certain qu'aucun liquide réel ne satisfait aux conditions d'une pareille définition, et cependant les travaux des géomètres s'appliquent parfaitement à la pratique, parce que les liquides réels se rapprochent toujours plus ou moins du liquide mathématique.

Ce caractère purement logique de la conception moléculaire est tellement le seul vrai, que, suivant les diverses parties de la cosmologie, on donne à ces molécules des propriétés différentes ou même contradictoires. Également pesantes pour le physicien, elles sont inégalement pesantes pour le chimiste.

En résumé, le positivisme, appréciant la valeur transitoire de la conception moléculaire, conçue comme une

réalité objective, l'introduit définitivement dans la science humaine, à titre d'artifice logique, indispensable à la fondation de la cosmologie abstraite, mais en la restreignant rigoureusement à ce domaine et en l'éliminant d'une manière absolue des spéculations biologiques, où son rôle ne saurait être que perturbateur.

TREIZIÈME LEÇON

APPRÉCIATION
DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE
(II. ARISTOTE)

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEMBLE DE L'ŒUVRE D'ARISTOTE.

Après Thalès, Aristote. Après la période des débuts, des essais infructueux, des tâtonnements, celle de l'efflorescence, de l'épanouissement, de l'éclat. La philosophie grecque a trouvé son apogée dans Aristote.

Aristote est né, l'année 384 avant J.-C., à Stagyre, colonie de Chalcis, en Eubée. C'était une petite ville du golfe Strymonique, dans une situation très-favorable, comme l'a fait observer M. de Blainville, à l'étude des animaux, et, en particulier, des oiseaux de passage et des poissons. Il était fils de Nicomaque, médecin d'Amyntas III, roi de Macédoine et père de Philippe. Orphelin à dix-huit ans, il s'en fut à Athènes étudier sous Platon,

jusqu'à l'âge de trente-sept ans, et Platon étant mort, il se retira quelque temps auprès d'Hermias, tyran d'Atarné. C'est à cette époque, vers l'année 343, qu'il fut appelé par Philippe, devenu roi de Macédoine, à faire l'éducation de son fils Alexandre. Cette liaison, unique en son genre et qui ne se reproduira probablement jamais, du plus grand des philosophes de l'antiquité, avec le futur vainqueur de l'Asie dura sept ans. Tout porte à croire, sans pour cela diminuer le génie propre du disciple, que l'influence du maître fut grande sur ce prince, qui voulut tout conquérir pour tout conserver et dont les premières idées, les premiers desseins, quelque pays qu'il parcourût, furent toujours, dit Montesquieu, de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance.

En 336, lors de l'avénement d'Alexandre au trône, il revint se fixer à Athènes et y fonda une école de philosophie dans le *Lycée*, gymnase situé à l'est de la ville. Là, il donnait ses leçons en se promenant dans les jardins, ce qui valut à sa doctrine le surnom de *péripatétique*. Son école, comme sa voisine, l'école de Platon, et comme celle de Zénon, plus tard, étaient de pures écoles d'enseignement et ne présentaient, comme celle de Pythagore, aucune sorte d'organisation sociale et religieuse. Si nous osions comparer ces institutions à nos institutions modernes, nous dirions que c'étaient autant de Sorbonne, avec cette différence capitale toutefois, que la doctrine était homogène et indépendante dans les leçons de l'Académie, du Portique ou du Lycée, tandis que chez nous on affirme à droite ce que l'on nie à gauche, et que l'État, dans sa prodigalité aveugle, paye le tout.

Après treize ans d'enseignement philosophique à Athènes, Aristote dut s'exiler, pour se soustraire aux poursuites d'un misérable prêtre qui l'accusait d'impiété. Il se retira à Chalcis en Eubée, suivi par plusieurs de ses disciples et, en l'année 322, il y mourut, âgé de soixante-deux ans, de maladie suivant quelques-uns, empoisonné suivant Eumèle.

Son testament, que Diogène Laërce a conservé, nous le montre possesseur d'une très-grande fortune. Bien qu'elle lui vînt en partie de son père, médecin du roi de Macédoine, il est certain qu'elle s'était considérablement accrue par les dons d'Alexandre, qui, du fond de l'Asie, ne cessait d'envoyer à son maître toutes les choses rares ou curieuses qu'il jugeait devoir l'instruire ou l'intéresser. L'œuvre d'Aristote est évidemment redevable pour une part importante à cette munificence royale, qui seule, à une époque où il n'existait encore ni bibliothèques, ni collections, lui a permis de rassembler les livres et les matériaux de toute espèce qu'exigeaient ses difficiles constructions.

En mourant il laissa la direction de son école à Théophraste, le plus capable d'entre ses disciples de lui succéder, et qui, par la façon dont il remplit sa tâche, se montra en effet digne d'un tel honneur.

Pour compléter les quelques détails biographiques, malheureusement trop rares, que nous possédons sur ce grand homme, nous emprunterons à son historien quelques-unes des sentences qu'on lui attribue :

« On lui demandait ce que gagnent les menteurs, en déguisant la vérité. Il leur arrive, dit-il, qu'on ne les croit pas, lors même qu'ils ne mentent point.

« On lui reprochait d'avoir assisté un méchant homme. Je n'ai pas eu égard à ses mœurs, répondit-il, mais à sa qualité d'homme.

« Il disait à ses amis et à ses disciples que la lumière corporelle vient de l'air qui nous environne, mais qu'il n'y a que l'étude des sciences qui puisse éclairer l'âme.

« Il disait que les sciences ont des racines amères, mais qu'elles rapportent des fruits doux.

« On lui demandait quelle différence il y avait entre un homme savant et un ignorant. Celle qu'il y a, dit-il, entre un homme vivant et un cadavre.

« Il répétait que la culture de l'esprit sert d'ornement dans la prospérité et de consolation dans l'adversité : de sorte que les parents qui font instruire leurs enfants, méritent plus d'éloges que ceux qui se contentent de leur avoir donné la vie seulement; au lieu qu'on doit aux autres l'avantage de vivre heureusement.

« Il définissait un ami en disant que c'était une âme qui animait deux corps.

« La philosophie nous sert, disait-il, à faire volontairement ce que d'autres font par la crainte des lois.

« Il appelait la justice une vertu de l'âme qui nous fait agir avec chacun selon son mérite, etc., etc., etc... »

Beaucoup de ces sentences, comme celles que nous avons rapportées dans notre dernière leçon de Thalès et des philosophes de l'école ionique, nous semblent puériles à force d'être évidentes. Il faut cependant considérer que les observations qu'elles contiennent, ont demandé souvent à ceux qui les ont faites d'autant plus de génie qu'elles nous paraissent aujourd'hui plus simples et que ce n'est

point sans raison qu'elles ont mérité à leurs auteurs l'admiration de leurs contemporains.

Il suffit de considérer la situation intellectuelle et sociale du monde grec, au moment où le philosophe naissait à Stagyre, pour juger à quel point cette situation comportait et réclamait même un Aristote, et comment, l'homme s'étant rencontré, elle dut lui tracer la tâche qu'il eut à remplir.

Il y avait alors près de trois siècles que le développement philosophique se poursuivait sans relâche.

La meilleure partie des efforts s'était concentrée jusque-là sur une tentative de systématisation objective, et la plupart des penseurs, de Thalès à Démocrite, avaient prétendu trouver dans un principe matériel, unique ou multiple, l'explication première du monde. Une telle recherche était si peu capable d'aboutir qu'elle a pu se continuer jusqu'à nos jours, sans se trouver plus rapprochée du but qu'à son commencement. Aussi, bien avant même l'époque d'Aristote, une réaction s'était déjà opérée dans le mouvement intellectuel. Désespérant d'obtenir par cette voie aucun résultat sérieux, et reconnaissant d'autre part combien la vie morale était délaissée par cette sorte de spéculations purement objectives, quelques esprits faisant un pas en arrière, comme nous l'expliquerons bientôt, avaient fait rentrer dans leurs conceptions l'idée de Dieu, que les successeurs de Thalès en avaient systématiquement exclue.

D'une part donc, impuissance de plus en plus manifeste et reconnue de la systématisation objective; d'autre part, retour nettement accusé, quoique sous une forme plus abstraite, vers la synthèse théologique.

Pendant que ce mouvement s'effectuait dans le monde philosophique, un grand progrès s'était opéré dans toutes les autres branches de l'esprit humain. L'art avait donné à la Grèce ses plus admirables productions. Par les tragiques et les satiriques, par les fabulistes et les lyriques, la poésie avait accumulé sur l'étude de la nature humaine des matériaux d'une richesse incomparable, accrue encore par les efforts des sculpteurs et des peintres. La science s'était développée avec plus de lenteur, mais ses progrès avaient été continus, et chaque jour elle étendait son domaine. Elle avait commencé avec Thalès par quelques notions géométriques et astronomiques, et par ses successeurs elle tentait déjà d'embrasser dans ses recherches les phénomènes de la physique et jusqu'à ceux de la biologie. Il n'y avait encore là en vérité qu'une ébauche grossière, ne méritant qu'imparfaitement le nom de science ; mais cependant la quantité des matériaux amassés sur ces points était telle qu'un homme de génie pouvait déjà faire jaillir quelque conception puissante de ces éléments. De toute façon il y avait pour le philosophe une source féconde de méditations utiles dans le spectacle du magnifique effort intellectuel accompli par tous ces penseurs.

Enfin l'impulsion même imprimée au mouvement social ne devait pas être sans influence sur la direction qu'allait prendre la philosophie. Un siècle à peine séparait les Grecs de l'époque la plus glorieuse de leur histoire, celle où, dans un admirable élan de patriotisme, ils avaient su repousser l'invasion des Perses. On était dans cette période intermédiaire, à la fois brillante et tourmentée, de la civilisation grecque, qui va de Périclès à

Alexandre, où le spectacle navrant des luttes intestines se trouve comme effacé par celui de la plus splendide efflorescence mentale qu'ait connue le genre humain. Athènes, autour de laquelle s'étaient ralliés les peuples de la Grèce, menacée par les barbares, avait gardé la suprématie que son dévouement lui avait conquise, et, malgré l'issue si funeste pour elle de la guerre du Péloponèse, était demeurée le centre inébranlable où tout venait converger : arts, littérature, politique et philosophie.

Seule, sa situation éminemment favorable eût suffi d'ailleurs à lui procurer un tel rôle. Également distante de l'Épire et de la Messénie, ces deux extrémités de la Grèce, elle était assise sur la mer, comme pour tendre la main aux villes libres des colonies. Du promontoire voisin de Sunium on apercevait Ceos et les Cyclades; et aucune des grandes cités grecques ne se trouvait aussi rapprochée des côtes de l'Asie-Mineure. Philosophes, artistes, rhéteurs, affluaient dans cette ville remplie des magnificences de Périclès, où tous les talents savaient rencontrer un public apte à les juger. Dans les gymnases richement entretenus par l'État aux portes d'Athènes, et qui s'appelaient l'Académie, le Cynosarge et le Lycée, les exercices du corps n'offraient qu'un délassement à ceux de l'esprit. Au sortir de la lutte ou de la course, les jeunes gens se pressaient sous les portiques ou sous les arbres autour des maîtres d'éloquence, de science et de philosophie : on courait à l'Académie entendre Platon; on allait bientôt suivre Aristote dans les jardins du Lycée.

Quel rôle une situation semblable imposait-elle au philosophe?

S'il n'y avait pas à tenter un nouvel essai de synthèse objective après l'insuccès manifeste des précédents, devait-on davantage recommencer les élucubrations littéraires de Socrate et de Platon? Devait-on accélérer après eux le retour du théologisme et prêter les mains à la construction d'un monothéisme prématuré? Évidemment non. Et cependant il fallait tenir compte des deux mouvements; il fallait recueillir ce qu'il pouvait y avoir d'utile dans les résultats produits par la systématisation objective, sans toutefois retomber dans ses erreurs, et d'un autre côté donner satisfaction aux aspirations sociales et morales, tout en réduisant à son minimum la synthèse théologique.

De là une tentative de coordination *métaphysique*. Les quelques lois alors découvertes étaient évidemment insuffisantes pour constituer une coordination positive, et à moins de s'en tenir au monde comme l'avait fait la synthèse objective, et de rejeter éternellement du cercle des spéculations humaines les diverses manifestations de l'homme et de la société, il fallait bien suppléer par un certain nombre de conceptions *abstraites* et *arbitraires* aux liens scientifiques qui manquaient encore. En repoussant le théologisme, on en conservait la base et les procédés; on faisait de la *métaphysique*.

Aristote fut l'organe de cette vaste et nouvelle élaboration philosophique. Il fut le *philosophe* par excellence de l'antiquité, comme Archimède en fut le *savant*, comme César en fut l'*homme d'État*. Savant, il le fut sans doute, comme en témoignent ses travaux en biologie et ses admirables découvertes sociologiques, mais le philosophe dis-

tança toujours le savant. En revanche il ne fut *prêtre* à aucun degré. Il ne pouvait l'être. L'immense opération intellectuelle, à laquelle il se consacrait, le prit tout entier. Il se préoccupa de connaître, de savoir, et, dans toutes les parties de cette science acquise, de mettre de l'ordre, d'instituer des relations ; mais il s'inquiéta peu d'appliquer ses connaissances à la création d'une morale, d'un culte, d'une religion. En étudiant le sentiment, il négligea les moyens propres à le conduire. En analysant avec une sagacité infinie les ressorts profonds de toute vie sociale, il parut oublier qu'il était possible de les modifier. *Il est*, comme l'a dit Dante, *le prince de ceux qui savent*. Il cherche, en observant le monde, à le mieux connaître ; il ne tente pas de le réformer.

En cela, il faut le reconnaître, Aristote fut inférieur à Pythagore, le type le plus complet de l'antiquité. Savant, philosophe et prêtre, Pythagore eut l'audace de concevoir une société dirigée par les plus intelligents et les meilleurs, gouvernée par une sorte d'aristocratie intellectuelle et morale, initiée à tous les secrets de la science, dégagée de tout théologisme, et respectant dans la foule, placée au-dessous d'elle, des institutions polythéiques, qu'il eût été alors aussi imprudent qu'impraticable de vouloir détruire. A la vérité, l'œuvre eût réclamé, pour être menée à bonne fin, une suite ininterrompue de Pythagore. Car, dans cette première heure des spéculations scientifiques, alors qu'aucun système ne pouvait complétement échapper à l'arbitraire, il suffisait de quelques hommes médiocres et pervers pour faire une chose détestable de l'instrument le plus utile entre les mains

d'un homme de génie. Un jour vint où une population, d'abord sympathique, mais devenue hostile à la longue, détruisit l'institut de Crotone et en massacra les disciples. On vit alors combien l'institution pythagoricienne était peu de chose sans Pythagore.

Eût-il été doué de l'aptitude nécessaire, Aristote ne pouvait recommencer la tentative avortée de son prédécesseur. Il demeura donc purement philosophe, et bornant son ambition au domaine intellectuel, laissa à d'autres le souci des améliorations sociales. Mais comme il n'existe point de *synthèse partielle,* surtout mentale, comme tout est connexe et solidaire dans le monde et l'humanité, il est arrivé qu'en négligeant le culte, le sentiment, la morale, il a fait œuvre insuffisante et périssable. Sa coordination imparfaite est même contradictoire, puisqu'en faisant la part de la synthèse objective, c'est-à-dire en développant les idées de ses prédécesseurs sur les éléments constitutifs du monde, il a cependant reconnu l'irréductibilité des phénomènes supérieurs de la vie individuelle et sociale.

Cependant cette coordination, toute imparfaite et insuffisante qu'elle fût, a puissamment servi la philosophie et la science : 1° comme *type* même de coordination, par l'étonnante accumulation de matériaux qu'elle a embrassés; 2° comme *doctrine transitoire;* 3° par la *multiplicité* et la *profondeur* des vues spéciales qu'elle contient sur la biologie, la sociologie et la morale.

Aristote s'est attaqué à toutes les parties de nos connaissances. Logique et métaphysique, cosmologie, biologie, art et sociologie, morale, il a tout étudié, tout ana-

lysé, tout étendu et tout enrichi. C'est, avant Auguste Comte, le cerveau le plus puissant qu'une tête humaine ait contenu.

Nous suivrons dans l'examen des différents travaux du grand philosophe l'ordre dans lequel nous venons de les énoncer. L'étude de chacun d'eux en particulier, mieux qu'aucune appréciation de l'ensemble qu'ils constituent, nous permettra de juger à sa valeur celui qui les a produits. Rien, en effet, dans cette vaste et merveilleuse élaboration, ne représente en vérité une coordination, une synthèse, un ensemble; on y chercherait vainement une de ces constructions, dont toutes les parties sont dans une mutuelle dépendance et se prêtent un mutuel appui. Le seul lien qui fait un tout de cette œuvre immense est purement logique. C'est dans les méthodes d'investigation, c'est dans les procédés de déduction, c'est dans les notions abstraites de la métaphysique, qui, pour l'auteur, n'est qu'une philosophie première, que réside l'enchaînement de toutes ces parties distinctes. Aussi chercherons-nous le philosophe, non dans une systématisation qu'il n'a point faite et ne pouvait faire, mais dans l'ordre qu'il s'est efforcé d'introduire dans toutes les parties de ce chaos qui constituait la science quand il apparut.

II

APPRÉCIATION DE L'ŒUVRE D'ARISTOTE

1° *Métaphysique et Logique.* — Si l'on devait juger des choses uniquement par le bruit qu'elles font dans le monde, par les admirations plus ou moins ardentes qu'elles

suscitent, par les orages qu'elles provoquent, rien évidemment, dans l'œuvre d'Aristote, ne saurait être mis au-dessus de ces deux livres. Nulle part, cependant, Aristote n'a plus complétement échoué.

Sa métaphysique est une tentative de philosophie première. On sait qu'à la *philosophie première*, telle que nous l'entendons aujourd'hui, est réservée l'étude des lois universelles qui, dans leur généralité, embrassent tous les ordres de phénomènes et dominent toutes les lois spéciales dont l'ensemble compose la science. Auguste Comte a fixé à quinze le nombre de ces lois. Mais une création qui était possible dans notre siècle, ne l'était pas au temps d'Aristote. Elle exigeait pour condition première qu'une investigation assez prolongée des phénomènes naturels eût permis de les classer, c'est-à-dire de les répartir depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, dans un certain nombre de groupes spéciaux qui s'appellent la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la sociologie et la morale. Ce n'est qu'après avoir étudié les lois propres à chacune de ces divisions de la science, qu'on pouvait s'élever à l'intelligence de celles qui s'appliquent à toutes indifféremment. Il est évident qu'Aristote ne pouvait concevoir rien de semblable ; car s'il a plus ou moins cultivé toutes les parties du domaine abstrait, s'il a même été le premier à s'aventurer dans plusieurs, nous ne devons pas oublier que la notion de loi lui est demeurée toujours inconnue. Sa métaphysique ou sa philosophie première, comme on voudra, consiste principalement dans une exposition analytique des attributs essentiels propres à tous les êtres. Ces attributs, qu'il appelle *catégories*, seraient au

nombre de dix : *la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la situation, la possession, l'action, la passion*. Ces dix attributs sont autant d'aspects sous lesquels tous les phénomènes quelconques peuvent être abstraitement considérées; mais là s'arrête leur valeur propre et nous ne saurions consentir à suivre Aristote dans les théories plus ou moins ingénieuses auxquelles il s'est livré à leur égard.

A la question des attributs essentiels des êtres se rattache nécessairement celle de l'être primitif et de ses propriétés ; c'est donc l'un des objets de la Métaphysique. Le Dieu d'Aristote est un vrai Dieu constitutionnel. Il est l'intelligence parfaite, l'activité pure et indépendante, la félicité la plus accomplie, la fin de la nature, etc... Mais à travers ces compliments, il est aisé de voir qu'on l'eût bel et bien passé sous silence, s'il n'eût fallu quelqu'un pour donner au monde, comme on l'a dit, la chiquenaude initiale. Ce service rendu, il est devenu inutile et on l'a relégué dans sa perfection.

Toutes ces spéculations nous présentent aujourd'hui un intérêt si médiocre, que les quatorze livres de la Métaphysique pourraient être anéantis, sans qu'Aristote, pour cela, nous apparût moins grand. Cependant devons-nous négliger au même degré toutes les parties de cette œuvre, que son auteur comptait sans doute parmi ses plus considérables, et que la scolastique devait un jour porter si haut? N'est-il rien dans ces pages qui mérite vraiment d'échapper à l'oubli? Nous serions injustes si nous ne reconnaissions qu'un livre au moins est digne de toute attention et ne cessera d'être consulté avec fruit par ceux

qu'intéressent la philosophie et son histoire : c'est le premier. Ce livre est composé de trois parties. Dans la première, l'auteur cherche à déterminer ce qu'est la *science* en général et il tente d'établir, avec une profondeur de vues vraiment remarquable, la différence qui existe entre l'*abstrait* et le *concret*, ou, si l'on veut, entre la *théorie* et la *pratique*; dans une seconde, il démontre que la philosophie est la science par excellence ; dans la troisième, enfin, il rappelle avec une méthode et une clarté parfaites les opinions des philosophes qui l'ont précédé.

En demandant à Aristote une définition de la science et une conception de l'abstrait et du concret, nous ne pouvons évidemment exiger de lui une précision que notre siècle seul a pu atteindre dans de tels sujets. C'est assez qu'il ait vaguement entrevu la vérité et nous ait mis sur la voie pour la découvrir. Pour bien saisir la pensée du philosophe, il faut attacher aux mots qu'il emploie le sens qu'il lui convient de leur donner et non celui que nous leur attribuons ordinairement. Ainsi les expressions d'*art* et de *science* ne semblent faire qu'un dans sa pensée, et l'expression d'*expérience*, qu'il leur oppose, semble désigner la pratique que nous opposons, nous, à la théorie. Citons le passage :

« C'est de la mémoire, dit Aristote, que pour les hommes provient l'*expérience*. En effet, plusieurs souvenirs d'une même chose constituent l'expérience. Or l'expérience ressemble presque, en apparence, à la science et à l'art. C'est par l'expérience que la science et l'art font leurs progrès chez les hommes. L'*expérience*, dit Polus, et avec raison, *a créé l'art*, l'*inexpérience marche à*

l'aventure. L'art commence lorsque, d'un grand nombre de notions fournies par l'expérience, se forme une seule conception générale qui s'applique à tous les cas semblables. Savoir que tel remède a guéri Callias attaqué de telle maladie, qu'il a produit le même effet sur Socrate et sur plusieurs autres pris individuellement, c'est de l'expérience ; mais savoir que tel remède a guéri toute la classe des malades atteints de telle maladie, les pituiteux, par exemple, ou les bilieux, ou les fiévreux, c'est de l'art. Pour la pratique, l'expérience ne semble pas différer de l'art, et l'on voit même ceux qui n'ont que l'expérience atteindre mieux leur but que ceux qui ont la théorie sans l'expérience. C'est que l'expérience est la connaissance des choses particulières, et l'art, au contraire, est celle du général. Or, tous les actes, tous les faits sont dans le particulier..... Si donc quelqu'un possède la théorie sans l'expérience, et que, connaissant le général, il ignore le particulier qui y est contenu, celui-là se trompera souvent dans le traitement de la maladie. Car, ce qu'il s'agit de guérir, c'est l'individu. Toutefois, la connaissance et l'intelligence, suivant l'opinion commune, sont plutôt le partage de l'art que de l'expérience, et les hommes d'art passent pour être plus sages que les hommes d'expérience, car la sagesse, chez tous les hommes, est en raison du savoir. C'est parce que les uns connaissent la cause et que les autres l'ignorent. En effet, les hommes d'expérience savent bien que telle chose est, mais ils ne savent pas pourquoi elle est; les hommes d'art, au contraire, connaissent le pourquoi et la cause. Aussi bien pensons-nous que les chefs des ouvriers, de quelque travail qu'il s'agisse, ont

plus de droit à nos respects que les manœuvres; qu'ils ont plus de connaissances et qu'ils sont plus savants, parce qu'ils savent les causes de ce qui se fait; tandis que les manœuvres ressemblent à ces êtres inanimés qui agissent, mais sans connaissance de leur action, le feu, par exemple, qui brûle sans le savoir. Ce qui donne la supériorité du savoir aux chefs des ouvriers, ce n'est pas leur habileté pratique, c'est qu'ils possèdent la théorie et qu'ils connaissent les causes. Ajoutez que le caractère principal de la science, c'est de pouvoir se transmettre par l'enseignement. Aussi, dans l'opinion commune, l'art, plus que l'expérience, est de la science; car les hommes d'art peuvent enseigner, et les hommes d'expérience ne le peuvent pas. D'ailleurs, aucune des notions sensibles n'est à nos yeux le vrai savoir, bien qu'elles soient le fondement de la connaissance des choses particulières. Mais elles ne nous disent le pourquoi de rien : par exemple, elles apprennent que le feu est chaud, mais seulement qu'il est chaud.

« Ce n'est donc pas sans raison que celui qui le premier inventa un art quelconque au-dessus des vulgaires notions des sens, fut admiré par les hommes ; non pas seulement à cause de l'utilité de ses découvertes, mais à cause de sa science et parce qu'il était supérieur aux autres. Les arts se multiplièrent, les uns s'appliquant aux nécessités, les autres aux agréments de la vie; mais toujours les inventeurs de ceux-ci furent regardés comme supérieurs à ceux des autres, parce que leur science n'avait pas l'utilité pour but. Tous les arts dont nous parlons étaient inventés, quand on découvrit ces sciences qui ne s'appliquent ni aux

plaisirs, ni aux nécessités de la vie. Ce fut dans les lieux où les hommes pouvaient jouir du repos qu'elles naquirent d'abord. Les mathématiques furent inventées en Égypte, car, dans ce pays, on laissait un grand loisir à la caste des prêtres. »

Tout cela très-certainement n'a pas encore cette netteté parfaite que nous recherchons par dessus tout dans les spéculations de cette nature ; mais n'y trouvons-nous pas un exemple intéressant et remarquable des premiers tâtonnements du génie philosophique, faisant effort pour préciser et exprimer une conception qui n'est encore qu'entrevue.

Après avoir ainsi distingué entre la science et l'expérience, il montre qu'entre toutes les sciences, la philosophie tient le premier rang ; il la définit *la science des premiers principes et des premières causes* et en fait ce magnifique éloge : « Si les premiers philosophes philosophèrent pour échapper à l'ignorance, il est certain qu'ils poursuivaient la science uniquement pour savoir et non en vue de quelque utilité. C'est pour elle-même, c'est pour elle seule que nous étudions la philosophie. De même que nous appelons homme libre celui qui s'appartient et qui n'a pas de maître, de même cette science, seule entre toutes les sciences, peut porter le nom de libre. Celle-là seule, en effet, ne dépend que d'elle-même. Aussi pourrait-on à juste titre regarder comme plus qu'humaine la possession de cette science. Car la nature de l'homme est esclave par tant de points, que *Dieu seul*, pour parler le langage de Simonide, *devrait jouir de ce beau privilége*. Toutefois il est indigne de l'homme de ne pas chercher la science à laquelle

il peut atteindre. Si les poëtes ont raison, si la divinité est capable de jalousie, c'est à l'occasion de la philosophie surtout que cette jalousie devrait naître, et tous ceux qui s'élèvent par la pensée devraient être malheureux. Mais il n'est pas possible que la divinité soit jalouse, et *les poëtes*, dit le proverbe, *sont souvent menteurs.* »

Nous ne voudrions pas affirmer qu'Aristote ne se permet point quelque raillerie dans ce passage. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il croit avoir assez défini la nature de la science dont il s'occupe, et le but de l'étude qu'il commence, il termine les considérations générales, qui forment le premier livre de son traité, par l'exposé impartial des opinions émises par ceux qui l'ont précédé. Le premier, il donne là un exemple que les philosophes et les savants ne devraient se lasser d'imiter, mais que seuls jusqu'ici les plus éminents d'entre eux ont suivi. Archimède après Aristote parmi les anciens, Leibnitz, Lagrange, Bichat, Comte parmi les modernes, n'ont jamais oublié de pratiquer cette revue du passé, qui est moins encore un acte de probité vulgaire de leur part, qu'une manière habile de préparer le lecteur à la connaissance de leurs travaux et à la juste appréciation des progrès qu'ils ont accomplis. Nous ne pourrons que renvoyer à la Métaphysique même ceux qui seraient désireux de connaître cette histoire de la philosophie antique, où toutes les écoles grecques, depuis celles de Thalès et de Pythagore jusqu'à celles d'Anaxagore et de Platon, se trouvent analysées, critiquées et jugées. Tout ce que nous savons des premiers essais de l'esprit humain, brisant les liens de la théologie, est contenu dans ces pages. Elles seules nous l'ont conservé. C'est

assez dire combien elles sont précieuses et de quel respect nous devons entourer un tel monument.

A côté de la Métaphysique d'Aristote et sur le même plan, nous devons placer sa *Logique*. Quelque sympathie que provoque l'audace d'une semblable tentative, et quelque profonde qu'ait été l'influence qu'elle a exercée en son temps, il faut reconnaître qu'elle a encore plus radicalement échoué que la précédente. Aristote, dans sa Logique, a moins cherché à donner une théorie générale de la *méthode déductive* qu'une théorie particulière de la *déduction* ; il s'est malheureusement heurté dans cette voie à des difficultés qu'il était aussi incapable de soupçonner que de vaincre.

Déduire n'est au fond que *transformer*, c'est-à-dire dégager *explicitement* d'une certaine chose une autre chose qui y était *implicitement* contenue. Une proposition se trouve comme cachée dans une autre proposition : l'en faire sortir, la mettre au jour, est le propre de la déduction. Mais existe-t-il, comme l'a dit Aristote, certains procédés qui, convenablement employés, permettent d'arriver à un tel résultat ? En aucune façon. Déduire est une aptitude distincte et irréductible de notre cerveau, très-peu développée chez la plupart des hommes, et le nom de *méthode déductive* indique simplement l'ensemble des procédés que notre cerveau a construits dans les différents cas qui se sont présentés.

En veut-on des exemples ? Empruntons-les aux mathématiques, où l'invention cérébrale s'est si merveilleusement exercée.

On établit par induction que *le plus court chemin d'un point à un autre est une ligne droite*, et on établit égale-

ment par induction que *la plus courte distance d'un point à une droite est la perpendiculaire abaissée de ce point sur la droite.*

Hé bien ! on eût pu se dispenser de recourir à l'expérience pour découvrir cette seconde proposition, attendu que l'on a trouvé un procédé déductif qui permet de la dégager directement de la première. On détermine sur le prolongement de la perpendiculaire, abaissée d'un point donné sur une droite donnée, un point situé à une égale distance de cette droite ; et l'on mène ensuite sur celle-ci, en partant du point donné, une oblique quelconque, dont on joint le pied au point pris sur le prolongement de la perpendiculaire. Cela fait, il suffit de rappeler les conditions d'égalité des triangles, en même temps que leurs conséquences et le principe que *le plus court chemin d'un point à un autre est une ligne droite*, pour achever la démonstration.

Prenons un cas plus compliqué. De ce théorème, *la somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits*, on a fait sortir celui-ci : *l'angle inscrit dans une demi-circonférence est égal à un angle droit.* C'est à Thalès que nous sommes redevables de cette déduction, et l'on jugera si c'était chose facile, en songeant qu'il dut pour cela : 1° imaginer de joindre le sommet de l'angle droit au centre de la circonférence ; 2° s'appuyer, d'une part sur la propriété qu'ont les angles à la base des triangles isocèles d'être égaux ; d'autre part sur une propriété directement déduite de son premier théorème, à savoir que *l'angle extérieur d'un triangle est égal à la somme des deux angles intérieurs opposés.* Voilà de véritables déductions.

Est-ce là ce que nous propose Aristote? Mais on sait que toute sa logique n'est jamais parvenue à fabriquer un géomètre et que l'homme le plus versé dans ses syllogismes peut n'être qu'un pitoyable raisonneur. Les exemples, sur lesquels il s'appuie ne sont que de simples explications de la valeur des mots, de pures combinaisons verbales, où l'on cherche vainement la déduction. Il y a quelque puérilité dans ces jeux d'esprit. La tentative d'Aristote était et demeure encore au-dessus de toute puissance cérébrale humaine. Elle ne pouvait réussir.

Nous avons peu de choses à dire de ses travaux en *cosmologie*. Il s'est occupé d'astronomie, de physique, de chimie, de météorologie, et fut aussi versé qu'homme de son temps dans l'étude à peine née des mathématiques. Mais toute cette partie de son œuvre, malgré les vues justes et profondes qu'on y rencontre, n'offre plus guère aujourd'hui qu'un intérêt historique, et peut être négligée sans péril par le philosophe aussi bien que par le savant.

Seul entre tous, un de ces nombreux traités mérite de fixer l'attention : c'est celui qui s'occupe de la création et de la destruction des choses, c'est le traité des *éléments*, que l'on peut considérer comme le fondement même de la *chimie abstraite*. Les molécules d'Empédocle étaient insuffisantes. Aucune véritable chimie ne pouvait surgir, tant que l'on considérait les corps comme *isomères*, tant que l'on ne voyait entre eux de différences, que de simples différences géométriques. Aristote en professant, après Démocrite et Leucippe il est vrai, mais avec une autorité qu'ils n'avaient pas, qu'un élément unique ne pouvait rendre compte de la constitution du monde, qu'il existait plusieurs éléments

irréductibles et que leur nombre était au moins de quatre, Aristote a jeté les bases de cette science nouvelle, qui, après une incubation prolongée, devait, avec le moyen âge, sous le nom d'Alchimie, prendre un si rapide essor.

Nous trouvons ici une confirmation nouvelle de cette éclatante vérité, à laquelle tant de faux savants refusent de se rendre, que toutes les vues fondamentales, que tous les grands procédés qui ont servi à effectuer les plus importantes d'entre les découvertes scientifiques, sont l'œuvre presque exclusive des philosophes. C'est Aristote qui fonde la chimie par sa conception des éléments et la biologie par sa théorie abstraite de la vie; ce sera Descartes qui créera la géométrie analytique; ce sera Leibnitz qui trouvera le calcul infinitésimal. Aucun progrès véritablement sérieux, même dans le détail, ne peut être accompli par des intelligences insuffisamment versées dans la connaissance de l'ensemble; la science la plus spéciale ne saurait s'élever, si elle n'est cultivée avec quelque peu de philosophie.

C'est surtout dans l'étude de la *Biologie*, où nous allons le suivre, qu'éclate l'incontestable supériorité d'Aristote aussi bien sur ceux qui l'ont précédé que sur ceux qui l'ont suivi. On peut dire en toute vérité que sa synthèse des phénomènes biologiques a vaincu le temps et n'a été surpassée que de nos jours par la coordination opérée par Auguste Comte et placée par lui dans le premier volume de sa *Politique*. Tous ceux qui, depuis Aristote, ont entrepris de systématiser cette partie de la science, depuis Galien jusqu'à Bichat, ou bien se sont courbés devant son génie et humblement se sont faits disciples et imi-

tateurs, ou bien ont tenté de secouer le joug, mais, en se révoltant, ont échoué.

Aristote le premier, a embrassé la biologie dans son ensemble; le premier, il a reconnu et déterminé les grandes divisions que son étude rend indispensables; le premier, il a apporté dans de telles recherches le plan et la méthode qui convenaient. Il a considéré les animaux tant au point de vue *statique* ou anatomique, qu'au point de vue *dynamique* ou physiologique; il a donné l'ébauche d'une *théorie des milieux;* il a tenté une *classification*. Il n'existe donc pas dans cette vaste synthèse une question de quelque importance qu'il ait laissée dans l'ombre et négligé d'aborder.

Il nous reste un grand nombre des ouvrages qu'il a écrits sur les différentes parties de la Biologie. En première ligne nous placerons le *Traité de l'âme*, où est exposée sa théorie abstraite de la vie; et à la suite, ce qu'on a appelé les *parva naturalia*, qui comprennent les œuvres secondaires et forment une sorte de complément au traité fondamental. Ce sont les petits traités : *De la sensation et des choses sensibles*, *De la Mémoire et de la Réminiscence*, *Du Sommeil et de la Veille*, *Des Rèves*, *De la Divination dans le sommeil*, *Du Principe général du mouvement dans les animaux*, *De la Longévité et de la Brièveté de la vie*, *De la Jeunesse et de la Vieillesse*, *De la Vie et de la Mort*, *De la Respiration*. Enfin, c'est dans le *Traité des Animaux* que se trouve un essai de classification, qui est un des monuments les plus admirables qu'ait produits le génie de l'observation pure.

Dans cette liste déjà longue des travaux biologiques du grand philosophe, et cependant incomplète, puisque nous

n'y faisons pas entrer ceux que le temps n'a pas conservés, deux ouvrages nous intéressent d'une façon particulière et méritent que nous les analysions avec soin : ce sont les Traités *de l'Ame* et *des Animaux*. Ils résument l'œuvre dans son ensemble et suffisent à faire convenablement apprécier Aristote biologiste.

Le Traité de l'âme, comme nous l'avons dit, contient une théorie abstraite de la vie. Aristote s'y efforce de déterminer les conditions générales de l'existence, telles qu'elles se retrouvent dans tous les êtres et indépendamment de tout être en particulier. C'est une véritable systématisation de la biologie. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur le plan suivi par le philosophe pour reconnaître qu'un ordre aussi parfait ne peut résulter que de la plus large vue d'ensemble. Consultons le contenu de ces trois livres :

Dans le premier il pose les différentes questions dont l'étude va faire le sujet de son ouvrage, et, suivant l'habitude que nous avons déjà signalée, il examine, en les critiquant, les théories antérieurement émises;

Dans le second livre il traite de la *Nutrition* et de la *Sensibilité;*

Dans le troisième et dernier, de l'*Imagination*, de l'*Intelligence* et de la *Locomotion*.

Avant d'analyser en détail chacune de ces trois parties, nous ferons observer qu'il ne pouvait établir entre elles une succession plus convenable et plus judicieuse. Lui-même nous en donnera tout à l'heure les raisons.

Nous retiendrons peu de chose du premier livre. Aristote, critiquant ses prédécesseurs dans leurs théories sur l'âme, nous entraîne à leur suite dans des ténèbres dont on

a hâte de sortir. Nous nous garderons bien d'y faire pénétrer nos auditeurs. Sur les quatre chapitres dont ce livre se compose, les trois derniers sont entièrement consacrés à cette étude historique, et le premier à des généralités peu claires, avouons-le, et peu intéressantes, sur l'importance et la difficulté de l'histoire de l'âme, sur la méthode à suivre dans son étude, sur l'étendue qu'elle comporte, sur les rapports qu'elle affecte avec les autres sciences, telles que la physique, la mathématique et la philosophie, enfin sur l'union de l'âme et du corps. Çà et là cependant brillent déjà de magnifiques éclairs et sur le dernier point en particulier, nous parlons de l'union de l'âme et du corps, on peut constater qu'Aristote est plus avancé que bon nombre de physiologistes nos contemporains. Écoutons-le :

« L'âme, dit-il, dans la plupart des cas, ne semble ni éprouver, ni faire quoi que ce soit sans le corps; et, par exemple, se mettre en colère, avoir du courage, désirer et en général sentir. La fonction qui semble surtout propre à l'âme, c'est de penser; mais la pensée même, qu'elle soit d'ailleurs une sorte d'imagination, ou qu'elle ne puisse avoir lieu sans imagination, ne saurait jamais se produire sans le corps. Si donc l'âme a quelqu'une de ses affections ou de ses actes qui lui soit spécialement propre, elle pourrait être isolée du corps; mais, si elle n'a rien qui soit exclusivement à elle, elle n'en saurait être séparée..... Toutes les modifications de l'âme semblent n'avoir lieu qu'en compagnie du corps; courage, douceur, crainte, pitié, audace, joie, haine et amour. Simultanément à toutes ces affections, le corps éprouve aussi une modification. Ce qui le montre bien, c'est que si parfois, même sous le coup

d'affections violentes et parfaitement claires, on ne ressent ni excitation ni crainte, parfois aussi on est tout ému d'affections faibles et obscures, lorsque le corps est irrité et qu'il est dans l'état où le met la colère. Ce qui peut rendre ceci plus évident encore, c'est que souvent, sans aucun motif réel de crainte, on tombe tout à fait dans les émotions d'un homme que la crainte transporte; et, si cela est vrai, on peut affirmer évidemment que les affections de l'âme sont des raisons matérielles. Par suite, des expressions telles que celles-ci : se mettre en colère, signifient un mouvement du corps qui est dans un tel état, ou un mouvement de telle partie du corps, de telle faculté du corps, causé par telle chose et ayant telle fin. Voilà pourquoi c'est au physicien d'étudier l'âme..... »

Dans le même ordre d'idées nous citerons encore ce passage qui termine le troisième chapitre du même livre :

« Du reste, cette théorie de Timée est erronée aussi bien que la plupart de celles qu'on a données sur l'âme, en ce qu'on unit l'âme au corps dans lequel on la place, sans avoir en outre déterminé comment est le corps et pour quelle cause il est ainsi fait. C'est là cependant un point très-nécessaire; car cette association est cause que l'un agit et l'autre souffre, que l'un est mû et que l'autre meut, rapports de réciprocité qui ne se trouvent point du tout entre les premiers êtres venus. D'autres aussi bornent leurs efforts à dire ce qu'est l'âme, sans dire un mot du corps qui doit la recevoir, comme s'il était possible, ainsi que le veulent les fables pythagoriciennes, que la première âme venue entrât au hasard dans le premier corps venu. Chaque chose, au contraire, paraît avoir une espèce et une

forme qui lui sont propres; et c'est absolument comme si l'on prétendait que l'architecture peut se mêler de fabriquer des instruments de musique. Loin de là, il faut que l'art se serve de ses instruments propres, et que l'âme se serve du corps. »

Le second livre s'ouvre par une *définition de l'âme* et se continue par la théorie de la *nutrition* et de la *sensibilité*. Quant à la définition de l'âme qui occupe tout le chapitre premier, il est plus facile peut-être de la soupçonner que de la saisir. Aristote semble se perdre lui-même dans ses propres développements, et lui-même l'avoue de bonne grâce quand il dit, en terminant, que « tout ce qui précède ne peut être pris que comme une *simple esquisse.* » S'il est permis de préciser sa pensée en la résumant, il paraît admettre que l'âme est l'essence du corps, qu'elle est dans le corps, suivant son expression, comme le pilote sur le vaisseau; en d'autres termes, qu'en elle résident les conditions mêmes de l'existence, en un mot, qu'elle est la *vie*. Aristote est donc amené à définir la vie, et là, il est vraiment admirable; il devient sur-le-champ aussi clair et aussi précis qu'il a été confus jusqu'alors. « Parmi les corps naturels, les uns, dit-il, ont la vie, les autres ne l'ont pas; et nous entendons par la *vie* ces trois faits : *se nourrir par soi-même, se développer et périr.* » Il faut aller jusqu'à Blainville, c'est-à-dire jusqu'à nos jours, pour trouver une définition meilleure, une définition plus fondamentale, plus complète, une définition qui ne s'adresse pas seulement à tout être vivant, végétal ou animal, pris dans son ensemble, mais à toutes les parties de cet être.

Au chapitre suivant, le philosophe va développer sa pensée en présentant sous une forme nouvelle la définition qu'il a donnée : « Nous disons donc, écrit-il, pour commencer toute cette étude, que l'être animé se distingue de l'être inanimé, parce qu'il vit. Mais vivre ayant plusieurs sens, pour affirmer d'un être qu'il vit, il nous suffit qu'il y ait en lui une seule des choses suivantes : l'*intelligence*, la *sensibilité*, le *mouvement* et le *repos* dans l'espace, et aussi ce mouvement d'*accroissement* et de *dépérissement*, qui constitue la *nútrition.* » Au fond, la définition nouvelle est contenue dans la précédente, et ne fait que l'expliquer ; car, si l'être vivant doit, par définition, se nourrir, se développer et périr, c'est qu'il porte en lui-même certaines facultés que le corps inanimé ne possède pas. Le tout était de déterminer le nombre et l'espèce de ces facultés. C'est ce qu'a fait Aristote avec une précision, qu'un génie tel que le sien pouvait seul atteindre. Il a fait plus, il a opéré, ce qui était essentiel, un classement entre ces différentes facultés. Il a montré qu'elles n'ont point toutes une valeur égale, que certaines peuvent manquer chez certains êtres, qu'une seule, la plus élémentaire, suffit à l'existence d'un grand nombre, et que les autres ne sont que des perfectionnements, qui mettent plus ou moins haut dans l'échelle des êtres celui qui en jouit. « C'est que cette fonction, dit-il en parlant de la *nutrition*, peut subsister indépendamment de toutes les autres, tandis qu'il est impossible que sans elle les autres subsistent dans les êtres mortels. Cela est de toute évidence pour les plantes, qui n'ont pas d'autre puissance de l'âme que celle-là ; et c'est par ce principe que la vie appartient aux êtres qui

vivent. Mais ce qui constitue surtout l'animal, c'est la sensibilité. Ceux-là même, parmi les êtres, qui ne sont pas doués de mouvement et qui ne changent pas de place, s'ils ont cependant la sensibilité, n'en sont pas moins appelés des animaux; et nous ne disons pas simplement qu'ils vivent. Le premier sens qui appartient à tous les animaux, c'est le toucher, et de même que la nutrition peut s'isoler du toucher et de toute sensibilité, de même le toucher peut s'isoler de tous les autres sens. Nous appelons faculté de nutrition cette partie de l'âme qui est commune aux plantes elles-mêmes; mais tous les animaux sans exception paraissent avoir le sens du toucher.

« L'âme est le principe des facultés suivantes et se trouve définie par elles : la *nutrition*, la *sensibilité*, la *pensée* et le *mouvement*. Chacune de ces facultés est-elle l'âme, ou seulement une partie de l'âme? et si c'est une partie, est-ce de façon qu'elle soit séparée seulement pour la raison, ou bien aussi séparée matériellement?..... Au point de vue de la raison, elles sont différentes évidemment; car c'est tout autre chose d'être sensible et d'être pensant, parce que sentir et juger sont choses très-différentes. Et de même pour chacune des facultés qu'on vient de nommer. Certains animaux les ont toutes, d'autres n'en ont que quelques-unes, d'autres n'en ont qu'une seule. C'est là ce qui constitue leur différence, et nous verrons plus tard quelle en est la cause. Mais il se passe quelque chose d'à peu près pareil pour les sens. Certains animaux les ont tous; d'autres n'en ont que quelques-uns; d'autres enfin n'en ont qu'un seul, et c'est alors le plus nécessaire de tous, le toucher. »

Enfin, il donne une forme plus systématique encore à sa pensée dans le paragraphe final du chapitre trois, où il examine ce qu'il appelle *la loi de cette succession* : « Sans *nutrition*, point de *sensibilité;* mais la nutrition dans les plantes est séparée de la sensibilité. D'autre part, sans le toucher, aucun des autres sens n'existe. Mais le toucher peut exister sans les autres : ainsi beaucoup d'animaux n'ont ni la vue, ni l'ouïe, et sont tout à fait privés du sens de l'odorat. Parmi les êtres doués de sensibilité, les uns possèdent la *locomotion,* d'autres ne l'ont pas. Enfin très-peu d'animaux ont le *raisonnement* et la *pensée*. Ceux qui, parmi les êtres périssables, ont le raisonnement, ont aussi toutes les autres facultés; mais ceux qui n'en ont qu'une n'ont pas le raisonnement. En outre, les uns sont dénués même de l'imagination, tandis que d'autres ne vivent que par elle. »

On remarquera qu'Aristote ne donne pas à la *locomotion,* dans ce dernier passage, la place qu'il lui avait assigné dans le précédent. Ici, elle se trouve placée entre la sensibilité et l'intelligence ou le raisonnement, tandis que plus haut elle formait le dernier terme de la série. La raison de ce déplacement est facile à saisir. Dans le dernier cas, Aristote étudie la succession telle qu'elle se présente dans l'ensemble des êtres, et il est certain que chez un grand nombre, la locomotion est déjà trés-développée, quand l'intelligence est encore nulle, d'où cette place intermédiaire de la locomotion entre la sensibilité et l'intelligence. Dans le cas précédent, au contraire, Aristote classe ces différentes facultés chez celui qui les possède toutes, et dès lors, il les énumère dans l'ordre qui convient le mieux à

leur étude, dans l'ordre de leur dépendance réciproque, dans l'ordre où le dernier rang appartient à celle qui n'est que la résultante de toutes les autres, c'est-à-dire à la locomotion.

C'est dans cet ordre, d'ailleurs, que lui-même va étudier les différentes facultés de l'âme. Dans les huit chapitres qui terminent le second livre, il traitera de la nutrition et de la sensibilité, et dans le troisième livre, de l'intelligence et de l'activité.

N'espérons pas qu'Aristote, dans les questions toutes spéciales qui vont suivre, continuera d'être aussi heureusement inspiré qu'il l'a été jusqu'ici. Il y aurait, on en conviendra, quelque indécence à lui faire un crime de s'être égaré dans des sujets tellement difficiles, qu'aujourd'hui même, les savants ne sont d'accord sur aucun d'eux. Et cependant, nous sommes loin d'affirmer qu'en plusieurs points, les plus célèbres de nos spécialistes n'auraient pas à s'instruire auprès de lui, et qu'il ne domine pas encore et de très-haut beaucoup de ceux qui le dédaignent et l'ignorent.

Sa théorie dela nutrition, fort abrégée d'ailleurs, est ce qu'elle pouvait être, dans un temps où la chimie n'était pas encore constituée, c'est-à-dire naïve et obscure. En revanche, il donne grand soin à la théorie de la sensibilité, qui occupe à elle seule huit chapitres, et empiète même, on ne sait trop pourquoi, sur le troisième livre. Après quelques généralités assez confuses sur la sensibilité, il passe à l'objet sensible et aux sens. Il donne tour à tour les théories de la *vision*, de l'*audition*, de l'*odorat* et du *goût*, et finalement celle du *toucher*. Chemin faisant, il se livre à

des comparaisons intéressantes et souvent profondes entre les degrés divers de développement, de finesse, de précision, propres à chacun des sens, et il cherche s'il n'y a pas lieu de les classer. Il établit même un parallèle au sujet des appareils sensoriaux entre l'homme et les animaux. Tout cela ne pouvait évidemment dépasser les limites d'une ébauche grossière, et c'eût été miracle qu'un homme, au temps d'Aristote, eût rencontré juste dans une étude qui réclamait la découverte préalable des lois les plus importantes de la physique.

De toute cette partie, nous ne voulons citer qu'un passage, où l'on verra tout le bon sens de cet incomparable génie : il s'agit du *toucher*. Le toucher est-il un sens unique ou multiple ? En l'absence de tout organe apparent, Aristote hésite et semble pencher pour la multiplicité, opinion que tous les physiologistes ses successeurs, jusqu'à Blainville et Aug. Comte, ont opiniâtrément repoussée, et qui aujourd'hui même est loin d'être unanimement acceptée. Voici ce passage curieux : « Il y a doute, dit-il, pour savoir si le toucher est plusieurs sens, ou s'il est un sens unique, et quel est précisément l'organe qui touche l'objet tangible, et si c'est, ou non, la chair et les parties correspondantes dans les animaux qui n'ont pas de chair. Mais la chair n'est qu'un intermédiaire, et l'organe essentiel est quelque chose de tout différent qui est à l'intérieur... Tout sens ne paraît compter qu'une seule opposition par les contraires : ainsi la vue a le blanc et le noir, l'ouïe a le grave et l'aigu, le goût a l'amer et le doux. Mais dans le toucher, il y a plusieurs de ces oppositions : chaud et froid, sec et humide, dur et mou, et bien d'autres du même

genre. On peut, il est vrai, donner une certaine solution de cette difficulté, en disant que pour les autres sens aussi il y a plusieurs oppositions, comme, dans la voix, il y a non-seulement le grave et l'aigu, mais encore le fort et le faible, le rude et le doux, et tant d'autres nuances que présente la voix. On peut dire également qu'il y a des différences analogues pour la couleur. Mais on ne sait pas clairement quel est ici le sujet unique du toucher, comme on sait que c'est le son pour l'ouïe. » Il revient ensuite sur le point qu'il semble avoir résolu plus haut, à savoir, si c'est la chair même ou un organe intérieur qui perçoit, et il fait cette observation très-juste que, si l'on applique une membrane sur la peau, la sensation n'en est guère moins distincte, d'où il conclut que la peau ne saurait être qu'un intermédiaire, et que l'organe percepteur lui est sous-jacent. « Ainsi, ajoute-t-il, le corps est entre ce qui touche et les objets touchés, l'intermédiaire indispensable où se produisent plusieurs sens. » Et il termine par cet argument que nous renvoyons à ceux qui ne veulent voir qu'un sens dans le toucher : « Cette multiplicité de sens est bien manifeste dans le toucher de la langue; une même partie y sent à la fois et toutes les choses purement tangibles et les saveurs. Si les autres portions de la chair pouvaient avoir perception des saveurs, le goût et le toucher paraîtraient être un seul et même sens. Mais maintenant ce sont bien deux sens, parce qu'ils ne peuvent pas être pris réciproquement l'un pour l'autre. »

Aujourd'hui, une telle question ne fait plus doute, car, à défaut de preuves anatomiques qui manqueront longtemps encore, la physiologie pathologique est venue con-

firmer, jusqu'à l'évidence, les vues de Blainville et de Comte sur le nombre et l'espèce des sens du toucher. Mais n'y a-t-il point déjà une étonnante pénétration de la vérité dans le doute émis par le penseur grec ?

Ce serait fatiguer nos auditeurs que d'insister longuement sur les théories de l'intelligence et de la locomotion qui terminent le traité de l'âme. La complication croissante des phénomènes ne permettait pas à l'auteur d'apporter dans un tel sujet la même réalité de vue que nous avons admirée dans les parties précédentes. La métaphysique devient en maint endroit prépondérante, et il y aurait autant de difficulté que d'ennui à analyser des conceptions où les mots tiennent trop souvent la place des idées. Nous nous bornerons donc à énoncer dans leur ordre les matières traitées par Aristote, et nous pourrons constater une fois de plus, en nous en tenant à cette vue d'ensemble et en négligeant les détails, tout ce qu'il y avait de clairvoyance et de raison dans cet esprit. Il débute dans l'étude de l'intelligence par la théorie de l'*imagination*, qu'il place comme un terme moyen entre la sensation et l'entendement, et combat l'erreur des philosophes, ses prédécesseurs et en particulier d'Empédocle, qui faisaient une même chose de la sensation et de la pensée. Il différencie très-justement la sensation de l'imagination et celle-ci de l'intelligence; il montre que l'imagination emprunte ses matériaux à la sensation, mais subsiste et l'exerce en dehors d'elle, comme cela arrive, dit-il, quand on ferme les yeux ou quand on rêve. Il observe en outre que ce mot d'imagination, bien qu'emprunté au mot *image*, doit s'appliquer au rappel de toutes les sensations quelconques et non pas seulement à

celles de la vue, qui ne lui donnent leur nom que par ce qu'elles sont les plus importantes.

Aristote passe de là à la théorie de l'*intelligence*. On remarquera quelle logique parfaite règne dans cette progression : la sensation a créé une sorte de réservoir d'images, qui constitue l'imagination; l'intelligence à son tour va travailler sur ces images, c'est-à-dire penser, combiner, prévoir. Quelle profondeur et quelle simplicité dans la manière d'embrasser et de comprendre un tel sujet! Comme tout cela dépasse les conceptions embrouillées des vingt siècles qui ont suivi! On aurait tort à la vérité de chercher cette netteté parfaite en dehors des points principaux, des grandes lignes, des grandes divisions. C'est un édifice qui veut être regardé à distance, et dont l'ensemble est supérieur aux détails. Aussi nous nous arrêterons peu au contenu des quatre chapitres consacrés à la théorie intellectuelle. Nous nous bornerons à signaler la récapitulation qui la termine, et où se trouve énoncé le principe de cet axiome, que Leibnitz devait compléter un jour, *qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui ne provienne de la sensation.* « Si l'être ne sentait pas, dit Aristote, il ne pourrait absolument ni rien savoir ni rien comprendre; et quand il conçoit quelque chose, il faut qu'il conçoive aussi quelque image, parce que les images sont des espèces de sensations, mais des sensations sans matière. » Rappelons encore quelques aperçus judicieux sur l'*abstraction* et la *prévision*, que l'on ne saisit pas sans peine au milieu des pages confuses du chapitre VII.

Le traité s'achève par la théorie de la *locomotion*. Par locomotion, Aristote n'entend pas l'action plus ou moins compliquée des appareils osseux et musculaire sur le mi-

lieu ambiant, mais simplement le principe qui détermine cette action, d'où l'expression qu'il emploie de *principe moteur*. Il pose donc cette question : Est-ce une certaine faculté de l'âme, ou l'âme tout entière qui produit le mouvement? Et il s'efforce de démontrer que la cause de la locomotion ne réside ni dans la nutrition, ni dans la sensibilité, ni dans la raison, ni dans l'intelligence, ni même dans l'appétit et le désir pris séparément. Ou réside-t-elle donc? Dans l'intelligence et l'appétit réunis. « Et j'entends ici, écrit-il, l'intelligence qui calcule, en vue de quelque but, l'intelligence pratique, qui diffère de l'intelligence spéculative par la fin qu'elle se propose. Tout appétit tend à quelque objet; et la chose dont il y a appétit devient précisément le principe de l'intelligence pratique; le but final est le principe de l'action. C'est donc, ce semble, avec bien de la raison qu'on peut regarder ces deux facultés, l'appétit et la pensée pratique, comme les causes de la locomotion. L'objet désiré produit le mouvement, et par là, la pensée aussi le produit, parce que c'est l'objet désiré qui est son principe... » Il nous semble qu'Aristote en ce passage a quelque peu entrevu la solution. Sa pensée manque de précision et de clarté; elle se cherche elle-même et se répète, elle n'arrive pas, comme en d'autres endroits, à la forme voulue; mais n'y a-t-il pas dans cette conception qui place la locomotion, ou pour mieux dire l'activité, sous la dépendance de l'intelligence et de l'appétit, que nous appellerons sentiment, comme un premier germe de cette formule que nous connaissons : *Le cœur inspire et stimule, l'esprit conseille et prépare, le caractère décide et accomplit?*

Le livre du *Traité de l'âme* doit prendre place parmi les monuments impérissables de l'esprit humain. Sans parler de la méthode et de l'art qui y abondent, sans parler même du succès qui répond si souvent aux efforts de l'auteur, n'oublions pas qu'il renferme la première apparition de l'idée abstraite en biologie. Or cette manière d'étudier la vie en elle-même et dans les éléments qui la constituent, indépendamment de tout corps quelconque, était une chose si nouvelle, si profonde et si peu accessible alors à la plupart des intelligences humaines, qu'Aristote mort, elle disparut pour ainsi dire des spéculations naturelles et ne ressuscita que de nos jours. Cet homme devançait tellement son siècle, que d'innombrables générations sont passées sans le comprendre ou en n'attachant d'importance qu'aux plus médiocres de ses conceptions.

Si, en quelques endroits du *Traité de l'âme*, il a plus particulièrement échoué, c'est qu'il ne s'est pas borné à l'étude toujours possible des conditions de l'existence et qu'il a voulu parfois remonter à sa cause, recherche vaine et dangereuse. Alors il a perdu terre et s'est jeté dans la métaphysique. Il a du moins ce mérite qu'il ne s'y attarde guère et revient vite à la partie positive de son œuvre, c'est-à-dire aux phénomènes vitaux. Tel n'a pas été malheureusement le souci de ses successeurs, les purs métaphysiciens. Ils ont séparé l'âme de la vie et ont fait de l'âme la cause de la vie. Dégagés alors de toute contrainte, ils se sont livrés sur la nature de cette âme, sur son essence, sur son rôle, sur son origine, sur sa fin, aux plus incroyables divagations. C'a été là le beau temps de l'art

de parler pour ne rien dire sur des choses dont on ne peut rien savoir.

Nous ne parlerons pas des petits traités spéciaux qui complètent le *Traité de l'âme* et dont quelques-uns cependant renferment des conceptions qui n'ont été dépassées que par celles de Gall et d'Aug. Comte. Nous préférons en venir de suite à l'*Histoire des animaux*, qui forme en quelque sorte la partie concrète de l'œuvre biologique d'Aristote.

Nous ne pouvons en donner une idée plus exacte qu'en exposant très-brièvement le contenu des neuf livres qui le composent.

Dans le premier livre, Aristote décrit d'une façon très-générale les caractères principaux qui distinguent les animaux entre eux, et peuvent servir à les classer ; il marque les traits par lesquels ils se rapprochent ou s'éloignent les uns des autres. Ces traits résultent de la différence ou de la similitude des parties qui les constituent, de leurs actions, de leur manière de vivre, de leur caractère. Les parties qui forment le corps de l'animal sont l'objet qu'Aristote traite en premier, et l'*homme* étant l'animal que l'homme doit le mieux connaître, surtout pour les parties extérieures, il le fera servir de point de comparaison ; l'homme sera le *zoomètre*, pour nous servir de l'expression de Virey. Suivant ce plan, systématisé de nos jours par Blainville, Aristote entre dans le détail des parties du corps humain, des membres d'abord, pour lesquels il renvoie à un autre ouvrage, et ensuite des viscères, sur lesquels il insiste plus longuement.

Dans le second livre commence la description des ani-

maux autres que l'homme. L'auteur y traite principalement des ostéozoaires et de quelques-uns d'entre eux en particulier, tels que le singe, l'éléphant et le caméléon. Il s'attache d'abord à l'enveloppe, c'est-à-dire aux membres, à leurs rapports, à leurs proportions. Il passe ensuite aux parties internes et décrit successivement la trachée, le poumon, le cœur, le foie, le fiel, la rate, l'estomac et le conduit intestinal.

La première partie du troisième livre est consacrée aux organes de la génération, qu'Aristote examine tour à tour chez l'homme et chez les animaux. Dans la seconde partie du même livre, il aborde l'étude des parties qu'il appelle *simples ou similaires*, en opposition avec les parties précédemment décrites, qu'il appelle *organiques ou composées*. La classe des parties simples comprend les veines, les nerfs, les fibres, les os, les cartilages, les ongles, les cornes, les poils, la peau, les membranes, la chair, la graisse, le sang, la moelle, le lait et la liqueur spermatique. Ne voilà-t-il pas là le premier essai d'une anatomie générale?

Le quatrième livre est également divisé en deux parties. Dans la première, Aristote achève la description des animaux inférieurs, c'est-à-dire, des mollusques, des crustacés, des testacés et des insectes. Dans la seconde, il passe à un sujet plus général : il traite des sensations des animaux, de leur voix, de leur sommeil et de leur veille, et des dissemblances qui caractérisent les sexes.

L'étude de la génération et de toutes les questions qu'elle soulève sont l'objet des trois livres qui suivent. Dans le cinquième, l'auteur passe en revue les différents modes de reproduction observés chez les animaux et les va-

riétés qu'apportent à cette fonction l'âge et le climat. Dans le sixième, il décrit la génération chez trois sortes d'animaux en particulier : les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons. Dans le septième enfin, il traite de la génération dans l'espèce humaine.

La vie et le caractère des animaux sont exposés dans les deux derniers livres de cette histoire. Le huitième nous apprend la manière dont ils se procurent leur nourriture, les grandes entreprises communes aux individus d'une même espèce, comme leurs voyages d'un climat à un autre ou leur retraite dans des temps marqués, leur état de santé ou de maladie, enfin les influences soit des climats, soit des différents lieux que les animaux habitent sur l'état de leur corps.

Dans le neuvième et dernier livre, Aristote étudie le caractère, les habitudes et les mœurs des animaux. Après avoir représenté l'état de guerre ou de paix dans lequel sont les unes à l'égard des autres les différentes espèces animales, il passe en revue les mœurs de chacune, en commençant par les quadrupèdes et en finissant par les poissons. Celles des oiseaux lui sont familières et la tribu laborieuse des abeilles paraît avoir fixé particulièrement son attention. Tel est le *Traité des animaux*.

« Ce traité, dit un très-judicieux appréciateur [1], au point de vue de la constitution finale de la biologie, peut être considéré comme la conception scientifique la plus hardie des temps anciens... On trouve, en effet, dans la série des

1. *Histoire et systématisation de la Biologie*, par le Dr L. A. Segond, bibliothécaire à la Faculté de Médecine de Paris et secrétaire de la Société de Biologie. — Chez J.-B. Baillière, 1851.

neuf livres de l'*Histoire des animaux,* un sentiment profond de l'ensemble de la biologie. Dans les trois premiers livres et une partie du quatrième, les animaux sont considérés au point de vue statique; dans les trois suivants, les animaux sont comparés au point de vue dynamique. Enfin, dans les deux derniers, on trouve véritablement l'étude des milieux dans une série d'observations comparées relatives à la nourriture, à l'habitation et aux mœurs des animaux. Évidemment les faits manquaient à Aristote pour accomplir cette vaste élaboration ; mais il en a parfaitement senti le plan général, et l'on ne peut bien juger l'immense mérite de cette œuvre qu'en prenant pour base, comme je viens de vous le dire, les perfectionnements modernes de la classification particulière de la biologie. »

Que pourrions-nous ajouter à ce jugement aussi complet que précis ?

Deux œuvres telles que le *Traité des animaux* et celui *de l'Ame,* nous remplissent d'admiration pour leur auteur et nous portent à célébrer en lui l'un des plus grands biologistes qui aient existé. Et cependant le philosophe dépasse ici le savant. Certes la part de celui-ci est grande : des travaux anatomiques considérables, une quantité prodigieuse d'animaux étudiés et décrits, des essais non infructueux de physiologie, tous les aspects de la science, en un mot reconnus et traités, suffiraient à immortaliser son nom. Mais il a fait plus. Il ne s'est point contenté de disséquer des corps, pour découvrir des organes : le premier, il a conçu la véritable méthode anatomique, c'est-à-dire l'art de s'instruire en anatomie ; il n'a pas seulement décrit des animaux, il les a classés ; il ne s'est pas borné à considérer

la vie dans l'individu ou dans l'espèce, mais il l'a considérée en elle-même, dans ses conditions fondamentales et communes à tous les êtres, et il a donné une définition abstraite de la vie qui est tellement parfaite que Blainville est le seul qui l'ait surpassé. Voilà où perce le philosophe et où le biologiste n'eût pu atteindre. La biologie, assurément, s'est enrichie, depuis qu'Aristote est mort ; d'innombrables documents ont été recueillis par les efforts des savants ; des instruments admirables, maniés par eux, ont permis de connaître et d'analyser jusqu'aux parties les plus secrètes de tout organisme ; la physique et la chimie ont apporté leur puissant concours ; et cependant oserait-on affirmer que la science ait progressé en raison des matériaux qu'on lui a fournis? C'est qu'au milieu des résultats croissants d'une investigation tous les jours plus habilement conduite, il a manqué au plus haut degré ce qui, avec peu de moyens, fit faire de si grandes choses à Aristote, et devient d'autant plus nécessaire que les détails en s'accumulant écrasent davantage celui qui observe, nous parlons du génie qui coordonne et généralise, c'est-à-dire du génie philosophique.

Nous voici enfin parvenus à la partie sociologique et morale de l'œuvre d'Aristote. Si l'on a présent à la pensée ce qu'il a fallu d'efforts préparatoires à Auguste Comte pour effectuer d'une façon précise et systématique la séparation définitive entre les deux sciences suprêmes, on est en droit de se demander par quel coup de génie le philosophe grec a pu s'élever, avant toute coordination scientifique, à une aussi haute conception. Qu'il nous suffise de faire remarquer que si Aristote a séparé les deux matières,

il ne les a pas classées. Or, c'était si bien là le point important et difficile, qu'en écrivant un double traité sur la *morale* et la *politique*, il ne fait en quelque sorte de la première qu'une introduction à la seconde, et les séparant dans le fait, il ne les sépare point dans son esprit. Ce sont pour lui deux parties d'un même sujet et non deux sujets distincts, comme il l'explique lui-même dans un passage de la *Grande morale* : «Puisque nous avons résolu de traiter des mœurs, dit-il, il convient d'abord d'examiner de quel sujet ou de quel objet les *mœurs* font partie; et pour dire la chose en un mot, elles ne nous semblent appartenir à aucune autre science qu'à la *politique*. On ne peut rien faire dans la politique, si l'on ne possède pas certaines qualités, ou plus simplement si l'on n'a pas de vertus. Il faut donc que tout homme qui aspire à diriger avec succès les affaires publiques, ait d'abord des habitudes vertueuses. Par conséquent un traité de la science des mœurs semble n'être qu'une partie de la science politique; il en est comme le principe ou l'introduction; et l'ensemble de toutes ces considérations mériterait plutôt, à mon avis, le nom de *Politique* que celui *d'Ethique* (ou de *Morale*). »

On conviendra que rien dans ces lignes n'a pu sensiblement venir en aide à Aug. Comte, lorsqu'il a de son côté séparé les deux sciences, et mis la morale après la sociologie, en vertu du grand principe de classification par lui découvert, qui consiste à ranger les différentes matières suivant l'ordre de généralité décroissante et de complication croissante.

Laissant donc à Aug. Comte une distinction dont l'im-

portance a été à peine entrevue par Aristote, nous allons voir tout ce que celui-ci a répandu de lumière sur ces sujets compliqués et obscurs, où les Socrate et les Platon, qui s'y étaient essayés avant lui, avaient apporté plus de déclamations que de clartés.

Ce qui caractérise par dessus tout ces deux grandes œuvres, la *Politique* et la *Morale*, c'est que *l'observation*, ce premier fondement de toute science, y domine, réduisant à son minimum le procédé métaphysique, qui consiste à imaginer avant d'observer. Cela même explique ce qu'il y a de défectueux et d'insuffisant dans sa tentative. Il n'a eu entre les mains, pour les coordonner, que les phénomènes peu nombreux fournis par une observation trop restreinte, et une foule de cas ont échappé à sa clairvoyance. Il n'a étudié l'homme et l'Humanité que dans le monde grec et les récits des voyageurs et des historiens. Lui-même, en dehors de la Macédoine et de la Grèce, il n'a visité que l'Asie-Mineure. Il était impossible, on le conçoit sans peine, qu'avec aussi peu de matériaux, il construisît, même au point de vue statique, c'est-à-dire au point de vue des éléments qui entrent dans leur étude, une morale et une sociologie dont toutes les parties résistassent au temps. Il a dû nécessairement passer sous silence certaines institutions fondamentales, uniquement parce qu'elles étaient peu apparentes dans la civilisation grecque, et d'un autre côté présenter comme nécessaires des institutions purement transitoires, mais profondément incorporées à cette même civilisation. A plus forte raison, n'a-t-il pu même aborder le point de vue dynamique, dont l'étude réclamait une évolution préalable, composée d'une succession

de phases passagères, dont la phase grecque devait être à la fois la première et la plus courte.

Les vues sociologiques d'Aristote sont contenues dans la *Politique*. Des huit livres qui la composent, les uns comme le premier, nous intéressent au plus haut degré, et nous les parcourrons avec complaisance; d'autres, remplis de détails minutieux sur les différentes constitutions propres aux pays grecs, tout en conservant une valeur historique indéniable, n'offrent qu'un médiocre appoint à la construction de la sociologie et peuvent être négligés sans inconvénient.

Aristote débute par l'étude des éléments constitutifs de toute société. Le plus simple qu'il rencontre est la *famille*, composée du mari, de la femme, des enfants et des esclaves. Dans cette association, le mari commande. L'auteur résume sa pensée dans cette phrase caractéristique :

« Ainsi, par le fait de la nature, l'association qui se forme pour subvenir aux besoins de tous les jours, est la famille, composée de ceux que Charondas appelle *homosipyens* (c'est-à dire vivant des mêmes provisions), et qu'Épiménide de Crète nomme *homocapiens* (ou partageant la même nourriture). »

Mais cette première association, constituée par la famille, est insuffisante. Réduite à elle-même, c'est à peine si elle saurait pourvoir à ses plus pressants besoins; et à plus forte raison ne pourrait-elle connaître les satisfactions matérielles et morales vers lesquelles tendent toutes les sociétés. Dans ces pages, où l'homme est considéré, en tant qu'animal politique et sociable, Aristote a jeté les premiers fondements de la véritable sociologie; il a réfuté d'avance

tous les vains sophismes, à l'aide desquels on s'est efforcé d'imaginer pour l'homme nous ne savons quel état de nature, qui aurait précédé toute espèce d'association :

« La première association composée de plusieurs familles en vue d'une utilité commune, mais non pas journalière, a été la bourgade, dit-il; elle semble être naturellement comme une colonie de la famille ; quelques-uns en ont appelé les membres *homogalactiens* (nourris du même lait), c'est-à-dire les enfants de la première famille, et les enfants de leurs enfants. C'est pourquoi les cités furent d'abord gouvernées par des rois, comme le sont encore aujourd'hui les grandes nations ; car elles se sont formées de peuplades soumises à l'autorité royale. En effet, dans toute famille le plus âgé est investi d'un pouvoir qui ressemble à celui des rois, et la parenté fait que ce mode de gouvernement s'étend aux groupes de familles, qui sont comme des colonies de la première. C'est ce que dit Homère :

> Chacun maître absolu de ses fils, de ses femmes,
> Leur donne à tous des lois...

Car ils vivent disséminés sur un territoire assez étendu, et c'est ainsi que les hommes vivaient dans les anciens temps. C'est encore pour cette raison qu'on prétend que les Dieux sont soumis à un roi, parce que, parmi les hommes, les uns sont encore gouvernés ainsi, et les autres l'étaient anciennement. Or, de même que l'homme fait les Dieux semblables à lui par la forme extérieure, de même il suppose que leur vie est semblable à la sienne.

« L'association composée de plusieurs bourgades, forme alors une cité parfaite, possédant tous les moyens de se

suffire à elle-même, et ayant atteint, pour ainsi dire, le but de toute société ; née en quelque sorte du besoin de vivre, elle existe pour vivre avec aisance et abondance...

« Il est donc évident, d'après cela, que la cité est du fait de la nature, et que l'homme est naturellement un *animal politique* ; et celui qui par sa nature et non par l'effet de quelques circonstances, n'est pas tel, est une créature dégradée, ou supérieure à l'homme. Aussi Homère pour désigner un homme qui ne mérite que l'indignation et le mépris de ses semblables, l'appelle-t-il *insociable, ennemi des lois, sans foyer, sans pénates ;* car celui qui a une telle nature est ordinairement avide de combats ; il est *comme les oiseaux de proie, incapable de se soumettre à aucun joug...* »

Et Aristote va plus loin. Il fait de la cité l'élément fondamental. La famille n'existe que dans la cité :

« Dans l'ordre de la nature, ajoute-t-il, la cité est avant la famille, et avant chaque individu ; car il faut nécessairement que le tout existe avant l'une quelconque de ses parties, puisque, en supposant le tout anéanti, le corps par exemple, il n'existera plus ni pied, ni main, que nominativement ; car la main séparée du corps, et mutilée, ne sera plus une main. C'est que toutes choses sont déterminées par leur emploi et leurs facultés, en sorte que, du moment où elles ne sont plus telles, on ne peut plus dire qu'elles soient les mêmes...

« Il est donc évident que, dans l'ordre naturel, la cité existe avant chaque individu ; car, si chacun est incapable de se suffire à soi-même dans l'état d'isolement, il sera comme les autres parties, dans la dépendance du tout. Quant à celui qui ne peut rien mettre en commun dans la

société, ou qui n'a besoin de rien, parce qu'il se suffit à lui-même, il ne saurait faire partie de la cité ; *il faut que ce soit une bête ou un Dieu...* »

Où trouvera-t-on jamais plus de netteté, jointe à plus de sagacité et de raison ?

Aristote a amené ses lecteurs à la conception de la cité ; il va revenir sur ses pas et l'étudier de nouveau dans ses éléments. Toute la seconde partie du premier livre se trouve ainsi consacrée à l'organisation de la famille, c'est-à-dire aux rapports entre le mari et la femme, entre le maître et l'esclave, entre le père et les enfants. Aristote insiste longuement sur l'esclavage, dans lequel il voit une institution fondamentale et inséparable de toute société, erreur profonde où l'a jeté la considération trop exclusive du monde grec. Çà et là cependant son génie et sa nature se révoltent, et, n'osant pousser le système jusqu'à ses dernières conséquences, il n'est pas éloigné de regarder comme illégitime l'esclavage du vaincu, au moins quand il appartient à la même civilisation que le vainqueur.

Il note en passant la présence d'une autorité, d'une harmonie nécessaires dans toute agglomération quelconque, dans toute famille ou cité et jusque chez les objets inanimés : « car, commander et obéir sont choses nécessaires, dit-il. Parmi les êtres créés, les uns au moment, où ils sont nés, sont destinés à obéir, et les autres à commander... En effet, dans tout ce qui forme un système commun de parties soit continues, soit séparées, se manifeste quelque subordination réciproque, quelque rapport d'autorité et d'obéissance : c'est ce qu'on observe particulièrement dans tous les êtres animés, quelle que soit leur

nature; et dans les objets, qui n'ont pas même, à proprement parler, de vie, il y a comme une autorité qui préside à leur harmonie. »

Cette dernière phrase ne démontre-t-elle pas, avec une évidence parfaite, cette vérité, que nous avons plusieurs fois déjà avancée dans la suite de ce cours, que toutes les hypothèses sur un souverain maître du monde, sur un arrangeur suprême de toutes les parties de l'univers, n'étaient qu'un emprunt fait par les penseurs à l'observation de l'ordre humain ?

Aristote s'attache surtout dans cette dernière partie à rechercher quelles qualités conviennent particulièrement à chacun des membres de la famille ; à l'homme, tour à tour maître, époux et père ; à l'esclave, à la femme, à l'enfant. A propos de l'esclave et de l'esclavage, il entre dans de nombreux détails sur la science d'acquérir la richesse, et sur celle de la conserver, qu'il place au-dessus de la première ; il traite des échanges, de la monnaie, de l'usure et des différentes espèces de commerce et d'industrie.

Aristote, fidèle à sa méthode, analyse dans le second livre les différents systèmes politiques, proposés par les philosophes, ses prédécesseurs, ou mis en pratique par des hommes d'État, soit en Grèce, soit dans les pays circonvoisins. Sa critique, aussi modérée que redoutable, s'attaque particulièrement à son maître, l'illustre Platon. Démontant pièce à pièce l'organisme social décrit dans la *République* et les *Lois*, il fait éclater aux yeux tout ce qu'il y a de faux et de décevant dans ces théories, éloquemment exprimées sans doute, mais où l'éloquence ne fait que masquer trop souvent la faiblesse ou l'erreur de

la pensée. A ceux qui ne veulent voir dans Aristote que l'humble continuateur de Platon, nous ferons observer que cette manière au moins étrange de continuer l'œuvre du maître, en démolissant une à une toutes ses conceptions, porte plutôt à penser que le premier soin du disciple, au sortir de l'école, fut d'oublier ce qu'il avait appris et de se créer une doctrine d'après ses propres méditations. Que reste-t-il de la sociologie platonicienne après le second livre de la Politique? Rien en vérité. Or, si celui-là seul mérite le titre de créateur qui fixe d'une manière inébranlable les premiers éléments d'une science, il nous semble que ce titre appartient à l'homme dont les vues profondes nous guident encore et non à celui dont le brillant mais léger édifice s'est écroulé si aisément au souffle de son plus proche successeur.

Il serait trop long de suivre Aristote dans la critique détaillée qu'il fait de la *République* et des *Lois*. Nous nous contenterons d'appeler l'attention de nos auditeurs sur le double passage où il réfute avec une si impitoyable raison les fameuses théories platoniciennes sur la communauté des femmes, des enfants et des biens. Comme ces conceptions, aussi vides qu'impraticables, ont été reprises de nos jours avec éclat, et jouissent encore auprès de quelques-uns d'une certaine faveur, il n'est pas inutile de rappeler qu'elles ont été ruinées de fond en comble, il y a de cela deux mille ans. Il s'agit d'abord de la communauté des femmes et des enfants :

« Rien n'inspire moins d'intérêt, dit-il, qu'une chose dont la possession est commune à un très-grand nombre de personnes; parce que, si l'on attache une grande importance à ce qui nous appartient en propre, on en attache

bien moins à ce qu'on possède en commun, ou du moins chacun ne s'y intéresse qu'en ce qui le concerne. On s'en inquiète même moins, comme de choses qui touchent d'autres personnes. C'est ainsi que, dans le service domestique, un grand nombre de valets s'acquittent quelquefois de leurs devoirs avec plus de négligence qu'un nombre moins considérable.

« Chaque citoyen aura mille fils, qui tous seront ses enfants, mais qui seront aussi les fils du premier citoyen qu'ils rencontreront ; en sorte que tous s'intéresseront également peu à lui.... »

Aristote fait remarquer que toutes les précautions du législateur ne pourront empêcher parfois, ne fût-ce qu'en vertu de la ressemblance, le père ou la mère de reconnaître leur enfant, ce qui serait une cause permanente de dissensions. Il observe que dans un système semblable, chacun sera exposé à commettre les crimes les plus monstrueux. Le fils, dans un moment de colère, pourra injurier, maltraiter, tuer son père, qui ne sera pour lui qu'un étranger. L'inceste même cessera d'être un crime, puisqu'il échappera forcément à toute répression. Et l'auteur ajoute :

« Le résultat nécessaire d'une pareille loi sera tout le contraire de ce qu'on doit attendre de lois justes et sages, précisément par la raison pour laquelle Socrate croit devoir régler, comme il le fait, ce qui regarde les femmes et les enfants. Car je suis persuadé qu'un sentiment universel de bienveillance est pour la société civile le plus grand des biens, puisque c'est ce qu'il y a de plus propre à la garantir de la discorde. Socrate lui-même approuve haute-

ment que la cité soit *une* le plus qu'il est possible et cette unité semble devoir être surtout, comme il en convient, l'œuvre de la bienveillance... Mais que restera-t-il de cette bienveillance dans une société civile où elle sera ainsi délayée, où il sera presque impossible qu'un père y dise « mon fils, » et un fils « mon père »? Car, de même qu'en mêlant un peu de miel dans une grande quantité d'eau, on obtient un mélange qui n'a plus de saveur douce, ainsi ce qu'il y a d'individuel et de touchant dans les rapports que désignent ces noms, se dissipe et s'évanouit, parce que le résultat inévitable d'une pareille communauté est d'intéresser extrêmement peu un père à ses fils, des fils à leur père et des frères les uns aux autres. Il y a, en effet, deux choses qui contribuent essentiellement à faire naître l'intérêt et l'attachement dans le cœur des hommes, la propriété et l'affection. Or, ni l'une ni l'autre ne peuvent exister dans une forme de gouvernement comme celle-là... »

Il ne faut pas nous dissimuler qu'Aristote n'a vu en réalité que les dangers secondaires de cet effroyable régime, où la mère et l'enfant sont également sacrifiés à nous ne savons quelle débauche légale et systématique. Là perce la profonde insuffisance morale de cette civilisation grecque, si remarquable à tant d'autres égards, mais dont le plus grand penseur était incapable d'apprécier à leur valeur plusieurs des sentiments les plus puissants et les plus nécessaires de notre nature.

En ce qui concerne la communauté des biens, la démonstration est aussi nette et décisive qu'on peut la désirer. Convient-il que les terres et les fruits soient la propriété commune de tous?

« Si l'on suppose, répond Aristote, que les terres soient cultivées par d'autres que par les citoyens, ce serait un autre ordre de choses, moins sujet à difficultés. Mais si ceux qui cultivent le font pour leur propre compte, il en résultera bien des embarras; car le partage des travaux et des jouissances étant inégal, cela donnera lieu à de vives réclamations de la part de ceux qui travaillent beaucoup et ne reçoivent que peu, contre ceux qui, sans prendre presque aucune peine, reçoivent beaucoup. Au reste, la communauté de toutes les choses nécessaires aux hommes, et les rapports fréquents et habituels quand on vit ensemble (surtout pour ces choses-là), sont, en général, la source de beaucoup d'embarras, comme on peut le voir dans les associations qui se font pour des voyages lointains; car alors les événements les plus ordinaires et les moindres objets font naître, la plupart du temps, des dissensions et des querelles. Et l'on peut remarquer qu'entre nos domestiques, ceux contre qui nous nous irritons le plus facilement et le plus souvent, sont précisément ceux qui nous rendent un service personnel et habituel. Tels sont donc, entre plusieurs autres, les inconvénients que produit la communauté des biens. »

Aristote sera-t-il donc un partisan exclusif et intraitable du régime d'appropriation individuelle et de toutes ses conséquences? Non pas. Distinguant ce qu'il y a de recommandable et de précieux dans le régime contraire, il propose d'allier les avantages des deux systèmes et d'établir un état de choses, dans lequel la richesse, non soumise dans son développement aux entraves qu'elle rencontre dans la communauté, sera répartie d'une façon plus

conforme à la justice. Le premier, il pose clairement ce grand principe, dans l'application duquel nous devons chercher l'unique solution possible de ce qu'on appelle la *question sociale,* que *toute richesse, en conservant une appropriation individuelle, doit recevoir une destination sociale.* Où Aristote s'égare, c'est lorsqu'il donne au législateur le rôle principal dans une réforme où son influence ne peut être en réalité que secondaire. Voici cette page remarquable :

« Le mode de possession, qui existe aujourd'hui, appuyé sur les mœurs et sur les coutumes, mais régularisé par de sages lois, aura un grand avantage ; car il réunit ce qu'il y a de bien dans les deux systèmes dont on vient de parler, je veux dire celui de la propriété possédée en commun, et celui de la possession individuelle. Les soins étant partagés entre les individus, loin de donner lieu à des plaintes réciproques, ne peuvent que contribuer à l'amélioration des propriétés, puisque chacun s'y applique avec assiduité, comme à son avantage personnel ; et quant à l'emploi des fruits, la vertu le rendra tel qu'il doit être, suivant le proverbe : Entre amis tout est commun.

« On voit même de nos jours des traces et comme une ébauche de ce mode de possession établi dans quelques États ; ce qui fait voir qu'il n'est pas impraticable, et que parmi ceux qui sont le mieux administrés, il existe à certains égards, et pourrait être établi sous d'autres rapports ; car, chaque citoyen y ayant sa propriété particulière, la consacre en partie à l'usage de ses amis, et s'en sert en partie comme d'un bien commun. Ainsi les Lacédémoniens se servent des esclaves les uns des autres, comme s'ils

étaient la propriété particulière de chacun d'eux. Il en est de même des chiens, des chevaux et des provisions de bouche, s'ils ont besoin d'en faire usage, lorsqu'ils sont à la campagne. *Il est donc évident qu'il vaut mieux que les biens appartiennent aux particuliers, mais qu'ils deviennent, pour ainsi dire, propriété commune, par l'usage qu'on en fait.* Mais c'est l'affaire du législateur d'inspirer aux citoyens les sentiments propres à établir un pareil ordre de choses. »

Et il ajoute : « On ne saurait exprimer quelle satisfaction procure la pensée qu'une chose nous appartient en propre. Car il ne faut pas croire que l'amour de soi ait été vainement inspiré à chaque individu ; c'est un sentiment naturel : au lieu que l'égoïsme est blâmé avec raison, car il ne consiste pas à s'aimer simplement soi-même, mais à s'aimer plus qu'on ne doit. Il en est de ce sentiment comme de l'amour des richesses et de celui des honneurs ; ce sont des choses que presque tous les hommes aiment naturellement, mais cet amour porté à l'excès, comme il l'est chez l'avare ou chez l'ambitieux, devient blâmable. D'un autre côté, obliger des amis, ou des personnes connues, ou même des étrangers, les secourir dans leur détresse, est la plus douce des jouissances ; et l'on ne peut se la procurer qu'autant que l'on possède quelque chose en propre.

« Une pareille législation, dit Aristote, en terminant et parlant de la communauté, a sans doute quelque chose de spécieux et semble, pour ainsi dire, empreinte de l'amour de l'humanité. Car celui qui entend le détail des dispositions qu'elle contient, y applaudit avec joie, s'imaginant

qu'il en doit résulter une merveilleuse bienveillance entre tous les citoyens; surtout lorsqu'on a soin de faire ressortir tous les vices des gouvernements existants, et de les attribuer uniquement à ce que la communauté des biens n'y est pas établie : je parle des procès à l'occasion des engagements réciproques, des condamnations pour faux témoignages, des viles complaisances pour les riches, tous vices qui ne viennent que de la corruption générale, et non de ce que la communauté des biens n'existe pas... Mais il n'est pas juste de considérer uniquement les inconvénients que peut prévenir la communauté des biens, sans parler également des avantages dont elle prive. »

Tous les coups portent dans cette admirable réfutation, que le philosophe prolonge à plaisir, comme s'il se jouait de son contradicteur. Nous ne le suivrons pas dans le reste d'une argumentation, où il continue de se montrer disciple infidèle et terrible. Éducation de la jeunesse, division des citoyens entre différentes classes, manière de vivre propre à chacune, gouvernement, mœurs, etc., etc., etc., sur presque tous les points il est en désaccord avec son ancien maître et l'écrase de sa supériorité.

Le système de Platon étant réduit à sa valeur, Aristote passe à l'exposition et à la critique de quelques autres, parmi lesquels il faut citer celui de Phaléas de Chalcédoine, qui avait pris pour base de gouvernement l'égalité des fortunes et de l'éducation; celui de Solon, qui avait donné des lois à Athènes; celui d'Hippodamus de Milet, qui avait partagé le peuple en trois classes, artisans, laboureurs et guerriers, et le territoire en trois parties, l'une consacrée aux dieux, la seconde au public, et la troisième

aux particuliers. Il passe en revue l'organisation de Lacédémone, celle de Crète, celle de Carthage, celle d'Athènes, dans lesquelles il trouve en général plus de critiques à faire que d'exemples à suivre, et termine par l'examen rapide des législations de quelques politiques célèbres, pour la plupart pythagoriciens, Zaleucus et Charondas, Philolaüs de Corinthe, Pittacus de Mitylène et Androdamas.

Nous passerons rapidement sur les livres qui suivent. Outre que l'ordre qui règne dans leur arrangement n'est pas aussi parfait qu'il pourrait être et rend difficile tout résumé qu'on en voudrait faire, nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup à glaner pour nous dans cette analyse minutieuse et tant soit peu subtile qu'entreprend Aristote, de toutes les sortes de constitutions sociales, en vigueur de son temps. Les avantages de la *royauté*, de l'*aristocratie* et de la *république*, opposés aux inconvénients de la *tyrannie*, de l'*oligarchie* et de la *démocratie*, la valeur respective de ces différentes formes de gouvernement, le nombre et l'espèce des fonctions civiles et politiques qu'elles comportent, les dissensions auxquelles elles sont sujettes, les révolutions qu'elles amènent, l'état plus ou moins prospère des sociétés qui s'y soumettent, sont toutes questions intéressantes sans doute, mais qui, en nous entraînant fort loin, ne sauraient modifier l'opinion que nous avons déjà d'Aristote sociologiste. Nous arriverons de suite aux deux derniers livres, qui sont comme la conclusion de cette grande œuvre.

Dans le septième livre, le philosophe a tracé son idéal politique ; il nous a laissé sa théorie d'une cité parfaite.

Un préambule longuement développé commente cette idée, que toute cité comme tout individu, en se proposant le bonheur comme le but de son existence, ne doit le rechercher que par les voies de la raison et de la vertu. De là cette première conséquence que les institutions guerrières ne doivent être considérées dans les sociétés que comme des moyens d'atteindre au but et jamais comme le but lui-même.

Dans cette république constituée, pour ainsi dire, à souhait, le nombre des citoyens sera assez grand, afin qu'elle puisse pourvoir abondamment à tous ses besoins; mais on évitera que les domiciliés et les étrangers y soient trop nombreux, de peur qu'un jour ils n'y fassent la loi. On choisira un territoire fertile, facile à défendre, et la ville sera située comme il faut pour le commerce maritime. Cependant on devra craindre d'en faire un trop vaste marché, où afflueraient, avec l'étranger, l'avidité du gain, l'amour du luxe et du superflu, les mœurs et les coutumes dangereuses pour la constitution politique de l'État. Les peuples du Nord, dit Aristote, sont braves, mais peu doués pour les arts. Ceux de l'Asie, au contraire, ont de l'industrie, mais sont plongés dans la servitude. Les Grecs, qui occupent des régions intermédiaires, participent à ces deux sortes de caractères et sont aussi braves qu'industrieux. Et faisant la leçon à ses compatriotes, il ajoute : « Voilà pourquoi la race des Grecs demeure libre, conserve la meilleure forme de société politique, et pourrait commander au monde, si jamais elle parvenait à s'unir! »

Viennent ensuite les questions relatives aux diverses fonctions nécessaires dans tout État, et en particulier aux

plus importantes, les fonctions politiques et judiciaires; aux repas pris en commun, qu'il trouve avantageux sous plusieurs rapports; aux frais du culte, dont il fait une dépense publique; à la culture des terres, qu'il abandonne aux esclaves; à la salubrité, à la sûreté de la ville, à la distribution de ses rues et de ses places, aux murailles et aux forts de son enceinte.

Mais tout cela n'est que secondaire, car dans ces choses, remarque le philosophe, ce n'est point dans l'invention du plan que réside la difficulté, c'est dans son exécution.

Ce qui importe davantage, c'est de savoir quelles qualités il faudra demander à ceux qui seront chargés du gouvernement. Or, une république n'aura de vertus et ne pourra prétendre au bonheur, qu'autant que les gouvernants seront eux-mêmes vertueux. Trois choses les rendront tels : la nature, la coutume, et la raison. La nature donnera certaines qualités, l'éducation en développera d'autres, l'expérience fera connaître celles qui peuvent le plus contribuer au bien des individus et de la société. Comme aucune classe d'hommes ne présente sur les autres une supériorité manifeste, le pouvoir ne demeurera pas éternellement entre les mains des mêmes personnes; mais ceux qui en auront le dépôt devront être supérieurs, en quelque façon, à ceux qu'ils prétendront gouverner. Le moyen de satisfaire à cette double nécessité est d'avoir égard aux différences d'âge, qui constituent entre les individus une distinction naturelle, dont personne n'oserait s'offenser. D'ailleurs l'autorité deviendra d'autant plus facile que le système des lois s'appliquera davantage au perfectionnement moral des différents âges et des différents

genres de vie. La législation doit s'efforcer de donner au peuple les vertus nécessaires à un état de paix et elle parviendra à ce résultat, si elle surveille soigneusement, sous le double rapport de la moralité et de la raison, les conditions qui président à la naissance et au développement des citoyens. De là les institutions relatives au mariage et à l'éducation des enfants. Nous laisserons à nos auditeurs le soin de parcourir eux-mêmes les vues très-sensées qu'Aristote émet sur ce grave sujet, et dont bien peu courraient le risque d'être répudiées par notre civilisation plus éclairée.

Enfin, dans le dernier livre, dont l'éducation de l'enfance fait encore les frais, l'auteur s'occupe en particulier de l'étude de la musique, pour laquelle il nourrit une passion profonde et motivée.

Avant de quitter la *Politique* et de passer à la *Morale*, il nous reste à fournir une explication nécessaire au sujet du grand principe qu'Aug. Comte, dans plusieurs passages de la *Politique positive*, appelle *le principe d'Aristote*, et qu'il présente comme le fondement même de la statique sociale, à savoir : *que le caractère essentiel de toute organisation collective, consiste dans la séparation des offices et la combinaison des efforts.*

En aucun endroit de son livre, Aristote, est-il besoin de le dire, ne s'est exprimé avec une telle limpidité, une telle précision. Son successeur lui a évidemment prêté. Quand bien même cette vue capitale résulterait de l'œuvre prise dans son ensemble, et pourrait avec quelque effort en être dégagée, il n'en est pas moins vrai qu'en la lui attribuant sans partage, Aug. Comte a été au delà de

ce qu'exigeait la probité scientifique la plus scrupuleuse. On en jugera par le passage suivant, le plus caractéristique qu'ait écrit Aristote sur ce point fondamental :

« Il convient d'examiner combien il y a de choses sans lesquelles une cité ne saurait exister, car il faudra nécessairement que nous trouvions dans chacune d'elles ce que nous déclarerons être des parties de la cité... Il faut qu'un État ait d'abord des moyens de subsistance et ensuite des arts. Car on a besoin de beaucoup d'instruments et d'outils pour vivre. En troisième lieu, il faut des armes : car ceux qui font partie de la cité doivent nécessairement avoir en eux-mêmes des moyens d'exercer l'autorité sur ceux qui refusent de s'y soumettre, et des armes contre les ennemis du dehors qui attaquent injustement leur sûreté. Il leur faut aussi de l'argent, ou une certaine quantité de richesses, soit afin de pourvoir à leurs propres besoins, soit pour fournir aux frais de la guerre ; en cinquième lieu, et avant tout, il faut mettre le soin des choses divines, ou ce qu'on appelle le culte ; sixièmement enfin, l'objet le plus indispensable de tous, le jugement ou la décision des intérêts et des droits réciproques des citoyens.

« Telles sont donc les choses dont toute cité, pour ainsi dire, ne saurait se passer ; car une cité, comme on l'a déjà dit, ne se compose pas d'une multitude d'hommes rassemblés au hasard, mais ayant pour but de se procurer toutes les choses nécessaires à une existence indépendante. Et s'il vient à lui en manquer quelqu'une, il est impossible qu'elle forme désormais une société dans le

sens rigoureux de ce mot et se suffisant à elle-même. Nécessairement donc ce sont là les fonctions qui constituent une cité. Et par conséquent, il lui faut une classe d'hommes livrés à l'agriculture, dont les travaux serviront à la faire subsister ; il lui faut des artisans ; des soldats ; des citoyens riches ou aisés ; des prêtres et des juges chargés de prononcer sur les intérêts et sur les droits des habitants. » (*Politique*, livre VII, chap. VII.)

On reconnaîtra qu'il fallait le génie d'Aug. Comte pour tirer de cette page et de quelques autres moins significatives encore, la formule que nous connaissons. D'ailleurs, Aristote aurait-il eu la conception précise de l'*indépendance* et du *concours* des fonctions, que nulle part il n'aurait fait nettement ressortir comme une conséquence directe de ce double caractère de toute organisation sociale, la nécessité d'un *gouvernement*, chargé de contenir et de diriger ces efforts multiples et indépendants. Du moins nous ne saurions interpréter d'une manière aussi large ce passage du premier livre que nous avons cité plus haut et où il est dit, que « dans tout ce qui forme un système commun de parties, continuées ou séparées, il se manifeste quelque subordination réciproque, quelque rapport d'autorité et d'obéissance ; que dans tous les êtres animés, et même dans les objets privés de vie, il y a comme une autorité qui préside à leur harmonie. »

Quant à la continuité dans le concours, faut-il admettre qu'elle a été entrevue par Aristote dans cette phrase du troisième livre : « Ce qui constitue la cité, c'est la participation de tous à une vie heureuse, ayant pour but de procurer aux familles et *aux générations qui se succè-*

dent, toutes les ressources nécessaires à la subsistance et à une aisance complète. »

Avons-nous à nous défendre d'avoir voulu, par ces légères réserves, abaisser en quelque manière la gloire et le génie d'Aristote? Personne ne consentirait à nous prêter une telle pensée. En restituant à Aug. Comte ce qui nous a semblé lui appartenir, plutôt qu'à son immortel prédécesseur, nous nous hâtons de proclamer avec lui « qu'Aristote est le vrai fondateur de la sociologie statique; que cette partie de son immense élaboration est plus merveilleuse qu'aucune autre, parce qu'elle a été à la fois moins préparée et plus décisive ; qu'aucune impulsion négative ne s'est montrée aussi propre à dégager l'esprit humain de toute théologie, que cette construction positive, où le génie scientifique saisit à jamais le seul domaine interdit au principe théologique; qu'une telle création, enfin, ainsi liée à l'étude rationnelle des facultés mentales et morales, achève de caractériser une puissance synthétique, qui ne sera peut-être jamais surpassée! »

Nous touchons à la dernière étape de cette longue étude, à l'œuvre morale d'Aristote. Incidemment déjà, nous avons exposé pourquoi, dans cet ordre de recherches, il ne pouvait autant réussir que dans plusieurs autres. L'insuffisante culture du sentiment et de l'activité chez les Grecs, les mettait dans l'impossibilité absolue d'aborder fructueusement un tel sujet, et le génie même d'Aristote, bien qu'il dût projeter de vives lumières sur quelques points spéciaux, ne pouvait poser, comme il l'avait fait en sociologie, les fondements mêmes de la science. Il n'est pas

douteux que son traité de *Morale*, malgré les chapitres pleins d'intérêt qu'il renferme, ne soit inférieur à ceux *de l'Ame* et de la *Politique*. Nous allons le parcourir rapidement.

Il y a deux parties dans ce traité : une première partie générale, où l'auteur traite du but de la vie, des dispositions fondamentales ou penchants qui servent à l'atteindre; de ce qu'il y a de volontaire ou d'involontaire dans nos actions, du degré d'éloge ou de blâme qu'elles méritent ; et une seconde partie, où il examine en détail nos divers penchants ou dispositions. La première partie comprend jusqu'à la moitié du troisième livre.

Les hommes, dit en substance Aristote, dans le premier livre que nous résumons, s'accordent assez généralement à dire que le *bonheur* est le but suprême, la dernière fin à laquelle tendent toutes leurs actions. Mais qu'est-ce que le bonheur? Est-ce la volupté, les honneurs, les richesses? Non. « Le bonheur consiste dans l'activité de l'âme, dirigée par la vertu. » Mais le bonheur est-il une chose qui puisse s'apprendre, le résultat de l'exercice et de l'application? Faut-il attendre qu'un homme soit mort pour juger s'il a été heureux? Le bonheur se compte-t-il parmi les choses qu'on loue ou parmi celles qui inspirent le respect et la vénération? S'il consiste dans l'exercice de la vertu, et que la vertu concerne les facultés de l'âme et non celles du corps, ne faut-il pas que l'homme ait une connaissance approfondie des premières, ou tout au moins des notions exactes sur ce sujet? Il y a réponse à toutes ces questions dans les pages du premier livre.

Le second établit deux grands principes, qui l'un et

l'autre ne sont pas exclusifs à la morale et depuis Aristote ont été étendus à la biologie. La vertu, suivant Aristote, est principalement le résultat de l'habitude; « car, dit-il, l'habitude de se comporter, les uns d'une manière et les autres d'une autre, dans les mêmes circonstances, fait que les hommes deviennent, les uns sages et modérés, les autres débauchés et emportés. En un mot, c'est de la répétition des mêmes actes que naissent les habitudes : et voilà pourquoi il faut que les actions soient assujetties à un mode déterminé, car de leurs différences naît la diversité des habitudes. Ce n'est donc pas une chose indifférente que de s'accoutumer, dès l'âge le plus tendre, à agir de telle ou telle manière; c'est au contraire une chose très-importante, ou plutôt, tout est là. » Si nous trouvons ici le germe de la future loi de l'habitude de Bichat, nous allons rencontrer, à la page suivante, celui de la grande loi de Broussais.

La vertu consiste essentiellement dans un juste milieu entre deux extrêmes opposés, l'un par excès, l'autre par défaut. Nous reproduisons les quelques lignes qui terminent la démonstration où cette vue profonde est exposée. « La vertu est donc une habitude de se déterminer, conformément au milieu convenable à notre nature, par l'effet d'une raison exacte et telle qu'on la trouve dans tout homme sensé. *Ce milieu se rencontre entre deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut;* et de plus, comme nos passions et nos actions peuvent nous écarter du devoir, par excès aussi bien que par défaut, c'est à la vertu qu'il appartient de trouver le milieu entre ces extrêmes opposés, et de s'y fixer. Voilà pourquoi la vertu, quant à son essence et

à sa définition, est une sorte de moyen terme ; mais considérée dans ce qu'elle a de bon ou même d'excellent, elle est pour ainsi dire un extrême. »

Ces deux importantes conceptions, si justement reprises de nos jours par les hommes illustres que nous avons nommés, peuvent être regardées, avec la *théorie du juste et de l'injuste* placée au cinquième livre, comme la partie capitale de la Morale d'Aristote et comme son titre principal à la place que lui a donnée Aug. Comte, à côté de la Politique, parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Dans le reste de l'ouvrage, le lecteur sera charmé, sans doute, par des remarques ingénieuses et des aperçus profonds, mais il ne rencontrera plus de ces vues de génie dont chacune est un pas dans la raison de l'Humanité.

Après avoir traité dans la première partie du troisième livre du caractère propre aux actions *volontaires* et aux actions *involontaires*, du degré de blâme ou d'éloge qui revient à chacun, et finalement des éléments de la volonté, il entre immédiatement dans l'examen spécial de ces dispositions morales, qui, convenablement pondérées, constituent la vertu, et qui, poussées à l'extrême, soit en moins, soit en plus, constituent le vice. Avant de suivre Aristote dans les considérations qu'il présente sur chacune d'elles, nous ferons remarquer que toutes les fonctions qu'il étudie sont des fonctions composées et qu'il n'a pas plus résolu que posé le problème de la détermination des fonctions cérébrales simples ou élémentaires.

La seconde partie du troisième livre débute par l'étude du *courage* et de ses deux extrêmes, la *témérité* et la *crainte;* et s'achève par celle de la *tem-*

pérance, placée entre l'*intempérance* et l'*insensibilité*.

Le livre quatre s'ouvre par le portrait de l'homme *libéral* qu'Aristote oppose à l'*avare* et au *prodigue*. Il décrit la *magnanimité*, qu'il encadre entre la *vanité* et la *bassesse*, et fait ce bel éloge de l'homme magnanime :

« On regarde comme *magnanime* celui qui se croit digne de faire de grandes choses, et qui l'est en effet ; car celui qui conçoit une pareille opinion sans fondement, est dépourvu de jugement ; et certes nul homme vertueux ne saurait manquer de jugement...

« L'homme vraiment magnanime saura modérer ses désirs pour les richesses et pour la puissance, et il conservera les mêmes sentiments de modération dans la prospérité et dans l'infortune. Il ne se laissera point emporter à une joie excessive, quand la fortune le favorisera ; il ne s'abandonnera pas à l'excès de la douleur, quand elle lui deviendra contraire... Il n'est ni avide de dangers, ni disposé à les braver pour de frivoles motifs, parce qu'un petit nombre de choses ont seules de l'importance à ses yeux ; mais dans les grandes occasions, il sait ne point ménager sa vie, parce qu'elle ne lui semble pas d'un prix à qui tout doive céder. Toujours disposé à rendre service, il rougit en quelque sorte du bien qu'on lui fait ; et il s'applique à surpasser en générosité ceux qui l'ont obligé, afin que le bienfaiteur devienne l'obligé à son tour... Il est dans son caractère de se conduire avec fierté envers ceux qui sont constitués en dignités, ou qui sont comblés des faveurs de la fortune, tandis qu'il se montre doux et traitable envers ceux qui sont dans une condition médiocre... Il doit nécessairement être ami prononcé et ennemi déclaré, car la dissimu-

lation est l'indice de la crainte; se montrer plus soigneux de la vérité que de l'opinion, et enfin agir et parler sans feinte et sans détours, car c'est le propre d'une âme élevée... »

Vient ensuite une vertu sans nom, dit Aristote, qui aurait place entre l'*ambition* et l'*absence d'ambition*. Elle consiste à ne rechercher les honneurs ou les dignités qu'autant qu'il faut; elle semble être un des priviléges de l'homme magnanime. On voit qu'Aristote ne cesse partout de considérer la vertu que comme le fruit de l'habitude agissant comme il convient sur nos penchants. C'est en quelque sorte le côté pratique de l'étude morale.

Nous passons en revue tour à tour l'*indulgence* ou *douceur* comparée à ses deux extrêmes, l'*irascibilité* et l'*absence de toute émotion*; la *sincérité*, placée entre la *jactance* et la *dissimulation*; la *gaieté*, entre la *bouffonnerie* et la *rusticité*; l'*amabilité*, entre la *flatterie* et l'*humeur farouche*; enfin la *pudeur*, qui, suivant Aristote, n'est pas à proprement parler une vertu, et à laquelle il n'oppose que l'*impudence*.

Le livre cinq contient, comme nous l'avons dit plus haut, une remarquable *théorie du juste et de l'injuste*. Nous regrettons que le temps nous manque pour en donner l'analyse. Qu'il nous suffise de dire que l'idée de *justice*, pour Aristote, est dominée par une notion d'*égalité* et de *proportionnalité*. Il introduit à cette occasion sa théorie de l'échange et de la monnaie.

Dans le sixième livre, le philosophe aborde l'étude des fonctions intellectuelles : « Nous avons distingué, dit-il, deux sortes de vertus de l'âme, les unes morales, les autres

intellectuelles, et nous avons considéré les vertus morales. Nous allons parler des autres. » Ces vertus intellectuelles sont au nombre de cinq : l'art, la science, la prudence, la sagesse et l'intelligence. Étude remplie de vues profondes mais confuses ! On y trouve un remarquable pressentiment des vrais caractères distinctifs qui séparent la *théorie* de la *pratique*. « C'est pourquoi, dit-il en un passage, il faut faire autant d'attention aux assertions et aux opinions des personnes d'âge et d'expérience, même quand elles ne sont pas démontrées, que si c'étaient des démonstrations; car le coup d'œil de l'expérience leur découvre les principes. » La métaphysique nous a déjà présenté quelque chose de semblable.

« Il nous reste, dit Aristote au début du livre suivant, à faire voir, en reprenant de nouveau notre sujet tout entier, qu'il y a, dans les habitudes morales, trois sortes d'écueils à éviter, le *vice*, l'*intempérance*, la *férocité*. » Suit une sorte de théorie générale, mais passablement embrouillée, des trois degrés propres à chaque vice, qui correspondent à un même nombre de degrés propres à chaque vertu. Nous retrouvons là l'amateur de subtilités que nous avons rencontré à plusieurs reprises dans l'œuvre du philosophe.

Les livres huit et neuf traitent de l'*amitié* et des trois conditions qui la font naître : la *bonté*, l'*agrément* et l'*utilité*. Aristote, étendant considérablement cette étude, y rattache celle des relations conjugales, paternelles, filiales, fraternelles et même civiles, en tant qu'elles ne dépendent pas essentiellement de la justice.

Dans le dixième livre enfin, Aristote couronne l'édifice

par la théorie générale du *bonheur;* et ce bonheur il le place dans l'*activité spéculative* ou *contemplative.* C'est par elle que l'homme peut jouir des biens les plus délicieux et les plus purs, de ceux qui méritent incontestablement la préférence, par la constance et la sécurité qui les accompagnent. Seule, la vie contemplative se suffit à elle-même, et c'est pour cette raison qu'elle semble au-dessus de la condition humaine et comme une sorte de privilége de la divinité.

« Il ne suffit pas, dit-il en terminant, de savoir ce qu'est la vertu; il faut encore la pratiquer. Si quelques hommes naissent avec des dispositions heureuses, le plus grand nombre n'en est pas là et c'est à l'éducation d'achever ou de refaire l'œuvre de la nature. De là le besoin d'une législation, de là la nécessité de compléter la morale par la politique. »

Ici se termine le traité de morale et avec lui l'excursion que nous avons entreprise, non sans quelque fruit peut-être, à travers les principales œuvres du plus grand penseur de l'antiquité.

III

DE L'INFLUENCE D'ARISTOTE.

Nous venons d'apprécier la plus importante systématisation que l'esprit humain ait conçue avant celle d'Aug. Comte. L'épreuve dément-elle ce que nous disions en commençant, qu'il n'y a pas là, à proprement parler, de véritable coordination, et qu'aucun lien, si ce n'est la mar-

que partout reconnaissable du même génie, ne fait un tout des parties de cette œuvre immense? Que nos auditeurs en soient juges.

Il nous reste, pour compléter cette appréciation déjà longue, à parler de l'influence d'Aristote sur la marche des progrès intellectuels de l'Humanité. Nous bornerons ce que nous avons à dire sur ce sujet à une esquisse rapide, nous réservant de traiter dans une autre partie de ce cours, avec le soin et le détail qu'elle comporte, une question qui est le fond même de la philosophie du moyen âge.

L'influence d'Aristote sur l'antiquité peut être regardée comme nulle, si on la compare à celle qu'ont exercée dans le même temps plusieurs de ceux qui l'ont précédé ou suivi. Les contemporains et les disciples eux-mêmes étaient si peu en état d'apprécier à sa valeur cet homme prodigieux, qu'il passa à travers son siècle, non dédaigné assurément, mais sans recueillir même un écho de ce concert d'applaudissements enthousiastes, qu'avait soulevés le *divin Platon*. L'avenir, à la vérité, devait se charger de faire la part de chacun, et tandis que, par un juste retour de fortune, la renommée de l'un ne cessait de croître, celle de l'autre s'évanouissant un peu tous les jours, serait déjà morte, sans le secours inattendu de quelques pédants aussi dénués de compétence que de probité.

Les premiers successeurs d'Aristote dans la direction de l'école péripatétique, Théophraste en particulier, tentèrent de poursuivre l'œuvre du maître et de la répandre. Mais après quelques années d'efforts infructueux, durant lesquelles surgirent cependant de dévoués commentateurs, on vit les idées d'Aristote disparaître, pour

ainsi dire, du champ des spéculations philosophiques, où ominerent dès lors presque exclusivement Zénon, Epicure, et Platon. Il en fut de même quand la philosophie grecque passa à Rome. Les Romains qui s'y adonnèrent, se firent surtout épicuriens ou stoïciens : Cicéron fut platonicien en philosophie et stoïcien en morale, et Sénèque prêcha le stoïcisme.

Aristote était oublié. Ce génie, trop exclusivement spéculatif, n'était pas à la convenance de ce peuple de praticiens, plus ami des penseurs qui lui fournissaient des règles de conduite que de ceux qui ne savaient lui offrir que des conceptions abstraites touchant le monde et la vie.

Il faut aller jusqu'au VIIe siècle de l'ère chrétienne pour rencontrer quelque renaissance de l'aristotélisme. A cette époque, les Grecs reviennent à l'étude du grand philosophe : c'est le monophysite Jacques d'Édesse, qui fait traduire en langue syriaque ses traités dialectiques ; c'est l'alexandrin éclectique Jean, surnommé Philopon, qui le commente ; c'est enfin Jean Damascène, ou de Damas, qui essaye d'appliquer sa logique à la démonstration des vérités religieuses et, s'inspirant de lui, écrit même une dialectique. La philosophie d'Aristote reprend dès lors sa place dans les spéculations du monde grec jusqu'à la chute de Constantinople.

L'Occident toutefois ne devait pas demeurer jusqu'au XVe siècle sans la connaître. Dès le Xe, un futur pape, Gerbert, élevé dans les écoles de Séville et de Cordoue, avait emprunté aux Arabes, outre de vastes notions mathématiques, la connaissance approfondie de la doctrine péripatétique et se faisait gloire de la défendre. C'est

donc par les Arabes qu'Aristote pénétrait en Occident. Nous avons vu en effet que les soldats de Mahomet avaient rencontré dans la haute Asie de nombreuses sectes chrétiennes qui, chassées de la Grèce par l'orthodoxie impériale, étaient venues répandre sur les bords du Tigre et de l'Oxus la science et la philosophie des Grecs.

Les conquérants, une fois las de gloire militaire, s'étaient jetés avec ardeur sur ces produits, si nouveaux pour eux, de l'esprit humain, et plusieurs, se faisant à leur tour savants et philosophes, s'efforçaient de continuer l'œuvre des Hippocrate, des Hipparque, des Archimède et des Aristote. Ce dernier, bien qu'incomplétement et même mal traduit par eux, ne laissa pas que de leur inspirer l'admiration la plus enthousiaste et de devenir le guide, le maître, le prophète de tous ceux qui prétendirent philosopher. Il y eut bientôt un péripatétisme arabe, qui de Bagdad et de Samarcande se transporta, à travers le Caire et l'Afrique, aux écoles d'Espagne, où les Occidentaux vinrent l'y chercher. Parmi les plus célèbres de ces aristotéliciens musulmans, nous citerons *Alkendi*, de Basra, médecin et philosophe, mort en l'an 800, sous le califat d'Al-Mamoun ; *Alfarabi*, de Balah, mort en 954, dont les traités jouirent longtemps d'une si grande faveur près des scholastiques ; *Avicenne*, né à Bochara en 980, qui donna un commentaire de la Métaphysique d'Aristote ; enfin *Averrhoës*, mort à Cordoue en 1206, disciple de Tophaïl, le plus illustre de tous et que ses contemporains surnommèrent le *Commentateur*.

Cependant il n'était guère possible, à cause des haines féroces qui séparaient encore les deux peuples, que la

doctrine d'Aristote passât ainsi, sans intermédiaire, du monde musulman au monde chrétien.

Cet intermédiaire se rencontra heureusement dans la nation juive, disséminée alors dans le monde entier, et dont les membres, nombreux en Occident, exerçaient vers le XIe siècle une véritable puissance dans le midi de l'Europe. Il se forma parmi eux, sous l'influence du génie arabe, une classe de philosophes, qui s'en alla répandre, dans les écoles de France et d'Italie, les connaissances puisées aux sources de Séville et de Cordoue.

Rappelons ici le nom du plus célèbre d'entre eux, de *Moses Maimonide*, né à Cordoue en 1139, élève de Tophaïl et d'Averrhoës.

Le péripatétisme, ainsi recueilli et propagé tour à tour par les Byzantins, les Nestoriens, les Arabes et les Juifs, pénétra enfin en Occident, c'est-à-dire dans les cinq populations cohéritières de la civilisation romaine : l'Espagne, l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Il y pénétra au moment même où commençait à prendre forme la philosophie scholastique, ce mélange bizarre de métaphysique grecque et de dogmatisme chrétien, qui devait pendant cinq siècles susciter tant de querelles, épuiser tant de talents. Il fut une arme aux mains des lutteurs. Ceux-ci, s'emparant des formules et des procédés qu'ils trouvèrent en abondance dans la *Logique*, mirent la théologie en syllogismes, et démontrèrent avec un égal succès les propositions les plus opposées. C'est dire qu'on se battit pendant cinq cents ans plus souvent sur des mots que sur des idées.

Dans ce long combat, qu'il n'est pas dans notre intention de décrire et d'étudier à cette place, Aristote ne cesse de grandir et de devenir peu à peu l'autorité prépondérante et incontestée. Jusqu'au XIe siècle il demeure pour ainsi dire ignoré, et si quelque homme de grandes connaissances, comme Gerbert, le cite çà et là avec admiration, sa doctrine n'est pas encore enseignée dans les écoles de l'Occident. Elle n'y est introduite qu'au moment où s'ouvre la querelle fameuse des *nominalistes* et des *réalistes*, causée par un passage de l'introduction mise au IIIe siècle par Porphyre en tête de la *Métaphysique*. De ce moment on ne connaît plus qu'Aristote ; on étudie son œuvre avec passion et sa dialectique est mise à profit dans les controverses des combattants. *Roscelin, Abailard, Jean de Salisbury, Pierre le Lombard*, etc., etc., écrasent leurs adversaires du formidable appareil de sa *Logique* et font retentir les Universités naissantes du bruit de son nom.

A partir du XIIIe siècle, Aristote, maître d'un crédit illimité, devenait l'arbitre souverain en matière de philosophie. En ce moment d'ailleurs, les grandes constructions politiques et sociales propres au régime catholico-féodal étant achevées, tout ce qu'il y avait d'esprits distingués et de hautes natures se tournait vers la culture intellectuelle et morale. Paris, *civitas philosophorum*, accueillait dans son Université, puissante et libre, vingt mille étudiants occidentaux, et, parmi eux, le futur chantre de Béatrice, le prince des poëtes italiens, le Dante, qui plus tard, désignant Aristote par ces mots: *le maître de ceux qui savent*, ne faisait que reproduire l'opinion exacte des hommes de ce temps. On ne peut citer, dans cette longue

période où triomphe Aristote, tous les noms de ceux qui s'illustrèrent en propageant sa philosophie. Les plus célèbres sont *Alexandre de Hales, doctor irrefragabilis,* qui fit surtout usage des travaux arabes; *Michel Scot,* qui, fixé à Tolède en 1217, traduisit et commenta les traités du Ciel et du Monde, de l'Ame et des Animaux; *Robert Grossetête,* autre commentateur, qui professa à Oxford et à Paris; *Albert le Grand,* l'un des plus importants facteurs de ce grand mouvement philosophique, qui, plus compilateur que commentateur, fit passer tout Aristote dans ses écrits sur la métaphysique, la logique, la théologie et la morale, non sans y joindre çà et là quelques idées platoniciennes; *saint Bonaventure, doctor seraphicus,* qui s'efforça d'allier Aristote et les Alexandrins; enfin le plus grand de tous, *saint Thomas d'Aquin, doctor angelicus,* né en 1225, dans l'État de Naples, de famille seigneuriale, véritable esprit philosophique, pourvu d'immenses lectures, de connaissances étendues, d'un zèle admirable pour le progrès des sciences; qui fit traduire et expliquer avec soin les œuvres philosophiques d'Aristote, développa sa théorie de la pensée, puisa chez lui la forme philosophique qu'il donna à la théologie, et lui emprunta une partie de sa morale.

Durant les siècles qui suivirent celui de saint Thomas, la royauté d'Aristote ne fit que s'affermir, et les penseurs d'un commun accord acceptèrent sa doctrine comme l'inaltérable évangile de la véritable philosophie. Il ne fallut pas moins que la violente secousse imprimée par Descartes à tout l'édifice intellectuel, pour ruiner cet empire et faire tomber cette autorité. Encore Aristote ne disparut-il point

tout entier. Sa métaphysique et sa logique s'écroulèrent pour ne plus se relever, mais le reste en fut exhaussé d'autant. Déjà, quand, après la prise de Constantinople par les Turcs, vers le milieu du xve siècle, les Grecs exilés avaient apporté en Italie les œuvres d'Aristote, dans leur texte primitif, complet et pur, et non emprunté à de mauvaises traductions hébraïques ou arabes, une sorte de rajeunissement s'était opéré dans l'étude de la philosophie péripatétique, et le monde, s'attachant moins exclusivement à la partie dialectique, avait jeté un regard plus curieux dans la biologie, dans la physique et dans la morale. Les médecins et les savants commençaient à lire Aristote.

Ce fut bien autre chose après la révolution cartésienne. La métaphysique et la logique étant réduites à néant, les grands traités, si longtemps dédaignés, demeurèrent seuls en honneur et virent croître autour d'eux l'admiration, à mesure que la science fit plus de progrès et que les savants devinrent meilleurs juges. On vit Locke et Leibnitz chercher dans Aristote le principe de leur théorie de l'entendement, Montesquieu lui prendre la base de son explication naturelle des phénomènes sociaux, Bichat se recommander de lui dans la préface de sa physiologie, Comte lui emprunter le principe fondamental de sa statique sociale, tous les penseurs enfin, empressés à lui rendre justice, s'approprier une à une toutes les vues profondes qu'il avait semées dans son œuvre.

Il fallait donc venir jusqu'à nous pour que le rang qui lui appartient lui fût rendu. Il fallait que toutes les branches de la science se fussent peu à peu construites, pour juger combien il avait jeté de lumière sur chacune, alors

que l'ensemble ne formait encore qu'un indéchiffrable chaos. Il fallait qu'Auguste Comte eût créé la sociologie et la morale, pour que son étonnante supériorité jusqu'en ce dernier point fût suffisamment démontrée. N'y a-t-il pas, comme l'a écrit le philosophe le plus digne de lui être comparé, un puissant encouragement pour tous les penseurs dans ce fait que leur père commun n'est devenu véritablement appréciable qu'après vingt-deux siècles, qui, dans la vie du Grand-Être, ne sont que le préambule de son éternelle apothéose !

QUATORZIÈME LEÇON

APPRÉCIATION

DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

(III. SOCRATE ET PLATON)

Entre les vrais philosophes et les vrais prêtres, entre les Thalès et les saint Paul, nous avons dit qu'il s'était rencontré une classe intermédiaire, plus riche en discoureurs qu'en penseurs, dont l'utilité et le mérite avaient été de préparer l'avénement du catholicisme. Socrate et Platon sont les principaux représentants de ce groupe pseudo-philosophique.

Il ne faudrait pas juger de ces hommes et de leur philosophie, dont la valeur est inséparable du milieu qui les a vus naître, d'après la plate contrefaçon qui nous en a été offerte de nos jours par l'école psychologique de M. Cousin. Malgré l'identité prétendue des deux doctrines, il y a entre les deux cas toute la distance qui sépare l'honnête du déshonnête, la sincérité du mensonge, une chose qui, somme toute, a profondément honoré son siècle, de celle qui ne sera jamais que la honte du sien. Platon s'est efforcé de

mettre ses spéculations en harmonie avec les besoins de son temps ; Cousin a prétendu faire reculer au delà du moyen âge une société dégoûtée de conceptions surnaturelles et avide de conceptions positives. Platon, jusque dans ses erreurs les plus monstrueuses, a apporté une conviction ardente ; Cousin a fatigué le monde à force de palinodies. Platon, quel que soit d'ailleurs l'usage qu'il en ait fait, avait pris soin de s'assimiler toutes les connaissances scientifiques que l'on possédait alors ; non-seulement Cousin n'a jamais rien su de ce qu'il est utile de savoir, mais il n'a même jamais consenti, malgré les opulents loisirs que lui faisait la France, à rien étudier ; il a osé éditer Descartes, et il était incapable de le comprendre. Cet homme, a dit Auguste Comte, aurait pu être honnête, s'il s'était fait comédien.

Laissant donc de côté, pour n'y plus revenir, Cousin et le cousinisme, nous allons nous transporter au temps de Socrate et de Platon, et voir ce qu'il y eut alors de recommandable et d'utile dans l'œuvre à laquelle ils ont travaillé.

Le défaut capital de cette œuvre fut d'être prématurée. Elle ne rencontra pas dans le milieu où elle prit naissance les circonstances favorables qui, quelques siècles plus tard, devaient lui permettre, en se développant, de donner tous ses fruits ; elle fut comme étouffée et comprimée dans son berceau ; elle ne put que préparer les futurs efforts de temps plus propices et de novateurs plus heureux.

Socrate et Platon se trouvèrent en effet placés dans la position la plus contradictoire qui fut jamais. D'une part, l'état mental, moral et social de la Grèce, réclamait impé-

rieusement une réforme, et d'autre part la situation politique présentait de tels obstacles que toutes les tentatives pour l'exécuter devaient demeurer impuissantes. Expliquons-nous sur ces deux points :

Rien au monde n'était, comme nous l'avons remarqué plusieurs fois, aussi indéterminé, aussi équivoque que la destination sociale de cette petite nation grecque, déchirée par des luttes intestines perpétuelles, et chez laquelle aucune des peuplades qui la composaient n'était parvenue à asseoir une véritable suprématie. L'agitation était constante, mais on s'agitait dans le vide. Joignez à cela que la culture abstraite avait pris un développement immense ; que les recherches scientifiques se poursuivaient de tous côtés avec une ardeur et une audace merveilleuses ; qu'une incroyable facilité à combiner et à concevoir engendrait toutes sortes d'utopies, mises pour la plupart à l'essai, témoins les systèmes politiques plus ou moins étranges imaginés et appliqués par les penseurs grecs de la mère-patrie ou des colonies. Observons en outre que toutes les parties de la Grèce, quelle que fût d'ailleurs la diversité des gouvernements, concouraient à ce grand mouvement intellectuel, dont Athènes n'était que le centre le plus important ; que toutes ces villes, malgré leurs hostilités continues, parlaient la même langue, avaient les mêmes mœurs, élevaient des autels aux mêmes dieux, interrogeaient les mêmes oracles, dont l'un, celui de Delphes, exerçait en Grèce une véritable papauté, assistaient aux mêmes jeux solennels, jeux isthmiques, jeux néméens, jeux olympiques, jeux pythiques, où s'étalaient tour à tour l'intelligence et la force, où Hérodote allait lire ses histoires, où Platon dis-

putait et remportait le prix de la lutte, où triomphaient Eschyle, Sophocle et Aristophane, où les rhapsodes récitaient les poëmes d'Homère. Observons enfin que les nécessités économiques, plus fortes que de passagères animosités rapprochaient sans cesse les habitants de ces cités rivales, qui toutes, d'ailleurs, avaient plus ou moins participé à la guerre médique.

Ajoutons, pour achever de peindre la situation au point de vue religieux, que le polythéisme, criblé de traits par les philosophes dans les écoles et par les satiriques sur la scène, devenu aussi incapable d'une action utile que d'un effort dangereux, s'éteignait lentement sous le dédain public.

Ces différents aspects de la civilisation grecque dans la période intermédiaire que nous étudions, suffisent à nous expliquer le but poursuivi par les philosophes de l'école socratique. Ils tentèrent de donner à cette nation moralement unie, et, par ses préoccupations intellectuelles, favorablement disposée, une doctrine nouvelle et commune, prise en dehors du polythéisme. Que pouvait être cette doctrine?

La science offrait-elle dès cette époque les éléments d'une coordination suffisante ? Nous savons, par ce que nous avons dit dans nos précédentes leçons qu'il n'en était rien, que les seules tentatives possibles avaient été faites par Thalès et son école, et que toutes avaient avorté, non tant à cause de la fausseté du point de départ que par l'impossibilité où elles se trouvaient d'embrasser l'ensemble des phénomènes naturels dans une systématisation quelconque. D'autre part Aristote naissait à peine et il devait

s'écouler un demi-siècle avant que ses grands travaux scientifiques parussent au jour. Nous avons vu d'ailleurs qu'Aristote même, avec tout son génie, s'était trouvé impuissant à opérer une véritable coordination. Que restait-il donc de possible en dehors du polythéisme et de la science? Il restait une forme du théologisme, plus ou moins entrevue et acceptée par tous les grands sacerdoces antiques, mais non encore ouvertement prêchée et répandue : le *monothéisme*. Seul, en dehors du polythéisme à jamais ruiné, le monothéisme permettait d'édifier un système où, tout en expliquant le monde, on ne négligeait pas l'étude de l'homme et de la société.

La situation intellectuelle, morale et sociale du monde grec poussait donc à une réforme philosophique et religieuse dans le sens monothéique. Il arriva malheureusement que la situation politique ne put se prêter à cette réforme et l'empêcha d'aboutir. Le plan en fut conçu et les bases jetées dans le cerveau de quelques penseurs et d'un petit nombre d'initiés ; on peut même supposer qu'il y eut un commencement de prédication ; mais, en réalité, la population demeura étrangère au mouvement, et sans lui montrer aucune antipathie profonde, ne le favorisa pas assez pour qu'il réussît.

C'est qu'en effet l'unité politique était la condition indispensable d'une semblable opération. Athènes avait beau être la seconde patrie de tout Grec, comme de nos jours Paris, suivant l'expression de Jefferson, est la seconde patrie de tous les hommes ; Athènes avait beau être l'asile préféré de la philosophie grecque et faire la loi dans les choses de la pensée, tout cela ne dépassait point les bor-

nes d'une suprématie purement intellectuelle et demeurait sans influence sur l'ensemble du mouvement social. Dans Athènes même, les doctrines nouvelles ne pouvaient franchir ouvertement le seuil des écoles et aspirer au gouvernement de la cité ; à plus forte raison, s'il se fût agi de dépasser les limites de l'Attique et de gagner Thèbes ou Mégare. Ces petites républiques échangeaient volontiers les produits de leurs récoltes ou de leur art, mais elles n'entendaient pas, officiellement du moins, qu'on vînt troubler la quiétude des opinions et du culte établis. Partout les prêtres, attachés au service des dieux protecteurs de la cité, formaient autant de corporations intéressées à la défense du polythéisme et des vieux rites religieux, et Socrate qui, sur le déclin de sa carrière, trouva dans sa patrie même une fin si terrible, l'eût rencontrée sans doute dès le début, s'il se fût avisé d'aller prêcher, à quelques lieues d'Athènes, sa morale et son Dieu.

N'oublions pas d'ailleurs que, lors même que la vie politique et sociale aurait été partout indépendante du respect des vieilles traditions, les guerres continuelles de ville à ville, n'auraient pas rendu moins difficile et moins impossible toute espèce de propagande. L'ennemi vaincu ou prisonnier pouvait, jusque dans cette période avancée, être réduit en esclavage, et si, dans les époques de guerre, il était infiniment dangereux d'être éloigné de sa patrie, il était difficile avec de telles mœurs, que, dans les intervalles de paix, l'étranger, en quelque lieu qu'il se présentât, fût accueilli avec faveur.

Enfin, à ces obstacles déjà graves, il s'en ajoutait un qui, pour ne pas se rattacher directement à la situation

politique, n'était pas le moins insurmontable : nous voulons parler de la tournure particulière qu'un long développement intellectuel avait donné à l'esprit grec. Une nation plus amoureuse de discussions que de lumière, plus avide d'écouter un beau discours qu'une argumentation solide, éprise de subtilités, prête à accueillir toutes les divagations, pourvu qu'elles fussent exposées avec art, n'avait pas le temps de prêter l'oreille à ceux qui venaient l'entretenir des graves questions de réformation sociale. D'ailleurs est-il admissible que des hommes, sans cesse occupés à discuter et à renverser leurs gouvernements et leurs chefs, incapables de subir aucune entrave, de se reconnaître aucune règle, prenant toujours l'anarchie pour la liberté, fussent convenablement préparés à comprendre et à accepter une tentative, qui réclamait par dessus tout le sentiment hiérarchique, l'aptitude vénérante, l'habitude de la soumission. Rien ne démontre mieux l'incapacité des Grecs à cet égard que ce qui se passa plus tard, lorsque Rome ayant fait l'unité politique de l'Occident, le monothéisme s'en empara. Le vieux monde romain reçut, avec respect, la doctrine régénératrice de Saint-Paul et pendant de longs siècles, lui garda une foi inébranlable. Les Grecs, eux, montrèrent moins d'empressement à l'accepter qu'à la détruire. Il n'y eut pas une parcelle du dogme qui ne fût aussitôt pour eux matière à discussions et à combats. A peine évangélisés, ils furent hérétiques, et jusqu'au jour où les Turcs, en les écrasant, firent taire ces bavards, ils ne cessèrent, par leurs querelles, de troubler et d'ensanglanter la chrétienté. Aussi le véritable catholicisme, celui qui demande à ses adeptes avant toute autre vertu,

une soumission parfaite, s'est-il justement appelé *romain*. C'est seulement dans ces populations occidentales, lentement conquises et assimilées par Rome, qu'il a rencontré des esprits assez subordonnés pour accepter sans discussion ses dogmes indémontrés et reconnaître un pape infaillible.

Le monde grec ne pouvait donc produire, dans la voie du monothéisme, que des tentatives, qui toutes devaient avorter. Le plus précieux résultat de tels efforts fut, nous le répétons, de préparer l'avénement du catholicisme. Quand celui-ci, le moment venu, fit apparition, non-seulement il trouva le problème posé et à demi-résolu, mais encore il rencontra, dans les adeptes de l'école platonicienne, un milieu admirablement préparé à le soutenir et à le continuer.

Notre séance d'aujourd'hui est consacrée à l'appréciation des deux types les plus recommandables parmi les préparateurs du catholicisme : Socrate et Platon.

II

SOCRATE.

Socrate est né à Athènes, l'an 469 avant J.-C. Il y est mort vers le mois de juin de l'année 399. Sa vie est donc contenue tout entière dans la plus belle et la plus glorieuse période de la civilisation grecque : il a pu serrer la main de ceux qui avaient combattu à Marathon et à Salamine, et il a assisté, non sans y participer lui-même, à la magni-

fique efflorescence mentale qui a suivi les guerres médiques. Quel homme, en parcourant la série des âges, ne s'est point senti attiré vers cette admirable époque et n'a point désiré d'être citoyen de l'Athènes de Périclès et de Cimon? Pour nous, nous ne connaissons qu'un siècle où il ait fait aussi bon de vivre: c'est celui qui a précédé le nôtre, et qui, en préparant de si grandes choses, aura à peine connu les douleurs de leur enfantement!

Socrate était d'humble extraction: son père exerçait la profession de tailleur de pierres, et sa mère, celle de sage-femme. De bonne heure, il s'adonna avec passion à l'étude et eut pour maître de sciences Anaxagore et Archelaüs. Comme tous les Athéniens de sa génération, il prit une part active à la guerre du Péloponnèse et s'y distingua. Il fut de l'expédition d'Amphipolis. Au combat de Delium, Xénophon, qui devint l'un de ses disciples, étant tombé de cheval, il l'emporta sur ses épaules, et quoique autour de lui tous les Athéniens eussent pris la fuite, il se retira lentement, faisant face aux ennemis. Il servit aussi dans l'armée envoyée par mer à Potidée, et l'on raconte que dans cette expédition il resta toute une nuit immobile dans le même lieu, ce qui lui valut le prix du courage.

Suivant ses historiens, il ne dépassa pas dans ses voyages, Delphes, Samos et Corinthe. Il occupa plusieurs charges publiques et fut sénateur. C'est même en cette qualité qu'il présida l'assemblée du peuple dans l'affaire des îles Arginuses, où il s'agissait de juger les généraux coupables ne ne pas avoir enterré leurs morts, et d'avoir abandonné aux ennemis une trirème et des prisonniers. Ce crime, dans la loi d'Athènes, était assez grave pour en-

traîner le dernier supplice, mais il y avait injustice, comme le voulaient certains Athéniens exaspérés, à condamner en masse les dix accusés, sans faire, dans la culpabilité et dans la peine, la part de chacun. Socrate s'opposa énergiquement à mettre aux voix une résolution qu'il considérait comme contraire aux lois et brava ouvertement l'impopularité. Si cette conduite ne sauva pas les dix généraux, elle honore du moins profondément celui qui l'a tenue.

Nous ne pouvons retracer ici les mille anecdotes de la vie de Socrate que les historiens nous ont conservées, et qui toutes mettent en relief sa probité, son énergie, ses vertus. Mais nous dirons quelques mots de son procès et de sa fin, avant d'exposer à nos auditeurs les traits principaux de sa philosophie et de sa morale.

L'an 399, alors âgé de soixante-dix ans, Socrate fut cité en justice sous la double prévention *de porter atteinte au culte reconnu par l'Etat et de corrompre la jeunesse*. Il eut pour accusateurs le politique Anytus, l'orateur Lycon et le poëte Mélitus, tous gens qu'il avait aussi peu ménagés que la classe dont ils faisaient partie. Par 285 voix contre 271, il fut reconnu coupable et condamné à la peine de mort.

Ce procès et cette mort défraient depuis des siècles la littérature et la critique. Les uns, comme Fréret, et un allemand, dont le nom nous échappe, ont prétendu que Socrate avait été réellement convaincu des crimes dont il était accusé et condamné justement. D'autres, comme M. Grote, ont cherché à démontrer que sans être criminel, au sens propre du mot, Socrate avait succombé sous

la rigueur des lois d'Athènes, littéralement interprétées par les juges; et cette opinion semble être celle de M. Cousin, qui trouve par là le moyen d'absoudre Socrate tout en justifiant ses accusateurs.

Pour nous, quelque légale qu'ait pu être une semblable condamnation, nous n'hésitons pas à déclarer qu'Athènes en cette occasion s'est souillée d'un véritable crime. Des deux chefs d'accusation, l'un, celui qui a trait à la corruption de la jeunesse, est ridicule, et l'autre est odieux. Si c'est corrompre le jeune homme que de lui prêcher la tempérance, l'humilité, le courage, la vénération, la patience, l'amour et le respect de sa profession, et de lui donner, ce qui vaut mieux, l'exemple de la vertu dans toutes les circonstances d'une longue vie, oui, Socrate fut un corrupteur. Mais quel homme, si ce n'est un ennemi sans scrupule, oserait porter un tel jugement? Dira-t-on qu'il détournait la jeunesse de ses devoirs en attaquant sans cesse devant elle certaines institutions politiques et sociales d'Athènes, en critiquant, par exemple, la loi qui ordonnait de tirer au sort les généraux? Mais quel homme de sens peut ne pas approuver Socrate, et demander avec lui à ses compatriotes s'il leur fût jamais venu à l'idée de remettre au hasard le soin d'appeler à des fonctions bien moins importantes, telles que celles de joueur de flûte ou de cordonnier? Et d'ailleurs, les poëtes et Aristophane en particulier, ne s'étaient-ils point permis bien d'autres satires? Dira-t-on qu'il était coupable en ce qu'il invitait les jeunes gens à suivre ses conseils, s'ils voulaient devenir vertueux, plutôt que ceux de leurs parents? Mais dans cette ville corrompue, n'y avait-il pas mille raisons pour

qu'une semblable invitation fût utile, et, comme le disait Socrate, si les pères confient leurs enfants à des maîtres afin de leur apprendre les sciences, la musique ou l'équitation, combien n'est-il pas plus indispensable qu'ils leur donnent un maître pour leur enseigner la vertu? On se demande par quel artifice de langage, par quelle subtilité toute athénienne, les accusateurs défendirent devant les juges cette partie de leur cause. Quant à l'autre, leur besogne fut évidemment moins rude, mais leur responsabilité n'en est que plus lourde et leur infamie plus éclatante.

Que Socrate ait cherché à introduire parmi ses concitoyens des notions nouvelles sur la divinité, et qu'il y eût à Athènes des lois sévères pour réprimer de semblables tentatives, personne ne songe à le mettre en doute; mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que ces lois étaient depuis longtemps tombées en désuétude, et qu'il ne pouvait venir qu'à l'esprit d'ennemis aussi implacables que pervers, le dessein d'en réclamer l'application. Était-ce bien à des sceptiques, nous pourrions dire à des athées, qui depuis un demi-siècle se pâmaient de rire en voyant berner sur la scène les plus augustes de leurs dieux, qu'il appartenait de venir prendre contre l'homme le plus religieux à sa manière la défense de la religion? Était-il d'ailleurs le premier qui vînt porter atteinte aux vieilles croyances? Était-il même le premier qui vînt parler d'un Dieu unique? Non. Cette condamnation ne fut que l'effet d'une vengeance odieuse de la part de gens qu'il avait offensés, en dévoilant à tous les yeux leur vie honteuse, leur charlatanisme et leur ignorance. Fréret lui reproche

d'avoir fait preuve d'insolence devant ses juges, lorsque reconnu coupable, il eût pu par des supplications, faire changer en une simple amende, la peine de mort que réclamaient ses accusateurs. Certes, s'il eût voulu se sauver, il lui eût été facile de ne pas déclarer fièrement que le seul châtiment qu'il crût mériter pour ses crimes, était d'être nourri aux frais de l'État dans le Prytanée, tout comme un vainqueur des jeux olympiques. Mais fort de son innocence et dédaignant de marchander quelques années de vie, il accepta la mort.

« Il ne se passera pas beaucoup de temps, dit-il à ses juges, s'il faut en croire Platon dans l'Apologie, avant que ceux dont l'unique souci est de diffamer la république ne vous reprochent et ne vous accusent d'avoir fait mourir Socrate, cet homme sage; car, dans l'intention de vous outrager, ils m'appelleront sage, quoique je ne le sois pas. Si vous aviez eu la patience d'attendre quelque temps, cela serait venu naturellement et vous m'eussiez vu mourir; car je suis bien avancé dans la vie et proche de la mort... Vous pensez peut-être, Athéniens, que je n'ai succombé que faute d'avoir pu trouver des paroles capables de vous persuader, si j'avais cru qu'il me fût permis de tout dire et de tout faire pour me sauver. Non, ce n'est pas le défaut d'éloquence qui m'a perdu, mais le manque d'audace et d'impudence; je succombe pour n'avoir point voulu tenir un langage que vous aimez à entendre, pour n'avoir point voulu pleurer et me lamenter. Mais le péril où j'étais ne m'a pas paru une raison de rien faire qui fût indigne d'un homme libre, et maintenant je n'ai aucun regret d'avoir ainsi défendu ma cause; j'aime mieux mourir après une

telle défense que de devoir ma vie à des bassesses. Ni devant les juges, ni devant l'ennemi, il n'est permis ni à moi ni à aucun autre d'employer toutes sortes de moyens pour échapper à la mort. » D'ailleurs, dit-il, la mort ne saurait être qu'un bien, qu'elle soit l'annihilation de l'être ou le passage d'une vie à une autre; car, si dans un cas l'éternité n'est plus qu'une longue nuit tranquille, rien ne saurait être comparé aux jouissances qui nous sont réservées dans l'autre. « Que ne donnerait pas chacun d'entre vous, ô mes juges, pour s'entretenir avec Orphée, Musée, Hésiode, Homère? Pour moi, si cela est vrai, je veux mourir plusieurs fois : quelle joie de rencontrer Palamède, ou Ajax, fils de Télamon, ou toute autre victime d'un jugement injuste! Quelle satisfaction de comparer mes épreuves avec les leurs! Quel plus grand plaisir que d'examiner et de sonder les habitants de ce séjour comme ceux de la terre, et de distinguer ceux qui sont sages, et ceux qui croient l'être et ne le sont pas. A quel prix ne voudrait-on pas contempler le roi qui conduisit devant Troie une si grande armée, et Ulysse, et Sisyphe, et mille autres, hommes et femmes, avec lesquels ce serait une inexprimable félicité de converser et de vivre?... Toutefois, Athéniens, j'ai une prière à vous faire : lorsque mes fils seront devenus grands, châtiez-les en les affligeant comme je vous ai affligés vous-mêmes, si vous les voyez rechercher les richesses ou toute autre chose de préférence à la vertu, et s'ils s'imaginent être quelque chose tandis qu'ils ne sont rien; reprochez-leur, comme je l'ai fait à votre égard, de ne pas marcher dans la voie droite et de concevoir d'eux-mêmes une opinion supérieure à leur mérite. Si vous faites

cela, moi et mes enfants nous n'aurons pas à nous plaindre de votre justice. »

Sa mort est sans contredit l'une des plus belles que nous ait offertes l'antiquité. Jamais homme ne montra dans ses derniers moments plus de sérénité, plus de calme d'esprit véritable, et plus de touchante simplicité. Il ne se plaignit pas et n'accusa personne; il n'eut pas un mot de reproche contre ses juges; jusqu'au bout il prodigua autour lui les paroles affectueuses, les conseils et les enseignements. Devant une telle fin, il faut être Rousseau pour écrire cette sottise : Si la mort de Socrate est la mort d'un homme, celle de Jésus est la mort d'un Dieu! Outre que le mérite est petit d'accepter la mort quand l'on doit ressusciter dans trois jours, il nous semble, et ce sera l'avis de tout juge impartial, qu'il y a autant de grandeur surnaturelle dans la mort du philosophe, que de faiblesse humaine dans celle du prophète.

Nous avons trois points à considérer dans l'œuvre de Socrate : la *réformation morale*, qui en est la partie essentielle; le *monothéisme* plus ou moins hésitant, qui en est la base; et enfin le procédé inévitable et nécessaire de toute tentative de ce genre, qui ne reposant point sur des données positives, doit sous peine de mort repousser toute discussion : l'*inspiration divine*, première forme de la *Révélation*.

Sa réformation morale n'est guidée par aucune grande vue théorique. Comme celle des philosophes matérialistes de l'école ionique, mais infiniment plus complète, elle est toute empirique et pratique; elle embrasse dans sa règle la vie personnelle, domestique, sociale; elle propose à

l'homme, comme but de l'existence, son propre perfectionnement et celui des autres. Ce qui rehausse singulièrement cette morale et lui mérite une place à part dans l'admiration humaine, c'est que l'auteur, conformant sa pratique à sa théorie, n'a jamais par sa conduite démenti ses enseignements.

Bien que Socrate n'ait jamais rien écrit, on peut dire que la vie et la doctrine d'aucun autre philosophe ne sont mieux connues. Ses disciples, en effet, se sont chargés de nous transmettre ses discours, et ils l'ont fait avec un zèle, une piété et une éloquence, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Ils ont pu, à la vérité, en plusieurs endroits, altérer les idées dont ils avaient la garde, et dans Platon en particulier, il est souvent impossible de distinguer au juste ce qui lui revient en propre de ce qui est la part de Socrate. Mais d'autres, comme Xénophon, semblent avoir borné leur tâche à être des narrateurs fidèles, et les *Mémoires* que cet homme, d'un si haut mérite, nous a laissés sur son maître, peuvent être considérés à bon droit comme le résumé le plus exacte de la doctrine socratique.

Une chose bien remarquable est le point de vue purement humain qui domine dans tous ses discours; on y chercherait en vain la nécessité de cette sanction théologique que Platon, quelques années plus tard, viendra développer. C'est pour le moraliste le moins important de l'affaire. Ce qui le préoccupe par-dessus tout, ce qui l'inquiète, c'est le bien ou le mal qui doit résulter de tel ou tel acte pour l'individu et la société.

Qu'il s'agisse, par exemple, de la tempérance et de la frugalité, par quelles raisons les recommandera-t-il à ses

disciples ? « Mes amis, leur dit-il, s'il nous survenait une guerre, et que nous voulussions choisir un chef capable de nous défendre contre nos ennemis et de les soumettre à notre domination, élirions-nous celui que nous connaîtrions esclave de son ventre, adonné au vin, à l'amour, incapable de résister à la fatigue ou au sommeil ? Et comment attendrions-nous d'un tel homme notre salut et la défaite de nos ennemis?... Supposons encore qu'arrivés à notre dernière heure, nous désirions un homme qui élève notre fils, qui veille sur l'honneur de nos filles, qui conserve notre fortune ; est-ce l'homme immodéré dans ses besoins que nous croirions digne de notre confiance ? Remettrons-nous à un esclave intempérant le soin de nos troupeaux, de nos celliers, de nos travaux champêtres? Accepterions-nous en présent un tel valet? Quoi ! nous refuserions un esclave intempérant et nous ne craindrions pas de lui ressembler !... Le débauché fait du mal aux autres, mais s'en fait bien plus à lui-même, si toutefois le plus grand des maux est de ruiner sa maison, son corps et son esprit. »

C'est par des raisons du même ordre qu'il détournait ceux qui l'écoutaient du charlatanisme et de la vanité : « Être homme de bien, leur disait-il, ne pas chercher à le paraître, voilà le plus beau chemin pour arriver à la gloire. » Et il le démontrait ainsi : Supposons un homme qui veuille passer pour un bon joueur de flûte, sans l'être en effet, que faudra-t-il qu'il fasse ? qu'il imite les bons joueurs de flûte dans tout ce qui fait l'extérieur de leur art. Ils ont d'excellents instruments, ils traînent beaucoup de monde à leur suite ; il

les imitera en cela : de nombreux prôneurs célèbrent leurs talents ; il se procurera donc un grand nombre de prôneurs ; mais que jamais il n'entreprenne de jouer de la flûte, ou d'abord il est couvert de ridicule ; on le convainc d'ignorance et de présomption. Or, s'il dépense beaucoup, s'il ne gagne rien, s'il se perd de réputation, ne vivra-t-il pas misérablement et exposé sans profit à la risée?... Tel autre veut passer pour bon général ou pour habile pilote, et ne l'est pas : imaginons ce qui lui arrivera. S'il désire la réputation d'un homme habile en cette partie et s'il ne persuade pas qu'il le soit, il est malheureux ; s'il le persuade, il est plus malheureux encore. Préposé au commandement d'une armée, à la conduite d'un vaisseau, il perdra les gens qu'il voudrait sauver ; il renoncera honteusement à son emploi. »

Cet homme, que ses ennemis accusaient de détourner les enfants du respect de leurs parents, trouvait ces paroles persuasives pour ramener un fils à la reconnaissance qu'il devait à sa mère : « Sans doute, vous ne pensez pas, Lamproclès, que les hommes se marient uniquement pour les plaisirs de l'amour... L'époux nourrit l'épouse qui doit le rendre père. Il amasse pour ses enfants, même avant leur naissance, les choses qu'il croit devoir être utiles à la vie, et il en amasse le plus qu'il peut : la femme, de son côté, porte avec peine le fardeau qui expose sa vie ; elle nourrit l'enfant de sa propre substance, elle le met au jour avec de cruelles douleurs, elle l'allaite et l'entoure de soins, sans qu'aucun bienfait reçu attache la mère à l'enfant, et sans que l'enfant connaisse encore celle qui lui prodigue sa tendresse ; il ne peut même faire connaître ses

besoins; mais elle cherche à deviner ce qui lui convient, ce qui peut lui plaire; elle se tourmente sans prévoir quelle reconnaissance elle recevra de ses peines... Dès que les enfants sont en âge de recevoir quelque instruction, les parents leur enseignent ce qu'ils savent, et dans les parties où ils connaissent quelqu'un de plus capable, ils les envoient recevoir ses leçons, ne regrettant ni peine ni dépense pour les rendre meilleurs. — Je veux, répondait le jeune homme, que ma mère ait fait tout cela, et même plus encore, mais je ne puis souffrir sa mauvaise humeur. Elle dit des choses si dures, qu'on ne voudrait les entendre au prix de ce qu'il y a de plus cher au monde. — Et vous, combien de désagréments lui avez-vous causés durant votre enfance, combien de peines, combien d'afflictions dans vos maladies ! — Mais du moins je n'ai rien dit, rien fait dont elle ait dû rougir. — Eh! devez-vous trouver plus difficile d'entendre ce qu'elle vous dit, qu'il ne l'est aux comédiens de s'écouter réciproquement, lorsque, dans leurs rôles, ils en viennent aux plus sanglantes injures? Comme ils ne pensent pas que celui qui les accuse les charge pour en tirer châtiment, ni que celui qui les menace ait le projet de leur faire du mal, ils montrent de la patience; et vous qui savez que votre mère, quoi qu'elle dise, loin de vous en vouloir, ne souhaite à personne autant de bien qu'à vous, vous la voyez d'un mauvais œil! Pensez-vous donc que votre mère soit votre ennemie?... Si tu es sage, mon enfant, tu prieras les Dieux de te pardonner tes offenses envers ta mère. Crains qu'ils ne te refusent leurs faveurs en te voyant ingrat; crains que les hommes ne connaissent ton mépris pour les auteurs de tes jours; ils te rejet-

teraient tous ; tu serais sans amis et dans un abandon universel; car, si l'on te soupçonnait d'ingratitude envers tes parents, qui te croirait capable de reconnaître un bienfait ? »

Est-il est moins pressant, quand il veut rétablir la concorde entre deux frères? « Chérécrate, dit-il à l'un d'eux, seriez-vous de ces gens qui aiment mieux les richesses que leur frère, et qui ne sentent pas qu'un frère peut nous défendre, tandis que des richesses ont besoin d'être défendues ; que la nature seule donne des frères, tandis que l'industrie peut nous procurer toutes les richesses?...

« On se fait des amis pour avoir un appui et l'on négligerait ses frères! Comme si l'on trouvait des amis parmi des citoyens et non parmi des frères. Quel titre cependant à l'amitié que d'être nés du même sang, d'avoir été élevés ensemble, puisqu'il existe une tendresse naturelle, même entre les animaux nourris du même lait!...

« N'hésitez pas, honnête jeune homme, essayez d'adoucir votre frère et bientôt il se rendra : voyez comme il a l'âme grande et noble! Si l'on s'attache les petites âmes avec des présents, on se soumet les âmes généreuses en les prévenant d'amitié. — Si je fais ce que vous dites, et qu'il n'en devienne pas meilleur? — Que risquez-vous? de montrer que vous êtes un bon, un tendre frère, et qu'il n'est qu'un mauvais cœur, indigne de tendresse. Mais non; à peine verra-t-il que vous le provoquez à ce combat, qu'il s'efforcera de vous vaincre en générosité. A la manière dont vous êtes ensemble à présent, je crois voir les deux mains, que la Providence a faites pour s'entr'aider, s'embarraser réciproquement. N'est-ce pas le comble de la démence et

du malheur de tourner à notre détriment ce qui était fait pour notre avantage? »

Celui qui appréciait ainsi les douceurs et l'importance du lien fraternel, devait placer bien haut l'amitié. Aussi, n'est-ce pas sans tristesse qu'il voit le peu de cas que le plus grand nombre de ses concitoyens font de leurs amis. « J'entends toujours répéter, dit-il, qu'un ami fidèle et vertueux est la plus excellente de toutes les possessions ; et je vois que la plupart des hommes pensent à tout autre chose qu'à se faire des amis. Ils sont curieux d'acquérir des maisons, des terres, des esclaves, des troupeaux, des meubles ; et, quand ils les possèdent, ils tâchent de les conserver : mais un ami, qu'ils avouent être un grand bien, ils ne se mettent en peine ni de l'acquérir, ni de le conserver.

« Que des amis et des esclaves soient malades, vous voyez courir au médecin et aux remèdes pour les esclaves, tandis que les amis sont délaissés. Un esclave meurt, le maître en gémit ; quelle perte il a faite ! Un de ses amis expire, il semble n'avoir rien perdu. Il n'est aucune partie de ses biens qu'il néglige, aucune qu'il ne visite ; ses amis réclament-il ses soins, il les délaisse !...

« Et cependant, que l'on compare un véritable ami à tout autre bien, ne semblera-t-il pas préférable?... Vous voulez obliger, cet ami vous seconde ; quelque crainte vous agite, il vous secourt ou de ses deniers ou par des démarches : de concert avec vous il emploie la force ou la persuasion. Dans le bonheur, il ajoute à votre joie ; il vous relève dans l'abattement. Nul des services inappréciables que nous rendent nos sens et notre activité, ne passent les forces d'un ami bienveillant. Ce que vous n'avez pas fait

pour votre propre intérêt, ce que vous n'avez ni vu ni entendu, votre ami l'a vu, l'a fait à votre place. Vous cultivez des arbres pour en avoir les fruits, et vous négligez, avec une coupable indolence, le verger le plus fertile, celui de l'amitié! »

Ce sujet est l'un de ceux sur lesquels Socrate aime à disserter. Il y revient sans cesse, et quand nous entendons tant de beaux sentiments exprimés avec une si merveilleuse délicatesse, nous ne sommes plus étonnés que le même homme ait su faire naître et garder autour de lui jusqu'à la mort d'aussi incomparables amitiés.

Jusqu'ici, dans les trop courtes citations que nous avons empruntées à son disciple, Socrate n'est pas sorti du cercle de la vie personnelle et domestique. Nous allons le voir maintenant, gardien vigilant des droits sociaux, rappeler les jeunes gens à leurs devoirs envers la patrie et au respect de leur profession.

Remarquant chez un de ses auditeurs le goût de se distinguer par la gloire des armes : « Jeune homme, lui dit-il, ne serait-il pas honteux que celui qui veut un jour se voir à la tête des armées, négligeât les principes de l'art de commander, quand il peut s'en instruire? Il mériterait d'être puni avec plus de sévérité encore que l'impudent qui entreprendrait d'élever des statues sans connaître la statuaire. Dans les dangers de la guerre, le sort de l'État est confié au général : autant sa bonne conduite sert la patrie, autant il lui nuit par ses fautes. Comment ne serait-il pas juste de punir un homme qui briguerait les emplois militaires sans se mettre en état de les remplir! »

Il disait à un autre qui venait d'être nommé général :

« Homère appelle Agamemnon le pasteur des peuples; n'est-ce pas parce que, semblable à un pasteur qui veille sur la santé de ses troupeaux et sur leurs besoins, le général doit ménager la vie de ses soldats, leur procurer des munitions suffisantes et remplir l'objet qui lui fait prendre les armes? Or, on ne les prend que pour vaincre et écraser les ennemis. Pourquoi Homère loue-t-il encore Agamemnon,

D'être à la fois bon roi et vaillant guerrier?

Il est évident qu'il était vaillant guerrier, car il combattait avec courage et savait communiquer son ardeur aux troupes; bon roi, non en se procurant à lui-même les agréments de la vie, mais en faisant le bonheur de ceux qu'il gouvernait. On élit un roi, non pour qu'il s'occupe de sa prospérité personnelle, mais pour qu'il rende heureux ceux qui l'ont choisi. Tous les peuples combattent pour arriver au plus grand bonheur, et s'ils nomment des généraux, c'est pour avoir des guides qui les y conduisent. Il faut donc qu'un général en ouvre le chemin à ceux qui l'ont proclamé, et, s'il réussit, rien de plus glorieux; mais quelle honte dans le cas contraire ! »

Ailleurs, il excite le jeune fils de Périclès à se rendre digne de son nom, en s'efforçant de restituer à sa patrie la gloire et la puissance dont elle jouissait sous son père, et lui retraçant le grand rôle qu'a joué Athènes dans la Grèce, il lui indique en peu de mots par quels efforts ses compatriotes recouvreront leur ancienne vertu.

« Qu'ils étudient les mœurs de leurs ancêtres, qu'ils y soient aussi fortement attachés que leurs pères; sinon, qu'ils imitent du moins les peuples qui obtiennent aujourd'hui la

prééminence; qu'ils empruntent leurs institutions, qu'ils s'y conforment; ils ne leur seront plus inférieurs : avec une grande émulation, ils les surpasseront encore. — C'est-à-dire, interrompt le jeune Périclès, que notre république est encore loin de la vertu. Quand les Athéniens respecteront-ils les vieillards, à commencer par leurs propres pères? Quand s'appliqueront-ils aux exercices du corps, eux qui se moquent de ceux qui en font cas? Quand obéiront-ils à leurs magistrats, eux qui se font gloire de les mépriser? Quant vivront-ils dans la concorde, eux qui portent plus d'envie à leurs propres concitoyens qu'aux autres hommes; eux qui vivent dans d'éternelles divisions et dans de continuels procès? La patrie leur est étrangère et ils s'en disputent les emplois. » — Socrate ne méconnaît pas ce qu'il y a de fondé dans ce tableau un peu sombre; mais faut-il pour cela désespérer des Athéniens? Non, car d'éminentes qualités les distinguent encore. Ce qui leur manque surtout, ce sont des chefs. Tout le monde veut commander, sans avoir subi au préalable un apprentissage difficile et nécessaire. — « Pour vous, dit-il au jeune homme, je ne crois pas que vous méritiez un tel reproche, et vous diriez aussi bien le temps où vous avez commencé à vous instruire dans l'art militaire que celui où vous avez commencé à vous exercer à la lutte. Non content de conserver les principes que vous a donnés votre père, vous avez recueilli des conseils partout où il vous était possible de puiser. Je ne doute pas non plus que vous ne méditiez souvent, de peur qu'il ne vous échappe quelqu'une des connaissances utiles à un général d'armée. Si vous vous apercevez qu'il vous en manque, vous cherchez les personnes instruites; vous

n'épargnez ni présents ni bienfaits pour apprendre d'elles ce que vous ignorez, et vous attacher des hommes qui vous secondent. »

Sa conversation avec Glaucon est un chef-d'œuvre de comédie.

« Vous avez donc envie, Glaucon, de gouverner la république? — Oui, Socrate. — De tous les projets humains, c'est le plus beau, sans doute. Si vous l'accomplissez, vous n'aurez pas de désirs que vous ne puissiez satisfaire ; vous obligerez vos amis, élèverez votre maison, vous augmenterez la puissance de votre patrie ; vous serez connu d'abord dans Athènes, ensuite dans toute la Grèce, peut-être même, comme Thémistocle, jusque chez les Barbares; et quelque part que vous soyez, tous les yeux se tourneront vers vous. »

Ces paroles enflaient Glaucon et l'arrêtaient auprès de Socrate... « Il est évident que si vous voulez être honoré, Glaucon, il faut servir l'État. — Assurément. — Dites-moi donc, au nom des Dieux, quel est le premier service que vous rendrez à l'État. » Glaucon se taisait, cherchant lui-même par où il commencerait.

« Ne tâcherez-vous point, lui dit Socrate, d'augmenter les richesses de la république? — Assurément. — Le moyen de la rendre plus riche, n'est-ce pas d'accroître ses revenus? — Cela est clair. — Dites-moi donc d'où se tirent à présent les revenus de l'État ; à combien ils montent ; vous en avez sûrement fait une étude approfondie. — Je vous le jure, je n'y avais même pas songé. — Puisque cela vous est échappé, parlez-nous des dépenses de l'État ; car, sans doute, vous avez envie de supprimer

celles qui sont inutiles. — Je ne me suis pas plus occupé de cet objet. — Remettons donc à un autre temps le projet d'enrichir la patrie. Celui qui forme le dessein d'entreprendre une guerre doit bien connaître les forces de sa nation, afin que, s'il juge sa patrie plus forte, il lui conseille la guerre; plus faible, il lui persuade le parti de la circonspection. — A merveille. — Dites-nous donc d'abord quelle est notre puissance de terre et de mer, et ce que peuvent nos ennemis. — Par Jupiter! je ne saurais répondre sur-le-champ. — Si vous en avez un état par écrit, communiquez-le-moi; je serai fort aise de vous entendre. — En vérité, je n'ai rien écrit. — Ne nous pressons donc pas de délibérer sur la guerre.... Je sais, Glaucon, que vous n'avez pas visité les mines d'argent, et qu'ainsi vous ne pouvez dire pourquoi elles rapportent moins qu'autrefois. — Il est vrai que je n'y ai pas été. — On dit que l'air en est malsain; ce sera une excuse à donner, quand il s'agira de délibérer sur cette partie. — Socrate se moque de moi. — Vous avez, du moins, soigneusement examiné combien de temps le blé qu'on recueille dans le pays peut nourrir la république, et combien on en consomme de plus chaque année, afin de n'être pas surpris par la disette? — Socrate, vous me parlez là d'une grande affaire, s'il faut entrer dans de pareils détails. — Cependant, on n'est pas même capable de gouverner sa maison, si l'on n'en connaît pas les besoins et qu'on ne se mette pas en peine d'y subvenir... Comment pourrez-vous être utile à tout un peuple? Prenez garde, Glaucon, qu'en recherchant la gloire, vous ne vous attiriez le blâme. Ne voyez-vous pas combien il est dangereux

d'entreprendre ce qu'on ne sait pas ou d'en parler? Examinez parmi vos connaissances comment paraissent dans le monde ceux qui parlent, qui agissent sans savoir ; trouvez-vous qu'on leur dispense plus d'éloges que de reproches ; qu'ils excitent plus d'admiration que de mépris! Pensez aux hommes sages qui savent ce qu'ils disent et ce qu'ils font ; et, si je me trompe, vous reconnaîtrez que dans toutes les circonstances, ceux qu'on estime et qu'on admire sont dans la classe des gens instruits, et qu'une mauvaise réputation et le mépris sont le partage des ignorants. »

C'est par de tels discours que Socrate, en méritant l'estime et l'affection d'un petit nombre de patriotes, hommes vertueux et sensés, se faisait, parmi les turbulents et les ambitieux d'Athènes, d'irréconciliables ennemis. Il eût voulu, avec d'autres esprits judicieux et prévoyants, arrêter son pays dans cette voie d'anarchie furieuse où il se perdait, mais en ne cessant de blesser par ses critiques ardentes les chefs du mouvement, il lutta en vain, et ne rencontra que la mort pour prix des efforts les plus généreux.

Le temps ne nous permet pas de suivre le moraliste dans tous les détails où il est entré. Il nous suffira de dire qu'il n'a rien rencontré qui fût indigne de son attention et que jusque dans les moindres actes de la vie, il a trouvé matière à des conseils pleins d'opportunité et de raison. Il a été pour ses concitoyens un guide sûr, non-seulement dans les affaires politiques et militaires qui les intéressaient tous, mais encore dans celles de leur profession, qui n'intéressaient que chacun. Avec l'artiste, il s'entretenait

des conditions de son art et traitait de la beauté ; avec le cultivateur et l'artisan, il s'inquiétait des difficultés de leur position et des remèdes qu'il convenait d'y apporter ; à tous il s'efforçait d'inspirer l'amour du travail, se montrant sans pitié vis-à-vis de ceux qui préféraient vivre dans la misère et se plaindre, plutôt que de gagner honorablement leur vie. Chose remarquable, il a établi clairement l'influence prépondérante de l'habitude dans l'exercice de nos facultés, physiques ou morales, et en a conclu la nécessité comme la possibilité pour chacun de travailler à son amélioration : « Il est des corps plus robustes, dit-il, et résistant mieux que d'autres à la fatigue ; de même la nature s'est plu, je crois, à former des âmes capables d'affronter les dangers ; car je vois des hommes nés sous les mêmes lois, élevés dans les mêmes mœurs, différer beaucoup entre eux par le courage. Mais je pense que la valeur peut se fortifier par l'instruction et par l'exercice. Il est clair que les Scythes et les Thraces n'oseraient attaquer les Lacédémoniens avec la pique et le bouclier, et que ceux-ci ne voudraient se battre ni contre les Thraces avec l'écu et le javelot, ni contre les Scythes avec l'arc J'observe qu'en tout les hommes diffèrent naturellement les uns des autres, et que l'exercice les perfectionne beaucoup : ce qui montre que les hommes les plus favorisés ainsi que les plus maltraités de la nature doivent s'instruire et s'exercer dans les parties où ils veulent se faire un nom. »

Les emprunts que nous avons faits aux mémoires de Xénophon auront au moins cet avantage de mettre en lumière, beaucoup mieux que nous n'aurions pu le faire

autrement, le mode de démonstration employé par Socrate et qui consiste, comme nous l'avons fait remarquer au début, à exposer les conséquences personnelles et sociales d'un mode de conduite, comparé avec un autre. C'est une méthode parfaitement positive, bien qu'essentiellement empirique.

Cette morale était, au fond, complète, puisqu'elle s'adressait au corps, à l'intelligence, au sentiment, à la vie personnelle domestique et sociale; mais elle manquait évidemment de cette unité, de cette systématisation, sans laquelle toute réforme morale est condamnée à l'avortement et n'offre tout au plus qu'une utilité préparatoire. Une telle morale pouvait à la rigueur former d'honnêtes gens, un *galant homme*, mais elle était incapable de formuler une règle de conduite pour un groupe humain de quelque importance.

L'œuvre de Socrate ne ressemble donc en rien à cette vaste coordination d'Aristote, qui, anticipant sur les âges, préparait l'état final de l'humanité. Esprit honnête, mais étroit, voulant régler avant l'heure, c'est-à-dire avant son plein développement, l'évolution abstraite, l'évolution scientifique, il la réduit tout au juste aux connaissances nécessaires pour faire ses comptes de ménage, arpenter son terrain, et connaître tant bien que mal le calendrier. Il désapprouve qu'on s'élève jusqu'aux difficultés de la science, parce qu'il n'en conçoit pas l'utilité et qu'elles peuvent détourner l'homme d'études plus importantes. Il n'aime pas que l'on interroge le *Grand-Être*, sur l'ordre et la formation des corps célestes; il pense que les hommes ne peuvent découvrir de tels secrets, qu'ils déplaisent

aux dieux en sondant des mystères qu'il ne leur a pas plu de nous manifester ; que c'est risquer de se perdre dans toutes les folies d'Anaxagore, qui se flattait d'expliquer les opérations des dieux sur la nature. A ceux qui veulent s'élever au-dessus des connaissances vulgaires, il conseille de s'appliquer à la divination : « Quand on connaît, dit-il, les signes que les dieux nous donnent de leur volonté, on ne manque jamais de recevoir leur avis. »

Nous touchons ici à la base dogmatique de la morale de Socrate. Il serait assez difficile d'exposer avec netteté le fond du théologisme socratique, car, suivant l'interlocuteur auquel il s'adresse, le maître emploie des formules et des expressions différentes: aux uns, il parle des dieux, aux autres de Dieu, de la Divinité ou de la Providence. Même avec ses plus fidèles disciples, même avec ses plus chers confidents, son langage est mal assuré et confus : on a quelque peine à en déduire sa pensée. Il élimine naturellement les hautes spéculations de philosophie objective de l'école ionienne et prêche dans le particulier une sorte de monothéisme assez semblable à celui d'Anaxagore, quoique déjà plus accentué. Il estime qu'au-dessus de la prudence humaine, il y a une *providence* divine qui veille sur les hommes et les protége, et se charge de conduire dans le monde les affaires qui sont au-dessus de l'intelligence et du pouvoir des simples mortels. Quant aux autres attributs de la divinité, il n'en a souci et n'en parle pas.

Le monothéisme est donc encore, chez Socrate, une conception toute rudimentaire et qui, comme base dogmatique de la morale, est absolument insuffisante. Tout amateur qu'il est des *causes finales* et bien que recherchant toujours la

fin de chaque chose, on trouverait difficilement dans ses discours, dans ceux du moins que nous a rapportés Xénophon, le plus digne de foi d'entre ses disciples, rien qui fasse pressentir une vie future, où les hommes seront récompensés ou punis suivant qu'ils auront bien ou mal vécu. Cette sanction surnaturelle apportée à la morale, et qui est la véritable sanction monothéique, ne sera développée que dans Platon.

Socrate prétendait tenir sa doctrine de la divinité elle-même. Dans toutes les circonstances importantes une voix lui dictait la conduite qu'il devait suivre et lui inspirait ses enseignements: il l'appelait son *démon*. On n'a pas manqué de dire à ce propos que Socrate avait usé de fourberie vis-à-vis de ses concitoyens et qu'à ce seul titre il aurait mérité sa condamnation. Pour nous, comme nous l'avons expliqué à maintes reprises, nous ne voyons là qu'un phénomène hallucinatoire, auquel beaucoup d'hommes, et la plupart des prophètes en particulier, ont été sujets. De vives préoccupations, une méditation longtemps soutenue sur des matières difficiles et graves, comme tout ce qui intéresse la morale et la politique, ont suffi le plus souvent à déterminer chez les natures d'élite des images auditives et visuelles, assez vives pour donner la sensation de la réalité, ce qui est toute l'hallucination. Le démon de Socrate n'était autre chose que Socrate se parlant à lui-même sous l'influence d'une excitation passagère. Socrate évidemment ne pouvait avoir la théorie d'une semblable sensation et il l'expliquait en la rapportant à l'intervention de la divinité; il y voyait une sorte de *divination*. Le Dieu, au lieu de lui parler par des

phénomènes extérieurs, comme le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes, employait la parole pour communiquer avec lui. Nous ne cacherons pas que ce genre de divination nous semble inférieur à l'autre. Que chez un homme sensé, honnête et sincère comme Socrate, il n'ait eu que d'honorables résultats, nous n'en faisons aucun doute; mais qui ne voit combien un tel procédé peut devenir dangereux entre les mains d'un fou ou d'un charlatan. Les hommes qui se confiaient aux augures et aux aruspices, avaient du moins cette garantie qu'un phénomène objectif était là pour limiter l'indépendance des interprètes et le cercle des divagations.

Une doctrine, que son auteur même déclarait d'inspiration divine, ne pouvait se propager autrement que par la prédication. La prédication fut l'arme de Socrate, comme elle avait été celle du Bouddha, comme elle devait être celle de Jésus et de Mahomet. Moyen essentiellement révolutionnaire, elle est le mode obligé de propagande de toutes les doctrines révélées. Elle s'adresse à la raison, au sentiment, aux passions; elle invoque au besoin l'assistance des démonstrations positives; elle fait de tous ceux qu'elle conquiert autant d'apôtres, qui subitement illuminés iront, à leur tour, faire des conversions. Chez elle rien de systématique; elle traite de tout et se soucie peu de coordonner; elle ira dans ses enseignements du dogme au régime et du régime au culte, sans qu'on puisse jamais saisir distinctement le nœud qui réunit toutes ces parties d'une même foi.

La force de ceux qui l'emploient est dans le principe même sur lequel repose leur doctrine et qui leur permet,

quand bon leur semble, d'échapper à leur adversaire. — Croyez. Je suis l'interprète des dieux, le truchement de la divinité ! — Raison décisive, mais dont ceux-là mêmes qui s'en sont servis n'ont usé qu'avec réserve. En réalité, tous ont compris que la discussion seule pouvait assurer leur succès et ils ont ergoté sans cesse, oubliant qu'en vertu de leur privilége, il devait leur suffire d'affirmer.

Il n'appartient qu'à la science positive de se propager sans discussion. Le maître enseigne, expose, et ne discute pas. Organe de ceux qui l'ont précédé dans la même voie, dépositaire des notions accumulées par les générations antérieures, il démontre, il explique, il lève des doutes, mais n'accorde pas à ses auditeurs le droit de le juger. Il ne s'adresse pas à des égaux.

Socrate n'a pas échappé à la situation de tous les inspirés et de tous les révélateurs. Infaillible de par son *démon*, il n'a pas trouvé chez ses concitoyens railleurs une foi suffisante pour se faire croire sans discuter, et sa vie n'a été qu'un perpétuel combat.

Nous ne reviendrons, en terminant cette appréciation de Socrate, ni sur l'insuffisance de sa tentative que nous avons notée au passage et que chacun est maintenant en état d'apprécier, ni sur les obstacles qu'elle rencontrait, et que nous avons exposés dès le début. Nous devons consacrer la dernière partie de cette séance à l'étude du plus illustre, sinon du plus éminent de ses disciples, de celui qui, sans le valoir, a le mieux complété son œuvre, et dont la postérité a fait comme le type de ces préparateurs du catholicisme.

III

PLATON.

Platon est né à Athènes, en mai 429 avant Jésus-Christ; il y est mort au mois de mai de l'an 347. Par sa mère, il descendait de Solon au sixième degré, et Solon, suivant la tradition, descendait de Neptune. Son père Ariston tirait son origine de Codrus, fils de Mélanthe, dont Thrasile fait remonter la généalogie jusqu'au même Dieu. Platon ne pouvait manquer, comme on voit, d'avoir du sang divin dans les veines. Il reçut l'éducation complète de tous les jeunes Grecs de son temps : géométrie, éloquence, astronomie, peinture, gymnastique, en tout il se distingua. Il concourut même aux jeux Isthmiques pour le prix de la course, et il allait présenter aux fêtes de Bacchus une œuvre tragique, quand la rencontre de Socrate le poussa vers la philosophie.

Soldat, il servit dans trois expéditions : celle de Tanagre, celle de Corinthe et celle de Delium.

A trente-deux ans, Socrate mort, il se rendit à Mégare pour entendre Euclide; de là il fut à Cyrène suivre les leçons de Théodore le mathématicien; de Cyrène il passa en Italie, et fut à l'école de Philolaüs et d'Euryte, disciples de Pythagore. Il se rendit ensuite en Égypte près des théocrates, et aurait poussé jusqu'à la patrie des Mages, si la guerre allumée en Asie ne l'eût empêché. Il étudia avec passion la doctrine des Pythagoriciens, et comme il était fort riche, il se procura à grands frais tous leurs ouvrages. Il se lia même d'amitié avec plusieurs d'entre eux, et en

particulier avec Archytas, chef élu de la ville de Tarente, homme admirable, doué d'un génie à la fois théorique et pratique, qui, tout en enrichissant la science mathématique de découvertes importantes, trouva le temps de s'occuper d'astronomie, de s'appliquer aux arts mécaniques, d'inventer la *vis*, la *poulie* et la *crécelle*, de donner des lois à son pays et de le gouverner, de commander en chef dans sept batailles rangées et de remporter sept victoires.

Platon passa trois fois de Grèce en Sicile. C'est dans l'un de ces voyages, qu'ayant eu le malheur de déplaire par ses libres réponses à Denys, tyran de Syracuse, il fut remis au lacédémonien Polide, pour être vendu comme esclave. Il fut en effet vendu dans l'île d'Égine et ne dut sa liberté qu'à la générosité d'un habitant de Cyrène, qui, passant là par hasard, le racheta.

De retour à Athènes, il ouvrit une école dans les jardins d'Académus, à l'ouest de la ville et sur la route de Colonne. En mourant, il la transmit à son neveu et disciple Speusippe, qui, violant la coutume de son maître et plus encore celle de Socrate, se fit payer ses leçons, comme eût pu le faire un simple sophiste. La dégradation allait croissant dans la classe mentale.

Rien ne prouve que Platon, de son vivant, ait jamais songé à tirer quelque vanité ou quelque force de son origine plus ou moins céleste. Loin de là, plusieurs faits, relatés par ses historiens, nous le peignent comme un homme ennemi de l'étalage et de la pose. Jamais d'ailleurs on ne le voit se mettre en scène dans ses discours, et bonnes ou mauvaises c'est toujours à d'autres qu'il aime à prêter ses conceptions. Lui mort, ses disciples ne craignirent pas

dans un but de propagande, de lui faire jouer un tout autre rôle. Ils entourèrent leur maître d'une auréole, et l'élevèrent au rang des demi-dieux. Ce n'était pas assez qu'il descendît de Solon, et par Solon de Neptune ; il fallait qu'il fût le fils même d'un dieu, et de quel dieu? d'Apollon! Speusippe, son successeur, Cléarque et Anaxilide racontent à l'envi « que le bruit courait à Athènes qu'Ariston (père du philosophe), avait été obligé de différer son union avec Périctione, et qu'ayant eu une vision d'Apollon en songe, il ne s'était point approché d'elle jusqu'à ce qu'elle fût accouchée. » Apollodore dit de son côté que Périctione mit Platon au monde le jour même où les habitants de Délos célébraient la naissance d'Apollon. Enfin Phavorin, dans ses *Commentaires*, raconte que Polide, le lacédémonien qui avait vendu le philosophe à Égine, avait de lui-même mis fin à ses jours, en se précipitant dans l'Hélice, afin d'échapper aux persécutions d'un *esprit* vengeur. N'est-il pas intéressant d'observer à l'aurore du platonicisme les mêmes procédés surnaturels, les mêmes pratiques mystérieuses que nous rencontrons dans le christianisme ou dans l'islamisme naissant, et qui sont comme les conditions nécessaires de toute réforme monothéique : la *révélation* d'une part; de l'autre, la *divinisation* du fondateur?

L'œuvre de Platon a complété celle de Socrate. Plus systématique que son maître, Platon a achevé de préparer l'organisation du monothéisme en constituant sa base dogmatique.

Socrate avait laissé vague et indéterminée l'idée d'un Dieu unique, sorte de Providence chargée de veiller sur

les hommes et de les diriger au travers d'obstacles que leur intelligence était impuissante à vaincre. Platon s'est efforcé de préciser la notion fondamentale du monothéisme, et il l'a fait de deux manières. En premier lieu par une espèce de démonstration par l'absurde, en faisant voir jusqu'à l'évidence l'incompatibilité de toute morale systématique avec la multiplicité des dieux, tels du moins qu'ils étaient conçus dans le paganisme. Toute l'argumentation que contient l'*Eutyphron* sur ce sujet est parfaite, et l'on ne peut mieux révéler que ne l'a fait Platon, le vice radical de la morale polythéique. Si la vertu consiste, en effet, comme le veut l'adversaire de Socrate, dans ce dialogue, à faire ce qui plaît aux dieux, on est en droit de se demander avec Socrate ce que peut être la vertu, quand on voit les habitants de l'Olympe animés de sentiments si contraires, en proie à des inimitiés, à des haines, à des rivalités si constantes et si accusées, ne songeant qu'à se nuire mutuellement et à s'entraver les uns les autres dans leurs projets sur les mortels. Vous voulez plaire à Neptune, mais êtes-vous sûr de ne point blesser Jupiter? Vous voulez vous concilier la faveur de Junon, mais ne craignez-vous pas de mécontenter Minerve? Vous invoquez Vénus; mais n'irriterez-vous pas la chaste Diane? Encore si les dieux, au milieu de leurs dissensions intestines, avaient par leur exemple guidé les hommes vers la vertu! Mais les récits des poëtes et les manifestations du culte n'éclairaient que trop la foule sur la vie peu recommandable de ses dieux. Dans les tableaux et les statues qui ornaient les temples, les peintres et les sculpteurs avaient personnifié tous les vices... Le polythéisme, en tant que fondement de la mo-

rale, était définitivement condamné, et l'unité divine reconnue nécessaire.

Qu'était-ce donc que cette unité divine? Cette partie positive de la démonstration platonicienne est répandue un peu partout dans les œuvres du penseur, et principalement dans ce qui touche à la *théorie des idées*, sur laquelle nous insisterons dans quelques instants. Qu'il nous suffise pour le moment de dire que Platon conçoit la divinité comme le siége de la sagesse éternelle, comme la source de toute science, de toute vertu, de toute beauté, comme le lieu de réunion de ces types parfaits, de ces constructions idéales, dont ce qui nous entoure ne serait que l'approximation.

Si Socrate n'avait jamais clairement exprimé l'idée qu'il se formait d'un Dieu unique, nous nous rappelons qu'il avait toujours négligé ce qui regarde l'immortalité de l'âme et la vie future. On se souvient que, dans le discours même que lui prête Platon devant ses juges, il semble douter si la mort est l'anéantissement absolu ou seulement le passage d'une vie à une autre. Ce n'est pas cependant que la notion d'immortalité fût nouvelle : de tout temps, en effet, elle avait été plus ou moins entrevue par le monde grec. Les fables polythéiques parlaient à l'homme de ce qui l'attendait au delà de la mort, et l'entretenaient des enfers, de Pluton, des Champs-Élysées et du Tartare. La légende voulait même qu'un certain nombre de héros, Hercule, Thésée, Ulysse, entre autres, y fussent descendus avant l'heure, dans le cours de leur vie terrestre. Mais, en admettant que cette partie de la mythologie grecque eût été autrefois acceptée avec une foi ardente, il est certain qu'elle n'avait pas résisté plus que les autres aux efforts

de l'incrédulité et que la moquerie athénienne avait ruiné indistinctement les dieux de l'enfer et ceux de l'Olympe. En réalité, c'était une notion morte. L'école socratique et platonicienne, en la renouvelant, lui donna un tout autre caractère. Séparant l'âme du corps, elle déclara que l'âme seule était immortelle, et, ce qui était plus grave, elle entreprit de le démontrer. C'est dans le *Phédon* que Platon accomplit ce pas capital. Les raisonnements sur lesquels il fonde sa démonstration sont tirés principalement de la *convenance* d'une semblable conception avec le reste de son système, et secondairement de l'*utilité morale* qu'elle peut fournir. Ainsi, selon lui, l'âme est immortelle, parce qu'apprendre n'est pour elle que se ressouvenir, en d'autres termes, parce que cela est nécessaire à sa théorie des notions absolues et innées, lesquelles réclament, paraît-il, la préexistence de l'âme. En second lieu, l'âme est immortelle, parce qu'elle n'est point sujette à la décomposition. Les choses composées se résolvent dans les parties qui les constituent, tandis que les substances simples ne peuvent se décomposer. Or l'âme, qui conçoit l'être, la substance, la justice, la beauté absolue, est simple comme ce qu'elle conçoit, puisque dans ces contemplations elle n'est présente qu'à elle-même et participe à la nature de ce qu'elle pense. Qu'il nous suffise de faire remarquer, sans chercher à pénétrer dans ces mystères, que cette seconde raison, comme la première, tire toute sa force de la théorie des idées, à laquelle, de son côté, elle prête appui. L'âme enfin est immortelle, parce qu'en résistant et en commandant aux passions du corps, elle participe de la divinité; car ce qui est un est seul capable de commander à ce qui

est multiple et variable. La pensée et la volonté la mettent à l'abri de la dissolution.

En dehors de ces raisons métaphysiques, Platon invoque, avons-nous dit, l'utilité morale de la vie future. A chacun d'atteindre à la sagesse et à la vertu, puisqu'après la mort il sera traité suivant ses mérites. En ce qui concerne les récompenses et les peines, il ne faut point s'étonner si Platon a varié sur les modes probables de la justice céleste. L'imagination avait la part trop belle en un tel sujet. Dans le *Phédon*, il admet que les âmes des méchants, après avoir erré pendant un temps variable autour des tombeaux, revêtiront une nouvelle forme matérielle, en rapport avec leurs anciens penchants. Ceux par exemple qui se sont livrés sans pudeur à la gourmandise, à la luxure ou à la boisson, entreront vraisemblablement dans les corps d'ânes ou d'animaux semblables; ceux qui n'ont aimé que l'injustice, la tyrannie et les rapines, iront habiter des corps de loups, d'éperviers, de faucons. Les plus favorisés de ces malheureux, c'est-à-dire ceux qui n'auront été qu'à demi-vicieux, trouveront asiles dans le corps d'animaux de mœurs douces et sociables, tels que les abeilles, les guêpes, les fourmis, ou même les hommes. Quant aux bons, quant aux sages, quant à ceux dont la vie s'est écoulée dans l'étude de la philosophie, et dont l'âme est sortie entièrement pure, ils seront élevés au rang des dieux. Ne semble-t-il pas que nous retrouvons ici quelque chose des fables indoues?

Au dixième livre de la République, Platon, revenant sur cette question, a tant soit peu modifié sa conception première. Entre la mort et le retour à la vie, il a placé un

intervalle de mille ans, temps de délices pour les uns, de tourments affreux pour les autres, et décidé que bons et méchants reviendraient ensuite sur terre, après avoir, pour ainsi dire, tiré au sort leur nouvelle forme et leur nouvelle destinée.

La systématisation morale, que Socrate avait laissée si imparfaite, était donc achevée par Platon. Les hommes avaient désormais un but ; leurs efforts allaient pouvoir converger vers une même destination ; l'unité morale était fondée. A la vérité, ce but, cette destination manquaient de réalité. Conception arbitraire, chargée d'occuper dans un système une place nécessaire, elle ne reposait en définitive que sur une simple convenance mentale et devait partager dans l'avenir la fortune du système entier. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette systématisation transitoire que le monde monothéique a vécu jusqu'au jour où Auguste Comte a trouvé l'unité réelle dans une vaste coordination objective, embrassant la Famille, la Patrie et l'Humanité.

Sans insister davantage sur la morale platonicienne, complément indispensable de la morale socratique, nous passerons de suite à la partie capitale de l'œuvre du philosophe, à la grande théorie qui, le préoccupant sans cesse, est au fond de tous ses écrits : nous parlons de la *théorie des idées*.

Cette théorie n'est autre chose qu'un essai de conception métaphysique de l'*abstraction* et de la *raison abstraite*. Expliquons-nous.

Il était naturel et inévitable que le peuple qui avait constitué la philosophie et la science abstraites, qui avait

assisté à l'admirable évolution commencée par Thalès, qui avait noté jour par jour les premiers résultats obtenus soit dans les sciences mathématiques, soit dans les spéculations philosophiques de la synthèse objective de l'Ionie, fût conduit à sentir et à reconnaître la différence profonde qui séparait la *raison abstraite* de la *raison concrète*, la théorie de la pratique, les théoriciens des praticiens. Pythagore, Platon, Aristote, pour ne citer qu'eux parmi les penseurs grecs, ont vu admirablement cette différence, que chacun d'eux à sa manière s'est efforcé de définir et d'analyser. Il n'est pas douteux que l'absence des documents nécessaires bien plus que l'absence de génie les a fait échouer dans leur tentative.

Quelques mots au sujet de cette notion importante feront mieux apprécier toute l'insuffisance des conceptions de l'antiquité et en particulier de celle de Platon.

Il existe en dehors de nous, comme chacun peut le constater, deux sortes de réalités : les *êtres* et les *phénomènes*. L'homme, le cheval, la plante sont des êtres; la chaleur, la pesanteur, la couleur, la forme sont des phénomènes. Autant dire que les phénomènes sont les différentes *propriétés* que revêtent les êtres et qui les caractérisent. Dans la réalité, les propriétés sont inséparables des êtres, mais par un effort d'analyse qui n'appartient qu'à une certaine partie de notre cerveau, nous parvenons à les dégager. De là le nom de *propriétés abstraites*. La science s'occupe uniquement des phénomènes, c'est-à-dire des propriétés, et la raison abstraite se compose de l'ensemble de ces propriétés et de leurs relations. Les géomètres étudient spécialement la forme, qui est une

propriété abstraite commune à tous les êtres, mais quand ils cherchent le rapport existant entre les parties d'une même figure, ou entre des figures semblables, ou entre des figures différentes, ils étudient des relations. Les relations découvertes s'appellent des lois. Depuis Auguste Comte, l'ensemble des lois est coordonné en une série scientifique qui, formée de huit degrés successifs et hiérarchiquement disposés, va de la philosophie première à la morale, où s'opère le passage de l'abstrait au concret, c'est-à-dire l'application de la théorie à la pratique.

En ce qui concerne les lois cosmologiques, se fondant sur ce qu'il a appelé la *logique des sentiments*, c'est-à-dire sur cette réaction si connue du cœur sur l'intelligence, que Vauvenargues a admirablement exprimée en disant que « les grandes pensées viennent du cœur, » Auguste Comte a placé dans l'ESPACE, qu'il a supposé sympathique, le siége *subjectif* de la raison abstraite, afin de la faire aimer. N'est-elle pas, en effet, digne de tout amour, cette raison abstraite, source de tous les progrès humains, qui a dégagé notre activité de l'empirisme des premiers âges et créé cette industrie abstraite, où l'Occident a mis en œuvre et tourné à son profit, après les avoir découvertes, ces milliers de lois naturelles qui jusque-là n'avaient été qu'un obstacle?

Comment Platon a-t-il conçu une semblable théorie? Il n'est pas douteux qu'elle est le point capital vers lequel il porte toutes les forces de son esprit et de son éloquence. On peut dire qu'elle l'occupe toujours et se retrouve au fond des sujets les plus divers qu'il a traités. Prenez, parmi ses dialogues, l'Eutyphron, le Phédon, le second

Alcibiade, le Ménon, le Philèbe, le Phèdre, le Lysis ou l'Hippias, tous, dans leur variété apparente, tendent vers le même but, qui est de montrer que, dans la multiplicité infinie des choses concrètes, il y a quelque chose de commun et de fondamental qui en constitue l'*essence*. Dans le dialogue, par exemple, où Platon traite *du beau*, il nous représente Socrate cherchant à obtenir du sophiste Hippias une définition de la beauté qui puisse s'appliquer à toutes les belles choses. Définira-t-on le beau, une belle femme, une belle cavale, une belle marmite? Sera-ce l'or ou l'ivoire? Appellera-t-on ainsi la richesse, la considération, une vieillesse honorée? Non certes, car tout cela peut être beau sans être le beau. Socrate cherche alors une définition qui convienne à tous les cas et ne la trouve qu'à demi : La beauté d'un objet, dit-il, réside dans la *convenance* de ses parties. Voilà donc l'essence du beau! c'est le beau en soi. Il existe de même une justice en soi, une égalité en soi, une amitié en soi, une vertu en soi, etc., essences immodifiables et immatérielles, notions absolues, dont tout ce qui nous entoure, frappé de contingence, n'est qu'un pâle reflet, qu'une variable approximation. Il est facile de reconnaître dans les *essences* de Platon les idées abstraites, en tant que propriétés tout au moins, que nous avons définies plus haut. Ne s'agit-il pas pour découvrir l'essence des choses, d'extraire ce qu'il y a d'immuable, de fondamental, de constant au milieu d'êtres dont les variétés sont infinies? Mais n'en est-il pas exactement de même pour les propriétés et les relations abstraites?

A la vérité, là s'arrête la similitude entre la conception de Platon et la nôtre. A tous autres égards, elles sont

différentes. Tandis que nous ne donnons à la nôtre d'autre valeur que la valeur attachée à toute construction cérébrale, c'est-à-dire une valeur subjective et relative, Platon, au contraire, donne à la sienne une valeur réelle, absolue, objective; il croit à l'existence des types parfaits que son imagination a créés et se montre plus disposé à mettre en doute le monde extérieur que lui révèlent ses sens plutôt que les images que lui révèle son esprit. Et cela se conçoit pour qui suit l'enchaînement de ses pensées.

Platon ne déduit pas, comme nous, l'abstrait du concret; il ne va pas puiser dans l'observation les matériaux de ses constructions mentales; il n'étudie pas péniblement la nature pour en découvrir les propriétés et les lois, lent et obscur travail. Non. L'homme peut, à force de sagesse et de génie, s'élever directement jusqu'aux vérités éternelles et embrasser l'idéal. L'âme immortelle, avant de prendre possession du corps, a passé par le divin séjour, elle a contemplé les essences parfaites et peut, durant la vie terrestre, si celui qu'elle anime n'en est pas indigne, avoir un souvenir des visions passées. « Toute âme humaine, par sa nature, a contemplé les essences, dit-il, ou elle ne serait point entrée dans le corps d'un homme; mais il n'est pas donné à toutes les âmes de se rappeler facilement ce qu'elles ont vu, soit qu'elles n'aient fait qu'entrevoir les essences, soit qu'elles aient eu le malheur de tomber sur la terre et qu'entraînées vers l'injustice par de funestes liaisons, elles aient oublié les choses sacrées qu'elles avaient contemplées. Il est un petit nombre d'âmes qui en conservent un souvenir assez distinct, et qui, lorsqu'elles en aperçoivent quelque image, sont ravies et transportées;

mais elles ignorent la cause de l'affection qu'elles éprouvent, parce qu'elles ne s'observent pas assez elles-mêmes. La justice, la sagesse et tout ce qui est précieux aux âmes ne brillent point dans les simulacres que nous voyons ici-bas, et c'est à peine si quelques mortels, percevant leurs copies à travers des organes grossiers, peuvent se représenter leur divin modèle. Quel ravissement, alors que mêlés au chœur céleste, les yeux pleins du plus délicieux spectacle, initiés aux mystères qu'on peut appeler ceux des bienheureux, exempts des imperfections et des maux qui nous attendaient dans cette vie, nous contemplions ces objets parfaits, simples, pleins de calme et de béatitude, plongés dans une lumière pure, et que nous étions purs nous-mêmes et libres de ce tombeau appelé le corps que nous traînons avec nous, comme une huître fait de son écaille! »

Que peut, à côté des traces merveilleuses laissées dans l'âme par de semblables contemplations, le spectacle borné des objets terrestres? Tout n'est qu'ombre, simulacre, fantôme, illusion auprès de telles splendeurs. Quel homme ayant le respect de lui-même voudrait s'abaisser jusqu'à l'étude grossière d'une nature sans consistance et ne point mettre toute son âme à rappeler les types éternels que sa mémoire a gardés?

On avouera qu'une telle doctrine est peu faite pour susciter chez les hommes les vertus de courage et d'humilité. S'il suffit d'apporter les dispositions morales convenables pour s'élever tout d'un coup, par une sorte d'inspiration, à la connaissance du vrai, du beau et du bien, qu'est-il besoin de dépenser sa peine et sa vie dans de longues et difficiles

recherches et de scruter péniblement d'obscures réalités? Que sert-il d'observer, de comparer, de réfléchir, quand, par l'effet d'une volonté magique, l'on peut être d'un bond à la source de toute vérité? Qui voudrait demeurer douloureusement courbé vers la terre, quand il est donné à chacun de parcourir l'espace céleste et de contempler Dieu face à face? Car Dieu, dans la pensée de Platon, autant toutefois qu'il est permis de saisir cette métaphysique transcendante, ne fait qu'un avec les essences; il est le siége des idées pures, des types parfaits; il est la raison, la justice, la beauté éternelles et infinies; il est le Verbe, dont Mallebranche dira plus tard, comme eût pu le faire Platon : « Le Verbe est le lieu des intelligences comme l'espace est le lieu des corps », préambule métaphysique de la théorie capitale d'Auguste Comte, que nous avons rapportée plus haut.

Un dernier défaut et non le moins grave de cette conception est de ne faire consister la raison abstraite que dans les idées ou propriétés abstraites. Prise dans l'ensemble, l'œuvre de Platon se réduit essentiellement à exposer avec beaucoup d'art et d'éloquence, sans doute, l'existence des propriétés, mais sans en venir jamais à l'étude des relations, ce qui supprime en réalité toute véritable science et ouvre le champ aux divagations. Platon est tout excusé par le médiocre développement qu'avait atteint la science dans son temps et l'on ne saurait lui faire un crime de n'avoir point saisi la notion de loi, lorsqu'il n'avait à sa disposition que quelques théorèmes de géométrie. Mais que dire de ses médiocres imitateurs, qui, venus au monde au milieu du plus grand essor scientifique, n'ont pas craint

de renouveler, sous couleur d'éclectisme, ces commodes déclamations littéraires, qui dispensent leurs auteurs de tout effort de pensée? Que dire de ces sophistes qui, dans le moment même où la raison abstraite achevait de se construire, ont osé disputer encore sur de puériles entités? Si donc en soi la théorie de Platon ne peut qu'honorer celui qui l'a conçue, il faut cependant reconnaître qu'elle n'a pas été sans danger pour l'esprit humain : elle l'a poussé à la paresse, en lui faisant croire qu'il lui suffisait de vouloir pour s'élever jusqu'aux régions célestes où résident la sagesse et la connaissance; à l'orgueil, en lui apprenant à mépriser ceux qui se traînent péniblement dans l'ornière des découvertes utiles. Enfin elle l'a porté, et en cela c'est moins l'individu que la société qu'elle a mis en péril, elle l'a porté à se contenter de bavardages plus ou moins sonores, au lieu de l'habituer aux recherches rigoureuses, aux observations patientes, au travail pénible qui lentement crée la science et enrichit l'Humanité.

Avant de dire quel usage Platon a fait de sa théorie des idées, il convient d'introduire ici quelques réflexions sur l'historique et les antécédents de cette conception.

Pour nous, nous croyons pouvoir émettre l'hypothèse que le fondement de cette théorie appartient à Pythagore et à son école, et voici sur quelles raisons nous appuyons notre conviction :

Sans parler de l'indication même fournie par Diogène de Laërce, qui dit en propres termes que Platon a emprunté aux Pythagoriciens tout ce qui dans sa doctrine concerne l'entendement, nous ferons observer que la façon dont

l'auteur présente sa théorie n'est pas celle d'un inventeur. Outre qu'elle est complète dès le début, puisqu'on la trouve dans le *Phèdre* qui passe pour l'un de ses premiers ouvrages, presque identique à ce qu'elle sera dans le *Phédon* ou *la République*, il est évident pour tous ceux qui savent comparer et juger, que la méthode employée par Platon est celle d'un artiste habile qui expose et développe et non celle d'un philosophe qui trouve et démontre. On ne sent pas là l'homme qui, plein de sa création et brûlant de la répandre, va au-devant des objections, s'irrite des doutes, s'indigne presque de n'être pas compris, présente sa découverte de mille manières, afin de la faire entrer par tous les pores dans l'esprit de ceux qu'il veut convaincre. Rien de tout cela chez Platon ; mais la parfaite égalité d'âme, l'émotion douce de l'homme qui expose, pour le compte d'autrui, une doctrine qu'il a reçue, des idées qu'il a adoptées. Ses discours, pleins de charme, semblent vouloir flatter l'auditeur et non le persuader ; il y règne la molle conviction d'un disciple et non la conviction passionnée d'un maître et d'un créateur.

Cette seule considération devrait suffire à nous mettre en garde ; mais il y a plus. Nous savons, et les quelques détails biographiques placés au début de cette appréciation l'ont fait connaître, que Platon eut avec les Pythagoriciens de fréquentes et intimes relations. Nous l'avons vu à l'école de Philolaüs et d'Euryte ; nous l'avons vu lié d'amitié avec Archytas de Tarente ; nous l'avons vu se procurant à tous prix les œuvres importantes et déjà nombreuses des disciples de Pythagore. Il a donc été aussi versé qu'homme de son temps dans le Pythagorisme, et il a pu puiser aux

sources mêmes non la demi-philosophie que le penseur de Crotone avait destinée au vulgaire, mais les hautes conceptions qu'il avait réservées aux initiés. Or, par le peu que le temps nous en a conservé, nous savons que Pythagore a eu lui aussi sa théorie de la raison abstraite, théorie métaphysique mais profonde, consistant à considérer le monde comme soumis au gouvernement des NOMBRES. Ce que sont les essences dans la pensée de Platon, les Nombres l'étaient dans la pensée de Pythagore. A tout prendre, la conception pythagoricienne nous semble revêtir un caractère plus complet et moins métaphysique que celle de Platon; le caprice y tient une place moins considérable, et nous serions plus disposés à voir régler l'ordre concret par les nombres que par les essences. D'ailleurs, l'organisation imposée par Pythagore à ses disciples offrait une garantie puissante contre des fantaisies trop arbitraires. La science était cultivée avec ardeur dans son école et l'étude des *relations* n'y était point séparée de celle des *propriétés*. D'autre part les chefs seuls étaient en possession de cette partie de la doctrine, et leur esprit, habitué à ne voir dans les choses que leur destination sociale, n'avait garde d'aller se perdre dans de puériles divagations.

Nous croyons, par ce qui précède, être autorisé à admettre que la théorie de Pythagore, plus ou moins altérée par ses disciples, s'est transmise jusqu'à Platon qui, en la recevant, a pu lui-même la modifier.

Il nous reste, pour terminer l'appréciation de l'œuvre platonicienne, à dire quel résultat est sorti de cette dernière conception, si évidemment empruntée. Nous serons bref :

Comme tous ceux qui se sont élevés à une théorie de la raison abstraite, Platon, s'inspirant de principes qu'il croyait fondés, s'est efforcé de réagir sur un monde et sur une société qui lui semblaient mal construits. Il nous a donc laissé un plan, un idéal, une utopie. Disons-le de suite : Platon est de ceux qui ont le plus complétement échoué. Il est difficile, vraiment, qu'un homme muni d'intentions aussi pures et pourvu de connaissances aussi nombreuses, puisse accumuler autant de sottises et d'erreurs qu'en contient le livre de *la République*, où le philosophe a jeté ses vues sur la réorganisation de la cité.

Par l'analyse que nous avons donnée de la *Politique* d'Aristote dans notre dernière leçon, nos auditeurs savent déjà à quoi s'en tenir sur l'œuvre capitale de Platon, et nous pourrions nous abstenir d'ajouter un mot à l'impitoyable réfutation du plus illustre de ses disciples. Cependant, comme à côté de chapitres, qui dans leur entier sont de véritables tissus d'extravagances, on rencontre çà et là de nobles pensées et des vues profondes, il serait injuste de ne point noter ce qui, dans ce livre, mérite l'éloge quand nous avons tant appuyé sur les pages mauvaises et blâmables. Nous résumerons donc brièvement les dix livres de la République.

Dans le premier, nous ne trouvons qu'à louer. Platon réfute successivement ces deux maximes : « *Il est juste de faire du bien à ses amis et du mal à ses ennemis,* » et « *la justice est ce qui est avantageux au plus fort.* » Il démontre que la justice est la sagesse et la vertu, que l'injustice est le vice et l'ignorance. L'homme juste est seul heureux. Nous devons donc nous attacher à la justice.

Le même sujet occupe les premières pages du second livre. Platon nous fait assister ensuite à la naissance de la cité; il explique très-justement comment les hommes se réunissent par la nécessité de se secourir mutuellement et il montre avec une clarté parfaite l'incomparable avantage que tire l'État de la division des fonctions et du concours des efforts. On peut dire que sur ce point Aristote ne l'a pas dépassé. Malheureusement nous tombons de suite dans les exagérations de toute doctrine absolue. Veut-on connaître l'existence des habitants dans cette cité vertueuse et saine? La voici : « Leur nourriture sera de farine, d'orge et de froment, dont ils feront des pains et des gâteaux. On leur servira ces mets sur du chaume ou sur des feuilles bien nettes; ils mangeront, eux et leurs enfants, couchés sur des lits de verdure; ils boiront du vin, couronnés de fleurs, chantant les louanges des Dieux, et passeront leur vie agréablement ensemble; ils parviendront ainsi, pleins de joie et de santé, jusqu'à l'extrême vieillesse, et laisseront leurs enfants héritiers de leur bonheur. » Et comme il faut une contre-partie à ce spectacle enchanteur, Platon nous fait le tableau de la cité pervertie par le luxe, avec ses vices horribles et ses laideurs monstrueuses. N'y a-t-il pas quelque milieu entre cette vie de pourceau, comme l'appelle Glaucon, l'interlocuteur de Socrate, et celle des habitants de Gomorrhe ou de Sodome? N'existe-t-il donc que ces deux genres d'existences? On le croirait vraiment, à entendre Platon. Le livre se termine par une charge à fond contre les poëtes, Hésiode et Homère en particulier, qui se sont plu, pour charmer les peuples, à raconter toutes sortes de méchantes histoires sur les dieux.

De là à bannir les poëtes de la République, il n'y a qu'un pas, et Platon le franchit au début du troisième livre. La tragédie et la comédie ne sont pas plus épargnés que l'épopée. Le reste du livre est consacré à l'éducation des citoyens et au gouvernement de la cité. Il recommande la musique et la gymnastique; il condamne à mort les enfants dont le corps est mal constitué et les hommes dont les vices sont incorrigibles. Enfin, il établit la communauté des biens sur laquelle nous avons assez insisté dans notre dernière séance pour n'y point revenir ici.

Le quatrième livre traite de l'opulence et de la misère, des bornes de la cité, du culte, des vertus républicaines, qui sont la prudence, la force, la tempérance et la justice; enfin de la morale individuelle qui se confond avec la morale d'État et se résume dans ce qui est juste.

Le suivant contient des considérations sur la guerre et sur l'esclavage. Platon veut supprimer la guerre entre les républiques grecques; il demande au moins que les Grecs ne permettent point l'esclavage d'un Grec. Dans ce même livre il institue la communauté des femmes et des enfants, sur laquelle nous n'insisterons pas plus que sur celle des biens, pour les mêmes raisons.

Dans le sixième livre, Platon, complétant le cycle de ses aberrations, expose la théorie pédantocratique de la domination des philosophes ou plutôt des littérateurs. C'est à ceux dont la vie se passe à contempler les Essences, qu'il appartient de régler le monde et de le gouverner. Il est heureux pour le monde qu'il ait échappé à ce gouvernement.

A côté de ce livre déplorable, en est un plein de vues

profondes. Il s'ouvre par l'exposition de la théorie des idées et l'allégorie fameuse de la *caverne*. Tout le monde a lu cette page admirable. La caverne, c'est le globe où nous vivons ; les chaînes qui chargent les hommes, ce sont nos passions et nos préjugés ; les ombres qui passent dans cet antre, c'est nous, ce sont les autres hommes, c'est la figure du monde que nous prenons pour une réalité. L'homme emprisonné dans ses sens n'est qu'un vain fantôme ; il est comme s'il n'existait pas. Celui-là seul existe qui, après de longs et pénibles efforts, est parvenu à briser ses chaînes et à sortir de l'antre ténébreux. Là, en face de la lumière, son âme apparaît, il cesse d'être une ombre, il devient immortel en s'élevant jusqu'à Dieu. Ces principes posés, Platon trace le plan d'études qui convient aux magistrats de la république et range dans cet ordre remarquable la succession des connaissances qu'il leur impose : la géométrie, l'astronomie, la physique, après laquelle viennent les sciences humaines. Les trois premiers degrés, les seuls qui fussent nettement déterminés au temps de Platon, sont rangés, comme on le voit, dans l'ordre où Auguste Comte les a placés dans la série encyclopédique. Nous sommes vraiment surpris que quelque important critique n'ait pas encore revendiqué en faveur de Platon, une part dans la grande création du chef de l'école positive.

Le huitième livre nous présente une étude comparée des différentes sortes de gouvernement et en particulier de la timocratie, dégénérescence de l'aristocratie, propre à Sparte, et de la démocratie athénienne. Le neuvième s'occupe de la tyrannie. Dans le dixième enfin, Platon, reve-

nant sur le jugement qu'il a porté contre les poëtes, se défend d'avoir montré contre eux de l'injustice et reprend toutes les raisons qui le portent à les bannir. Le tout se termine par une démonstration de l'immortalité de l'âme et de la vie future.

Prise dans son ensemble, l'œuvre est d'un admirable artiste; il y règne une éloquence, un art, un charme que nous nous garderons de contester. Mais Platon n'a pas prétendu n'être qu'un poëte; il a voulu faire œuvre de philosophe et de théoricien. A-t-il réussi? Qui oserait l'affirmer. Il a beau dire, dans un passage même de son livre, qu'il pose un idéal et qu'il ne lui est pas venu à l'esprit qu'aucune société puisse y atteindre. Si cette œuvre n'a pas été faite pour des hommes, cessons de suite toute critique et abstenons-nous de blâmer. Mais si ce livre, et nous nous plaisons à le croire, a eu pour but de réformer l'Humanité et de lui montrer le but vers lequel elle doit tendre, ce qui est le propre de tout idéal, il ne lui était pas permis de franchir les limites imposées à notre nature, et de lui demander au delà de ce qu'elle peut donner [1]. Que l'on compare à ce sujet l'utopie d'Aristote à celle de Platon. Tandis que l'un, véritable esprit scientifique, ne fait, dans ses projets de réforme, que développer ou restreindre, suivant que le but l'exige, les penchants de l'individu ou de la société, l'autre, ne tenant compte des lois

1. Il importe de faire remarquer que l'œuvre de Platon est la plus ancienne tentative, que le temps nous ait conservée, d'une application de la science abstraite à l'art qui lui correspond; car, bien que Pythagore et ses disciples aient longtemps avant lui effectué des plans d'organisation politique et sociale et les aient même réalisés dans certaines villes, rien n'a survécu de leurs conceptions.

naturelles, qu'il s'est peu soucié de connaître, veut refaire à sa guise l'Humanité. C'est que l'un a passé sa vie à observer péniblement le monde, tandis que l'autre, plongé dans une commode rêverie, ne s'est jamais préoccupé que de contempler les essences.

Plus grand écrivain que grand philosophe, Platon, dirons-nous, pour nous résumer, a complété l'œuvre de Socrate, et contribué, après lui, à préparer l'avénement du catholicisme. Les services réels qu'il a rendus à la création de la dernière synthèse provisoire, en lui méritant la place que lui a faite Aug. Comte dans le Calendrier occidental, lui vaudront d'être éternellement honoré dans le souvenir des vivants, ce qui, ne lui en déplaise, est la seule manière d'être immortel. Nos descendants ne voudront pas confondre cet homme de talent et de cœur avec la honteuse cohue de sophistes, qui pendant trente ans se sont servis de son nom pour abêtir et dégrader leur patrie !

QUINZIÈME LEÇON

APPRÉCIATION
DE LA SCIENCE ANTIQUE
(ARCHIMÈDE)

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEMBLE DE LA SCIENCE ANTIQUE

Nous nous proposons d'apprécier dans la séance de ce jour l'évolution scientifique propre à la Grèce, d'en faire connaître les principaux représentants, et de donner une théorie précise de son type le plus éminent, c'est-à-dire d'Archimède.

Trois questions se dressent dès le début devant celui qui, s'efforçant d'apprécier la mathématique grecque et en particulier les découvertes d'Archimède, considère l'ensemble du mouvement scientifique de l'antiquité. Nul ne peut avancer dans une telle étude avant de les avoir résolues, sous peine de ne présenter qu'une simple accumulation de faits et de dates au lieu d'une véritable théorie scientifique.

Ces trois questions sont les suivantes :

1° Quels sont les caractères propres de la science grecque ?

2° Comment la science grecque a-t-elle surgi ?

3° Comment expliquer la durée de son évolution ?

Abordons l'examen de la première question : *Quels sont les caractères propres de la science grecque ?*

Nous commencerons par énoncer ce théorème historique fondamental : *La science abstraite a surgi en Grèce, et seulement en Grèce, quoiqu'elle se soit de là propagée au dehors et développée autre part.* — Plus l'érudition spéciale accumulera de documents, plus elle démontrera la réalité profonde de cette proposition et la mettra au-dessus de toutes les contestations sophistiques de tant d'érudits mal dirigés.

Et d'abord, qu'est-ce que *la science abstraite ?* Il est bon de le rappeler, car les idées d'esprits même très-cultivés ne sont pas encore d'une clarté parfaite à cet égard, malgré les enseignements du positivisme. La science abstraite étudie et recherche les *relations* qui existent entre les phénomènes de même espèce ou d'espèces différentes, comme, par exemple, la relation entre la circonférence d'un cercle et son rayon, ou celle qui existe entre l'espace parcouru par un corps qui tombe verticalement dans le vide et le temps employé à le parcourir. La limite idéale de la science abstraite serait atteinte, si l'on parvenait à déterminer des relations précises, c'est-à-dire formulables par des équations, entre les valeurs mesurées des phénomènes considérés.

Malheureusement, cette limite, qu'on peut atteindre

dans les phénomènes les plus simples de la cosmologie, restera toujours plus ou moins chimérique dans les recherches plus complexes de la biologie, de la sociologie et de la morale, où il faudra toujours se contenter de relations très-éloignées de la précision numérique.

Or, si l'on considère l'ensemble de la science grecque, on voit qu'elle se réduit essentiellement à la mathématique (géométrie, algèbre) et à l'astronomie mathématique. C'est là son véritable champ. Il y a sans doute de fortes études positives en biologie et en sociologie (Hippocrate, Aristote, Pline l'ancien en ont donné de grands exemples), mais ce sont là des études purement fragmentaires et préparatoires, qu'il a fallu soumettre ultérieurement à d'immenses rectifications.

La raison de ce fait est facile à saisir. Il était naturel que la mathématique, qui s'attache aux phénomènes les plus simples, au nombre et à la forme, surgît la première, et fût, comme elle le sera toujours, le berceau de la positivité.

La biologie et la sociologie, au contraire, ne pouvaient se constituer définitivement et passer à l'état pleinement scientifique ou positif qu'autant que les sciences sur lesquelles elles s'appuient, c'est-à-dire la chimie et la physique, auraient elles-mêmes été fondées, ce qui n'était pas. Comment faire la théorie de la végétation ou celle de la digestion sans chimie ? D'un autre côté, comment, en sociologie, établir des théories sérieuses et définitives avant toute découverte des lois de l'évolution ou du développement social ? Et comment de telles lois auraient-elles été découvertes dans un temps où cette évolution ne faisait, pour

ainsi dire, que de commencer? Ne fallait-il pas, en effet, pour que l'idée de développement fût conçue et formulée, que dans une même série sociale l'on pût apercevoir nettement la succession de plusieurs régimes distincts et cependant liés entre eux? Aucune vue de cette espèce n'était possible dans l'antiquité. En ce qui concerne la *Physique* et la *Chimie,* bases de toute biologie, qu'il nous suffise de dire que les conditions sociales, qui ont décomposé le monde antique, ne leur avaient pas donné le temps de surgir.

En résumé, l'évolution scientifique de l'antiquité est caractérisée :

1° Par une élaboration scientifique qui a produit des résultats définitifs à jamais incorporés au capital intellectuel de l'Humanité (mathématique, astronomie);

2° Par une élaboration préparatoire et plus ou moins empirique en biologie et en sociologie qui, bien que soumise à de nombreuses rectifications ultérieures, a néanmoins présenté, tant comme source d'indications que comme premier point de départ, une incontestable utilité.

Nous arrivons à notre seconde question : Comment la science grecque a-t-elle surgi?

Nos auditeurs savent que la civilisation grecque a consisté en une religion polythéique dirigeant un régime militaire, qui, par l'effet de certaines circonstances cosmologiques et sociales, n'a pu aboutir à la conquête. Nous avons expliqué comment de ce grand phénomène s'était dégagée une classe théorique, libre du joug sacerdotal, et apte à se développer en dehors de toute réglementation sociale; comment en outre la base polythéique de la reli-

gion dominante avait nécessairement cultivé dans le public, comme chez les théoriciens, l'esprit abstrait. De là un immense développement esthétique auquel devait succéder bientôt dans les esprits fortement organisés un mouvement philosophique abstrait et libre.

Or, ne semble-t-il pas inévitable que des hommes adonnés aux spéculations philosophiques et plongés dans de continuelles et difficiles méditations, se soient sentis infailliblement poussés, dans l'ordre purement mathématique, à chercher et à trouver des *relations*, soit numériques, soit surtout géométriques? L'évolution scientifique ne se sépare pas, à sa naissance, de l'évolution philosophique; les fondateurs de la science grecque, les Thalès et les Pythagore, sont également les fondateurs de la philosophie grecque, et cette liaison intime entre la culture scientifique et la culture philosophique va se prolonger pendant de longues années.

Après Aristote cependant, le mouvement philosophique qui a produit tout ce que comportait la situation correspondante, est épuisé. D'autre part, la réorganisation morale, que Socrate et Platon se sont efforcés d'établir sur une base monothéique, a finalement échoué, au moins dans ses résultats immédiats, par des raisons que nous avons exposées.

Aussi, à partir de cette époque, et dans une mesure toujours croissante, tandis que les spéculations soi-disant philosophiques ne sont plus que des divagations dégradantes abandonnées à de simples littérateurs, il se produit du côté de la science un mouvement considérable et décisif. Les fortes intelligences, suivant une loi fondamentale que

l'histoire vérifie toujours, se portent où il y a des difficultés à vaincre, s'attellent à la tâche vraiment urgente. Ils dégagent les études scientifiques de tout alliage soi-disant philosophique, et se livrent directement et exclusivement aux recherches d'astronomie et de mathématique. Alors s'opère la séparation entre la philosophie et la science, l'une demeurant métaphysique, et l'autre, déjà développée, gardant son caractère positif. Séparation transitoire, mais nécessaire, car, en admettant qu'elle eût pu durer davantage, une plus longue alliance entre la philosophie et la science, en altérant à son début, par un mélange hétérogène, les caractères de la méthode positive, fût devenue profondément désastreuse.

Eudoxe de Cnide (de 409 à 356 av. J.-C.), chez lequel se dessine pour la première fois le nouveau mouvement scientifique, distinct de l'évolution philosophique, forme, en quelque sorte, la transition entre les savants philosophes et les purs savants.

Enfin, de même qu'Athènes était devenue le centre, non pas précisément de production, mais de propagation du mouvement philosophique, de même Alexandrie devient à son tour le centre d'impulsion et de propagation du mouvement scientifique, dont les agents surgissent d'ailleurs de toutes les parties du monde grec, de Syracuse à l'Asie Mineure. A ce titre, le nom d'Alexandrie et celui des Ptolémées, protecteurs et promoteurs de cette heureuse concentration, méritent d'être éternellement inscrits dans les souvenirs de l'Humanité.

Nous avons apprécié successivement les caractères et

l'avénement de la science antique ; il nous reste à expliquer sa durée.

L'évolution scientifique grecque a duré essentiellement depuis la fin du VIIe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au Ve siècle après Jésus-Christ.

A partir de cette époque (500 ans après J.-C.), le mouvement scientifique se réduit à conserver les monuments sans y rien ajouter de véritablement caractéristique. Mais alors Bagdad vient remplacer Alexandrie. La civilisation islamique, qui s'étend de Samarkande au Maroc et à Cordoue, *conserve*, *perfectionne*, et *propage* l'évolution scientifique de l'antiquité, jusqu'au jour où l'Occident, recevant de ses mains les résultats acquis, prend à son tour la tête du mouvement, lui donne une impulsion décisive et va finalement y puiser les bases de la Religion universelle.

En suivant cette succession et ce développement, chacun se pose évidemment cette question : d'où viennent ces limites chronologiques dans l'évolution de la science grecque ? pourquoi, après une période d'un incomparable éclat, le mouvement s'est-il ralenti, au point de s'éteindre ? pourquoi s'est-il transmis à un autre groupe de la famille humaine qui en est devenu le représentant ? On voit par là combien tout se tient en sociologie et combien l'histoire véritable et philosophique de la science mathématique est inséparable de l'histoire générale de l'Humanité.

Les nécessités sociales exigeaient dans le monde gréco-romain l'avénement du monothéisme, condition première de toute tentative de religion universelle et de réorganisation morale.

Mais, par la nature même de la situation politique, ce

monothéisme ne pouvait s'établir que par une lente propagande, qui constituât, au milieu du monde romain, un pouvoir spirituel vraiment distinct du pouvoir temporel ; opération compliquée et difficile, intimement liée à l'élaboration du dogme complexe du catholicisme, dont saint Paul venait de jeter les fondements. Il était naturel que ce double travail, dont la base mentale ne pouvait être que théologique et métaphysique, absorbât les préoccupations et les efforts et détournât toute sympathie et toute attention des spéculations purement scientifiques. Ne nous dissimulons pas d'autre part que cette disposition des intelligences était ouvertement secondée par l'esprit même du christianisme. Le christianisme, doctrine d'inférieurs, a toujours été, par sa nature, peu bienveillant pour la science. Si plus tard il a accepté et même protégé son développement, ce qu'il n'a jamais fait d'ailleurs que dans la mesure la plus restreinte, c'est qu'alors son sacerdoce agissait, non comme chrétien, mais comme pouvoir spirituel. Plus tard, à partir du XIVe siècle, la protection de la science est venue surtout du pouvoir temporel, auquel le pouvoir spirituel se subordonnait de plus en plus.

Ces raisons expliquent le ralentissement constant du mouvement scientifique dans le monde gréco-romain. En Occident, les influences ci-dessus indiquées, se combinant avec l'invasion des barbares, ont déterminé un arrêt complet. En Orient, le mouvement, sans s'éteindre complétement, s'est concentré, pour ne faire autre chose que s'y conserver, dans les mains des hérétiques, surtout nestoriens, qui l'ont transmis au monde islamique.

L'analyse sociologique va nous expliquer maintenant comment le mouvement scientifique, ralenti et même arrêté dans le monde chrétien, a pu, au contraire, se maintenir dans le monde islamique.

L'islamisme, par la manière même dont il est né et s'est développé, s'est trouvé dispensé de la *division des deux pouvoirs*, et par suite a comporté une extrême simplicité dogmatique.

De là vient qu'il n'a ni autant absorbé les intelligences, ni opposé à la science une masse aussi compacte et aussi formidable de divagations théologiques.

Si l'on songe d'ailleurs que la concentration des deux pouvoirs laisse naturellement prédominer le temporel, et que celui-ci est toujours mieux disposé que le spirituel à protéger la science, on concevra sans peine comment, après l'admirable fondation de Bagdad, devenue le centre d'impulsion de l'esprit humain, les hautes intelligences islamiques, recevant le flambeau des mains des Grecs, ont pu continuer l'évolution scientifique interrompue dans le monde chrétien.

Ainsi s'explique la durée limitée de cette évolution dans l'antiquité, et le rôle décisif, quoique transitoire, de la civilisation islamique.

Nous achèverons ces considérations sur l'ensemble de la science antique par quelques mots sur la composition du mois qu'Auguste Comte lui a consacré.

La science antique étant caractérisée par la fondation de la mathématique, il allait de soi que le mois fût consacré à un géomètre, et comme il n'en est aucun qui, par la puissance de son génie, l'importance et la multiplicité

de ses travaux, puisse être comparé au grand Archimède, il était naturel que le mois portât le nom de celui qu'Auguste Comte n'appelle que le GÉOMÈTRE.

Mais, nous l'avons vu, l'élaboration scientifique de l'antiquité nous présente deux directions distinctes : dans l'une (mathématico-astronomique), on obtient des résultats définitifs ; dans l'autre, surtout biologique, il n'y a que des résultats que l'avenir doit profondément modifier. De là, la décomposition du mois d'Archimède. Deux semaines sont consacrés à l'évolution mathématico-astronomique : Apollonius de Perge est le chef de la semaine des géomètres, et sous lui sont rangés, depuis Euclide jusqu'à Diophante, les grands géomètres de l'antiquité ; Hipparque préside la semaine des astronomes proprement dits, parmi lesquels Auguste Comte a placé les types arabes d'Albatégnius et de Nassir-Eddin.

Hippocrate préside la semaine consacrée aux travaux biologiques de l'antiquité, depuis ceux de Théophraste jusqu'à ceux de Gallien. Comme pour l'astronomie, Auguste Comte a introduit ici les représentants du mouvement arabe, complément naturel du mouvement grec, et a inscrit dans cette semaine les noms d'Avicenne et d'Averrhoës.

Il fallait enfin faire une place à l'érudition proprement dite ; car si l'érudition n'est pas la science, malgré les abusives prétentions de médiocres érudits, l'érudition cultivée par des esprits positifs devient la base inébranlable de toute véritable sociologie : Pline (l'ancien) préside la semaine des érudits, dans laquelle se trouvent, par des motifs qu'il serait facile mais trop long d'exposer, Varron, Columelle,

Vitruve, Strabon, Frontin et Plutarque. Tous les aspects de l'érudition sont représentés dans cette semaine, aux yeux de ceux pour qui l'érudition, philosophiquement conçue, réside dans la constatation positive des faits nécessaires à la saine théorie de l'équilibre et du mouvement social.

Après avoir ainsi considéré dans son ensemble, l'évolution scientifique de l'antiquité, et jeté un coup d'œil sur le mois qui lui est consacré, nous allons apprécier plus spécialement les travaux mathématiques qu'elle a vus naître, et en particulier ceux d'Archimède.

II

DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX MATHÉMATIQUES ANTÉRIEURS A L'AVÈNEMENT D'ARCHIMÈDE.

L'évolution scientifique de l'antiquité (mathématique et astronomie) nous offre donc deux périodes successives et distinctes. Dans une première période, la science ne se sépare pas de la philosophie, elle se fonde et se développe avec elle. Commençant avec Thalès et se terminant avec Euclide, qui inaugure le mouvement scientifique proprement dit, c'est-à-dire cultivé pour lui-même, en dehors de toute spéculation philosophique, cette période s'étend de l'an 600 à l'an 300 avant J.-C. Eudoxe de Cnide (de 409-356) opère, comme nous l'avons dit, la transition entre les deux époques, mais il doit finalement être rangé dans la seconde, ses principaux travaux étant plutôt scientifiques que philosophiques.

Archimède est à la fois le type le plus éclatant et le

plus caractéristique de la période où se développe la vraie science antique. Il sera donc l'objet principal de cette leçon. Mais, comme pour le juger à sa valeur et saisir toute son importance, il est indispensable de rappeler quel était l'état de la science, au moment où il apparut, nous indiquerons d'abord la succession des découvertes qui ont permis et déterminé son avènement.

Rappelons, en premier lieu, celles de la période philosophique qui a vu se constituer la science grecque.

Thalès et Pythagore, qui sont les créateurs de la philosophie grecque, partagent avec leurs disciples l'honneur d'avoir fondé la mathématique. Nous ne tenons pas compte, en effet, dans notre appréciation, des travaux accomplis en dehors de la Grèce, par les théocraties de l'antiquité. Ces travaux qui se sont bornés, pour la plupart, à déterminer empiriquement quelques quadratures très-simples, ne peuvent passer pour de la géométrie. La vraie géométrie, celle qui consiste à trouver les relations précises qui existent entre les diverses parties d'une figure, est une création purement et exclusivement grecque, que les Grecs ont communiquée ensuite aux autres nations.

Thalès (de 640 à 548 avant J.-C.) est le fondateur de la géométrie abstraite. Bien qu'aucun de ses ouvrages ne soit parvenu jusqu'à nous, puisqu'il ne restait plus rien de lui au temps d'Aristote, nous savons[1] qu'on lui doit en géométrie deux propositions capitales : 1° *tout angle inscrit dans une demi-circonférence est droit; 2° les triangles équiangles ont les côtés homologues proportionnels.*

1. Diogène de Laërte.

On lui attribue, en effet, la détermination de la hauteur d'une pyramide, au moyen de l'ombre, ce qui ne peut être qu'une application de ce dernier théorème. Il est utile d'insister sur ces deux propositions, car nous sommes ici à l'origine d'une chose absolument nouvelle dans le monde : la science abstraite, s'annonçant par la géométrie.

Nous voyons par Euclide (livre 3e, propositions 20, 21, 35), comment on démontrait dans l'antiquité la proposition, qu'un angle inscrit dans une demi-circonférence est droit. La démonstration pratiquée au moyen de la mesure des angles est une chose moderne, probablement due à Legendre, en tout cas ignorée d'Euclide. La démonstration d'Euclide s'appuie sur ce que l'angle extérieur d'un triangle est égal à la somme des deux angles intérieurs opposés, conséquence immédiate du théorème que la somme des trois angles d'un triangle égale deux droits. On peut donc légitimement regarder Thalès, non-seulement comme ayant connu ce théorème, mais aussi comme l'ayant trouvé, puisqu'il n'existe aucune trace d'élaboration géométrique abstraite avant lui. Nous désignerons donc cette proposition, à l'exemple d'Auguste Comte, sous le nom de *théorème de Thalès*.

A trois points de vue différents, cette découverte constitue un progrès immense :

1° L'esprit humain possède désormais la notion d'une véritable *équation*, c'est-à-dire d'une relation d'égalité entre des quantités, variables d'un triangle à l'autre ; de plus, déduisant d'un précédent théorème cet autre, que l'angle inscrit dans une demi-circonférence est droit, il

s'apprend à raisonner par une succession d'égalités, ce qui est le procédé par excellence de l'algèbre.

2° La géométrie et, par suite, la science abstraite est fondée, puisqu'on détermine une *relation précise et constante* entre les diverses parties d'une figure, de manière à pouvoir les déduire rigoureusement les unes des autres.

3° Au point de vue philosophique enfin, comme nous l'avons déjà fait remarquer, le premier type d'une *loi naturelle*, c'est-à-dire l'expression d'une dépendance déterminée entre des quantités diverses, ou, sous une autre forme, le dégagement de la constance au milieu de la variété, a définitivement surgi.

En effet, si A, B, C sont les 3 angles d'un triangle, on peut écrire $A = 2$ droits — $(B + C)$. A est une *fonction précise* de B et de C. Nous avons donc un premier exemple de *loi*, conçue comme l'expression de la dépendance précise d'un phénomène par rapport à d'autres phénomènes. Si, au contraire, nous écrivons le théorème sous la forme : $A + B + C = 2$ droits; nous avons la *loi* sous sa deuxième forme, à savoir : *la constance dans la variété*. Au milieu de l'infinie diversité de tous les triangles possibles, nous saisissons ce fait constant, que la somme des angles reste toujours égale à une même quantité. Que de lois n'a-t-il pas fallu découvrir avant que le positivisme pût dégager systématiquement cette *notion abstraite de loi* [1] !

Mais là ne se sont point bornés les services rendus par

1. Il était réservé au Positivisme de constituer à jamais la notion précise de loi naturelle, bien qu'avant lui, chose de tous points né-

Thalès. En découvrant la proportionnalité des côtés homologues dans les triangles équiangles, il a jeté les bases

cessaire, le nombre des lois naturelles découvertes ait suivi une progression toujours croissante depuis Thalès jusqu'à Bichat.

Montesquieu est le premier, et en réalité le seul avant Auguste Comte, qui ait tenté une définition de la *loi*. Quelles que soient l'importance et la profondeur de la notion qu'il nous a laissée, nous allons montrer combien elle est éloignée encore de la conception définitive et scientifique, que nous venons d'établir.

A la première page de *l'esprit des lois*, Montesquieu définit les lois de la manière suivante :

« Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois : la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois. »

On peut juger par cette définition combien Montesquieu était encore plein de l'esprit métaphysique. En premier lieu, il considère les lois comme des *rapports nécessaires*, et non, suivant la vue strictement scientifique, comme des *rapports constants* ; en second lieu, il les *déduit* de la *nature* des choses, conception empruntée au platonisme ; enfin il ne voit pas l'incompatibilité absolue du régime théologique avec l'idée de la loi, ou, en termes plus précis, l'incompatibilité du régime des lois avec celui des volontés.

Il est vrai que sous l'impulsion de l'esprit scientifique, auquel il avait été de bonne heure initié, Montesquieu trouve plus bas cette définition :

« Ces règles sont un rapport constamment établi. Entre un corps mû et un autre corps mû, c'est suivant les rapports de la masse et de la vitesse que tous les mouvements sont reçus, augmentés, diminués, perdus : chaque diversité est *uniformité*, chaque changement est *constance*. »

Ici la définition est excellente, quoique trop spéciale et partielle. Pourquoi faut-il qu'elle soit contradictoire avec la première ? Pourquoi faut-il que dans le même chapitre et sur le même sujet, nous rencontrions des vues qui ne concordent pas ? Cela prouve que, malgré toute la profondeur de son génie, Montesquieu n'était pas arrivé sur ce point à un état pleinement positif. Cela nous montre en outre combien est grande la différence qui existe entre une proposition entrevue et une proposition démontrée, et aussi combien sont superficielles et perfides les attaques de littérateurs incompétents contre l'indéniable originalité d'Auguste Comte.

de la théorie capitale de la *similitude*, et introduit la notion fondamentale de *proportion*. D'autre part, faisant servir son théorème à la détermination de la hauteur des pyramides par leurs ombres, il a donné le premier exemple d'une application de la science abstraite ou d'une relation entre l'abstrait et le concret. Enfin, au point de vue négatif, il a par son théorème, offert, pour la première fois, à l'esprit, l'idée d'un *ordre nécessaire indépendant de toute volonté*.

Quelque admirable qu'ait été l'œuvre de Thalès, ce n'est pas cependant chez ses adeptes que nous devons chercher le développement du mouvement mathématique. Essentiellement voués à la recherche d'une synthèse objective, les philosophes de cette école ont peu travaillé, si ce n'est en astronomie, à perfectionner les vues scientifiques de leur maître.

C'est à Pythagore (de 600 à 520) et à ses disciples, que sont dus les véritables progrès de la science. Il n'est pas douteux que le groupement de ces natures éminentes en un *ordre* à la fois social, politique, philosophique et scientifique, eut une influence capitale dans cet admirable essor. Ces fortes intelligences, maintenues dans l'intimité salutaire que l'école d'Alexandrie devait, elle aussi, quoique à un degré moindre, présenter plus tard, se prêtèrent un mutuel appui et avancèrent ensemble dans cette voie où les premiers pas sont les plus difficiles et les plus lents. Considérant la science comme la base nécessaire de toute philosophie et de toute puissance sociale, ils mirent à la perfectionner la plus admirable ardeur.

Pythagore découvre la relation fameuse entre les carrés

construits sur les trois côtés d'un triangle rectangle. Ce théorème, en complétant les deux propositions de Thalès, permettait d'instituer la véritable géométrie abstraite, et fournissait un second exemple, non moins décisif que l'autre, d'une relation constante.

On doit encore à ce grand homme et à son école la découverte des quantités incommensurables, l'ébauche de la théorie des proportions, à laquelle conduisait naturellement celle de la similitude et l'étude des intervalles musicaux; enfin, la découverte que le cercle est la surface maximum dans les courbes planes isopérimètres, et la sphère le plus grand volume que puissent envelopper des surfaces égales.

Hippocrate de Chio (450 ans av. J.-Ch.) qui, après s'être ruiné dans le commerce, se livre aux études mathématiques, trouve la quadrature des lunules qui portent son nom, et aborde le problème qui consiste à construire le côté d'un cube, double en volume d'un cube donné. Il ne parvient pas à le résoudre, mais le ramène à insérer deux moyennes proportionnelles entre le côté du cube donné et le double de ce côté, la première moyenne proportionnelle étant le côté d'un cube double.

Le problème, poursuivi par d'autres, pousse à l'étude et à l'emploi des sections coniques et Aristée (380 av. J.-Ch.) compose sur ce sujet cinq livres, perdus aujourd'hui, mais dont les anciens faisaient le plus grand cas.

Enfin, Archytas de Tarente (IVe siècle av. J.-Ch.) introduit, jusqu'à un certain point, en géométrie, la considération des courbes à double courbure, comme le prouve la solution suivante du problème de la duplication du cube :

« Que sur le diamètre de la base d'un cylindre droit circulaire on conçoive un demi cercle, dont le plan soit perpendiculaire à celui de la base du cylindre ; que le diamètre tourne autour d'une de ses extrémités et emporte dans ce mouvement circulaire le demi-cercle toujours situé dans un plan perpendiculaire à celui de la base du cylindre; ce demi-cercle rencontrera dans chacune de ses positions la surface cylindrique en un point; la suite de tous ces points fournit la courbe à double courbure en question. Pour résoudre le problème de deux moyennes proportionnelles, Archytas coupait cette courbe par un cône de révolution autour de l'arête du cylindre, menée par l'extrémité fixe du diamètre du demi-cercle mobile : le point d'intersection donnait la solution cherchée. » (Chasles.)

Tandis que l'évolution mathématique ne cessait d'accumuler ainsi de nouveaux résultats, dont l'assimilation seule, sans parler du perfectionnement, exigeait de la part de ceux qui s'y adonnaient, les plus pénibles efforts, le mouvement philosophique, poussé dans une direction contraire, devenait de plus en plus la proie des littérateurs et des sophistes. Le spectacle écœurant des divagations philosophiques, comparé à l'accroissement puissant et continu de la science, allait tourner vers cette dernière tous les bons esprits.

C'est alors que surgit Eudoxe de Cnide, qui par sa position intermédiaire est comme le point de partage entre la philosophie et la science.

Né l'an 409 avant Jésus-Christ, Eudoxe de Cnide [1]

1. Voir le mémoire spécial de Letronne sur Eudoxe de Cnide.

voyagea en Égypte, où il puisa probablement la connaissance des planètes et de la durée de leurs périodes, seules notions scientifiques que l'on pût alors emprunter à ce pays. A son retour, il fonda dans son pays même, à Cnide, un observatoire et une école. On assure qu'il donna des lois à sa patrie. Géomètre et géographe, il fut encore médecin, philosophe, littérateur. Son ardeur à connaître et son dévouement à la science sont peints dans ce mot rapporté par Plutarque : « Que ne puis-je, disait-il, m'approcher assez du soleil pour en connaître la nature, la grandeur et la forme, quand je devrais en être consumé comme Phaëton. »

Parmi les fondateurs de la science astronomique, il est peut-être le précurseur le plus décisif d'Hipparque ; on peut même supposer qu'il est le créateur de la véritable astronomie abstraite, celle qui consiste à étudier les lois géométriques du mouvement des corps, et ne se borne pas à l'observation élémentaire des levers, des couchers et de quelques périodes. C'est à lui fort probablement qu'est due la notion précise de *cercles décrits par les corps célestes*, et, par suite, la conception de l'écliptique (dont le nom n'est venu que beaucoup plus tard), celle de l'équateur et de la valeur approximative de leur inclinaison.

Comme géomètre, et c'est surtout le géomètre que nous devons ici apprécier, il ne paraît pas douteux qu'il ait achevé de constituer la théorie des proportions, préparée par l'école pythagoricienne, et qu'on lui soit redevable de tout ce que contient le cinquième livre des *Éléments* d'Euclide. On sait également qu'il s'occupa de résoudre le problème de la double moyenne proportionnelle, sans em-

ployer les coniques, bien qu'on ignore les courbes qu'il dût employer, et que sa découverte capitale fût la cubature de la pyramide triangulaire et la détermination du rapport du volume du cône à celui du cylindre de même base et de même hauteur. C'est Archimède qui, dans sa lettre à Dosithée (*De la sphère et du cylindre*), nous fait connaître ce fait important. Après avoir rappelé l'énoncé des propriétés qu'il vient de découvrir et dont il envoie à Dosithée la démonstration, il ajoute :

« Quoique ces propriétés existassent essentiellement dans les figures dont nous venons de parler, elles n'avaient point été remarquées par ceux qui ont cultivé la géométrie avant nous ; cependant il sera facile de faire connaître la vérité de nos théorèmes à ceux qui liront attentivement les démonstrations que nous avons données. Il en a été de même de plusieurs choses qu'Eudoxe a considérées dans les solides, et qui ont été admises, comme les théorèmes suivants :

« Une pyramide est le tiers du prisme qui a la même « base et la même hauteur que la pyramide. »

« Un cône est le tiers du cylindre qui a la même base « et la même hauteur que le cône. »

« Ces propriétés existaient essentiellement dans ces figures, et quoique, avant Eudoxe, il eût paru plusieurs géomètres qui n'étaient point à mépriser, cependant ces propriétés leur étaient inconnues et ne furent découvertes par aucun d'eux. »

Un passage de la *République* de Platon montre combien, au moment où parut Eudoxe, était profondément sentie par les esprits supérieurs la nécessité de créer la

théorie géométrique des volumes. C'est celui où l'auteur expose l'utilité et la succession de nos connaissances. Au premier rang, il met l'arithmétique et au second la géométrie, qui est pour lui la science des surfaces; il va passer à l'astronomie. Mais là il s'arrête.

« Revenons, dit-il, sur nos pas, car nous n'avons pas pris la science qui suit immédiatement la géométrie. — Comment avons-nous donc fait? — Des surfaces nous avons passé aux solides en mouvement, avant de nous occuper des solides en eux-mêmes. L'ordre exigeait qu'après ce qui est composé de deux dimensions, nous prissions les solides qui en ont trois, c'est-à-dire le cube et tout ce qui a de la profondeur. — Cela est vrai. Mais, il me semble, Socrate, qu'on n'a encore fait en ce genre aucune découverte? — Cela vient de deux causes : la première est qu'aucun état ne fait assez de cas de ces découvertes, et qu'on y travaille faiblement parce qu'elles sont pénibles; la seconde est que ceux qui s'y appliquent auraient besoin d'un guide, sans lequel leurs recherches seront inutiles. Or, il est difficile d'en trouver un bon; et quand on en trouverait un, dans l'état présent des choses, ceux qui s'occupent de ces recherches ont trop de présomption pour vouloir lui obéir. Mais si un état présidait à ces travaux, et qu'il en fît quelque estime, les individus se prêteraient à ses vues, et, grâce à des efforts concertés et soutenus, on ne tarderait pas à découvrir la vérité, puisque, aujourd'hui même, malgré le mépris qu'on fait de cette science, et quoique le petit nombre de ceux qui s'y livrent n'en comprennent pas toute l'utilité, néanmoins, la seule force du charme qu'elle

exerce triomphe de tous les obstacles, et chaque jour elle fait de nouveaux progrès. Il n'est donc point étonnant qu'elle soit arrivée au point où nous la voyons. — Je conviens qu'il n'est point d'étude plus attrayante que celle-là. Mais explique-moi, je te prie, ce que tu disais tout à l'heure. Tu mettais d'abord la géométrie ou la science des surfaces? — Oui. — Et l'astronomie immédiatement après. Ensuite, tu es revenu sur tes pas. — C'est qu'en voulant trop me hâter, je recule au lieu d'avancer. Je devais, après la géométrie, parler de la formation des solides; mais, voyant qu'on n'a encore rien découvert sur cette matière, je l'ai laissée de côté pour passer à l'astronomie, c'est-à-dire aux solides en mouvement. — Fort bien. — Mettons donc l'astronomie à la quatrième place, en supposant la science des solides découverte du moment qu'un état s'en occupera. »

(PLATON. *De la République*, livre VII.)

Ce curieux passage, dans lequel le philosophe a si remarquablement pressenti les premiers éléments de la hiérarchie scientifique, fait voir avec netteté combien il semblait dès lors urgent aux intelligences cultivées d'étendre jusqu'aux volumes l'étude de la géométrie réduite encore aux surfaces. Ainsi se caractérisent les progrès successifs de l'esprit humain; l'annonce de la découverte précède d'un certain temps la découverte elle-même, et le problème, par cela seul qu'il est posé, a fait un pas vers sa solution.

En ce qui concerne la géométrie des solides, comme

au reste toute autre partie de la science, l'état devait-il avoir le rôle prépondérant que lui accordait Platon ? Non, évidemment. Tout en proclamant l'utilité manifeste d'écoles scientifiques, systématiquement protégées, comme l'ont été celles d'Alexandrie et de Bagdad[1], nous ne saurions leur reconnaître qu'une part complémentaire dans les résultats qu'elles ont produits. Cela est si vrai qu'Eudoxe de Cnide, dépourvu de toute protection et sans autre secours que son génie, trouva cette cubature de la pyramide, qui a comme engendré toutes les cubatures polyédriques et fourni à Archimède son point de départ pour arriver à celle de la sphère.

A côté d'Eudoxe, les géomètres de l'école de Platon poursuivirent les études entreprises par les pythagoriciens sur la théorie des sections coniques dont toutes les propriétés principales, y compris celles des asymptotes, étaient connues avant Archimède, comme le signale Archimède lui-même, qui a l'habitude si rare chez les géomètres, notre Lagrange excepté, d'indiquer ce qui appartient à ceux qui l'ont précédé.

On serait même redevable à Platon, en particulier, s'il faut en croire la chronique, de ce perfectionnement logique capital qu'on a désigné dans la science, d'une manière un peu prétentieuse, sous le nom d'analyse mathématique. Mais comme on prétend, d'autre part, qu'Archytas de Tarente se serait le premier servi de ce procédé après en avoir reçu la connaissance de Platon, on est fondé à penser que ce dernier ne fut pour rien dans sa découverte. En

1. Peut-être l'idée de Platon a-t-elle été le germe de la fondation des Ptolémées.

effet, outre que Platon, qui a tant écrit, n'expose nulle part cette méthode, ce que nous savons de ses relations avec les pythagoriciens nous porte à croire qu'ils ont infiniment moins reçu de lui qu'il ne leur a lui-même emprunté. On peut donc justement attribuer à cette grande école, et principalement à Archytas, la découverte de l'analyse géométrique.

Cette méthode consiste à supposer le problème résolu et à déduire de cette supposition, par une suite de conséquences et de transformations rigoureuses, la construction effective du problème proposé. D'une manière plus générale, l'*analyse* consiste à regarder la quantité cherchée comme connue et à l'introduire comme telle dans les raisonnements, afin d'arriver, par une suite de transformations convenables, à sa détermination. Il y a là certainement, au point de vue logique, un grand pas d'accompli. Lorsque plus tard un algorithme spécial est venu, sous l'influence de Viète et de Descartes, fixer et les éléments de chaque raisonnement et les transformations successives qu'il comporte, il n'est pas douteux que cette assimilation des inconnues aux connues ait étéla condition nécessaire de la détermination des inconnues.

D'Eudoxe à Archimède, le mouvement mathématique, se suffisant désormais à lui-même, se poursuit en dehors de toute spéculation philosophique. Parmi les géomètres qui se firent un nom dans cet intervalle, le plus remarquable est sans contredit Euclide, qui florissait en l'année 287 avant J.-C., celle-là même où Archimède venait au monde.

Euclide, en dehors de ses propres découvertes, a effec-

tué un travail dont l'influence a été grande, sur le développement ultérieur des études mathématiques. Il a, dans ses *Eléments*, coordonne l'ensemble des connaissances précédemment acquises en géométrie élémentaire, sur les polygones et les polyèdres et les principales propriétés du cercle. Il a également composé, sur les *Sections coniques*, quatre livres que nous n'avons plus et dans lesquels, à côté des travaux de ses prédécesseurs, rassemblés et mis en ordre, il rangeait ses travaux propres.

En coordonnant et complétant la théorie de la géométrie élémentaire et celle des coniques, Euclide posa la base inébranlable de toute l'évolution future de la mathématique, car ce premier recueil systématique des notions essentielles de la géométrie devint la base de l'éducation géométrique et le point de départ incontesté de toutes les découvertes ultérieures. Bien que nous ayons malheureusement perdu la théorie des coniques, nous pouvons juger d'après les propositions admises par Archimède, et auxquelles il se réfère, que les principales propriétés élémentaires, si l'on en exceptetoutefois ce qui regarde les quadratures, avaient été trouvées par Euclide et ses prédécesseurs. Quant à sa géométrie élémentaire, elle nous a été heureusement conservée, et nous ne croyons pas inutile d'en donner ici une courte appréciation.

Avant Euclide, suivant ce que nous apprend Proclus, plusieurs géomètres avaient tenté de coordonner les découvertes effectuées avant eux. Mais Euclide eut le mérite d'atteindre le but plus complétement qu'aucun autre et d'apporter dans ses démonstrations une rigueur jusqu'alors inconnue.

Il faut remarquer en effet qu'Euclide, imité en cela par ses successeurs, s'est astreint à démontrer nombre de propositions que les observations les plus vulgaires avaient depuis longtemps fait connaître, celle-ci, par exemple, qui ne fait cependant doute pour personne, que les angles opposés par le sommet et formés par deux droites qui se coupent, sont égaux. Lorsque Euclide (livre 1er, proposition 16) démontre ce théorème, il fixe par la déduction une vérité qui, depuis longtemps, était inductivement établie. Son œuvre est donc une œuvre de coordination dans laquelle, par des déductions convenables, il ramène de nombreuses propositions isolément connues, sous la dépendance d'un très-petit nombre d'entre elles; et celles-ci, qu'il admet sous le nom de *demandes*, sont, comme l'a établi Auguste Comte, et comme on l'a tant répété depuis lui, de véritables propositions inductives.

A cet égard, l'étude des commencements de la géométrie est utile, au point de vue logique, pour montrer, par un exemple décisif et simple à la fois, comment on arrive à la coordination par la déduction. La première proposition, dont la découverte ne put émaner de l'observation seule et nécessita l'existence d'un organe spécial de l'Humanité, c'est-à-dire d'une intelligence supérieure, fut le théorème fameux de Thalès : la somme des trois angles d'un triangle égale deux droits. Ici le bon sens universel était impuissant.

On juge, par cet exemple caractéristique, de ce qui appartient à l'observation universelle et de ce qui ne peut provenir que de génies spéciaux. On y voit aussi nettement en quoi diffèrent la raison pratique et la raison

théorique, la première se contentant de principes particuliers, isolés, directement établis ; la seconde, au contraire, mettant tout son effort à les coordonner, c'est-à-dire à les déduire du plus petit nombre possible de principes.

Le travail d'Euclide ne contient pas seulement la géométrie proprement dite ; il renferme encore ce que les anciens connaissaient de l'algèbre et de l'arithmétique, dont les propositions se rapportaient, cela va sans dire, non à l'exécution des calculs, mais aux propriétés des nombres. C'est le sujet des livres V, VII, VIII, IX et X.

Le livre V contient la théorie des proportions, qui est la véritable algèbre des anciens, c'est-à-dire la méthode abstraite de déduction considérée en elle-même, indépendamment de toute application à un sujet et à un théorème quelconque. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question.

Les livres VII, VIII, IX, contiennent la théorie des nombres premiers, du plus grand commun diviseur, plusieurs propriétés des nombres, enfin divers théorèmes sur les proportions qui servent de complément à la théorie exposée dans le livre V. Le livre X contient la théorie des incommensurables, fondée par Pythagore et développée dans son école.

Une chose qui frappe, lorsqu'on étudie Euclide et, en général, les géomètres anciens, c'est la forme géométrique qu'ils donnent à leurs propositions, au lieu de la forme arithmétique qu'emploient les modernes. Ainsi, ils n'expriment pas les surfaces et les volumes en fonction des éléments rectilignes qui les déterminent, ils ne disent pas qu'une pyramide ou un cône a pour mesure le produit de

la base par le tiers de la hauteur; mais ils disent que la pyramide est le tiers du prisme, de même base et de même hauteur, et le cône le tiers du cylindre, de même base et de même hauteur.

Aussi peut-on prétendre qu'en un certain sens la géométrie d'Euclide ne contient ni la mesure des surfaces ni celle des volumes; en d'autres termes que ces quantités ne sont pas exprimées au moyen des relations numériques qui existent entre leurs dimensions, mais seulement par la comparaison qu'en fait l'auteur avec des figures équivalentes de forme plus simple. C'est ce qui explique que cette géométrie ne contient pas la théorie de la mesure des angles, bien qu'Euclide connût le théorème que les angles au centre d'une même circonférence sont entre eux comme les arcs qu'ils interceptent, et qu'il faut aller jusqu'à Hipparque pour que, sous l'impulsion des besoins astronomiques, cette mesure soit trouvée.

C'est toujours en obéissant à cette même tendance, qui faisait dominer chez les géomètres grecs la logique des images, qu'Euclide démontre au moyen de figures géométriques, des théorèmes que nous sommes habitués à considérer surtout comme des relations numériques. C'est ainsi que, dans son deuxième livre, il donne, sous forme géométrique, une véritable théorie des transformations algébriques dans une série de théorèmes exclusivement relatifs, il est vrai, à des carrés et à des produits.

Prenons comme exemple le théorème I : Si l'on a deux droites, et si l'une d'elles est partagée en un certain nombre de parties, le rectangle compris sous ces deux droites est égal au rectangle compris sous la droite qui

n'a point été partagée, et sous chacun des segments de l'autre. Ce théorème qu'Euclide démontre par une figure géométrique revient aux relations algébriques suivantes : A et B étant les deux droites : $A = C + D + E$, et $AB = BC + BD + BE$.

De même le théorème II : Si une droite est partagée d'une manière quelconque en deux parties, le rectangle, compris sous la droite totale et sous l'un et l'autre segment, est égal au carré de la droite entière. A étant la droite donnée, cela revient au théorème algébrique : $A = B + C$, d'où $AB + AC = A^2$.

De même le théorème V : Si une droite est coupée en deux parties égales et en deux parties inégales, le rectangle compris sous les deux segments inégaux de la droite entière avec le carré de la droite qui est placée entre les points de section, est égal au carré de la moitié de cette droite. Euclide démontre géométriquement cette proposition. Or, si j'appelle A la droite, j'obtiens successivement : $A = \frac{A}{2} + \frac{A}{2}$ et $A = B + C$, et le théorème géométrique est ramené à la relation algébrique $BC + \left(\frac{A}{2} - C\right)^2 = \frac{A^2}{4}$. Ces exemples suffisent à caractériser cet aspect de la géométrie ancienne.

Enfin, c'est dans Euclide que nous rencontrons pour la première fois la *démonstration par l'absurde,* soit qu'il ait simplement rédigé ce qui avait été établi avant lui, soit, opinion plus probable, qu'il ait été porté à constituer d'une façon systématique ce mode de raisonnement par le désir que lui attribue Proclus de donner à ses démonstrations plus de rigueur qu'on ne l'avait fait avant lui.

Quoi qu'il en soit, il est important de présenter à ce

sujet quelques réflexions, afin de mieux montrer, au milieu des accidents de sa lente évolution, la marche logique et scientifique de l'esprit humain.

On n'a pas jusqu'ici suffisamment distingué qu'il y avait deux parties dans l'établissement de la vérité : d'une part l'*invention* ou la découverte; de l'autre, la *démonstration*. Les logiciens trop exclusivement occupés de la seconde, ont presque entièrement négligé la première, dont la théorie d'ailleurs n'est devenue possible que de nos jours. Nous pourrions ajouter que, dans l'*invention* elle-même, il faut distinguer entre le *choix* de la question, sur lequel influera particulièrement la méthode subjective, et la *découverte* proprement dite. Celle-ci, pour naître, met en jeu toutes les parties du cerveau; elle provoque dans l'appareil entier une excitation merveilleuse, elle suscite mille rapprochements, sans intensité et sans précision pour la plupart, mais du milieu desquels jaillit tout à coup celui qui contient la proposition cherchée.

Appliquons à la géométrie ces considérations générales.

Un problème capital de l'étude de la forme consiste à passer du cas polygonal ou polyédrique au cas des lignes ou des surfaces courbes.

Bien que les lois mentales, d'après lesquelles ce passage s'est effectué, n'aient pu être découvertes et formulées avant que Leibnitz, par la création de l'analyse infinitésimale, eût fourni l'intermédiaire indispensable, il n'est pas douteux que ces lois existaient avant leur formulation et que les grands esprits qui ont opéré un tel passage y ont obéi sans les connaître.

Le premier qui, dans l'histoire de l'Humanité, a passé du cas polygonal au cas courbe, paraît être Pythagore, qui a découvert la propriété du cercle d'être la surface maximum parmi les figures planes isopérimètres. Le second est Eudoxe, qui, de la cubature de la pyramide, s'éleva à celle du cône. Le troisième enfin est très-probablement Euclide, qui a trouvé que les surfaces de deux cercles sont entre elles comme les carrés des rayons, après avoir démontré d'abord que les polygones semblables, inscrits dans des cercles, sont entre eux comme les carrés des diamètres. Cependant aucun de ces savants illustres ne peut, dans la question qui nous occupe, être comparé à Archimède, auquel revient, comme nous le verrons, l'honneur immortel d'avoir systématisé cette opération difficile et d'en avoir fait les plus nombreuses et les plus importantes applications.

Quoi qu'il en soit, le passage de l'un de ces cas à l'autre s'étant effectué d'après des lois mentales que nous formulerons plus tard, et diverses propositions ayant été *inventées*, il s'agissait d'en apporter la démonstration. C'est précisément cette preuve que la méthode de *démonstration par l'absurde*, régulièrement constituée par Euclide, a rendue possible.

L'esprit général de la méthode consiste à montrer que l'on ne peut à la relation donnée en substituer aucune autre de *grandeur différente*, la nature de la relation restant la même. Ainsi, pour démontrer que les deux cercles C et C′ sont entre eux comme les carrés R^2 et R'^2 des rayons correspondants, on fait voir que $\frac{R^2}{R'^2} = \frac{C}{A}$ est

impossible, soit que l'on ait $A > C'$ ou $A < C'$; d'où l'on tire rigoureusement : $\frac{R^2}{R'^2} = \frac{C}{C'}$.

Nous proposant de revenir dans quelques instants sur la nature exacte de la démonstration par l'absurde, nous mettrons à profit l'occasion présente pour exposer quelques considérations sur la déduction, dont la démonstration par l'absurde n'est qu'une des formes.

Au fond, tout raisonnement déductif, comme l'avait senti le grand Leibnitz, repose sur le *principe de contradiction*, et, par suite, la forme de la démonstration par l'absurde pourrait être donnée à toute déduction. Si la déduction consiste, en effet, à montrer qu'une certaine proposition est contenue dans d'autres propositions déjà établies, cela ne revient-il pas à dire qu'il serait *contradictoire* avec ces propositions de supposer le contraire de la proposition énoncée? D'une façon très-générale la déduction a donc pour but de saisir la *convenance* et la *compatibilité* de plusieurs choses avec d'autres choses déterminées, ou encore d'une manière négative, d'éliminer certaines propositions comme *incompatibles* avec d'autres propositions déjà admises. C'est sous cette forme plus large, mais, à la vérité, moins précise que la forme usitée en mathématique, que la déduction trouve son emploi dans les *constructions,* suivant l'expression adoptée par Auguste Comte dans sa synthèse subjective. Lui-même en a donné un exemple mémorable en *construisant* d'après le passé, suivant la *convenance* ou l'*incompatibilité* des éléments considérés, l'économie générale de l'avenir humain.

On conçoit sans peine que les anciens n'aient pu se faire

de la déduction une idée aussi générale, et que toutes leurs considérations à son sujet se soient bornées à son usage dans les sciences mathématiques. Nous les suivrons dans cette voie et nous insisterons plus spécialement sur cette forme particulière, où la déduction gagne en précision ce qu'elle perd en étendue.

La *déduction*, à ce point de vue plus étroit, consiste à montrer qu'une proposition est contenue dans une ou plusieurs autres déjà connues; et les procédés intellectuels, par lesquels on fait éclater cette dépendance, sont les procédés déductifs. Ainsi, par exemple, lorsqu'on montre que la proposition « *le plus court chemin d'un point à une droite est la perpendiculaire abaissée du point sur la droite* » est contenue dans cette autre : « *le plus court chemin entre deux points est la ligne droite,* » et que la première proposition pouvait, sans observation, par un travail purement cérébral, être tirée de la seconde, on fait une *déduction.* Le procédé spécial inventé par l'intelligence pour opérer ce dégagement est le procédé déductif. Or dans l'infinie variété de ces procédés déductifs, dont la géométrie nous offre de si nombreux exemples et qui honorent singulièrement la sagacité du génie humain, on voit que certains sont employés plus fréquemment que les autres et suffisent dans la pratique à l'immense majorité des cas qui se présentent.

Les géomètres anciens n'ont pas été sans faire cette remarque, et ils se sont évidemment demandé s'il n'était pas possible de constituer à part une théorie abstraite de ces procédés les plus ordinaires de déduction, théorie qui, conçue en dehors de tout cas particulier, put fournir une

règle facilement applicable aux cas nouveaux. C'est ce qui eut lieu en effet. Deux procédés de déduction ont été surtout mis en usage par ces géomètres : ce sont *l'équation* et la *proportion*. Théoriquement, la notion de proportion entre dans celle d'équation ; mais, historiquement, il faut soigneusement distinguer entre les deux cas, attendu que la théorie des proportions a été pleinement constituée par les anciens, tandis que la théorie des équations, en tant du moins que méthode, déduction distincte, n'a été que grossièrement ébauchée par eux.

La théorie des proportions a été élaborée, comme théorie distincte, par Pythagore et son école, et Euclide nous en a donné, dans le livre V de ses Éléments, une exposition systématique dont il est bon de dire quelques mots. L'idée de rapport émane directement pour lui de l'idée de mesure :

« Une grandeur est partie d'une grandeur, la plus petite de la plus grande, quand elle mesure la plus grande. »

« Une grandeur plus grande est multiple d'une grandeur plus petite, quand elle est mesurée par la plus petite. »

« On entend par raison une certaine manière d'être de deux grandeurs homogènes, considérées comme se contenant l'une l'autre. »

Remarquons, en passant, que, d'après les définitions, la notion de rapport, directement surgie de l'idée de mesure, est une notion directe et primitive, et conséquemment que la notion de *division,* abstraitement conçue, peut, à un certain point de vue, être considérée comme jouissant d'une origine propre et indépendante de l'idée de *multiplication*.

La notion de proportion résulte de celle de rapport. Euclide la définit ainsi :

« La proportion est une identité de raison. »

Il considère également le cas de l'inégalité des rapports :

« On dit que des grandeurs ont une raison entre elles, lorsque ces grandeurs, étant multipliées, peuvent se surpasser mutuellement. »

« On dit que des grandeurs sont en même raison, la première à la seconde, et la troisième à la quatrième, lorsque des équimultiples quelconques de la première et de la troisième, étant comparés à d'autres équimultiples quelconques de la seconde et de la quatrième, chacun à chacun, les équimultiples de la première et de la troisième sont en même temps plus grands que les équimultiples de la seconde et de la quatrième, ou leur sont égaux ou plus petits. »

« Lorsque parmi les équimultiples, le multiple de la première surpasse le multiple de la seconde et que le multiple de la troisième ne surpasse pas le multiple de la quatrième, on dit alors que la raison de la première à la seconde est plus grande que la raison de la troisième à la quatrième. »

Euclide consacre les vingt-cinq propositions du livre V à l'exposition des théorèmes principaux, concernant les proportions, et la manière de les combiner; ce qui, dans l'ensemble, compose toute une théorie abstraite du procédé de déduction par proportion.

De la façon dont Euclide conçoit le rapport et la proportion, son procédé de démonstration est constamment fondé sur la considération des équimultiples. Les énoncés

mêmes l'indiquent, comme on peut s'en assurer par ceux des propositions suivantes :

Proposition 1. — « Soient autant de grandeurs que l'on voudra, égales en nombre à d'autres grandeurs, chacune des premières étant le même équimultiple de chacune des secondes, une des premières grandeurs sera le même multiple d'une des secondes que la somme des premières l'est de la somme des secondes. »

Proposition 2. — « Si la première grandeur est le même multiple de la seconde que la troisième l'est de la quatrième, et si la cinquième est le même multiple de la seconde que la sixième l'est de la quatrième, la somme de la première et de la cinquième sera le même multiple de la seconde que la somme de la troisième et de la sixième l'est de la quatrième. »

Proposition. 4. — « Si la raison de la première à la seconde est la même que la raison de la troisième à la quatrième, des équimultiples quelconques de la première et de la troisième, comparés à d'autres équimultiples quelconques de la seconde et de la quatrième, seront en même raison. »

Proposition 5. — « Si une grandeur est le même multiple d'une autre grandeur qu'une grandeur retranchée de la première l'est d'une autre grandeur retranchée de la seconde, la grandeur restante de la première sera le même multiple de la grandeur restante de la seconde que la première grandeur entière l'est de la seconde grandeur entière. »

Proposition 12. — « Si tant de grandeurs qu'on voudra sont proportionnelles, un des antecédents sera à un

des conséquents comme la somme de tous les antécédents est à la somme de tous les conséquents. »

Proposition 15. — « Les parties comparées entre elles ont la même raison que leurs équimultiples. »

Proposition 25. — « Si quatre grandeurs sont proportionnelles, la plus grande et la plus petite prises ensemble sont plus grandes que les deux autres prises ensemble. »

Bien que les anciens aient surtout déduit au moyen de la théorie des proportions, ils ont cependant employé un second procédé géneral de déduction, procédé dans lequel on opère par une série plus ou moins prolongée d'égalités ou d'inégalités; nous parlons de l'*équation*. Sans avoir pu donner du raisonnement déductif par équation, une théorie abstraite aussi distincte et aussi parfaite qu'ils l'ont fait pour les proportions, il faut néanmoins reconnaître, à moins de tomber dans une regrettable exagération, qu'ils sont parvenus à formuler certains principes généraux capables de servir de base aux transformations ou combinaisons d'égalités.

C'est ainsi qu'Euclide, en tête de ses Éléments, énonce les principes suivants :

« Les grandeurs qui sont égales à une même grandeur sont égales entre elles. »

« Si à des grandeurs égales on ajoute des grandeurs égales, les touts seront égaux. »

« Si à des grandeurs inégales on ajoute des grandeurs égales, les touts seront inégaux. »

« Si de grandeurs inégales on retranche des grandeurs égales, les restes seront inégaux. »

« Les grandeurs qui sont doubles d'une même grandeur sont égales entre elles. »

Il n'est pas douteux que ce sont là des principes généraux et abstraits propres à l'emploi des égalités, comme moyen de raisonnement.

Viète, du moins, en a jugé ainsi, lorsque en tête de son introduction à la Science analytique, il a reproduit les principes énoncés par Euclide au début de la Géométrie, comme en témoignent ces propositions extraites du chapitre II de son livre : IN ARTEM ANALYTICEN ISÁGOGE.

« Chapitre II. — *De symbolis æqualitatum et proportionum.*

Symbola æqualitatum et proportionum notiora quæ habentur in elementis adsumit analytice ut demonstrata, qualia sunt fere :

1. Totum suis partibus æquari.
2. Quæ eidem æquantur, inter se esse æqualia.
3. Si æqualia æqualibus addantur, tota esse æqualia.
4. Si æqualia æqualibus auferantur, residua esse æqualia.
5. Si æqualia per æqualia multiplicentur, facta esse æqualia.
6. Si æqualia per æqualia dividantur, orta esse æqualia. »

Lorsque l'on considère la théorie des proportions ou l'ébauche de celle des équations dans les géomètres anciens, depuis Thalès jusqu'à Diophante, et que l'on compare la mathématique d'alors avec celle de Descartes et de ses successeurs, ce qui frappe par dessus tout les yeux de l'observateur, c'est l'absence à peu près complète d'*algorithme*.

Nous entendons par algorithme un ensemble de signes hiéroglyphiques qui, par leur combinaison, opérée d'après des règles fixes, représentent la combinaison des idées.

Quant aux *signes hiéroglyphiques*, chacun sait qu'ils représentent directement les idées au lieu de représenter le son des mots traducteurs de ces idées. Ainsi, par exemple, le signe = porte avec lui l'idée d'égalité entre deux quantités, quel que soit d'ailleurs le mot par lequel, dans les diverses langues, on exprime cette égalité.

Pour qu'un algorithme ou système hiéroglyphique soit vraiment convenable, et capable de faciliter la combinaison des idées, il faut que ces idées soient simples et susceptibles, malgré le petit nombre de leurs éléments d'une infinité de combinaisons : c'est parce que les spéculations sur la grandeur indéterminée satisfont pleinement à ces conditions, que le système hiéroglyphique s'y applique si bien, et semble presque, au premier abord, ne pouvoir en être distrait.

D'où vient cependant que la mathématique grecque a été privée de tout système algorithmique? On ne saurait évidemment, pour expliquer ce phénomène, invoquer le manque de génie chez des hommes tels qu'Archimède et Appollonius, ou prétendre que le besoin de l'algorithme ne se fît pas sentir. Il suffirait, quant à ce dernier point, de se reporter aux démonstrations de la géométrie ancienne, celles d'Archimède, par exemple, pour être convaincu qu'auteurs et lecteurs n'ont jamais pu accepter qu'à corps défendant des expositions d'une aussi désespérante longueur.

Dans ce cas d'histoire scientifique, comme dans tous les

cas analogues où le phénomène est d'une grande généralité, l'explication ne se trouve pas dans les difficultés propres à la science, mais bien dans une appréciation convenable de la civilisation correspondante.

Toute civilisation qui, obéissant à la marche naturelle des sociétés, est demeurée longtemps soumise au régime théocratique, a débuté en écriture par le système hiéroglyphique. L'Egypte en a été un frappant exemple. Lorsque dans la suite le phonétisme y surgit, il demeura longtemps combiné avec le hiéroglyphisme et n'en fut complétement séparé que beaucoup plus tard par le génie des Phéniciens. Sans entrer dans d'autres considérations sur ce fait intéressant, disons que les Phéniciens ayant communiqué directement aux Grecs l'écriture phonétique, ceux-ci furent naturellement préservés de la phase hiéroglyphique. De là résultèrent des habitudes que les géomètres ne songèrent ni à combattre ni à vaincre, mais qui expliquent aisément l'absence d'algorithme dans leurs travaux mathématiques, malgré le spectacle éclatant de cette civilisation égyptienne, dont les rapports avec la Grèce s'étaient tant multipliés depuis Psammétique et les Ptolomées. Tant il est vrai que le contact seul ne saurait suffire pour identifier deux civilisations différentes, s'il ne s'y joint quelque prédisposition spéciale, résultant d'antécédents analogues.

Cependant, à la fin de l'école d'Alexandrie, on remarque dans Diophante[1] l'emploi de quelques signes hiéroglyphiques, emploi bien timide et bien restreint, si l'on

1. L'algorithme de Diophante se réduit essentiellement à un système de notations pour les puissances. Ainsi le carré s'écrit : δῠ, le cube :

songe que le signe même de l'égalité ne s'y rencontre pas encore et n'apparaîtra d'une manière usuelle qu'avec Descartes, et seulement avec lui, puisque Viète (mort en 1603) et Stevin (mort en 1635) ne le connaissent pas[2].

On peut, ce nous semble, sans être téméraire, attribuer ce commencement d'algorithme chez Diophante, à l'in-

κῦ, la quatrième puissance, qui est le produit de deux carrés : δδῦ, la cinquième puissance : δκῦ, la sixième puissance, produit de deux cubes : κκῦ. L'inconnue que Diophante appelle simplement *le nombre* est désignée par S'. Si réduit que soit ce système algorithmique, il est cependant digne de toute attention, attendu que l'on chercherait vainement chez les géomètres antérieurs, chez Euclide ou chez Archimède, quelque chose d'équivalent.

2. Nous montrerons plus tard, en parlant de Descartes, comment s'est constitué l'algorithme de la mathématique moderne. Mais pour donner dès aujourd'hui à nos auditeurs une idée de l'immense révolution accomplie par le grand géomètre, nous mettrons sous leurs yeux un spécimen de langage algébrique propre à ses deux précurseurs les plus immédiats : Viète et Stevin.

Non-seulement Viète n'a pas le signe de l'égalité, mais il n'a pas même le signe de la multiplication. Il désigne la multiplication de A par B par l'expression A *ducere in* B, ou plus simplement A *in* B. Il n'a pas plus de signes pour les puissances, comme on en peut juger par l'exemple suivant :

« THEOREMA GENESEOS CUBI.— Si fuerint duo latera : Cubus lateris primi, plus solido a quadrato lateris primi in latus secundum triplum, plus solido a latere primo in lateris secundi quadratum triplum, plus cubo lateris secundi, æquatur cubo adgregati laterum. Sit latus unum A, alterum B. Dico A cubum + A quadrato in B ter, + A in B quadratum ter, + B cubo, æquari A + B cubo. Ex opere multiplicationis A quadrati + A in B 2, + B quadrato, per A + B. » Ce qui traduit dans le langage algorithmique, définitivement introduit par Descartes, s'écrit ainsi :

$(A+B)^3 = A^3 + 3A^2B + 3AB^2 + B^3$, résultant de la multiplication $(A^2+2AB+B^2)(A+B)$.

Stevin, dont Lagrange a senti la haute valeur, et qu'Auguste Comte a placé dans le calendrier positiviste, a fait un pas considérable en représentant par un signe la quantité principale, ou la variable, qui intervient avec des constantes dans les questions mathématiques. Il désigne la quantité principale par le signe ◯, et les puissances par les nombres correspondants placés à l'intérieur. Cette quantité prin-

fluence des grammairiens d'Alexandrie, que la nécessité de conformer plus étroitement l'écriture au discours poussait naturellement à l'invention d'un petit nombre de signes accessoires. Déjà même, chez les disciples de Platon, quelques-uns de ces signes étaient en usage, comme le prouve le passage suivant de Diogène de Laërte :

« Comme on trouve certains signes dans différents passages des œuvres de Platon, il est bon d'en donner une explication : les tours particuliers à Platon sont marqués par un X ; le double trait désigne les dogmes et les opinions qui lui sont propres; les manières de parler et les élégances de style sont représentés par un X entre deux points; le double trait entre deux points marque les endroits que quelques auteurs ont corrigés ; le trait entre deux points, les choses inutiles qui doivent être ôtées ; le sigma renversé entre deux points, les endroits dont il faut changer l'ordre et ceux qui peuvent recevoir deux sens ; la figure appelée foudre (une flèche dont la pointe est en bas), l'ordre et la liaison des vérités philosophiques ; l'étoile, des idées qui se ressemblent ; et le simple trait, les choses qu'on rejette. »

(DIOGÈNE DE LAERTE, *Vie de Platon*.)

Quoiqu'il en soit de cette pratique platonicienne, c'est aux grammairiens surtout [1] qu'il faut rapporter l'honneur

cipale n'est en réalité autre chose que la variable, que nous désignons par x dans nos polynomes. On trouvera dans la planche placée à la fin de cette leçon un exemple de multiplication algébrique, d'après la méthode algorithmique de Stevin.

1. Outre les signes généraux de ponctuation et d'accentuation, les grammairiens de l'école d'Alexandrie, alors surtout qu'ils travaillaient à fixer le texte d'Homère, avaient inventé tout un système de signes critiques.

d'avoir systématiquement employé dans leur écriture le langage hiéroglyphique ; et comme ces grammairiens, si nombreux dans l'école d'Alexandrie, y vivaient dans la fréquentation continuelle des géomètres, il est naturel d'expliquer par l'influence des uns sur les autres, l'apparition tardive, il est vrai, mais si importante, de quelques signes algorithmiques dans l'écriture mathématique.

Nous devons cependant faire observer que, longtemps avant l'invention de ces signes, les géomètres grecs, pour faciliter leurs déductions au moyen de la théorie des proportions, s'étaient avisés de représenter les quantités considérées par des lignes droites, en sorte que les relations entre les quantités étaient exprimées d'une manière aussi simple que régulière par les relations entre les lignes droites. C'est ce que nous rencontrons au début de la démonstration de la proposition 12 du livre V^e d'Euclide :

« Si tant de grandeurs qu'on voudra sont proportionnelles, un des antécédents sera à un des conséquents comme la somme de tous les antécédents est à la somme de tous les conséquents :



Soient A, B, C, D, E, F, tant de grandeurs proportionnelles qu'on voudra, et que A soit à B comme C est à D,

et comme E est à F ; je dis que A est à B comme la somme des grandeurs A, C, E, est à la somme des grandeurs B, D, F.

« Prenons des équimultiples quelconques G, H, K, de A, C, E, et d'autres équimultiples quelconques L, M, N de B, D, F.

« Puisque A est à B comme C est à D, et comme E est à F ; que l'on a pris des équimultiples quelconques G, H, K, de A, C, E, et d'autres équimultiples quelconques L, M, N de B, D, F ; si G surpasse L, la grandeur H surpassera M, et la grandeur K la grandeur N ; et si G est égal à L, la grandeur H sera égale à M, et K à N ; et si G est plus petit que L, la grandeur H sera plus petite que N, et K plus petit que N. Donc, si G surpasse L, la somme des grandeurs G, H, K surpassera la somme des grandeurs L, M, N ; si G est égal à L, la somme des grandeurs G, H, K sera égale à la somme des grandeurs L, M, N, et si G est plus petit que L, la somme des grandeurs G, H, K sera plus petite que la somme des grandeurs L, M, N. Mais la grandeur G et la somme des grandeurs G, H, K sont des équimultiples de la grandeur A et de la somme des grandeurs A, C, E, parce que si tant de grandeurs qu'on voudra sont les mêmes multiples d'autres grandeurs égales en nombre, chacune de chacune, une grandeur sera le même multiple d'une grandeur, que la somme des premières grandeurs le sera de la somme des secondes (d'après une proposition précédente). Par la même raison, la grandeur L et la somme des grandeurs L, M, N seront des équimultiples de la grandeur B et de la somme des grandeurs B, D, F ; donc A est à B comme la somme

des grandeurs A, C, E est à la somme des grandeurs B, D, F. »

En résumé, la situation de la mathématique dans le monde grec, au moment où surgit Archimède, était la suivante :

Les principales propositions de la géométrie élémentaire étaient établies; mais la *rectification* comme la *quadrature* des lignes courbes ou des surfaces terminées par des courbes n'étaient pas encore étudiées d'une manière régulière et systématique. Le passage du cas polygonal et polyédrique au cas courbe avait sans nul doute été ébauché par Eudoxe et Euclide; mais cette grande doctrine manquait de bases précises et d'exemples décisifs.

Les propriétés principales des sections coniques avaient été démontrées, y compris les asymptotes de l'hyperbole. Mais aucune quadrature n'avait encore été découverte, et l'on ne connaissait que le rapport de la surface de l'ellipse à celle du cercle décrit sur le grand axe, de sorte que pour avoir la quadrature de l'ellipse, il fallait d'abord avoir celle du cercle. De leur côté, les Pythagoriciens avaient introduit, par Archytas de Tarente, l'étude des courbes à double courbure.

Enfin, toutes les bases de la théorie des proportions, sans aucun algorithme d'ailleurs, avaient été jetées, et quelques principes généraux sur le raisonnement par équation étaient établis.

Il nous reste à voir quel a été, en présence de cette situation scientifique, le rôle d'Archimède, et quelle part il a prise dans l'évolution mathématique de l'antiquité.

III

ARCHIMÈDE.

Archimède naquit à Syracuse l'an 287 avant Jésus-Christ, et y mourut l'an 212, âgé de soixante-quinze ans.

Syracuse, fondée par les Doriens de Corinthe, en l'année 735 avant Jésus-Christ, vers la partie moyenne de la côte orientale de la Sicile, était dans une situation très-favorable pour communiquer facilement avec la Grèce, l'Égypte, l'Afrique, l'Italie, et surtout avec les colonies grecques de la Grande-Grèce. Or, si l'on se rappelle que parmi ces dernières se trouvait Crotone, où le Pythagorisme s'était développé, on est fondé à croire que Syracuse, aussi bien à titre de ville voisine que de colonie grecque, fut une des premières à participer au mouvement scientifique, créé par Pythagore et développé par ses disciples. Il est vrai qu'à l'époque où Archimède vint au monde, l'institut de Crotone était depuis longtemps dispersé et détruit, mais ses traditions s'étaient conservées vivantes dans cette partie du monde grec, et le futur géomètre ne dut manquer à ses débuts, ni de matériaux pour s'instruire, ni de conseils pour se diriger.

Alexandrie, dont les relations avec Syracuse étaient intimes vers cette époque, comme en témoigne la dédicace que fait Théocrite d'une de ses idylles à Ptolémée, fut, après la grande Grèce, le pays du monde qui l'attira davantage. Il ne cessa, sa vie durant, de correspondre avec les savants Alexandrins, et l'invention de la vis qui porte son nom ferait même supposer qu'il a fait

un voyage en Égypte, où la vis fut employée à faciliter la distribution de l'eau du Nil.

Bien qu'il puisse justement passer, après Archytas, pour le fondateur de l'art mécanique et de son application à la défense des places ; bien qu'il ait dépensé dans les travaux pratiques un génie infatigable et une surprenante habileté, on peut dire qu'aucun homme n'a eu un sentiment plus profond de cette dignité de la science abstraite, qu'il était si nécessaire d'affirmer et de défendre, en un temps où la masse humaine ne savait encore honorer que ce qui pouvait immédiatement la servir. « Archimède, dit Plutarque, avait une telle grandeur d'âme, un si grand fond d'esprit et une telle abondance, ou plutôt une telle richesse d'inventions géométriques, qu'il ne daigna jamais laisser le moindre écrit sur la manière de dresser les machines qu'il venait d'employer si heureusement, et qui lui avaient acquis tant de gloire et un si grand nom, qu'il passait pour un homme doué, non de science humaine, mais de sagesse toute divine ; car, regardant cette science qui concerne les mécaniques, et en général, tout art qui naît du besoin comme un art ignoble et un métier vil, il ne s'appliqua uniquement qu'aux sciences dont la beauté et l'excellence ne sont point du tout mêlées avec la nécessité, qui ne peuvent jamais être comparées avec toutes les autres, quelles qu'elles soient, et dans lesquelles la démonstration dispute le prix à la beauté de la matière ; l'une fournissant la grandeur et la majesté, et l'autre contribuant à la conviction avec une force invincible. »

(PLUTARQUE. — *Vie de Marcellus.*)

Archimède fut tué au milieu du désordre qui suivit la prise de Syracuse, malgré les recommandations de Marcellus, que cette mort mit au désespoir.

Pour se conformer à ses volontés, on grava sur sa tombe la figure du cylindre circonscrit à la sphère, et l'on y ajouta probablement le rapport des volumes et des surfaces. Cicéron, en effet, connaissait cette inscription, lorsque, questeur en Sicile, il rechercha et mit à découvert la pierre, oubliée des Syracusains, sous laquelle reposait leur plus grand homme. C'est ce qu'il raconte lui-même dans le passage suivant :

« Étant questeur en Sicile, je mis tous mes soins à découvrir le tombeau d'Archimède. Les Syracusains affirmaient qu'il n'existait pas. Je le trouvai environné de ronces et d'épines. Je fis cette découverte à l'aide d'une inscription qu'on disait avoir été gravée sur son monument, et dans laquelle se trouvait insérée une sphère et un cylindre. Parcourant des yeux les nombreux tombeaux que l'on rencontre vers la porte d'Agrigente, j'aperçus une petite colonne qui s'élevait au-dessus des buissons, et sur laquelle était représentée la figure d'une sphère et d'un cylindre. Je m'écriai aussitôt devant les principaux habitants de Syracuse, qui se trouvaient avec moi : « Voilà, je pense, ce que je cherchais. » Un grand nombre de personnes furent chargées de couper les buissons et de découvrir le monument. Nous nous approchâmes de la colonne, et nous vîmes l'inscription à demi rongée par le temps. Ainsi la plus noble, et jadis la plus docte des cités de la Grèce, ignorerait encore où est le tombeau du plus illustre de ses citoyens, si un homme d'Arpinum ne le lui avait appris. »

Comme ce monde romain savait bien honorer l'intelligence grecque !

L'œuvre d'Archimède nous est parvenue presque en entier et dans sa langue originale, à l'exception du *Traité des corps qui sont portés sur un fluide*, dont nous ne possédons que la traduction latine, et dont plusieurs démonstrations (celle du théorème 8 du 1er livre et celle de la proposition 2e du second) ont même péri.

Les ouvrages qui nous ont été conservés, sont les suivants : *de la sphère et du cylindre, de la mesure du cercle, des conoïdes et des sphéroïdes, des hélices, de l'équilibre des plans, de la quadrature de la parabole, l'arénaire, des corps portés sur un fluide* et *les lemmes.*

Si nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ces travaux, nous voyons de suite qu'ils peuvent former trois groupes distincts :

1° Dans un premier groupe nous placerons ceux qui se rapportent principalement à la géométrie et secondairement à l'arithmétique : ce seront les recherches relatives à la quadrature de la sphère et du cercle, à la rectification de la circonférence, à la quadrature de la parabole, à la cubature des ellipsoïdes, paraboloïdes et des hyperboloïdes de révolution, enfin aux propriétés de la spirale, dite spirale d'Archimède. Nous y ajouterons *l'arénaire,* qui a pour but d'apporter un perfectionnement capital au système de la numération grecque, en lui faisant exprimer jusqu'aux plus grands nombres.

2° Un second groupe contiendra ses travaux de mécanique statique : la théorie du *levier* et des *centres de gravité.*

3° *La théorie des corps flottants*, où il pose les bases de l'hydrostatique rationnelle, composera la troisième classe.

Tous ces travaux ont pour caractère commun d'être essentiellement mathématiques, c'est-à-dire de consister en une suite de *déductions* que l'auteur tire de principes simples, fournis par l'observation. Mais ils ne comportent et n'exigent aucune systématisation générale à la manière des travaux philosophiques. Nous bornerons donc notre tâche à les examiner successivement dans l'ordre où nous les avons placés, mettant notre soin à faire ressortir surtout l'esprit et le caractère des méthodes mises en œuvre, et ne croyant pas qu'il suffise, dans une étude de cette nature, comme on s'en est trop exclusivement contenté jusqu'ici, d'indiquer les résultats obtenus. Nous devons dire, pour être juste, qu'il n'était guère possible de procéder de cette manière, avant que la grande systématisation philosophique d'Auguste Comte fût venue jeter une lumière inattendue sur les conceptions fondamentales de la mathématique.

Les principales découvertes géométriques d'Archimède portent pour la plupart sur des quadratures ou des cubatures curvilignes. Elles ont assuré, d'une façon définitive, le passage du cas rectiligne au cas curviligne ou, pour nous servir d'une expression plus abstraite, du cas discontinu au cas continu.

Il y a, déclarions-nous au début de cette leçon, deux opérations dans l'établissement de toute vérité, opérations distinctes, dont on peut dire que *la séparation est d'autant mieux tranchée que les phénomènes étudiés se rapprochent davantage des phénomènes humains* :

1° L'invention ou la découverte de la proposition ;

2° La démonstration de cette même proposition.

Nous distinguerons donc, dans l'œuvre d'Archimède, la marche de l'invention de celle de la démonstration.

A côté des deux procédés de déduction, les *proportions* et les *équations*, employés par les anciens et ramenés par eux, surtout pour les proportions, à des règles abstraites et générales, il en est un troisième dont ils ont également usé et qui n'a pas été entre tous le moins fécond et le moins varié. Nous parlons des *constructions géométriques*, c'est-à-dire des figures qui, introduites à propos dans une recherche, contribuent si efficacement à la découverte de la vérité. Bien qu'un tel procédé de déduction n'ait pu être ramené comme les autres à des règles générales, il n'est pas cependant sans intérêt de se demander à quoi il répond abstraitement. Or cela pourrait s'énoncer ainsi : *Toute construction géométrique revient à introduire comme élément et procédé de raisonnement une ou plusieurs fonctions, qui, par leur association mutuelle ou leur combinaison avec les données mêmes du problème, permettent de dégager la proposition cherchée.*

Cette façon de concevoir les constructions géométriques découvre jusqu'à l'évidence l'homogénéité, mal aperçue jusqu'ici dans les recherches de cet ordre, entre le but à atteindre et la voie qui y conduit, ou, pour employer d'autres termes, entre la proposition qui est en réalité une *fonction* à trouver et la *construction* introduite qui n'est elle-même qu'une fonction. Ainsi, lorsque nous cherchons la surface S d'un triangle dont nous connaissons les trois

côtés a, b, c, ce qui s'exprime par cette équation : $S = F(a, b, c)$, si, comme Héron, nous inscrivons au triangle une circonférence, cette circonférence inscrite est elle-même une *fonction,* que nous introduisons artificiellement pour arriver à la fonction cherchée.

Ceci posé, voyons sur quel genre de fonctions ont principalement porté les recherches d'Archimède.

Elles ont porté sur celles qui consistent, en général, à trouver la fonction qui lie des surfaces ou des volumes courbes à d'autres quantités plus simples et, en particulier, à des lignes droites. Le procédé employé par lui dans les différents cas et d'une façon toute spontanée, procédé que nous pouvons systématiser aujourd'hui est le suivant : soit $V = F(a, b, c...)$ la fonction à chercher, V étant un volume terminé par des surfaces courbes, a, b, c... étant des lignes droites. On cherche d'abord une fonction *plus simple* exprimant un volume V' terminé par des *surfaces planes* et on détermine les fonctions $V' = F(a', b', c'...)$, a', b', c'... étant des lignes droites, et l'on *passe* de V' à V et de a', b', c'... à a, b, c... Il y a donc là deux opérations bien distinctes : l'une qui varie avec chaque question considérée, l'autre qui, assujettie plus tard à une loi générale, consiste à effectuer le passage de V' à V, de a' à a, de b' à b, etc., etc.

La loi générale, suivant laquelle s'accomplit le passage du cas plan au cas courbe, du cas discontinu au cas continu, a été découverte par Leibnitz, qui l'a dégagée presque uniquement de l'ensemble des cas qu'Archimède avait traités. Quant à celui-ci, il a obéi spontanément à cette grande loi, mais il ne l'a pas connue. N'est-il pas in-

téressant de rechercher comment cette loi a pu, sans qu'il en eût conscience, diriger son esprit ?

Empruntons à Archimède lui-même, un exemple très-simple, afin de rendre plus nettes ces considérations générales. On sait qu'il a démontré la proposition suivante : la surface d'un cercle est égale à un triangle rectangle ayant pour base la circonférence de ce cercle et pour hauteur son rayon ; ce qui revient à dire en langage moderne que l'on a : Cerc. $R =$ Circ. $R\,\frac{R}{2}$, c'est-à-dire que la surface du cercle est égale à sa circonférence multipliée par la moitié du rayon, sauf à trouver ensuite la circonférence en fonction du rayon. La surface du cercle étant la fonction S qu'il faut trouver, quelle marche Archimède a-t-il spontanément suivie? Il a cherché une autre fonction S', exprimable en éléments rectilignes, et pour cela il a inscrit un polygone régulier dans une circonférence. Soit p son périmètre, a son apothème et S' sa surface ; on a $S' = p\,\frac{a}{2}$. Il s'agit de passer de S' à S. Nous remarquons que la fonction $S' = p\,\frac{a}{2}$ est vraie, quel que soit le nombre des côtés du polygone inscrit, et qu'à mesure que le nombre augmente, le périmètre p se rapproche de la circonférence, et a du rayon R. Nous sommes donc poussés, en vertu de la première loi de philosophie première qui gouverne fatalement notre intelligence, et qui consiste à faire l'hypothèse la plus simple en rapport avec l'ensemble des renseignements, à assimiler la circonférence au périmètre et l'apothème au rayon, ce qui donne : $S =$ Circ. $R\,\frac{R}{2}$.

Alors même qu'il eût connu la loi qui le guidait, Archimède ne pouvait s'en contenter. Naturellement conduit à une hypothèse capable de faire surgir l'*invention*,

il sentait néanmoins que pour que l'*invention* fût acceptable, il était nécessaire qu'il démontrât d'abord l'hypothèse, ce qu'il a fait en employant la démonstration *par l'absurde,* régulièrement instituée par Euclide. Il suffit donc pour se rendre compte du travail mental auquel Archimède s'est livré, de remarquer :

1° Que, pour appliquer la démonstration par l'absurde, dans le cas de la valeur de S, par exemple, il a été obligé de se servir de la fonction supplémentaire S' ;

2° Qu'il a obéi inconsciemment à la grande loi de philosophie première, d'où découle le principe de *continuité.* C'est là certainement une analyse difficile, mais il était d'autant plus important de l'effectuer, qu'elle éclaire d'une lumière nouvelle, non-seulement les découvertes du géomètre syracusain, et en particulier ses quadratures et ses cubatures, mais encore toute la marche de l'esprit humain.

Par cette manière de procéder, Archimède a trouvé un grand nombre de propositions. Mais, pour les démontrer rigoureusement par l'absurde, il a dû s'appuyer sur deux principes, qu'il a formulés le premier, et dont il est nécessaire de dire quelques mots. Ce sont les suivants :

« Deux lignes qui sont dans un plan et qui ont les mêmes extrémités sont inégales, lorsqu'elles sont l'une et l'autre concaves du même côté, et que l'une est comprise tout entière par l'autre et par la droite qui a les mêmes extrémités que cette autre ; ou bien, lorsque l'une n'est comprise qu'en partie et que le reste est commun, la ligne comprise est la plus courte. Pareillement, lorsque des sur-

faces ont les mêmes limites dans un plan, la surface plane est la plus petite. »

« Deux surfaces qui ont les mêmes limites dans un plan sont inégales, lorsqu'elles sont l'une et l'autre concaves du même côté, et que l'une est comprise toute entière par l'autre et par le plan qui a les mêmes limites que cette autre ; ou bien, lorsque l'une n'est comprise qu'en partie, et que le reste est commun, la surface comprise est la plus petite. »

Archimède regarde ces propositions comme des principes, qui non-seulement ne donnent lieu à aucune démonstration, mais doivent servir de base à toutes les démonstrations ultérieures.

Ces principes sur quoi reposent-ils ?

Il serait vraiment absurde de leur accorder une évidence logique ou déductive, puisqu'ils expriment directement et sans aucune espèce de déduction, une relation d'inégalité entre deux sortes d'étendue d'une certaine nature, et représentent par conséquent des phénomènes extérieurs à nous. Ils résultent exclusivement d'une induction fondée sur l'observation, et, jusqu'à un certain point, sur l'*expérimentation* directe ; car si l'on veut rendre évidente cette relation d'inégalité entre les deux sortes d'étendue, on est obligé de les *aplatir* sur un même plan.

Toute cette grande théorie de la transition du cas polygonal ou polyédrique au cas courbe, repose donc en définitive sur une base inductive, c'est-à-dire directe, et, lorsqu'on songe que toute la partie élémentaire de la géométrie est fondée sur des principes d'origine semblable, on est étonné de voir les analystes modernes tomber dans

cette erreur profonde, de considérer la géométrie comme une science purement déductive. C'est en réalité une science naturelle à la manière de la physique, mais où la part de l'*observation*, de l'*expérimentation* et de l'*induction* est faible, tandis que celle de la *déduction* est immense. On voit par là, combien est fausse et superficielle la conception de Kant, donnant la mathématique comme une preuve évidente de la valeur objective de certains *jugements synthétiques à priori*.

A côté des principes inductifs dont nous venons de parler, Archimède en a posé un troisième, de valeur essentiellement logique celui-là, et qui sert de complément aux deux autres. Le voici :

« Etant donné deux lignes inégales ou deux surfaces inégales, ou bien deux solides inégaux, si l'excès de l'une de ces quantités sur l'autre est ajouté à lui-même un certain nombre de fois, cet excès ainsi ajouté à lui-même, pourra surpasser l'une ou l'autre des quantités que l'on compare entre elles. »

Nous n'aurions qu'une idée imparfaite de la marche suivie par Archimède dans ses travaux sur les quadratures et les cubatures des figures courbes, si nous ne tentions d'appliquer les considérations qui précèdent à un cas plus décisif que celui de l'expression de la surface du cercle au moyen de la circonférence et du rayon. Nous trouverons l'exemple caractéristique que nous cherchons dans la quadrature de la sphère, l'une des plus belles découvertes du grand géomètre, qui lui a consacré presque en entier le premier et le plus étendu des deux livres de son traité de la *sphère et du cylindre*.

Archimède énonce ainsi son théorème : « La surface d'une sphère est quadruple d'un de ses grands cercles. » Mais, comme en vertu de ses propres découvertes la surface du cercle peut être exprimée au moyen du rayon, on peut dire, en appelant S la surface d'une sphère de rayon R, que le problème consiste à trouver S, fonction de R, ou $S = F(R)$.

D'après la théorie générale que nous avons exposée, il fallait qu'Archimède *découvrît* d'abord la fonction, et en *démontrât* ensuite la vérité. Suivons-le pas à pas dans cette entreprise.

Si l'on désigne un certain nombre de lignes droites par a, b, c, etc., et par S' une surface, nous voyons que la fonction cherchée, fonction qui, grâce au *principe de continuité*, doit permettre de découvrir et de démontrer $S = F(R)$, est exprimée par l'équation $S' = F(a, b, c, \ldots)$. Que fait Archimède pour découvrir S' ? Supposant une portion de polygone régulier, dont le nombre des côtés soit divisible par quatre, inscrit dans une demi-circonférence, il imagine que celle-ci tourne autour du diamètre, et dans la révolution engendre une surface qu'il exprime ainsi :

« La surface de la figure inscrite dans une sphère, est égale à un cercle dont le carré du rayon est égal à la surface comprise sous un des côtés du polygone et sous une droite égale à la somme des droites qui joignent les côtés du polygone, en formant des quadrilatères, et qui sont parallèles à une droite qui sous-tend deux côtés du polygone. »

AB étant le diamètre du cercle (fig. 1)[1], je fais $AC = a$

1. Voir la planche placée à la fin de la leçon,

et CC + DD′ + EE′ + FF′ + GG′ = l. Si on fait $K^2 = a\,l$, le théorème d'Archimède revient à ceci : S′ = π K^2, ce qui, en remplaçant K^2 par sa valeur, donne : S′ = π $a\,l$. Appliquons le *principe de continuité* et doublons indéfiniment le nombre des côtés : nous constatons que tandis que a décroit indéfiniment, l, au contraire, croît indéfiniment, en sorte que l'on arrive à l'expression limite : S = π 0 ∞, c'est-à-dire à une expression indéterminée, qui est l'aboutissant ordinaire de presque tous les cas analogues. Un travail intermédiaire devient donc indispensable pour transformer cette expression en une autre, d'où l'indétermination disparaisse lorsqu'on passe à la limite.

Cette necessité, Archimède l'a sentie. Il s'applique en effet à démontrer que $a\,l$ = AB. CB, AB étant le diamètre et CB la ligne qui joint une des extrémités du diamètre au côté du polygone qui touche à l'autre. On obtient de cette façon : S′ = π, 2R, CB ; et CB, par l'application du principe de *continuité*, devenant à la limite 2R, l'on a : S = π. 2R. 2R, c'est-à-dire S = 4 π R^2. Telle est, à n'en pas douter, la marche suivie par Archimède, pour arriver à la découverte de son théorème. Cela fait, il n'avait encore accompli que la première partie de sa tâche. Ce théorème, il fallait le démontrer. De là tout un échafaudage de propositions nouvelles rendues nécessaires par l'emploi de la démonstration par l'absurde, et dans lesquelles l'auteur fait voir que la surface de la sphère ne peut être ni plus grande ni plus petite que quatre fois la surface d'un grand cercle de cette sphère.

Comme il serait fort long et assez inutile d'entrer dans les détails de cette démonstration compliquée, nous passe-

rons de suite au court et remarquable travail du grand géomètre, qui, complétant le traité *de la sphère et du cylindre*, a pour objet la *mesure du cercle*, d'où l'on sait que dépendent si étroitement la recherche de la quadrature de la sphère, celle du segment sphérique et celle du cône et du cylindre.

Archimède démontre d'abord la proposition suivante :

« Un cercle quelconque est égal à un triangle rectangle, dont un des côtés de l'angle droit est égal au rayon de ce cercle, et dont l'autre côté de l'angle droit est égal à la circonférence de ce même cercle. »

La quadrature du cercle qui, finalement, dépendra de la mesure d'une ligne droite, qui est le rayon, exige donc que la circonférence soit au préalable *rectifiée*, c'est-à-dire ramenée elle-même à la connaissance du rayon, but final et depuis longtemps entrevu, de toutes quadratures, cubatures et rectifications, mais que personne avant Auguste Comte n'avait systématisé.

Archimède cherchant la rectification de la circonférence, énonce le théorème suivant :

« La circonférence d'un cercle quelconque est égale au triple du diamètre, réuni à une certaine portion du diamètre, qui est plus petite que le septième de ce diamètre, et plus grande que les $\frac{10}{71}$ de ce même diamètre. »

Cet énoncé appelle plusieurs remarques importantes :

En intercalant la quantité inconnue x entre deux limites A et B, ce qui s'exprime $A < x < B$, et bien qu'il n'indiquât pas d'une façon précise, comment cela lui donnait la limite de l'erreur commise, Archimède introduisait dans la science, chose nouvelle et importante, une

méthode d'approximation. Le procédé employé revient à calculer, par une suite d'inégalités, la limite du rapport existant entre le diamètre et chacun des périmètres des polygones réguliers, inscrit et circonscrit, de 96 côtés.

« La raison du contour de ce polygone (circonscrit et de 96 côtés) à son diamètre est moindre que la raison de 14688 à 4673 $\frac{1}{2}$. Mais parmi ces deux nombres, le premier contient trois fois le second avec un reste qui est de 667 $\frac{1}{2}$, et ce reste est plus petit que le $\frac{1}{7}$ du nombre 4673 $\frac{1}{2}$; donc le contour du polygone circonscrit contient le diamètre trois fois, plus une partie de ce diamètre qui est moindre que sa septième partie et demie. Donc, à plus forte raison, la circonférence du cercle est moindre que le triple du diamètre augmenté d'un septième et demi de ce même diamètre. »

Archimède considère ensuite le polygone régulier inscrit de 96 côtés, et termine sa démonstration par le théorème suivant :

« Donc, la raison du contour du polygone au diamètre est plus grande que la raison de 6336 à 2017 $\frac{1}{4}$. Mais parmi ces nombres le premier contient le second trois fois avec un reste qui est plus grand que les $\frac{10}{71}$ du second. Donc le contour d'un polygone de 96 côtés inscrit dans un cercle est plus grand que le triple de son diamètre augmenté des $\frac{10}{71}$ de son diamètre. Donc, à plus forte raison, la circonférence du cercle est plus grande que le triple du diamètre augmenté des $\frac{10}{71}$ de ce diamètre. »

Si l'introduction d'une telle méthode constituait pour la science un progrès sérieux, elle ne devait pas avoir des conséquences moins précieuses en philosophie. C'est que,

pour la première fois, l'esprit humain se dégageant d'une manière précise et systématique du point de vue absolu, acceptait le point de vue relatif sans tomber dans l'arbitraire. C'est qu'Archimède, le premier, entrait dans la voie qui, au prix d'efforts séculaires, devait conduire à cette grande conception du positivisme : *Nos théories ne sont que des approximations successives de la réalité, dont le degré doit être déterminé par l'ensemble des besoins sociaux.*

L'on a pu voir par les citations précédentes que non-seulement Archimède ne désigne pas par la lettre Π, qui n'a été employée que fort tard à cet usage, le rapport constant de la circonférence au diamètre, mais qu'il ne possède même pas la notion distincte de ce rapport, et encore moins de la constance de ce rapport, ce qui explique qu'il n'ait pas songé à le représenter par un signe particulier. Ici trouverait place une question intéressante dans l'histoire de la science, celle des formes diverses qu'une même proposition est susceptible de revêtir à travers les âges. Faut-il croire, en effet, qu'une telle succession soit arbitraire, ou ne convient-il pas d'admettre au contraire que ces formes répondent à des transformations régulières dans la marche de l'esprit humain? En ce qui concerne, par exemple, le problème de la rectification de la circonférence, on verrait que la forme suivante : $\frac{\text{CircR}}{2\text{R}}$ = *constante*, qui peut également se formuler : *le rapport de la circonférence au diamètre est constant*, n'a pu surgir avant que Descartes eût accompli sa révolution et établi la distinction entre les variables et les constantes. De même, la désignation de ce rapport par la lettre Π suppose l'avénement préalable de l'algorithme hiéroglyphique complète-

ment inconnu à l'antiquité, et en particulier au siècle d'Archimède.

Ce puissant génie a poussé ses études et ses découvertes sur beaucoup d'autres points relatifs à la mesure de l'étendue. Comme partout l'esprit de la méthode reste le même, et que chaque cas ne diffère du précédent que par les procédés spéciaux mis en œuvre pour obvier aux difficultés qui lui sont propres, nous nous bornerons ici à une appréciation générale et rapide, malgré l'intérêt que pourrait offrir une analyse plus détaillée.

Archimède a laissé, comme nous avons eu occasion de le dire, un traité sur les conoïdes et les sphéroïdes. Il appelle sphéroïde le volume engendré par une ellipse tournant autour de son grand axe, et conoïde parabolique ou hyperbolique, le volume auquel donne naissance une révolution semblable de la parabole ou de l'hyperbole. Avant d'indiquer les principales propositions que renferme ce traité, dans lequel l'auteur se propose de trouver la cubature de segments de conoïdes paraboliques et hyperboliques et de sphéroïdes, nous rappellerons quelques définitions établies par lui.

« Si un plan touche un conoïde parabolique, et si l'on conduit un autre plan qui soit parallèle au plan tangent et qui retranche un certain segment du conoïde, la partie du plan coupant comprise par la section du conoïde, s'appelle la base du segment qui est coupé ; le point où l'autre plan touche le conoïde s'appelle le sommet, et la partie de la droite qui est menée du sommet du segment parallèlement à l'axe du conoïde et qui est comprise dans le conoïde, s'appelle l'axe du segment. »

« Lorsque le segment d'un conoïde parabolique est coupé par un plan perpendiculaire sur l'axe, le segment retranché est égal à trois fois la moitié d'un cône qui a la même base et le même axe que le segment. »

« Lorsqu'un conoïde parabolique est coupé par deux plans conduits d'une manière quelconque, les segments retranchés sont entre eux en raison doublée de leurs axes. »

Ce qui précède concerne le conoïde parabolique, ce qui suit regarde le conoïde hyperbolique.

« Une hyperbole, son diamètre et ses asymptotes étant placés dans un même plan, si le plan dans lequel sont placées les lignes dont nous venons de parler tourne autour du diamètre immobile jusqu'à ce qu'il soit revenu au même endroit d'où il avait commencé à se mouvoir, il est évident que les asymptotes comprendront un cône droit dont le sommet sera le point où les asymptotes se rencontrent, et dont l'axe sera le diamètre immobile. La figure comprise par l'hyperbole s'appelle conoïde hyperbolique; le diamètre immobile s'appelle l'axe du conoïde, et le point de la surface du conoïde rencontré par l'axe s'appelle le sommet; le cône compris par les asymptotes s'appelle le cône contenant le conoïde; la droite comprise entre le sommet du conoïde et le sommet du cône s'appelle l'ajoutée à l'axe. »

« Si un plan touche un conoïde hyperbolique, et si l'on conduit un autre plan qui soit parallèle au premier et qui retranche un certain segment du conoïde, la partie du plan coupant comprise par la section du conoïde s'appelle la base du segment; le point où l'un des plans touche le

conoïde s'appelle le sommet du segment ; et la droite qui est comprise dans le segment et qui fait partie de celle qui est menée par le sommet du conoïde et par le sommet du cône qui contient le conoïde s'appelle l'axe du segment ; et la droite qui est comprise entre les sommets dont nous venons de parler s'appelle l'ajoutée à l'axe. »

« Lorsqu'un conoïde hyperbolique est coupé par un plan perpendiculaire sur l'axe, le segment retranché est au cône, qui a la même base et le même axe que le segment, comme une droite composée de l'axe du segment et du triple de la droite ajoutée à l'axe est à une droite composée de l'axe du segment et du double de la droite ajoutée à l'axe. »

« Lorsqu'un conoïde hyperbolique est coupé par un plan non perpendiculaire sur l'axe, le segment retranché est à la figure qui a la même base et le même axe que le segment et qui est un segment de cône, comme une droite composée de l'axe du segment et du triple de la droite ajoutée à l'axe est à une droite composée de l'axe du segment, et du double de la droite ajoutée à l'axe. »

« Nous passons maintenant aux principales propositions démontrées par Archimède sur les sphéroïdes ou ellipsoïdes de révolution.

« Quand un sphéroïde est coupé par un plan conduit par son centre et perpendiculaire sur l'axe, chacun des segments produits par cette section est double du cône qui a la même base et le même axe que le segment. »

« Quand un sphéroïde est coupé par un plan perpendiculaire sur l'axe, mais non mené par le centre, le plus grand des segments produits par cette section est au cône

qui a la même base et le même axe que le segment, comme une droite composée de la moitié de l'axe du sphéroïde et de l'axe du petit segment est à l'axe du petit segment. »

« Lorsque le sphéroïde est coupé par un plan mené par son centre et non perpendiculaire à l'axe, chacun des segments produits par cette section est double de la figure qui a la même base et le même axe que le segment ; cette figure est un segment de cône. »

« Lorsqu'un sphéroïde est coupé par un plan qui n'est point mené par le centre, ni perpendiculaire sur l'axe, le plus grand des segments produits par cette section est à la figure qui a la même base et le même axe que le segment comme une droite composée de la moitié de celle qui joint les sommets des segments et de l'axe du petit segment est à l'axe du petit segment. »

« Enfin le petit segment est à la figure, qui a la même base et le même axe que le segment, comme une droite composée de la moitié de celle qui joint les sommets des segments et de la moitié de l'axe du grand segment est à l'axe du grand segment; cette figure est aussi un segment de cône[1]. »

Bien que la marche suivie en ces différents cas par Archimède soit conforme à la conception générale que nous avons exposée, il n'est pas sans intérêt de rechercher l'application qu'il en a faite à chacun d'eux.

L'esprit général de la démonstration consiste à inscrire et circonscrire au volume considéré une suite de cylindres, construits d'après une loi donnée. On a ainsi une fonction

1. Archimède a également étudié les conditions de similitude de ces divers volumes.

$V' = F(a'\ b'\ c',)$ qui, en arrivant à la limite, donne la fonction cherchée, c'est-à-dire : $V = F(a, b, c)$, a, b, c, étant des lignes droites. C'est là, nous le savons, le procédé propre à la méthode d'invention qui sert de base aux démonstrations par l'absurde. Considérons, par exemple, un segment de conoïde parabolique formé en menant un plan perpendiculaire à l'axe (*fig.* 2). On partage AB en un certain nombre de parties égales. Soient AB $= h$ et n le nombre des parties, on forme autant de cylindres circonscrits qu'il y a de parties. AC égale r; BA et AC sont connus. En appelant V' la somme des volumes des cylindres et r', r'', les rayons des bases des cylindres, on a :

$$V' = \Pi\, r^2 \frac{h}{n} + \Pi\, r'^2 \frac{h}{n} + \ldots\ldots = \Pi \frac{h}{n}(r^2 + r'^2 + \ldots.)$$

Si l'on passait à la limite pour avoir le volume V du segment de conoïde parabolique, on aurait la forme $\frac{\infty}{\infty}$. Il est donc nécessaire de *transformer* l'expression. On y arrive en mettant à profit la propriété caractéristique de la parabole, ce qui conduit à employer l'équation $y^2 = 2px$, ou tout au moins son équivalent. Nous avons alors :

$$\frac{r'^2}{r^2} = \frac{(n-1)\frac{h}{n}}{\frac{n\,h}{n}} = \frac{n-1}{n} \text{ et } \frac{r''^2}{r^2} = \frac{n-2}{n} \cdots,$$

$$\text{d'où } r'^2 = \frac{r^2(n-1)}{n} \text{ et } r''^2 = \frac{(n-2)\,r^2}{n} \ldots\ldots;$$

$$\text{ce qui donne } V' = \frac{\Pi h r^2}{n}\left[\frac{n}{n} + \frac{n-1}{n} + \frac{n-2}{n} + \frac{n-3}{n} \cdots\right]$$

$$\text{ou } V' = \frac{\Pi r^2 h}{n}\left[n + n - 1 + n - 2 \ldots. + 1\right].$$

Or comme $n + n - 1 + n - 2 \ldots + 1 = \frac{(n+1)n}{2}$,

on a $V' = \frac{\Pi r^2 h - (n+1) n}{2 n^2} = \frac{\Pi r^2 h}{2} \left[\frac{n^2+n}{n^2} \right] = \frac{\Pi r^2 n}{2} \left[1 + \frac{1}{n} \right]$.

On a donc l'expression $V' = \frac{\Pi r^2 h}{2} \left[1 + \frac{1}{n} \right]$ et comme d'après le principe de continuité n égale ∞, il reste $V = \frac{\Pi r^2 h}{2}$ ou $V = \frac{3}{2}\ \Pi r^2\ \frac{h}{3}$, ce qui donne l'énoncé géométrique d'Archimède. Nous pourrions faire le même travail pour le cas des cubatures, des segments, des sphéroïdes et des conoïdes hyperboliques.

Archimède s'est occupé aussi des *hélices* et de la courbe que nous désignons justement aujourd'hui sous le nom de *spirale d'Archimède*. Laissons la parole à l'auteur.

« Si une ligne droite, une de ses extrémités restant immobile, tourne dans un plan avec une vitesse uniforme jusqu'à ce qu'elle soit revenue au même endroit d'où elle avait commencé à se mouvoir, et si un point se meut avec une vitesse uniforme dans la ligne qui tourne, en partant de l'extrémité immobile, ce point décrira une hélice dans un plan. Je dis que la surface qui est comprise par l'hélice et par la ligne droite revenue au même endroit d'où elle avait commencé à se mouvoir est la troisième partie d'un cercle qui a pour centre le point immobile et pour rayon la partie de la ligne droite qui a été parcourue par le point dans une seule révolution de la droite.

« Si une droite touche l'hélice à son extrémité dernière engendrée, et si de l'extrémité immobile de la ligne droite qui a tourné et qui est revenue au même endroit d'où elle était partie, on mène sur cette ligne une perpendiculaire qui coupe la tangente, je dis que cette perpendiculaire est égale à la circonférence du cercle. »

« Si la ligne droite qui a tourné et le point qui s'est mû dans cette ligne, continuent de se mouvoir en réitérant leurs révolutions, et en revenant au même endroit d'où ils avaient commencé à se mouvoir, je dis que la surface comprise par l'hélice de la troisième révolution est double de la surface comprise par l'hélice de la seconde; que la surface comprise par l'hélice de la quatrième est triple; que la surface comprise par l'hélice de la cinquième est quadruple; et qu'enfin les surfaces comprises par les hélices des révolutions suivantes sont égales à la surface comprise par l'hélice de la seconde révolution multipliée par les nombres qui suivent ceux dont nous venons de parler. Je dis aussi que la surface comprise par l'hélice de la première révolution est la sixième partie de la surface comprise par l'hélice de la seconde. »

Pour *trouver* et *démontrer* ces propositions, Archimède est obligé de démontrer d'abord des propositions relatives à des propriétés numériques. Leur énoncé suffira à marquer l'esprit des procédés employés. (*Prop.* x, xi, etc.)

« Si des lignes en aussi grand nombre que l'on voudra et qui se surpassent également sont placées les unes à la suite des autres, et si l'excès est égal à la plus petite; si l'on prend d'autres lignes qui soient en même nombre que les premières, et dont chacune soit égale à la plus grande de celles-ci, la somme de tous les carrés construits sur les lignes qui sont égales, chacune à la plus grande, conjointement avec le carré de la plus grande, et la surface comprise sous la plus petite et sous une ligne composée de toutes les lignes qui se surpassent également, sera triple de la somme de tous les carrés construits sur les lignes qui

se surpassent également. » Ce qui revient à trouver la somme des carrés des nombres naturels.

« Si des lignes en aussi grand nombre qu'on voudra et qui se surpassent également, sont placées les unes à la suite des autres, et si l'on prend d'autres lignes dont le nombre soit plus petit d'une unité que le nombre de celles qui se surpassent également, et dont chacune soit égale à la plus grande des lignes inégales, la raison de la somme des carrés des lignes, qui sont égales chacune à la plus grande, à la somme des carrés des lignes qui se surpassent également, le carré de la plus petite étant excepté, est moindre que la raison du carré de la plus grande à la surface comprise sous la plus grande ligne et sous la plus petite, conjointement avec le tiers du carré construit sur l'excès de la plus grande sur la plus petite; et la raison de la somme des carrés des lignes qui sont égales chacune à la plus grande à la somme des carrés des lignes qui se surpassent également, le carré de la plus grande étant excepté, est plus grande que cette même raison. »

Archimède enfin a couronné tous ces travaux par une découverte qui n'est pas l'un des monuments les moins précieux de la profondeur de son génie : nous parlons de la quadrature de la parabole, à laquelle il est arrivé, chose infiniment remarquable, par deux procédés tout différents. « J'ai découvert, écrit-il dans sa lettre d'envoi à Dosithée, ce théorème, d'abord par des considérations de mécanique, ensuite par des raisonnements géométriques... Je ne sache pas, ajoute-t-il, qu'il se soit encore trouvé une seule personne qui ait cherché à quarrer la surface comprise sous une droite et une parabole, ce que nous

avons fait certainement aujourd'hui ; car nous démontrons qu'un segment quelconque, compris par une droite et une parabole, est égal à quatre fois le tiers du triangle qui a la même base et la même hauteur que le segment. »

Il serait oiseux d'insister, après ce qui précède, sur la variété et la difficulté des résultats obtenus par Archimède dans ses travaux géométriques. Cependant l'on n'aurait pas apprécié à sa juste valeur cette œuvre considérable, si l'on ne montrait pas, sans pour cela faire ici l'histoire d'une fondation, que nous aurons à étudier en son lieu, comment elle sert de base à la *méthode infinitésimale.*

Tous les travaux d'Archimède, avons-nous dit, ont le même but : exprimer des surfaces et des volumes curvilignes en fonction de lignes droites ; et si un grand nombre des questions traitées sont résolues par des procédés propres à chacune, nous savons que la *méthode d'invention*, spontanément employée par l'auteur, affecte dans les divers cas un même caractère fondamental[1].

1. Pour bien sentir toute la difficulté des déductions dues au génie d'Archimède, il faut remarquer que, outre l'absence de tout algorithme, le langage mathématique des Grecs était lui-même d'une extrême imperfection. « Croirait-on, disaient Lagrange et Delambre, que les Grecs n'ont jamais eu de mot pour exprimer le *rayon du cercle*, et qu'ils l'appelaient *ligne qui part du centre ?* Toutes ces expressions qui reviennent à chaque instant donnent à l'énoncé des propositions et à tous les raisonnements dont se compose la démonstration une longueur très-incommode. »

Ainsi, par exemple, quoique le mot *parabole* soit en tête d'un traité d'Archimède, on voit qu'il ne s'en sert jamais dans le cours de son travail et qu'il désigne toujours cette courbe par le mot de *section du cône rectangle;* l'ellipse est désignée par le nom de *section du cône obliquangle*, et l'hyperbole par celui de *section du cône obtusangle.* Cela résulte de ce que les anciens considéraient la section faite dans le cône par le plan perpendiculaire à l'arête, d'où il suit que la parabole n'était obtenue que dans la section du cône rectangle, et l'ellipse et l'hy-

Il faut donc indiquer comment Leibnitz a pu dégager des travaux du géomètre grec ce principe général et abstrait au moyen duquel s'opère le passage du discontinu au continu, du cas polyédrique et polygonal au cas courbe. Le couronnement de l'édifice fera juger de la puissante solidité des bases.

En saisissant ce qu'il y a de commun dans les divers cas où l'on passe du discontinu au continu, Leibnitz, par une induction de génie, a vu que le procédé consistait essentiellement à assimiler deux quantités qui diffèrent entre elles d'une quantité indéfiniment décroissante.

Soient S la surface du polygone régulier de périmètre p, inscrit dans une circonférence dont le rayon est R, a l'apothème, Cerc.R la surface du cercle circonscrit et Circ.R la circonférence. On démontre le théorème $S = p\,\frac{a}{2}$ (I). Soient δ, δ', δ'' les différences entre Cerc.R et S, Circ.R et p, $\frac{R}{2}$ et $\frac{a}{2}$. Le théorème (I) devient alors :

$$\text{Cerc. R} - \delta = (\text{Circ. R} - \delta')\left(\frac{R}{2} - \delta''\right)$$

$$\text{ou Cerc.R} - \text{Circ.R}\,\frac{R}{2} = \delta - \frac{R\delta'}{2} - \delta'\delta''\text{Circ.R}.$$

Or, à mesure que les côtés du polygone régulier inscrits vont en augmentant, et d'une manière indéfinie, δ, δ', δ'' augmentent également. Donc dire que

perbole dans les sections des cônes obliquangle et obtusangle. Apollonius de Perge a perfectionné la langue mathématique d'Archimède en employant couramment les expressions parabole, ellipse, hyperbole, de même qu'en désignant le paramètre par le mot ὀρθία, tandis qu'Archimède se sert encore de l'expression longue et vague de *ligne qui s'étend jusqu'à l'axe*.

$\text{Cerc.R} - \text{Circ.R}\,\frac{R}{2} = o$, ou encore que $\text{Cerc.R} = \text{Circ.R}\,\frac{R}{2}$ cela revient à énoncer que l'*on égale deux quantités dont la différence est indéfiniment décroissante.*

Prenons un second exemple. Soient p et p' les périmètres de deux polygones réguliers semblables, inscrits dans deux circonférences de rayon R et R'. On a $\frac{p}{p'} = \frac{R}{R'}$, (I). Mais $\frac{p}{p'} = \frac{\text{Circ.R}}{\text{Circ.R}'} - \delta$, δ étant une quantité qui décroît indéfiniment à mesure que p et p' augmentent eux-mêmes indéfiniment le nombre de leurs côtés. On aura donc en substituant dans l'équation (I) la valeur de $\frac{p}{p'}$: $\frac{\text{CircR}}{\text{CircR}'} - \delta = \frac{R}{R'}$, ou $\frac{\text{CircR}}{\text{CircR}'} - \frac{R}{R'} = \delta$. Ce qui montre clairement que le théorème $\frac{\text{CircR}}{\text{CircR}'} = \frac{R}{R'}$ résulte de ce *qu'on assimile deux quantités qui diffèrent d'une quantité indéfiniment décroissante.* La mesure du volume du segment du paraboloïde de révolution va nous fournir un troisième exemple.

$$V' = V - \delta \text{ et } V' = \frac{\Pi r^2 h}{2}\left[1 + \frac{1}{n}\right]$$

$$\text{ou } V' = \frac{\Pi r^2 h}{2} + \frac{1}{n}\frac{\Pi r^2 h}{2}, \text{ d'où } V - \delta = \frac{\Pi r^2 h}{2} + \frac{1}{h}\frac{\Pi r^2 h}{2},$$

$$\text{ou } V = \frac{\Pi r^2 h}{2} + \frac{1}{n}\frac{\Pi r^2 h}{2} + \delta, \text{ ou } V - \frac{\Pi r^2 h}{2} = \frac{1}{n}\frac{\Pi r^2 h}{a} + \delta.$$

Or δ et $\frac{1}{n}\frac{\Pi r^2 h}{2}$ décroissant indéfiniment, tandis que n augmente indéfiniment, dire que $V - \frac{\Pi r^2 h}{2} = o$, c'est dire que *deux quantités sont égales lorsqu'elles diffèrent d'une quantité indéfiniment décroissante.*

Tel est le principe abstrait que l'on peut par *induction*

dégager de l'ensemble des ces traités par Archimède, et dont la science est redevable à Leibnitz. Il appelle de notre part quelques observations scientifiques, logiques et même religieuses.

Au point de vue logique et scientifique, le principe de Leibnitz doit être regardé comme le produit d'une *induction* profonde, opérée sur des cas très-nombreux, où son application spontanée avait fourni des résultats rigoureusement démontrables.

Mais comme ces démonstrations reposent elles-mêmes sur deux principes formulés par Archimède et *induits* d'un petit nombre d'observations et d'expériences très-simples, il en résulte que le principe de Leibnitz peut être en définitive considéré comme *induit* d'un ensemble de théorèmes géométriques, découverts en majeure partie par Archimède, et fondés sur quelques principes *inductifs* empruntés à l'observation immédiate.

Au point de vue religieux, la mathématique nous apparaît comme une admirable institution de l'Humanité, aux progrès lents mais entre tous les plus assurés, parce que la raison personnelle s'y subordonne à la raison collective, et que notre foi dans la vérité des propositions scientifiques, résulte avant tout du sentiment profond, sinon de la notion précise, que chaque proposition est une création du passé. C'est de ce sentiment que s'est inspiré Auguste Comte, lorsqu'aux risées d'un monde académique incapable de le comprendre, il a pris pour épigraphe de sa grande systématisation mathématique cette devise empruntée à l'*Imitation* : « Omnis ratio et naturalis investigatio fidem sequi debet, non præcedere nec infringere. »

Et cette autre : « L'homme doit, de plus en plus, se subordonner à l'Humanité. » (A. Comte.)

Enfin, au point de vue scientifique pur, ce principe facilite la découverte des relations. C'est ainsi qu'ayant à trouver la fonction F $(a, b, c, \ldots) = o$, on cherche une fonction plus simple F $(a' b' c' \ldots) = o$ entre des quantités $a' b' c' \ldots$ qui diffèrent de quantités indéfiniment décroissantes de a, b, c, et l'on arrive à la relation cherchée.

Nous pourrions ajouter que Leibnitz a inventé un algorithme approprié à ces sortes de spéculations, mais nous ne pouvons nous étendre davantage sur l'histoire et les résultats d'une invention, dans laquelle il y aurait lieu de faire la part de Descartes, de Fermat, de Barrow, et que nous n'avons abordée que pour en montrer la base dans les admirables travaux d'Archimède.

De l'*Arénaire*, par lequel nous terminerons cette longue revue, nous ne dirons qu'un mot.

L'ouvrage prit naissance à l'occasion de la dispute agitée auprès de Gélon, roi de Syracuse, sur la possibilité ou l'impossibilité de fixer un nombre capable d'exprimer la quantité de grains de sable contenue sur la terre. Archimède traite la question dans un travail adressé à Gélon :

« Quant à moi, je vais faire voir par des démonstrations géométriques auxquelles tu ne pourras refuser ton assentiment, que parmi les nombres dénommés par nous dans les livres adressés à Xeuxippe, il en est qui excèdent le nombre des grains d'un volume de sable égal non seulement à la grandeur de la terre, mais encore à celui de l'univers entier. »

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails qu'exigerait l'appréciation de ce travail, et nous nous contenterons de reproduire le jugement porté sur lui par Delambre et Lagrange dans un mémoire adressé à l'Institut, en 1806 :

« L'Arénaire même, quoiqu'il ait en apparence un but plus frivole, n'est pas moins recommandable, soit par des expériences faites avec autant d'adresse que de sagacité, pour mesurer le diamètre du soleil, soit par des efforts très-ingénieux pour suppléer à l'imperfection de l'arithmétique des Grecs, qui n'avaient ni figures ni noms pour exprimer les nombres au-dessus de cent millions.

« Le système qu'il imagina pour écrire et dénommer un nombre quelconque porte sur un principe bien peu différent de l'idée fondamentale qui fait le mérite et la simplicité de notre arithmétique arabe, ou plutôt indienne.

« On a même cru trouver dans ce système la première idée des logarithmes ; mais il nous semble que c'est outrer les choses. On voit, à la vérité, dans l'Arénaire, deux progressions, l'une arithmétique et l'autre géométrique, dont la première sert à trouver un terme quelconque de la seconde. Mais c'est une pure spéculation destinée à montrer comment on pourrait donner une extension indéfinie à l'arithmétique de ce temps, et jamais Archimède n'a songé à rendre son idée utile dans les calculs ordinaires, à changer la multiplication en une addition, et encore moins la division en une soustraction. On ne lui voit réellement exécuter aucun calcul. »

Nous n'avons jusqu'ici apprécié dans Archimède que le géomètre ; il nous reste à étudier en lui le fondateur de la mécanique rationnelle, ou mieux, pour employer l'ex-

pression d'Auguste Comte, de la mécanique générale, et le créateur de l'hydrostatique.

La mécanique générale, ayant pour but de trouver les lois de l'équilibre et du mouvement, se décompose naturellement en deux parties : 1° la *statique* qui cherche les lois de l'équilibre; 2° la *dynamique* qui apprécie les lois du mouvement.

Nous n'étonnerons personne en disant que la mécanique ne pouvait revêtir du premier coup le caractère de généralité, propre à son état normal et définitif, et que le cas de l'équilibre, plus simple que celui du mouvement, dut être d'abord seul considéré.

Entre Archimède, qui crée la *statique*, et Galilée, qui, par sa théorie du mouvement uniformément varié, jette les bases de la *dynamique*, il y a un intervalle immense durant lequel la science marque le pas, et où Stevin est le seul qui, par sa théorie de l'équilibre des poids appliqués sur des plans inclinés, fait faire quelque progrès à la conception du savant grec.

Et cependant Galilée ne fondait pas encore la mécanique générale et abstraite. Cette mécanique ne pouvait être véritablement constituée que par l'apparition dans la science de la notion de *force*; notion toute moderne, qui a donné et donne encore lieu à trop de divagations, pour que nous ne cherchions pas à l'exposer ici d'une façon précise.

La notion de *force* ou d'effort est fournie par la sensation musculaire inhérente à toute action exercée pour pousser ou retenir un corps.

Les mouvements qui résultent de cette action sur les

corps et qui nous sont de beaucoup les plus familiers, sont rangés parmi les *mouvements communiqués*, appelés ainsi par opposition avec une autre sorte de mouvements que l'on appelle *mouvements spontanés*. Pour donner à nos conceptions mécaniques toute la généralité possible, on fait abstraction de ces derniers et l'on remplace toute activité spontanée de la matière par des efforts extérieurs équivalents, c'est-à-dire capables de produire les mêmes effets, auxquels on donne le nom de *forces*. La *force* n'est donc autre chose que l'action extérieure, par laquelle on produit, ou l'on imagine produire un *équilibre* ou un *mouvement*.

De là surgit la conception de la *composition* et de la *décomposition* des forces. Car on imagine sans peine qu'une *force*, conçue comme l'action, réelle ou supposée telle, d'un être humain, puisse tenir lieu de plusieurs autres forces nommées *composantes*, dont elle serait la *résultante;* et l'on admet réciproquement la possibilité de remplacer une *force* par plusieurs autres, capables de produire le même effet ; ce qui n'est autre chose que la *décomposition* des forces.

Tous les mouvements, comme tous les équilibres, peuvent donc être uniformément considérés comme résultant de la *composition* ou de la *décomposition* des forces.

La constitution de la mécanique sur les bases générales que nous venons d'indiquer est due essentiellement à Varignon, dont l'ouvrage (*Nouvelle mécanique*), publié seulement en 1725, après la mort de l'auteur, par les soins de son ami Fontenelle, était connu dans ses traits principaux depuis l'année 1687. Ajoutons qu'à la même époque New-

ton émettait des vues semblables au commencement de ses *Principes mathématiques de la Philosophie naturelle.*

Ce qui précède suffit, sans qu'il soit utile d'insister plus longuement, pour montrer tout ce qu'il y a de subjectif dans cette notion de *force*, que le matérialisme moderne a si singulièrement travestie en donnant une valeur absolue et objective à ce qui n'est en fin de compte qu'une construction de l'esprit. D'autre part, il ne faut pas oublier que cette notion qui permet de ramener tous les principes de la mécanique à un même point de vue, date à peine de deux siècles, et que la prêter aux intelligences d'un passé plus éloigné et surtout à celles de l'antiquité, si étrangères aux conceptions de cette nature, serait aussi faux qu'irrationnel.

Depuis Varignon et Newton la notion de force s'est agrandie et complétée. D'Alembert lui a fait faire un pas capital, quoique trop peu remarqué, et même insuffisamment compris par notre illustre Lagrange, lorsqu'il a introduit dans la science le principe suivant : « Étant donné un ensemble de forces agissant sur un système de points, si on introduit des forces qui se font équilibre, rien n'est changé dans l'état du premier système. » Ce principe, en permettant de substituer à un système donné de forces tout autre système qu'on voudra, à la seule condition qu'il lui soit équivalent, fait surgir des combinaisons, dont le premier système serait incapable de donner l'idée. C'est un admirable procédé logique, qu'il faut rapprocher de celui qui, en analyse, permet de substituer à une équation une foule d'équations équivalentes, et multiplie ainsi

presque à l'infini les ressources de l'entendement. L'auteur en a fait l'application la plus ingénieuse dans la démonstration qu'il emploie pour trouver la résultante de deux forces parallèles dirigées dans le même sens, et dans laquelle, supposant deux forces égales et de sens contraire dirigées suivant la ligne qui joint les points d'application des deux forces parallèles, il remplace le système de deux forces par un système équivalent de quatre.

Quoique bien sommaires, ces considérations générales vont cependant nous permettre de mieux apprécier l'œuvre d'Archimède et sa part dans la fondation de la mécanique.

Le premier ouvrage qui se présente à nous, en abordant cet examen, est son traité sur le levier, dans lequel apparaît pour la première fois, dans l'histoire de l'Humanité, une théorie de mécanique générale.

Le traité porte le titre : « *De l'équilibre des plans ou de leurs centres de gravité.* »

Pour Archimède, le centre de gravité d'un corps est un point tel, que, si on le fixe, le corps est en équilibre. Le traité ayant pour but de trouver les centres de gravité des divers corps, la théorie du levier y rentre naturellement, puisqu'un levier, sollicité par deux poids, n'est en équilibre que lorsque le point fixe est le centre de gravité du système entier.

L'auteur réclame tout d'abord qu'on lui accorde comme évidents les principes inductifs suivants, sur lesquels il s'appuie :

« Des graves égaux suspendus à des longueurs égales sont en équilibre. »

« Des graves égaux suspendus à des longeurs inégales ne sont point en équilibre, et celui qui est suspendu à la plus grande longueur est porté en bas. »

« Si des graves suspendus à de certaines longueurs sont en équilibre, et si l'on ajoute quelque chose à un de ces graves, ils ne sont plus en équilibre; et celui auquel on ajoute quelque chose est porté en bas. »

« Semblablement, si on retranche quelque chose d'un de ces graves, ils ne sont plus en équilibre, et celui dont on n'a rien retranché est porté en bas. »

Il admet de même, relativement aux centres de gravité, les propositions suivantes, moins inductives que logiques, et résultant de considérations de symétrie :

« Si deux figures planes semblables sont appliquées exactement l'une sur l'autre, leurs centres de gravité seront placés l'un sur l'autre. »

« Les centres de gravité des figures inégales et semblables sont semblablement placés. »

« Le centre de gravité d'une figure quelconque, dont le contour est concave d'un même côté, se trouve nécessairement au dedans de la figure. »

Archimède, partant comme d'un principe expérimental du cas de deux poids égaux, se faisant équilibre à l'extrémité de deux bras de leviers égaux, va en déduire les conditions de l'équilibre lorsque les poids de même que les bras de levier sont inégaux. Les poids, dans ce cas, seront en raison inverse des bras de levier.

Comment le démontre-t-il? Il suppose d'abord que les deux poids sont commensurables et, remarque importante, il fait rentrer la question dans la détermination du centre

de gravité de ces deux poids ; il établit en effet deux lemmes préliminaires :

1° Si on a une suite de poids égaux appliqués sur une ligne droite à égale distance de son point milieu, un poids égal à l'un quelconque des autres étant en ce milieu, le centre de gravité de cet ensemble de poids est au milieu de la droite.

2° Si l'on fait abstraction du poids placé au milieu, le centre de gravité des poids restants demeure au milieu de la droite.

La réciproque de ce second lemme est implicitement admise, c'est-à-dire que si un corps est appliqué par son centre de gravité en un point d'une ligne droite et que l'on décompose ce corps en un nombre pair de parties égales, qu'on appliquera deux à deux à égales distances du premier point, ce point restera le centre de gravité de l'ensemble de ces poids égaux.

Mais voyons l'énoncé même d'Archimède sur le principe général du levier et la démonstration qu'il en a donnée :

« Des grandeurs commensurables sont en équilibre, lorsqu'elles sont réciproquement proportionnelles aux longueurs auxquelles ces grandeurs sont suspendues. »

« Soient les grandeurs commensurables P et P'; que leurs centres de gravité soient B et C (*fig.* 3) ; soit une certaine longueur CB et que la grandeur P soit à la grandeur P' [1], comme la longueur AC est à la longueur BA.

1. Archimède se sert naturellement de lettres grecques. Pour plus de facilité, nous les avons remplacées par des lettres latines, sans altérer autrement le texte.

Il faut démontrer que le centre de gravité de la grandeur composée des deux grandeurs P et P′ est le point A. »

Nous supposons que $\frac{P}{P'} = \frac{3}{2}$ et que $\frac{AC}{BA} = \frac{3}{2}$; nous prenons en outre CD = AB et AC = BH, en sorte que le point A est le milieu de la ligne HD. De plus, nous supposons BI = AC = BH. Ceci établi, nous faisons P = 6 p et P′ = 4 p. Nous décomposons ensuite HI en 6 parties égales et DI en 4 parties égales, et nous remarquons que C est le milieu de DI. Nous appliquons les 6 poids p aux points milieux des divisions de HI, points situés deux à deux à égale distance de B, et aux points milieux des divisions de ID, les 4 poids de P′ placés deux à deux à égales distances du point C. Cette substitution est justifiée par le lemme précédemment énoncé. Ces poids égaux seront à égale distance de A, milieu de HD. Donc le centre de gravité de ces poids égaux à p sera A, et, comme il est le même que celui de P et P′, il en résulte que A est le centre de gravité de P et P′, et qu'il y aura par conséquent équilibre, si le point est fixé.

Archimède démontre ensuite le même théorème pour le cas où P et P′ sont incommensurables, et cela par la méthode ordinaire ; puis il cherche le centre de gravité du parallélogramme, celui du triangle, et enfin du trapèze. Tel est le sujet du premier livre.

Dans le second il détermine le centre de gravité d'un segment de parabole, et d'un segment de paraboloïde de révolution. Notons à cette occasion la corrélation trop méconnue dans le travail du grand géomètre entre la théorie du levier et celle des centres de gravité.

La théorie de l'équilibre, ainsi constituée dans le cas le

plus simple d'un levier droit sollicité par deux poids, ne fit aucun progrès jusqu'à Stevin, qui, le premier, passa au cas de l'équilibre de deux poids placés sur deux plans inclinés, adossés l'un à l'autre, et effectua ce pas caractéristique [1], en employant une démonstration directe, infiniment ingénieuse, mais tout à fait étrangère à la considération du levier.

Il s'agit de démontrer que si deux poids P et P′ se font équilibre sur deux plans inclinés adossés l'un à l'autre et de longueurs l et l' on a : $\frac{P}{P'}=\frac{l}{l'}$. Voici, légèrement modifiée par Lagrange, la démonstration donnée de ce théorème par Stevin :

« Concevons une chaîne (*fig.* 4) formée de poids égaux, liés par un fil et également espacés. Supposons que 5 de ces poids portent sur AB et 8 sur AC; et que la chaîne pend indéfiniment en dehors de la base BC. Admettons, en outre, que ABC est un plan vertical, et que BC repose sur un plan horizontal fixe. Nous disons qu'il y a équilibre, car s'il n'en était pas ainsi, le mouvement se produisant sans que AB cesse de contenir cinq poids et BC huit poids, en d'autres termes sans que l'état des choses soit modifié, ce mouvement serait perpétuel, ce qui est absurde.

« D'un autre côté, comme les deux chaînes qui pendent verticalement se font équilibre par l'intermédiaire de BC, les deux poids cinq et huit se font équilibre, et sont évidemment proportionnels aux longueurs des deux plans inclinés, ce qu'il fallait démontrer. »

1. Liber primus staticæ. De staticæ elementis. Leyde, 1605.

A la vérité cette théorie ingénieuse de l'équilibre du plan incliné, tirée par son auteur de l'impossibilité du mouvement perpétuel, était insuffisante et ne pouvait remplacer une théorie déduite du levier.

Ce progrès nécessaire, Galilée l'accomplit dans son livre des *Mécaniques*, publié en français par le Père Mersenne, en l'année 1634 [1]. Il imagine un cercle dont le plan est perpendiculaire à l'horizon (*fig.* 5), et deux poids égaux à P se faisant équilibre à l'extrémité des deux bras de levier OA, OB. Il suppose en outre que le bras de levier OB descend en OC : le *moment* du poids P, qui agissait en B et qui était $P \times OB$, deviendra en C : $P \times OI$; de telle sorte que l'intensité de l'action de P en D sera à celle exercée en B dans le rapport $\frac{OI}{OB}$. Or, comme P en C peut être considéré comme placé sur la tangente CD, qui forme un plan incliné, un poids P placé sur le plan incliné aura donc une action $P \times \frac{OI}{OB} = P \times \frac{IC}{CD}$, c'est-à-dire qu'il sera diminué dans le rapport de la hauteur à la longueur du plan incliné.

En dehors de cette démonstration qui, depuis Galilée, a été variée de bien des manières, l'ouvrage contient une théorie complète des machines, déduite de la considération primitive du levier, si bien qu'on peut le regarder comme le terme des progrès accomplis dans la voie qu'avait tracée Archimède.

Si, quelques années plus tard, la dynamique fondée par

1. Les Mécaniques de Galilée, mathématicien et ingénieur du duc de Florence, avec plusieurs additions rares et nouvelles, utiles aux architectes, ingénieurs, fonteniers, philosophes et artisans, traduit de l'italien par L. P, M. M., à Paris, chez Henry Guënon, rue Saint-Jacques, près les Jacobins, à *l'Image Saint-Bernard*. MDCXXXIV.

Galilée, et la théorie de la composition des forces créée par Varignon, ont donné à la mécanique de nouvelles bases et une nouvelle impulsion, il ne faut pas oublier qu'Archimède demeure, non l'unique, mais le premier fondateur de la mécanique par son ébauche d'une théorie abstraite de la statique, et quel que soit le respect que nous inspire le génie d'un géomètre et d'un penseur tel que Lagrange, nous ne pouvons en vérité souscrire sans réserves aux critiques qu'il formule, dès le début de sa *Mécanique analytique*, au sujet de la théorie du levier exposée par son prédécesseur.

Lagrange déclare insuffisant le procédé employé par Archimède, pour établir la théorie du levier droit dans le cas de deux forces quelconques, parce qu'il repose sur ce principe que l'on peut, dans le levier, remplacer un certain poids par deux poids égaux de valeur moitié moindre, que l'on applique à égale distance du premier ; principe qui, suivant Lagrange, ne serait rien moins qu'évident et en tout cas trop précaire pour servir de base à une véritable démonstration. Nous ne saurions partager cette manière de voir, et nous estimons qu'elle provient surtout de ce que Lagrange prête à Archimède un point de vue qui lui était et devait lui demeurer étranger.

Archimède en effet ne considérant que le centre de gravité, cherche à déterminer celui de deux poids P et P′, agissant aux extrémités A et B d'une ligne droite. Au moyen des deux lemmes que nous avons cités et qu'il démontre d'abord, il établit rigoureusement que le centre de gravité des deux poids P et P′ est le même que celui A d'un système de petits poids, disposés comme nous l'avons indi-

qué, en rapportant la démonstration. Puis ce centre de gravité A étant trouvé, il le fixe et fait de tout le système un levier en équilibre. Ainsi menée, la démonstration nous paraît rigoureuse.

Lagrange, au contraire, spontanément placé au point de vue moderne des forces, ne tient aucun compte du centre de gravité, et prend pour point de départ le levier, c'est-à-dire une ligne droite possédant un point fixe A, et sollicité par deux forces P et P′. Dans cette manière de voir, en effet, il n'est pas du tout évident qu'une force P agissant sur le levier puisse être remplacée par deux autres forces, égales l'une et l'autre à $\frac{P}{2}$, et qu'on placerait sur le même levier à égale distance du point d'application de la première. Si nous pouvions douter qu'ici Lagrange a transporté au temps d'Archimède la conception relativement récente de la composition et de la décomposition des forces, il suffirait, pour s'en convaincre, de voir comment lui-même rectifie et complète la démonstration du géomètre grec. On s'aperçoit qu'il lui prête cette conception, que l'effort supporté par le point fixe du levier est égal à la somme des efforts P et P′ ; ce qui était si peu dans la pensée d'Archimède que le point fixe A ne joue aucun rôle dans sa démonstration ; et qu'il ne le fixe, opération d'ailleurs toute implicite, qu'après y avoir trouvé le centre de gravité de P et P′.

Cette rectification faite, et il était important de la faire au point de vue philosophique de l'étude des méthodes, il faut reconnaître que la démonstration donnée par le géomètre moderne de ce principe, prêté sans raison à Archimède, est aussi exacte qu'ingénieuse. Lagrange démontre

d'abord que si deux poids égaux agissent aux extrémités d'un levier droit, la pression supportée par le point fixe égale la somme des deux pressions. « Pour cela il n'y a qu'à imaginer un plan triangulaire[1] chargé de deux poids égaux aux deux extrémités de sa base, et d'un poids double à son sommet. Ce plan sera évidemment en équilibre, étant appuyé sur une ligne droite ou axe fixe, qui passe par le milieu des deux côtés du triangle ; car on peut regarder chacun de ces côtés comme un levier chargé dans ses deux extrémités de deux poids égaux, et qui a son point d'appui sur l'axe qui passe par son milieu. Maintenant on peut envisager cet équilibre d'une autre manière, en regardant la base même du triangle comme un levier dont les extrémités sont chargées de deux poids égaux ; et en imaginant un levier transversal qui joigne le sommet du triangle et le milieu de sa base en forme de T, et dont une des extrémités soit chargée du poids double placé au sommet, et l'autre serve de point d'appui au levier qui forme la base. Il est évident que ce dernier levier sera en équilibre sur le levier transversal qui le soutient dans son milieu, et que celui-ci sera par conséquent en équilibre sur l'axe sur lequel le plan est déjà en équilibre. Or, comme l'axe passe par le milieu des deux côtés du triangle, il passera aussi nécessairement par le milieu de la droite menée du sommet du triangle au milieu de sa base ; donc le levier

1. La figure (6) rend sensible la démonstration de Lagrange. ABC est le plan triangulaire qu'il imagine ; m et m' sont les points milieux de AB et BC. A et C sont sollicités par deux forces égales à f, et B par deux f. D est le milieu de AC, et I est le milieu de mm'.

transversal aura son point d'appui dans le point milieu, et devra par conséquent être chargé également aux deux bouts. Donc la charge que supporte le point d'appui du levier qui fait la base du triangle, et qui est chargé à ses deux extrémités de poids égaux, sera égale au poids double du sommet, et par conséquent égale à la somme des deux poids. »

(LAGRANGE, *Mécanique analytique*, 2me édition. Tome Ier, page 5.)

« Cette proposition une fois établie, il est clair, dit Lagrange, qu'on peut, ainsi qu'Archimède le fait, substituer à un poids en équilibre sur un levier deux poids égaux chacun à la moitié de ce poids, et placés sur le même levier, à distances égales de part et d'autre du point où le poids est attaché. »

Suit la démonstration de Lagrange que nous résumons : Soit un levier en équilibre (*fig.* 7), A le point fixe et B le point où est appliquée une force égale à $2p$. On prend $CB = BD$. Il faut démontrer qu'on peut supprimer $2p$ et le remplacer par p et p appliqués en C et D. Pour cela nous prenons un levier droit (*fig.* 8) sollicité par 2 forces égales à p en C' et D' : on a $B'C' = B'D' = BC$. En B' est une force $2p$ agissant de bas en haut. D'après le théorème précédent il y a équilibre. Si donc on superpose ce système sur le premier levier de manière que B' tombe en B, C' en C et D' en D, l'équilibre subsistera toujours. Mais la force $2p$ agissant en B sera détruite par la force $2p$ agissant en sens inverse, et il restera les deux forces p, p, agissant en C et en D, ce qu'il fallait démontrer. »

« Cette superposition d'équilibres, dit Lagrange, est en mécanique un principe aussi fécond que l'est en géométrie la superposition des figures [1]. »

Enfin Lagrange, continuant d'employer des conceptions nécessairement étrangères à Archimède, étend au levier angulaire les conditions d'équilibre découvertes par le géomètre ancien dans le cas du levier droit. Soit un levier angulaire quelconque, dont le point d'appui soit dans l'angle, et les bras de levier tirés en sens contraire par des forces perpendiculaires à leurs directions. « Il est évident, dit-il, qu'un levier angulaire à bras égaux, et mobile autour du sommet de l'angle, sera tenu en équilibre par deux forces égales, appliquées perpendiculairement aux extrémités des deux bras, et tendant à les faire tourner en sens contraire. Si donc on a un levier droit en équilibre, dont l'un des bras soit égal à ceux du levier angulaire, et soit chargé à son extrémité d'un poids équivalent à chacune des puissances appliquées au levier angulaire, l'autre bras étant chargé du poids nécessaire pour l'équilibre, et qu'on superpose ces leviers de manière que le sommet de l'angle de l'un tombe sur le point d'appui de l'autre, et que les bras égaux de l'un et de l'autre coïncident et n'en forment plus qu'un ; la puissance appliquée au bras du levier angulaire soutiendra le poids suspendu au bras égal du levier droit, de manière qu'on pourra faire abstraction de l'un et de l'autre, et supposer le bras formé de la réunion de ces deux-ci anéanti. L'équilibre subsistera donc

1. Ce principe n'est autre que celui dont nous avons précédemment attribué la conception première à d'Alembert. La vue de Lagrange à ce sujet est au moins étroite.

encore entre les deux autres bras formant un levier angulaire tiré à ses deux extrémités par des forces perpendiculaires, et en raison inverse de la longueur des bras comme dans le levier droit.

« Or une force peut être censée appliquée en tel point que l'on veut de sa direction. Donc deux forces, appliquées en des points quelconques d'un plan retenu par un point fixe, et dirigées comme on voudra dans ce plan, sont en équilibre lorsqu'elles sont entre elles en raison inverse des perpendiculaires abaissées de ce point sur leurs directions; car on peut regarder les perpendiculaires comme formant un levier angulaire dont le point d'appui est le point fixe du plan : c'est ce qu'on appelle maintenant le principe *des moments,* en entendant par moment le produit d'une force par le bras du levier par lequel elle agit.

« Ce principe général suffit pour résoudre tous les problèmes de la statique. La considération du treuil l'avait fait apercevoir dès les premiers pas que l'on a faits après Archimède, dans la théorie des machines simples, comme on le voit par l'ouvrage de Guide Ubaldi, intitulé *Mecanicorum liber*, qui a paru à Pesaro en 1577 ; mais cet auteur n'a pas su l'appliquer au plan incliné, ni aux autres machines qui en dépendent, comme le coin et la vis, dont il n'a donné qu'une théorie peu exacte. »

(LAGRANGE, *Mécanique analytique*, 2e édition. Tome Ier, page 7.)

L'on peut voir par ces différentes citations que si Lagrange a su constituer toute une théorie de la statique

fondée sur celle du levier, au moyen de la conception toute moderne des forces, de leur décomposition et de leur composition, il n'a pas su d'autre part apporter la philosophie qui convenait dans son jugement sur les procédés d'Archimède et se faire une idée juste de la marche suivie par ses devanciers.

Un dernier point nous reste à traiter.

Le fondateur de la mécanique rationnelle est également le créateur de l'hydrostatique.

« Son traité *De insidentibus humido*, dit Lagrange (*Mécanique analytique*, tome Ier, sixième section), ne nous est pas parvenu en grec; il y en avait seulement une traduction latine assez défectueuse, donnée par Tartalea, lorsque Commendin entreprit de le restituer et de l'éclaircir par des notes; il parut par les soins de ce savant commentateur en 1565, sous le titre *De iis quae vehuntur in aquâ.* »

Archimède cherche dans les liquides une propriété fondamentale, susceptible d'être facilement constatée par l'expérience, et d'où l'on puisse déduire mathématiquement les conditions de flottaison et d'équilibre d'un solide plongé dans le liquide. Cette propriété, découverte par induction, et qu'il a dégagée des propriétés si multiples des liquides, il l'appelle *hypothèse*, et l'énonce ainsi :

« On suppose que la nature d'un fluide est telle que ses parties étant également placées et continues entre elles, celle qui est moins pressée est chassée par celle qui l'est davantage. Chaque partie du fluide est pressée par le fluide qui est au-dessus suivant la verticale, soit que le

fluide descende quelque part, soit qu'il soit chassé d'un lieu dans un autre. »

Le travail d'Archimède a donc un caractère mathématique, c'est-à-dire qu'il consiste en une suite de déductions tirées d'un principe directement emprunté à l'expérience. En effet, quoique désigné sous le nom d'hypothèse, ce principe émane de l'observation du fait le plus fondamental que l'on puisse apercevoir dans un liquide, à savoir son excessive mobilité, quand on exerce sur lui une pression quelconque. Mais comme un tel principe serait insuffisant pour établir à lui seul les conditions de stabilité des corps flottants, Archimède propose une deuxième hypothèse, qu'il énonce ainsi :

« Nous supposons que les corps qui, dans un fluide, sont portés en haut, le sont chacun suivant la verticale qui passe par leurs centres de gravité. »

C'est du premier théorème qu'il déduit les conditions de la flottaison dont on a fait le principe célèbre qui porte son nom. A ce propos il est intéressant de constater le procédé de déduction ou, si l'on préfère, l'artifice logique dont il s'est servi pour étayer ses raisonnements. Cet artifice consiste à imaginer dans la terre supposée sphérique et liquide (*fig.* 9) deux secteurs égaux et continus ADC, BDC, et à chercher ensuite moyennant quelles conditions un solide introduit dans l'un de ces secteurs n'altérera pas l'équilibre dont la propriété fondamentale est établie dans la première hypothèse.

Archimède démontre successivement les propositions suivantes :

« Proposition 1. Si une surface est coupée par un plan

toujours par le même point, et si la section est une circonférence de cercle, ayant pour centre le point par lequel passe le plan coupant, cette surface sera une surface sphérique. »

« Proposition 2. La surface de tout fluide en repos est sphérique, et le centre de cette surface sphérique est le même que le centre de la terre. »

« Proposition 3. Si un corps, qui, sous un volume égal, a la même pesanteur qu'un fluide, est abandonné dans ce fluide, il s'y plongera jusqu'à ce qu'il n'en reste rien hors de la surface du fluide ; mais il ne descendra point plus bas. »

« Proposition 4. Si un corps plus léger qu'un fluide est abandonné dans ce fluide, une partie de ce corps restera au-dessus de la surface de ce fluide. »

« Proposition 5. Si un corps plus léger qu'un fluide est abandonné dans ce fluide, il s'y enfoncera jusqu'à ce qu'un volume de liquide égal au volume de la partie du corps qui est enfoncé ait la même pesanteur que le corps entier. »

« Proposition 6. Si un corps plus léger qu'un fluide est enfoncé dans ce fluide, ce corps remontera avec une force d'autant plus grande qu'un volume égal du fluide sera plus pesant que ce corps. »

« Proposition 7. Si un corps plus pesant qu'un fluide est abandonné dans ce fluide, il sera porté en bas jusqu'à ce qu'il soit au fond ; et ce corps sera d'autant plus léger dans le fluide, que la pesanteur d'une partie du fluide, ayant le même volume que ce corps, sera plus grande. »

La fin du premier livre et le second livre en entier sont

consacrés à la recherche des conditions d'équilibre d'un segment de sphère et d'un conoïde parabolique flottants sur un fluide. Nous rappelons qu'Archimède désigne sous le nom de conoïde parabolique le volume engendré par une parabole tournant autour de son axe; et que le segment de conoïde parabolique qu'il considère est toujours formé par la section faite par un plan perpendiculaire à l'axe du conoïde.

La seconde hypothèse sert de base à toute la théorie de la stabilité de l'équilibre.

L'artifice logique employé consiste à rechercher la poussée de bas en haut, exercée par le centre de gravité de la partie plongée, et la poussée de haut en bas exercée par le centre de gravité de la partie du solide placée en dehors du liquide, ces deux poussées demeurant parallèles entre elles et verticales. Imaginant des cas de plus en plus compliqués, Archimède examine dans chacun d'eux s'il y a ou s'il n'y a pas équilibre, et lorsque l'équilibre n'existe pas, il détermine dans quel sens le corps doit tourner pour l'acquérir. Il est bon de remarquer que, dans les démonstrations de l'équilibre des conoïdes paraboliques il considère la surface du liquide comme plane, tandis que dans celle de son principe il la suppose sphérique. Enfin nous ferons observer, avec Peyrard, « qu'Archimède regarde comme démontré que le centre de gravité d'un conoïde parabolique est aux deux tiers de son axe à partir du sommet. Cela n'est démontré dans aucun des ouvrages existants d'Archimède, ni dans aucun des ouvrages des auteurs anciens; d'où il faut conclure que l'ouvrage où cette proposition était

démontrée du temps d'Archimède n'est point parvenu jusqu'à nous. » (PEYRARD. *Traduction d'Archimède*, page 520.)

« C'est Frédéric Commandin, ajoute le même auteur, qui a démontré le premier dans son traité du centre de gravité des solides (*prop.* 29) que le centre de gravité d'un conoïde parabolique est un point de l'axe qui le divise, de manière que la partie qui est vers le sommet est double de la partie qui est vers la base. »

Tel est dans son ensemble, quant à l'esprit général des méthodes employées et quant aux résultats obtenus, ce livre « qui, suivant Lagrange, est un des plus beaux monuments du génie d'Archimède et renferme une théorie de la stabilité des corps flottants, à laquelle les modernes ont peu ajouté. » (*Mécanique analytique.* Tome Ier, page 176, 2me édition.)

La théorie de l'hydrostatique est en effet demeurée stationnaire jusqu'au commencement du XVIIe siècle, époque où Stevin, en déterminant la pression exercée par un liquide sur les parois du vase qui le contient, rouvrit une voie dans laquelle Galilée et Pascal le suivirent avec empressement. On vit alors remettre à l'étude par les géomètres cette théorie, que des liens si étroits rattachaient à celle de la figure de la Terre, comme Archimède l'avait pressenti. Les Newton, les Huyghens, les Clairaut, les d'Alembert, la perfectionnèrent tour à tour, et Lagrange, enfin, lui donna sa forme mathématique la plus complète, tandis que d'autres, sous l'impulsion primitive de Galilée et de Pascal, développaient avec tant de succès sa partie expérimentale.

Signalons en terminant la profonde imperfection du langage mathématique que nous rencontrons dans le traité d'Archimède sur l'hydrostatique, comme dans tous ses autres ouvrages; le mot *densité*, par exemple, ne s'y trouve pas. On juge, par là, de la difficulté qu'offrent à la lecture les énoncés de ces propositions dans lesquels une idée qui revient sans cesse et que nous exprimons par un simple mot, est remplacé chaque fois par une phrase entière. Plus une science se coordonne et se précise, plus elle sent la nécessité d'introduire des mots nouveaux pour désigner les idées principales et faciliter d'autant les déductions.

Cet examen de l'hydrostatique d'Archimède termine notre appréciation générale de son œuvre. Quelques mots suffiront à en résumer les résultats et les caractères principaux :

Archimède a achevé de constituer la géométrie, en fondant, par la solution de cas nombreux, décisifs et difficiles, la théorie des quadratures et des cubatures des surfaces et des volumes courbes, et en ébauchant même, par la mesure de la circonférence du cercle, la théorie des rectifications. Nous ne parlons ici que de ses découvertes les plus importantes.

Il a étendu le domaine de la mathématique en abordant la mécanique dans son cas le plus simple, celui de l'équilibre, par la double théorie du levier et des corps flottants dans l'eau.

Enfin, par d'admirables inventions de mécanique pratique, il a fourni un remarquable exemple du passage de l'abstrait au concret, et contribué, comme l'a-

vaient déjà fait plusieurs pythagoriciens, à la fondation de l'art abstrait, conséquence nécessaire de la science abstraite.

Si maintenant nous recherchons les caractères de cette science antique, tels que nous les rencontrons dans son représentant le plus considérable, nous voyons que les recherches portent toujours sur des cas spéciaux, c'est-à-dire que les diverses études qu'on peut poursuivre sur les figures, tangentes, rectifications, quadratures, etc., etc., sont faites sur chaque figure en particulier, sans que l'auteur se préoccupe de trouver des théories générales, propres à toutes les figures quelconques.

En second lieu, nous constatons l'absence absolue d'algorithme, c'est-à-dire d'un système hiéroglyphique, destiné à représenter les idées par des signes. Sans doute cela tient, comme nous l'avons expliqué dans le courant de cette leçon, à la marche même d'une civilisation qui, grâce aux Phéniciens, a débuté directement par l'écriture phonétique. Mais cela provient également de ce caractère de spécialité profonde, que la force même des choses a imposée à la mathématique de l'antiquité. Seule, en effet, la généralité abstraite pousse à l'algorithme hiéroglyphique ; seules, les idées générales, par leur nature et leur moindre nombre, autorisent et demandent des signes spéciaux. En d'autres termes, ce n'est que lorsque les notions mathématiques ont été ramenées à un petit nombre de notions générales, qu'il est possible et nécessaire de les désigner par la combinaison régulière d'un petit nombre de signes. L'absence d'algorithme dépendait si étroitement de l'absence de généralité propre à la mathéma-

tique de l'antiquité, que ces deux caractères ont disparu du même coup le jour où Descartes a donné à la science toute l'extension qui lui appartient.

Notre appréciation de la science antique serait incomplète, si nous ne proclamions, en terminant, toute la différence qui la sépare des théories théologico-métaphysiques, au milieu desquelles elle est née, et dont la domination s'est plus ou moins perpétuée jusqu'à l'avénement d'Auguste Comte.

Au point de vue intellectuel, on ne saurait nier la supériorité mentale de l'esprit scientifique sur l'esprit théologico-métaphysique quand on compare l'inébranlable stabilité et le développement croissant de l'un avec les divagations de plus en plus personnelles de l'autre; quand on considère, pour nous en tenir à l'antiquité, d'une part ces progrès continus des mathématiques et de l'astronomie, de l'autre ce dévergondage croissant de la métaphysique, qui va aboutir au délire insensé du néoplatonisme.

Au point de vue pratique, la supériorité de la science ne semble pas moindre. La science, dès ses premiers pas, apparaît avec son double privilége, qui est de *prévoir* et de *modifier*. A peine est-elle née que déjà elle jette les bases de l'art abstrait, ce premier instrument de toute grandeur et de toute puissance, qui, placé entre les mains de l'homme, lui a permis d'améliorer son sort et lui permettra bientôt, sous l'influence du positivisme, de perfectionner sa nature.

Enfin, au point de vue moral, la supériorité de la science est plus grande encore. Il n'est pas de faute ou de crime

qui n'ait trouvé absolution dans les sophismes de la métaphysique et de la théologie, et si l'une et l'autre ont exercé en leur temps une action morale, qu'il serait injuste de méconnaître, c'est qu'elles n'ont jamais permis qu'on discutât leur principe et qu'elles ont trouvé dans le pouvoir temporel un allié toujours prêt à les protéger. Que l'on oppose une telle manière d'être à la rectitude et à la probité que porte avec lui l'esprit scientifique, et dont il a fait preuve depuis l'antiquité grecque jusqu'à nos jours !

Que notre dernier mot, en achevant cette étude, soit donc pour attester les sentiments de reconnaissance et de respect dont nous nous sentons remplis pour les créateurs d'une science qui, dès son berceau, contenait en germe tout le développement intellectuel, pratique et moral de l'Humanité !

SEIZIÈME LEÇON

APPRÉCIATION

DE LA CIVILISATION MILITAIRE

(I. SCIPION)

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEMBLE DE LA CIVILISATION ROMAINE.

Nous avons vu dans nos leçons précédentes, comment la Grèce, faute de trouver dans la conquête les satisfactions légitimes auxquelles pouvait prétendre son activité, avait tourné ses efforts vers les travaux de l'esprit et employé à la culture de l'art, de la philosophie et de la science, les admirables qualités que la guerre lui avait d'abord inculquées. Il ne faut pas en effet oublier que les Grecs, avant de se jeter dans la voie définitive, où il leur était donné de rendre à l'Humanité de si éclatants services, avaient fait preuve d'une valeur militaire incomparable en défendant contre les despotes asiatiques la civilisation occidentale encore au berceau. La Grèce attaquée chez elle avait écrasé les barbares aux journées de Marathon, de Sala-

mine et de Platée; puis, attaquant à son tour, elle avait pénétré en Asie sous la conduite d'un roi de Macédoine, et pour un moment réuni sous un même sceptre les pays immenses qui s'étendent de la mer Adriatique à l'Indus, de la mer Caspienne aux sources du Nil; rapprochement passager de sociétés différentes, dont l'expression matérielle s'était rencontrée dans la fondation d'Alexandrie.

Mais tout cela n'avait constitué qu'un épisode glorieux dans l'histoire de la Grèce, où les préoccupations mentales étaient demeurées toujours dominantes. S'il appartenait aux Grecs de faire la loi dans les choses de la pensée; il n'était pas dans leur destinée de devenir les maîtres du monde. Ce rôle-là était réservé aux Romains.

La civilisation militaire, celle qui, par la conquête et l'établissement d'une domination uniforme, met fin aux luttes internationales et tourne vers les travaux pacifiques une activité que la guerre épuiserait sans résultat, peut revendiquer à juste titre le nom de romaine. C'est Rome qui l'a créée et développée; c'est par Rome que ses effets bienfaisants se sont produits sur la terre et que nous les éprouvons encore.

Conquérir! c'est ce dont beaucoup ont été capables; mais garder et organiser la conquête de telle sorte que les peuples vaincus ne forment plus qu'une même nation avec le peuple victorieux et qu'aucun d'eux ne fasse effort par la suite pour reprendre son indépendance, c'est ce que les Romains seuls ont su faire, et cela en tenant la conduite la plus judicieuse et la plus habile qu'un peuple de praticiens pût imaginer.

A la vérité, cette conquête, et ç'a été là le secret de son

incomparable stabilité, s'est faite aux dépens de populations aussi rapprochées que possible, par les mœurs, par les besoins, par les tendances, de la population conquérante. Elle a été l'œuvre de militaires luttant contre des militaires, c'est-à-dire contre des égaux, et non contre des peuples qu'une longue habitude de la paix avait rendus impropres aux travaux guerriers. La conquête, à la façon des Gengis-Khan, des Timour ou des Sésostris, n'est pas la conquête; c'est une promenade de soldats. Rien ne résiste devant eux. Les peuples théocratiques qu'ils rencontrent courbent la tête et se précipitent au-devant du joug, tandis que les nomades, fuyant à l'approche du danger un sol qui n'est pas une patrie, ne laissent qu'un désert après eux. Quelques mois suffisent pour soumettre des peuples sans nombre et placer sur une même tête les couronnes de vingt royaumes. Mais lorsque tout semble achevé et que le vainqueur, lassé d'exploits, regarde en arrière, il s'aperçoit que ceux qu'il croyait abattus, se sont relevés, qu'il a fait des ruines, mais n'a rien soumis. C'est un torrent qui déborde, renverse tout sur son passage, puis rentre tranquillement dans son lit.

Autre chose est la conquête romaine, la vraie conquête. La lutte est difficile et prolongée, car les nations attaquées défendent énergiquement leur indépendance. Vaincues, elles reprennent courage et renouvelant la lutte ne demandent merci que le jour où la force les abandonne et où l'épée tombe de leurs mains. Les débuts, il est vrai, sont pénibles. Rome dépense quatre siècles pour réduire définitivement les quelques peuplades latines qui l'entourent; elle lutte un siècle durant contre les Samnites; elle

met soixante ans pour vaincre Carthage. Quelle lenteur dans les premiers progrès de ces conquérants et quelle résistance indomptable chez leurs ennemis! Mais aussi comme le vainqueur sait respecter son adversaire abattu! Comme il se garde de traiter en esclaves des hommes qu'il serait imprudent d'exaspérer, des hommes si près de lui par l'intelligence et par le cœur! A moins qu'il ne s'agisse de punir un trahison, il leur laisse une sorte d'indépendance, il leur accorde le plus souvent le titre d'alliés; il leur fait entrevoir qu'un jour ils deviendront ses égaux.

Lorsqu'une telle politique a été suivie pendant plusieurs siècles, on s'aperçoit qu'il s'est constitué une *ville*, une *cité* prépondérante, autour de laquelle sont hiérarchiquement groupées des peuplades plus ou moins nombreuses, formant une sorte d'association, où toutes ne jouissent pas des mêmes droits et n'ont pas les mêmes devoirs, mais où toutes, se subordonnant à la ville maîtresse, sont prêtes à la suivre dans les entreprises qu'elle décidera, à verser pour elle leur sang sur le champ de bataille, à la défendre comme elles se sont autrefois défendues elles-mêmes, quand elles combattaient pour la liberté. Et dans cette ville et autour d'elle, il s'est créé une race nouvelle, une *race sociologique* particulière, dont les caractères lentement formés se sont si bien fixés dans le sang des générations, que deux mille ans de révolutions n'ont pu les détruire.

Retraçons brièvement ces caractères que les Romains ont imprimés à tout l'Occident.

En premier lieu, ils ont fait prévaloir ce grand prin-

cipe, trop méconnu des Grecs, que *la spéculation doit être subordonnée à l'action*, que l'on ne doit penser que pour agir. Ils ont même été plus loin. Dans la meilleure partie de leur existence politique, ils ont appliqué cet autre principe, qui n'est que le complément de celui qui précède, que *le sentiment doit lui-même diriger l'activité*. Quel autre peuple a jamais donné à son activité une destination plus sociale? Quel autre a jamais nourri des sentiments moins personnels? Quels citoyens ont laissé plus d'exemples de dévouement patriotique? Quels soldats ont montré plus d'héroïsme? Que ces qualités merveilleuses aient semblé s'évanouir pour un temps, lorsque, la conquête achevée, l'activité romaine s'est trouvée sans but, nous n'en disconvenons pas. Alors, il est vrai, les chefs seuls parurent garder quelque chose du magnifique élan qui avait guidé leurs prédécesseurs, tandis que la masse des citoyens libres, livrée à tous les désordres, n'obéit plus qu'aux suggestions de la plus grossière personnalité. Mais lorsque le flot des barbares eut passé sur le vieux monde et que, sous l'influence du catholicisme, un nouveau régime commença, on vit dans les mœurs féodales reparaître les anciennes vertus. Et c'était tellement bien la vieille race romaine qui renaissait dans ses descendants, que le catholicisme fut sans influence partout où la conquête n'avait pas été lente et difficile, partout où les deux peuples ne s'étaient point confondus.

La guerre d'ailleurs, indépendamment de la destination élevée que les Romains lui gardèrent toujours, eût suffi à fixer dans la race ces nobles penchants sociaux.

La guerre, en effet, avant tout autre chose, exige le

concours sous ses deux formes, *continuité* et *solidarité*, et éveille, par conséquent, les sentiments qui le produisent. La guerre, nous parlons tout au moins de celle qui se prolonge, de celle qui aboutit à la conquête, demande le concours des générations, le concours par *continuité*, et par là elle rattache les ancêtres aux descendants. Le soldat romain qui allait en Gaule, en Espagne, en Asie ou sur le Danube, passait au milieu de populations conquises par ses pères, il traversait les villes qu'ils avaient fondées ou colonisées, il parcourait les chaussées qu'ils avaient construites. De quel respect ne devait-il pas être saisi devant tant de prodiges accomplis! Si glorieux que fussent ses propres exploits, comme il devait les estimer peu de chose auprès de ce que d'autres avaient exécuté avant lui! Ne comprenait-il pas que ses plus belles entreprises eussent été irréalisables, sans la participation de ceux qui n'étaient plus, sans les trésors de courage, de fermeté, d'intelligence prodigués par ses prédécesseurs à l'œuvre dont il recueillait les fruits? De là ces sentiments de vénération, de reconnaissance, si ouvertement manifestés dans le culte des mânes, et dans le respect dont les Romains ne cessèrent d'entourer leurs morts. Peut-être y avait-il quelque orgueil à étaler dans les funérailles les images des ancêtres et à faire parade du nombre des dictateurs ou des consuls que la famille avait donnés à la république; mais n'était-ce pas là un orgueil légitime, à travers lequel brillaient l'amour et l'admiration du passé? N'était-ce pas aussi une sorte d'engagement pris par les vivants de se montrer les dignes héritiers des morts?

Ces sentiments élevés trouvaient un autre aliment dans

la puissante solidarité que la guerre avait développée entre tous les membres de la nation. Ces soldats savaient qu'on ne se bat pas seul, que l'union étroite de toutes les forces dont dispose un peuple, est la condition première du succès; que la valeur personnelle, si grande qu'elle soit, est impuissante contre le nombre; que l'homme le plus brave se sent faiblir, lorsque sur le champ de bataille il ne retrouve pas auprès de lui ses compagnons accoutumés. Ils s'étaient donc appris à compter les uns sur les autres, à se prêter appui en toute occasion, et du simple vélite au consul, personne ne doutait qu'à tous les rangs de la hiérarchie chacun ferait son devoir et répondrait à la confiance que la patrie avait mise en lui. Aussi ne vit-on jamais armée plus disciplinée que l'armée romaine, et chefs plus fidèlement obéis; non pas de cette obéissance d'esclaves, où la peur du châtiment entre pour la plus grande part, mais de cette obéissance volontaire qui n'espère ni ne craint, et qui prend sa source dans ce sentiment particulier que les modernes ont appelé le sentiment de l'honneur. Après tant de campagnes, on est confondu du petit nombre d'occasions où les chefs trouvèrent à sévir, et l'on s'émerveille de voir quelles modiques récompenses la République décernait aux plus valeureux. Dans toutes les allocutions prononcées par les généraux avant les batailles, nous ne voyons qu'appels à la dignité, au patriotisme, à la réputation du nom romain, jamais d'allusion au gain qui suivra la victoire, aux richesses que l'on pourra conquérir. Le soin de leur gloire est seul capable de mener ces soldats. Lorsque César, prêt à marcher contre Arioviste, voit hésiter ses vétérans, il suffit qu'il dise : « J'irai

avec la dixième légion, car de celle-là je ne doute pas, » pour que tous, pris de honte, se précipitent à ses pieds. Cette soumission était donc faite d'indépendance, et par là nous entendons, non cet esprit de révolte, cher à la vanité révolutionnaire, qui fait que chacun ne veut dépendre que de lui-même, mais ce sentiment élevé qui pousse tout homme à ne prendre conseil que de son devoir pour apporter ou refuser son concours. Et cette indépendance demeura si bien jusqu'au bout l'un des traits caractéristiques du soldat romain que, pendant toute la durée de l'empire, il ne demeura de libre que les camps. Eux seuls eurent le courage de se soulever contre quelques empereurs trop indignes; et si parmi ceux qu'ils élevèrent au trône, un petit nombre ne méritait pas tant d'honneur, au moins ne citerait-on pas un prince vraiment honorable qu'ils aient renversé.

En faisant voir comment les institutions militaires ont particulièrement développé chez les Romains certaines vertus, telles que l'attachement, la solidarité, la vénération, la fierté, nous ne prétendons pas, bien entendu, qu'elles aient été exclusivement propres à cette nation. Nous voulons seulement dire qu'elle les a cultivées plus énergiquement qu'aucun autre peuple, ou qu'elle les a pratiquées sous une forme qui lui appartient. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la *vénération*, ce penchant humain, dont Gall avec tant de sagacité a fait une des propriétés naturelles de notre cerveau, s'est lentement modifiée sous l'influence romaine, et, sans changer de nature, a changé d'objet. La vénération, qui jusque-là avait

été théocratique, qui jusque-là s'était adressée à la naissance, indépendamment de toute valeur et de toute vertu, ce qui est indispensable partout où les fonctions sont héréditaires, la vénération est devenue *sociocratique*; elle a recherché le mérite indépendamment de la naissance, ou du moins, par une sorte de compromis entre l'état primitif et ce qui sera l'état final, elle a recherché le mérite tout en respectant la naissance; elle a fait choix parmi des hommes également nés.

Rien de plus compréhensible, rien de plus logique qu'un tel changement. Si chez des peuples pacifiques il importe peu, après tout, que la plupart des fonctions soient exercées par des hommes d'une valeur éclatante ou médiocre, parce que beaucoup d'entre elles ne réclament en effet, pour être remplies comme il convient, que des qualités secondaires, et qu'un serviteur maladroit met rarement à lui seul l'état en péril, il en est autrement des peuples voués à la guerre, qui, toujours menacés dans leur existence et leur liberté, ne peuvent, sans courir à une ruine prompte, confier le soin de leurs intérêts à des mains malhonnêtes ou inhabiles. Le plus noble sang du monde ne fait pas qu'on soit bon général sur le champ de bataille et toute armée préfèrera pour la conduire le fils d'un laquais, s'il est intelligent et courageux, au fils d'un prince, qui n'aurait pour lui que les hauts faits de ses aïeux. La guerre juge les hommes, au moins quant aux qualités qu'elle requiert, et les soldats ont vite fait de reconnaître ceux qui sont les plus dignes de les commander. C'est ainsi que les Romains, au milieu de luttes continuelles, s'apprirent de bonne heure à apprécier le mérite

et furent poussés à supprimer l'hérédité dans le commandement. Mais, en même temps, ils eurent la sagesse de laisser le pouvoir à la classe qui le détenait et de ne garder que le droit de choisir entre les plus capables des patriciens.

A côté des qualités morales, nous devons placer les qualités du caractère, que le même régime développe avec une si remarquable intensité. Dire que le courage, que la fermeté, que la prudence sont des qualités propres aux peuples militaires et qu'ils surpassent en ces trois points toutes les autres nations, c'est avancer une vérité si évidente par elle-même, que nous rougirions de la démontrer. On pourra découvrir dans plusieurs de ceux qui se sont illustrés à la guerre quelque infériorité du côté de l'intelligence ou du cœur ; on pourra leur reprocher d'avoir méprisé, persécuté même des productions dont quelques-unes sont peut-être des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ou de s'être montrés esclaves des plus détestables penchants ; mais on ne refusera sans doute à aucun d'eux d'avoir fait preuve, dans le plus grand nombre des cas, de l'audace ou de la prudence nécessaires, ou de la fermeté que les circonstances commandaient. Il n'y a donc pas lieu d'insister.

Ce qui mériterait davantage d'être expliqué, c'est de quelle façon le régime militaire est également propre à cultiver l'intelligence. Par là nous n'entendons pas assurément que la guerre, et celle-là surtout qui se poursuit avec acharnement pendant des siècles, présente les conditions les plus favorables à l'essor des arts, de la philosophie et de la science et que l'esprit abstrait se soit développé

spécialement chez les guerriers. Mais nous croyons que la guerre a pour effet d'éveiller cette sorte d'intelligence, qui s'emploie à triompher des mille obstacles que rencontre à chaque pas notre activité, qui cherche à vaincre avant tout les nécessités urgentes, immédiates, et ne s'embarrasse que secondairement de celles qui pourront surgir, qui s'attache aux faits particuliers et ne donne qu'une attention médiocre aux faits généraux, cette sorte d'intelligence que nous appellerons pratique, pour l'opposer à l'intelligence théorique. Le soldat se trouve en présence de difficultés que l'imagination a peine à concevoir : il doit s'ingénier chaque jour pour trouver la nourriture et l'eau nécessaires, il doit prévenir à tout instant les pièges de l'ennemi et lui-même dresser des embûches; il doit faire son camp, le fortifier, construire des ponts, inventer toutes sortes de machines, soit pour approcher des remparts d'une ville assiégée, soit pour projeter au loin les traits ou les pierres, soit même pour aider au transport des hommes ou des munitions. Si la ville est située près de la mer, il faut créer de bonne heure une marine. D'autre part, un peuple guerrier ne saurait se passer de diplomatie, et l'on nous accordera que les hommes, chargés de ces fonctions difficiles, y acquièrent promptement une sagacité, une finesse, une pénétration qu'aucune autre étude ne saurait donner au même degré.

En outre, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'après un certain nombre de victoires, alors que la conquête a notablement agrandi le territoire de la République et étendu son influence, ceux qui sont à la tête des affaires ne peuvent plus se contenter, comme au début, de gou-

verner au jour le jour et de remettre au lendemain la décision qu'il faudra prendre. Ils sont obligés de prévoir, de combiner, de se déterminer longtemps à l'avance et de suivre un plan. Or, pour tout cela, il faut déjà singulièrement abstraire et déduire, et par conséquent s'élever au-dessus de l'étroit point de vue propre aux praticiens. C'est comme une transition entre l'intelligence pratique et l'intelligence théorique, et il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure lorsque nous voyons les chefs illustres d'un peuple militaire, arrivé à la période décisive de son développement, se prendre de sympathie pour les véritables théoriciens, les appeler à eux, se faire leurs disciples, et même pleurer, comme Marcellus, vainqueur de Syracuse, parce que la mort l'a privé du bonheur de connaître un homme de génie.

N'oublions pas enfin que le régime militaire a achevé de constituer la famille. La famille romaine est fondée sur l'autorité du père et la dignité de l'épouse. Le père est maître absolu; il a droit de vie et de mort sur l'enfant et sur l'esclave; il peut vendre jusqu'à trois fois son enfant; il peut mettre la main sur son bien, comme sur le pécule de l'esclave. De son côté, la femme, bien que subordonnée au mari, garde une indépendance et par là même une dignité qu'on chercherait vainement chez la femme grecque. Elle gouverne la maison; elle dirige l'éducation des enfants; elle est seule maîtresse, pendant les longs mois où le mari bataille en Sicile, en Espagne ou dans les Gaules. Aussi ne trouve-t-on qu'à Rome des enfants qui aient à ce point l'adoration de leurs mères, des hommes qui aient un tel respect du foyer. Jamais na-

tion n'a demandé à ses membres concours plus actif, et cependant jamais nation n'a constitué familles plus indépendantes. Le père élevait ses enfants pour la patrie, mais il les élevait à sa guise, et la patrie ne s'arrogeait aucun droit de critique ou d'intervention.

Telles sont, rapidement exposées, les principales qualités qu'un examen attentif nous présente dans le monde romain. Cet admirable peuple, nous pouvons le dire sans injustice, est celui qui dans l'antiquité s'est le plus approché de l'état normal. Il n'a cessé d'affirmer, durant sa longue existence, cette règle qui deviendra de plus en plus la règle du genre humain, que toute intelligence doit se subordonner à l'activité ; il a le premier réalisé la grande formule « Vivre pour autrui », en faisant du dévouement à l'être collectif *Patrie*, le plus important devoir de tout citoyen ; il a même par l'organe de ses penseurs, ébauché la notion d'*Humanité*.

Quant aux services qu'il a rendus, ils sont immenses, et nous autres occidentaux ne pouvons nous les rappeler sans reconnaissance. Rome a imposé la paix et l'habitude de la paix aux populations militaires de l'occident ; elle a substitué la *paix romaine* au continuel état de guerre dans lequel vivaient les mille peuplades d'origine diverse qui se partageaient l'Italie, la Gaule et l'Espagne, et avec la paix elle leur a donné ses qualités, ses habitudes, ses mœurs, sa langue même. Elle a créé entre elles un lien social si puissant que le groupe qui en est résulté a pu durer jusqu'à nous sans se dissoudre, et, sous Charlemagne, incorporer l'Angleterre et l'Allemagne, par qui s'est complété l'Occident.

Si nous ne parlons pas ici des autres contrées que Rome a soumises, et en particulier de l'Afrique et de l'Orient, c'est que de ce côté, l'œuvre de Rome fut non-seulement inutile pour ces peuples, mais dangereuse pour elle-même. Elle n'eut aucune action sur des nations théocratiques, qui, pour la plupart, se livrèrent à elle sans tenter de lutte sérieuse, mais en revanche surent lui inoculer tous les vices qui déshonorèrent sa décadence. On peut dire, à ce point de vue, qu'au-delà de la Grèce, les conquêtes de Rome en Orient sont illégitimes. Dans l'Occident au contraire, en Italie, en Gaule, en Espagne, elles sont justes, légitimes, nécessaires, et nous y applaudissons. Dussions-nous contrister de nouveau quelques âmes simples et portées à l'élégie, nous estimons que Rome a bien fait de soumettre et d'écraser des peuples, qui ne cessaient, eux, de désirer sa ruine et de la provoquer. Elle a conquis, afin qu'elle-même ne fût point conquise, et, chose curieuse, on trouverait peu de cas dans cette longue suite de guerres heureuses, où elle n'ait pas été menacée la première, et réduite, pour ainsi dire, à la nécessité de se défendre. Qu'il s'agisse des Latins ou des Samnites, de l'Etrurie ou de l'Espagne, nous voyons que presque toujours Rome repousse des ennemis qui l'ont attaquée; et quelque soit notre respect pour ceux qui défendent encore aujourd'hui l'indépendance et la gloire celtiques, nous ne pouvons oublier que la soumission de la Cisalpine, par laquelle a commencé celle des Gaules, n'a été entreprise par les Romains qu'après la *sixième* invasion gauloise.

Qu'importe d'ailleurs que Rome se soit montrée plus ou moins scrupuleuse à l'égard de ses voisins? Puis-

qu'il fallait que la paix se fît dans le monde par la conquête, estimons-nous heureux que les Romains se soient emparés de ce rôle de conquérants. Ils l'ont rempli avec tant de bonheur qu'on ne peut s'imaginer, en contemplant cette suite presque ininterrompue de succès, qu'ils n'aient obéi à quelque plan préconçu. Et cependant, nous le savons, rien ne fut moins systématique que les commencements de Rome conquérante. C'est à peine si, au temps de Scipion, alors que l'Espagne est soumise et Carthage vaincue, des hommes d'un esprit supérieur, comme le grec Polybe, peuvent déjà entrevoir les grandes destinées du peuple romain. Ce n'est qu'au siècle d'Auguste, à l'heure où l'œuvre s'achève, que le monde et Rome elle-même, devant ce prodige de persévérance et d'habileté, dont ils contemplent les résultats, voient enfin où tendait cette longue suite d'efforts et saisissent les desseins cachés de cette politique.

II

L'INCORPORATION.

Lors donc que nous parlons du *plan* de la civilisation romaine, on ne doit pas oublier que ce plan n'est entré que fort tard dans l'esprit des Romains ; qu'il s'est réalisé spontanément, grâce à cet ensemble de nécessités sociales et cosmologiques plus ou moins impérieuses, que nous appelons fatalité ; qu'à Rome même et depuis la chute de Rome, il n'a été réellement compris que par les poëtes et les philosophes.

En quoi a-t-il consisté ?

Rome a conquis l'Italie, la Gaule et l'Espagne ; elle a également soumis la Grèce, l'Asie jusqu'à l'Euphrate, et l'Égypte.

La civilisation romaine a donc eu pour limites l'Euphrate à l'Est, les déserts de l'Afrique au Sud, le Rhin et le Danube au Nord. Mais si, au lieu de considérer le nombre des victoires, on s'attache avant tout aux effets produits et maintenus, on s'aperçoit qu'il faut restreindre singulièrement ce champ immense et borner à l'Occident, c'est-à-dire aux trois populations de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule, la véritable conquête romaine. Là seulement elle a porté des fruits ; là seulement les peuples conquis sont demeurés romains. Ni la Grèce, ni l'Égypte, ni l'Asie n'ont été vraiment incorporées, et si leur conquête a eu quelque utilité passagère, c'a été en aidant le génie grec à pénétrer le génie romain.

En réalité, le plan de la civilisation romaine a consisté à incorporer successivement l'Italie, l'Espagne et la Gaule. C'est un drame en trois parties.

Durant la première phase, phase fondamentale, Rome assied sa domination en Italie. Elle groupe en un même faisceau cette foule de petits peuples, qui impuissants tant qu'ils sont divisés, vont devenir invincibles en acceptant sa direction.

Le second acte, c'est la conquête de l'Espagne, objet principal des guerres puniques. Rome et Carthage se disputent l'empire et, durant plus d'un demi siècle le monde ne sait s'il deviendra romain ou carthaginois. C'est l'époque critique.

Le dernier acte, enfin, c'est la soumission des Gaules, par laquelle s'achève l'incorporation de l'Occident. Dernier coup porté par la puissance romaine pour terminer son œuvre, cette conquête d'un peuple, qui tant de fois avait fait trembler Rome, ne demande que sept années, tandis qu'il avait fallu quatre cents ans pour vaincre les Latins, et soixante ans pour venir à bout de Carthage.

La phase, que nous appelons fondamentale, et qui constitue le premier acte de la trilogie romaine, s'ouvre elle-même par une période préliminaire où se fixent les bases religieuses, où se fondent les institutions capitales de cette grande civilisation. C'est la période théocratique et royale. Elle s'étend de l'année 754 à l'année 509 avant J.-C.

Durant ces deux cent quarante-cinq années, se constitue Rome religieuse. La religion romaine prend dès-lors un rôle et une forme qu'elle ne quittera plus. Telle nous la rencontrons dans ces premiers temps de la royauté, telle elle se retrouvera, du moins en apparence, jusque sous l'empire. Les esprits auront beau s'émanciper, l'athéisme aura beau fleurir; les pratiques religieuses n'en continueront pas moins d'être respectées et observées jusqu'au scrupule par les moins croyants de cette société. C'est que la religion s'y trouve à la base de toutes choses. Aucune élection ne peut être faite, aucune assemblée ne peut être tenue, aucune expédition ne peut être tentée, si le prêtre et la religion n'interviennent. A une époque déjà avancée de la république, alors que, maîtresse de l'Italie, elle est au plus fort de sa lutte contre Carthage, nous voyons, par Plutarque, dans la vie de

Marcellus, combien la foi se garde vive dans la nation, et jusqu'à quel point les Romains poussent le respect des rites sacrés. Ils rappelent un consul vainqueur, Flaminius, parce que les prêtres assurent qu'au moment de son élection le vol des oiseaux n'a pas été favorable; ils privent du sacerdoce deux pontifes, parce que l'un n'a pas présenté les entrailles d'une victime au moment voulu, et que l'autre a eu sa coiffure dérangée pendant le sacrifice; ils obligent à se démettre de leurs fonctions un dictateur, Minucius, et son général de cavalerie, Caïus Flaminius, parce qu'au moment où le premier désignait l'autre pour remplir cette charge importante, on a entendu sur le Forum le cri d'un rat, animal de mauvais augure, « tant les Romains avaient de respect pour la religion; faisant dépendre toutes leurs affaires de la volonté des Dieux et ne souffrant jamais, jusque dans leurs prospérités les plus grandes, la moindre négligence, ni le moindre mépris pour les anciens oracles et pour les usages de leur pays; et tant ils étaient persuadés que ce qui contribuait le plus au salut de leur ville, c'était, non que leurs magistrats et leurs généraux vainquissent leurs ennemis, mais qu'ils fussent toujours soumis à leurs Dieux. »

De même pour le droit civil. Tout ce qui concernait les relations domestiques et privées, tout ce qui réglait l'organisation de la famille ou les contrats entre particuliers, prit de suite un caractère religieux, que l'on retrouve plus tard, sinon dans l'esprit, du moins dans les formules des législateurs de l'époque impériale. La loi fut sainte et d'essence divine. Le droit fut quelque chose de mystérieux, qui, pendant trois cents ans, c'est-à-dire jusqu'aux dé-

cemvirs et à la publication des Douze Tables, resta comme un privilége entre les mains du patriciat.

Il n'y a pas là, qu'on le remarque bien, un caractère spécial à la loi romaine. On le rencontre également dans tous les régimes théocratiques, et la raison en est facile à saisir. Dans ce passé, si éloigné de nous, le seul frein capable de réprimer les penchants humains est le frein religieux, avec son cortége de terreurs, et l'homme, encore tout entier à la satisfaction de ses instincts personnels, ne craint que les Dieux. De là cette loi immuable comme la divinité dont elle émane, avec ses formules sacramentelles et sa pantomime consacrée. De là aussi ce respect exclusif de la lettre même de la loi. Le débiteur ne sera pas tenu de sa dette, si le hasard a voulu qu'au moment du contrat le créancier ait prononcé un mot pour un autre dans la formule légale. Le juge renverra l'accusé absous, si le plaignant n'a pas employé dans son accusation le texte précis de la loi; s'il a usé par exemple du mot *vignes* plus spécial, au lieu du mot *arbres* plus général, comme le raconte Gaïus. L'enfant sera vendu, l'esclave sera émancipé, parce que, dans les fumées de l'ivresse ou dans une heure de nonchalance, le père ou le maître aura laissé tomber les paroles d'usage et fait le geste convenu.

La religion sanctionne également les prévisions. L'homme cherchant une direction dont les éléments lui manquent encore, la demande aux dieux, dont la volonté est inscrite dans le vol des oiseaux et les entrailles des victimes. De là une science *augurale*, devant laquelle s'inclinent les foules et que respectent ceux-là même, qui prétendent se conduire par des raisons plus solides. César,

le sceptique César, briguant la charge de grand-pontife, se croira tenu de composer avant l'élection un traité de droit augural.

Aux prêtres encore appartenaient la désignation des jours fastes et néfastes et la tenue du calendrier. Mais les patriciens, entre les mains desquels reposait cet important privilége, en abusèrent si souvent dans l'intérêt de leur parti, que le jour où le secrétaire d'Appius Cæcus publia le calendrier des pontifes, le peuple crut avoir remporté l'une de ses plus importantes victoires sur le patriciat.

A la même constitution religieuse, se rattache l'institution du *serment*. A Rome, comme partout ailleurs, le serment, c'est-à-dire la promesse solennelle, repose sur une base théologique : l'homme charge les Dieux de punir le traître. Mais une telle garantie, suffisante tant que les croyances demeurent vives, devient précaire aussitôt que la foi est ébranlée. Et cependant chez les Romains le serment conserve sa vertu jusque dans la période la plus avancée. Il garde toute sa gravité et toute sa force, alors que depuis longtemps personne ne croit plus aux Dieux. C'est que le serment revêt à Rome un caractère nouveau. L'estime, le respect dans lequel il est tenu provient de moins en moins de son origine sainte et quasi-divine, et de plus en plus de son immense utilité sociale, de son inappréciable efficacité dans les relations humaines. Il prend un caractère sociocratique; il se rapproche de l'état positif dont le revêtira le moyen-âge; de cet état où l'homme, dédaignant l'intervention divine, n'invoquera plus que son *honneur*, c'est-à-dire la bonne renommée

d'un passé sans tache qui répond de l'avenir : progrès admirable dont nous trouvons la trace dans l'enfer de Dante, qui plus féodal que chrétien, considère le traître comme le moins pardonnable des criminels et le voue aux derniers supplices.

Rappelons enfin que la religion romaine, faite de polythéisme et de fétichisme, s'est prêtée mieux qu'aucune autre aux nécessités de la conquête. Le monothéisme, comme le christianisme et l'islamisme ne l'ont que trop montré, détruit ou asservit, mais n'assimile pas; le polythéisme, au contraire, par cela même qu'il reconnaît plusieurs dieux, se prête aisément à l'introduction de dieux nouveaux. Les dieux du vainqueur ne repoussent point ceux du vaincu; ils les admettent dans leur compagnie et ne réclament pour eux-mêmes qu'une juste suprématie. Quant au fétichisme, nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler la persistance, en parlant des honneurs que les Romains ne cessèrent de rendre à leurs morts. Il n'est pas douteux qu'un sentiment profond de la continuité humaine n'ait été la cause principale de la vivacité que prit chez eux le culte des mânes. Chacun des ancêtres eut au foyer de la maison une image vénérée, à laquelle le père de famille, pontife naturel et souverain de cette religion domestique, adressa des prières, offrit des sacrifices et rendit des honneurs divins.

Si dans les institutions propres à cette phase préliminaire, théocratique et royale, nous ne faisons mention que de ce qui appartient à la théocratie proprement dite, c'est qu'en réalité la constitution religieuse de Rome s'est seule assez développée durant cette période pour y revêtir des

caractères pleinement définis. Des institutions politiques de la royauté, la plupart se sont éclipsées avec elle, et les autres ont trop peu concouru à assurer dans la suite le triomphe de Rome et de sa politique pour qu'il soit utile de s'y arrêter. La royauté, en effet, était impropre à mener à bien l'organisation nécessaire à la conquête. Sa nature intime, ses conditions d'existence présentaient à tout véritable essor militaire, des obstacles invincibles; et, si l'on peut imaginer, sans être très-loin de la vérité, que Rome, sous les rois, eût pu croître au point de devenir, avec le temps, la ville la plus respectée de l'Italie, on peut affirmer que la royauté ne l'eût jamais conduite à l'empire du monde. La royauté, obligée, pour se maintenir, de s'appuyer outre mesure sur l'élément théocratique, n'eût cessé de restreindre autant que possible la puissance des chefs militaires, dont la prééminence devenait cependant indispensable, aussitôt que la politique devenait conquérante La royauté, avec son principe héréditaire, ne se fût jamais suffisamment prêtée à l'avénement du *mérite*, avénement aussi nécessaire qu'inévitable, comme nous l'avons démontré, dans tout régime militaire qui tend à se perpétuer. Ou bien les rois auraient été réduits à une politique pacifique, ou bien l'armée se serait vue sans cesse exposée à être conduite par des chefs insuffisants. Enfin, sous une constitution royale, telle qu'elle pouvait exister à cette époque, la masse des soldats, plus rapprochée de la servitude que de la liberté, eût été incapable d'éprouver cette ardeur civique qui est déjà un gage de victoire.

La révolution qui, en renversant la vieille constitution de Rome, brisa du même coup les obstacles qui s'oppo-

saient à l'accomplissement de ses destinées, s'accomplit en l'année 510 avant Jésus-Christ sous l'impulsion de Junius Brutus. En plaçant ce grand citoyen au calendrier positiviste, Auguste Comte n'a pas eu en vue seulement le fondateur de la république : il a voulu également honorer l'homme qui, le premier peut-être, a subordonné d'une façon aussi complète ses affections et ses intérêts aux intérêts de sa patrie.

La République est donc née. Pris dans l'ensemble, le nouvel ordre de choses peut être ainsi défini : le gouvernement d'une population de soldats par une corporation de généraux.

Au début cette corporation est fermée. Une noblesse héréditaire constituée par les patriciens possède les charges et accapare les honneurs. Tous les grades dans l'armée, tous les emplois dans la cité sont occupés par ses membres. Elle a entre les mains la religion et la justice. L'aristocratie a remplacé la royauté. La puissance de cette aristocratie se concentre dans un sénat, qui maintient l'unité et dirige la politique. Il est composé de tous ceux qui ont pris part au maniement des affaires, comme chefs militaires, comme administrateurs ou comme juges. Tous ces hommes, et ce n'est pas là l'une des moindres causes du succès de la politique romaine, occupent successivement toutes les fonctions qu'exigent le gouvernement et la défense de la cité. Le jeune homme débute par la questure, charge subalterne, dont le titulaire n'est qu'un lieutenant du consul ou du préteur. Il parvient ensuite à l'édilité curule, magistrature civile, dont les fonctions consistent à assurer l'arrivée des subsistances, à entretenir les

monuments publics, à décorer la cité. D'édile il devient préteur, et dans cette nouvelle charge il rend la justice, à moins qu'il ne soit appelé par les circonctances à commander une armée ou à gouverner une province. Enfin celui-là seul, que ses concitoyens ont honoré des trois charges de questeur, d'édile et de préteur, peut briguer le consulat, dernier terme de l'ambition. Les deux consuls sont de véritables rois dans l'État, mais des rois annuels. Loin des murs, ils commandent en chef les armées ; à Rome, ils président le sénat et pourvoient à toutes les mesures qui intéressent la sécurité et le bon ordre de la République.

On conçoit sans peine ce que devait contenir de raison, d'expérience, d'habileté une assemblée composée de tels hommes. Mais on n'aurait qu'une idée très-imparfaite de sa valeur, si l'on ne se représentait ce qu'étaient ces patriciens une fois sortis de la vie publique et descendus de leur siége curule. Pendant longtemps, la plupart d'entre eux, quelque service qu'ils eussent rendu à l'État, ne possédèrent pour toute richesse qu'un coin de terre de la banlieue romaine, que beaucoup cultivaient de leurs propres mains. Les noms de Cincinnatus, d'Atilius Serranus, de Fabricius, de Curius, d'Æmilius Papus demeureront célèbres tant qu'il y aura des hommes pour honorer l'austérité, le désintéressement et la vertu. Jusqu'au jour où la confiance de leurs concitoyens les appelait à quelque charge nouvelle, il était plus aisé de rencontrer les nobles romains dans leur ferme que sur le Forum. Pour qu'ils reparussent à Rome, il fallait que le Sénat fût convoqué, qu'une élection eût lieu, ou que quelque cause importante fût appelée devant le préteur. Car tous étaient versés dans la jurisprudence,

et l'on compterait peu d'entre ces généraux qui n'aient été appelés dans le cours de leur vie à soutenir quelque accusation ou à défendre quelque accusé. Est-il dans l'histoire un peuple chez qui une classe entière de citoyens ait fait de la vie un tel apprentissage et de ses facultés un tel emploi? Militaires, législateurs, diplomates, administrateurs, avocats ou juges, enfin agriculteurs dans le temps que leur accordaient les affaires publiques et la guerre, les patriciens de Rome connurent et exercèrent toutes les fonctions et formèrent la race la plus apte à surmonter tous les obstacles, la plus capable de ne pas être ébranlée par les revers. que le monde ait connue.

Sous le gouvernement de cette noblesse militaire, quelle était la situation des soldats? Il faut bien le dire, durant de longues années cette situation fut affreuse et vraiment digne de pitié. Le plébéien, tel que l'avait surpris l'avénement de la république, menait une vie agricole très-dure, mais grâce à un régime généralement pacifique, il trouvait au moins dans le travail de quoi subvenir à ses besoins. Les suites inévitables d'une révolution, que les patriciens avaient faite surtout pour eux, rendirent sa position intolérable. Il fallut immédiatement songer à la guerre pour protéger contre les rois exilés et leurs alliés les changements politiques accomplis. Sans parler des ravages qu'une telle guerre devait exercer sur la banlieue de Rome, qui en était le théâtre, on s'imagine aisément à quel état de dénûment profond dut être réduit en peu de temps le petit cultivateur, que la loi appelait comme soldat sous les drapeaux. Il s'endetta pour ne pas mourir. Or, on sait quelles étaient les pénalités effroyables de la loi romaine contre le

débiteur insolvable : celui qui n'acquittait pas sa dette en temps voulu, devenait l'esclave de son créancier, et, dans le cas où il existait plusieurs créanciers, ceux-ci pouvaient disposer du débiteur comme de leur chose et s'en partager les morceaux. En quelques années la misère fut si horrible que les plébéiens se révoltèrent. Les nobles ne répondirent d'abord à ces tentatives séditieuses que par des mesures de rigueur. Ils nommèrent un *dictateur,* c'est-à-dire un chef, dont le pouvoir sans appel s'étendait pendant six mois sur la vie et les biens de tous les citoyens. En outre, comprenant à merveille que la guerre, cause première de ces plaintes était encore le plus sûr moyen de les étouffer, loin de chercher à conclure une paix qui les livrait à toutes sortes d'embarras intérieurs, ils recommencèrent à la hâte des expéditions, qui offraient ce double avantage d'assurer leur indépendance contre leurs ennemis du dehors et de faire taire ceux du dedans. Mais le mal était aggravé encore par le remède, et trois ans ne s'étaient pas écoulés, depuis que pour la première fois on avait nommé un dictateur, que la plèbe exaspérée se soulevait de nouveau et cette fois, abandonnant la ville, se retirait sur le Mont Sacré. Alors seulement les patriciens cédèrent : ils promirent l'affranchissement de tous les esclaves pour dettes, et l'abolition des dettes de tous les débiteurs insolvables. De plus, ils accordèrent aux plébéiens, en garantie de leurs promesses, que deux d'entre eux seraient, sous le nom de *tribuns,* désignés par les comices centuriates, pour venir en aide au débiteur maltraité et s'opposer par leur veto à l'effet des sentences consulaires.

C'était peu de chose en apparence que l'institution de ces

deux tribuns, dont l'unique privilége était d'être inviolable, et dont le pouvoir ne protégeait que les endettés ; mais en réalité aucune concession ne devait être dans l'avenir plus funeste au patriciat. Le peuple venait de faire l'épreuve de sa force et le tribunat lui donnait des chefs. Rien désormais n'était capable de l'arrêter.

De ce moment, chaque année est marquée par un progrès nouveau du parti populaire dans la voie de l'égalité politique et sociale. Dès l'année 472, il fait passer des comices centuriates, où les patriciens l'emportent, aux comices par tribus, où les votes se comptant par tête, les plébéiens sont assurés de la majorité, l'élection des tribuns et celle des édiles. Il obtient en outre que les tribus pourront s'occuper des affaires d'état, jusque-là réservées au Sénat et aux consuls, ce qui met entre ses mains l'arme formidable du plébiscite. En 458, il ordonne qu'il y aura dix tribuns au lieu de deux. Huit ans après il demande l'égalité civile. La loi civile, jusqu'alors confiée comme chose sacrée, aux soins du corps sacerdotal, c'est-à-dire du patriciat, devenait de plus en plus, entre les mains de ses détenteurs, un instrument d'oppression. Le peuple voulut connaître la loi et que cette loi fût égale pour tous. De là le Code fameux des *XII Tables*, composé et publié par les décemvirs, où les patriciens crurent sauvegarder leur suprématie en interdisant le mariage entre les individus des deux ordres. Cinq ans après, cette dernière barrière tombait comme les autres et les plébéiens réclamaient déjà le partage du Consulat.

Le consulat n'était plus à la vérité la puissance presque souveraine que nous avons vue dans la république naissante. Ses attributions s'étaient trouvées peu à peu réduites

par la création de fonctionnaires nouveaux, tels que les *questeurs du trésor*, dont le nom seul dit assez l'emploi, et les *censeurs*, à qui était dévolu le soin de faire le cens, d'administrer les domaines et les ressources de l'État, de dresser la liste des sénateurs et des chevaliers, de faire la police de la ville. Il ne restait guère au consul que le pouvoir militaire. Plutôt que de faire droit aux revendications plébéiennes, les patriciens préférèrent supprimer la charge et donner la direction des armées à des tribuns militaires en nombre indéterminé, que l'assemblée put, il est vrai, choisir parmi les plébéiens. Mais c'était là une satisfaction trop nominale pour que le parti populaire pût s'en contenter. Pendant quatre-vingts ans il revint à la charge, et durant les dix dernières années la lutte prit un tel caractère d'animosité, que l'on fut obligé par deux fois de nommer un dictateur. Par bonheur le vote des lois de C. Licinius Stolon, dites *lois liciniennes*, dont l'article principal portait que l'un des deux consuls serait plébéien, mit fin à toutes les violences et acheva d'établir l'égalité politique entre les deux ordres. Quelques années auparavant, le peuple avait obtenu le partage de la questure et fait décréter que les censeurs pourraient désormais appeler des plébéiens au Sénat. Dans les années qui suivirent, il obtint successivement le partage de la censure, de la préture, du proconsulat et finalement du pontificat et de l'augurat, lorsque le greffier Flavius eut publié le calendrier. Ajoutons pour compléter cette esquisse rapide de l'ascension des plébéiens vers l'égalité civile et politique, que dès l'année 356, dix ans après le vote des lois liciniennes, ils avaient réussi à

faire nommer un dictateur plébéien, Marcius Rutilius, et que cinquante ans auparavant, à l'époque du siége de Véies, la solde militaire, l'une des plus importantes institutions que puissent réclamer des soldats, avait été consentie et organisée.

On admire en vérité un peuple, qui, dans un si court espace de temps (moins de deux cents ans!) sut conquérir ainsi ses droits et ses libertés, et cela avec tant d'habileté et de sagesse, que non-seulement une lutte aussi grave n'amena dans Rome aucune de ces commotions qui ont renversé et ruiné tant d'empires, mais qu'elle fut même profitable aux desseins et aux résultats de sa politique. Cependant quelque chose est encore plus remarquable, s'il est possible : c'est la façon dont les plébéiens usèrent des droits et des libertés conquises. Il n'est pas douteux qu'en réclamant avec tant de persistance l'accès des honneurs, la masse du peuple fut moins poussée par l'ambition et une soif immodérée d'égalité que par l'intérêt même de la patrie. Elle exigea le partage des charges parce qu'elle craignit l'abus que pourraient en faire les patriciens. Cela est si vrai que pendant la longue période où il lui fut loisible d'appeler au consulat, à la préture, au pontificat, à tous les grands emplois, en un mot, tant d'hommes distingués sortis de ses rangs, on compte les années où elle fit exception à cette règle de sa politique, de nommer constamment des patriciens.

Elle obtient d'appeler des plébéiens au tribunat militaire, et pendant quarante ans, c'est-à-dire, presque autant de temps que dure la charge elle-même, nous n'y voyons parvenir aucun plébéien. Il lui est donné par les lois de Lici-

nius de briguer le consulat, et cependant elle en use si peu, qu'au siècle même de César, trois siècles après le vote de ces lois, des hommes qui, comme Marius et Cicéron, arrivent, à force de services et de génie, à la première charge de la république, sont encore qualifiés de l'épithète méprisante d'*hommes nouveaux*. Ce fait, en apparence si extraordinaire, quand nous le comparons avec les faits de même ordre que nous présentent les sociétés modernes, ne nous offre cependant rien que de naturel, si nous nous reportons à cette grande époque. Le peuple de Rome n'a cessé de porter au gouvernement les fils de ceux qui le gouvernaient depuis Brutus, parce que la noblesse romaine, du moins dans cette première période de son histoire, est demeurée plus qu'aucune autre digne de sa fortune; parce qu'elle a toujours montré les sentiments et la capacité qu'exigeait sa fonction de classe dirigeante; parce que, ne se fiant qu'à son mérite du soin de sauvegarder son influence, elle n'a cessé de présenter dans les élections les plus recommandables d'entre les siens. Enfin, et ce n'est pas là une des moindres causes de sa durée, la noblesse romaine n'a jamais fermé son livre d'or. Aux derniers jours de la république, on eût compté parmi les patriciens autant de fils d'hommes nouveaux que de descendants de ceux qui avaient chassé les rois. Le censeur, auquel la constitution remettait le soin de dresser chaque année la liste des sénateurs, et qui, muni d'un pouvoir sans appel, était libre d'admettre et d'exclure, puisait comme à une source inépuisable parmi ces plébéiens, qui, dans l'administration, la politique et la guerre, faisaient preuve de tant de patriotisme, d'intelligence et

de courage. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'institution des chevaliers, que certains historiens font remonter jusqu'à Romulus, créait une classe intermédiaire, accessible à tous les citoyens dont la fortune s'élevait à un certain chiffre, et formait comme le vestibule naturel de la noblesse. Désignés d'abord en raison de leur fortune, qui leur permettait d'entretenir un cheval et un armement coûteux, pour former la cavalerie romaine, d'où le nom de chevaliers, les membres de cette classe s'étaient détournés peu à peu du métier militaire, qui à l'origine avait été leur office le plus important, pour se jeter dans l'industrie et le commerce, dédaignés des patriciens. Dans cette voie et à mesure que Rome étendait les limites de son empire, ils devinrent si puissants par leurs richesses, que le patriciat, pour ne pas être supplanté par eux, ne vit d'autre moyen que de les appeler au partage de ses propres droits. Sylla, un beau jour, introduisit d'un seul coup au Sénat trois cents chevaliers.

En terminant le tableau des grandes institutions politiques et sociales de Rome, nous ne saurions passer sous silence son armée, *cause de sa grandeur*, dit Végèce. Notre intention n'est pas d'entrer ici dans des considérations de tactique et de stratégie, où nous sommes incompétents, et que nous laissons aux hommes du métier, mais simplement de présenter à nos auditeurs quelques observations d'ordre général sur cette organisation militaire, la plus merveilleuse que nous offre l'antiquité. Autre chose en effet est de méditer sur la guerre, ce qui est au pouvoir d'un grand nombre d'intelligences, autre chose est de penser sur le champ de bataille, ce qui n'appartient qu'à quelques-uns.

Le point, que nous voudrions mettre en lumière, est celui-ci : que l'armée romaine (nous parlons, bien entendu, de l'armée romaine parvenue à son complet développement, de l'armée de Scipion, par exemple), est un produit de l'esprit abstrait ; c'est-à-dire que l'esprit abstrait est intervenu dans cette organisation pour séparer des éléments, qui, confondus, se font mutuellement obstacle, mais qui, convenablement ordonnés et concourant vers un même but, assurent le succès.

Rien ne ressemble davantage à nos armées modernes qu'une armée romaine, si l'on veut tenir compte des modifications que le temps a dû nécessairement apporter dans le costume et dans l'armement.

Qu'y rencontrons-nous en effet ? Une armée romaine se compose en général de deux légions, et chaque légion, qui compte de cinq à six mille hommes, renferme toutes sortes de troupes : infanterie pesante et légère, cavalerie, artillerie, génie, équipages de siége et de ponts. Dans chaque légion, l'infanterie forme dix cohortes, subdivisées en trente manipules, formés chacun de deux centuries. La cavalerie se partage en dix escadrons. A la tête de chacune de ces divisions et subdivisions est un chef qui s'appelle suivant les cas : centurion, tribun, préteur ou consul. En ce dernier, réside l'unité du commandement. Qui ne retrouve là toute notre organisation militaire : nos compagnies, nos bataillons, nos régiments, nos brigades, nos divisions, et la même répartition des différentes armes, et la même hiérarchie dans le commandement ? Hé bien, cette organisation compliquée, savante, qui n'existait pas chez les peuples barbares de l'antiquité, qui n'existe pas chez les

peuples sauvages de nos jours, nous disons qu'elle est le fait de l'esprit abstrait. Autant dire qu'elle n'a pu être créée directement par les Romains, chez qui l'esprit abstrait ne s'est fait jour que tardivement. L'organisation militaire de Rome est, dans sa généralité, un emprunt fait par celle-ci à la Grèce. C'est par là que le génie grec a forcé la porte du monde romain. Les Romains ont modifié, amélioré, perfectionné, approprié à leurs besoins une organisation qu'Athènes, Sparte, Thèbes et la Macédoine avaient depuis longtemps conçue et réalisée. Courage, discipline, civisme, les Romains firent de bonne heure l'apprentissage de ces vertus; mais ce qu'ils ne pouvaient connaître avant d'être entrés en relation avec les Grecs de la Grande-Grèce et de la Sicile, c'est l'art qui consiste à diviser et à répartir les fonctions dans une armée, art difficile, qui dans la guerre comme dans l'industrie, centuple par l'exercice l'habileté des hommes et par conséquent les résultats; c'est l'art de créer et de mouvoir des machines, qui en économisant les efforts, amènent des effets qu'aucune force humaine ne saurait produire avec la même facilité et dans le même temps; c'est l'art d'assiéger et de défendre les places, l'art de jeter les ponts, l'art de construire les flottes et de les manœuvrer. Le monde romain, par les tendances propres de son génie pratique, ne pouvait s'élever de lui-même à un système aussi compliqué, mais il était naturellement porté à le faire sien aussitôt qu'il en aurait reconnu et éprouvé les effets. Car c'est une aptitude qu'on ne saurait se lasser d'admirer chez ce grand peuple, que celle qui consiste à prendre chez les autres, amis ou ennemis, les

institutions ou les usages dont une expérience suffisante a démontré l'indiscutable supériorité.

Nous laissons à nos auditeurs qui désireraient connaître dans ses détails les plus intimes, l'organisation militaire de Rome, le soin de lire les auteurs spéciaux qui en ont traité et en particulier Vegèce, qui est en même temps le plus court, le plus complet et le plus précis. Des cinq livres dont se compose son traité *de l'Art militaire*, le premier traite des levées et des exercices des soldats, le second de l'ordonnance de la légion, de ses armes et de ses chefs, le troisième de la tactique, le quatrième de l'attaque et de la défense des places, le cinquième de la marine. On verra dans ce petit livre combien les choses ont peu marché depuis l'époque romaine et combien en certains points, celui qui regarde le passage des rivières, par exemple, les soldats romains valaient les nôtres, s'ils ne leur étaient même supérieurs. On comprendra, après l'avoir lu, ce mot du grand Frédéric, disant à des flatteurs qui prétendaient le mettre au dessus de César : « César reviendrait parmi les hommes qu'en trois semaines il en saurait autant que nous et qu'au bout d'un mois il nous battrait. »

Si bien organisées qu'aient été ces armées, et quelque part qu'elles aient prise dans le développement de la puissance romaine, nous ne pouvons cependant leur attribuer la totalité d'une gloire, que revendiquent à juste titre la diplomatie et la politique; politique et diplomatie, dont l'armée n'a été que le fidèle instrument. Les généraux savaient gagner des batailles; mais le Sénat savait préparer la guerre, c'est-à-dire recruter des alliés, jeter la division parmi les adversaires, prendre garde qu'ils parus-

sent toujours dans leur tort ; et, la guerre achevée, il avait l'art suprême de traiter avec ses ennemis : inflexible à l'occasion, mais montrant aussi, quand il le fallait, la générosité la plus sage et la plus habile.

Cependant, au milieu de ces fortes institutions qui promettaient à Rome tant de succès et de gloire, une grave lacune existait, qui, à la longue, fut devenue grave chez cette nation de praticiens. Tournés tout entiers vers la guerre, nourris exclusivement dans le métier des armes, les Romains, après avoir conquis pour se défendre, furent entraînés à conquérir par besoin de domination. Cela était bien tant que Rome ne franchissait point le Latium et l'Italie, où les motifs ne manquaient point pour légitimer la conquête; mais au-delà comment justifier ces envahissements? Par quelle nécessité Rome s'imposait-elle au monde? Qui lui commandait d'aspirer à la domination universelle? Les Grecs, ou pour mieux dire le génie grec se chargea de trouver la réponse à ces questions. Il donna la formule, il trouva la théorie de ce que les Romains étaient en train d'accomplir.

Les Romains, avons-nous dit, avaient emprunté aux Grecs la meilleure partie de leur tactique militaire. Aussitôt que les événements eurent amené des rapports plus fréquents entre les deux peuples, ils se hâtèrent de prendre tout ce qu'ils purent de cette civilisation si savante, si polie, si délicate, si profondément aimable. Ils se précipitèrent vers ces belles disciplines grecques, vers cette poésie, vers cet art, vers cette éloquence qui leur ouvraient un monde inconnu. Quelques-uns, comme Caton, s'efforçaient bien d'entraver le courant et auraient voulu dé-

tourner la jeunesse romaine de se presser enthousiaste autour d'un Carnéade que les Athéniens envoyaient à Rome réclamer en leur faveur ; ou, comme Fabius Maximus, reprochaient aux novateurs « d'avoir changé un peuple grossier sans aucun doute, mais excellent pour les grandes choses, en un peuple oiseux et babillard, ne prenant plaisir qu'à s'entretenir et à discourir des arts et des ouvriers qui y excellaient. » Malheureusement, ajoute Plutarque, c'était de cela surtout que l'illustre Marcellus tirait gloire, s'honorant et se vantant, même auprès des Grecs, d'avoir le premier enseigné aux Romains à estimer et à admirer les beautés et les grâces de ces chefs-d'œuvre de la Grèce qu'ils ne connaissaient pas auparavant.

Les philosophes grecs, devenus Romains, trouvèrent dans leur admiration pour la grande cité victorieuse le mot qui légitimait la conquête et à leurs propres yeux justifiait leur soumission. Ils entrevirent le temps plus ou moins proche, où tous les peuples vaincus seraient rangés sous la domination de Rome, et où une paix féconde, effaçant les haines nationales, appellerait tous les hommes à ne former qu'une même nation. Ils créèrent la notion d'*Humanité*. Alors tout ce qui dans Rome avait le cœur haut placé, adopta d'enthousiasme les idées nouvelles, et Grecs et Romains se prirent à travailler à une œuvre commune, les uns s'occupant surtout d'agir, les autres se chargeant surtout de penser. Tandis que les Marcellus, les Scipion et les Lelius continuaient l'œuvre des siècles, il se trouvait un Polybe pour en expliquer la grandeur et en célébrer les résultats. Et les peuples étrangers que la défaite

avait attachés à la fortune de Rome s'accoutumèrent à ne plus regarder comme de simples oppresseurs ceux qui étaient venus fonder dans le monde un règne d'union, de prospérité, de justice. Rome devint la patrie véritable de l'Africain, du Grec, de l'Espagnol, du Gaulois, et lorsqu'un siècle et demi après la prise de Carthage, l'Occident définitivement vaincu, goûta les douceurs de la paix, le poëte put à juste titre, écrire ces beaux vers, résumé si parfait de la politique romaine :

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem : vivos ducent de marmore vultus ;
Orabunt causas melius ; cœlique meatus
Describent radio, et surgentia sidera dicent :
Tu regere imperio populos, Romane, memento ;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos.

III

SCIPION.

De tous les types qui ont honoré cette noble époque, le plus complet, le plus pur, le plus attachant est sans contredit le premier Scipion. Il caractérise à merveille cette transformation profonde qui s'opère dans les opinions, dans les mœurs, dans la politique de Rome, envahie et subjuguée par l'esprit grec. Il appartient à cette société romaine, qui, lasse de la rudesse toute sauvage de ses ancêtres, et ne retenant d'eux que leur amour de la patrie et de la gloire, se tourne volontiers

vers les grâces et les séductions d'Athènes. Enfin il est le héros de cette deuxième guerre punique qui, après avoir mis Rome à deux doigts de sa perte, la laissa plus puissante et plus solide que jamais.

Ici, nous sommes au second acte de la trilogie romaine, qui se termine, comme nous l'avons dit, par la soumission de l'Espagne. Les Romains ont définitivement pris pied hors de l'Italie. Si l'on songe que leurs premiers pas dans cette voie des grandes conquêtes extérieures datent à peine de l'an 260, c'est-à-dire du commencement des guerres siciliennes, on est émerveillé à cette pensée que deux siècles ont suffi pour étendre la domination romaine jusqu'au Rhin, jusqu'au Danube, jusqu'à l'Euphrate, jusqu'au Nil, tandis qu'il avait fallu plus de cinq cents ans pour assurer cette domination dans la seule Italie, du Brutium jusqu'au Rubicon. C'est que dans cette première période, Rome entourée de peuples non moins braves qu'elle-même et seule au milieu d'ennemis acharnés, ne dut son salut et sa victoire qu'à la prolongation et à l'opiniâtreté de ses efforts; tandis que, dans sa lutte avec les peuples plus éloignés, elle eut avec elle toute cette Italie qu'elle avait vaincue et ralliée et ce qui valait peut-être mieux encore, l'incomparable valeur militaire que cinq siècles de guerre lui avaient donnée. Nous n'avons pas à raconter ici cette première phase de l'établissement de la puissance romaine, ni cette longue suite de guerres et de traités par lesquels Rome se rendit lentement maîtresse du Latium d'abord, puis du Samnuim et de l'Étrurie, et enfin des peuples d'origine diverse du midi de l'Italie. Il suffira que nous notions au passage la lutte contre les Samnites, lutte acharnée de

quatre-vingt ans, pendant laquelle les consuls triomphèrent vingt-quatre fois et dont le résultat fut la soumission définitive du Samnium et de l'Étrurie; la guerre contre Pyrrhus, qui mit aux prises les Romains et les Grecs, et se termina par l'incorporation des colonies grecques de la Grande-Grèce, parmi lesquelles étaient Tarente et Rhegium, et la réduction du Picenum, des Sarsinates, de l'Ombrie, des Salentins et des Messaniens; enfin les cinq invasions des Gaulois de la Cisalpine, qui, seuls ou alliés aux peuples ennemis de Rome, ne cessaient de guetter les occasions de l'anéantir. Rappelons également que, durant ces cinq siècles, et à mesure qu'elle pousse sa domination en Italie, Rome conçoit et applique le merveilleux système de colonies par lequel elle maintient les vaincus dans l'obéissance; qu'elle fixe les règles compliquées de la jurisprudence à laquelle elle soumet ses alliés et ses sujets; qu'elle commence la construction de ces grandes voies qui porteront bientôt dans le monde entier ses armes et ses lois.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés depuis l'éloignement de Pyrrhus que les Romains, répondant à la prophétie du roi d'Epire, pénétraient en Sicile, sous prétexte de secourir les Mamertins, nation de source italienne, contre les Carthaginois et contre Hiéron de Syracuse. Telle fut l'origine de la première guerre punique, qui forme comme la transition entre la première et la seconde phase de l'incorporation romaine. Soixante-sept villes, dont Agrigente, tombent en deux ans au pouvoir des Romains. Hiéron demande la paix et les Carthaginois chassés de l'île se réfugient sur la mer, que personne encore n'avait songé à leur disputer. Les Romains cependant construisent une

flotte et leur première bataille est une victoire. Ils triomphent à Myles sous la conduite de Duillius (260) et bientôt après à Ecnome. Aussitôt ils jettent une armée en Afrique, où Régulus s'empare en quelques mois de trois cents villes, dont celle de Tunis, et viennent camper à deux lieues de Carthage. C'en était fait des plus terribles ennemis de Rome, si dans leurs murs ne se fût trouvé le lacédémonien Xantippe. Xantippe, ne jugeant pas la situation si désespérée qu'on ne pût la rétablir, prit le commandement que lui offraient les Carthaginois, et, après avoir refait une armée, offrit le combat à Régulus qu'il battit et fit prisonnier. Alors la guerre fut reportée en Sicile et durant quatorze ans la fortune servit et trahit tour à tour Carthaginois et Romains. La victoire de ces derniers à Panorme fut suivie de leur défaite devant Drépane. Enfin le consul Lutatius Catulus, ayant pris au dépourvu près des îles Ægates la flotte de Carthage, la détruisit entièrement et par là termina la guerre. Les Carthaginois abandonnèrent la Sicile et les îles voisines, rendirent les prisonniers et payèrent trois mille talents.

Vingt-trois ans s'écoulent entre la première et la seconde guerre punique. Les deux nations, retenues chez elles par des difficultés intérieures, se mesurent, s'observent, mais ne tentent point de s'inquiéter. Les Romains s'établissent dans leur nouvelle possession de Sicile, dont Syracuse demeure indépendante, et lui adjoignent bientôt la Sardaigne et la Corse. En outre, ils entreprennent, à une autre extrémité de l'Italie, la conquête de l'Illyrie; mais, terrifiés par une nouvelle irruption des Gaulois de la Cisalpine, ils portent immédiatement leurs efforts contre cette

nation turbulente qu'ils soumettent en l'espace de deux années. Cette fois les Gaulois n'avaient trouvé aucun allié en Italie, qui, à leur approche, s'était levée toute entière pour défendre sa capitale menacée.

Les Carthaginois de leur côté avaient eu d'abord à soutenir une guerre atroce contre leurs troupes mercenaires jointes à leurs sujets africains. La révolte étouffée, le général victorieux, Amilcar Barca, était passé en Espagne, et en moins de dix années avait soumis la plus grande partie de la presqu'île. Son gendre Asdrubal, continuant ses conquêtes, s'apprêtait à passer l'Ebre, lorsque les Romains, alarmés de ses progrès, y mirent fin par un traité (227). Quelques années après, il périssait assassiné par un esclave gaulois, et Annibal, fils d'Amilcar, prenait le commandement des Carthaginois.

Annibal, héritier de la haine d'Amilcar contre Rome, déchire le traité consenti par son beau-frère et passant l'Ebre s'empare de Sagonte. La deuxième guerre punique commençait.

Traversant les Pyrénées, le Rhône et les Alpes, Annibal pénètre en Cisalpine chez les Insubres, ses alliés. Ses victoires de la Trébie et du Tessin lui livrent la province, et les Gaulois accourent en foule se ranger sous ses étendards. Au printemps de l'année 217 il bat le consul Flaminius sur les bords du lac Trasimène et descend en Apulie pour soulever la Grande-Grèce. Mais à son appel, rien ne bouge, hormis Tarente. Toutes les autres villes, Naples et Pœstum en tête, envoient à Rome l'or de leurs temples, et le tyran de Syracuse, en allié fidèle, fait présent à la République d'une statue d'or de la Victoire, du poids de

trois-cent vingt livres. Cet attachement des peuples de l'Italie, joint à l'habile temporisation de Fabius, eut peut-être dès ce moment sauvé Rome, si l'impéritie et la jactance du consul Varron n'eussent fourni à Annibal l'occasion d'écraser près de Cannes les soixante-dix mille hommes qu'il commandait. Alors la plupart des alliés italiens du Sud, désespérant de la fortune de Rome, se jetèrent dans les bras d'Annibal, qui se retira dans Capoue.

Pendant que ces choses se passaient en Italie, et avant même qu'Annibal y eut remporté ses premières victoires, les Romains s'étaient élancés sur l'Espagne, dans l'espoir de la ravir aux Carthaginois. Deux frères, deux Scipions, Cornelius et Cneus, avaient franchi les Pyrénées, rejeté les ennemis au delà de l'Ebre et détruit leur flotte aux bouches de ce fleuve. En peu de temps ils remportèrent quatre victoires, prirent Sagonte et Castulon, attirèrent par l'appât d'une solde la jeunesse celtibérienne sous leurs drapeaux et firent même alliance avec Scyphax, le roi des Numides. Celui-ci, malheureusement, ayant été chassé de ses états par Massinissa, allié des Carthaginois, les Scipions, obligés de se séparer pour se défendre contre de trop nombreux adversaires, furent enveloppés et écrasés.

L'Espagne était perdue pour les Romains, si un jeune chef du nom de Marcius, élu par les légions, n'eût rassemblé leurs débris, et à force de courage et d'intelligence, rétabli les affaires au point de rejeter les Carthaginois sur la Bétique. A ce moment, deux généraux, envoyés par le Sénat, vinrent coup sur coup prendre le commandement des légions : l'un, Néron, commit la faute de laisser échapper l'un de ses ennemis, le frère même d'Annibal, que

Marcius avait enfermé dans un défilé, et qu'il devait par une étrangeté du sort, retrouver quatre ans plus tard en Italie et défaire à la bataille du Métaure; l'autre était Publius Scipion.

Le nouveau Scipion était fils du Cornelius qui venait de périr si malheureusement en compagnie de son frère. Il était à peine âgé de vingt-quatre ans et devait la haute charge dont il était revêtu, moins à la noblesse de son origine qu'à la précocité déjà renommée de ses talents militaires et au charme particulier qui, dès sa plus tendre jeunesse, lui avait concilié tous les suffrages. Le premier coup qu'il porta en Espagne fut décisif. Avec une hardiesse admirable, il se jeta sur Carthagène, la ville forte, le port, l'arsenal des Carthaginois, et s'en rendit maître en un jour, d'un seul assaut. La modération dont il usa après la victoire acheva l'œuvre que son habileté et son audace avaient commencée. Non seulement il fit grâce aux habitants de la vie et de la liberté, clémence peu commune chez les vainqueurs de ce temps, mais ayant trouvé parmi eux trois cents otages que les Carthaginois y retenaient, pour s'assurer de la fidélité des peuples d'Espagne, il les combla de présents et les renvoya dans leurs familles. Un autre trait, que raconte Polybe, ne fait pas moins d'honneur à sa continence : « Dans le même temps, quelques Romains, ayant trouvé une jeune fille plus belle que toutes les autres, l'amenèrent à Scipion parce qu'ils savaient qu'il aimait les femmes et lui dirent qu'ils lui en faisaient présent. Scipion, ravi d'une si grande beauté : Certes, dit-il, si j'étais personne privée, on ne me pourrait faire de présent qui me fût plus agréable, mais aujourd'hui

que je suis général d'armée, on ne m'en peut faire qui me plaise moins... Il dit donc à ces jeunes gens qu'il les remerciait et fit venir aussitôt le père de la fille, auquel il la rendit et lui donna la liberté de la marier à qui il voudrait des habitants. » Tant de générosité, que les Espagnols comparaient volontiers à la dureté des Carthaginois, lui gagna les cœurs, et les chefs indigènes, Edécon, Mandonius et Indibilis, se joignirent à lui.

Fort de ce grand succès, il pouvait désormais braver les généraux de Carthage. Il bat d'abord en deux rencontres Asdrubal, frère d'Annibal, qui malheureusement lui échappe et pénètre en Gaule. Des quatre autres il surprend l'un, Hannon, et l'écrase; puis, offrant la bataille aux trois autres réunis, il les défait à Ilipa et réduit les possessions de Carthage à l'unique ville de Gadès. Or, qu'on ne l'oublie pas, c'était en Espagne, plus encore qu'en Italie peut-être, que se jouaient les destinées de Rome et de Carthage et l'issue de la guerre punique. C'était d'Espagne qu'était parti Annibal, et d'Espagnols qu'était composée sa première armée. C'est là qu'il avait puisé longtemps la meilleure partie de ses renforts; c'est là qu'on se battait tandis qu'il demeurait inactif dans Capoue. Il n'était pas douteux que la victoire appartiendrait à celui des deux peuples qui saurait se rendre maître de l'Espagne. Scipion venait de l'assurer aux Romains.

La conquête achevée, le héros revint triompher à Rome. Proclamé consul aux acclamations du peuple, et par là maître de l'armée et de la direction suprême des opérations militaires, il proposa et fit adopter, contre l'avis du vieux Fabius, toujours prêt à temporiser, le seul plan de conduite

capable d'arracher enfin Annibal de l'Italie et qui consistait à reporter audacieusement la guerre en Afrique. Carthage menacée, malgré les efforts de ses généraux et de ses alliés africains, dut en effet rappeler Annibal, et de part et d'autre on se prépara au dernier combat. Polybe nous conte dans leurs plus menus détails les préliminaires et les péripéties de cette bataille de Zama où les Carthaginois combattirent pour leur salut et la conservation de l'Afrique, les Romains pour l'empire du monde. Tout ce qu'une expérience consommée et un génie naturel offrent de ressources, fut mis en œuvre, et si d'un côté le souci d'une gloire naissante joint à l'ambition de venger d'un coup les seize années d'abaissement et de défaites qu'avait subies sa patrie, dut enflammer l'âme de Scipion, d'un autre, on peut croire que le désir de demeurer digne de lui-même après tant d'exploits et le sentiment du péril extrême que courait Carthage ne durent pas surexciter médiocrement les talents guerriers du vieil Annibal. La fortune s'étant décidée pour les Romains, leur ennemi vaincu, laissant vingt mille des siens sur le champ de bataille, rentra dans Carthage, trente-cinq ans après en être sorti.

Des hommes, qui ne se pardonneraient pas de s'incliner devant la supériorité d'un de leurs semblables, n'ont voulu voir qu'une insolente faveur du sort dans le succès qui couronna jusqu'au bout toutes les entreprises de Scipion. Ne serait-il pas plus juste et plus simple, comme le remarque Polybe, de chercher dans les qualités mêmes de l'illustre romain la raison de cette étonnante fortune et de si grandes actions? Reconnaissons qu'il apporta dans la conduite de la guerre une plus grande somme d'adresse, de courage et

de prudence qu'aucun de ceux qui lui furent opposés, et ne doutons pas que si un inexplicable hasard avait seul présidé à tant de victoires, Scipion n'eût pas été aussi constamment heureux.

A Carthage comme à Carthagène, Scipion se montra plus grand encore après la victoire que pendant le combat. Son langage aux députés qui venaient traiter de la paix est quelque chose d'unique dans les fastes de l'époque. Après leur avoir rappelé toutes les trahisons dont les Carthaginois depuis la prise de Sagonte, jusqu'au massacre des ambassadeurs envoyés à Carthage, quelque temps avant la bataille de Zama, s'étaient rendus coupables envers le peuple romain; après leur avoir fait confesser à eux-mêmes que de tels actes ne méritaient de la part du vainqueur ni douceur ni clémence, il ajouta que lui, Scipion, parlant au nom du peuple romain, ayant égard à la fortune et à la condition des choses humaines, avait résolu de les traiter sans rigueur. En conséquence, il leur laissait toutes leurs possessions d'Afrique, il leur accordait de conserver leur liberté avec leurs coutumes et leurs lois, il cessait contre eux toute acte d'hostilité et ne leur imposait même point de garnisons. De leur côté, les Carthaginois livreraient leurs vaisseaux et leurs éléphants, ils s'engageraient à ne plus entreprendre de guerre sans le consentement du peuple romain, ils rendraient à Massinissa, l'allié de Rome, son royaume et ses biens, ils paieraient dix mille talents et livreraient des otages.

Scipion refusait donc de détruire Carthage. Or, il ne faut pas croire qu'en signant un pareil traité, il répondît

complétement à l'espoir et aux exigences de ses concitoyens. Non. Tous les politiques d'alors, et le vieux Caton en tête, ne cessèrent de considérer comme une faute d'avoir épargné une rivale détestée et il fallut que, cinquante ans après, un autre Scipion, fils adoptif de l'Africain, allât consommer la ruine de cette malheureuse nation.

De retour à Rome le vainqueur fut accablé de dignités et d'honneurs. Mais tant de gloire n'était pas sans lui avoir suscité de nombreux ennemis, et le premier moment d'enthousiasme passé, les accusations se succédèrent. Après s'être une première fois refusé à comparaître, après avoir dans une seconde occasion jeté à la face de ses détracteurs la réponse superbe que l'on sait : « Romains, à pareil jour, j'ai remporté la victoire de Zama : montons au Capitole rendre grâces aux Dieux et les prier de vous donner longtemps des chefs qui me ressemblent! » Lassé enfin de tant d'ingratitude, il s'exila à Liternum pour y terminer ses jours. Là, dans une modeste retraite, entouré de disciples et d'amis, tout entier au culte des lettres et des beaux-arts de la Grèce, il poussa plus qu'aucun autre à l'intime fusion de ces deux grandes sociétés grecque et romaine, dont le concours était indispensable à l'évolution prochaine de l'Humanité.

Les contemporains de Scipion nous parlent de son caractère affable, sociable, humain, de cette séduction qu'il exerçait sur ses entours et qui lui avait valu, encore enfant et sans autre titre que cette bonne grâce personnelle, d'obtenir l'édilité en compagnie de son frère. Mais ce qu'ils n'ont point vu et ce que nous pouvons surprendre, nous qui observons à distance, c'est la pointe de mélancolie

dont fut atteinte cette âme délicate, si supérieure à son temps. La civilisation grecque elle-même, trop exclusivement intellectuelle, ne sut combler qu'à moitié les aspirations de cette nature d'élite, toute attristée des brutalités romaines, et chez qui règna, nous n'en pouvons douter, comme un pressentiment des progrès moraux que l'avenir réservait à l'Humanité régénérée. C'est ce grand homme, avec ses passions généreuses, que l'affranchi Térence, ami de son petit-fils, a peint dans le vers célèbre, qui, au dire de saint Augustin, souleva parmi des spectateurs, venus de tous les points du monde, de si longs applaudissements :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

Nous célébrerons donc la fête de Scipion. La place que lui a donnée Auguste Comte dans le calendrier positiviste, lui revient comme au plus digne représentant de la politique romaine de Brutus à César. Dans ce vaste système de conquête incorporatrice, il représente plus spécialement l'incorporation de l'Espagne. Lorsque l'Occident, mieux instruit, témoignera sa reconnaissance envers ceux qui l'ont appelé aux bienfaits d'une civilisation pacifique, c'est à Carthagène que nous verrons se dresser la statue de Scipion, au milieu de peuples qu'il a su conquérir sans les écraser, au centre d'une nation qui, après d'héroïques efforts pour conserver son indépendance, accepta résolument sa place dans le monde romain et, quelques siècles plus tard, lui procura ses meilleurs maîtres : la série des Antonins !

DIX-SEPTIÈME LEÇON

APPRÉCIATION
DE LA CIVILISATION MILITAIRE
(II. CÉSAR)

I

APPRÉCIATION PHILOSOPHIQUE DE LA SITUATION AU MILIEU DE LAQUELLE SURGIT CÉSAR.

Nous avons dans notre dernière leçon conduit le problème de la civilisation romaine jusqu'au sortir de la période critique, que caractérisent les guerres puniques et l'incorporation de l'Espagne. Nous verrons aujourd'hui, en appréciant César, comment Rome a par la réduction des Gaules achevé la série des conquêtes utiles, et par l'établissement du régime impérial réussi à faire un tout de tant de peuples divers et désunis.

Auguste Comte, en donnant à César le premier rang parmi les héros de la civilisation militaire, n'a fait que rendre un juste hommage à l'homme qui représente le mieux le double effort de la politique romaine dans ce

qu'elle a de légitime et de grand : *incorporer* pour *assimiler*. De nos jours cependant tout le monde n'en juge pas ainsi, et le culte de César, aux yeux d'un grand nombre, semble quelque chose d'immoral et de monstrueux. Les noms de criminel, d'usurpateur, de tyran semblent trop doux, pour qualifier le proconsul qui osa franchir le Rubicon, le dictateur que l'on accuse d'avoir détruit la République et la liberté pour installer sur leurs décombres le despotisme et l'empire.

Remarquons d'abord que cette violente animosité est nouvelle et ne remonte pas au-delà d'une génération. Tous ceux, qui auparavant avaient passé devant César, l'avaient salué avec respect, et Dante, juge sobre d'éloges, n'avait pas craint de chanter sa gloire.

D'où vient donc qu'un nom si célébré n'inspire plus tout-à-coup qu'un sentiment de réprobation? C'est que notre époque a vu naître Bonaparte et que l'immense mépris, sous lequel est ensevelie cette caricature, a rejailli jusque sur César. Parce qu'il a plu à ce triste sire, pour pallier ses crimes, de prendre abri sous cette ombre illustre, en proclamant à qui voulait l'entendre qu'il avait mission de remplir en son siècle le rôle que César avait joué dans le sien, le monde, pris au boniment et trompé par des oripeaux, a confondu dans sa haine le grand homme et le charlatan.

Il importe à notre honneur d'arracher César à une telle étreinte et de replacer chacun à son rang. Détestons sans doute celui qui, dans un moment où il lui était si facile de servir le progrès du monde, n'a su, en flattant toutes les passions rétrogrades, qu'épuiser, amoindrir et

humilier sa patrie ; mais gardons une admiration enthousiaste à l'homme qui, devançant les vœux de ses contemporains, a fondé un régime que, cent millions de nos semblables ont accepté avec reconnaissance pendant trois cents ans.

C'est donc une réhabilitation que nous tentons aujourd'hui. Nous avons la prétention de venger une mémoire illustre des calomnies dont on l'a noircie.

Nous exposerons d'abord la situation politique et sociale du monde romain, dans le moment où surgit César, et nous montrerons de quels maux terribles il était rongé. Nous dirons quels remèdes César a imaginés pour le guérir, et dans quelle mesure il y a réussi. Nous examinerons enfin les conséquences de son action sur l'humanité.

Si l'on n'a pas oublié ce que nous avons dit dans la leçon précédente, on sait que le but poursuivi par la politique de Rome a consisté en ces deux points :

1° Incorporer les populations militaires;

2° Les assimiler après les avoir conquises.

Nous avons suivi jusqu'à Scipion les efforts tentés par le Sénat pour résoudre ce double problème; observons-les maintenant dans l'intervalle qui sépare cette époque du dernier siècle de la République.

La seconde guerre punique avait laissé Rome maîtresse de l'Italie, des îles de Sicile et de Sardaigne, de l'Espagne et de la Gaule cisalpine. Mais, ces deux dernières, bien que vaincues en apparence, étaient occupées par des peu-

ples trop belliqueux pour qu'une première défaite fût définitive, pour qu'une première pacification fût sérieuse. Deux ans après la bataille de Zama, les Cisalpins se révoltaient et commençaient contre Rome une guerre qui devait durer quarante ans. Ils ne se rendirent que lorsque tout le sang de leurs veines fut épuisé. D'horribles massacres, pendant et après la bataille, quarante mille Ligures transportés d'un seul coup dans le Samnium, des colonies implantées au cœur même du pays rebelle, furent les moyens dont les Romains se servirent pour obtenir sa réduction.

De son côté, et presque à la même époque, l'Espagne, qui s'était jetée dans les bras de Scipion pour se délivrer des Carthaginois, mille fois plus odieux, se souleva toute entière lorsqu'elle vit, par l'arrivée de deux préteurs, que Rome entendait garder sa conquête. Une armée consulaire, commandée par le vieux Caton, rétablit un moment la domination romaine; mais en 153, les Espagnols ayant repris les armes, la guerre se continua pendant vingt ans avec un égal acharnement des deux parts. Malgré la perfidie et la cruauté dont ils usèrent au début, les Romains eussent vraisemblablement trouvé leur maître dans le lusitanien Viriathe, si, après cinq années d'humiliantes défaites, ils n'eussent pris la résolution de le faire assassiner. La lutte se concentra quelque temps dans le Nord de la Péninsule; mais, après d'héroïques efforts, ces débris de l'indépendance espagnole succombèrent avec Numance, *la seconde terreur de Rome*.

Si l'on en excepte quelques pays de montagnes, refuges d'Asturiens, de Cantabres et de Vascons, l'Espagne était

dès ce moment définitivement incorporée. La guerre même qu'y soutint Sertorius en offre une preuve éclatante. Jamais, en effet, il ne vint à l'idée du général marianiste de rendre à l'Espagne son indépendance ou de flatter des espérances contraires à la grandeur de sa patrie. Plutarque raconte que le Sénat dont il s'entoura était uniquement composé de Romains proscrits, qu'il prit toujours parmi eux ses questeurs et ses lieutenants, qu'il ne s'écarta jamais des lois et des coutumes romaines. Soutenant la guerre avec les armes, l'argent et la valeur des Espagnols, il ne leur donna que des Romains pour gouverneurs et pour capitaines, et ne cessa de répéter qu'il combattait pour la liberté de Rome et non pour celle de l'Espagne.

Comme César prit la Gaule, Sertorius prenant l'Espagne pour base de ses opérations militaires et politiques, projetait de conquérir Rome, et d'y assurer le triomphe du parti plébéien. Il échoua, ou du moins le crime d'un traître l'empêcha de mener à bien cette vaste entreprise; mais, avant de mourir, il avait rendu à sa patrie ce service immense de lui laisser une province indissolublement liée désormais à ses destinées. Il y avait introduit l'administration, les mœurs, les coutumes de Rome; il avait donné à ses habitants les armes et la tactique romaines; il avait jeté parmi eux le goût des lettres et des arts; il avait appelé des maîtres grecs pour enseigner leurs enfants.

En dehors de l'Espagne et de la Cisalpine, les vues conquérantes du Sénat romain, depuis la deuxième guerre punique, s'étaient principalement portées vers l'Orient. Nous ne parlons pas de l'Afrique, qui, par la destruction

de Carthage d'abord, par la défaite de Jugurtha ensuite, était devenue province romaine. Dès avant Zama, dans le moment même où Annibal ravageait le midi de l'Italie, les Romains étaient intervenus dans les affaires de la Macédoine et de la Grèce, et avaient fait alliance avec les Grecs. A peine débarrassés du souci de Carthage, ils s'étaient empressés de déclarer la guerre à Philippe de Macédoine, coupable d'avoir secouru Annibal en Afrique, et vainqueurs à Cynocéphales, lui avaient imposé tribut.

Vingt ans après, Persée, fils de ce prince, ayant voulu secouer le joug, était défait par Paul-Émile dans les plaines de Pydna, et la Macédoine tombait pour jamais entre les mains de ses ennemis.

De leur côté les Grecs, qui avaient couvert de couronnes et d'acclamations le consul Flaminius, proclamant leur liberté aux jeux isthmiques, s'étaient aperçus trop tard qu'en acceptant l'alliance romaine, il s'étaient donné des maîtres. Leurs éternelles divisions, et, en particulier, la lutte entre les Achéens et les Spartiates, dans laquelle ces derniers appelèrent les Romains à leur aide, provoquèrent une nouvelle intervention, armée cette fois. Battus à Scarphée et à Leucopetra, les Grecs perdirent leur indépendance, et leur patrie devint province romaine sous le nom d'Achaïe.

Avant même que la Macédoine fût réduite, les Romains avaient pénétré en Asie, à la suite d'Antiochus roi de Syrie, qui, sous prétexte de protéger les Étoliens ses alliés, avait passé la mer, et s'était fait écraser près des Thermopyles. Les légions, conduites par les deux Scipions, poursuivirent ce prince jusque dans ses États et lui infligèrent une

nouvelle et décisive défaite dans les plaines de Magnésie. Les Romains victorieux ne prirent d'abord rien pour eux-mêmes. S'ils enlevèrent à Antiochus une partie de son royaume, ce fut pour le donner à Eumène, roi de Pergame, leur allié. Mais il suffisait qu'ils eussent répandu en Asie la terreur de leur nom. Tous ces petits rois, héritiers d'Alexandre, tremblèrent sur leur trône et ce fut à qui, parmi eux, livrerait le premier son royaume aux Romains. Pendant un siècle ce ne sont de leur part que prières, protestations et serments. Les uns implorent les secours de la république; d'autres l'adjurent de les recevoir dans son alliance; les plus plats, comme ceux de Pergame et de Bithynie, l'instituent leur héritière, et, de leurs propres mains, placent le joug sur les épaules de leurs peuples. Un seul osa résister et projeta de chasser Rome hors de l'Asie. Ce fut le roi de Pont, Mithridate Eupator. Quatre-vingt mille Romains, assassinés sur son territoire et celui de quelques alliés, fut le défi qu'il jeta aux maîtres de l'Occident. A lui seul, pendant le cours de sa longue vie, il soutint trois guerres, soulevant les peuples, bouleversant l'Asie, recrutant des secours jusque chez les Sarmates et les Germains. Mais la trahison de son fils le perdit et le Pont à son tour passa sous le joug comme avaient fait l'Arménie, la Bithynie et Pergame. L'Asie ne comptait plus en dehors de la domination romaine que la Cappadoce, qui ne fut réduite que sous Tibère, et la Judée qui, nominalement au moins, devait demeurer indépendante jusque sous Titus.

Ainsi donc, l'Italie et la Cisalpine, l'Espagne, moins quelques pays impraticables, l'Afrique, dans ce qui forme

aujourd'hui l'Algérie et Tunis, la Sicile et la Sardaigne, la Macédoine, la Grèce, toute l'Asie-Mineure, moins la Cappadoce et la Judée, composaient, au moment où parut César, l'ensemble du monde romain. Bien que l'Égypte ne dût entrer dans l'association que sous Auguste, elle n'était pas, faut-il le dire, sans avoir attiré depuis longtemps l'attention et les convoitises de la république, qui, sous prétexte de la protéger, traitait déjà les Ptolémées comme ses vassaux.

Il nous reste à parler des rapports de Rome avec les Gaulois.

C'est vraiment un plaisant patriotisme que celui qui consiste, chez quelques hommes de notre pays, à s'indigner encore de l'oppression des Gaulois par les Romains. Il y a là une méconnaissance de l'histoire, un renversement des rôles, qui prêtent à rire. La vérité est qu'entre les deux peuples, gaulois et romain, celui qui pourrait, avec le plus de raison, prétendre au titre de victime, c'est le peuple romain. Qu'on en juge :

Dès l'année 390, quand Rome n'a pas encore porté les armes au-delà du Latium, les Gaulois, envahissant l'Italie, détruisent l'armée romaine sur les bords de l'Allia, et se ruant dans la ville, la mettent au pillage. On sait la légende de Camille, l'histoire du rachat de Rome à prix d'or, celle de l'expulsion finale des Barbares. Trente ans après, en 360, nouvelle invasion de Gaulois. Cette fois ils ne pénètrent pas au-delà de la porte Colline, arrêtés qu'ils sont par les efforts des villes latines unies aux Romains. En 349 troisième invasion, que repousse le fils de Camille. Tranquilles pendant un demi-siècle, ils reparaissent au plus fort de

la guerre Samnite. Ils participent à la première coalition italienne, formée de Samnites, d'Étrusques et d'Ombriens, que les Romains écrasent aux combats de Sentinum et d'Aquilonie, et quinze ans plus tard on les retrouve alliés aux Étrusques avec lesquels ils sont battus à la bataille du lac Vadimon. Enfin, après un repos de soixante ans, durant lequel se poursuit et s'achève la première guerre punique, nous assistons à un nouveau soulèvement des Cisalpins. Pour la première fois, chose remarquable, ils ne trouvent pas un allié en Italie, tandis que toute la péninsule, du Brutium à l'Étrurie, faisant cause commune avec Rome, prend part à la journée du cap Télamone, où les envahisseurs sont taillés en pièces. C'est alors que Rome, pour conjurer un danger toujours renaissant, se résout à la conquête de la Cisalpine, qui l'occupe pendant deux années.

On pourrait n'attacher qu'une importance médiocre à la fréquence de ces invasions toujours repoussées, si des faits précis ne démontraient pas combien furent grands en chaque circonstance la terreur de Rome et l'effort auquel elle dut son salut. Le seul mot de *tumultus*, par lequel les Romains désignaient l'ensemble des mesures nécessitées par l'apparition de ces barbares, peint bien, selon nous, et ce sentiment d'effroi, et l'énergie des préparatifs de défense. On aura une idée de l'état de Rome en de semblables circonstances par ce qu'en raconte Plutarque dans la vie de Marcellus, lorsqu'il parle de la dernière invasion d'Insubriens et de Gésates, qui précéda la conquête de la Cisalpine : « Aucun ennemi, dit-il en parlant des Gaulois, n'était plus redouté des Romains, car ils se sou-

venaient qu'autrefois ils s'étaient rendus maîtres de Rome, et que, dès ce temps-là, on avait fait une loi portant que les prêtres seraient dispensés de prendre les armes, hormis le cas où les Gaulois viendraient encore porter la guerre en Italie.

« Ce qui, en cette occasion, marqua par-dessus tout la frayeur des Romains, ce fut moins la grandeur de leurs préparatifs (et cependant l'on prétend qu'on n'avait jamais vu et que depuis on ne vit jamais tant de milliers d'hommes en armes), que les nouveautés qu'ils introduisirent dans leurs sacrifices. Eux qui n'avaient à aucune époque rien admis de barbare et d'étranger dans leurs mœurs ni dans leurs coutumes, eux qui avaient reçu les opinions et les disciplines des Grecs, et qui, dans le service des dieux et dans tout leur culte, ne respiraient que douceur et humanité, se crurent obligés, à l'approche de cette guerre, d'obéir à certains oracles contenus dans les livres sibyllins, et enterrèrent vivants, dans le marché aux bœufs, deux Grecs, homme et femme, ainsi que deux Gaulois, auxquels aujourd'hui encore ils font, dans le mois de novembre, des sacrifices secrets que le peuple n'a pas la liberté de voir. »

Des sacrifices humains, huit cent mille hommes levés en Italie, tels furent donc, lors de cette suprême invasion, les effets d'une terreur que ne causèrent à Rome ni Annibal, ni Pyrrhus, ni aucun autre ennemi.

La Cisalpine conquise, on ne revit plus, il est vrai, de ces effrayantes irruptions qui avaient désolé l'Italie, mais les ennemis jurés de Rome ne devaient trouver que trop d'occasions de faire paraître ce qu'ils pouvaient encore pour sa ruine.

Annibal, arrivant d'Espagne, fut reçu par eux avec enthousiasme, et ils accoururent en foule sous ses étendards. Grâce à eux, et à eux seuls, il put continuer si longtemps une guerre durant laquelle rien ne lui vint plus bientôt ni de Carthage, ni d'Espagne. Les Gaulois payèrent les frais de ses victoires. Quatre mille d'entre eux jonchaient le champ de bataille de Cannes, et ce qui restait de ces vétérans à la longue chevelure succomba avec Carthage dans la journée de Zama.

Nous avons rapporté et nous ne ferons que rappeler ici l'insurrection terrible qui, deux ans après l'achèvement de la deuxième guerre punique, embrasa toute la Cisalpine, et dont le sénat ne se rendit maître qu'en transportant par milliers ses habitants les plus actifs au cœur même de l'Italie.

En présence d'un tel nombre d'agressions injustifiées, on conviendra que les Romains ne firent que ce que commandait la plus élémentaire prudence, en se rendant maîtres une bonne fois du pays occupé par ces peuplades turbulentes. Mais jusque-là les Romains n'avaient guère eu à lutter que contre les Gaulois Cisalpins. Si çà et là quelques tribus de la vallée du Rhône s'étaient jointes à leurs compatriotes de l'autre côté des Alpes, pour descendre de concert ravager l'Italie, ce n'avait jamais été qu'à des intervalles éloignés et en petit nombre. Du jour où les Romains et les Gaulois transalpins se trouvèrent côte à côte, on put prévoir que la guerre ne tarderait pas à éclater. Cependant, comme toutes les convoitises de Rome sur ces contrées se bornaient alors à se frayer un chemin vers l'Espagne, ce qui ne supposait que l'occupation d'une fai-

ble partie du littoral, et que, d'un autre côté, les nombreux peuples qui se partageaient ce territoire étaient assez retenus par leurs propres démêlés pour ne point songer à s'unir contre Rome, il est probable que la Gaule, en dehors de ce que l'on appela plus tard la *Narbonnaise*, ne serait pas devenue aussi rapidement romaine, si des événements imprévus et terribles n'avaient, pour ainsi dire, forcé la république à soumettre à son empire tout le pays en deçà du Rhin.

Marseille, appelant les Romains à son aide contre ses voisins, les Oxybiens et les Décéates (154), fournit au sénat une première occasion d'intervenir. Cependant, ni cette année-là, ni les suivantes, où les légions franchirent de nouveau les Alpes, Rome ne garda pour elle aucun fruit de ses victoires. Mais en l'an 120, comme elle soumettait le pays pour la troisième fois, le consul Sextius s'y établit et fonda la ville d'Aix (Aquæ Sextiæ). Deux ans après, Q. Martius Rex achevait, par l'établissement d'une colonie à Narbonne, près de l'embouchure de l'Aude, de conquérir la route de l'Espagne.

Les Romains en étaient là d'une entreprise, que, de longtemps peut-être, ils n'auraient poussée plus avant, lorsque les Cimbres et les Teutons se ruèrent sur l'Italie.

Tout le pays compris entre le Danube et le Rhin était alors occupé par des populations nomades ou à demi-sédentaires, qui jusqu'alors n'avaient guère donné signe de vie, mais dont le voisinage et l'humeur agitée allaient créer pour l'Occident d'incommensurables dangers. Peuples difficiles à conquérir, parce que leur existence n'est pas liée à de misérables huttes, et qu'ils peuvent

toujours se déplacer à leur guise, ils acquièrent tout d'un coup une force irrésistible, lorsqu'à l'appel d'un seul homme ils viennent à former de ces masses immenses qu'aucun régime particulier ne distingue et ne désunit. Tels étaient les Cimbres et les Teutons.

Ces hordes, venues des bords de la Baltique, après avoir pendant trois années ravagé l'Illyrie, la Norique et la Pannonie, d'où elles avaient chassé le consul Carbon, s'étaient engagées dans la vallée du Rhin, et, suivies des Helvètes, avaient pénétré jusque chez les Belges.

De là elles se précipitèrent sur la Gaule, qui fut livrée à feu et à sang. Trois armées romaines, qu'elles rencontrèrent sur les bords du Rhône, furent anéanties et les deux consuls, ayant uni leurs forces pour éviter un nouveau désastre, perdirent la bataille d'Orange, où quatre-vingt mille de leurs soldats furent massacrés.

Si les barbares avaient poussé de suite vers l'Italie, peut-être en était-ce fait de Rome, qui venait coup sur coup de perdre six armées et se trouvait sans défense. Par miracle, ils tournèrent bride et se dirigèrent vers l'Espagne. Avant qu'ils reparussent, Rome eut le temps de refaire une armée, à la tête de laquelle elle mit Marius, nommé consul pour la seconde fois. Marius, qui venait d'achever la conquête de la Numidie, était le premier plébéien que le peuple eût élevé au consulat. Il ne trompa point tant d'espérances. Retranché près d'Aix dans un camp imprenable, il rendit au légionnaire, par des travaux pénibles, par des exercices continuels, par une discipline sévère, la vertu qu'il avait peu à peu oubliée dans des guerres moins rudes et dans le luxe des camps. Lorsque les

barbares revinrent, il était prêt. Les Cimbres se dirigèrent vers l'Helvétie pour pénétrer dans le Tyrol par la vallée de l'Adige, et les Teutons seuls allèrent droit vers Marius. Cette fois ils furent exterminés. Au moment où le vainqueur, vêtu de pourpre et la tête ceinte de lauriers, mettait le feu au trophée gigantesque, construit en l'honneur des dieux avec les dépouilles de l'ennemi, il apprit que le peuple romain venait de le réélire consul pour la cinquième fois.

Cependant, les Cimbres, exécutant leur projet, descendaient en Italie et les légions effrayées reculaient derrière l'Adige, puis derrière le Pô. Marius n'eut que le temps d'arriver au secours de son collègue Catulus. Les Cimbres envoyèrent des ambassadeurs demander des terres et des villes pour eux et leurs frères Teutons, dont ils ignoraient encore la défaite : « Ne vous inquiétez pas de vos frères, leur dit Marius; ils ont la terre que nous leur avons donnée, et qu'ils conserveront éternellement. » La bataille se livra dans les plaines de Verceil, et les Cimbres eurent le sort de leurs alliés.

Rome était délivrée d'un souci terrible, mais pour combien de temps? Le danger conjuré ne pouvait-il renaître, et alors quels risques ne courait pas la civilisation humaine, dont la grande ville portait à elle seule toutes les destinées? Il n'y eut pas parmi les Romains un homme doué de quelque sagesse politique, qui ne comprît dès cette époque combien il devenait urgent d'étendre jusqu'au Danube et jusqu'au Rhin les bornes de la République. Une frontière, défendue par de grands fleuves et par de hautes montagnes, protégée par des travaux inattaquables dans

tous les points où les défenses naturelles seraient insuffisantes, et surtout assez éloignée de la capitale pour qu'une première défaite ne mît tout en péril, tel fut désormais l'objectif de ceux qui voyaient dans l'avenir et mettaient la sûreté de Rome au-dessus de leurs intérêts. Qu'importaient de plus longues guerres en Asie et de nouvelles victoires sur les Égyptiens ou les Parthes? Le danger ne venait pas de ces peuples esclaves, dont les rois s'appelaient eux-mêmes, et non sans orgueil, les *affranchis* du Sénat. Il était au Nord, dans les forêts de la Germanie et sur les bords des mers glacées. Ce fut l'honneur du parti démocratique de comprendre la nécessité de ce nouvel effort; ce fut la gloire du petit-neveu de Marius de le diriger.

Ceci dit pour l'*incorporation*, voyons où en était la seconde partie du problème : l'*assimilation* des populations conquises.

Tout le monde conviendra qu'aucune incorporation n'est durable, qu'autant qu'elle est suivie d'assimilation. Réduire un peuple par les armes n'est que la première partie de la tâche pour le conquérant qui ne veut pas faire œuvre éphémère. La seconde, et la plus importante peut-être, est d'obtenir que le vaincu, non du premier coup assurément, mais à la longue, trouve dans la situation qui lui est faite, des avantages assez précieux pour n'en point désirer sortir, et se résigne de bonne grâce à ce qui lui a été d'abord imposé. Pour cela il faut que l'association, dont il fait partie, ne lui fasse pas sentir uniquement ses charges, mais l'appelle aussi à jouir de la protection, qu'elle assure à ses autres membres, et l'intéresse peu à peu par

ses bienfaits à sa gloire et à sa puissance. L'exploitation d'un peuple faible par un peuple fort peut durer un temps; mais un jour vient où l'exaspération soulevée chez les victimes, jointe à l'amollissement que l'exploitation même a produit chez les oppresseurs, fait éclater le système et souvent renverse les rôles.

Seuls peut-être entre les conquérants de l'antiquité, à l'exception d'Alexandre, les premiers Romains comprirent les dangers d'une telle politique et apportèrent dans le traitement des peuples vaincus un véritable esprit de modération et d'humanité. Au sortir de guerres terribles, ils n'accordèrent point à leurs adversaires de la veille, cela va sans dire, une liberté et des priviléges qui eussent été des armes contre eux-mêmes. Mais d'abord, sauf un petit nombre d'exceptions trop justifiées, ils ne les réduisirent pas en esclavage, ce qui se pratiquait partout ailleurs. Ensuite, à mesure que les haines s'affaiblissaient, et que la coopération, surtout militaire, unissant davantage les deux nations, les amenait à partager insensiblement les mêmes sentiments et les mêmes mœurs, ils élevèrent leurs sujets au rang d'alliés, en attendant qu'ils les admissent au partage de leurs propres droits.

Si nous observons les résultats de cette politique, nous trouvons qu'à la suite des guerres puniques, la population italienne était partagée en trois grandes classes. Dans une première, étaient rangés les citoyens Romains, jouissant du droit civil (*jus quiritium*), et du droit civique (*jus civitatis*), qui réunis composaient le droit de cité dans sa plénitude (*jus civitatis optimo jure*). Dans une seconde classe entraient les pays de droit latin (*jus latii*), dont les habi-

tants s'administraient librement, choisissaient eux-mêmes leurs magistrats, et, dans une certaine mesure, pouvaient revendiquer la protection du droit civil. Certaines conditions, telle que l'exercice d'une magistrature annuelle dans leur patrie, leur donnaient même à Rome le droit de cité. Venaient enfin les populations de droit italique (*jus italicum*), qui, bien que s'administrant elles-mêmes, étaient soumises à la tutelle de magistrats envoyés de Rome et se trouvaient par conséquent dans une condition inférieure aux populations de droit latin. Ni les unes, ni les autres ne payaient de véritable tribut ; mais les unes comme les autres avaient à leur charge l'équipement, la solde et l'entretien d'un contingent de guerre, dont l'organisation ne différait en rien de la milice romaine proprement dite.

Si ces différentes appellations de droit de cité, de droit latin, de droit italique, avaient au début représenté avec vérité les prérogatives diverses dont jouissaient les habitants de la Péninsule, suivant qu'ils demeuraient dans l'enceinte de Rome, dans le Latium ou dans le reste de l'Italie, un temps vint où elles ne répondirent plus que très-imparfaitement à de semblables divisions. Il y eut des citoyens romains dans toute l'Italie, il y eut des pays de droit latin en dehors du Latium, il y eut des pays de droit italique au-delà du sol italien. Dans un espace d'un peu plus d'un siècle, de 384 à 264, Rome avait étendu progressivement l'enceinte sacrée, l'*ager romanus*, de la forêt Ciminienne jusqu'au milieu de la Campanie, et au sortir de la guerre de Pyrrhus, les habitants de l'Étrurie méridionale, de même que les Latins, les Volsques, les Ausones et les Eques étaient citoyens romains et formaient à Rome douze nouvelles tribus.

En vertu de la même politique, de nombreuses villes italiennes avaient été récompensées de leur fidélité par l'octroi des franchises latines et quelques-unes même par le don du droit de cité. Tout cela, il est vrai, n'avait rien d'uniforme et de régulier, et tantôt le Sénat accordait à toute une population, aux Cærites, par exemple, la totalité des droits civils, tantôt il n'accordait que quelques-uns de ces droits, comme ceux relatifs au mariage ou aux transactions. D'autre part, certaines villes, telles que Tibur et Préneste, qui, situées au cœur même du Latium, s'étaient toujours signalées par leur bon vouloir à l'égard de Rome, gardaient le titre d'alliées, et, bien que rattachées par quelque lien à la république romaine, lui étaient cependant assez étrangères pour offrir un refuge aux citoyens romains exilés. Dans la même catégorie se trouvaient un petit nombre de cités, presque toutes colonies grecques de l'Italie méridionale, qui, grâce au respect des Romains pour tout ce qui touchait à la civilisation grecque, conservaient la qualification de villes libres. Les citoyens de ces villes ne payaient aucun tribut, n'entraient pas dans les légions, mais fournissaient seulement dans les cas de guerre maritime, des vaisseaux et des marins.

Ainsi donc, deux cents ans avant notre ère, l'Italie, unie enfin sous la domination de Rome, marchait à pas rapides vers une complète assimilation. Si nous en exceptons les quelques peuples qui, par des révoltes ou des trahisons, avaient attiré sur eux les effets terribles de la vengeance romaine et s'étaient vus privés de leurs franchises, l'Italie entière voyait enfin poindre l'heure où, sur cette terre si divisée jadis et ensanglantée par tant de combats,

tous ses habitants, devenus citoyens, seraient appelés à partager les mêmes droits, la même gloire, les mêmes destinées.

Si ce magnifique élan se trouva subitement arrêté, si l'esprit de sagesse qui, de Camille jusqu'à Scipion, avait régné dans les conseils de la république, sembla tout à coup perdu, prenons-nous en aux modifications profondes qui, à la suite des grandes guerres, s'étaient opérées dans la constitution intime du peuple romain. Ce n'était pas impunément, en effet, et sans danger pour son état social, que les Romains venaient de conquérir coup sur coup, sans parler de la Sicile et de l'Espagne, l'Afrique, la Grèce et une partie de l'Asie. Les légionnaires, c'est-à-dire la plus excellente et la plus nombreuse partie du peuple romain, celle qui, jusque-là, avait le plus contribué par son désintéressement civique et ses vertus militaires à la grandeur de la république, les légionnaires, trop longtemps retenus au milieu de populations dépravées, dont la défaite n'avait demandé qu'un médiocre effort, rapportèrent au foyer domestique des habitudes fort éloignées des mœurs austères du vieux temps. Le lourd butin dont ils revenaient chargés s'était promptement dissipé en quelques mois de débauches, et comme bien peu consentaient à reprendre la petite industrie ou la petite culture qui autrefois les faisaient vivre, il arriva que beaucoup, qui étaient partis dans l'aisance, se trouvèrent, après quelques-unes de ces guerres lointaines, dans une condition si misérable, qu'ils devinrent légalement incapables d'être de nouveau incorporés dans les légions. Bientôt les généraux eurent toutes les peines du monde à recruter leurs armées, qui, d'après la loi romaine, ne pou-

vaient se composer que de citoyens payant l'impôt. Lucullus, sans l'assistance de Scipion-Émilien, n'eût pu parvenir à faire les levées nécessaires à la guerre de Numance, et la même République, qui, au temps d'Annibal, trouvait assez d'hommes pour lever vingt-trois légions, n'en trouvait plus assez, cent ans après, pour en former huit.

Ajoutons d'ailleurs, afin d'être juste, qu'en dehors des camps la vie était devenue difficile pour le plébéien. La population esclave avait pris de telles proportions que tout le travail manuel, aussi bien dans la ville que dans les champs, était effectué par elle et ne réclamait plus le secours des bras libres. Le prolétaire romain se trouvait donc réduit à mendier et le mal prit des proportions si effrayantes que lorsque César fit le dénombrement de la population de Rome, il se trouva que sur 450,000 citoyens, dont le vote intervenait dans la création des lois, 320,000 vivaient aux dépens du trésor public.

D'autre part, pendant que la masse du peuple s'enfonçait ainsi dans la misère, ses chefs, les patriciens, s'enrichissaient de la façon la plus scandaleuse. C'était à qui, parmi eux, demanderait à conduire une guerre en Asie où à y retourner comme proconsuls. Au milieu de ces peuples riches et esclaves, le pillage se pratiquait sans pudeur et sous toutes les formes. Outre les contributions de guerre, dont la plus faible partie, bien entendu, arrivait seule jusqu'au trésor, mille impôts honteux venaient accabler ces malheureuses nations, qui toutes cependant n'étaient pas conquises, dont quelques-unes même étaient des alliées et se réclamaient (quelle ironie!) de la protection du Sénat. L'usage s'étant répandu d'aller

au devant du vainqueur avec des couronnes d'or, on vit l'Asie fournir en douze ans six cent trente-trois de ces couronnes, dont chacune était au moins du poids de douze livres. « Que l'Etna plutôt nous ensevelisse sous sa lave! » disaient les Siciliens auxquels le Sénat renvoyait nous ne savons quel proconsul. Abdère, Coronée, Haliarte, Thèbes, Chalcis osèrent proférer quelques plaintes : elles furent livrées au pillage et leurs citoyens vendus à l'encan. Des généraux vendaient jusqu'à des congés à leurs soldats : Flavius Nobilior licencia ainsi toute une légion. Cépion, en Gaule, fit assassiner par des gens apostés l'escorte qui menait à Rome les contributions levées dans le pays. Il serait trop long de raconter tant d'actions audacieuses et de faits monstrueux. Alors même que les victimes avaient le courage et le moyen de venir réclamer à Rome, il était plus que rare, il était extraordinaire, qu'elles y trouvassent justice. Pour un Verrès poursuivi et condamné, il existait cent Verrès libres et impunis. Sénateurs et chevaliers, chargés des jugements, étaient les mêmes hommes qui, dans les années précédentes, comme proconsuls ou publicains, avaient, eux aussi, pillé et pressuré les provinces; pouvaient-ils, en bonne conscience, condamner des collègues pour un crime dont eux-mêmes s'étaient rendus coupables et qui, par la force de l'habitude, semblait peu à peu aux yeux des Romains, perdre quelque chose de son infamie? Quoi qu'il en soit, des fortunes immenses se créaient ainsi par les moyens les moins avouables, et toutes les richesses de l'Italie et du monde allaient bientôt se trouver concentrées entre quelques mains.

L'abîme qui avait existé jadis entre le patriciat et la plèbe et que quatre siècles d'efforts avaient suffi à combler, était donc rouvert. Mais cette fois aucune puissance humaine n'était capable de le refermer. Tandis que dans les luttes précédentes chaque année marquait un rapprochement entre les deux partis, chaque année, dans les luttes nouvelles, verra s'accroître les haines et s'exaspérer les intérêts. L'aristocratie sera de plus en plus riche et cupide, et le peuple roulera de plus en plus bas dans la misère et dans l'abjection.

Il est facile de s'expliquer comment le nouvel état de choses dut influer de la façon la plus fâcheuse sur la politique de Rome à l'égard de l'Italie. Comme les Romains et avec eux, les Italiens avaient fait toutes les grandes guerres et promené les aigles des bords de l'Ebre jusqu'au mont Taurus; comme eux, ils avaient rapporté dans leurs foyers plus de vices que de vertus; comme eux, ils avaient trouvé le travail accaparé par des mains esclaves et ne savaient plus où chercher leur vie. Alors même que la communauté des maux n'aurait point poussé l'une vers l'autre ces deux masses opprimées, un intérêt politique supérieur devait porter leurs chefs à consommer cette alliance. A une époque où la corruption avait fait à Rome des progrès si effrayants que tous les candidats, jusqu'à Caton, achetaient les votes, et où les propositions les plus favorables à la plèbe étaient souvent repoussées, par ce qu'une partie de cette même plèbe avait vendu ses suffrages, il était de la dernière importance, aux yeux des meneurs populaires, que le nombre des citoyens s'accrût dans une mesure assez considérable pour rendre impos-

sibles de telles pratiques. De là à réclamer l'émancipation des Italiens et à mettre dans leur programme politique que tous les alliés recevraient le droit de cité, il n'y avait qu'un pas, et les chefs du parti démocratique le franchirent.

Mais il n'en fallait pas davantage pour que l'aristocratie, qui jusque là avait dirigé avec tant de sagesse cette émancipation progressive, se jetât immédiatement dans une voie opposée et mit tous ses efforts à maintenir dans l'impuissance ceux qui faisaient alliance avec ses ennemis.

La lutte allait donc recommencer dans Rome. Mais les plébéiens n'étaient plus seuls contre le Sénat et les patriciens. Ils avaient derrière eux toute l'Italie.

Les premiers coups furent portés par un homme qui, tenant par ses alliances à ce qu'il y avait de plus noble dans Rome, s'était jeté dans le parti populaire par l'horreur que lui avaient inspirée les excès des grands. Petit-fils de l'Africain par sa mère Cornélie, Tibérius Sempronius Gracchus avait pu contempler à loisir le mal dont était rongée sa patrie. Questeur en Espagne, préteur en Sicile, il avait vu à l'œuvre ces patriciens avides. dont il disait plus tard qu'ils emportaient de Rome des amphores remplies de vin, pour les y renvoyer pleines d'or. Il n'avait, dans ses courses, traversé que des campagnes désolées ou veuves d'hommes libres, et s'était demandé avec effroi ce qu'il adviendrait de ses concitoyens le jour où un autre Annibal ou les barbares reparaîtraient en Italie.

De retour à Rome, il demanda le tribunat et l'obtint. Aussitôt, mettant à exécution ses projets de réforme, il proposa une loi dont le but était de donner du travail

aux citoyens pauvres, tout en repeuplant l'Italie. Cette loi, qui devait susciter tant de clameurs et d'opposition ne faisait cependant pas autre chose que de remettre en vigueur, en ce qui concernait la détention du domaine public, les lois de Licinius, qui n'avaient jamais été abrogées.

Toutes les fois que Rome s'était agrandie aux dépens de ses voisins, elle avait toujours eu soin, moins par avarice que par prudence, de garder pour elle quelque chose du territoire conquis. Elle en vendait une portion, donnait l'autre aux citoyens pauvres, et, sous le nom de domaine public, conservait le reste, qu'elle affermait moyennant certaines redevances et stipulations. Toute la partie vendue tombait, comme de juste, entre les mains des classes riches; le domaine public, qui leur était affermé, ne tardait pas, faute de surveillance ou par la complicité même des fonctionnaires, à devenir domaine privé; et, quant à la partie distribuée aux pauvres, peu de temps s'écoulait avant qu'elle eût le même sort, soit que ses possesseurs la cédassent par libre contrat, soit qu'elle leur fût impudemment volée, lorsque, entraînés au loin comme légionnaires, ils n'étaient plus là pour la défendre. Ajoutons à cela la formidable puissance pécuniaire que procuraient aux nobles les trésors arrachés aux provinces, et nous comprendrons comment s'étaient formés ces vastes domaines, ces *latifundia*, qui, peuplés d'esclaves et s'accroissant chaque jour, restreignaient d'autant le peu de terre sur lequel vivaient les hommes libres. Il n'y avait pas, à l'époque des Gracques, au dire d'un consul, deux mille citoyens qui possédassent un patrimoine.

Licinius, voulant porter remède à cette situation dans

le moment où elle prenait naissance, avait fait passer une loi qui défendait aux riches de posséder plus de cinq cents arpents du domaine public, c'est-à-dire du domaine affermé par l'État, et disposait que l'excédant serait distribué aux pauvres. De plus, la même loi enjoignait aux propriétaires d'employer sur leurs terres, un tiers d'hommes libres concurremment avec leurs esclaves. C'est cette loi que ressuscita Tibérius, en l'atténuant même, car il autorisait les fils émancipés à posséder de leur chef deux cent cinquante autres arpents.

L'État rentrant dans son bien, reprenant pour les donner à des malheureux quelques parties d'un domaine, dont il était seul propriétaire légitime, et dont les détenteurs ne lui avaient peut-être jamais payé le fermage : il semble que jamais loi plus clémente ne fut portée contre des abus plus révoltants. Cependant les intéressés jetèrent des cris comme s'ils étaient dépouillés du bien le plus justement possédé : c'était leur ravir, disaient-ils, la dot de leurs épouses et l'héritage sacré de leurs enfants ! Et ils demandaient comment une telle loi serait exécutable ; ce qui distinguerait, en l'absence de titres sérieux, le bien de l'État de celui des particuliers ; sur quoi l'on se fonderait, après des transactions si multipliées, pour reprendre aux uns et laisser aux autres? La loi péchait en effet par les moyens d'exécution. La lutte fut violente et prolongée, et seule l'éloquence terrible de Tibérius put venir à bout des calomnies et des subterfuges des patriciens : « Les bêtes sauvages, répandues dans les montagnes et dans les forêts de l'Italie, s'écriait-il dans l'emportement de la colère, ont au moins une tanière où se retirer ; tandis que

ces Romains, qui combattent et s'exposent à la mort pour la défense de l'Italie, ne jouissent que de la lumière et de l'air qu'on ne peut leur ravir, et n'ont autre chose au monde ; sans maisons, sans retraites, ils errent dans les campagnes avec leurs femmes et leurs enfants. Et leurs généraux mentent et les trompent, lorsque dans les combats, il les exhortent à combattre pour leurs tombeaux et pour leurs dieux domestiques, et à repousser l'ennemi. Car dans cette multitude de Romains, il n'y en a pas un seul qui ait un autel paternel ou un tombeau de ses ancêtres ; et ils ne font la guerre et ne meurent que pour entretenir le luxe et pour augmenter les richesses des autres ; et on a l'effronterie d'appeler maîtres de l'univers, ceux qui en réalité n'ont pas un pouce de terre qui soit leur bien. »

La loi passa. Mais lorsqu'au milieu des difficultés que suscitait son application, le tribun demanda, contre l'usage établi, à être prorogé dans sa charge, ses adversaires à la tête desquels se trouvait son oncle, le grand pontife Scipion Nasica, provoquèrent une émeute dans laquelle il fut massacré avec trois cents de ses amis.

Si l'histoire ne nous montre dans la loi de Tibérius aucune disposition spéciale en faveur des Italiens, faut-il en conclure qu'il eût rejeté de ses plans de réforme ce qui, depuis les guerres puniques, était devenu un des principaux articles du programme populaire ? Rien ne porte à le supposer. Ce qui est hors de doute c'est que, quelques années après, Caïus Gracchus en reprenant les projets de son frère, mit au premier rang l'émancipation de l'Italie.

Animé des mêmes sentiments que Tibérius envers

l'immense misère de la plèbe italiote et romaine, Caïus était poussé en outre par l'ardent désir de le venger. Le peuple qui avait laissé commettre le meurtre, mais gardait pieusement la mémoire de la victime, accueillit avec enthousiasme le nouveau tribun et lui accorda tout ce qu'il lui plut de demander. Le premier soin de Caïus fut de poursuivre les assassins : ils furent bannis. Le second fut de reprendre les lois de Tibérius et de les compléter. Il réclama d'abord l'exécution de la loi agraire, et ne se laissa intimider sur ce point par aucune menace, par aucun piége; il proposa ensuite et il obtint qu'on repeuplât à l'aide des pauvres de l'Italie et de Rome de grandes villes détruites par la guerre, telles que Capoue, Tarente, et Carthage; pour employer les bras libres, il fit voter la création de greniers publics, de ponts et de grandes voies à travers l'Italie; pour nourrir le peuple, il fit faire des distributions régulières de blé à bas prix; pour réprimer la magnificence des riches et en même temps garnir le trésor, il imposa les objets de luxe tirés de l'étranger; pour soulager les provinces il poursuivit leurs oppresseurs, et fit décréter que les jugements seraient désormais partagés entre les sénateurs et les chevaliers, moins assurément pour rendre ces derniers favorables à sa cause, que pour obtenir dans les cas de concussion une justice plus prompte d'une classe moins pourrie que le Sénat. Tout allait bien et Caïus triomphait, lorsque, pour reprendre la grande politique romaine, il vint à proposer l'émancipation des Italiens. C'est là que l'attendait le patriciat.

Sur l'invitation du tribun, soixante mille alliés devaient être à Rome au jour des Comices pour solliciter, sinon

pour dicter les suffrages. Par l'ordre du Sénat, le séjour de la ville fut interdit aussitôt à tout étranger, et Caïus, qui vainement avait promis de couvrir de son inviolabilité ceux qui résisteraient au décret, sentant lui échapper le moyen sur lequel il avait mis toutes ses espérances, ne sut pas défendre et vit rejeter sa rogation. Découragé, il partit à la tête de six mille italiens pour rétablir Carthage et laissa le champ libre à ses ennemis. Lorsqu'il revint au bout de quelques mois, ceux-ci avaient si bien travaillé en son absence, qu'il ne put obtenir le troisième tribunat qu'il sollicitait, tandis que son ennemi le plus déclaré était appelé au consulat. Tout se préparait pour une guerre ouverte. Les citoyens ne sortaient plus qu'en armes, et Cornélie, la mère des Gracques, embauchait des soldats italiotes pour prêter secours à son fils. La proposition du consul Opimius de supprimer la colonie, que Caïus venait de conduire lui-même à Carthage, offrit l'occasion attendue des deux parts pour en venir aux mains. Mais ce fut moins un combat qu'une boucherie : Caïus et trois mille de ses partisans, retranchés sur l'Aventin, furent massacrés jusqu'au dernier, et le Sénat victorieux, croyant qu'il en avait fini pour toujours avec les revendications populaires, ne rougit pas d'élever un temple à la Concorde au milieu même du forum qu'il venait d'ensanglanter.

Les Gracques furent les premiers entre les hommes politiques de Rome qui virent nettement où était le mal dont souffrait la patrie et s'efforcèrent de le combattre. S'ils échouèrent dans leur tentative, ce n'est point tant à cause de l'insuffisance du remède qu'ils proposaient, que

parce que le milieu où ils voulaient l'appliquer n'était pas assez préparé. La plèbe romaine sympathisait sans nul doute avec la plèbe italiote, mais ses chefs seuls comprenaient toute l'utilité d'une étroite union, et le plus misérable plébéien ne s'imaginait pas volontiers que l'ancien sujet pût devenir son égal. D'autre part, l'aristocratie, toute vermoulue qu'elle fût, se tenait encore, et retrouvait sa vieille énergie dans le danger. Les Gracques, mal soutenus, succombèrent; mais ils avaient rencontré si juste dans leurs projets de réforme, que, malgré le décret du Sénat portant qu'il y aurait à l'avenir peine de mort contre quiconque oserait renouveler les propositions de Caïus, il n'y eut pas un chef du parti populaire, qui jusqu'à César ne maintînt sur son drapeau ce qu'elles avaient de plus grave, c'est-à-dire la loi agraire, la colonisation des cités détruites, et l'extension progressive du droit de cité à tous les peuples conquis.

Cependant l'Italie ne pouvait se résigner davantage. La mort de Caïus et le décret qui l'avait suivi lui montraient ce qu'elle pouvait espérer de cette implacable aristocratie : elle comprit que d'elle seule désormais et de son courage devait venir son affranchissement. Toutefois, avant de faire appel à la force et d'engager la guerre civile, elle tenta un dernier effort. S'imaginant que la bravoure éclatante dont elle venait de faire preuve contre les Cimbres et les Teutons, et que Marius avait reconnue dans les plaines mêmes de Verceil par l'octroi du droit de cité à plusieurs milliers d'Ombriens (ce dont il se justifiait devant le Sénat en disant que le bruit des armes l'avait empêché d'entendre la loi); s'imaginant que cette

bravoure lui serait comptée et que Rome ne refuserait pas d'admettre enfin à partager les droits de ses citoyens de si héroïques défenseurs, elle porta encore une fois jusqu'à Rome ses trop justes réclamations. Ce ne fut qu'après avoir éprouvé un nouveau refus que la guerre éclata.

Nous ne raconterons pas les péripéties, d'ailleurs mal connues, de cette guerre, appelée par les Romains la guerre des alliés, la guerre *sociale*. Il est plus important de dire quels en furent le caractère et l'issue.

En s'unissant pour secouer le joug de Rome, le but des populations italiennes n'était en aucune façon de remettre les choses dans l'état où elles étaient avant que Rome les eût conquises. Aucune d'elles ne songeait à se rendre indépendante et autonome. Dès le début de la lutte elles constituèrent un gouvernement central composé d'un Sénat de cinq cents membres, de deux consuls et de douze préteurs, le tout à l'image de Rome. Dans le Sénat entrèrent les représentants de toutes les villes confédérées, et des deux consuls choisis, l'un fut un marse, Q. Pompedius Silo, l'autre un samnite, C. Papius Mutilus. Enfin la nouvelle république eut sa capitale, l'imprenable Corfinium, métropole des Peligniens, à laquelle les insurgés donnèrent le nom significatif d'Italica. Loin de vouloir détruire l'association romaine, les Italiens n'avaient donc d'autre ambition que de la rendre plus stable, en appelant jusqu'au dernier de ses membres à partager tous ses bienfaits.

S'il faut en croire les historiens romains, la guerre commencée en 90, aurait été terminée en 88, après des

succès très-variables, par quelques victoires décisives de Cn. Pompée et de Sylla. Mais soit que ceux-ci n'aient pas été aussi vainqueurs que les historiens nous le racontent, soit que le Sénat fût enfin revenu à une politique plus sage, le fait certain est que les Italiens, au sortir de cette guerre, étaient devenus citoyens romains et que Rome, sur ce point capital, avait cédé. Il est vrai qu'on parqua les nouveaux venus dans des tribus séparées et qu'on fit en sorte que leur vote fût sans danger. Mais toute cette procédure tomba vite, et quelques années après la paix, l'Italien, que ses affaires appelaient à Rome, y exerçait dans les élections ou la confection des lois la même influence que tout Romain.

Peut-être sera-t-on curieux de savoir quel fut le rôle du parti populaire, si écrasé depuis les Gracques, pendant la durée de la guerre sociale. Si le sentiment patriotique le plus naturel réunit en cette occasion tous les citoyens de Rome dans un même effort, si aucune diversion intérieure ne vint, en favorisant les Italiens, compliquer les affaires déjà trop embarrassées de la République, c'est néanmoins une chose remarquable que la médiocre part prise à la lutte par les généraux plébéiens, et en particulier par Marius. Lui si énergique, si terrible contre les barbares, il s'efface, il temporise avec les alliés; il garde volontiers son camp et croit avoir assez fait parce qu'il ne l'a pas laissé forcer. Les succès, au contraire, sont remportés par les généraux du parti aristocratique. Tous sont actifs, persévérants, habiles. C'est dans cette guerre que Sylla fonde sa fortune.

Hâtons-nous d'ajouter que, la guerre à peine terminée,

la fusion se trouve opérée comme par enchantement entre la plèbe romaine et les Italiens. Ceux-ci composent même désormais le meilleure partie de l'armée populaire. Dès l'année suivante, alors que le massacre de quatre-vingt mille Romains par Mithridate a appelé Sylla en Asie, c'est à la tête d'une armée d'Italiens que Cinna et Marius, rappelé de Carthage, pénètrent dans Rome et donnent carrière à leur vengeance. C'est dans une ville italienne, Préneste, que Sylla, poursuivant après la mort de son rival les débris du parti, assiège le jeune Marius, pendant qu'une armée de Samnites, poussant jusqu'à Rome, tente de la surprendre et de s'en emparer.

On connaît le triomphe de Sylla, ses proscriptions et sa dictature. Homme de valeur assurément et capable de grandes choses, Sylla, s'il eût moins gardé, lorsqu'il fut au pouvoir, les étroites préoccupations d'un chef de parti, fût parvenu peut-être à rappeler quelque vie dans cette république qui se mourait. Il crut malheureusement qu'en rendant au patriciat la puissance de ses ancêtres, il lui rendait du même coup leur sagesse et leur vertu ; en quoi il montra qu'il n'était pas l'homme d'un temps où il s'agissait moins de rétablir que de réformer. Le parti populaire qu'il pensait avoir noyé dans le sang n'était que silencieux. Composé de tous les opprimés, de tous les misérables, de tous ceux qui aspiraient vers un état meilleur, il était devenu en réalité la nation elle-même et ne pouvait désormais périr qu'avec elle. Au tressaillement qui, peu d'années après la mort du dictateur, parcourut l'Italie entière, lors de la conjuration de Catilina, les nobles épouvantés purent reconnaître que l'armée du désordre,

comme ils l'appelaient, n'était point morte, et n'attendait qu'un chef pour les écraser.

Nous voici arrivés au temps de César. A ce moment l'assimilation était complète pour l'Italie, mais elle s'arrêtait là. Il s'agissait donc de faire progressivement pour le monde entier ce que l'on avait fait pour les alliés italiens, et sans attendre cette fois que les ayant droit prissent les armes pour obtenir justice, ce qui, vu leur nombre, eût pu devenir périlleux pour la République.

D'autre part, il était nécessaire, urgent, comme nous l'avons expliqué, de conquérir la Gaule.

Enfin il existait une question économique, sociale, dirions-nous aujourd'hui, dont la solution devenait de jour en jour plus pressante. Comme l'avaient tenté les Gracques, il fallait donner des moyens d'existence à toute cette population libre qui ne vivait plus que de mendicité.

La Constitution de Rome, son organisation intime et l'état de ses partis permettaient-ils d'espérer que sans révolution d'aucune sorte ces trois problèmes inévitables pussent être abordés et résolus? Examinons :

Plus que jamais le pouvoir était entre les mains de l'aristocratie. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les fastes de cette époque : on est étonné de voir combien peu de familles parviennent aux honneurs. La raison en est simple. S'il est vrai que le dernier des plébéiens pouvait légalement, comme le patricien le mieux né, être revêtu de la dictature ou du consulat, nous savons d'autre part combien il était impossible à tout homme, qui ne jouissait pas d'une fortune immense, de soutenir une candidature. Les lois qui, à cette époque, furent portées coup sur

coup contre la brigue, et celles qui établirent le scrutin secret, revèleraient seules toute l'étendue du mal, si des faits révoltants, tels que ceux de candidats, hypothéquant, pour payer les frais d'une élection consulaire, les provinces qu'il ravageront comme proconsuls, n'étaient là pour l'attester. Le peuple, dégradé par la misère, portait son vote qui pouvait l'acheter, et si parfois il prêtait l'oreille à ceux qui lui parlaient de relèvement et d'avenir, il revenait vite aux hommes qui, dans le présent, lui donnaient du pain et des jeux.

Or, cette aristocratie, qui seule, en fait, gouvernait le monde romain, était-elle capable de résoudre d'aussi graves questions, de s'y intéresser même? Nous savons là-dessus à quoi nous en tenir. En ce qui concerne l'assimilation des provinces, l'intérêt des patriciens était de l'empêcher à tout prix. Autant valait, en effet, les dépouiller de leur patrimoine. N'était-ce pas là que leurs nobles pères avaient si honorablement gagné leur fortune? N'était-ce pas là qu'eux-mêmes avaient puisé le plus clair de ce qu'ils possédaient? Où trouveraient-ils un plus bel héritage à laisser à leurs enfants? Faire de l'ancien sujet, qu'il était si commode de battre et de piller, un citoyen qui exigerait respect et justice, c'était renverser toute notion morale et se rendre coupable d'un crime d'État. On peut juger de leurs dispositions à l'égard des vaincus par le traitement qu'ils infligèrent à ce sénateur d'une ville gauloise à laquelle César venait d'accorder le droit de cité; le malheureux, battu de verges, s'écriait qu'il était citoyen romain : Va donc, lui dirent-ils, montrer ton dos à César.

Pouvait-on davantage compter sur le patriciat pour la

conquête des Gaules? En aucune façon. Depuis Scipion, les nobles s'étaient de plus en plus détournés des rudes guerres du Nord et de l'Occident, pour se jeter avec rage vers l'Asie, où l'on récoltait à la fois moins de coups et plus de profits. Tant qu'il s'agissait d'aller batailler contre un Philippe, contre un Prusias, contre un Attale, on ne savait qui choisir. Mais dès qu'il était question de Cimbres et de Teutons, il fallait avoir recours à quelque soldat plébéien : tous nos aristocrates s'étaient éclipsés.

Reste la question économique. Or, qui oserait prétendre que l'aristocratie fût disposée à faire sur ce point la plus légère concession? C'est elle qui, par son égoïsme, avait créé et aggravé cette situation affreuse ; elle qui avait écrasé tous ceux dont la voix s'était fait entendre en faveur des misérables ; elle qui avait institué ce système odieux de distributions gratuites et de spectacles, par lesquels on s'efforçait de tromper la haine et la faim. C'eût été folie d'attendre d'elle qu'elle eût le courage de se modifier. Depuis cent ans qu'elle marquait chaque année par quelque nouveau pas dans le vice, tout sentiment social était chez elle définitivement éteint, et dans ces âmes avilies il n'y avait plus de place que pour l'intérêt.

Donc, sur ces trois points, le parti aristocratique était incapable de satisfaire aux besoins du temps, et d'un autre côté, le parti populaire ne semblait pas moins impuissant. Dans ses diverses tentatives pour saisir le pouvoir et diriger lui-même ses destinées, n'avait-il pas été toujours honteusement repoussé, et chaque fois avec des pertes plus sanglantes? Et cependant ses chefs étaient les seuls qui vissent le mal dont souffrait l'État et fussent capa-

bles d'y remédier. Que leur manquait-il? L'audace d'employer contre leurs adversaires les armes dont ceux-ci se servaient contre eux. Le peuple attendait un homme qui assez bien doué quant aux talents militaires pour entreprendre et achever une guerre heureuse, fût assez dédaigneux d'une légalité mille fois violée pour venir, à la tête de son armée triomphante, imposer ses volontés. Était-ce donc quelque chose de si nouveau qu'une semblable usurpation dans une République où se succédaient les Sylla, les Marius et les Pompée? En vérité il y avait longtemps que la dictature était dans le fond des choses et le seul point important était de savoir quel serait le dictateur. Sortirait-il de la faction aristocratique ou du parti populaire? S'efforcerait-il, comme Sylla, de reconstituer le passé, ou mettrait-il sa gloire à combler les vœux du présent en préparant l'avenir? Le bonheur de Rome voulut qu'elle rencontrât dans César l'homme de génie qui, plus habile que les Gracques et leurs successeurs, sut, pour mener à bien les réformes qu'ils avaient rêvées, se prémunir contre leur sort.

II

CAÏUS JULIUS CÆSAR.

Le futur chef du parti populaire sortait de l'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de Rome, d'une maison qui prétendait tirer son origine de Vénus, de la maison Julia. Il est vrai que sa mère, femme remarquable qui prit soin de son éducation, était plébéienne, et

que sa tante paternelle avait épousé Marius. Les tendances, les affections, les sentiments, qu'il fit paraître, n'ont donc rien qui doive étonner.

Il reçut la haute culture des jeunes romains de son temps : lettres grecques et latines, philosophie, éloquence, arts libéraux, dans toutes les sortes d'exercices, jusqu'à ceux du corps, il montra dès le début une prodigieuse facilité à tout apprendre, à tout embrasser. Possédant au plus haut degré, ce charme personnel qui avait valu au grand Scipion tant de faveurs, il n'eut qu'à se présenter pour en recueillir les effets. Dès l'âge de quatorze ans, sur la recommandation de Marius, il fut nommé prêtre de Jupiter. Trois ans après, au moment le plus sanglant des proscriptions de Sylla, il ne craignit pas de rechercher en mariage la fille de Cinna, collègue de Marius, celle dont il eut Julie, la future épouse de Pompée. Cette poursuite audacieuse irrita tellement le dictateur qu'il l'eut fait périr si toute l'aristocratie romaine, unie au collège des Vestales, n'eût imploré sa grâce : « Vous l'emportez, dit Sylla. Soyez satisfaits, mais souvenez-vous que celui, dont vous me demandez la vie avec tant d'instance, sera un jour fatal au parti des nobles. Dans César il y a plus d'un Marius. » Tout gracié qu'il fut, César, se défiant de l'homme plus clairvoyant que scrupuleux qui l'avait si bien deviné, partit pour l'Asie et, après être demeuré quelque temps à la cour de Nicomède, roi de Bithynie, fit ses premières armes contre Mithridate, sous les ordres du préteur Thermus. Il obtint même une couronne civique à la prise de Mitylène.

De retour à Rome, dans un moment où la réaction com-

mencée par Sylla était dans toute sa force, il se tint sagement à l'écart des luttes politiques, et s'appliqua surtout à se créer un parti. Dans ce but, il prit en main la cause des provinciaux opprimés et poursuivit plusieurs de leurs proconsuls comme concussionnaires. Ses diverses harangues en cette occasion, et en particulier celle qu'il prononça contre Dolabella montraient déjà un admirable orateur. Lui-même cependant, ne se jugeant pas d'une façon aussi favorable, s'en alla presque aussitôt suivre à Rhodes les leçons d'un maître d'éloquence, alors célèbre, Apollonius Molon. Il était âgé de vingt-quatre ans.

C'est ici qu'il faut placer et son aventure avec les pirates, qu'il fit pendre après leur avoir payé rançon, et la courte excursion qu'il fit en Asie, pour défendre à la tête de quelques troupes auxiliaires levées à la hâte, les possessions romaines menacées par Mithridate.

Son premier soin, en revenant à Rome, fut de se faire nommer tribun des soldats, charge qu'il ne paraît pas avoir exercée d'une façon éclatante, ni même d'une façon active. A cette époque en effet, comme l'a très-bien fait remarquer un historien, tous les emplois militaires étaient encore entre les mains des partisans de Sylla, et César ne se souciait pas sans doute de servir sous leurs ordres. En revanche, comme le forum devenait plus libre, il s'y jeta avec ardeur et cribla de ses coups l'œuvre de Sylla. Non content de pousser au rétablissement de la puissance tribunitienne, qu'avait amoindrie le dictateur, et de faire rappeler L. Cinna, fils du collègue de Marius, il profita audacieusement des funérailles de sa tante pour relever les images et prononcer l'éloge funèbre de celui qui avait

vaincu les barbares, mais qui avait aussi exterminé l'aristocratie. Ce ne fut point ce jour-là pour le téméraire un médiocre enseignement que l'enthousiasme qu'il souleva chez le peuple et la consternation qu'il répandit chez les syllaniens.

Après un court séjour en Espagne, où il ne demeure même pas jusqu'à l'expiration de sa charge de questeur, il revient à Rome briguer l'édilité. En passant par la Cisalpine, il visite plusieurs villes, s'inquiète longuement de leurs besoins et de leurs vœux, et promet de se faire leur avocat près du peuple, afin d'obtenir pour elles le droit de cité qu'elles sollicitent. On ne sait vraiment ce que l'on doit le plus admirer chez cet homme de son génie ou de sa patience. C'est à quarante-deux ans seulement qu'il obtiendra le pouvoir dont il a besoin pour accomplir ses projets et jusque-là il ne paraît pas qu'il ait rien fait pour s'en saisir avant l'heure. Tout au contraire, il semble qu'il n'ait voulu en venir à l'exécution que le jour où les moyens seraient tellement assurés que le succès ne pût même être douteux.

Son édilité fut marqué par des prodigalités inouïes. De mémoire d'homme, les Romains ne virent dans le forum autant de festins et de jeux, dans le cirque autant de bêtes féroces et de gladiateurs. En cette occasion, on ne saurait reprocher à César une pratique qui n'était, hélas! que trop complétement passée dans les mœurs du temps et contre laquelle aucun homme public n'aurait pu réagir alors, sans ruiner son avenir.

Dans les années suivantes il devint grand-pontife, puis préteur. C'est alors qu'il eut, en qualité de sénateur, à

émettre son avis dans l'affaire de Catilina. Comme il le fit avec une modération extrême, on a prétendu, et cela, à l'époque même de la conjuration, qu'il y était affilié et n'attendait, pour se déclarer, qu'un premier succès. Or, non-seulement il s'en est toujours nettement défendu, mais Cicéron, qu'en plus d'une circonstance il prit à témoin, n'a sur ce point particulier cessé de lui lui être favorable. Il n'est pas douteux que derrière Catilina s'agitaient les nombreux soldats du parti populaire, parmi lesquels César comptait ses plus fidèles alliés; mais soit qu'il ne crut pas le moment favorable pour tenter l'aventure, soit qu'il eut honte de se mettre à la remorque d'un chef aussi décrié, il paraît s'être abstenu de toute participation au mouvement, et n'avoir témoigné de ses sympathies envers quelques-uns des conjurés que par l'indulgence qu'il fit paraître à leur égard.

Envoyé comme propréteur en Espagne, où il eut à combattre les Lusitaniens révoltés, il s'empressa, aussitôt la guerre terminée, de revenir à Rome solliciter le consulat. Il passa à une énorme majorité et son triomphe eût été complet si ses adversaires n'eussent réussi à lui donner pour collègue Bibulus, son ennemi déclaré. Ils ne tardèrent pas, il est vrai, à reconnaître qu'entre Bibulus et César la lutte était inégale, et qu'ils avaient pour un résultat de peu d'importance prodigué de bien grosses sommes dans cette élection. Le premier soin de César, en prenant possession de la plus haute charge de la république, fut de mettre dans son parti celui que tout le monde appelait alors le grand Pompée, personnage dont le crédit était immense, et que le Sénat avait mécontenté,

en ne ratifiant pas assez vite les actes de son proconsulat d'Asie. De plus il réconcilia Crassus et Pompée, ennemis depuis qu'ils avaient été associés dans le consulat, et se trouva de cette façon soutenu par ce qu'il y avait à Rome de plus influent et de plus riche.

Dès ce jour, maître de la situation, il prend ouvertement la direction du parti. Il fait passer une loi contre le crime de concussion; il affermit l'indépendance des villes qui ont conservé le titre de libres, et en particulier des villes grecques; il provoque l'extension du droit de cité à toute la Gaule Cispadane qu'il réunit ainsi à l'Italie; il accorde le *Jus latii* à presque tous les peuples de la Transpadane, où il fonde d'importantes colonies; il distribue entre vingt mille citoyens chargés d'au moins trois enfants, tout le canton de Stella et les champs déserts de la Campanie; enfin il propose une nouvelle loi agraire. L'aristocratie effrayée de tant d'audace, veut l'arrêter; les Caton, les Lucullus, les Cicéron font retentir la curie de leurs plaintes; son collègue Bibulus agite le forum. César laisse crier les orateurs et chasse Bibulus du forum à main armée.

Au sortir du Consulat et prêt à s'éloigner de Rome, il achève de se concilier l'amitié de Pompée, en lui accordant la main de sa fille Julie. Sa position ainsi assurée, il part pour son gouvernement des Gaules, composé alors de l'Illyrie, de la Cisalpine et de la Narbonnaise.

Incorporer au monde romain toute la région comprise entre les Pyrénées et le Rhin, afin de créer un rempart infranchissable entre la civilisation et la barbarie, tel est le problème, sur lequel va s'exercer pendant sept ans le génie de César.

Quelque grandes qu'aient été la valeur des soldats et l'habileté de leur chef, nous dirons peu de choses des faits militaires de cette conquête. Ce qui nous importe davantage, c'est son côté politique et social, ce sont les conditions qui l'ont rendue possible, légitime, salutaire. Nous ferions injure à César si nous accordions ici la première place aux talents du capitaine et non au génie de l'homme d'état. César n'a jamais regardé la guerre que comme un moyen suprême, placé entre les mains de l'homme politique pour arriver à un but auquel ne peut le mener aucune autre voie. Jamais il ne s'est enivré de gloire militaire; jamais il n'a poussé la victoire au delà de ce qui était juste. Et voilà, pour le dire en passant, en quoi diffèrent des hommes comme César, Cromwell ou Frédéric, d'un bandit comme Bonaparte, qui jeté dans la carrière des armes, avant que l'âge et la réflexion eussent mûri chez lui aucun grand dessein, n'a recherché dans la guerre, chose odieuse, que de vulgaires satisfactions d'orgueil et de vanité.

En ce qui concerne d'ailleurs la conquête des Gaules, César, loin de faire étalage de ses exploits, prend soin dans ses commentaires d'atténuer ses propres mérites. Il semble qu'il n'ait eu le plus souvent à vaincre que des armées sans consistance et sans valeur, et qu'il se soit promené plutôt que battu. Si nous devons ici tenir grand compte de l'extrême modestie d'un homme qui, habitué à surmonter comme en se jouant les plus pénibles obstacles, ne crut jamais rien faire qui méritât de transporter les hommes d'admiration, nous ne devons cependant pas oublier que cette conquête fut, plus qu'aucune autre, rendue facile par l'état politique du milieu où elle s'accomplit.

Ceux qui s'indignent des victoires de Rome, oublient vraiment trop que la soumission de la Gaule est l'œuvre des Gaulois eux-mêmes plus encore que des Romains. Il ne servait guère en vérité de répondre à l'appel de Vercingetorix, quand pendant cinq ans on avait partout accueilli et presque fêté le vainqueur, quand soi-même on l'avait appelé pour se défendre contre l'invasion, quand on l'avait introduit au cœur de toutes les cités, quand on lui avait livré les secrets de sa politique et de ses divisions.

Si belliqueux, si braves, si généreux que fussent les Gaulois, ils étaient trop désunis pour offrir une résistance sérieuse à toute entreprise qui serait tentée contre leur liberté. Quatre-vingts peuples environ se partageaient alors le territoire compris entre les Pyrénées, la mer et le Rhin, la Narbonnaise exceptée; et entre ces peuples c'est à peine s'il existait un lien religieux. Chacun se gouvernait à sa guise; on rencontrait côte à côte l'état monarchique et l'état démocratique, et le même peuple alternativement dirigé par des institututions despotiques ou républicaines. Dans le plus grand nombre des cas, le pouvoir était aux mains d'une aristocratie puissante et riche, tenant sous sa loi une plèbe réduite à la misère, autant dire à l'esclavage. De temps à autre, un ambitieux prenant à sa solde cette populace opprimée, renversait le gouvernement des nobles et s'emparait de la royauté. C'est ainsi que s'élevèrent plusieurs chefs au temps de César : l'helvète Orgetorix, l'éduen Dumnorix, l'éburon Ambiorix, le trévire Indutiomare, l'arverne Vercingétorix.

Tous ces peuples étaient constamment en guerre les uns avec les autres, et, tantôt conquérants, tantôt conquis,

ils s'étaient habitués à passer aisément de la soumission à la liberté. Au moment où César intervint dans leurs affaires, la moitié du pays était dépendante et tributaire de l'autre moitié. Nerviens et Trévires au nord et à l'est, Eduens et Arvernes dans la vallée de la Saône et le bassin de la Loire, régnaient sur la plus grande partie du territoire. Les petits peuples qu'ils tenaient sous le joug, incapables par eux-mêmes de recouvrer leur indépendance, voyaient arriver sans terreur, s'ils n'appelaient même de leurs vœux, une nation qui fût assez forte pour réduire leurs oppresseurs à leur tour et faire partout régner une servitude égale à défaut d'une égale liberté. D'un autre côté, les peuples dominants, jaloux les uns des autres, et ne cherchant qu'à se nuire, réclamaient volontiers l'appui de voisins puissants contre leurs rivaux. C'est ainsi que depuis longtemps les Arvernes et les Séquanes appelaient à leur aide les Germains, tandis que les Eduens recherchaient l'amitié du Sénat et des proconsuls de la Narbonnaise. Enfin, une dernière cause d'intervention étrangère gisait dans cette hostilité des partis locaux que nous avons signalée : car, tandis que les factions démocratiques et leurs chefs luttaient en général avec leurs propres forces contre l'aristocratie, celle-ci, lorsqu'elle se sentait inhabile à se défendre, appelait l'étranger à son aide et n'hésitait pas à placer son pays dans une situation dépendante, pourvu qu'elle-même y gardât ses priviléges et son pouvoir. Tout le temps que dura la guerre des Gaules, le parti aristocratique fut le plus sûr allié des Romains ; partout les Sénats et les gouvernements qu'ils composaient furent empressés à se joindre à César, et le proconsul ne trouva de

résistance sérieuse que là où dominait quelque chef, soutenu par une puissante démocratie.

Un tel état de choses ne facilitait pas seulement la conquête : il la légitimait. Si, comme nous l'avons précédemment expliqué, il était devenu nécessaire, et pour l'existence de Rome, et pour l'existence plus précieuse de la civilisation humaine, qu'une barrière infranchissable fût opposée aux barbares, pouvait-on abandonner à lui-même un peuple qui non-seulement était incapable de se protéger, comme l'avait prouvé l'invasion des Cimbres et des Teutons, mais qui encore attirait chez lui les barbares, comme venaient de le faire les Séquanes, appelant à leur secours les Suèves contre les Eduens. Rome n'était elle pas autorisée à se mettre à la place de cette nation impuissante et à lui demander son indépendance en échange de la sécurité qu'elle lui apportait? D'ailleurs est-il sérieux de parler de l'indépendance gauloise ? Sans insister sur ce fait que la moitié de la Gaule était sous le joug de l'autre moitié, ce qui pourrait à la rigueur être considéré comme affaire domestique entre les Gaulois, on conviendra que l'installation des Suèves dans la vallée de la Saône était bel et bien une conquête. Sinon, que venaient donc faire ces députés aux pieds de César, le suppliant en larmes de leur prêter secours contre Arioviste : *Sese omnes flentes Cæsaris ad pedes projecerunt ?*

L'argument tiré pour légitimer la politique de Rome, des nécessités de sa propre défense a peu de valeur, nous le savons, aux yeux de ceux pour qui l'indépendance d'un peuple est quelque chose de sacré, et qui ne conçoivent pas que les intérêts secondaires et particuliers de certaines

nations ont dû en mainte occasion céder le pas aux intérêts généraux et supérieurs de l'Humanité. Mais ceux-là même qui reconnaissent à toute collectivité le droit imprescriptible de disposer librement d'elle-même, nous accorderont sans doute qu'il est tel cas où la conquête peut après coup devenir légitime ; celui, par exemple, où le peuple conquis témoigne par les preuves les plus multipliées et les plus évidentes qu'il accepte son sort, non pas avec résignation, mais avec joie ; celui où, malgré les occasions les plus favorables, il ne tente aucun effort pour sortir de la situation où les événements l'ont placé ; celui où il semble vouloir de lui-même abolir jusqu'aux dernières traces de son ancien état et devenir aussi semblable que possible à ses vainqueurs. On avouera que lorsque la légitimité de la conquête est ainsi proclamée par l'intéressé lui-même, on serait malvenu à la discuter. Or, tel est précisément le cas des Gaulois.

On sait que le grand effort de leur résistance n'eut pas lieu dès le début, et que la plupart d'entre eux reçurent d'abord le joug romain, sans tenter même de le repousser. Les Belges seuls entreprirent de s'opposer à l'envahisseur, lorsque celui-ci, après avoir refoulé les Helvètes dans les montagnes et rejeté les Suèves au-delà du Rhin, fit mine de garder les terrains conquis. Et encore de ces peuples qui occupaient le pays situé entre le Rhin et la Seine, les Nerviens et les Atuatiques supportèrent en totalité le poids de la guerre, car le reste fit défection aussitôt que César apparut, et certains même, comme les Rèmes, s'empressèrent de servir de guides et de pourvoyeurs aux Romains. Quant au territoire compris entre la Seine et les Pyrénées,

qu'habitaient les Aquitains et les Celtes, César n'y parut même point : il laissa à son lieutenant Crassus le soin de parcourir et de soumettre le pays, ce qui s'accomplit sans obstacle et fut l'affaire de quelques mois.

Pendant cinq ans (car nous ne mentionnons pas ici les guerres entreprises au-delà du Rhin et au-delà de la mer contre les Germains et les Bretons, ces guerres n'appartenant pas à l'histoire de la résistance gauloise proprement dite) pendant cinq ans, César n'eut à réprimer en Gaule que quelques mouvements sans étendue et sans gravité, et déjà il s'adonnait tout entier aux soins de son organisation intérieure, quand éclata la grande insurrection de la septième année de son proconsulat. Ce fut là, en vérité, le seul effort remarquable que firent les Gaulois, non pour maintenir, puisqu'elle n'existait plus, mais pour recouvrer leur indépendance. La lutte dura deux années et fut soutenue vaillamment. Commencée au nord chez les Eburons et les Trévires, elle gagna le centre et se propagea rapidement dans toute l'étendue du territoire. Pour la première fois peut-être, les Gaulois, comprenant le besoin d'union, se donnèrent un chef. Mais c'est en vain qu'ils firent choix d'un homme d'intelligence et de courage, et qu'ils montrèrent un patriotisme admirable et la valeur la plus éclatante : leur multitude vint se briser contre la discipline romaine et le génie de César.

Un peuple, qui ayant donné dans le passé mille preuves de courage, se laisse vaincre si vite, est un peuple qui a vraiment bonne envie de succomber. On dira que ce qui fut aisé à César aurait été difficile, peut-être impossible à tout autre : nous demanderons alors par quel mira-

cle un tel peuple, s'il est si jaloux de sa liberté, ne tente plus rien pour la reconquérir, après une première défaite qui ne l'a pas épuisé? Alesia prise et Vercingetorix vaincu, il n'y eut plus en Gaule un homme qui songeât à reprendre les armes pour chasser les conquérants. Soixante-dix ans se passent, deux générations s'écoulent. avant que Rome ait à réprimer chez ses nouveaux sujets la moindre tentative de rébellion, et quelle tentative? Une double révolte dont les chefs, Julius Florus et Julius Sacrovir se font écraser, l'un par deux légions, l'autre par une seule cohorte. Et c'est tout. Le Gaulois Vindex, sénateur romain, et gouverneur de province, marchant avec son armée contre Néron, en veut à l'empereur et non à l'empire. Ce n'est pas là une insurrection de la Gaule. Encore moins la révolte de Civilis, Germain dont l'armée est composée de Germains, contre lequel les Gaulois s'unissent aux généraux de Vespasien, en proclamant par l'organe de leurs députés rassemblés à Reims qu'ils ont le désir et la volonté de rester Romains.

Après ces troubles qui précèdent et suivent la mort de Néron et qui sont communs à toute l'étendue de l'empire, la Gaule, pendant deux siècles, jouit de la paix la plus profonde. Alors, il est vrai, dans un moment où l'empire sembla vouloir se dissoudre, sous l'empereur Gallien, la Gaule, pendant sept années, jouit d'une sorte d'autonomie et, comme les autres provinces, élut ses empereurs. Nous dirons même que ces empereurs furent presque tous hommes de mérite; que l'un d'eux, Posthumus, joignait aux sentiments les plus élevés une éloquence qui a honoré la

langue romaine ; qu'un autre, du nom de Marius, a glorieusement signalé son règne en repoussant une invasion des Barbares. Mais qui donc oserait prétendre qu'à cette époque, distante de plus de trois siècles des victoires de Jules César, cette séparation momentanée ait été l'œuvre d'un peuple supportant impatiemment sa sujétion et non le résultat de causes générales intéressant toutes les parties de l'empire? Durant les cinquante dernières années qui précédèrent l'entrée définitive des Barbares, le calme ne fut plus troublé que par l'insurrection des Bagaudes. Est-il besoin de dire que cette insurrection de paysans affamés, n'eut rien de commun avec l'affranchissement de la Gaule?

Ainsi, dans un espace de trois cent cinquante années, nous ne surprenons pas un instant où la Gaule ait vraiment prouvé qu'elle voulût se détacher de Rome et reprendre l'état dans lequel César l'avait rencontrée. Que l'on compare une telle conduite à celle de l'Espagne et de la Cisalpine, où les siècles se succèdent sans amener l'apaisement et la soumission, où Rome n'arrive à dominer qu'à force de patience et de rigueur ! Les Gaulois étaient-ils donc moins braves, moins belliqueux que leurs voisins? Certes non. Mais il arriva qu'ils furent conquis juste au moment où il devenait meilleur d'être Romain que Gaulois, et qu'ils furent conquis par César. A peine soumis, ils gagnèrent au change, ce qui n'avait pas toujours eu lieu pour les peuples que Rome avait vaincus, et, en particulier, pour les Espagnols et les Cisalpins.

Si l'on considère que la Gaule était, vers le milieu du premier siècle avant notre ère, partagée entre quatre-vingt peuples différents, on se persuadera aisément com-

bien devait être local et limité le patriotisme de ses habitants. L'état de guerre presque continuel entre ces petites agglomérations faisait qu'on pouvait aimer une cité, mais qu'il était difficile d'aimer au-delà. Or, l'organisation que Rome ou, pour mieux dire, César donna au pays fut loin de froisser un tel sentiment. Non-seulement il respecta cette cité, qui représentait l'unité politique des pays gaulois, mais il la fortifia, l'agrandit, et lui donna une importance qu'elle ne connaissait pas auparavant. Ce qui n'avait été jusqu'alors qu'un lieu de refuge où le campagnard venait chercher un abri contre d'incessantes invasions, devint une ville florissante, dont les citoyens purent avec fierté se proclamer les enfants. On leur laissa leur gouvernement, leurs magistrats, leur autonomie, et le tribut seul vint leur rappeler leur soumission. Pour ceux d'entre ces peuples qui, depuis longtemps, vivaient dans la dépendance, il n'est pas douteux que la révolution opérée dans leur sort par l'établissement de la domination romaine, fut une révolution heureuse. D'un joug presque partout odieux, ils passèrent sous un joug que le vainqueur s'efforça de rendre léger, et qu'ils eurent la consolation de voir appliquer à leurs anciens oppresseurs.

La paix, bienfait immense, se substitua à la guerre, et, pour la première fois, la Gaule connut la sécurité. L'industrie prit partout naissance, et, grâce au travail libre, on vit disparaître ces vastes clientèles de misérables à demi-esclaves que traînaient après eux un petit nombre de puissants. Des routes, des ponts, dont les restes nous étonnent encore, couvrirent en quelques années un pays semé de forêts et de marécages ; les légions purent en quelques

journées être massées sur les bords du Rhin pour en défendre le passage aux Barbares, et sur les pas des légions, la civilisation pénétrant en Gaule, y répandit avec le commerce et les arts, le goût des choses élevées, de la poésie et de la science. Partout les jeunes Gaulois se formèrent à l'éloquence latine, à l'étude des lettres et de la philosophie grecques. Lyon, Vienne, Arles, Bordeaux, Toulouse, Trèves eurent des écoles où les disciples accoururent bientôt, non-seulement de toutes les parties de la Gaule, mais de tous les points du monde connu. Des écrivains, des orateurs en sortirent, dont les noms, qu'on ne saurait mettre en parallèle avec ceux de Virgile, de Tite-Live et de Catulle, ces illustres Gaulois de la Cisalpine, ont jeté cependant assez d'éclat sur les lettres romaines pour être rappelés avec honneur. C'est Valerius Caton et Aticinus Varron, originaires de la Narbonnaise, c'est Cornélius Gallus, l'ami de Virgile, c'est Domitius Afer, orateur en renom sous Tibère, c'est l'historien Trogue-Pompée, fils d'un Gaulois fait citoyen par Pompée et secrétaire de César; ce sera dans la suite le marseillais Pétrone et toute une série d'orateurs et de poëtes qui formeront un âge à part dans la littérature latine, à l'époque de la décadence de l'empire.

On pourrait douter, si mille témoignages ne l'attestaient, de la rapidité vraiment incroyable avec laquelle la Gaule se fit romaine et prit d'elle-même le langage, les mœurs, la religion de ses conquérants. Quelques années ne s'étaient pas écoulées, et les Druides, délaissés dans leurs forêts, voyaient la masse des fidèles et leurs propres fils se précipiter vers le culte aimable et nouveau des dieux olympiens.

Le Gaulois se fit un point d'honneur de copier ses maîtres dans leurs parures, dans leurs goûts, dans leurs plaisirs; il s'appliqua à ne se servir que de la langue latine ; il mit tout son art à devenir citoyen romain.

La chose fut facile. César ne fût pas plus tôt maître du pays qu'il s'empressa d'accorder le droit de cité à tout individu qui, par sa position de fortune ou ses antécédents politiques, exerçait sur ses concitoyens quelque influence. A toutes les villes, à tous les peuples, qui avaient montré quelque bon vouloir à l'égard de Rome et n'avaient pris qu'une part médiocre à la lutte, il accorda largement toutes les concessions comprises sous la dénomination de droit italique et de droit latin, qui étaient, comme on sait, un acheminement vers le droit de cité. Aux autres il fit espérer que des preuves soutenues d'attachement ne tarderaient pas à être récompensées par les mêmes faveurs. Plus tard, il introduisit des Gaulois dans le Sénat et ses successeurs les appelèrent aux plus hautes fonctions.

La Gaule était donc incorporée au monde romain, et la frontière, reculée jusqu'à la limite nécessaire, allait pendant quatre cents ans offrir une barrière invincible au flot des barbares.

Restaient l'assimilation des provinces et le problème économique. Sur ces deux derniers points, le succès de César ne pouvait être aussi complet que sur le premier. La tâche était immense et difficile, car il ne s'agissait plus, comme dans l'affaire gauloise, de frapper en temps voulu quelques coups rapides, audacieux; il s'agissait d'introduire dans le monde entier un nouveau système de lois, de nouveaux procédés de gouvernement. C'était

une œuvre de réformation qui voulait être faite avec mesure, avec opportunité, et dont les détails, aussi nombreux que les sujets de Rome étaient divers, ne demandaient pas seulement un génie politique considérable, mais réclamaient encore le secours indispensable du temps. Si l'on songe que depuis la conquête des Gaules jusqu'à sa mort, César ne disposa que de six années, dont les deux premières s'écoulèrent dans la guerre civile, on conviendra sans doute qu'il ne pouvait faire plus de choses en moins de temps.

La première condition de toute réforme générale était, nous l'avons dit, une modification préalable et profonde dans l'organisation intérieure de Rome. D'aucun des partis, tels qu'ils subsistaient alors, ne pouvait venir le salut. Si l'aristocratie était perdue de vices, la plèbe, que ses maîtres gorgeaient de viandes et rassasiaient de spectacles, ne valait pas mieux. Les Italiens, devenus citoyens de Rome, étaient nombreux, il est vrai, et leurs suffrages apportés dans les élections auraient pu tenir en échec les votes de la populace. Mais combien d'Italiens étaient prêts, au jour dit, à abandonner leur foyer pour venir prendre part aux luttes du forum ? Un très-petit nombre évidemment. Ils n'avaient tant fait pour obtenir le droit de cité, que parce qu'il comprenait avec le droit de suffrage ce précieux droit quiritaire, qui, au fond du dernier village du Brutium, les garantissait eux et leurs biens contre l'arbitraire des magistrats de la République. Le droit de suffrage ne satisfaisait guère que leur vanité.

Si la masse plébéienne eût été une force entre les mains des novateurs, assurément ni Tibérius ni Caius Gracchus

n'eussent succombé, et ils auraient écrasé l'aristocratie. Mais on avait vu, hélas! combien courtes étaient les heures d'enthousiasme chez ce peuple énervé et ce qu'il fallait attendre de son courage dans les moments de résolution. On savait également ce que l'aristocratie réservait à ses ennemis vaincus. Trois cents victimes immolées avec Tiberius, trois mille avec Caïus, un nombre qu'on ignore au retour de Sylla : c'étaient là des promesses dont il était sage de tenir compte.

César eût sans doute mérité l'estime et l'admiration de nos amoureux de légalité, si, en reprenant l'œuvre des Gracques, il avait comme eux compté uniquement sur les vieilles institutions de Rome pour mettre ses projets à exécution. Dieu merci, il n'eut pas tant de candeur, et, plutôt que de fournir aux aristocrates l'occasion et la joie d'une nouvelle extermination plébéienne, il fit ce que, quarante ans avant lui, avait fait Cornélius Sylla, chef reconnu du parti des nobles : il ne rentra dans Rome qu'à la tête de son armée.

Dans cette armée il y avait peu de Romains. Les hommes qui la composaient étaient des Gaulois de la Cisalpine et de la Narbonnaise, et quelques Gaulois Chevelus, car César, appréciant la valeur de ses anciens adversaires, en avait formé une légion. Ceux qui pendant huit ans avaient été les compagnons de cet homme extraordinaire, se croyaient évidemment plus d'obligations envers lui qu'envers la patrie. N'était-ce pas à son génie qu'ils devaient d'avoir surmonté tant d'obstacles et conquis tant de gloire, d'avoir échappé à tant de périls, d'être revenus sains et saufs des marais de la Germanie et des brouillards du

continent breton ? Depuis trop longtemps ils n'entendaient plus que sa voix pour en connaître aucune autre; ils étaient prêts à le suivre partout où il lui plairait de les conduire, et personne dans cette masse devouée, depuis le citoyen romain jusqu'au soldat de l'Alouette, ne s'inquiétait de savoir, lorsque César avait commandé, si l'ordre était ou non conforme aux lois établies de la République.

Nous serons brefs et sur les événements qui servirent de prétexte à la guerre civile et sur les faits de cette guerre elle-même. Elle était devenue inévitable. Il n'y eut pas à Rome un membre du parti aristocratique, qui, lorsqu'il vit César maître de la Gaule et chef obéi d'une armée victorieuse, ne comprît que la lutte était proche et ne songeât à résister. Mais, comme il arrive toujours pour les partis en décadence, ce fut à qui, parmi ces hommes aveuglés, commettrait le plus de sottises et se montrerait le plus imprudent. On eût pu, par quelques ménagements envers César, retarder au moins le conflit : on sembla vouloir le précipiter. Tout ce qu'une haine irréfléchie peut suggérer de mesures blessantes, tracassières, provocantes fut inventé. Avant de penser même par quels moyens on arrêterait le proconsul, s'il osait se révolter, on prit à tâche de le pousser à bout. D'abord on lui opposa Pompée. Pompée, auquel d'heureuses circonstances, bien plus que son génie, avaient valu le surnom de Grand, venait de perdre sa femme Julie, la fille de César. Quelques flatteries adroites suffirent aux grands pour s'assurer un homme qu'ils croyaient fort habile, mais qui n'était que l'esclave de sa vanité. Sur la proposition de Caton, l'arrière-petit-fils du

censeur, et lui-même républicain farouche en ce qui tenait aux priviléges aristocratiques, Pompée fut nommé par le Sénat seul consul et prorogé dans ses commandements d'Afrique et d'Espagne, ce qui mettait entre ses mains une puissance qu'aucun Romain n'avait jusqu'alors obtenue des lois. Et pour rendre le contraste plus odieux, non-seulement on refusait à César de le proroger de même, comme il le demandait, dans son gouvernement des Gaules, mais on le sommait d'abandonner sa province et son armée, sous peine d'être traité comme ennemi public; on chargeait son nom des plus grossières injures; on chassait honteusement du Sénat ses deux plus zélés partisans, le consul Antoine et le tribun Curion.

A ce moment, César eut le choix : ou de céder et de s'en remettre à la générosité des nobles, à la justice des descendants d'Opimius et de Nasica, ou bien d'en appeler au dévouement de ses légions; il eut le choix de courir au sort des Gracques et d'entraîner dans sa perte les espérances de son parti, ou bien de sauver sa tête et de faire cesser à jamais une situation de plus en plus intolérable pour Rome, pour l'Italie, pour le monde entier. Il jugea que cette légalité qu'on lui opposait était ce qu'il y avait au monde de plus avili et que la loi n'était plus qu'une arme entre les mains d'assassins. Il n'hésita pas et réunissant son armée il passa le Rubicon.

Alors on vit un spectacle étrange et qui seul suffirait à montrer aux moins clairvoyants de quel côté était la justice, la raison, les sentiments généreux, les intérêts vraiment respectables. A peine apprit-on à Rome que César avait pénétré en Italie, que cette cohue d'intrigants, de

vaniteux et de bavards, qui formait le grand parti aristocratique, fut toute épouvantée de ce qu'elle avait fait. Elle s'était crue toute puissante; elle se retrouvait seule, délaissée, maudite. En Italie, dans les provinces, pas une ville, pas un homme qui se déclarât pour elle et lui offrît son concours. De tous côtés, les soldats couraient d'eux-mêmes au camp de César, et le peu qu'on put arracher à la contagion était si peu sûr, que Pompée et son Sénat, d'abord réfugiés à Brindes, s'empressèrent de passer la mer et de s'établir à Dyrrachium.

Pendant ce temps, César s'avançait en libérateur. Son armée, qui le jour du départ avait mis à ses pieds tout ce quelle possédait, afin qu'il pût parer aux premiers besoins de la guerre, se grossissait en chemin de toutes les garnisons d'Italie. Les cités ouvraient leurs portes au rebelle et les peuples, massés sur son passage, le saluaient d'unanimes applaudissements. Il semblait qu'il vînt les arracher à la servitude. Et l'enthousiasme était égal dans les provinces. Sans parler des Gaules et de l'Illyrie, que huit ans de rapports journaliers avaient mises à sa dévotion, l'Epire, l'Etolie, la Thessalie et la Macédoine, ces deux dernières sous les yeux même de Pompée, se déclarèrent pour lui. L'Asie et la Syrie le firent aussitôt qu'il y parut; l'Afrique et l'Espagne ne tardèrent que parce que Pompée, leur gouverneur, y possédait, avec ses lieutenants et ses soldats les plus dévoués, l'influence d'un long commandement.

Dans de telles conditions, la lutte ne pouvait être ni longue ni douteuse. Après une courte expédition en Espagne, où il allait combattre une armée sans général, Cé-

sar, suivant sa propre expression, revint combattre un général sans armée. La bataille de Pharsale décida du sort de Pompée. Vaincu en Thessalie, le parti essaya dans les années suivantes de se reconstituer en Afrique et en Espagne : mais les victoires de Thapsus et de Munda achevèrent ce que celle de Pharsale avait commencé.

Le vainqueur montra envers ses ennemis la plus admirable clémence. Non-seulement il reçut en grâce tous ceux qui implorèrent sa protection, non-seulement il défendit à ses soldats de porter la main hors de la mêlée sur aucun citoyen romain, mais il eût sauvé les jours des adversaires les plus acharnés, si les uns, comme Pompée, n'eussent péri de la main de l'étranger auquel ils venaient demander asile, et si les autres ne se fussent tués de leur propre main, comme Caton, Petreius, Scipion et Juba, ou n'eussent succombé dans la lutte, comme Labienus, Varus et les deux fils de Pompée.

Cette guerre avait employé deux ans, mais non tout entiers. Entre la bataille de Pharsale et celle de Munda, des mois s'étaient écoulés, durant lesquels César, libre de lui-même, avait pu déjà se consacrer à la réorganisation politique et sociale qu'il projetait. Le pouvoir qu'il installa sur les ruines des institutions aristocratiques ne fut d'abord décoré d'aucun nom. En réalité, c'était la dictature. Réunissant entre ses mains toutes les charges de l'État, il eut, comme consul, le pouvoir exécutif, le commandement des armées, la clef du trésor; comme prince du Sénat, la présidence de l'assemblée et la direction de ses débats ; comme censeur, le pouvoir de la composer ; comme tribun, le veto

sur ses décisions et sur celles du peuple; comme grand-pontife, tout ce qui regardait la religion. La façon dont il usa de cette puissance presque illimitée, pendant les quatre ans qu'il l'exerça, montre assez ce que l'univers pouvait en attendre et combien furent coupables les misérables qui tranchèrent une telle vie.

En ce qui concerne les provinces, César ne fit que suivre, étant dictateur, la voie où il s'était engagé dès ses premiers pas dans la carrière politique. Le secours énergique qu'il en avait reçu, au moment de sa lutte contre Pompée, n'était en somme que la juste récompense de l'inépuisable bienveillance qu'il leur montrait depuis si longtemps. Il se trouvait comme prédestiné à ce rôle de protecteur des provinces, car la loi qui avait mis fin à la guerre sociale et accordé aux Italiens le droit de cité portait précisément le nom d'un de ses proches : Lex Julia. Les premiers efforts de son éloquence s'étaient tournés contre des magistrats concussionnaires; ses premières liaisons avaient été contractées avec des provinciaux. En Asie, en Grèce, en Macédoine, partout où l'inimitié de Sylla l'avait forcé de porter ses pas, il s'était, par sa bonne grâce, concilié l'attachement de tous ses hôtes, citoyens plus ou moins marquants des villes orientales, et des deux côtés sans aucun doute, on avait échangé des espérances. Aussitôt que sa position le lui avait permis, dès son premier consulat, il s'était efforcé de tenir ses engagements, faisant porter une loi contre la concussion, affermissant l'indépendance des villes grecques, appellant au droit de cité toute la Cispadane, donnant à la Transpadane le jus latii. Proconsul dans les Gaules, sa sollicitude pour les provinces, et non

seulement pour celles comprises dans son gouvernement, mais pour toutes les provinces de l'empire, n'avait fait que redoubler. C'est alors que nous le voyons mettre sa fortune particulière à la place de celle de l'État, attentif à prévenir les besoins, à défendre les intérêts, à écouter les réclamations de tous les peuples, de toutes les cités. Suétone nous raconte que sa bourse s'épuise à embellir les villes de l'Espagne, de l'Italie, de la Gaule et de l'Orient; partout il fait construire ou réparer des édifices, partout il fait faire des travaux utiles; et quand il ne peut pas par lui-même obtempérer aux désirs des solliciteurs, il se fait leur interprète auprès du peuple romain et du Sénat. Ce sont ces bienfaits de toute sorte qu'il rappelait un jour à ceux d'entre les Espagnols qui l'avaient combattu dans les rangs des Pompéiens : « Ne vous ai-je pas rendu tous les services, qu'il était en mon pouvoir? Mon patronage vous fit-il jamais défaut? Que de haines n'ai-je pas soulevées contre moi en défendant vos intérêts publics et privés! »

On a prétendu que cette conduite envers les alliés n'était au fond que la tactique habile de l'homme qui se frayait une voie vers la tyrannie, et l'on a dit de même que la clémence n'était pas chez lui une vertu désintéressée. Qu'importe? Plût aux Dieux que tous les ambitieux, les Sylla comme les Marius, n'eussent jamais nourri d'autres sentiments, eût-il dû entrer dans leur générosité et dans leur clémence quelque calcul personnel et quelque souci de l'avenir!

Devenu maître et dispensateur de toutes les franchises et de tous les droits, César renoua la tradition brisée depuis plus d'un siècle par l'égoïsme aristocratique. Il reprit

l'œuvre interrompue de cette politique romaine qui tendait à ne faire qu'une même nation de tous les peuples conquis. Son premier soin fut de payer les dettes contractées pendant ses voyages et ses guerres. A une multitude d'individus, à des villes, à des peuples entiers, à tous les Gaulois de la légion de l'Alouette il octroya le droit de cité, et, pour bien prouver que ce n'était pas là une faveur vaine, il appela immédiatement les plus distingués d'entre les nouveaux citoyens à siéger au Sénat, composé désormais de mille membres et purgé des concussionnaires. Les plaisanteries rétrogrades eurent beau jeu, quand on vit la curie se remplir d'Espagnols et de Gaulois, dont plusieurs ne parlaient que très-imparfaitement l'idiome latin : « Ils ont échangé leurs braies contre le laticlave », « Qu'on ne leur montre pas le chemin du Sénat ! » Le vieux monde se consolait de sa défaite en raillant le monde nouveau.

Ce n'était pas tout cependant que d'appeler un nombre, même considérable, d'individus de toutes nations à jouir des droits de citoyen et des honneurs auxquels il donnait accès. Il fallait encore établir suivant quelles règles précises tout étranger pourrait désormais aspirer à ce titre tant ambitionné. C'est dans ce but que César appliqua à la totalité des provinces, une mesure assez semblable à celle qui avait autrefois si bien réussi dans l'étendue du Latium, et qui consistait à faire de tous ceux qui y avaient exercé une magistrature locale autant de citoyens romains. Mais tandis que l'ancienne loi n'accordait une telle faveur qu'aux seuls magistrats, la nouvelle accroissait le nombre des privilégiés et créait de nombreuses catégories. On devint de droit citoyen romain, non seulement lorsqu'on avait

rempli quelque charge importante dans sa patrie, mais encore lorsqu'on possédait une certaine fortune, ou lorsqu'on avait acquis quelque renom dans la littérature, dans la philosophie ou dans les arts. Afin d'encourager l'étude des sciences, le dictateur accorda des immunités spéciales à ceux qui les professaient à Rome, de même qu'à tous les étrangers qui y exerçaient la médecine.

« Il s'en fallait, dit Tacite, que le nouvel ordre de choses déplût aux provinces, qui tenaient en juste défiance le gouvernement du Sénat et du peuple, à cause des querelles des grands et de la cupidité des magistrats, et qui attendaient peu de secours de lois impuissantes contre la violence, la brigue et la vénalité. » Le monde pouvait donc de nouveau s'abandonner à l'espérance. Jusque dans la plus intime bourgade de l'Afrique ou des Gaules, tout homme sut que, par ses services, il lui était donné d'acquérir un titre qui le rendait l'égal de ses conquérants, et, loin de chercher désormais à secouer le joug, il mit tous ses efforts et toute sa gloire à devenir complétement romain.

Le problème économique ne préoccupait pas moins le génie de César. Mais là, à la vérité, il fallait autre chose pour arriver à une solution, que de sages mesures politiques aidées des efforts du temps. Les difficultés tenaient à des causes profondes, la plupart inhérentes aux mœurs, aux penchants, aux vices de l'époque, et, dans cette affaire, le législateur était sans puissance s'il n'était aidé du moraliste. On pouvait en partie calmer les souffrances, mais il eût été chimérique de s'imaginer qu'un petit nombre de décrets suffiraient à atteindre le mal et à le guérir. César

fit dans l'état des choses ce qu'il était possible de faire; il eût fait davantage si la mort ne l'eût arrêté.

L'accroissement continu des grandes propriétés terriennes et la concentration de tout le travail manuel entre les mains des esclaves, étaient, avons-nous dit, les deux causes principales, qui accumulaient dans les villes et surtout à Rome, une masse de plus en plus considérable de citoyens réduits à mendier : nous avons rapporté à quel chiffre énorme cette partie de la population romaine s'élevait du temps de César. Les Gracques avaient inventé trois remèdes contre ce mal : 1° les lois agraires, c'est-à-dire la reprise par l'État de la partie des domaines, frauduleusement accaparée par les riches, et la répartition de ces terres reconquises entre les citoyens pauvres; 2° les colonisations; 3° l'exécution de travaux publics où n'étaient employés que des hommes libres. Quelque juste et indiscutable que fût le principe des lois agraires, il est certain que lorsque leurs auteurs en venaient à l'application, ils éprouvaient d'insurmontables difficultés. Non-seulement il était presque impossible de reconnaître, après tant d'années écoulées, la part justement possédée de la part indûment acquise, mais ce qui dans le principe avait été en effet le produit du vol pouvait en mainte circonstance, par suite de transactions toujours permises, être devenu un bien légitime entre les mains de possesseurs de bonne foi. Et dans ce cas, c'était aussi bien le petit propriétaire cultivateur que le maître de riches domaines, aussi bien l'Italien que le Romain, le plébéien que le patricien ou le chevalier, que la loi agraire venait troubler dans son existence. Les obstacles inattendus, que Tiberius et Caius

Gracchus rencontrèrent dans cette voie, furent, à n'en pas douter, la cause première de la funeste et terrible issue de leur tentative. Depuis eux, l'aristocratie toute-puissante, loin de chercher à guérir le mal, l'avait soigneusement entretenu par un système de distributions gratuites, qui, faisant dépendre de son bon plaisir l'existence du plébéien, l'attachait nécessairement à sa fortune.

L'histoire nous dit que César, durant son premier Consulat, fit passer une loi agraire. Que fut cette loi? Nous l'ignorons. Elle resta, sans doute, lettre morte comme ses aînées. Chose certaine, c'est que maître du pouvoir, il ne renouvela aucune entreprise du même genre et ne chercha la solution du problème que dans les autres moyens imaginés par ses devanciers, à savoir la colonisation et les travaux confiés aux hommes libres. La défense, qu'il renouvela aux propriétaires terriens, d'employer sur leurs domaines plus de deux tiers de serviteurs esclaves et l'abolition du quart des dettes, sont les seuls points qu'il semble avoir empruntés aux anciennes dispositions des lois agraires.

Ce fut surtout à la colonisation qu'il demanda des armes contre la misère. S'emparant d'abord de tout ce qui restait en Italie et dans les provinces limitrophes de territoires non encore occupés, il y établit, avec un grand nombre de citoyens pauvres, tous ceux de ses légionnaires que la paix laissait sans emploi. Mais afin qu'on ne vît pas se renouveler le scandale, qui, plusieurs fois déjà, avait suivi la même mesure, aussi bien sous les Gracques que sous Sylla; afin qu'on n'assistât pas au spectacle de colons, à

peine installés, vendant pour une somme parfois dérisoire, le coin de terre que la République venait de leur distribuer gratuitement, il mit au don de l'État cette condition prévoyante, que les nouvelles propriétés ne seraient pas, sauf le cas de mort, transmissibles avant vingt ans. Lorsqu'il n'y eut plus de vide à combler sur le territoire italien, il songea à repeupler les vastes contrées dont les guerres romaines avaient fait autant de déserts, à relever par les bras de nouveaux habitants les cités, rivales de Rome, qu'avait détruites la fureur des Paul-Émile, des Mummius et des Caton. Quatre-vingt mille citoyens, transportés en Grèce et en Afrique, allèrent rebâtir Corinthe et Carthage. « Rétablir ou fonder des villes en Italie et hors de l'Italie, dit Dion Cassius, César eut cela de commun avec plusieurs autres. Mais ressusciter Corinthe et Carthage, deux villes antiques et glorieuses, en y envoyant des colons romains, et en leur donnant le droit de cité ; montrer par là qu'il honorait la mémoire de leurs anciens habitants, et qu'il ne gardait aucune haine contre des lieux célèbres, innocents des actions coupables de leurs premiers possesseurs, cette gloire n'appartient qu'à lui. C'est ainsi que deux cités illustres, jadis détruites à la même époque, reprirent simultanément une vie nouvelle et recouvrèrent quelque chose de leur ancienne splendeur. » Lorsque ces premières colonisations furent achevées, il se trouva que le nombre de ceux qui vivaient aux dépens de l'assistance publique (trois cent vingt mille environ), était réduit de plus de moitié.

En ce qui regarde l'exécution de travaux utiles, César eut le temps de projeter et de préparer : il n'eut pas celui

d'accomplir. Il voulait étendre et compléter ce système de grandes voies, à l'établissement duquel les Romains avaient de tout temps si activement travaillé, et, dans ce but, il avait fait lever par trois géomètres grecs la carte géographique de l'empire avec toutes les routes et les mesures des distances. Il voulait encore, au dire de Suétone, opérer le dessèchement des marais Pontins, ouvrir une issue au lac Fucin et percer l'isthme de Corinthe. Une partie de ces vastes plans, auxquels nous joindrons les réformes qu'il se proposait de faire subir au droit civil, et les mesures militaires qu'il avait résolues pour arrêter les entreprises menaçantes des Daces et des Parthes, fut accomplie par ses successeurs.

L'assassinat de ce grand homme fut un crime de lèse-Humanité, et toutes les déclamations des écrivains aristocratiques ne feront pas que l'acte de Brutus et de Cassius soit une pieuse révolte de la vertu contre le vice, de la liberté contre la tyrannie, de la loi contre l'usurpation. Nous reconnaissons volontiers que César ne mena jamais la vie austère des Romains de la guerre Samnite ; mais prétendrait-on vraiment qu'il fut le seul qui ne menât pas une telle vie, le seul Romain d'alors qui eût des vices? Ouvrez les historiens du temps et demandez-leur à quel degré de corruption était descendue cette société romaine du dernier siècle de la République. Ils vous diront que l'homme le plus vertueux de l'époque ne se croyait pas interdit de prêter sa femme à Hortensius, sauf à la reprendre, le jour où cet ami l'avait, en mourant, instituée son héritière. Nous parlons ici du Caton qui se donna la mort à Utique

pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur. Quant aux assassins de César, les principaux étaient à ce point perdus dans l'estime publique, qu'ils ne purent trouver un homme pour les seconder dans leur dessein tant que Brutus ne fut à leur tête; ce qui ne veut pas dire, entendons-nous bien, que Brutus fut quelque exception extraordinaire dans ce monde corrompu. Car lorsque cela serait, nous demanderions encore ce qu'il faut penser de l'homme assez vil pour trahir celui dont il a accepté, jusqu'au dernier jour, tous les dons, toutes les grâces, tous les bienfaits, celui qu'il n'a cessé de proclamer son protecteur et son ami? Cet homme-là eût-il la pureté d'un saint, serait encore le plus abject et le plus méprisable des scélérats. Laissons donc cette plaisanterie qui consiste à opposer les vices de César à la vertu de ses assassins.

Croirons-nous davantage ceux qui parlent de loi vengée et d'usurpation punie? Si par liberté ils entendent le droit, que s'était arrogé un petit nombre d'hommes, de considérer l'univers comme leur chose et de le faire servir à l'entretien de leurs vices, le droit d'écraser les peuples, de spolier les villes, de violer tous les traités, le droit de massacrer impunément leurs adversaires, oui, César a supprimé tout cela, et c'est pourquoi, lorsque la nouvelle de sa mort se répandit dans les provinces, il y éclata une telle douleur. Le monde craignit de retomber une fois encore dans cette servitude épouvantable, d'où César l'avait tiré, et que les Brutus et les Cassius décoraient du nom de liberté; il fit des vœux pour que ce tyran eût un successeur et que son œuvre fût poursuivie. Ne nous laissons donc pas émouvoir par ces mots retentissants d'illé-

galité et d'usurpation, dont nous étourdissent les détracteurs de César, et, devant les regrets unanimes causés par sa mort, demandons-nous si l'usurpateur est toujours un criminel, si, le jour où il a violé la loi, il n'a pas fait parfois l'acte le plus légitime et le plus nécessaire.

Que les peuples de l'antiquité, qui voyaient dans la loi quelque chose de mystérieux et de sacré, l'aient entourée d'un respect superstitieux et proclamée inviolable, c'est ce que nous concevons sans peine; mais qu'un tel respect puisse être exigé des peuples modernes, pour qui la loi n'est qu'œuvre humaine, et, à ce titre, toujours imparfaite et modifiable, c'est ce que nous ne saurions accepter. Est-ce à dire par là que l'on ne doive pas respecter la loi? En aucune manière. Mais ce respect n'a plus rien de théologique et d'absolu; il réclame aujourd'hui des raisons positives, il ne s'accorde pas sans conditions.

La loi, bien que créée par les hommes, n'est pas une création purement arbitraire, comme il pourrait le sembler d'abord, et comme les hommes l'ont cru longtemps. Dans son institution première, comme dans ses transformations successives, quelque chose de supérieur aux volontés humaines, les a dirigées. Ce quelque chose, c'est la loi naturelle, suivant laquelle les sociétés se constituent et se développent. A mesure que les opinions et les mœurs se sont modifiées dans l'Humanité, sous l'influence de cette loi, il a fallu, bon gré mal gré, que les institutions sociales, que les codes se modifiassent également. La clairvoyance, le génie des hommes d'État a consisté, dans tous les temps, à apporter dans la législation les changements commandés par les progrès sociaux accomplis, et les plus grands ont

été ceux qui ont établi une conformité plus complète entre la loi naturelle et la loi humaine. Leur œuvre a été aussi la plus stable et la plus respectée.

Que l'harmonie soit jamais parfaite, absolue, c'est ce que l'on ne peut demander au législateur; car, outre qu'il serait sans utilité de suivre dans ses modifications presque journalières, l'évolution continue, mais toujours lente, de l'Humanité, on risquerait fort de perdre par là le bénéfice le plus sûr de toute législation, qui est précisément d'apporter dans les relations sociales un juste degré de stabilité. L'harmonie doit être suffisante, voilà tout. Le jour où l'écart est devenu trop considérable, il n'existe aucune raison pour respecter plus longtemps une légalité devenue défectueuse et même nuisible, et tout est bon pour la renverser. Que la tentative vienne d'en haut, c'est un coup d'état; qu'elle vienne d'en bas, c'est une révolution. Coup d'état ou révolution ne sont pas moins légitimes l'un que l'autre, lorsqu'ils ont également pour but de rétablir un parallélisme rompu entre la loi naturelle et l'autre loi. Que l'homme soit le premier de l'État, comme César, ou simple citoyen comme l'ancien Brutus, le même sentiment les anime, la même justice les approuve, la même reconnaissance doit les entourer.

Débarrassons-nous donc du préjugé détestable, qui, ne faisant aucune différence entre ce qui est *légal*, c'est-à-dire conforme à la loi humaine, et ce qui est *légitime*, c'est-à-dire conforme à la loi naturelle, juge avec une égale sévérité toutes les violations de la loi. Parce que de plats ambitieux n'ont vu dans le pouvoir que l'occasion de satisfaire les penchants d'une insatiable personnalité,

il ne s'ensuit pas que tous ceux qui se sont affranchis de la légalité, aient nourri des préoccupations aussi basses, et servi des intérêts aussi mesquins. Ceux qui blâment indistinctement tous les coups d'état, croient-ils donc que toutes les révolutions soient innocentes et que le peuple souverain n'ait aucune faute à se reprocher?

Tant que la notion d'un enchaînement régulier des phénomènes sociaux est demeurée inconnue, et elle apparaît pour la première fois avec Montesquieu, il a été certainement difficile d'apprécier les hommes, aussi bien dans le présent que dans le passé. Le blâme ou l'éloge ont été, la plupart du temps, le résultat d'antipathies ou de sympathies toute personnelles. L'historien a recherché dans ses héros les qualités qui lui étaient chères; rarement il a condamné ou exalté ses personnages à cause du rôle social qu'ils avaient rempli. Cela n'est devenu véritablement possible que le jour où la loi de l'évolution humaine s'est trouvée définitivement formulée. Alors chaque homme a pris sa place dans l'histoire et tous les actes ont été jugés à leur valeur. On a mis en lumière certains noms obscurs; on a abaissé certains personnages trop grandis; on a fait le triage des révolutions et des coups d'état.

Dire que la gloire de César ait été beaucoup rehaussée par cette solennelle révision des événements et des hommes, serait méconnaître l'admiration qu'il a excitée dans tous les âges, le nôtre peut-être excepté. Mais cette gloire repose aujourd'hui sur des raisons tellement solides que tous les efforts de ses détracteurs ne pourront plus l'ébranler. Certes, nous continuerons à admirer dans cet homme extraordinaire les prodigieuses facultés que la nature y

avait mises; nous ne cesserons de parler avec enthousiasme de ce capitaine, de cet orateur, de cet écrivain, de ce héros, qui portait, comme on l'a dit, toutes les foudres et toutes les flammes, toutes les séductions et toutes les grâces, de ce véritable fils de Vénus; cependant nous ne serions pas complétement touchés par une réunion aussi étonnante de dons naturels, si l'homme qui les détenait les avait fait moins servir au bien-être de ses semblables, au progrès de la civilisation, à l'amélioration de l'Humanité. C'est ce grand point, qui, jusqu'à la découverte des lois sociologiques, a pu évidemment être entrevu par quelques génies supérieurs, mais n'a jamais été réellement ni compris, ni accepté. On appréciait et l'on admirait l'homme individuel; l'on ne pouvait porter qu'un jugement très-imparfait sur l'homme social.

III

L'EMPIRE.

Le régime que venait de fonder César était tellement dans la force des choses, il répondait si bien aux besoins du temps et aux aspirations des hommes, que le crime de Brutus, loin de l'ébranler, le consolida. Un trouble passager, du sang répandu, le gouvernement confié à de moins habiles et de moins cléments, tels furent les seuls effets que ressentit le monde de cet acte aussi odieux qu'insensé.

On a dit de ce régime que c'était une monarchie. Calomnie pure. Si l'hérédité, comme tout le monde en convient, est un des caractères principaux, le plus important peut-être, de la monarchie, comment appeler de ce nom

un régime où, sur cinquante empereurs, cinq seulement ont succédé à leur père?

Pendant plus de trois siècles, la transmission du pouvoir impérial ne fut soumise à aucune loi. Tantôt proclamés par les soldats, tantôt choisis et adoptés par leurs prédécesseurs, quelquefois même désignés par le Sénat, les empereurs arrivèrent au trône par les voies les plus différentes. Peut-être cette absence de règle, dans une affaire aussi importante, aurait-elle eu partout ailleurs des conséquences désastreuses. La solide organisation de Rome, jointe à l'esprit de discipline et à l'admirable sentiment social dont étaient imbus ses citoyens, la préserva de l'anarchie. Sur les trois cent trente-six années qui s'écoulèrent entre le principat d'Auguste et celui de Constantin, on en compte dix à peine durant lesquelles l'État fut en proie aux luttes intestines. En dirait-on autant de la royauté?

En tous cas, ce que n'ont jamais présenté les institutions héréditaires, c'est une succession telle d'hommes supérieurs, de chefs éminents. Si, parmi tant de princes qui occupèrent le trône dressé par César, il en est un petit nombre dont la mémoire demeure justement flétrie, combien d'autres ne méritent pas d'être éternellement admirés[1]? Est-il dans l'histoire une époque où l'Humanité ait rencontré des directeurs plus intelligents et plus moraux que les Au-

1. Nous comptons huit empereurs véritablement indignes : Caligula. Claude, Néron, Domitien, Commode, Caracalla, Elagabale et Maximin. Ensemble ils ont régné soixante-dix années. Si nous ajoutons à ce chiffre onze années d'anarchie, il reste encore, entre l'avènement d'Auguste et celui de Constantin, deux cent cinquante-cinq années durant lesquelles le trône a été occupé de la façon la plus honorable.

guste, les Vespasien, les Titus, les Nerva, les Trajan, les Adrien, les Antonin, les Marc-Aurèle, les Sevère, les Probus, les Dioclétien....? Est-il une époque où ses intérêts aient été mieux compris et mieux respectés, où elle ait joui d'une félicité plus grande, d'une paix plus profonde? A tout prendre, ces empereurs ont inauguré le régime le plus respectable, le plus noble, le plus raisonnable qu'ait supporté notre espèce ; ils lui ont procuré, au moins dans la meilleure partie de leur domination, le gouvernement le plus parfait auquel il lui soit donné de prétendre.

Le siècle des Antonins a vu, on peut le dire, le premier épanouissement d'une véritable *sociocratie*. Nous appelons ainsi le régime où celui qui gouverne n'appartient pas à une caste comme dans l'état théocratique, et n'est pas cependant le produit plus ou moins défectueux d'une élection. Ici, c'est au chef, encore en fonction, qu'il appartient de désigner pour son successeur celui qu'il juge le plus capable et le plus méritant. Qu'un tel rôle exige de l'homme qui le remplit les sentiments les plus élevés et une abnégation à toute épreuve, c'est ce dont nous ne disconvenons pas; mais c'est précisément ce qui s'est rencontré dans cette belle période de l'empire romain. Ces grands empereurs n'eurent égard, dans les choix qu'ils firent, ni à l'intérêt privé, ni au soin de leur famille, ni aux caprices de la passion ; ils ne considérèrent que le bien de l'État ; ils surent, comme Antonin, sacrifier à la patrie leurs propres enfants. Si le dernier d'entre eux avait eu le courage, lui aussi, d'écarter du trône un fils, dont il n'ignorait pas l'indignité, le monde aurait sans doute joui plus longtemps

de ce règne si doux que les contemporains l'appelèrent l'âge d'or de l'Humanité.

La faiblesse de Marc-Aurèle fut cause que le choix des empereurs se trouva de nouveau livré aux soldats. Ne nous hâtons pas de médire de ces électeurs, en qui s'était réfugié depuis la République ce qui restait du sentiment social qui avait tant honoré les anciens Romains. Bien qu'inférieurs aux précédents, les princes qu'ils mirent sur le trône, et parmi eux on compte Vespasien, Septime et Alexandre Sévère, Macrin, Probus, Dioclétien, furent pour la plupart des hommes honorables, qui gouvernèrent avec sagesse et dignité ; de toute façon, ils furent supérieurs à ceux que produisit l'hérédité. C'est là qu'il faut chercher les moins recommandables, ceux que l'histoire doit condamner. L'empire romain connut huit monstres : Caligula, Claude, Néron, Domitien, Commode, Caracalla, Élagabal et Maximin. A l'exception des deux derniers, nommés par les légions, tous ont dans les veines du sang d'empereur. Domitien est fils de Vespasien, Commode est fils de Marc-Aurèle, Caracalla est fils du premier Sévère. Quant aux trois autres, sans être les héritiers directs d'aucun empereur, ils sont de la famille de César et appartiennent à cette première période de l'empire, où, par respect pour le fondateur, Rome se croyait tenue de choisir le prince dans ses descendants.

On pourrait croire que des hommes d'une origine si diverse, sortis de rangs et de nations si opposées, ont apporté sur le trône des aspirations très-différentes et par là dans la politique romaine une certaine instabilité. Il n'en fut rien. Il semble qu'un génie particulier se soit emparé

de tous ces empereurs et les ait bon gré mal gré poussés au même but. Saisis, pour ainsi dire, par l'empire, ils se sont, l'un après l'autre, attelés à la même tâche et courbés sous le même joug.

Fermer l'ère des conquêtes, donner essor à l'activité pacifique et mettre un terme à l'activité guerrière désormais sans but, amalgamer les variétés composantes du monde romain, en unifient les mœurs, les intérêts et les droits : telle est l'œuvre à laquelle travaillèrent tour à tour cinquante dictateurs, non certainement avec un génie égal et un égal succès, du moins avec une surprenante continuité. Ils réalisèrent le plan de César.

César avait par la soumission des Gaules clos la série des guerres offensives, en assurant définitivement les frontières de l'empire romain. Ses successeurs, parmi lesquels se rencontrèrent cependant de grands capitaines, eurent la sagesse de comprendre qu'il importait plus désormais de préserver l'héritage que de l'agrandir. Ils suivirent l'avis d'Auguste, recommandant par son testament de resserrer l'empire dans les bornes que la nature elle-même lui avaient tracées : à l'occident l'Océan atlantique, le Rhin et le Danube au nord, l'Euphrate à l'orient, au midi les sables brûlants de l'Arabie et de l'Afrique. Pendant le premier siècle, une seule province fut ajoutée à l'empire : la Bretagne. Son voisinage de la Gaule, sa séparation d'avec le continent, sa modique étendue (nous ne parlons pas du motif invoqué par Suétone, l'espoir d'y rencontrer une pêcherie de perles) expliquent peut-être, sans la justifier tout à fait, la conquête de cette île où César avait déjà introduit les armes romaines. Plus légitimes

sont assurément les expéditions entreprises par Trajan au-delà du Danube contre les Daces, au-delà de l'Euphrate contre les Parthes, car ces deux peuples, dont le dernier avait plus d'une fois bravé les légions, ne cessaient de harceler les populations riveraines de l'empire. Tel était cependant le pouvoir exercé par le conseil d'Auguste sur la politique impériale, qu'à peine monté sur le trône, Adrien se hâta de restituer la plus grande partie de ces conquêtes. Il garda la Dacie, mais il rendit aux Parthes le droit de se choisir un souverain indépendant et retira ses troupes de leur territoire. Depuis lors on ne vit plus que des guerres défensives. « Adrien et les deux Antonins, dit Gibbon, s'affermirent dans le projet de maintenir la dignité de l'empire, sans entreprendre d'en reculer les bornes : on vit même ces princes employer toutes sortes de moyens honorables pour gagner l'amitié des Barbares. Leur but était de convaincre le genre humain que Rome, renonçant à toute idée de conquête, n'était plus animée que par l'amour de l'ordre et de la justice. Le succès couronna d'aussi nobles desseins et l'univers jouit d'une paix profonde sous ces règnes fortunés. Le nom romain était alors respecté parmi les nations de la terre les plus éloignées ; souvent les Barbares les plus fiers soumettaient leurs différends à la décision de l'empereur, et, selon le témoignage d'un historien contemporain, des ambassadeurs qui étaient venus solliciter à Rome l'honneur d'être admis au nombre de ses sujets, s'en retournèrent sans avoir pu obtenir cette distinction. » On ne pouvait donner, convenons-en, des gages plus certains d'intentions plus pacifiques et montrer davantage où tendaient les efforts du régime nouveau.

Tout, à la vérité, commandait aux empereurs cette sage conduite. Sans parler de l'imprudence qu'ils auraient commise à garder une attitude belliqueuse dans un temps où l'esprit guerrier n'existait plus, et où Rome était réduite à recruter en majeure partie chez les Barbares les légions destinées à la défendre ; sans avancer même, comme Gibbon, qu'ils ont évité la guerre afin de ne point se créer de rivaux parmi les généraux victorieux, les soins à donner à un si vaste empire ne suffisent-ils pas à expliquer les ménagements d'une telle politique ?

La tâche intérieure était en effet assez considérable pour absorber tous les efforts. Chose plus importante désormais que d'étendre les frontières, c'était de mettre l'unité dans ce qu'elles contenaient, c'était de fonder avec ces Gaulois, ces Espagnols, ces Africains, ces Grecs, que la république avait conquis, une même nation, un même peuple : le peuple romain. C'est à quoi les empereurs travaillèrent avec un admirable succès, mais non sans obstacles et sans résistance ; car les causes, qui avaient retardé si longtemps cette assimilation nécessaire, n'avaient pu disparaître par le seul fait de l'avènement de César et de l'établissement de la dictature. Bien que diminuée et affaiblie par les proscriptions, surtout sous le triumvirat d'Auguste, d'Antoine et de Lépide, l'aristocratie romaine n'était point tellement abattue qu'elle ne cherchât par tous les moyens à sauver ce qui lui restait de ses anciens droits. Dans le Sénat, d'où les empereurs n'avaient osé l'exclure complétement, elle fit de l'opposition légale et repoussa, autant qu'elle put, toute mesure d'émancipation. Hors du Sénat, elle conspira. Que d'autres versent des larmes sur les vic-

times patriciennes de Tibère, de Claude et de Néron. Nous garderons notre pitié pour de plus respectables conspirateurs. La plupart ont justement succombé dans une lutte où leur adversaire avait pour lui la justice, la raison, l'humanité. Croirait-on que leur haine contre l'empereur n'a d'autre cause que l'affection qu'il porte aux provinces, la protection qu'il leur accorde, les faveurs dont il les comble? Quel est aux yeux de Sénèque le crime irrémissible, abominable, dont Claude doit porter la honte éternelle? Son amour de la Gaule où il était né, sa partialité pour les Gaulois. Si quelque chose cependant pouvait compenser les infamies dont ce prince a souillé son règne, ce serait précisément la ténacité qu'il a mise à soutenir contre une aristocratie rebelle la cause des vaincus. C'est une noble page dans sa vie et un puissant soulagement pour sa mémoire que le discours où, au sujet de la Gaule, il exposa si bien par quelle politique Rome avait été grande dans le passé et pouvait l'être dans l'avenir. Après avoir rappelé sa constante préoccupation d'augmenter le nombre de ses citoyens, en englobant successivement dans le territoire sacré le Latium d'abord, puis l'Étrurie, le Samnium, la Lucanie, enfin l'Italie entière, il ajoutait : « Ce fut une époque de tranquillité profonde au dedans et de gloire au dehors, quand nous allâmes chercher des citoyens au-delà du Pô ; quand, pour réparer l'épuisement que causait à l'empire le transport de nos légions sur toute la terre, nous y incorporâmes les plus braves guerriers des provinces. Regrettons-nous d'avoir pris à l'Espagne ses Balbus et à la Gaule narbonnaise tant d'hommes non moins illustres? Leur postérité subsiste

encore, et leur amour pour cette patrie ne le cède point au nôtre. Pourquoi Lacédémone et Athènes sont-elles tombées, malgré la gloire de leurs armes, si ce n'est pour avoir toujours exclu de leur sein les vaincus; tandis que notre fondateur Romulus, bien plus sage, vit la plupart de ses voisins, le matin ses ennemis, le soir ses concitoyens? Des étrangers ont régné sur nous; des fils d'affranchis ont été magistrats; et ceci ne fut point une innovation, comme on le croit faussement : ce fut un usage fréquent des premiers siècles. Mais les Sénonais nous ont fait la guerre; apparemment que les Volsques et les Eques ne nous ont jamais livré de batailles? Les Gaulois ont pris Rome; mais n'avons-nous pas livré des otages aux Toscans et subi le joug des Samnites? Encore, si nous parcourons l'histoire de nos guerres, verrons-nous que nulle autre n'a été aussi promptement terminée que la guerre contre les Gaulois. Depuis ce temps la paix a été solide et constante. Croyez-moi donc, pères Conscripts, consommons cette union de deux peuples, qui ont des mœurs, des arts, des alliances communes; qu'ils nous apportent leur or plutôt que de l'isoler dans leurs provinces. Ce qu'on croit le plus ancien a été nouveau dans son temps : Rome prit d'abord ses magistrats parmi les patriciens, puis indistinctement dans le peuple, puis chez les Latins, puis enfin parmi les autres peuples d'Italie. Ce que nous vous proposons deviendra ancien à son tour, et ce que nous défendons par l'exemple de nos ancêtres servira un jour d'exemple à nos descendants. » Voilà les desseins, les intentions, la politique, que le patriciat ne sut jamais pardonner à Claude, à Tibère, à Néron et aux autres. Vivants, il leur fit

une guerre sourde, mais acharnée, d'intrigues, d'embûches, de complots. Morts, il chargea leur mémoire de malédictions. Mais pour les mêmes causes cette mémoire fut vénérée par les provinces. Le genre humain s'inquiéta peu de savoir ce qu'était devenue dans la bataille une aristocratie qu'il détestait. Il honora ceux qui l'avaient défendu, émancipé, affranchi. Il adora Auguste, Tibère et Claude, et dressa des autels à Néron.

Les procédés, que les empereurs mirent en œuvre pour mener à bien cette tâche immense de l'assimilation universelle, ne furent pas beaucoup différents de ceux employés par les premiers directeurs de la politique romaine et après eux par César. César avait accordé le droit de cité à tous ceux qui se distinguaient d'une façon particulière dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, à ceux qui jouissaient d'une fortune considérable, à ceux qui exerçaient des métiers utiles. Ses successeurs accrurent presque à l'infini les catégories qui donnaient accès au droit de cité. Devinrent citoyens, sous Auguste, les riches provinciaux latins, qui s'établissaient à Rome et y faisaient des constructions de quelque valeur : ce fut le *droit d'édifice;* citoyen romain, le Latin qui possédait un vaisseau d'un certain tonnage : ce fut le *droit de navire*, concédé par Claude; citoyen romain, d'après plusieurs ordonnances d'Auguste et de Tibère, le Latin qui épousait une femme latine dans le but d'avoir des enfants; citoyen romain celui qui servait dans certains corps de l'armée. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait citer tous les moyens qui s'offrirent désormais aux provinciaux pour obtenir le plus ambitionné des priviléges, la plus recherchée des fa-

veurs. Et à côté des concessions individuelles il faut encore mentionner le chapitre non moins chargé des concessions collectives. Les villes, comme les individus, traversèrent rapidement le droit italique et le droit latin pour arriver au droit de cité. A quelles conditions? Ceci est moins connu. Sans doute par quelque grâce particulière accordée en échange d'une longue fidélité ou d'importants services rendus. Toujours est-il que nous voyons croître constamment le nombre des municipes romains et diminuer celui des villes tributaires. On compte en Espagne deux-cent-quatre-vingt-onze de ces dernières sous le règne de Néron, et l'on n'en rencontre plus une seule sous Vespasien. Les dénombrements, qui s'effectuent sous chaque règne, accusent mieux que toute autre chose cette vitesse exceptionnelle de l'assimilation du monde romain. Entre le principat d'Auguste et celui de Claude le recensement accuse une différence de trois millions de citoyens. Et si le progrès fut tel sous les empereurs d'origine romaine, on imagine quelle rapidité il dut acquérir quand les empereurs d'origine provinciale montèrent sur le trône avec Trajan. Un siècle après ce grand prince, il restait si peu d'hommes libres qui ne fussent pas citoyens romains, que le décret de Caracalla, accordant le titre à ceux qui ne le possédaient pas encore, passa presque inaperçu.

Dans cette marche générale des peuples conquis vers un état uniforme, tous, comme bien on pense, n'avancèrent pas d'une allure égale et ne touchèrent point le but du même coup. Les Espagnols furent sans comparaison ceux qui devinrent le plus vite et le plus complétement romains. Ils avaient été le premier peuple subjugué par

Rome en dehors de l'Italie et déjà du temps de Sertorius, ils envoyaient leurs enfants aux écoles romaines, et s'appliquaient dans le costume, dans les usages, dans le parler, à copier leurs vainqueurs. Vers le milieu du premier siècle, ils percent partout et semblent vouloir remplacer les vieilles races romaine et italienne épuisées. Le philosophe et le poëte de l'époque sont des hommes sortis de Cordoue : Sénèque et Lucain. Autour d'eux se pressent une foule de littérateurs et de savants du même pays : les deux frères de Sénèque, Sextilius Hena, Statirius Victor, Moderatus Columela, Turanius Gracilis et le géographe Pomponius Mela ; et, plus tard, Quintilien, Martial et Annæus Florus. Bientôt il ne suffit plus aux citoyens originaires de la Tarraconnaise et de la Bétique de briller dans des arts secondaires; ils s'exercent également dans l'art suprême, celui qui consiste à gouverner. Alors aux empereurs romains de la famille de César et aux empereurs italiens de la famille Flavienne, nous voyons succéder une série d'empereurs, dont l'accent espagnol prête à rire, lorsqu'ils s'expriment devant le Sénat, mais dont le génie et la bonté sont en même temps l'honneur et les délices du genre humain. Le premier, aussi grand comme administrateur que comme capitaine, mérite qu'après sa mort on souhaite à chaque nouvel empereur d'être plus heureux qu'Auguste et *meilleur que Trajan*. Le second, Adrien, emploie quinze années de son règne à parcourir ses états, couvre le pays de routes, de canaux, d'aqueducs, de temples, d'écoles, de cirques, fortifie les villes, rend la justice, réforme et unifie la législation, s'initie partout aux mœurs et aux religions. Le troisième, ami du repos, pro-

cure au monde les vingt-trois années les plus pacifiques et les plus douces qu'il ait vécues, et reçoit les titres de père des hommes et de multiplicateur des citoyens. Avec Marc-Aurèle enfin, c'est la philosophie même qui monte sur le trône et gouverne l'Humanité.

Après l'Espagne, on vit s'élever tour à tour, dans l'ordre même de la conquête, tous ceux que Rome avait soumis. Ce furent d'abord les Africains, qui, grandis sous les empereurs espagnols, s'emparèrent du pouvoir avec Septime Sevère, quand l'indigne faiblesse de Marc-Aurèle à l'égard de son fils Commode en eut chassé les Antonins. Ensuite vint le tour de l'Asie et de toutes ses nations. Le trône fut occupé successivement par des Syriens, comme Élagabal, Alexandre Sévère et les deux premiers Gordiens; par un Arabe, Philippe; par des Palmyréniens, Odénat et Zénobie. Pendant un demi-siècle Rome vit fleurir les idées, les mœurs et les pratiques orientales. Enfin, grâce à l'empereur Aurélien, la prééminence fut rendue à l'Occident. Mais cette fois ce furent les Gaules et l'Illyrie, ces derniers fruits de la conquête romaine, qui apparurent sur la scène pour y jeter ce qui restait de vie, de talent et d'énergie dans le monde romain. Quand elles n'eurent plus rien à donner, ce fut la fin : tout se disloqua et périt.

On n'attend pas de nous que, dans une aussi brève appréciation du rôle des empereurs dans l'ensemble de la civilisation, nous disions les innombrables réformes qu'ils ont opérées dans le gouvernement, l'administration, la justice, et tout ce qu'ils ont fait pour le bien-être matériel des peuples qui leur furent confiés. Il est cependant dans

cette œuvre gigantesque une partie que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle est demeurée l'une des bases les plus puissantes de notre civilisation : nous parlons du *Droit romain*. Nous avons dit quelques mots, au début de notre étude sur la civilisation militaire, de ce qu'était le Droit romain à l'origine. Nous devons expliquer, très-rapidement bien entendu, comment il s'est insensiblement transformé et est devenu l'incomparable monument que nous connaissons.

La loi des XII Tables avait laissé toute la puissance entre les mains du chef de famille. Femme, enfants, esclaves, biens étaient sa chose, dont il pouvait disposer en toute liberté. S'il existait quelques restrictions au droit de vendre et de faire périr la femme, il n'en existait aucune à celui de vendre ou de faire périr ses esclaves et ses enfants. Tout ce que les uns et les autres pouvaient acquérir par leur travail ou recevoir en don lui appartenait également. La femme entrait dans la maison du mari comme tout objet : par *coemption*, si le mari l'achetait, par l'*usage*, s'il la prescrivait, ce qui avait lieu au bout d'un an. Dans la famille elle tenait la place d'un enfant et recevait dans la succession ab intestat la même part que son propre fils. L'enfant émancipé ne faisait plus partie de la famille et n'héritait pas. L'adoption au contraire produisait tous les effets de la puissance paternelle, et l'adopté, s'il était en situation d'être vendu et même tué, était aussi appelé à recueillir l'héritage. Seul le chef de famille pouvait posséder et par conséquent vendre, acheter, transmettre. Le droit de propriété s'acquérait de trois façons : 1° par *mancipation*, acte solennel de translation, effectué devant six

témoins, avec un simulacre imposant; 2° par *cession en droit*, revendication fictive portée devant le juge, qui donnait gain de cause à l'acheteur-demandeur, si le vendeur-défendeur n'y contredisait point; 3° par *usucapion*, possession de deux années pour les terres, d'une année pour le reste. En ce qui concernait les *obligations*, la personne de celui qui s'obligeait répondait de sa dette et le débiteur insolvable devenait l'esclave de son créancier. Enfin la procédure civile se composait des *actions de la loi*, figurant des combats judiciaires et exigeant des plaideurs la plus bizarre des pantomimes.

Quand on songe au caractère sacré et immuable de la loi antique et en particulier de la loi romaine, on se demande par quel procédé un droit aussi primitif put s'accommoder au progrès naturel et rapide des mœurs et de la civilisation. Les Romains, gens habiles, trouvèrent un moyen fort ingénieux de trahir la loi tout en faisant semblant de la respecter. Ils ne changèrent rien aux XII Tables, mais, à côté des XII Tables, ils créèrent lentement, insidieusement tout un droit nouveau, qui, sous prétexte d'interpréter, d'expliquer, de suppléer, d'aider, de corriger, détruisit peu à peu jusqu'à la dernière parcelle de l'ancienne loi et lui substitua une loi de plus en plus douce, de plus en plus équitable et humaine. Ce fut là l'office des *préteurs*.

La création de la préture remonte à l'an 387 de Rome. Il y avait déjà près d'un siècle que le plébéien Tiberius Coruncanius avait établi à Rome une école de jurisprudence et fait une science de ce qui jusque-là n'avait été qu'une tradition. Ceux qui briguèrent et obtinrent la

charge nouvelle n'étaient donc plus ces hommes rudes, que Rome avait connus, appliquant dans sa lettre étroite une loi inflexible. C'étaient des magistrats instruits, éclairés, préparés aux concessions, aptes à concilier dans la mesure du possible, la légalité et la justice. L'édit que chacun d'eux à son entrée en charge prit coutume de publier, montre qu'il s'agissait moins dès lors de rendre la justice à la façon des anciens Consuls, que d'interpréter, d'adoucir et au besoin de corriger la loi.

Dans certains cas même, le préteur devint un véritable législateur. Il y avait, en effet, à Rome une foule d'étrangers, qui, n'étant point citoyens, ne pouvaient être soumis à la loi romaine et dont les différends réclamaient un juge. Ce juge fut le préteur, et lorsque le nombre des citoyens s'accrut au point de nécessiter la création d'une charge spéciale, il y eut un *préteur des étrangers*. Le nouveau magistrat, que ne liait plus le texte des XII Tables, fut donc appelé à créer la loi. Il le fit de la façon la plus sage. S'imprégnant de l'esprit des législations existantes dans tous les pays soumis à la domination romaine, législations qu'il avait pu apprécier par lui-même, durant les années qu'il avait passées hors de Rome comme général d'armée ou gouverneur de province, il en composa un corps de doctrines, justement nommé *droit des gens*, dont le génie grec, avec son talent de généralisation, fit bientôt le *droit naturel*. Ce que le vieux droit dut perdre au voisinage, nous le laissons à penser à nos auditeurs. Il est évident que l'homme qui avait rendu la justice, comme préteur des étrangers, dut oublier souvent que la même philosophie, la même largeur de vues n'était plus de mise,

lorsqu'il siégeait ensuite comme préteur romain. Certains cependant résistèrent et se firent les champions de l'ancienne loi; mais le courant était fort et leur opposition n'eut d'autre effet que de rendre plus lente et plus mesurée une révolution juridique devenue nécessaire et inévitable.

Déjà grands sont les progrès accomplis sous cette impulsion vers la fin de la république. Si la puissance paternelle n'a pas subi de modifications appréciables, en ce qui concerne le droit absolu sur les enfants, puisqu'on trouve encore à cette époque des exemples de pères tuant leur fils de leur autorité privée, l'état des esclaves et des femmes est déjà amélioré. Le nombre des causes légales produisant l'esclavage est diminué; augmenté au contraire le nombre de celles qui déterminent l'affranchissement. Le mariage devient de plus en plus l'effet d'un mutuel consentement, de moins en moins l'effet d'une vente ou d'une prescription. La femme reçoit une dot et peut posséder de son chef; elle ne tombe plus inévitablement par la mort du mari sous la tutelle des agnats; elle peut, si le mari l'y autorise, choisir elle-même son tuteur. L'usage des *tablettes testamentaires* remplace l'ancienne forme solennelle de l'*adrogation*. Même verbal, s'il est fait devant sept témoins, le testament est valable. Le fils ne peut plus être exhérédé sans clause formelle, et dans ce cas il peut soulever la plainte d'*inofficiosité*. Il lui est permis de repousser une hérédité onéreuse. Le domaine quiritaire ne s'étend pas encore au-delà de l'Italie, mais l'étranger défendeur peut invoquer la prescription et s'il est demandeur employer l'*action utile*. Enfin le créancier n'a plus droit

au corps du débiteur insolvable, l'exception de *dol* intervient dans les contrats, la pantomime des actions de la loi tombe peu à peu en désuétude.

Si les empereurs n'eurent pas à créer un mouvement, qui datait déjà de plus de trois siècles et qui était dans toute sa force lorsqu'ils apparurent, ils eurent du moins le mérite considérable de lui donner la coordination et la régularité qui lui manquaient. Déjà chef suprême de la justice, en sa qualité de préteur perpétuel, le prince devint également, par suite de l'abolition des comices sous Tibère et de l'annulation de plus en plus complète du Sénat sous ses successeurs, le créateur souverain de tout le droit public et privé. Dans l'impossibilité de remplir seul deux fonctions de cette importance, l'empereur, sans remettre ses pouvoirs, les délégua. Il établit que l'on pourrait toujours en appeler à son tribunal, mais il confia le soin de rendre la justice à un préfet du prétoire, sous la prééminence duquel furent constitués plusieurs degrés de juridiction. De même pour faire les lois, il s'entoura d'un conseil de jurisconsultes, non pris arbitrairement, mais choisis après examen parmi les plus capables et les plus illustres. Cette compagnie ne fut pas seulement chargée de préparer les lois et de les proposer à la signature du prince, elle fut encore admise à donner son avis dans les cas difficiles où l'on en appelait au souverain.

Les empereurs entreprirent en outre de codifier la législation, c'est-à-dire de réduire au nécessaire, à l'essentiel, l'amas de décisions que les préteurs et les jurisconsultes entassaient depuis plusieurs siècles. Tel fut l'objet de l'*Édit perpétuel*, composé par l'Africain Salvius Julianus et

promulgué par Adrien, pour devenir la loi immuable des citoyens romains, et l'*Édit provincial*, rendu par Marc-Aurèle pour être appliquée aux autres habitants de l'Empire.

Dès lors il ne reste plus rien de la loi des XII Tables. Le droit est dégagé à jamais de toute alliance théologique et mystique. Les Gaïus, les Papinien, les Paul, les Ulpien, dans leurs admirables écrits, ne recherchent que la justice et ne s'adressent qu'à la raison. Sous leur influence s'évanouissent les dernières traces de l'antique barbarie qui avait persisté jusqu'aux empereurs. La femme et l'enfant obtiennent le respect qui leur est dû, et l'esclave même, traité enfin comme une créature humaine, est protégé contre le caprice et la cruauté. Il a droit de porter plainte contre son maître et le pouvoir public peut dans certains cas l'affranchir. Le droit de vie et de mort sur ses enfants est enlevé au père. Celui de les vendre, celui de disposer de leur bien sans leur consentement est presque aboli. La femme possède une dot inaliénable; elle ne tombe plus en tutelle, si elle est mère; elle devient même la tutrice de ses enfants. L'émancipation n'exige plus le simulacre d'une vente; la légitimation est facilitée; l'adoption n'arrache plus complètement l'adopté à sa famille naturelle. La tutelle est devenue une charge civile. Les testaments écrits sont la règle et les codicilles sont en faveur. Le fils peut tester pour son pécule. Enfin l'exhérédation est limitée et des parts légitimes sont assurées aux enfants.

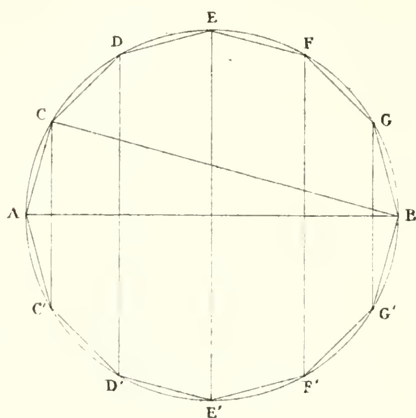
Telle est, dans ses traits généraux, la marche de ce droit romain, qui devait, jusque sous les empereurs de Constantinople, poursuivre ses progrès et n'atteindre sa perfection

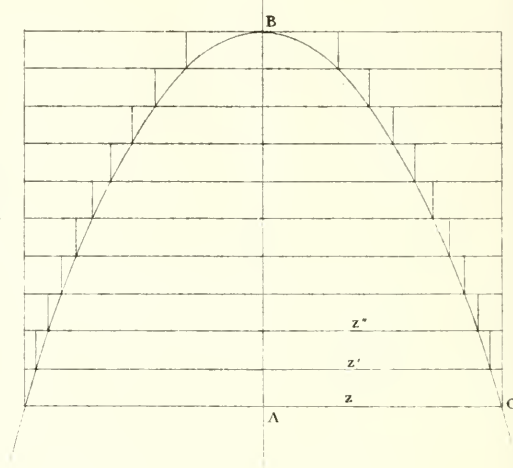
qu'avec Justinien. Certes, les hommes qui ont mis au jour ce chef-d'œuvre de bon sens et d'équité, ont poussé aussi loin que possible l'intervention active de la loi dans les relations humaines ; ils ont fixé avec une sagesse, qui ne sera peut-être jamais dépassée, la somme des devoirs que toute société peut, sans être accusée de tyrannie, imposer à ses membres; ils ont donné l'exacte mesure de cette morale élémentaire, que tout individu doit respecter, sous peine d'y être contraint par ses semblables. Cependant, si quelque chose pouvait montrer combien la loi, réduite à ses seules forces, est incapable de régler la vie humaine, surtout individuelle, ce serait le spectacle qu'offrit le monde romain durant cette grande période de la jurisprudence et du droit. Alors, dit Auguste Comte, l'esprit et le cœur se livrèrent à des déréglements sans exemples, où tous nos trésors intellectuels et matériels se dissipaient en ignobles satisfactions d'un égoïsme effréné. Une immense accumulation de richesses, ne provenant plus, comme dans les derniers siècles de la République, de l'écrasement des peuples vaincus et du pillage des pays conquis, mais de cette source bien autrement inépuisable qui est l'industrie et le commerce, poussait au plus monstrueux développement des instincts personnels chez ces populations oisives, que l'irréparable déclin du polythéisme avait laissées sans modérateur. Tant que l'état de guerre avait duré, le citoyen romain, devant les difficultés d'une situation toujours menaçante, avait senti la nécessité de se contraindre et de subordonner son existence individuelle à l'existence sociale. Mais aussitôt que la conquête épuisée ne réclama plus cette grande impulsion civique, d'où dépendait surtout la moralité, on vit les des-

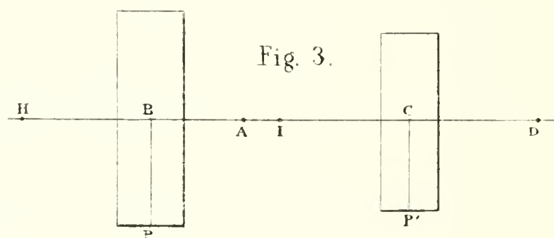
cendants dégénérés des Curtius et des Decius s'abandonner aux plus détestables penchants et placer dans les seuls raffinements du vice ce qui leur restait d'intelligence et d'activité. Sans doute tous ne furent point atteints de cette gangrène, et les chefs, jurisconsultes ou militaires, présentèrent des exceptions honorables; sans doute les Adrien, les Trajan, les Antonin, comme les Papinien et les Paul, s'élevant au-dessus de cette fange, n'étaient point de ceux qui allaient s'asseoir au festin de Trimalchion. Mais que peut la vertu de quelques hommes pour effacer le décret impérial qui défendit aux plus illustres matrones de s'inscrire sur le registre des prostituées?

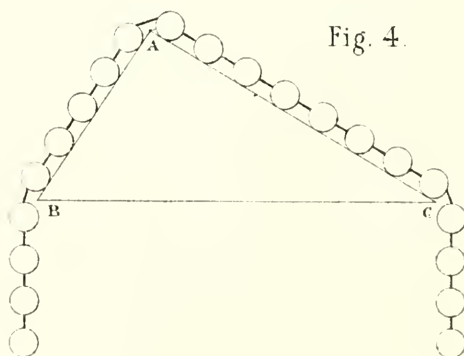
Un inexprimable dégoût dut s'emparer de tous ceux qui gardaient encore dans l'âme l'ombre d'un sentiment généreux. Devant cette société dégradée, qu'aucune loi n'était capable d'arracher à ses turpitudes, il s'éveilla dans le cœur des hommes une horreur profonde des jouissances infâmes et une soif jusque-là inconnue de pureté, d'austérité, de sainteté; on ressentit partout le besoin d'une morale universelle, destinée à régler des forces sociales, incapables de se gouverner, on comprit la nécessité de faire effort sur soi-même, on eut l'ambition de devenir vertueux... C'est là que le Catholicisme attendait l'Humanité.

FIN DU SECOND VOLUME.









Lith F. Hermet 7. Pas Dauphine

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 9.

MULTIPLICATION ALGÉBRIQUE d'après STÉVIN.

		2 ③	− 4 ②	+ 3 ①
			+ 2 ④	+ 3 ③
	+ 6 ⑥	− 12 ⑤	+ 9 ④	
+ 4 ⑦	− 8 ⑥	+ 6 ⑤		
4 ⑦	− 2 ⑥	− 6 ⑤	+ 9 ④	

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE.

IMP. EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN.



